


SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY



8me ANNÉE. — 1er SEMESTRE



REVUE DU MIDI

RELIGION — LITTÉRATURE — HISTOIRE



NIMES

IMPRIMERIE GERVAIS-BEDOT, LIBRAIRE-ÉDITEUR

Place de la Cathédrale et rue de la Madeleine 21

1894

Paganisme et fin de siècle [1]

Dans son dernier volume sur le *Régime Moderne*, Taine écrivait : « Par un recul sensible et lent, la grosse masse rurale. à l'exemple de la grosse masse urbaine, est en train de redevenir païenne ; depuis cent ans la roue tourne en ce sens, sans arrêt, et cela est grave, encore plus grave pour la nation que pour l'Église. »

L'éloquent historien aurait dû constater que ce n'est pas de lui-même que le paysan subit ce recul. Il y a bien cent ans que l'impulsion a été donnée à la roue. Le grand moteur a été l'esprit anti-chrétien et rationaliste. Il a si bien manœuvré qu'en cette fin de siècle l'aspect de la civilisation moderne ramène notre pensée aux temps qui ont précédé immédiatement l'Évangile. Nous sommes émancipés, disent les uns ; nous reculons, dit Taine, et nous pensons qu'il a raison. Si la campagne redevient païenne, la ville, la grande ville a cessé de le redevenir; elle l'est. Ce n'est certes pas que nous retournions au culte des idoles d'or, d'argent ou de bois. Nous ne songeons pas encore à réinstaller les dieux Lares à nos foyers, à nous couronner de fleurs, et à traîner devant la statue de Bacchus, comme on le faisait aux joyeux temps de la Renaissance, un bouc destiné au sacrifice. Mais ce qui n'est guère à contester c'est que dans les lettres comme dans les arts, dans la philosophie comme dans la science, dans leurs œuvres du moins les plus applaudies, et par suite dans les mœurs, le sens païen s'affirme triomphant.

Il faut dire que chez nous le sol lui-même lui est propice. Nons vivons sur une terre pleine des souvenirs de

(1) Conférence faite à la Salle des Œuvres, dans la séance du 29 décembre 1893.

la civilisation païenne, et ce ne sont pas ses hontes qu'ils nous rappellent, mais bien son charme, son élégance, son éclat. Grecs et Latins nous sommes par notre climat, notre langue, notre éducation littéraire et nos aptitudes artistiques. Nous avons de la beauté idéale la même conception que les anciens ; nous aimons les combinaisons de leurs lignes, les ajustements de leurs draperies, les harmonies de leurs attitudes. Leurs expressions de la pensée conviennent à notre intelligence et ce breuvage de vérité nous est doux qui nous est présenté dans la coupe d'or ou de cristal étincelant que tiennent à la main leurs philosophes, leurs historiens et leurs poètes. Nous les aimons, nous les admirons d'instinct, nous les estimons divins et il suffit que le drame antique reparaisse dans sa gravité simple et majestueuse pour que l'enthousiasme qui sommeille au fond de notre cœur éclate avec une soudaine intensité. Enfin ! le voilà réalisé ce rêve confus dont nous berçaient nos souvenirs classiques. Nous le tenons, cette fois, visible, palpable et saisissable. Sommes-nous à Athènes ou à Paris ? Voici la scène grecque avec ses décors. J'entends le chœur des vieillards ; j'aperçois le temple sur les degrés duquel s'élèvera tout-à-l'heure l'invocation à Eros. Celui-ci avec des bandelettes qui ceignent son front, c'est le prêtre, le devin, l'interprête du destin. Je reconnais à leur langage les héros issus des dieux. C'est elle enfin, elle dans sa blanche auréole de pureté, de tendresse filiale et fraternelle et de courageuse intrépidité, la fille d'Œdipe, Antigone. — Cela suffit pour que l'acclamation s'élève aussitôt, spontanée, ardente, si bien que les critiques eux-mêmes, gens de sang-froid pourtant, se trouvent impuissants à en maîtriser la flamme communicative. — Or, Messieurs, nous croyons sincèrement, que dans ce triomphe du drame antique sur notre scène, entre pour une grande part l'évocation d'un passé dont

nous n'avons pour ainsi dire jamais cessé de respirer le parfum, lointain, il est vrai, mais persévérant, et qui nous apparaît, vision singulièrement touchante, sous les traits de la vierge de l'Hellénie.

Aux charmes de la couleur locale, de la reproduction fidèle d'un temps, d'une société, d'un peuple qui n'est plus, ajoutez ce qu'il y a dans ce beau drame d'éternellement humain. Antigone, mais c'est la vie dans sa fleur, mortellement frappée par une impitoyable puissance. Comme Iphigénie, comme Euryale dans le poète latin, elle est victime de l'orage jaloux. Rien ne peut l'en sauver ; ni son âge, ni ses vertus, ni les liens qui la rattachent au tyran, ni le souvenir de son dévouement filial, ni sa vaillance dans l'accomplissement de ce qu'elle juge le plus impérieux parce qu'il est le plus sacré des devoirs. Elle meurt, et de ses propres mains, et cette scène éclairée au début par sa chaste et fière apparition n'offrira plus au dénouement qu'une place publique profanée par des cadavres, et au-dessus d'eux, avec son cortège de plaintives acclamations, la Mort impassible et triomphante.

Et nous plaignons Antigone, et nous nous indignons contre l'auteur de sa mort.

Ainsi s'indignait, et très-sincèrement, Lucrèce, contre les ministres de la religion cruelle qui immolaient à l'autel l'innocente Iphigénie. Ce qu'il pleurait alors, ce que la fille du puissant Agamennon regrettait elle-même, c'était la brusque disparition de la vie, l'arrêt soudain du souffle intérieur qui animait ces membres gracieux, le silence fermant ces lèvres au parler harmonieux, l'ombre voilant ces yeux si heureux de voir la lumière du jour, en un mot la prise de possession d'un être charmant par la main brutale du néant.

Et ces regrets si naturels s'expliquent de la part des païens dont les croyances projetaient sur l'autre vie des lueurs si incertaines. Pour eux, la vie, c'était l'épanouisse-

ment de la nature sensible et matérielle dont la forme hnmaine réalisait la plus parfaite expression.—Ils la divinisaient cette nature dans leurs fictions enchanteresses. Leur imagination excellait à donner un corps aux forces multiples par où se manifeste l'âme qui meut l'univers. Et à vrai dire, il était d'un singulier attrait pour l'humanité de se retrouver toujours elle-même, sous des traits sensibles et cependant idéalement beaux, dans la nature qui l'entourait. Or, de nos jours, il existe un courant poétique et ce n'est pas celui qui roule dans ses flots le moins de talent, qui nous porte encore vers cette ancienne métaphysique. Plus que jamais la glorification de la nature est à la mode. Seulement nos poètes ne prennent plus pour la chanter la harpe de David. Le souffle qui les inspire a passé par les montagnes de la Grèce. Leur séjour préféré est encore le vallon où se réunissaient les Muses et ils accordent leur lyre au rythme Ionien. Qu'elle est belle, qu'elle est séduisante , mais qu'elle est païenne, cette invocation d'un de nos poètes modernes qui me tombait naguères sous les yeux !

Nymphes ! race du fleuve éternel qui déroule
Autour de l'univers son murmure et sa houle !
Vierges aux corps subtils, fluant sous les roseaux ,
Vous qu'éveille le chant auroral des oiseaux,
Et qui vous reposez au fond des sources fraîches,
Où Midi rayonnant trempe l'or de ses flèches !
Et vous, reines des bois, âmes des chênes verts ,
Et vous, qui sur les monts hantés par les hivers,
De vos célestes pieds plus étincelants qu'elles ,
Frôlez, sans y toucher, les neiges immortelles !
Bruits furtifs, doux échos, soupirs, parfums vivants ,
Vous, que de fleurs en fleurs porte l'aile des vents,
Qui, versant de vos yeux, en perles irisées ,
Aux feuillages berceurs, de limpides rosées
Faites du souffle pur de vos rires légers,
Sonner la double flûte aux lèvres des bergers !

Joie et charme des eaux, des prés et des collines,
Salut ! je vous salue, ô visions divines ! (1)

Qui disait donc que les dieux avaient pris fin ! Ils défilent devant nous plus rayonnants que jamais dans la splendeur de leurs symboles, tout gonflés de la sève panthéiste qui, dans les siècles passés, les fit éclore.

C'est Apollon,

L'éternel voyageur aux flamboyantes traces,

Séléné,

Sur la source qui dort penchant son front charmant,

Artémis,

La tueuse des cerfs et des lions sauvages,

Aphrodite, dont la chevelure

En nappes d'or ruissèle,

Nyx, la nuit,

Qui mène lentement dans le calme des cieux
Ses noirs chevaux liés au char silencieux.

Les Néréides,

Dans leurs grottes de nacre, aux changeantes couleurs.

Adonis et l'Erèbe et Pan. Pan l'inépuisable,

Qui roule marqué d'un implacable sceau
Les siècles de son rêve aussi prompts que ses heures,
Le Pan, le dieu terrible, origine et tombeau.

Ne nous semble-t-il pas que c'est Orphée qui ressuscite, Orphée, le prêtre lointain et mystérieux de la vieille humanité, évoquant la nature, et la mettant en branle au son de la lyre ?

Ce sont là, me direz-vous, des fantaisies poétiques, des imitations de génie, les rêves d'une imagination nourrie de l'ambroisie classique. Je le veux bien. Mais comme notre

(1) Leconte de Lisle, — *Hymnes orphiques* — (*Revue des Deux-Mondes*), n° du 1er décembre 1893.

situation intellectuelle et morale se prête aisément à ce renouveau ! Ainsi rêvaient les grands poètes de la Rome impériale. Croyaient-ils plus sincèrement aux Naïades et aux Faunes que ne le fait notre poète moderne ? Et quand Horace dessinait de son crayon délicat les Grâces décentes dansant sous les rayons de la lune, n'était-il point l'heureux imitateur de l'art grec, qui lui permettait d'embellir et d'animer les froides abstractions de la religion romaine! Dans le fond, ces poètes si gracieux, qui s'entendaient si bien à peupler les montagnes et les forêts, admettaient la mythologie en ce qui concernait les arts, mais ne la recevaient guère dans leur philosophie. Ils pensaient de l'homme ce qu'en pensent les anthropologistes contemporains. Leurs croyances en pareil sujet se rapprochaient des conclusions de ceux-ci. S'ils n'avaient pas vu l'homme des cavernes, ils l'avaient deviné; ils l'avaient même décrit, et si la vogue était encore aux dialogues des morts, nul doute qu'on eût pu, sans invraisemblance, imaginer une conversation entre Lucrèce et un visiteur de notre Exposition universelle, le second félicitant le premier de son exactitude dans la peinture de l'âge quaternaire et le premier louant son interlocuteur d'avoir si bien compris l'usage des habitations lacustres et autres demeures primitives de l'humanité. D'ailleurs au temps même de Lucrèce, l'humanité avait marché. Les cavernes et les tanières dont le poète a fait un si saisissant tableau, avaient disparu et ce corps, dont on a tant reproché au christianisme de faire une guenille, ce corps était l'objet de l'adoration universelle. Ce serait œuvre banale que de refaire ici la peinture de la volupté grecque ou romaine. Sans aller à Rome même représentons-nous nos ancêtres les Gallo-Romains. Entrons dans une de ces demeures bâties sur le penchant de la colline qui domine notre Tourmagne. Il est là le Gaulois, mollement étendu sur ces étoffes de pourpre. Sous ses pieds se déroulent

les mosaïques aux vives couleurs ornement de nos musées et dont l'art moderne égale à peine l'élégance et la finesse. Sa table est chargée des huîtres succulentes qui faisaient oublier à Milon les jouissances de la grande Rome. Ses esclaves s'empressent autour de lui. De sa fenêtre ouverte, il entend monter jusqu'à son oreille le murmure de la source, dont la nymphe vénérée se cache sous le feuillage. Au-dessus des arbres qui la couvrent, il aperçoit le faîte des temples où il ira tout à l'heure vénérer les faces augustes de Faustine et d'Adrien. Plus loin, ce sont les Arènes qui l'attendent et où vont se réunir pour le plaisir de ses passions brutales les gladiateurs en renom. Au-delà, c'est la plaine qui s'étend jusqu'à la mer romaine d'où lui viennent les chefs-d'œuvre qui ornent les rues de la cité et les murs de ses villas. Et il vit là, jouissant de sa paix, passant du théâtre au cirque, et du cirque aux bains où il se parfume, fier de faire partie de la nation conquérante et mettant toute son ambition à se rattacher aux familles patriciennes dont il porte orgueilleusement le nom. Ils sont loin les jours de la liberté et de l'indépendance, les jours des Brenns et des Vercingétorix. Alors on était barbare, on ignorait le charme de la vie. On le savoure maintenant et on s'y laisse aller, sans regrets du passé, sans souci du lendemain, en effeuillant avec hâte les roses d'une heure, symbole odorant de la briéveté de notre vie. Et cependant cette existence de province n'était que de l'austérité en comparaison de la vie opulente du patricien à Rome. Ainsi le constate Tacite : *in parcimonia provinciali*, dit-il en parlant de l'éducation d'Agricola à Marseille. Peut-être même était-ce le regret, l'unique regret de ces provinciaux de ne pas jouir des délices de la grande ville, de cette Rome où affluaient les richesses de l'univers, où s'accumulaient les chefs-d'œuvre de toutes les civilisations, Rome rendez-vous de tous les grands

esprits, sanctuaire de la divinité et de l'idole impériale, Rome la ville des cirques, des courtisanes et des mimes, où tout était calculé pour renouveler d'heure en heure l'enivrement des sens et la victoire de la luxure.

Je ne voudrais pas être sévère pour notre grande capitale. Mais quand on la voit reflétant ses superbes monuments dans les deux bras de son fleuve, quand on parcourt ses larges voies étincelantes de lumières, où sont étalés les tributs que lui paient, à elle aussi, les civilisations du monde entier, quand on constate cet appel incessant, furieux, au luxe et à la volupté, qui s'avive encore des raffinements apportés par les inventions modernes à la joie des yeux, des oreilles et des lèvres, on ne peut s'empêcher de reporter sa pensée vers la cité impériale. Que lui manque-t-il en effet à cette jeune rivale pour égaler les magnificences de la vieille Rome ! N'a-t-elle pas ses monuments, ses portiques, ses parcs, ses jardins ? Quel spectacle lui fait défaut ?

Cirques, hippodromes, féeries, danses des almées aux gestes lascifs, tout ce qui faisait l'amusement et la passion de la plèbe de Rome, lui a été donné. Elle a même vu le spectacle de Paris incendié, comme jadis la Rome de Néron, et cela a servi de thème à de brillantes descriptions dans des romans nouveaux. Il ne déplait pas, non plus à cette foule, comme à celle de Rome, qu'on lui rappelle quelquefois sur la scène les vertus d'un autre âge ; souvenirs flatteurs d'un antique héroïsme, qui brillent comme un éclair dans la nuit de sens moral qui s'épaissit autour d'elle , mais qui ne parviennent pas à secouer sa mollesse, à réveiller en elle le remords réparateur. D'autre part, le théâtre lui représente, sans qu'elle songe à en rougir, les hontes de sa vie présente. Plus que jamais la courtisane, cet élément indispensable de la comédie antique, se produit sur la scène, et ce n'est pas pour y être flétrie. Hier encore elle y entrainait avec elle, sous le

nom de *Grand-Charles*, le *Leno*, l'homme au métier infâme, le personnage le plus décrié de la société romaine. Entre temps ce même public qui se passionne pour Antigone, et qui se suspend aux lèvres du grand-prêtre de Némi, trouve bon qu'on bafoue devant lui tout ce qui porte un caractère religieux et sacré. Comme le Grec, au sortir de la tragédie de Sophocle, il court applaudir les bouffonneries d'Aristophane ridiculisant les dieux, avec cette différence pourtant que si l'on retrouve dans ces parodies le libertinage du poète grec on y rencontre beaucoup plus rarement son esprit. Et enfin, pour que la ressemblance soit plus complète encore entre nos ancêtres païens et nous, ce sera dans la cage aux lions que se mimera la danse nouvelle, ce qui permettra à l'heureux spectateur d'éprouver en même temps que le frisson de la volupté la sensation émouvante, exquise, d'une terreur imaginaire et sans danger pour lui.

Où doit donc aboutir cette apothéose de la sensualité! Où nous conduit cette efflorescence incontestable des mœurs païennes? Tout d'abord au résultat produit il y a deux mille ans dans la société païenne et si bien exposé par le P. Didon dans sa vie de Jésus-Christ, au découragement de la vie. Ce n'est pas seulement l'ennui inexorable dont parle Bossuet, qui tourmente de nos jours un si grand nombre d'âmes. C'est un désenchantement prématuré, un mépris anticipé de l'existence, une saturation de l'aliment quand il est encore sur les lèvres, avant même qu'il y soit porté. Le suicide est fils du paganisme et il se multiplie de nos jours. Même notre temps apporte à cet acte de vertige un caractère tout spécial. Le païen se tuait jadis, parce qu'il jugeait que son rôle était fini, A quoi bon rester sur la terre? Il avait exprimé jusqu'à la dernière goutte le suc de la félicité humaine; la vieillesse arrivait sur lui tremblante et chenue : rapidement il glissait dans l'ombre; d'autres le remplaçaient sur la scène politique; son bras ne pouvait plus porter l'épée; son éloquence

avait jeté sa dernière flamme, ou bien, vaincu du drame social, il n'avait plus qu'à disparaître et il se tuait. Aujourd'hui, ce ne sont plus seulement les grandes catastrophes qui ébranlent l'intelligence et précipitent leurs victimes dans des résolutions désespérées. On se tue, maintenant, pour un caprice contrarié, pour une passion inassouvie, pour réaliser je ne sais quelle chimère idéologique, je ne sais quelle perversité d'imagination. On se tue en plein bonheur, en pleine joie, pour se donner la sensation douloureuse mais assurément nouvelle de l'absorption dans le néant. Ah! Messieurs, comme elle redevient fascinante encore cette puissance mystérieuse de la mort, qui fuyait, il y a deux mille ans, devant le Christ vainqueur! Comme elle se dresse par dessus toutes les visions sensuelles et énivrantes dont se forment nos fêtes pour les ternir de son ombre! A chaque recul de la foi, à chaque négation du dogme, à chaque affirmation de la matière, elle étend son empire et élargit ses frontières. C'est elle qui pose le dernier mot de la philosophie évolutionniste, série indéfinie de disparitions. C'est elle qui donne la conclusion du fatalisme historique et de ses révolutions enfermées dans un cercle immuable de décadences inévitables et périodiques. En elle se résume la science qui fait de l'être humain un organisme que son fonctionnement lui-même use, émiette et pulvérise. C'est elle, enfin, qui répond à toutes les interrogations de l'homme éperdu en face de sa misère, et qui surgit à tous les coins de l'horizon que n'éclaire pas la lumière de la révélation. Aussi bien, comme au temps de l'âge d'or de la littérature païenne, entendons-nous partout retentir le gémissement de cet être si petit, si chétif en face de l'immense nature, de cette proie marquée d'avance par la mort. Nous n'avons rien à envier aux éloquentes apostrophes de Lucrèce, aux indignations du vieux Pline, aux tirades sonores de Senèque

au rire sceptique de Lucien ; et cette note mélancolique, si triste, ces pleurs sur nos éphémères destinées, qui éclataient tout à coup au milieu des chants licencieux de Tibulle, d'Horace et de Properce, nous les retrouvons plus désolants que jamais sur les lèvres de ceux qui chantent, parmi nous, l'ivresse des festins et les joyeuses amours. Pouvons-nous entendre un cri plus amer, plus désespéré que celui que poussait naguère un de nos romanciers dont l'incontestable talent s'était égaré dans les peintures les plus réalistes du vice et du libertinage. Il interrompt un de ses récits les plus gaulois pour se débarrasser enfin de la pensée qui l'obsède : « Il arrive un jour, dit-il, voyez-vous , où derrière tout ce que l'on regarde, c'est la mort qu'on aperçoit. Moi, depuis quinze ans, je la sens qui me travaille comme si je portais une bête rongeuse. Je l'ai sentie peu à peu, mois par mois, heure par heure me dégrader ainsi qu'une maison qui s'écroule... chaque jour m'approche d'elle ; chaque mouvement, chaque souffle hâte son odieuse besogne. Respirer, dormir, boire, manger, travailler, rêver, tout ce que nous faisons c'est mourir ; moi, maintenant, je la vois de si près que j'ai souvent envie d'étendre les bras pour la repousser (1).» Et il ajoute : « Est-ce étrange qu'on puisse rire, s'amuser, être joyeux sous cette éternelle étreinte de la mort. »

Rire, s'amuser, si c'est là le tout de la vie humaine, comme le veut notre néo-paganisme, pourquoi s'étonner qu'il se creuse à nouveau et bien profondément le fossé qui séparait autrefois les deux classes de l'humanité, les jouisseurs et les déshérités ? Pourquoi ce rire serait-il la portion des uns, et ces larmes le lot des autres ! Pourquoi à ceux-ci la voluptueuse vision d'Eros embrasant leurs sens de ses flèches enflammées, et à ceux-là le spectre

(1) Guy de Maupassant.

hideux de la famine et de la souffrance desséchant le sang dans leurs veines ? S'il n'existe pas de dieux équitables pour compenser les mystères du hasard, tout au moins proclamons notre personnalité humaine et sachons revendiquer ses droits au bonheur. On les revendique en effet et hautement. On refuse à l'élite de la société le monopole du rire, des jeux et des fêtes. Des clameurs de haine s'élèvent contre elle. On monte à l'assaut de la légalité dans laquelle elle s'enferme. C'est là sa dernière forteresse. Tout le reste, croyances, dogmes, vérités révélées, indépendance de la conscience, droits imprescriptibles de la famille, sainteté du mariage, amour de la patrie, sentiment de l'honneur, tout cela est battu en brèche, miné sourdement, désagrégé par les infiltrations d'un luxe effréné, du mépris de la vie humaine qui monte et envahit le cerveau, de l'envie brutale de jouir, et pendant que ces signes de décomposition sociale s'accusent aux sinistres lueurs d'attentats inconnus jusqu'ici, pendant que la main invisible écrit sur les murs du palais en traits de feu, la condamnation qui s'approche, rien ne change dans l'ordre du festin et aux folles clameurs que pousse au-dehors la tourbe des assiégeants répondent du dedans l'hymne à la nature et les sons de la double flûte aux lèvres des bergers.

On se récriera sans doute contre le sombre de ce tableau, on m'accusera de ne voir les choses que par leur pire côté, d'être injuste envers mon temps, de méconnaître les grandeurs de notre siècle, d'être un ennemi de l'art, de la science et de ses progrès. A me bien examiner je ne crois pas qu'il en soit ainsi. J'estime que l'électricité projette une lumière fort agréable pendant la nuit : qu'il fait bon voyager en chemin de fer, que le télégraphe est une invention supérieure et que le téléphone rend facile et charmant le dialogue entre amis éloignés les uns des autres.

De toutes ces inventions j'en rends grâce à mon siècle et je n'hésite pas à en profiter. Mais c'est précisément parce que je l'aime ce temps, que je crains davantage pour lui l'invasion du paganisme. A la Renaissance, le paganisme fut un engouement, un délire. Quand les fugitifs de la Grèce apparurent sur leur esquif portant, comme Enée, les dieux de leur patrie, on leur souhaita la bienvenue avec des transports d'allégresse. C'était comme hier encore l'escadre russe accueillie sur les côtes de la Provence. Au XVIIe siecle le paganisme fut un somptueux *décor* : sous ce décor battait l'âme chrétienne et il était facile de la reconnaître à son accent. Au XIXe, c'est l'âme païenne qui reparaît, éprise du culte de la forme, dédaigneuse du dogme, sceptique et superstitieuse, épeurée de la mort, et cependant avide du néant, enfiévrée à la poursuite des jouissances matérielles et basses, enfermant ses destinées d'animal évolué, sur lesquelles n'a brillé aucune pensée religieuse, dans un appareil perfectionné d'incinération. Ce qui me fait peur c'est que l'accent chrétien devient étranger au public ; c'est qu'il n'éveille plus les mêmes tressaillements. Au XVIIe siècle on applaudissait Pauline s'écriant dans l'enthousiasme de sa foi :

Je vois, je sais, je crois, je suis désabusée !

A la fin du XIXe, Antigone excite l'étonnement par cette simple suggestion : « Peut-être qu'en haut la justice n'est pas la même qu'ici-bas. » Peut-être ! On a donc oublié que l'affirmation est venue! qu'elle est descendue sous les traits de l'Enfant, dont hier encore les carillons de Noël célébraient l'avènement ! à Dieu ne plaise que cet oubli soit complet, qu'elle s'efface de la conscience humaine la loi d'amour que le Christ est venu apporter aux peuples et que le germe de vie qui a fait fleurir les nations chrétiennes disparaisse sous la végétation brillante mais dissolvante du sentiment, des doctrines et des mœurs païennes !

Au siècle de Périclès, le poète invoquait en vers admirables les Nuées qui formaient le chœur de son drame. «Venez, Nuées que j'adore, soit que vous reposiez sur les sommets sacrés de l'Olympe couronné de frimas, ou que vous formiez des chœurs sacrés avec les nymphes dans les jardins de l'Océan votre père, soit que vous puisiez les ondes du Nil dans des urnes d'or, ou que vous habitiez les marais Méotides ou les rochers neigeux du Mimas, écoutez ma prière, acceptez mon offrande. » Et les Nuées de répondre : « Nuées éternelles, paraissons. Elevons-nous des mugissants abîmes de l'Océan notre pére; étendons nos humides voiles sur les sommets chargés de forêts, d'où nous dominerons les collines lointaines, et les moissons que nourrit la terre sacrée, et le murmure des divins fleuves, et les flots retentissants de la mer, que l'astre infatigable illumine de ses étincelants rayons. »

C'est là un bien beau et bien poétique langage. Mais quoi? ces nuées qui accouraient si gracieusement, déversaient sur le Sage de la Grèce l'outrage et le mépris. Combien plus simple et plus éloquente l'invocation aux nuées célestes par lesquelles l'antique Israël appelait la rédemption sur la terre et que l'Eglise nous a rappelée pendant ces quatre semaines: « Cieux, répandez votre rosée et que la terre enfante son sauveur! »

Nous rattacher, Messieurs, en face de ce progrès ou mieux de ce recul des âmes vers le paganisme, à ces pensées si consolantes, en nourrir notre intelligence et notre cœur, communier avec le dogme chrétien, en fortifier nos espérances, écouter en face de la mort le mot sublime de saint Paul : « ô mes frères, je ne veux pas que vous vous attristiez, vos morts ne sont qu'endormis! » chercher dans la poussière du tombeau la semence de la résurrection, combler par la pratique de la charité la distance qui peut nous séparer les uns des autres, enfin dans

le beau, contempler la sagesse, la puissance, la bonté du Créateur, au-delà du charme périssable de la créature, voilà la leçon que l'Evangile nous fait entendre depuis Bethléem. Si ce n'eût été que la parole d'un sage, peut-être, Messieurs, aurait-elle été perdue pour nous. Mais elle est la parole d'un Dieu, et c'est ce qui, au milieu des angoisses présentes, raffermit notre confiance en l'avenir. Car si nous nous penchons sur l'âme de cette société aux dehors si étrangement païens, nous entendrons encore le battement de la vie chrétienne; par elle la charité s'affirme en face de l'égoïsme, la mortification en face de la sensualité, l'humilité en face de l'orgueil, le sens chrétien encore en face du sens païen. On ne revient point sur ses pas quand on a de telles avances et c'est ce qui nous permet de croire à une nouvelle défaite du paganisme.

Ses statues crouleront encore, ses couronnes se faneront, son rire licencieux prendra fin, et c'est nous, les chrétiens, qui recueillerons sa lyre, pour chanter comme autrefois Virgile, le plus chrétien de ses poètes — « ô Christ! ô Enfant! les fleurs vont éclore autour de ton berceau, le serpent va mourir, plus d'herbe envenimée qui trompe la main : rien que le parfum de la vie chrétienne! » C'est sur ce souhait, Messieurs, que je veux finir et saluer avec vous l'année qui va commencer. N'est-il pas juste que j'adoucisse au moins par cette lointaine clarté la tristesse de nos précédentes paroles. Il n'est pas permis aux chrétiens de désespérer et en vous faisant entrevoir cette aurore, c'est encore le paganisme que je combats.

C. FERRY

L'ENTRÉE DE FRANÇOIS IER A NIMES

(1533)

suite et fin

L'après-midi du vendredi vingt-neuf août, on procède, en présence du Juge-Mage, à la vente aux enchères des munitions non utilisées. L'adjudication a lieu, de deux heures à quatre heures, devant *la calade de la grande église* (place de la cathédrale); l'avoine (cent quinze salmées environ), offerte à cinquante sols la salmée, est adjugée à cinquante-huit sols ; le bois trouve preneur à seize deniers le quintal ; on abandonne la paille aux pauvres, les ramilles à l'hôpital. Avant la clôture du procès-verbal le crieur prévient le public : 1° que les stocks d'avoine, de foin, de vin, de farine, de lard, existant aux entrepôts créés par le diocèse, de Lunel à Beaucaire, seront vendus sur place très prochainement ; 2° que l'arrêté portant défense de stationner aux abords de l'évêché, ayant été pris uniquement pour faciliter la circulation pendant le séjour du Roi à Nimes, est rapporté, et que les revendeuses pourront installer leurs corbeilles de fruits et de fromages comme jadis.

Après l'adjudication, les diocésains se réunissent : ceux du dehors, ici depuis une semaine, ont hâte de partir ; le moment est venu, disent-ils, de préparer les vendanges. On confie aux consuls d'Alais, d'Anduze et de Nimes la vérification des autres comptes ; ils s'adjoindront au besoin des hommes de l'art pour les difficultés de détail ; la prochaine réunion plénière est fixée à la St-Michel.

Et les fameuses arènes ! Pantaléon qui a reçu vingt-neuf marcs d'argent, en demande encore vingt. Les députés ne comprennent pas grand chose aux plans qu'il étale à leurs yeux ; (tous ces calculs de cintres, d'arcs, de gradins,

sont trop techniques) ; mais désireux de s'en aller ils déclarent s'en rapporter à leurs collègues chargés d'apurer les comptes. Bellon surtout ne tient pas en place ; il vient de décacheter un pli du capitaine de Beaucaire qui attend le Roi, à Beaucaire, dans trois jours. (1)

En quittant Nimes, le Roi était allé à Besouce par Manduel. Très probablement de Besouce il avait fait une excursion au Pont du Gard, avant de se diriger sur Beaucaire.

La délégation de l'Assiette siégea presque chaque jour pendant tout le mois de septembre ; le juge-mage venait assez souvent prendre part à ses travaux. On s'occupa d'abord des réclamations formulées par ceux qui avaient prêté des objets qu'on n'avait plus retrouvés. Avaient-ils été volés, ou égarés ? toujours est-il qu'on eut beau lancer des monitoires, on ne découvrit rien. (2) Notre résumé ne peut entrer dans tous les details, mais quiconque voudra se livrer lui-même au dépouillement de tous ces comptes sera récompensé largement de sa peine. Le verdict de la delégation est mentionné au verso de chaque facture. J'en cite quelques-uns pour exemples :

Etienne Guot, réclame nonante une livres pour la réparation du chemin des Roques : *Recurrat ad consules* (qu'il s'adresse à la Ville de Nimes, et non au diocèse.)

(1) Ceci est très important pour bien marquer l'itinéraire suivi par le Roi. François 1er passe la journée du 30 août à Besouce , le 2 ou le 3 septembre il sera à Beaucaire ; le 5, à Avignon. Ajoutons aussi que Ménard a eu tort de dire que la Reine Éléonore passa à Nimes en *juillet* ; Eléonore en quittant Lyon longea le Rhône jusqu'au Pont Saint-Esprit ; et à cause des bruits de peste, elle traversa le diocèse de Nimes, mais sans passer par Nimes ; elle coucha à Bernis chez Jacques de Sarrat, seigneur dudit lieu, et alla par Lunel rejoindre son mari à Toulouse. La Reine n'est venue à Nimes qu'en août avec son mari. Voir conforme la lettre que le Roi étant au Puy le 18 juillet envoie à sa femme qu'il présume devoir se trouver à Montpellier quand le porteur y arrivera.

(2) Guillaume Guiraud, drapier, avait prêté pour tapisser les rues une pièce de drap, de cinq cannes environ, valant six livres et demie. — Aurias Barnier pour une pièce de drap pers turc, mesurant sept cannes, réclame sept livres. Avant de viser le bon à payer, on leur déféra le serment.

Pierre Leblanc, juge ordinaire, et Jérôme Raffin, barbier, « qui avaient fait couper certains couverts de leurs maisons estant au passage et entrée du roy pour mettre certaine ystoire qu'ils avaient faite au devant de leurs maisons » demandent une indemnité : *fiat extimatio cum probis per dominum de Malmonte et hoc facto providebitur*, (l'estimation de l'indemnité à eux due sera faite sous la direction de M. de Malmont, et après, on statuera.)

Les hoirs de feu Pierre Pascal dit le Bourdon réclament un secours alimentaire. — On leur alloue huit livres « *pro modo elesimone* ».

Antoine Guiraut, dit le Martingaux, fustier, demande qu'on lui règle le coût du *charriot triomphant* : approuvé; à payer sept livres.

La Commission se montra particulièrement sévère envers les hôteliers (1). Ces gens-là avaient réalisé, pendant les fêtes, de gros bénéfices, surtout le 25 août, jour de grandes réjouissances depuis des siècles, et malgré ce, ils se plaignaient ; ils avaient eu des archers qui étaient partis en ne payant les vivres pris par eux qu'au taux officiel, bien au-dessous du cours réel ; mais, douleur plus profonde, ils avaient été les premières victimes de cette nuée de larrons et de pillards qui fondit sur la ville et la région, à l'approche du Roi (2). Tous les aubergistes, responsables des objets déposés chez eux, prétendaient avoir

(1) Logis de *St-Jacques-hors-les-Murs*, tenu par François Vernet, qui a fourni beaucoup de foin, à sept sous le quintal ; logis de la *Pomme*, où descendirent les fourriers du Roi, lorsqu'ils vinrent marquer les logements, la veille de l'entrée du Roi, tenu par Imbert Delpuech, successeur de Denis Pomier ; logis *des Étuves*, tenu par Jean Clauzel ; logis de *la Madeleine*, tenu par Antoine Petit ; logis du *Cheval blanc*, où l'on avait remisé les quatre chevaux offerts aux enfants du Roi, tenu par Girard Chabot ; logis du *Cerf Volant*, du *Sauvage*, du *Levrier*, de la *Truie qui file*, de l'*Écu de France*, du *Griffon*, du *Paon*, du *Gal rouge*, du *Chapeau rouge*, de la *Rose*, de la *Colombe*, de la *Tortue*, des *Trois Rois*, de la *Coquille*, etc., etc...

(2) « Rien ne demeure dans les vignes, dans les fruitiers. » (Délibération du 23 août 1533).

« Le diocèse est plein de larrons, brigands et mauvais garçons, qui ne « font tous les jours que piller et meurtrir. »

subi des pertes énormes! Heureux et rares ceux qui reçurent une indemnité. Bernardine Valette, veuve Pierre Besserie, avait de belles prunes ; les enfants du Roi les virent et en voulurent; quand la Reine et les enfants étaient à Besouce, on leur en envoya un panier ; le tout coûtait 10 sous ; le diocèse ne voulut pas payer, parce que la commande n'avait pas été régulièrement faite.

IV

Le 30 septembre, les députés furent exacts au rendez-vous ; il leur semblait impossible que les Arènes ne fussent pas terminées; aussi, l'un d'eux, au début de la séance, demanda s'il ne convenait pas de mettre en tête de l'ordre du jour la nomination d'un comité chargé de rédiger sans retard le cahier de tout ce qu'il fallait essayer d'obtenir du Roi en allant lui apporter un chef-d'œuvre de 50 marcs d'argent (1).

Le juge-mage fit observer qu'il allait envoyer un valet de ville chez Pantaléon, savoir si les Arènes étaient prêtes, si l'étui commandé à Montpellier était terminé. D'autres députés entouraient Bellon, afin d'avoir des détails sur le séjour du roi à Beaucaire. Laurent Bellon avait mieux à faire qu'à leur répondre ; il tenait à déposer une demande de secours, au nom des habitants de Fourques : « ils ont souffert grande dépense, dommages et intérêts « au passage du Roi. »

Les députés n'entendaient pas de cette oreille : « Quand le Roi et la Reine, avec leur compagnie, « marchaient par le pays, ils payaient à tout le moins au « taux, et par ainsi ont payé la dépense aux habitants, et « ne doivent plus rien avoir du diocèse, ni eux, ni les au- « tres, pour semblables requêtes. » *Ni eux, ni les autres* ; avis à M. le Viguier Pierre Robert, qui réclamait une in-

(1) « Et notamment demander au Roi un édit contre la mendicité, contre les pauvres qui ne sont pas valétudinaires. »

demnité pour les habitants de Besouce (1), « qui ont beau-« coup souffert au passage du Roi et de la Reine. » Avis aux gens de Gallargues, de Milhaud, de Manduel, de Bernis. Tous les députés avaient quelque pétition de ce genre à présenter à l'Assemblée ; mais Pantaléon arrivait à propos. Le juge-mage lui demande s'il a terminé ; l'orfèvre s'excuse, il a envoyé quérir des ouvriers, il fera toute diligence, mais il faut patienter encore quelques semaines. Le juge-mage le blâme de sa négligence, une amende de 25 marcs lui sera infligée, si l'on s'aperçoit que les reproches ne le corrigent pas. Est-il permis de ne pas tenir les engagements qu'on a pris? Les députés approuvent. Jean d'Airebandouze est bien aise de leur attitude: Oui, on doit être sérieux en affaires, et il est honteux qu'on n'ait pas encore payé les rôles dressés en juillet ! Cette situation va cesser, il les prévient, car il va user des moyens les plus rigoureux contre MM. les députés responsables, d'après le traité, du recouvrement des cinq mille livres. La contrainte par corps leur apprendra à mieux se comporter. Le traité stipule que les 5.000 livres lui seront remboursées moitié le 1er septembre, et moitié le 1er décembre; il faut lui faire les *deniers bons*.

Cette simple menace a donné le frisson à tous les députés. Chacun est décidé d'en finir, de savoir exactement quelle est la situation. Le trésorier de la commission passera la nuit ; mais enfin, il pourra le lendemain, (mercredi 1 octobre) déposer le compte général.

C'est un cahier de trente-deux pages, récapitulant toutes les dépenses, duquel il appert que le trésorier a employé et distribué 5.182 l. 16 s. 8 d., mais que beaucoup de comptes sont encore dûs.

(1) On accorda aux habitants de Besouce quarante livres, « pour les rembourser des pertes qu'ils avaient faites, à cause qu'ils sont au grand chemin, et ont logé toutes les charrettes du Roi, de la Reine, et aussi ont logé le Roi, la Reine, le Grand-Maître de France, le Légat. » — Accordé aux habitants de Bernis 5 l. 6 sous, pour...... « quand la Reine et

Le premier consul de Nimes approuve ; voici sa note qu'il n'a pas encore présentée ; à mesure qu'il en donne lecture, les députés de Sommières, d'Alais et d'Anduze protestent ; elle renferme d'après eux un certain nombre d'articles à biffer, ces dépenses ayant été faites sans l'autorisation de la commission.

Le Juge-mage donne acte. Le consul d'Alais à son tour lit son compte ; avec les vingt livres qu'il a reçues, il a payé ceci, cela. Ce n'est pas assez clair, crient les Nimois. Le Juge-mage dit une seconde fois : « on examinera. »

Le tiers consul de Nimes est dans le commerce, il sait comment on doit présenter un compte par doit et avoir. Chaque recette, chaque dépense est datée: Reçu vingt livres pour faire charrier la pierre pour le pied de la colonne de la Salamandre, dépensé 22 l. 16 s. 7 d. ; reliquat dû par le Diocèse: 2 l. 16 s. 7 d., etc., etc.

Rien de plus énervant que les séances de ce genre ! On trouve extraordinaire que la commission qui a fonctionné pendant tout le mois de septembre n'ait pas pu présenter un décompte définitif ! Et les commissaires de faire observer que la faute en incombe aux créanciers. S'il en est ainsi, il n'y a qu'à les mettre en demeure d'apporter leurs notes.

On publie le jour même 1° que tout créancier du diocèse, à l'occasion de la réception du Roi, devra produire immédiatement son compte, à peine de forclusion ; 2° que ceux qui ont eu draps, toiles, cordes grosses ou petites, pelles, trinques, piques (ayssades, doblisses), verges en saule, clavels (clous), banastons (corbeilles). tarreyrols (cornues), cercles (tonneaux), hallebardes, arquebuses

tout son train logea et dormit à Bernis, et aussi le Dauphin et les enfants logèrent audit Bernis, chez Jacques de Sarrat, sieur de Bernis. » — Accordé aux habitants d'Uchaud, qui ont logé le Roi et la Reine, 40 livres. — Accordé aux habitants de Gallargues, 12 livres ; — aux habitants de Milhaud, 20 livres ; — aux habitants de Manduel, 25 livres ; — aux habitants de Marguerittes, 12 livres.

et autres harnois les rendront aujourd'hui même sous peine d'être punis comme larrons.

De ces deux mesures la seconde est très-naturelle ; le dépositaire sommé par le déposant de restituer l'objet du dépôt commet un abus de confiance s'il n'obéit pas de suite ? Mais que penser de la première ? Appliquer la déchéance, c'est-à-dire la perte de leur droit, à des créanciers négligents, est une chose très-grave. Nos administrations publiques usent de cette faculté, c'est vrai; la loi de 1831 les y oblige, mais l'ancien régime n'avait pas en matière de comptabilité nos idées, à tort, car la Royauté par l'abus des arriérés a été acculée à la banqueroute. La mesure n'était donc pas très-valable en droit strict ; son opportunité ne peut se contester.

Le 1er octobre, on ne connaissait que 5,182 l. de dépenses ; le 4 il y avait déjà vérifiées 5.852 livres, et les retardataires priaient humblement la Commission de leur accorder quelques jours de plus pour des motifs divers (1).

Le dimanche matin, 5 octobre, Leblanc prononça un long discours sur la situation agricole et économique :

A chaque marché, les cours des céréales montaient ; on côtait déjà le blé à un si haut prix qu'il était impossible aux petits cultivateurs d'en acheter une demi-charge, et cela au moment des semences ; il invitait donc le Juge-Mage à contraindre ceux qui en avaient plus qu'il ne leur en fallait, à le mettre en vente suivant les ordonnances royales, et à un taux fixé par les officiers de la sénéchaussée; à huit florins la salmée de blé touzelle, à sept florins le seigle, c'était assez (2).

Il parla ensuite de la nécessité de réviser le tarif des

(1) Un seul ne sait que dire pour excuser son retard ; il lui est dû vingt-quatre charrettes de foin, de 15 quintaux en moyenne.

(2) Les consuls d'Alais et de Sommières l'interrompirent ; ils étaient opposés à la taxe officielle des céréales : « il faut attendre, disaient-ils, les prochains Etats.

logis, après en avoir communiqué avec les diocésains ; il se plaignit de la multiplicité des délits d'usure, de l'obligation de les réprimer plus sévèrement.

« Et parce que aucuns particuliers et ne sait à quelle « occasion ont fait plainte au Roy qu'en cette sénéchaus- « sée y a grand nombre d'usuriers qui viennent à dé- « truire tout le pauvre peuple, il a requis M. le Juge- « Mage s'en enquérir avec les consuls et diocésains et « s'il y en a de procéder à leur punition et pour obvier « que autres commissaires extraordinaires ne soient dé- « putés à ce faire. »

« Le Juge-Mage s'est offert très-volontiers en commu- « niquer avec les autres officiers du Roy, consuls et dio- « césains pour, après ce fait, y être pourvu comme de « raison. »

Leblanc reprit la parole ; il espérait que ces bonnes paroles se traduiraient vite en actes ; que la Justice n'épargnerait aucun coupable, le public est inquiet; « ce matin, « dit-il, aux Augustins, on m'a affirmé que près des Vans « il y avait une bande composée d'une quinzaine de bri- « gands qui ont coupé la gorge à deux hommes et je re- « quiers y être pourvu en présence de l'avocat du Roi. »

Tristan de Brueys ajouta que des nouvelles du même genre arrivaient du Vigan, de Sumène, de toutes les Cévennes, et qu'il requiérait le Juge-Mage d'agir.

Pourquoi mettait-il en cause le Juge-Mage ? à quoi donc servait le Juge Criminel ? Et pourquoi l'avocat du Roi attendait-il, pour agir, les réquisitions du Juge-Mage ? questions, je l'avoue, auxquelles je voudrais bien répondre de suite, si l'exposé de l'organisation judiciatre de 1533 ne devait pas me retenir trop longtemps loin de mon sujet.

Le discours de Leblanc, les répliques, le vote survenu, c'est ce que nous appelons aujourd'hui une interpellation; le lendemain on revint à l'objet principal de la session.

Les consuls de Nimes et d'Alais avaient donné leur comptes ; c'était au tour du consul d'Aimargues, Etienne Cazalis ; personne ne s'attendait à une séance orageuse. En effet, c'est dans le plus grand silence que Cazalis commença à lire son compte ; il a reçu deux cents livres pour acheter des avoines, mais comme la majeure partie n'a pas été réquisitionnée par les troupes qui accompagnaient le Roi, il les a revendues de gré à gré, à prix coûtant. Vente, de gré a gré, sans enchères ! quel abus de confiance ! Le Juge-Mage se demande s'il a bien entendu. « Vous avouez avoir rétrocédé l'avoine que vous « aviez achetée pour le compte du diocèse ? Oui. — A « qui ? A Jean Boni, trente-cinq setiers, à l'archiprêtre, « cinquante setiers, en un mot chaque fois que j'ai trou- « vé preneur à prix de revient, j'ai cru devoir livrer. — « Vous avez oublié que vous ne deviez vendre les excé- « dants qu'à la chandelle, *vous n'avez pas été un bon mé- « nager*. Du reste votre conduite parait étrange. Ainsi « pourquoi avoir acheté de l'avoine ailleurs qu'à Aimar- « gues ? — Parce qu'à Aimargues il n'y en avait point et « que vous nous aviez invités à nous en procurer là où « nous en trouverions. — Sortez, lui dit le Juge-Mage, « l'assiette va délibérer sur vos agissements.» — Cazalis sortit ; les diocésains furent d'avis d'infliger un blâme à ce coupable, qui, rappelé par les valets de ville, entendit prononcer la sentence suivante :

Vu les opinions des diocésains, attendu que Cazalis reconnait avoir acheté le quatre août des avoines en sa qualité de député de l'assiette, attendu qu'il a confessé présentement qu'il n'avait point revendu ces avoines d'après les règlements, déclarons Cazalis reliquataire de la somme de 148 l. 18 s. 10 s.... octroyons lettres compulsoires pour contraindre ceux qui ont pris ces avoines....

Cazalis s'emporta et attaqua surtout les consuls de Nimes, les trouvant bien sévères pour lui, alors qu'eux avaient osé réclamer au Diocèse des comptes qui de toute

évidence ne concernaient que la ville de Nimes, les frais de balayage des rues par exemple.

Les consuls de Nimes nièrent le fait. Cazalis reprit de plus belle.« Vous osez nier que vous ayez fait figurer dans vos comptes cette dépense. Vous avez eu honte depuis ; tant mieux, je vous félicite d'être devenus plus raisonnables ; ne vous arrêtez pas en si bon chemin ; j'ai cité la note des balayeurs, mais j'en citerai d'autres, s'il le faut.»

A la porte, crient les Nimois, à la porte le calomniateur. Des interruptions partent de divers bancs ; le sens de quelques-unes nous échappe (1). On allait en venir aux mains. Le Juge-Mage prie Cazalis de se taire. Leblanc essaie une diversion ; on lui avait alloué trente livres pour ses peines et soins ; il déclare se contenter du tiers. On applaudit ce généreux citoyen ; quelqu'un dit de comparer cette conduite avec celle de Cazalis. *Aux arrêts Cazalis*, crient quelques exaltés. Le Juge-Mage a la faiblesse de ne pas résister à cette pression. L'inculpé veut prendre la parole, il affirme que ce sont des collègues, ici présents, qui lui ont conseillé de se débarasser de l'avoine, comme il a fait. Le Juge-Mage somme les députés qui ont osé donner pareil avis de lever la main. Personne ne bouge. Cazalis mentait-il ? je ne le crois pas ; qui ignore combien de lâcheté se rencontre parfois dans le cœur humain ! La scène du jardin de Gethsémani se répète tous les jours. Le Juge-Mage commande à Cazalis les arrêts ; celui-ci ne veut pas plier,« je suis assez solvable, dit-il, pour ne pas être mis aux arrêts ; je n'ai qu'à aller à mon logis, et je vous apporterai vos 148 livres,et même davantage s'il le faut, sauf à régler ensuite cette affaire devant qui de droit. »

(1) Ainsi on lui reproche de réclamer 33 journées à 20 sous, outre 15 sous pour l'homme qu'il menait avec lui. Evidemment Cazalis aurait dû ajouter quelque chose au prix brut des avoines. Mais au fond il avait agi honnêtement. Qui sait ce qu'aurait produit une vente aux enchères ? peut-être moins qu'une vente amiable. En tout cas le différend entre Cazalis et le Diocèse n'était pas encore terminé en 1538.

En sortant, il se rencontre avec Jean d'Airebaudouze. Ce dernier, on s'en souvient, était venu, le trente septembre, inviter les diocésains à s'occuper du recouvrement des rôles dressés en vertu de la délibération de l'assiette du 27 juillet ; outre les 5.000 livres qu'il avait avancées à cette date, il était à découvert de plus de 1.600 livres ; cette situation l'ennuyait, il venait donc requérir du Juge-Mage un ordre d'arrêt contre tous les membres de l'assiette, solidaires d'après son traité. C'était le châtiment qui commençait ; ces députés sans pitié pour leur collègue d'Aimargues durent avoir quelques remords ; les ruraux surtout comprirent la faute qu'ils avaient commise en ne se solidarisant pas avec un collègue qui avait eu le courage de dire tout haut aux Nimois ce qu'ils pensaient tous, et la scission se produisit de la façon la plus imprévue.

Quelqu'un demanda quels étaient ceux qui iraient présenter les Arénes au Roi. Les consuls de Nimes répondirent tous les quatre à la fois que c'était bien simple, qu'il suffisait de charger de cette mission le Juge-Mage et le contrôleur du domaine. Les autres diocésains observèrent avec modération qu'ils voulaient en communiquer ensemble préalablement, et pour ce, passer dans une pièce à côté. Le premier consul de Nimes proteste et dit qu'il veut assister à leur colloque ; les diocésains forains s'y refusent formellement. Le Juge-Mage, au grand étonnement des Nimois, qui en le désignant avaient cru trouver en lui un instrument complaisant, *appointe que les diocésains communiqueront ensemble sans les consuls de Nimes* ; ces derniers protestent ; le Juge-Mage leur rappelle que lui seul a le droit de présider et de conduire les débats.

Au bout d'un quart d'heure, les diocésains forains ont fini de délibérer ; Gabriel Michaélis, nommé par eux rapporteur, revient et déclare en leur nom que la députation

au Roi se composera du juge-mage , du contrôleur, du premier consul de Nimes et de deux députés ruraux, l'un des hautes vigueries , l'autre des basses vigueries. Les consuls de Nimes ne sont pas contents ; l'un d'eux ose même revenir sur une chose déjà jugée, sinon par l'assiette, au moins par son président, à savoir que le diocèse devrait payer les 100 livres qu'on a dépensées pour l'élargissement du chemin des Roques. Le juge-mage invite l'orateur à ne pas insister ; la question est tranchée ; si son verdict ne satisfait pas la ville de Nimes, elle pourra en appeler. — Nous en appelons , dit l'un des consuls ; eh bien , dit le juge-mage, nous nous occuperons de cet appel lorsque vous l'aurez signifié *in forma*.

La tournure aigre qu'ont pris les débats impose au juge-mage un devoir ; voilà déjà huit jours que cette session extraordinaire dure, c'est suffisant. MM. les diocésains seront convoqués , dit-il , dans le courant du mois prochain. Dans l'intervalle, on verra de mieux déterminer quelles sont les dépenses qui incombent à la ville de Nimes , et notamment la note du viguier ; l'affaire d'Aimargues sera peut-être aussi complètement élucidée , et enfin on tâchera de trouver un moyen d'entente avec le receveur du diocèse, qui voudra bien patienter encore quelques jours.

Ces propositions sont adoptées ; il ne reste pour aujourd'hui qu'à arrêter provisoirement l'état de situation des avances à ce jour du receveur du diocèse, en y comprenant celles qu'il fera aujourd'hui même en réglant les frais de déplacement et de séjour dus à MM. les Députés.

Les diocésains forains, au sortir de la séance , remercient le juge-mage de sa fermeté envers les Nimois ; ils ont sur le cœur l'affront fait à leurs collègues d'Alais et de Beaucaire, le jour de l'arrivée du Roi ; il avait été parfaitement convenu que le pali (le dais) serait porté par qua-

tre consuls de Nimes, un consul de Beaucaire et un consul d'Alais, ce qui n'a pas empêché que « ces derniers , lorsqu'ils se voulurent mettre en l'ordre pour le porter, en furent sortis.» Dans toute cette affaire, depuis trois mois, les Nimois ont requis les forains pour la peine, mais ils voulaient pour eux seuls tout l'honneur (1).

Le juge-mage n'a pas à entrer dans leurs démêlés; les forains peuvent être sûrs que sur son siège de président, il saura montrer l'impartialité, qui est la première qualité d'un vrai représentant du Roi.

Les consuls de Nimes se gardèrent bien de donner suite à leur menace d'appel ; pendant que le Roi était ici , l'avocat Jean Fabre, dont nous avons eu déjà l'occasion de parler, avait adressé une pétition, dans laquelle, au nom d'un certain groupe de contribuables, il dénonçait comme très irréguliers les comptes municipaux : « Tous les ans, « en cotisant la taille, écrivait-il au Roi et au chancelier, « les consuls font le livre (le rôle) gras de 4 à 500 livres, « qu'ils se départent entre eux.» Jean Fabre ne s'en était pas tenu là ; profitant du mécontentement de la population, à l'occasion de la hausse constante du blé, il recueillait à droite et à gauche de nouvelles adhésions à sa dénonciation (2).

(1) A. D., 630, f° 207, recto.

(2) Les termes de la requête ne nous sont pas parvenus, mais en bien des points Fabre avait raison, et plusieurs délibérations consulaires postérieures en font foi.

Samedi 14 février 1533 (1534). « L'Avocat du Roi a requis que, doré-« navant il ne se baille à faire aucune réparation pour la ville que préa-« lablement ne soit baillé au rabais et prix fait et aussi que les Consuls « ne nomment pas les ouvriers de la ville sans leur conseil, et que les « ouvriers soient faits et nommés par le conseil de ville pour éviter tou-« te fraude. Les Consuls ont dit avoir privilège de pouvoir élire deux « ouvriers pour donner ordre aux réparations des murailles et des che-« mins de la ville et faire les décharges à ceux qui ont travaillé. »

Autre séance du 15 janvier 1535 (1536) : on allait vérifier les comptes du grenier à sel, du souquet. L'Avocat du Roi, *en son nom et au nom du Procureur du Roi* revendique le droit d'impugner les comptes, *car c'est ainsi que le Roi le veut.*

Le juge ordinaire dit au contraire que c'est à lui ou au viguier qu'ap-

Les consuls de Nimes surveillent cette campagne.

Dans les séances du conseil municipal de septembre et d'octobre, on s'occupe de ces agissements. « M[e] Fabre « s'en va aux habitants de la ville, les suborne et leur « donne faux entendu et, qui pis est, leur tire de l'argent, « commettant séduction au dit peuple. »

En réalité, Fabre essayait de réunir, par la voie de la souscription, les fonds pour entamer un procès en règle contre la ville, ou mieux contre ses administrateurs passés et présents. Une partie du Conseil était d'avis de ne pas attendre l'attaque, d'assigner Fabre desuite : « Le li- « vre de la taille ne peut se faire juste, il faut qu'il soit « ou trop gras ou trop court, mais cela n'empêche pas que « les écritures arrêtant la comptabilité annuelle soient « sincères, car on tient compte de cela, lorsqu'on liquide « définitivement les recettes et les dépenses de l'année. « Fabre est donc un diffamateur. »

Quelques conseillers regrettaient que la question eut été soulevée. « Etes-vous bien sûrs, disait Jacques Al- « benas à ses collègues, que Fabre ait fait une telle re-

partient comme *ordinaires* d'ouïr et de clore les comptes et non point au Sénéchal.

Les Consuls déclarent être prêts à rendre leurs comptes par devant les officiers de Roi, soit ordinaires, soit du Sénéchal, pourvu que ce soit *dans la Mairie*, comme de tout temps. L'Avocat du Roi réplique : « La Ville perçoit ces taxes par concession royale. Le Sénéchal doit donc savoir comment on les administre. Que si les ordinaires veulent y assister, ils peuvent le faire, mais le Sénéchal est sus-intendant, et lui seul a la vérification définitive des comptes. »

Le juge ordinaire : « *Les ordinaires* ne sont point de pire condition que les autres officiers de la Sénéchaussée ; si l'Avocat du Roi veut y être, il le peut comme le Procureur du Roi, mais c'est aux *ordinaires* à ouïr les comptes. »

L'Avocat du Roi : Lorsque le Sénéchal (ou son lieutenant) y est, les comptes doivent se rendre par devant lui et non point devant les *ordinaires*. Si le juge veut y assister, il ne peut en tout cas conclure. On demande aux Consuls leur avis à titre officieux.

Les Consuls : *Prima cognitio est ordinaria*, mais si les comptes dénotent des abus, la vérification alors en sera remise au Sénéchal.

Le Lieutenant Albenas : L'Avocat du Roi a raison ; la vérification des comptes ne regarde pas les juges ordinaires ; l'Avocat du Roi va les prendre et aura trois jours pour les vérifier à son aise.

« quête ? en avez-vous une copie authentique ? Non. D'au-
« tre part, il est indéniable qu'il y a beaucoup d'anciens
« administrateurs des deniers municipaux qui n'ont ja-
« mais remis leurs comptes, ceux du grenier à sel, ceux
« du souquet par exemple. Me Fabre raconte à ses sous-
« cripteurs que depuis cinquante ans on vole le peuple ;
« laissons le s'empêtrer dans ce rôle de délateur ; devant
« les juges, il aura besoin d'articuler des faits précis,
« individuels ; alors nous demanderons tous l'enquête, et
« si elle lui est défavorable, comme je l'espère, nous re-
« querrons contre lui la peine du tallion ; pour le mo-
« ment, le Conseil Municipal n'a pas à intervenir. Le Roi
« est encore en voyage ; sûrement il attendra d'être à Pa-
« ris pour s'occuper de la pétition de Me Fabre. Atten-
« dons (1). »

La majorité du conseil ne fut pas de l'avis d'Albenas ; on députa immédiatement vers le Roi ; Jean d'Airebaudouse venait lui aussi, pour un autre motif, d'écrire au Roi.

Le 26 novembre 1533, le Roi se trouvait à la Côte St-André (Isère) ; il donna audience aux délégués Nimois (2) et prenant la parole il leur dit qu'il était loin d'être satisfait de leurs compatriotes. Pourquoi étaient-ils si lents à se libérer envers le receveur? il les renvoya en leur disant qu'il venait de signer des lettres mettant à la charge du diocèse toutes les dépenses faites pour sa réception. Quant à l'affaire Fabre il ne voulait pas se prononcer encore.

Le Juge mage reçut en effet les lettres du Roi et il convoqua les Viguerains pour leur en expliquer le sens. Mais déjà il s'était formé à Sommières un syndicat qui avait impétré appel au Grand Conseil du contenu de ces

(1) Séances du Conseil Municipal de Nimes des 9 septembre et 14 octobre 1533.

(2) Pierre Malmont de Nimes et Pierre Pelet d'Anduze.

lettres; les Sommiérois ne voulaient pas absolument payer leur part des frais de la réception du Roi, ils plaideraient devant les Généraux des aides de Montpellier, devant tous les tribunaux de la terre avant de se soumettre.

Au bout de quarante-huit heures, les députés furent donc obligés de se séparer sans avoir rien fait. (6 et 7 décembre 1533) Ils convinrent de revenir le mois prochain, le 7 janvier 1533 (1534).

La session s'ouvrit au jour dit; il pleuvait tellement que certains députés n'arrivèrent que le 8 et même le 9. Le 9, le Juge-Mage ayant à ses côtés le lieutenant général Albenas et le lieutenant particulier Agulhonet, sieur de St-Nicolas et Ste-Croix, se transporta dans la salle basse de la Trésorerie et rendit la sentence suivante, conforme à la réquisition de Jean de Vray, substitut du procureur du Roi: « Vu les lettres, données par le Roi à la Côte « St-André, le 26 novembre 1533 et remises par Pierre de « Malmont (1), vu tout ce qui a été rapporté à la Cour du « Sénéchal, vu la régularité incontestable des délibéra- « tions de l'assiette de juillet et octobre 1533, vu le dire « des gens du Roi, déclarons les deux rôles, l'un de 5.193 « livres et l'autre de 1.940 livres exécutoires, et mettons « à néant toute opposition faite. (9 janvier 1533 (1534) »

Après avoir prononcé cette sentence dont il requit l'enregistrement immédiat, il se retira, « donnant licence aux « consuls et diocésains se assembler et communiquer de « certaines affaires touchant le diocèse. »

Il y avait en effet à parler un peu des Arènes. Pantaléon et Bernard demandaient encore 10 marcs d'argent fin pour les finir. On les vota.

Il y avait aussi l'*ultimatum* de Jean d'Airebaudouze, mais la question avait perdu de son importance, car c'était

(1) Ce voyage de Pierre de Malmont coûta 82 livres.

le moment de la formation du rôle des deniers royaux (1), et par conséquent en mettant en recouvrement ce rôle-là, rien de plus commode que de réclamer accessoirement les deniers diocésains.

Jean d'Airebaudouze consentit pour un bien de paix à ce que les 2.000 livres environ qui lui étaient dues ne fussent mises en recouvrement qu'avec la taille et autres deniers de 1534.

On s'entendit enfin avec le viguier Pierre Robert, qui avait organisé l'escorte royale. On lui accorda, outre les trois cents livres déjà votées (2), vingt-cinq livres, mais uniquement par considération pour le Juge-Mage qui tenait à ce que ce procès n'eut pas lieu.

L'attitude des autorités supérieures produisit vite ses effets. Avant la fin de la séance, les consuls de Sommières et du Vigan désavouèrent ceux de leurs concitoyens qui avaient fait de l'opposition à la mise en recouvrement des deniers diocésains, et l'Assemblée prit acte de leurs dires en ces termes :

« Tous les susnommés,... avertis de l'impétration des « lettres en cas d'appel obtenues du Grand-Conseil du « Roi, et adressées aux Généraux de Montpellier par « certains habitants particuliers du diocèse de Nimes qui « n'ont accostumé d'être et soi trouver aux assiettes..... « comme dans leurs dites lettres ils ont fait mettre pour « adhérents les consuls de Sommières et du Vigan, com- « bien que de ce faire n'aient jamais eu mandement, com- « me ont dit les consuls de Sommières et du Vigan qui « désavouent en tant que besoin est la dite impétration et « la désavoueront à la Cour souveraine des Généraux de « Montpellier, fesant pour ce leur procureur Antoine « Chabaud.... »

(1) Les Etats de Languedoc avaient voté le budget provincial pour 1534, au Pont-St-Esprit en décembre 1533.

(2) F° 302.

On était sûr maintenant que de simples particuliers ne s'aviseraient pas à soutenir un procès avec le diocèse.

Le chiffre des dépenses faites pour recevoir le Roi, y compris toutes les indemnités allouées aux députés de l'assiette, était en somme raisonnable. Le premier rôle était de 5.193 livres ; le second, clos à la date du 11 janvier 1533 (1534) de 3080 livres, soit au total : 8.273 livres. Et dire que la ville de Toulouse (1) avait dépensé plus de 36.000 livres !

Il est vrai qu'il y avait un point noir : les Arènes n'étaient pas encore achevées. Un an après, même situation !!!

Ce n'était pas la faute des députés, ils avaient fait mettre en prison les artistes pour activer leur zèle !

On lit dans le compte de l'assiette de 1534 :

« Accordé à noble Jean d'Airebaudouze, nonante livres « qu'il a fournies par commandement du juge-mage pour « la dépense qu'a faite Me François Bernard, qui est en « prison pour parachever le présent du portrait des arè- « nes que la ville et diocèse a fait faire pour donner au « Roy, que aussi pour payement des serviteurs qui lui « aident à faire lesdites arènes, que pour acheter charbon « et autres choses nécessaires. »

L'entrepreneur, avant de se charger d'un travail, doit réfléchir ; tant pis pour lui si la contrainte par corps lui est appliquée, en cas de violation de son cahier des charges.

Heureusement qu'à toutes les époques, l'esprit de charité, si vivace dans le cœur des ouvriers français, vient adoucir les rigueurs de la loi positive. Jacques Rolland, le potier d'étain, allait rendre visite au détenu ; non content de lui apporter à manger, il prodiguait à l'artiste les

(1) Lettres du Roi du 5 août 1533 qui autorisent les capitouls de Toulouse à lever sur tous les taillables 36.851 l. dépensées par la ville à l'occasion de l'entrée du Roi.

encouragements si nécessaires dans les mauvais moments de son existence. Le 20 novembre 1534, François Bernard n'osait pas réclamer les deux marcs d'argent dont il avait besoin pour terminer son chef-d'œuvre. Rolland l'engagea à affronter l'orage ; le diocèse les vota, mais non sans récriminer. Les noms des députés qui votèrent contre m'échappent ; il y avait eu tant de changements dans le personnel de l'assiette, depuis la séance de juin 1533. Comment en serait-il autrement ? Les députés sont les consuls des principales villes, et les pouvoirs consulaires ne durent qu'un an.

Ainsi voyons ce qui s'est passé à Nimes : il y a eu des élections, la veille du Carême prenant de 1533 (1534), où ont été nommés consuls : Pierre Robert, Pierre Pavée, sieur de Servas, Jacques Pignol, notaire, et Bernard Corconne. Et bientôt ceux-ci, à leur tour, vont quitter les chaperons. Le 6 février 1534 (1535), le sort désignera le docteur Arlier, Jean Albenas, bourgeois, Mathieu Fazendier, notaire, et Guillaume Forestier.

Arlier était à Alais, au mariage de sa nièce, lorsqu'il fût appelé au premier consulat de Nimes. Ambitieux, habile, il affectait de paraître désintéressé ; au fond, il tenait beaucoup à revoir ses hôtes (1) d'un jour. Mais c'était Jacques Andron qui avait harangé le Roi, et c'était Andron qui, avec le juge-mage, devait aller offrir les arènes, d'après une résolution du 6 décembre 1533 (2). Ces derniers étaient eux-mêmes enchantés d'aller à Paris, mais la dépense les effrayait. On n'avait voté que 200 livres comme bourse de voyage ; c'était maigre, d'autant que le Juge-Mage comptait amener son laquais et trois chevaux, Andron

(1) Norfolk, le frère de la reine d'Angleterre, et autres grands personnages.

(2) Revenant sur son vote antérieur, et dans un but d'économie, l'assiette avait décidé que deux députés seulement iraient porter les arènes au Roi, le juge-mage, au nom du diocèse, et Jacques Andron, au nom de la cité de Nimes, et voté 200 livres à ces députés.

deux chevaux, plus la mule qui devait porter le fameux étui où étaient les Arènes.

V

L'Assiette fut convoquée (20 mars 1534-1535) ; elle vota 100 livres de plus, avec mauvaise grâce. On supplia les deux délégués de partir de suite, au plus tard après Pâque, c'est-à-dire dans une semaine, *et s'ils ne sont pas prêts*, porte la délibération, *il faut qu'Arlier y aille à leur place* (1).

C'est ce qui advint, et Arlier partit de Nimes à la *mi-avril* ; Laurent Bellon, notaire de Beaucaire, l'accompagna. Nos ambassadeurs arrivèrent à Paris ; le Roi était absent ; ils allèrent en Picardie, et enfin à Coucy-le-château (Aisne), ils purent déposer aux pieds du Roi le colisée de Nimes. Au milieu des Arènes l'artiste avait placé « *un palmier auquel était attaché un coleuvre.* » Arlier dit au Roi que cela formait autrefois les armoiries de la ville, qu'il n'y avait qu'à voir « *les antiques médailles* » et il interprétait les mots *Col. Nem.* par *coluber nemausensis.*

« L'amour de François Ier pour l'antiquité, dit Ménard, « lui fit naître le dessein de donner ces figures pour armoiries à la ville de Nimes, au lieu du taureau d'or « qu'elle avait pris depuis peu : *circonstance bien glorieuse pour cette ville puisqu'elle tient du pur mouvement de ce prince les armes qu'elle porte encore.* » Examinons de près *cette circonstance glorieuse.*

François Ier avait en 1516, permis aux habitants de Nimes, de remplir le champ de gueules qui formait alors l'écu des armes de la ville et de mettre dans ce champ un taureau d'or passant ; il avait fallu financer pour avoir ce taureau ; il fallut refinancer pour s'en débarrasser. Très

(1) Au fond, on voulait se débarrasser d'Andron ; on le devine dès la fin de 1533. André Esparvier, consul d'Alais, fait voter par le diocèse que si Jacques Andron va porter le présent au Roi, « ils *entendent le payer comme consul tant seulement et non autrement.*

probablement nos pères se souvinrent de la leçon, et personne ne demanda plus jusqu'à la Révolution le changement des armoiries de la ville. C'était trop cher.

Arlier, à son retour de la Cour, présenta aux Diocésains (1) sa note montant à 773 l. 18 s.; on l'acquitta, non sans crier. Le lendemain Bellon apporta la sienne ; il ne réclamait que 79 écus (un écu par jour). On refusa de le payer ; on prétendit qu'Arlier n'avait pas été autorisé à prendre un compagnon de route ; Arlier soutint le contraire et il avait raison ; la majorité de l'Assiette chercha alors chicane sur le montant de la note ; elle ne voulait allouer à Bellon que quinze sous par jour.....

VI

La réception du Roi coûta donc environ neuf mille livres (2) ; les conséquences en furent inappréciables. Tout le monde sut que « *les antiquailles* » avaient une

(1) Le Lieut. gén. Albenas avait remis à Arlier le cahier de ce que le Diocèse demandait ; Arlier avait en outre reçu du Conseil municipal de Nimes, et du Conseil municipal d'Alais diverses pétitions. En juin, il écrivait à tous de lui envoyer de l'argent s'ils voulaient que leurs vœux fussent bien accueillis.

(2) Neuf mille livres ! qu'est-ce que cela représente ?

Le marc d'argent valait 16 livres ; 9.000 livres égalent donc 563 marcs d'argent.

Le marc pesant 244 gr. 75 c., 9.000 livres égalent 138 kilos d'argent fin. Avec 138 kilogrammes d'argent fin, on fabrique aujourd'hui 6.072 pièces de cinq francs, au titre de $\frac{900}{1000}$; soit donc 30.360 francs.

Mais on va voir combien il serait absurde de dire que la réception du Roi coûta 30.360 francs.

Le blé valait alors cinq livres les deux hectolitres (la salmée) ; puisqu'on dépensa 9.000 livres, on fit la même dépense que si l'on avait acheté 3.600 hectolitres de blé.

Le blé aujourd'hui valant 15 francs l'hectolitre, on aurait besoin de 54.000 francs pour 3.600 hectolitres ! de 54.000 à 30.000 il y a un bel écart.

Voyons si les prix de la main-d'œuvre nous aideraient mieux à donner la solution du problème.

Un bon peintre décorateur gagnait une livre ou vingt sous par jour ; aujourd'hui il toucherait au moins 10 francs par jour.

9.000 l. $\times$ 10 = 90.000 l.

Un bon charpentier gagnait 10 sous par jour ; aujourd'hui il toucherait au moins cinq francs par jour.

grande valeur, que les grands personnages de la Cour s'y intéressaient, qu'on pouvait même gagner de l'argent en recueillant avec soin les vieilles pierres sculptées. André Berthelod, garde des salins du Paccais, avait reçu une pleine bourse de pièces d'or pour des médaillons de marbre qu'il avait remis au Roi.

A partir de 1533 on collectionnera mieux que jamais les débris des constructions romaines ; les magistrats du Présidial orneront les murs de leurs demeures de bas-reliefs antiques, de morceaux de statues.

Lorsque François Ier retournera à Nimes, il donnera une nouvelle impulsion à ce mouvement archéologique. Malheureusement les guerres religieuses arrêteront cet élan (1).

Le Conseil général du Gard passe pour administrer très-bien les finances du département, il ne fait que suivre les traditions de l'assiette.

A. BARDON.

(1) Très-probablement le plomb de la Salamandre fut converti en balles fratricides.

Que devinrent les Arènes d'argent ? Eurent-elles le sort de la statue de la Vierge que les habitants du Puy lui avaient donnée ? François Ier en fit cadeau à son valet de chambre ; je dois dire que très-probablement il eut honte de cette action, et il compta à son valet 1.125 livres pour reprendre la statue de la Vierge.

APPENDICE

Répartition de la Dépense

1er Rôle de contribution........................	5.193	8.273
2e Rôle —	3.080	

Viguerie de Nimes..................	1.441	845
— de Sommières.......... ...	388	230
— de Sauve......	580	344
— du Vigan..................	833	494
— d'Anduze..........	622	369
— d'Alais.................. ...	386	229
— d'Aiguesmortes.....	344	204
— de Beaucaire..............	373	221
— de Lunel..................	226	134
Total...... ..	5.193	3.080
	8.273	

Nota bene. — Les frais de députation d'Arlier et de Bellon en 1535 ne firent pas l'objet d'un rôle spécial ; ils s'élevèrent à plus de 700 livres; ce qui fait donc bien 9.000 livres.

ÉTAT des indemnités de séjour ou de déplacement à payer pour l'assiette tenue à Nimes de Juillet à Octobre 1533.

	livres
Jean de Montcalm, frais de représentation à l'assiette...	10
Le même, pour avoir accompagné la Reine du Pont-Saint-Esprit jusqu'à Béziers, et pour avoir fait deux fois courir la poste depuis le Pont-Saint-Esprit jusqu'à Nimes *parce qu'on disait que la Reine devait venir à Nimes*......................................	38
A reporter.........	48

	livres
Report........	48
Jean Albenas, lieut. gén. du sénéchal, qui avait quitté Gajan où il habitait depuis que la peste s'était déclarée à Nimes, et n'avait pas hésité à venir ici prendre une part active aux délibérations........................	13
Jean Agulhonet, docteur en droit, commis à l'université des causes..	5
Tannequin le Vallays....................................	30
Pierre Leblanc (qui n'a pas voulu être taxé davantage)...	10
Tristan de Brueys, sieur de Saint-Chaptes, avocat du Roi, qui a bien voulu quitter St-Chaptes pour donner ordre à la réception du Roi.......	15
Les consuls de Nimes, à savoir :	
1° Jacques Andron, il est allé à Avignon acheter des soieries pour les palis du Roi, de la Reine, du Dauphin ; il s'est rendu au Vigan afin de parler à l'évêque, et puis il a pris grand'peine de estudier à faire les harangues au devant du Roi, de la Reine, du Grand-Maître......................................	50
2° Louis Vidal, voyages à St-Gilles, au Caylar, à Aimargues, pour acheter du foin, etc., etc................	21
3° Antoine d'Aspères, voyages à Vauvert, Uchaud, Le Caylar, Aimargues, etc., etc......................	15
4° Gilles Guiraud, il est allé à Caissargues acheter de la paille, il a loué des charrettes ou tombareaulx à faire porter les sables..	12
Gabriel Michaëlis, consul d'Alais, pour quarante-cinq jours de déplacement..................................	45
Jean Cantalupa, consul d'Anduze, pour quarante-sept jours de déplacement..................................	47
Laurent Bellon, consul de Beaucaire, pour ses déplacements et le travail qu'il a eu en recevant le Roi à Beaucaire..	50
Raymond Teissier, consul de Sommières « ayant attendu à Sommières le passage des gens du Roi, et ils y auraient passé s'il n'y avait eu la peste »................	12
Etienne de Lafabrègue, ex-consul du Vigan, qui pour cause de maladie a été obligé de se retirer...........	22
A reporter......	395

	livres
Report.....	395
Guillaume Barral, sieur d'Arènes, suppléant du précédent..................................	8
Antoine Barral, dit Roquemaure, consul du Vigan.....	12
Firmin Arvieu, notaire, consul de Sauve................	23
Louis Degris, consul de Marsillargues, pour vingt-sept jours..................................	27
Le consul d'Aimargues, jusqu'à nouvel ordre............	0
Pierre Malmont, licencié en droit, membre de la Commission..................................	15
Pierre Rozel, licencié en droit, *idem*....................	15
Aymes Boffard, marchand, *idem*..........................	25
Leonard Teissier, maître des monnaies, caissier de la Commission..................................	50
Nicolas Janin, secrétaire de la mairie..................	15
Jean Lansard, clavaire..................................	25
Quatre valets de ville..................................	8
Georges Frayssin et sa femme, garde-gage.............	8
Total...............	626

Visite du Roi

(2me état d'indemnité.)

—

	livres	sols	den.
Les quatre consuls de Nimes..................	8	»	»
André Esparvier, consul d'Alais..............	5	7	6
Laurent Belon, consul de Beaucaire...........	6	5	»
Jean Deleuze, consul d'Anduze................	7	7	6
Vianois Serre, consul de Sommières...........	7	»	»
Jacques Delon, consul de Sauve...............	6	7	6
Jacques Teyssier, consul de Marsillargues....	6	5	»
Sauveur Despous, consul d'Aimargues........	5	5	«
Antoine Barral, dit Roquemaure, consul du Vigan..................................	9	15	»
Cinq valets de ville.........................	2	10	»
Jean Lansard, clavaire........................	12	10	»
A reporter......	76	6	6

	livres	sols	den.
Report	76	6	6
Le clerc de Lansard	2	»	»
Nicolas Janin, secrétaire	5	»	»
Georges Fraissin, garde-gage, beau-père d'Augustin Malpo	1	8	»
Nicolas Ferrand	2	»	»
Laurent Bellon, supplément d'indemnité pour travail pendant le séjour du Roi à Beaucaire.	5	15	5
Laurent Bellon, pour avoir mis au net ce qu'on demandera au Roi	1	»	»
Jean de Montcalm, juge-mage	20	»	»
Jean Albenas, lieutenant-général	30	»	»
Tristan de Brueys, avocat du Roi	5	»	»
Jean de Vray, substitut du procureur du Roi..	1	5	»
Pierre Robert, viguier, pour le solde, outre les 300 livres qu'on lui avait donnée pour l'organisation de la cavalcade	25	»	»
Pierre de Malmont, (voyage à la Côte Saint-André) : Pour 30 jours à deux livres par jour.	60	»	»
Pour débours de ce qu'ont coûté les pièces....	22	10	»
Pour l'homme qu'il a mené avec lui]	10	»	»
Pierre Pelet d'Anduze, pour même voyage.....	60	»	»
Pour débours de pièces	4	»	»
Indemnité pour ceux qui iront porter les Arènes	200	»	»
Jean d'Airebandouze :			
Pour dix marcs d'argent qu'il fournira à l'orfèvre	160	»	»
Pour six marcs d'argent, deux onces et onze deniers qu'il a fournis pour complément de cinquante marcs d'argent fin pour mettre aux Arènes	100	18	»
Pour ses gages ordinaires à quinze deniers par livre	165	6	»
Pour dommages dus à cause du retard mis à le rembourser, de 5000 livres	150	»	»
Avances antérieures : 1°	5.193	»	»
id. id. 2°	1.314	»	»
Etat d'indemnités ci-dessus	676	»	»
Total.......	8.240	17	6

UNE NOUVELLE VIE
DE
SAINT FRANÇOIS D'ASSISE[1]

Le bienheureux François, pénitent d'Assise, naquit à l'histoire vers le milieu du xviiie siècle. Il n'avait jusque là vécu que dans le culte des fidèles, objet d'édification non de science, et les rares biographies qui lui étaient consacrées se bornaient à reproduire ou l'œuvre officielle de Saint Bonaventure ou les merveilleuses inventions des *Fioretti* et de la *Légende dorée.*

Sans doute des documents nombreux, authentiques, concordants existaient encore dans la nuit poudreuse des archives ; sans doute, rien n'eut été plus facile que d'en dégager le Saint François vrai : il n'en eut pas été moins grand ; mais la curiosité profane dédaignait le *Poverello* ; la piété catholique se croyait encore enchainée par le fameux décret du chapitre de 1263. Le Chapitre général « au nom de l'obéissance » avait ordonné que « toutes les légendes du B. François faites jadis soient détruites : les frères qui les trouveraient hors de l'ordre devraient tâcher de les faire disparaitre, puisque la légende faite par le général contient tout ce qu'on a pu savoir d'une façon certaine, et tout ce qui a été prouvé. »

Le Chapitre de Pise fut trop fidèlement obéi. Il fallut arriver jusqu'à l'année 1768 pour que, sortis enfin du

(1) *Vie de Saint François d'Assise* par Paul Sabatier — Paris, in-8°, Fischbacher, éditeur.

tombeau les premiers compagnons du Saint, les héritiers de son esprit, ceux qui avaient dormi près de son cœur, pussent enfin élever la voix et rendre devant l'histoire, témoignage de leur Père.

Les Bollandistes, en premier lieu le P. Suysken, furent les instruments de cette réhabilitation. Leur science, leur dévouement à la vérité, leurs infatigables recherches et leurs méthodes précises aboutirent à élever en l'honneur de saint François un monument d'aussi vaste proportion que la basilique même d'Assise.

Une œuvre si considérable n'alla pas cependant sans erreur ni lacune. Abusant du principe d'ailleurs si fécond que « les plus anciens documents sont toujours les meilleurs, le P. Suysken s'est établi sur la *Vita prima* de Celano comme sur un roc inébranlable et a jugé toutes les autres légendes à travers celle-là. »(1) C'était un tort : il rabaissait ainsi la valeur de source tout aussi importantes les *Tres socii*, par exemple. Il ne se méfiait pas, d'autre part assez, des reflets dont les tendances personnelles de Celano, sage opportuniste au sein des conflits de l'ordre, pouvaient, de la meilleure foi du monde, colorer la réalité des faits. En histoire, comme en astronomie, il importe de calculer l'équation personnelle de l'observateur et d'en tenir compte dans le bilan des résultats.

La détermination des Bollandistes d'ignorer tous les documents postérieurs à Saint Bonaventure (1260), « sous prétexte que, venant après plusieurs autres biographes autorisés, il a été mieux placé que personne pour se renseigner et pour compléter l'œuvre de ses prédécesseurs semble inattaquable. En réalité, elle est absurde, car elle suppose que Saint Bonaventure ait voulu faire œuvre d'historien. C'est oublier qu'il écrivait non seulement dans un but d'édification, mais comme ministre général

(1) Sabatier, p. XLIX.

des frères mineurs. Dès lors son premier devoir était de faire le silence sur une foule de faits et non des moins intéressants. Que penser d'une biographie où le testament de Saint François n'est pas même mentionné.(1) »

Ces deux vices de méthode ne laissent pas moins grande et moins belle l'œuvre des Bollandistes : seule, elle a rendu possible la tâche des innombrables écrivains qui, de tous les horizons de la pensée religieuse, philosophique ou critique, sont venus, dans ce siècle, en pèlerinage vers les reliques du Bienheureux.

On ne trouvera pas ici l'énumération de tant de travaux. Elle occupe plusieurs colonnes dans l'excellent *Répertoire* de M. l'abbé Chevalier, et M. l'abbé Chevalier n'a pas tout cité (2). Mais il convient d'indiquer pour le moins les grandes œuvres, celles qui ont créé des courants historiques, ou résumé les idées et les recherches d'une école.

M. Renan, — car il faut être juste, — fut le premier, dans les milieux libre-penseurs, à comprendre la féconde beauté de l'œuvre franciscaine. Il connaissait bien le XIII[e] siècle. Il avait découvert et décrit avec charme le précurseur calabrais, Joachim de Flore. La lecture de Barthélemy de Pise paraît lui avoir révélé saint François. C'est au livre des *Conformités* qu'il s'attache de préférence à tout autre ; comme son auteur, il proclame que « nul homme sur la terre ne ressembla plus à Jésus que François. » (3) Ce nom le hante et revient sans cesse sous sa plume. Les portraits qu'il esquisse du saint, de ses premiers compagnons, sont baignés d'une poésie attendrie ; ses conclusions générales sont fortes et vraies : le pre-

(1) Sabatier, p. LXVIII.

(2) *Répertoire des Sources historiques du moyen âge. — Bio-Bibliographie* (1876-88), col. 765-767 et 2588-2590.

(3) *Nouvelles Études d'histoire religieuse.*

mier, il a formulé le principe dont se serait fort gaussé Voltaire (1), que la naissance des ordres mendiants reste, à l'égal des Croisades, le grand événement du XIIIe siècle (2).

D'un point de vue autrement orthodoxe, Ozanam, sans aborder la vie même du fondateur, élucidait plus d'un problème touchant les origines de l'Ordre. Plusieurs franciscains donnaient, hier encore, un volume destiné plutôt aux âmes pieuses qu'aux historiens, mais où toute l'iconographie du sujet se trouve reproduite avec luxe (3). L'abbé Lemonnier, suivant avec fidélité l'ornière bollandiste, et laissant, par suite, dans l'ombre plus d'un document utilisable, offrait au public un ouvrage solide et de forme agréable. Le P. Denifle poursuivait ses recherches bibliographiques. M. Cristofani achevait son *Histoire d'Assise*, et paraissait en Allemagne le grand ouvrage de Karl Müller, sur les *Origines de l'Ordre des Frères Mineurs*.

Une nouvelle *Vie de saint François d'Assise* vient s'ajouter à cette riche bibliothèque ; elle est l'œuvre d'un protestant, d'un érudit, d'un poète, d'un admirateur plus que respectueux, plus que sympathique, — enthousiaste !

Laissons de côté le protestant : il apparaît de temps à autre, avec assez de discrétion toutefois et d'indépendance; il suffit d'avoir prévenu les lecteurs de cette *Revue*, qui sauront se tenir sur leurs gardes.

L'érudit a mené à bien une lourde entreprise : avant

(2) « Voltaire, » dit, en propres termes, l'auteur de la *Vie de Jésus*, « a fait plus de tort aux études historiques qu'une invasion de barbares. »

(3) Après M. Renan, et dans le même esprit, M. Gebhart a donné, dans son *Italie mystique*, quelques pages d'un art très fin et d'une noble sympathie, touchant saint François. — Cf, en outre, un article de Mme Arvède Barine : *Revue des Deux-Mondes*, 15 juin 1891.

(1) Anonyme, in-4°. Plon, éditeur, 1885.

d'aller plus loin , on est en droit de l'interroger sur sa méthode.

M. Paul Sabatier fait précéder son récit d'une *Etude critique des sources* laquelle n'embrasse pas moins de CXXVI pages.—Manuscrits ou imprimés, rien n'y est omis. C'est la partie inattaquable du livre. On y passe tour à tour en revue :

1° Les *Œuvres de S. François* : — Dans cet article, M. Sabatier se prononce pour l'authenticité du fameux testament.

2° Les *Biographies proprement dites.* — Outre les documents des Bollandistes, M. Sabatier comprend, sous cette rubrique, plusieurs pièces secondaires telles que la *Biographie de Jean de Ceperano*, la *Vie de frère Julien* et l'inutile *De laudibus* de Bernard de Besse.

3° Les *Documents diplomatiques.* — Dans cette catégorie se rangent « tous les actes ayant un caractère d'authenticité publique, en particulier ceux qui ont été rédigés par la Chancellerie pontificale. Cette source de renseignements où chaque texte porte avec lui sa date est celle qui a été le plus négligée jusqu'ici (1). » Parmi eux, les registres du cardinal Hugolin, le futur Grégoire IX, ont une importance hors ligne.

4° Les *Chroniqueurs de l'Ordre.* — Dans le nombre, Jourdain de Giano et la *Chronique des Tribulations* d'Angelo Clareno renferment des témoignages de première main. Il ne faut mépriser d'ailleurs ni les *Fioretti* tardives mais embaumées de véritable poésie franciscaine, ni le livre des *Conformités*, riche de citations toujours reconnues exactes et qui accrédite par là de longs fragments d'ouvrages disparus ;

5° M. Sabatier termine son étude par l'examen sommaire des *chroniqueurs étrangers à l'ordre* , Jacques de

(1) P. xc.

Vitry, Thomas de Spalato, le continuateur de Guillaume de Tyr.

Toute cette introduction, de forme très serrée, inspire confiance. Nulle recherche, on le sent, n'a été négligée. Les raisons adoptées par M. Sabatier pour assigner à chaque texte sa place dans la hiérarchie, pour noter avec exactitude son dégré d'autorité paraissent découler régulièrement des principes généraux de la critique historique. Il reste à pénétrer au cœur du sujet. Il reste à voir quel parti l'auteur a tiré de tant richesses accumulées par tant de travaux.

II

Pour bien comprendre le caractère et la portée de l'œuvre franciscaine, il faut se représenter au vrai l'état de la chrétienté vers l'an 1200. Ni les âmes saintes, ni les héroïques vertus ne faisaient défaut et cependant, jamais la corruption de ses membres ne fit courir à l'Église plus pressants dangers. Que de tels scandales n'aient pas avancé la Réforme de trois siècles, cela demeure un des étonnements de l'histoire. « La contagion des vices communs », dit le Souverain-Pontife Léon XIII, « avait atteint ceux qui, par leur caractère sacré, auraient dû être les modèles de tous (1) ». Le clergé séculier, engagé dans les liens des fiefs et des bénéfices, partant plus féodal que clérical, se voyait rongé par la double plaie de la simonie et de l'immoralité. Les réguliers se divisaient en deux classes : cisterciens, bénédictins grassement pourvus et vivant en rentiers dans leurs monastères châteaux-forts ; — ermites, pèlerins, moines gyrovagues qui pro-

(1) *Encyclique sur saint François d'Assise*, in-8° Fr. Plon, 1885—pages IX-X.

menaient à travers l'Europe leur fainéantise ou leurs rêveries et finissaient par grossir d'ordinaire les rangs des Cathares, des pauvres de Lyon, des mille sectes populaires pullulantes vers ce temps. Le grand mal dont souffrait l'Église, le principe d'où découlaient tous ses autres malaises, les hérésies, les guerres même, on le trouve ainsi dans son attachement excessif et par là dans son asservissement aux biens du siècle. La mission de François fut de la ramener à la liberté par la pauvreté.

« Tracer le portrait d'un chevalier idéal au XIII[e] siècle, dit M. Sabatier, c'est tracer le portrait même de François, avec cette différence que ce que les autres faisaient pour leur Dame lui le faisait pour la Pauvreté. Ce rapprochement n'est pas un simple caprice : il l'a lui-même senti et exprimé avec une clarté parfaite, et c'est seulement, en l'ayant toujours présent à la pensée qu'on peut comprendre le fond même de son cœur (1). »

En somme, cette recherche du Souverain Bien, dans et par l'abnégation absolue, cette confiance illimitée en la bonté de Dieu qui nourrit les oiseaux et si richement habille les fleurs des champs, qu'est-ce sinon le retour à la pure tradition évangélique ? François ne se proposa jamais d'autre objet. Son appel s'adressait à tous les chrétiens, sans distinction de naissance, de condition ou d'état. Son but, du moins à l'origine, n'était pas de fonder un ordre semblable à ceux qui existaient déjà au sein de l'Église, mais de rappeler par la prédication, mieux encore par l'exemple, l'universalité des fidèles à l'imitation du Christ.

On le comprendra sans peine : un tel idéal pêchait par sa propre sublimité. Il apparait impraticable à d'autres qu'à des saints. Du jour ou des milliers de frères furent venus de tous les points de l'horizon se grou-

(1) Sabatier, p. 144-145.

per autour de la Portioncule, il fallut bien humaniser la Règle; il fallut s'organiser, s'administrer. Saint François n'avaitsongé à rien de tel. « Aimez, priez, soyez les derniers de tous; — demeurez les époux fidèles de Notre-Dame la Pauvreté ; — embrassez en Dieu toute créature ; » la Règle entière tenait en ces quelques préceptes. C'était trop peu ; on ne régit pas une société humaine uniquement par l'amour. Alors intervinrent les politiques, canonistes et juristes, le cardinal Hugolin, le frère Élie, les congrégations romaines. Alors on commença à interpréter, à codifier, à rédiger le volumineux Bullaire de ces Frères mineurs qui ne devaient solliciter ni accepter aucun privilège (1). Alors les conflits éclatèrent avec une violence et une haine suraigues dans cet ordre fondé par la plus ardente charité et souffrirent et moururent au fond des *in pace*, à l'eau d'angoisse, au pain de tribulation, les Jean de Parme, les Jacopone de Todi, disciples fidéles, légitimes héritiers de l'esprit du maître.

M. Sabatier a des paroles sévères contre les hommes qui firent ainsi dévier l'ordre des franciscains. Concédons lui, parce que nulle vérité ne ressort avec plus d'évidence de textes plus formels que Rome a profondément modifié l'œuvre du petit pauvre d'Assise. Allons plus loin : nul doute qu'en la pliant aux besoins d'une humanité moyenne, en la rapprochant de terre en un mot, la Papauté n'ait enlevé à la Règle une partie de sa noblesse

(1) « J'interdis absolument, par obéissance, à tous les frères, en quelque endroit qu'ils se trouvent, de demander aucune bulle en Cour de Rome soit directement soit indirectement, sous prétextes d'églises, couvents, prédications, ni même pour leur protection personnelle. « *Testament de saint François*, in Sabatier, p. 391.

L'authenticité de ce Testament a été souvent révoquée en doute par des écrivains catholiques. Parmi les rationalistes, M Hase. M. Renan n'y croyaient pas. Elle est cependant indiscutable. En dehors des preuves internes qui, à un tel degré d'évidence, suffiraient à porter conviction, nous avons le témoignage de *Celano* (I, 17 — II, 3, 99) des 3 *Socii* (II, 26, 29) Enfin la Bulle *Quo elongasti* de Grégoire IX cite textuellement le testament et déclare que les frères ne sont pas tenus de l'observer. — Cf. Sabatier, p. 385.

et de sa beauté. Hélas! le mal était sans doute nécessaire ; il était à coup sûr légitime aux yeux du temps. — Nécessaire ? on a vu combien la pleine observance était difficile même à une minime élite. Le bienheureux, « ce mendiant, si complètement en révolte contre les saines idées de l'écomie politique (1), » n'avait pas eu l'idée de statuer sur le « *plerumque fit.* » — Légitime ? Quel catholique du XIII[e] siècle en eut douté? Pierre n'avait-il pas le droit de réviser l'œuvre de François, même sanctifié, — et François lui-même, aux vœux de pauvreté, de chasteté ne joignait-il pas celui d'obéissance à Pierre ? Ainsi devait s'accomplir une des lois les plus constantes et les plus choquantes de l'histoire. Toujours l'inspiration du fondateur gauchit aux mains de ses disciples. L'enthousiasme qui crée n'a rien de commun avec la raison froide, pratique, avisée qui organise. Il est le feu qui vivifie ; mais, livré à lui-même, il ne sait que se consumer et retourner au ciel. Un idéaliste « pour fonder quelque chose de durable » doit être doublé d'un habile, parfois même « d'un intrigant » ; — et l'on peut se demander si frère Elie n'a pas été dans le développement et la prospérité de l'ordre un facteur presqu'aussi important que Saint François en personne.

III

Après ce coup d'œil général jeté sur l'institution franciscaine, son action et ses transformations, il conviendrait, pour être complet de suivre M. Sabatier dans le détail de la vie du saint. Ce travail serait de proportions excessives; mais, par bonheur, il se réduirait à une analyse presque exempte de réserves. La raison du fait est sim-

(1) Expressions de M. Scherer.

ple : Saint François a vécu au plein soleil de l'histoire ; nul personnage de ce temps n'a suscité autant de traditions et de légendes. Ainsi, la tâche de son biographe, s'il est informé et sincère, se trouve relativement facile. Il lui suffit de s'en tenir aux documents avoués par la critique ; il n'a pas, comme trop souvent en matière d'histoire religieuse, à suppléer aux lacunes des textes par ces efforts aventureux de divination, chers aux écoles d'outre-Rhin. Le seul point sur lequel un lecteur catholique guette, avec méfiance, notre auteur, c'est la question des miracles de saint François.

M. Sabatier observe, non sans raison, que « la thaumaturgie occupe, dans la vie du bienheureux, un rang secondaire.... Pas une fois, on ne le voit recourir aux prodiges pour prouver son apostolat ou imposer ses idées... *Ses miracles sont tous des actes d'amour ;* c'est dans la guérison des maladies nerveuses, de ses troubles en apparence inexplicables qui sévissent aux époques de crise, qu'il accomplit les plus nombreux. Ses regards si doux, si compatissants et si puissants aussi, qui semblaient être les messagers de son cœur, suffisaient à faire oublier toute souffrance à ceux qui le voyaient (1). »

On ne saurait mieux dire ; cependant, que ce langage ne fasse pas illusion : M. Sabatier est bien loin de la doctrine catholique :

« Si, par miracle, dit-il, on entend soit la suspension ou le renversement des lois de la nature, soit l'intervention de la cause première dans certains cas particuliers, je ne saurais l'admettre. Dans cette négation, les raisons physiques et logiques sont secondaires : la vraie raison, — qu'on veuille bien ne pas s'étonner, — est toute religieuse : le miracle est immoral. L'égalité de tous devant Dieu est un des postulats de la conscience religieuse, et le mira-

(1) *Sabatier*, pp. 218-220.

cle, ce bon plaisir de Dieu, ne fait que rabaisser celui-ci au niveau des fantasques tyrans de la terre....

« La question change d'aspect, si l'on appelle miracle, comme cela a lieu fort souvent, tout ce qui dépasse l'expérience courante.

« Beaucoup d'apologètes se plaisent à montrer que l'inouï, l'inexpliqué se rencontrent à chaque instant dans la vie. Ils ont raison et je suis d'accord avec eux, à condition qu'Ils ne remplacent pas à la fin de leur démonstration cette nouvelle notion du surnaturel par la précédente (1). »

Ces citations étaient nécessaires à l'intelligence du livre analysé ; mais un article d'histoire n'est pas un traité de philosophie ou de dogmatique et je laisse à de plus compétents la réfutation d'aussi formelles hérésies. Pour redescendre à la science des textes et des faits, il faut reconnaître que M. Sabatier a démontré avec une clarté et une force décisives la réalité des stigmates. Toute sa discussion sur ce sujet porte évidence, — et, quelqu'explication qu'on veuille donner du phénomène, nul homme de bonne foi ne pourra désormais recourir aux hypothèses si grossièrement voltairiennes de M. Hase.

Où la conscience catholique la plus scrupuleuse se conciliera avec l'imagination de l'auteur protestant, c'est devant le beau portrait qu'il nous a donné de saint François. On avait déjà esquissé « cette jolie petite figure italienne, maigre et blanche, avec ses grands beaux yeux, ses traits réguliers et fins, sa mine souriante presqu'enjouée, sa mobilité extrême. » M. Sabatier a repris l'ébauché et l'a poussée jusqu'au tableau. Fidèle à la tradition des primitifs, il a encadré cette figure de paysages qui la commentent. On trouve, dans son livre, des coins d'Ombre pleins de fraicheur, de sérénité et de parfums, un

(1) Sabatier, pp. 401-2.

Alverne sauvage et grandiose, Sinaï de la nouvelle observance, des fleuves aux courants limpides et chanteurs ; — mais c'est à la chapelle délabrée de saint Damien, c'est vers cette *Portiuncule* dont le nom seul est une perle du lexique franciscain que l'on revient avec le plus d'émotion et de charme. Dans ces milieux divers, François satisfaisait tour à tour son incessant besoin d'agir et d'aimer. Partout, il prodiguait, comme ses prières et ses larmes, cette sensibilité exquise, qui, lui découvrant à la fois, d'une seule intuition, la source commune du Bien et du Beau, fit de lui, en même temps qu'un grand saint un grand artiste.

M. Sabatier a relevé, comme il convenait, ce dernier caractère parfois un peu trop méconnu en François par les hagiographes. Il aurait pu insister davantage sur la haute valeur poétique de l'homme qui fit le *Cantique du Soleil.* Rechercher à ce point de vue, les origines de son génie, quel problème curieux et attachant ! Dès longtemps on a remarqué que la littérature provençale et chevaleresque fut une de ces origines. Pour son inspiration même, pour la forme dont il la revêtait, François apparaît tout a fait, ainsi qu'il aimait à le dire, comme un « jugleor », le jongleur de Dieu. Il chante au hasard de son émotion ou de sa fantaisie, sans souci du temps et du lieu, aux portes des villes, sur les places, dans les églises même. Ses cantiques d'un rythme irrégulier, d'une langue bégayante encore atteignent par la profondeur, la simplesse et la pureté du sentiment à la plus haute poésie. Ou plutôt n'est-ce pas la Poésie même ? Si l'on a pu dire que Cimabue et Giotto trouvèrent leur génie en peignant la légende du saint sur son tombeau, on ne s'abuserait pas davantage en avançant, que sans François, Dante lui-même eut été impossible.

Tout grand artiste est au fond un aristocrate : Le *Poverello* n'échappa pas à cette loi. Oh ! quelle parfaite

aristocratie fut la sienne, aristocratie faite d'amour, de génie, de bonté, de prééminence en toutes vertus! Couvert de haillons, tel le dernier des mendiants, le plus grossier, le plus obtus, son cœur déborde de charité, son âme s'exhale en chefs-d'œuvre. La noblesse de ses manières, le tact, l'intuition des convenances, la politesse raffinée que les contemporains remarquaient chez ce gueux eussent fait honneur à un roi. Sans doute les bourgeoises d'Assise ne durent pas trouver en lui ce que la bourgeoisie de tous les temps à coutume de qualifier « distinction » ; mais il fut pour employer le beau mot qui naissait alors en France une fine fleur de « courtoisie ».

On a remarqué que cette courtoisie s'étendait à toutes les œuvres du créateur, se parfumait de fraternité universelle. « Le grand signe auquel on reconnait les âmes préservées du pédantisme vulgaire, l'amour et l'intelligence de l'animal fut en lui plus qu'en tout autre homme. Bien éloigné de la férocité du faux spiritualisme cartésien,... il voyait des degrés dans l'échelle des êtres, mais non de brusques ruptures. Il n'admettait pas plus que l'Inde, cette fausse classification qui met d'un côté l'homme et de l'autre en un seul bloc ces mille formes de la vie, dont nous ne voyons que l'extérieur, où l'œil distrait ne saisit qu'uniformité et qui contiennent peut être des infinis divers. François, lui, n'entendait qu'une voix dans la nature (1) » et cette voix louait sans cesse le Seigneur.

Convient-il maintenant de rechercher en notre saint un docteur, un législateur ? — Docteur ? Il ne le fut à aucun titre ; il honora la science, mais il eut grand soin d'en écarter les Frères Mineurs, comme d'une source dangereuse où le vertige d'orgueil avait déjà noyé plus d'un

(1) *Nouvelles Études d'Hist. religieuse*, p. 332. — Il ne faudrait pas donner à ce passage un sens panthéiste, qui n'est pas dans la pensée de l'auteur et qui, dans tous les cas, ne pouvait être dans celle de saint François.

chrétien. Il ne chercha pas à former des savants, théologiens, canonistes, décrétalistes. Ce fut l'œuvre de Dominique. Pour François, en sait assez qui s'attache sans réserve à la croix, et dans les plaies du Sauveur boit éperduement le sacrifice et l'amour.

M. Sabatier a mis en son plein jour ce dernier caractère qui fait rayonner d'un charme suprême une physionomie déjà si attrayante. Il convenait de terminer le portrait du bienheureux par où on l'avait commencé, par un regard vers cet Amour, principe et fin de son existence, de ses vertus, de ses travaux. De cette vénération, de cette dévotion qui nous sont communes avec l'auteur, nous ne descendrons pas à des querelles dogmatiques ou à des chicanes d'érudition. Il suffit d'avoir donné au lecteur une idée de ce livre contestable par certaines théories, mais empreint à chaque page de loyauté scientifique et de vraie piété. Comme la pleine sincérité reste le meilleur moyen de louer les saints, il se trouve que les légendes les plus dorées n'atteignent pas au pathétique de cette histoire toute nue. Qui sait, d'ailleurs, quel bien l'œuvre de M. Sabatier est appelée à produire, dans des milieux où ne pénètrerait pas une biographie catholique ? Du moins ira-t-elle parmi les protestants, les matérialistes, les hypercritiques et les *dilettanti*, porter témoignage de son héros. On saluera en ce petit pauvre, « vil et méprisé, » non seulement le patriarche d'un ordre, non seulement la gloire d'une église, mais une de ces âmes exquises dont la charité embrassa le monde entier et que le monde entier a droit d'honorer. Ainsi, au même titre que Vincent de Paul, François d'Assise demeurera l'un des saints de l'humanité.

Louis-N. BARAGNON.

APPENDICE

LE CANTIQUE DU SOLEIL

« Un jour saint François était assis à la table du monastère de Saint-Damien avec la bienheureuse Claire. On avait à peine commencé à manger, lorsque tout-à-coup il sembla ravi en extase.

« *Laudato sia lo Signore* ! s'écria-t-il en revenant à lui : il venait de composer le *Cantique du Soleil* (1). »

Ce cantique, M. Renan n'hésite pas à le déclarer « le plus beau morceau de poésie religieuse depuis les Evangiles, l'expression la plus complète du sentiment religieux moderne (2). »

Je n'ai pu résister au désir d'en donner le véritable texte, fort rare et fort peu connu, tel que l'a imprimé M. Sabatier d'après le manuscrit 338 d'Assise. — J'y ai joint une traduction en vers, littérale autant que possible. Il faut avoir tenté pareille tâche pour se rendre compte des difficultés sans nombre dont elle se hérisse. Au prix de quelques chevilles, aurais-je réussi à donner une idée suffisante du rythme et de la couleur de l'original ? — Le lecteur qui exigera mieux pourra toujours se reporter aux traductions en prose de M. Sabatier et de M. Renan, — cette dernière pur chef-d'œuvre (3).

Incipiunt laudes Creaturarum
Quas fecit Beatus Franciscus ad laudem et honorem Dei
Cum esset infirmus ad sanctum Damianum

—

Altissimu, onnipotente, bon signore,
Tue so le laude la gloria et l'onore et onne benedictione.
Ad te solo, altissimo, se konfano.
Et nullu homo ene dignu te mentovare.

(1) Sabatier, p. 348.
(2) Renan. — Nouvelles Etudes, p. 331.
(3) *Vol. cit.*

Laudato sie, mi signore, cum tucte le tue creature
Spetialmente messor lo frate sole,
Lo quale jorna, et illumini per lui ;
Et ellu è bellu e radiante cum grande splendore ;
De te, altissimo, porta significatione.

Laudato si, mi signore, per sora luna e le stelle,
In celu l'ai formate clarite et pretiose et belle.

Laudato si, mi signore, per frate vento
Et per aere et nubilo et sereno et onne tempo,
Per le quale a le tue creature dai sustentamento.

Laudato si, mi signore, per sor acqua
La quale è multo utile et humele et pretiosa et casta.

Laudato si, mi signore, per fratre focu,
Per lo quale ennallumini la nocte
Ed ello è bello et jucundo et robustoso et forte.

Laudato si, mi signore, per sora nostra matre terra
La quale ne sustenta et governa
Et produce diversi fructi con coloriti flori et herba.

Laudato si, mi signore, per quilli ke perdonano per lo tuo [amore.
Et sostengo infirmitate et tribulatione,
Beati quilli ke sosterrano in pace,
Ka, da te, altissimo, sirano incoronati.

Laudato si, mi signore, per sora nostra morte corporale,
Da la quale nullu homo vivente po skappare ;
Guai à quilli ke morrano ne le peccata mortali ;
Beati quilli ke se trovarà ne le tue sanctissime volontati,
Ka la morte secunda nol farra male.

Laudate et benedicite mi signore et rengratiate
Et serviteli cum grande humilitate.

Traduction

—

Très haut, tout puissant, bon et souverain Seigneur
A toi soient la louange et l'amour et l'honneur !
A toi seul, ô Très-Haut ! va l'hommage de l'homme
Indigne d'épeler le nom dont on te nomme !

Sois loué, mon Seigneur et toute créature !
Sois loué, mon Seigneur et frère Monseigneur
Le Soleil par qui s'illumine la nature ;
Bellement il rayonne avec grande splendeur,
Très-Haut ! et symbolise à nos yeux ta grandeur !

Sois loué, mon Seigneur, pour notre sœur, la Lune,
Pour les Etoiles, sœurs diaprant la nuit brune,
Claires, belles, sans prix, orgueil du firmament !

Sois loué, mon Seigneur, pour notre frère Vent
Pour la sérénité du ciel, pour le nuage,
Pour le temps fait de givre ou de pluie ou d'orage
Par lequel tu donnas la vie à tes enfants !

Soin loué, mon Seigneur, pour notre sœur, pour l'Onde
Qui tant est précieuse et chaste, humble et féconde !

Sois loué, mon Seigneur, pour notre frère Feu,
Suscité par ta main en la nuit qu'il éclaire ;
Il est robuste et fort, il est noble et joyeux !

Sois loué, mon Seigneur, pour notre sœur et mère
Qui nous porte et nourrit ; sois loué pour la Terre
Génitrice des fruits, des fleurs aux cent couleurs !

Sois loué, mon Seigneur, pour ceux dont la douceur
Par ton amour divin aux ennemis pardonne,
Qui portent sans fléchir la tribulation ;
Bienheureux, dans la paix ils persévèreront
Et de ta main, Très-Haut, recevront leur couronne.

Sois loué, mon Seigneur, pour notre sœur la Mort
Corporelle à qui nul n'échappera par feinte ;
Malheur à qui mourra pécheur et sans remords !
Heureux qui, poursuivant ta volonté très-sainte,
Lors du second trépas n'aggravera son sort !

Louez et bénissez, rendez grâce au Seigneur !
Et servez votre Dieu, doux et humbles de cœur !

L'EXPÉDITION DE 1629 EN LANGUEDOC

suite et fin

Le roi, impatient de quitter le Languedoc, voulait, de Lédignan, retourner à Paris. Mais Uzès et Nimes n'ayant pas encore accepté la paix, Richelieu parvint à le décider à n'effectuer son départ qu'après avoir fait son entrée dans ces deux villes, afin de mieux prouver par là à toute l'Europe, que le monstre de la rébellion était tout-à-fait dompté dans le royaume.

Cette résolution prise, Louis XIII vint le même jour (29 juin), camper à Saint-Chaptes. A l'approche de l'armée royale, Uzès et Nimes, comme il fallait s'y attendre, s'empressèrent de faire leur soumission et d'accepter toutes les conditions qu'il plût à Richelieu de leur imposer. La lettre suivante, que le roi adressa à la reine-mère en partant de Nimes, nous dispensera de donner à ce sujet de plus longs détails.

Madame,

« Par les dernières lettres que je vous ai écrites, je vous ai donné avis des soumissions que mon cousin, le duc de Rohan, et les villes qui s'étaient éloignées de mon obéissance, m'avaient envoyé faire par leurs députés, et de la grâce que je leur avais accordée. Maintenant je vous dirai, que le dit duc, et les villes d'Anduze et toutes celles des Sévennes, et ensuite celles d'Uzès, Aymargues, Nimes, Castres, Milhaud, et toutes les villes du

Rouergue et du comté de Foix, qui s'étaient éloignées de mon obéissance, ont reçu avec grand respect et ressentiment la grâce que je leur ai faite, et se sont soumises au rasement entier de leurs fortifications vieilles et nouvelles, m'ayant à cet effet envoyé chacune les otages (1) que j'ai nommés et désirés, pour les obliger d'autant plus à faire et exécuter dans le terme de trois mois que je leur ai préfix toutes les dites démolitions : à quoi ils ont donné un bon commencement jusqu'ici, en sorte que j'ai sujet de m'en contenter.

« Mais ce qui me donne encore plus de satisfaction, est de voir que l'obéissance que me rendent mes dits sujets, ne soit point forcée, que les vaines appréhensions et défiances qui les avaient ci-devant portés dans le désordre et faction, ont entièrement cessé, et qu'ils ne veulent plus rechercher désormais d'autre sûreté qu'en ma bienveillance et protection. Pour preuve de quoi, ceux d'Uzès, et ensuite ceux de cette ville de Nimes, ont fait députation vers moi de nombre de leurs principaux habitans pour me supplier de leur faire l'honneur d'aller en leurs villes, et de leur confirmer par ma présence, la grâce que je leur ai faite, ce que je leur ai volontiers accordé, et me suis arrêté quelques jours aux dites villes, vous pouvant assurer que je n'ai point vu plus d'applaudissement et de démonstration de joie que j'en ai reconnu généralement en tous les habitans d'icelles, tant a de force envers les Français l'amour qu'ils portent naturellement à leur prince; chacun des dits habitans se jetant à la foule pour me voir, et travaillant devant moi, pour me complaire, au rasement de leurs fortifications avec plus d'ardeur peut-être qu'ils n'en avaient apporté à les construire.

« Quant à mon cousin le duc de Rohan, il s'en est allé à Venise, suivant la permission que je lui en ai donnée,

(1) Ces otages, dont Richelieu dressait lui-même la liste, furent obligés de suivre l'armée royale ; Richelieu les fit ensuite interner à Pézenas.

de sorte que je puis dire que la faction n'est pas seulement éteinte en apparence, mais comme je crois, qu'elle l'est en effet, et qu'il ne demeure en tous mes dits sujets autre impression dans le cœur, que celle de l'obéissance et du service qu'ils me doivent, qui est ce que je demande sur toutes choses à Dieu qui doit être reconnu de tous, comme je fais, auteur d'un si grand succès ; remerciant sa divine bonté qu'il ait voulu se servir de moi pour donner un ferme établissement à la paix et tranquillité de mon royaume.

« Aussi, ayant achevé heureusement les affaires qui pouvaient requérir ma présence en cette province de Languedoc, je me résouds d'aller passer le reste de l'été du côté de Paris, où l'air est plus tempéré qu'il ne l'est en ces quartiers, laissant néanmoins par deçà mon cousin le cardinal de Richelieu, de qui la conduite en toutes ces affaires ne peut être assez louée et estimée, pour faire avancer le rasement des dites fortifications, comme aussi pour faire obéir ceux de Montauban, qui seuls, ne sont pas encore remis dans leur devoir, ce qu'ils ont différé, comme je l'estime, pour ne savoir pas encore le favorable traitement que j'ai fait aux autres villes, lequel étant connu je ne doute point qu'ils ne suivent leur exemple et ne se soumettent entièrement à mes volontés.

« C'est ce que j'ai désiré vous faire savoir sur les choses qui se sont passées en cette province, me réservant a mon retour à Paris, où Dieu aidant, je me rendrai dans peu de temps, afin de vous en dire davantage de vive-voix. Sur ce, je prie Dieu, Madame, vous avoir en sa sainte garde. »

Ecrit à Nimes, le 15me juillet 1629.

Signé : LOUIS.

Louis XIII, qui avait séjourné 4 jours à Uzès (du 10 au 14 juin), ne demeura à Nimes que 24 heures. Ce qui pré-

cipita son départ, ce fut la peste qui venait de gagner Montpellier, d'où bientôt elle envahit tout le Bas-Languedoc, les Cévennes et le Vivarais (1). Il retourna à Paris par la route de Lyon, laissant Richelieu à Nimes, avec pleins pouvoirs pour commander en son nom dans tout le Midi, et avec l'armée sous ses ordres.

ÉDIT DES ÉLUS

La ville de Montauban résistait encore à la paix, mais le parti protestant n'étant plus à craindre, Richelieu laissa aux Montalbanais un moment de répit et se tourna, sans désemparer, contre les franchises qui donnaient au Languedoc une sorte d'indépendance. Le lendemain du départ du roi, il fit publier un édit qui créait un bureau ou siège *d'élection* dans chacun des 22 diocèses de la province avec ordre aux trésoriers de France des généralités de Toulouse et de Montpellier, de faire le département des tailles et des autres impositions dans ces deux généralités, et aux officiers des *nouvelles élections*, de faire celui des villes et communautés, à proportion de ce qu'ils jugeraient que chaque communauté devait supporter. C'était le renversement absolu de la charte languedocienne et l'assimilation complète du Languedoc aux *pays d'élection*.(2)

(1) Anduze fut la ville des Cévennes où la contagion sévit le plus cruellement. Elle exerça aussi des ravages terribles à Nimes ; mais Alais eut le bonheur inespéré d'en être épargné. L'année 1629 est demeurée célèbre à Montpellier, sous le nom d'année de la grande peste.

(2) Ces dernières provinces, beaucoup plus nombreuses que les provinces d'Etats, étaient ainsi appelées, parce qu'autrefois sous les rois capétiens, lorsque les contributions reposaient sur le système des *feux*, les populations nommaient tous les ans, des personnes (portant par cela même le nom d'élus), pour en faire la répartition, et en opérer le recouvrement dans les villes et dans les paroisses. Mais quoique depuis un temps immémorial cet état de choses eût cessé, et que tout ce qui concernait les impositions ressortît des agents du gouvernement, ces fonctionnaires n'en avaient pas moins continué à porter le titre d'*élus*, et le nom de *Pays d'élection* était resté à ces provinces, où il ne se faisait aucune élection.

Les États, alors assemblés à Pézenas, refusèrent de reconnaitre cet édit. Richelieu n'était pas homme à reculer, mais cependant avant d'en venir aux moyens extrêmes, il chargea le duc de Montmorency, qui marchait en ce moment d'accord avec lui, d'employer son pouvoir pour détourner les Etats de la voie où ils s'engageaient. La réponse qu'il reçut de l'envoyé du comte de Clermont de Lodève montre de quelle manière ses démarches furent accueillies. « Monsieur le duc, lui dit-il, si nous « étions tous criminels de *lèse-majesté*, dans l'assemblée, « le roi se contenterait de nous faire punir, sans exiger « de nous de signer l'arrêt de notre condamnation : et « vous voulez, monsieur, que nous laissions cette mau- « vaise opinion de nous à nos successeurs, de n'avoir pas « voulu conserver ce que nos pères nous ont laissé de « plus cher, et d'avoir été nous-mêmes nos juges et nos « témoins pour nous détruire. »

Quelques jours après, le 1er août (1629), les Etats prenaient le délibération suivante :

« L'Assemblée, voyant certainement que l'établisse- « ment des élus dans la province, anéantit toutes les fran- « chises et libertés dont elle avait joui pendant une lon- « gue suite de siècles, charge expressément les députés « qu'elle a nommés, de presser leur départ ; de porter au « roi les soupirs de ses très humbles, très fidèles et très « obéissants sujets du pays de Languedoc, afin d'implo- « rer de sa bonté, la révocation du dit édit, et la conti- « nuation de l'ancien ordre des Etats de la province et de « ses 22 diocèses. »

Les députés envoyés à la cour étaient : L'archevêque de Narbonne, président des Etats, le vicomte de Polignac, le capitoul de Toulouse, le premier consul de Montpellier, l'évêque de Carcassonne, le comte de Rieux, le consul du Puy, le consul de Béziers, le trésorier de la bourse, plus deux syndics de la province que l'Assemblée leur donna pour adjoints.

Le lendemain de cette délibération, Richelieu fit signifier aux États, par un huissier du Conseil, de se séparer, avec défense de se réunir dorénavant, sous peine de lèse-majesté.

Ce coup d'État ne rencontra, du moins pour le moment, aucune résistance. Le procès-verbal de la séance porte : « que l'Assemblée, vu l'exprès commandement du Roi, « continuant à témoigner l'absolue et entière obéissance « qu'elle a toujours eue pour les ordres du Roi, se sé- « para incontinent, après avoir reçu la bénédiction de l'ar- « chevêque de Narbonne (1). »

Le cardinal de Richelieu se trouvait alors avec les maréchaux de Bassompierre, de Marillac et Schomberg, chez le duc de Montmorency, au château de la Grange des Prés, où la famille ducale était venue fixer sa résidence, après avoir abandonné le vieux château de Pézenas, élevé du temps des Anglais, dans l'enceinte même de la ville (2).

SOUMISSION DE MONTAUBAN

Aussitôt après l'exécution des États, Richelieu fit marcher l'armée vers Montauban, sous la conduite de Bassompierre, pour aller réduire cette ville à l'obéissance. Espérant, néanmoins, pouvoir y réussir par la persuasion, sans avoir besoin d'employer la force, il envoya aux Mon-

(1) Deux ans plus tard (par édit de décembre 1631), les Etats furent rétablis, et les élus supprimés. Mais ce rétablissement et cette suppression n'eurent lieu qu'à des conditions excessivement onéreuses pour la province, que nous n'avons pas à rapporter ici (Voir aux archives de la ville, lois municipales du Languedoc).

(2) Cette habitation seigneuriale, située à peu de distance de Pézenas, est demeurée célèbre dans l'histoire littéraire de la France, par le séjour qu'y fit Molière durant la session des Etats de 1655, grâce à l'hospitalité du prince de Conti (Armand de Bourbon), à cette époque gouverneur du Languedoc, et propriétaire de ce riche domaine, comme héritier des Montmorency.

Le château de la Grange-des-Prés sert aujourd'hui de caserne pour les troupes.

talbanais, avec des lettres de créance, un des plus habiles agents de sa politique, M. de Guron, accompagné de deux députés des protestants de Nimes, pour les exhorter, dans leur plus pressant intérêt, et pour leur plus grand bien, à se soumettre. Les discours que ces envoyés prononcèrent dans cette circonstance, et qui nous paraissent d'autant mieux devoir être reproduits qu'ils sont peu connus, vont montrer avec quel succès ils s'acquittèrent de leur mission.

Discours de M. de Guron aux Montalbanais, prononcé à l'Hôtel-de-Ville de Montauban, le 8 août 1629.

Messieurs,

« Je ne viens pas ici de la part d'un roi de Bohême, dépouillé de ses pays, mais de la part de ce grand roi qui, après avoir chassé les Anglais de son royaume, renversé les murs de cette Rochelle orgueilleuse, forcé le pas des Alpes, et malgré la puissance de l'Empire, de l'Espagne et de la Savoie, secouru Cazal d'un siège d'un an, seule place du monde qui ait jamais tenu ce temps-là sans avoir été prise; qui a ensuite, sans prendre haleine, contraint toutes les places rebelles du Bas-Languedoc à raser leurs fortifications, combler leurs fossés, et renversé toutes les marques de leurs séditions passées. Ce roi, Messieurs, et le vòtre et le mien, m'envoie pour savoir quelles sont les causes qui vous ont retenus, jusqu'à cette heure, à lui rendre l'obéissance que vous lui devez, et de suivre toutes les autres places de votre parti qui, ayant reçu la faveur de la paix, ont montré un sensible repentir de leurs fautes passées.

« D'avoir failli, ce n'est pas merveille, car la fragilité de l'homme est grande; et puis, tout ce peuple que je vois ici, a pu être facilement surpris sur les mauvais rapports qu'on lui a faits du roi, que faussement on suppo-

sait plein de rigueur, de cruauté et de résolution déterminée de vous perdre, égorger ou chasser au moins comme les Morisques d'Espagne, qui m'empêche de m'étonner si vous vous êtes si facilement laissés conduire en telles opinions, persuadées par ceux qui étaient vos principaux chefs, et même par aucuns de vos pasteurs.

« Mais maintenant que vous êtes détrompés, parce que vous avez vu et su les avantages qu'ont tirés de votre crédulité ceux qui vous avaient engagés, et après avoir fait leurs conditions, vous ont abandonnés, si vous persévériez davantage, ce ne serait plus chose humaine, mais diabolique, et qui vous rendrait sans excuse et sans espérance de pardon, lequel je vous apporte, et toutes sortes d'espérances d'être à l'avenir tenus et chéris comme les propres enfants de la maison, pourvu que vous vous en rendiez dignes; et aussi, en cas que, par une obstination désespérée, vous retardiez hors de temps à suivre le bon chemin des autres, j'ai charge de vous dire que les mêmes flammes qui ont consumé Privas, et les mêmes épées qui ont fait périr tant d'hommes sont encore en leur entier, et en puissance de vous précipiter dans les mêmes malheurs, et si on vous conserve pour quelque temps vos vies, ce ne sera que pour allonger vos misères, en vous faisant spectateurs des désolations de vos maisons et de vos familles.

« Aujourd'hui donc, de vous seuls dépend votre bien et votre mal; de vous seuls dépend de voir noyés vos femmes et vos enfants dans leurs larmes, ou de les essuyer, et les combler de la joie, qu'apporte la sûreté des vies, biens et honneurs, qui s'acquiert par la paix. Votre devoir vous y oblige, et la nécessité, car vous êtes seuls dans le royaume qui aujourd'hui se peuvent dire ennemis du roi, et qui n'avez pas les mers, — inutiles toutefois, — des Rochellois, ni le voisinage des provinces ennemies de cet État; mais vous êtes seuls dans le cœur du royaume,

seuls, sans pouvoir espérer de secours de qui que ce soit au monde.

« Vous n'ignorez pas la constance, félicité et ferme résolution de ce grand roi qui vient de renverser votre parti, ni la fidélité de ce grand cardinal qui maintenant commande ses armées ; combien il est heureux, rude aux châtiments et facile à ceux qui se repentent ; vous n'ignorez pas non plus, comme celui qui manie les finances (Deffiat), par sa sincère conduite, a bien remédié aux nécessités des gens de guerre, qui n'attendent plus leurs paiements des années entières, comme autrefois, mais les leur fait recevoir toutes les semaines, et n'y manquera non plus à l'avenir, qu'il n'a fait jusqu'ici, et vous autres, vous sentez vos pauvretés et vos misères. Vos champs incultes et non labourés, vos maisons brûlées en cette belle campagne, et tant d'autres infortunes, vous doivent donner un grand désir de voir rétablir, par une bonne paix, tant de ruines, et chanter vos psaumes librement aux lieux où vous l'avez toujours accoutumé. C'est chose que vous devez esperer et attendre de la bonté du roi, et bien qu'il vous désirerait tous en une même créance avec lui, néanmoins comme c'est une œuvre de Dieu, la remet-il à sa divine providence, sachant bien que les moyens des hommes, autres que ceux qu'il a ordonnés, sont vains, inutiles et nuisibles. Il a dit à ses apôtres: « Allez et prêchez, » non pas tuez et massacrez ; et pour les vraies marques de l'apostolat, il n'a pas donné le glaive et les flammes, mais le pouvoir des miracles, et d'être garantis des poisons et autres malheurs qui leur pourraient être suscités. Partant, comme il a une vertu surpassant celle de tous les autres hommes, aussi a-t-il une instruction plus exquise et plus parfaite, et singulièrement en cette matière, qui lui fait attendre avec patience les temps que Dieu se réserve, pour voir ses créatures sous une même foi, sans que, par voie de cruauté, il prétende les avancer.

« Ainsi, que la crainte de votre religion ne vous effraye point, car vous l'exercerez sans aucun empêchement ; ni la crainte de perdre vos charges et vos biens, car chacun sera remis en ses possessions ; ni la crainte de vos maléfices, car on pardonne tout ce qui se peut, d'après les anciens édits. Et si ce que je vous représente vous peut convier à faire ce que vous devez, la félicité de ceux qui ont commencé les premiers à se reconnaître vous y doit forcer.

« Voici les députés de Nimes, vos confrères, qui ont trempé dans les mêmes misères avec vous, et sont maintenant consolés. C'est à eux de vous expliquer la différence des temps du passé et du présent. Si vous voulez qu'ils vous en entretiennent, ils sont ici pour cela. »

Sur ces dernières paroles, le premier consul de Montauban pria les envoyés de Nimes de vouloir bien se faire entendre. Le sieur de Lagrange alors se leva, et s'exprima comme suit :

« Messieurs,

« Je dirai vérité en Christ, ma conscience me rendra « témoignage que je ne mentirai point et qu'avec sincé- « rité je vous ferai entendre nos infortunes ; et si c'est « avec une face mélancolique, ne vous en étonnez pas ; « car comment pourrais-je, non seulement penser à tant de « maux qui nous ont accablés, mais encore être obligé « de les redire et représenter à votre assemblée, sans « être rempli d'amertume et de douleur ? et si le lien de « la charité chrétienne ne m'y forçait, je ne sais pas où je « pourrais prendre assez de paroles et de voix, pour ex- « pliquer la centième partie de ce que j'aurais à vous « dire.

« Messieurs, si nous nous sommes portés avec toutes « les villes du Bas-Languedoc, les Cévennes, Rouergue,

« et vous autres, à ce que ceux qui nous haïssent ont
« voulu qualifier du titre odieux de rébellion, nous avons
« cru le devoir faire pour la sûreté de nos consciences,
« vies et biens ; car, voyant tous les jours les ennemis de
« notre religion nous faire de nouvelles embûches, mé-
« prisant la foi qui nous avait été donnée par plusieurs
« édits précédents, nous ne voyons que des contraven-
« tions et des risées, ne tenant compte de ce qui nous
« avait été promis, suivant les maximes du concile de
« Constance qui, par article formel, enseigne qu'il ne faut
« point garder la foi aux hérétiques, et comme ils nous
« qualifient tels, ç'a toujours été une œuvre méritoire
« parmi eux, de nous tromper et persécuter sous quelque
« prétexte et cause que ce puisse être.

« Avec ces pensées, M. de Rohan nous persuada faci-
« lement ce qu'il voulut, nous donnant des assurances
« d'Angleterre et d'autres endroits que la bienséance ne
« me permet pas de déclarer, que nous serions bien dé-
« fendus et que nous n'aurions que trois chemins à
« prendre, ou celui de la fuite, ou d'abandonner nos
« gorges aux cruels couteaux de ceux qui ne pouvaient
« vivre que par l'effusion de notre sang, en abandonnant
« nos biens et nos familles à l'insatiable avarice et cupi-
« dité de nos hayneurs, ou, par une nécessaire et juste
« défense, conserver le tout, et ce qui est le plus pré-
« cieux, notre religion. Cela, messieurs, nous porta aux
« armes qui nous succédèrent bien, tant que nous n'eû-
« mes personne qui nous pût attaquer vivement, et que
« nous eûmes l'armée d'Angleterre en l'île de Ré, et la
« Rochelle en pieds. Toutes choses lors nous semblaient
« si prospères que nous ne sentions pas l'incommodité
« des gens de guerre dont nos maisons etaient pleines,
« les emprunts qui se faisaient sur nous pour le soutien
« de la guerre, et l'insolence de plusieurs qui ne
« croyaient rien moins que de partager avec nous et nos
« femmes et nos filles.

« Mais quand nous vîmes cette armée de secours, no-
« tre unique espérance, défaite, et ce que je ne puis re-
« présenter sans soupirs, cette grande ville, forcée de se
« rendre à discrétion, (La Rochelle) ses murailles rasées,
« ses temples profanés, ses ministres chassés, ce fut
« alors que, si nous eûmes de cruels sentiments, je le
« laisse juger à vous, messieurs, qui avez le même inté-
« rêt que nous, et la même piété envers nos frères : et
« plus fûmes-nous affligés encore par les objets de ces
« misérables restes, que notre malheur, plutôt que leur
« bonne fortune, conduisit jusqu'en notre ville; ces pau-
« vres créatures, restes du naufrage, alangouries, en-
« flées, hâves, sans yeux, sans voix, ne pouvant faire au-
« tre chose que gémir, et puis mourir devant nous, afin
« de rendre notre perplexité plus grande. Je vous con-
« fesse que la pitié, que l'horreur, le désespoir nous
« emportèrent si fort, voyant ces choses, que nous
« croyons que si les armées ennemies, nombreuses au-
« tant que le sablon de la mer, eussent été à nos portes,
« nous eussions tous voulu mettre le feu dans notre ville,
« et nous aller précipiter au milieu de leurs bataillons,
« pour sacrifier notre sang et le leur aux âmes de tant de
« martyrs qui venaient de perdre la vie pour la foi du
« vrai Dieu.

« Nous avons vu, messieurs, que c'étaient là des élans
« de fureur et non pas de courage, car aussitôt que l'ar-
« mée triomphante du roi eût passé les Alpes, et, par le
« glaive, exercé la vengeance sur nos pauvres et désolés
« frères de Privas ; qu'en suite nous vimes tant de pla-
« ces emportées, les peuples fugitifs gagner nos mu-
« railles, sans bras ni forme d'hommes par la quantité
« de blessures et par le feu qui les avaient partie con-
« sumés ; les uns pleurer leurs femmes et leurs en-
« fants, les autres leurs maisons embrasées et leurs
« biens perdus, nous nous trouvâmes tellement cons-

« ternés, et cette vigueur tellement éteinte, les nouvel-
« les dont on nous avait enchantés des révoltes de
« France, des entrées des Allemands, des secours d'hom-
« mes et d'argent, reconnues si manifestement fausses,
« que cela nous fit tous résoudre pendant que nous en-
« tendions tirer les canons devant la ville d'Allez, de
« penser à nos affaires, et dans l'assemblée où nous
« étions, fut conclu : que nul ne nous livrât que nous
« mêmes, et que tous ensemble nous fissions effort, au-
« tant qu'il nous serait possible, et que ce temps mal-
« heureux où nous nous trouvions le pourrait permettre,
« de conserver la religion et la liberté de nos conscien-
« ces, avec cette condition toutefois, que chacun verrait,
« à part soi, quel expédient il y aurait de se garantir
« d'une telle infortune, et de ne nous abandonner point
« à la foi de ceux qui nous l'avaient si mal gardée, tant
« qu'il y aurait moyen de nous en empêcher ; et ayant
« vu par la prise d'Allez qu'il fallait promptement se
« résoudre ou à la défense ou à la paix, n'y ayant plus
« d'intervalle entr'eux et nous qui les pût empêcher de
« choisir laquelle de nos places leur serait plus com-
« mode pour attaquer.

« Je vous confesse, messieurs, que le sang si échauffé
« lorsque le roi était encore au plus fort de ses entre-
« prises, le voyant si près de nous, devint plus froid que
« glace ; chacun commença à crier sa pauvreté, à sentir
« son mal, les villes se remplirent de pleurs et de peur.
« L'espérance de secours alors nous apparut vaine, nous
« regardions tout autour de nous de quel côté nous le
« pourrions attendre, et rien ne se présentait à nos yeux
« qui pût nous contenter ; nous voyions nos gens de
« guerre tous étonnés, notre général résolu de nous
« abandonner (Rohan), le voisinage de la personne sa-
« crée du roi qui remplissait toutes ces provinces d'ef-
« froi, et faisait que chacun s'en voulait fuir, n'en pou-

« vant souffrir la présence ; et comme si Dieu nous eût « tous remplis de confusion de nos fautes passées, au « lieu de penser à notre salut, il semblait que nous cher- « chassions des abîmes pour nous engloutir, comme « nous sentant indignes de plus séjourner sur la terre, ou « trop faibles pour y pouvoir souffrir les tourments, les- « quels si nous n'avions mérités, au moins nous sem- « blaient être préparés. Dans cet étonnement, notre as- « semblée enfin se résolut de députer nombre d'icelle, « desquels j'eus l'honneur d'être pour tenter la fortune, « et voir si nous pourrions au moins dans les grottes, « comme les anciens chrétiens, avoir l'exercice assuré « de notre religion.

« A l'arrivée en la ville d'Allez, lorsque nous fûmes « présentés au roi, et qu'au lieu de cette face pleine de « ire que nous étions imaginés, nous la vîmes pleine de « douceur et de bonté, et au lieu des rigoureux châtiments « dont nous étions menacés nous ne vîmes que toutes « apparences de miséricorde et de clémence ; et lorsque, « par la conférence avec le très illustre cardinal Riche- « lieu, nous vîmes éclater en lui comme des rayons du « soleil, ce nombre de vertus desquelles il est environné, « dont sa mansuétude n'est pas une des moindres, nous « commençâmes à bien espérer : et de fait, en peu de « jours nous eûmes conclu, bien heureux que nous nous « estimions, d'avoir eu non seulement nos vies, mais en- « core la restitution de nos biens et charges, en abandon « nant nos fortifications : ce à quoi nous nous résolû- « mes, à la charge que le roi se contenterait de n'entrer « point en nos villes, effrayés que nous étions, que s'il y « venait avec ses forces il ne se souviendrait plus de ses « promesses, ou les voudrait expliquer pour châtier des « fautes passées.

« Mais comme son chemin le conduisait vers nous, la « paix donnant liberté à chacun d'approcher sa personne

« et la contempler, en admirant sa bonté, la facilité de « l'aborder, sa justice, sa piété, tous demeurèrent si ravis, qu'oubliant les haines passées, et se remplissant « d'amour pour lui, ils ne le pouvaient plus quitter, et « au lieu de ce qu'ils avaient désiré qu'il n'entrât point « dans leurs villes, chacun s'en dédit et ne pensa jamais « pouvoir être heureux, s'ils n'obtenaient cette grâce de « lui, et croyaient qu'il ne les tiendrait point comme ses « sujets et aurait toujours dans son cœur quelque souvenir des choses passées, s'il ne leur faisait cet honneur « de les venir voir.

« Uzès, la première, fait son instance ; et après divers « refus, enfin leur demande est accordée, avec un tel « contentement à son entrée, que jamais peuple au monde « ne se montra si satisfait ; et tous les gens de guerre « qui remplissaient la ville vivaient avec tant de modestie, « que chacun demeura étonné de la hardiesse de ceux qui « leur avaient si souvent persuadé choses contraires.

« Ceux de Nismes, voyant la satisfaction de leurs voisins, eurent regret d'avoir été devancés. Ils coururent « en diligence pour arriver avant le partement du roi, « pour aller à Paris, qui était si résolu, qu'ils eurent « toutes les peines d'obtenir ce qu'ils demandaient. Enfin, messieurs, nous eûmes la même grâce des autres, « et ne vous saurais représenter ce que j'ai vu en cela, « car le changement des affections a été si merveilleux, « que Dieu seul a pu faire chose semblable. L'amour que « le peuple témoigna envers le roi, la joie de le voir si bon « qu'il se montrait envers tous, les mettait hors d'eux-mêmes. Tant qu'il séjourna, les peuples le suivaient « partout et ne se pouvaient lasser de le voir continuellement ; ils l'accompagnèrent une grande lieue à son « départ, avec des cris d'allégresse qui témoignent l'envie qu'ils auraient eue de le pouvoir garder davantage.

« Il nous laissa avec la même liberté que nous étions,

« mais avec un grand regret de n'avoir été plus tôt sages,
« et d'avoir été si crédules que de nous abandonner aux
« persuasions traitresses qui nous ont causé tant de
« maux. Nos églises et nos temples nous demeurent, la
« liberté entière d'en user comme par le passé qui nous
« fait sentir maintenant et l'état où nous étions, et le
« bonheur où nous nous trouvons, lequel nous ne quit-
« terons jamais sur les fausses persuasions des malcon-
« tents, nous apercevant, mais trop tard, de leurs damna-
« bles artifices.

« Mon dessein n'est pas de vous persuader, car vous
« êtes plus sages que nous. Notre ville liée et conjointe
« en Jésus-Christ avec vous, a voulu, si vous le trouvez
« bon, que je vous fisse part de ses infortunes, et des
« grâces et consolations que Dieu lui a données, lesquel-
« les vous souhaite avec sincère affection. »

Ces discours produisirent tout l'effet que Richelieu en avait espéré. Vivement impressionnés de ce qu'ils venaient d'entendre, les Montalbanais se soumirent, et lui envoyèrent à Albi, où il était alors, une députation de 40 membres, pour lui demander comme une insigne faveur de vouloir bien se rendre dans leur ville.

Le cardinal fit son entrée à Montauban le 20 août (1629). Les consuls, le corps municipal, accompagnés d'une grande partie de la population, se portèrent à une lieue de la ville au devant de lui, pour le recevoir. Dès qu'il parut, le premier consul, M. Nouaillan, le harangua en ces termes :

Discours de M. Nouaillan, premier consul de Montauban.

« MONSEIGNEUR,

« Tout ce peuple que Votre Grandeur voit quitter ses
« maisons, et par une impatience très juste, courir au-

« devant de vous, pour jouir plus tôt de la vue tant dé-
« sirée de votre sacrée personne, vous fait bien voir
« avec quelle joie ils solennisent cette bien heureuse
« journée ; et ces cris qui s'entendent de toutes parts, au
« lieu d'être, comme les passés, pour la douleur de leurs
« misères, sont maintenant des acclamations pleines de
« joie des biens qu'ils espèrent dorénavant de la clémen-
« ce du roi, de laquelle ils ne douteront jamais, s'ils sont
« si heureux que de pouvoir mériter la faveur et assistan-
« ce de Votre Grandeur, chose de laquelle nous nous
« tenons très assurés par les excès de bonté que nous
« avons reconnus en elle depuis les premiers instants
« que nous avons eu l'honneur de l'approcher, où nous
« trouvâmes des charmes si puissants, que nos cœurs, qui
« avaient été jusqu'alors endurcis, se trouvèrent si chan-
« gés, que si c'était chose qui pût se voir clairement
« comme les autres parties du corps, sa grandeur s'y ver-
« rait si vivement empreinte, qu'elle croirait facilement
« n'avoir jamais été plus vénérée et honorée en aucun
« autre endroit du monde.

« La plus sensible marque que nous pouvons en faire
« voir, est notre soumission, jusques à lui refusée à tout
« autre ; gloire que Votre Grandeur doit d'autant estimer,
« qu'elle est fondée sur sa seule prud'homie dont la ré-
« putation est si répandue ; et en avons pris une telle cer-
« titude, que nous n'avons point fait de difficulté d'y
« confier tout ce que nous avons de plus cher ; et conti-
« nuerons jusqu'à notre dernier soupir de le célébrer
« comme l'auteur de notre bonne fortune, et comme notre
« ange tutélaire, auquel nous aurons toujours recours en
« toutes nos calamités, le suppliant, puisque nous sommes
« sa conquête, de nous vouloir protéger et favoriser de
« ses grâces, comme ses très humbles, très obéissants et
« fidèles serviteurs. »

Discours du lieutenant criminel :

« MONSEIGNEUR,

« Nous ne nous présentons pas ici devant Votre Grandeur en la façon que les anciens ont dépeint la justice, sans yeux et sans mains, car au contraire, nous en voudrions avoir de l'un autant qu'on feint qu'en avait Argus, et de l'autre, autant que Briarée, afin que nous puissions mieux voir et contempler les rayons de cette face qui a influé tant de succès à la France, et pouvoir chacun avec cent bras, ceindre ce front glorieux des couronnes qu'elle a méritées.

« Toutes les victoires s'acquièrent par le sang, et par la force qui ne dompte pas les courages, mais les corps seulement. Celle que Votre Grandeur acquiert maintenant est sur nos cœurs et sur les affections de cette vie, laquelle ramollissant sa dureté passée, est plus réduite en un instant à l'obéissance de son roi, sous vos heureux auspices, que toutes les flammes qu'elle a éprouvées, les ruines et désolations dont Votre Grandeur a vu les vestiges, et toutes autres sortes de rigueurs n'eussent été capables de les contraindre en un long temps.

« Pour ce que nous disons, nous n'avons pas de meilleure preuve à la persuader, que l'allégresse publique que Votre Grandeur voit dans les visages de tant de milliers d'hommes, qui remplissent les chemins, leurs murailles, et tous les endroits par où elle passera. Ou, si elle voit quelques larmes tomber des yeux, ce ne seront pas de celles que l'ennui et l'infortune avait coutume de produire, mais de celles qui s'engendrent de la tendresse et de la joie, des biens présents, et de l'oubli de leur longue misère.

« Nous supplions très humblement Votre Grandeur de rassembler leur corps brisé par les orages des guerres, et, comme par un naufrage, jeté en diverses

« terres ; qu'il lui plaise les prendre en sa protection et
« leur être toujours favorable, et nous serons obligés à
« prier Dieu, qu'il prolonge vos jours, et vous comble
« des grâces et félicités que vos grands services rendus
« au roi et à l'Etat ont méritées. »

Après son entrée dans la ville, les pasteurs vinrent en corps, les premiers, le saluer en son logis. Le ministre, M. L'huillier, portant en leur nom la parole, dit :

Discours du ministre L'huillier :

« Monseigneur,

« Voici le corps des pasteurs et consistoire de cette
« ville, qui se viennent prosterner à vos pieds, pour im-
« plorer cette bonté que nous voyons paraître sur votre
« front, de nous prendre en votre protection, et faire que
« nous puissions jouir comme les autres peuples, des
« grâces que la miséricorde du roi fait espérer à tous ses
« sujets.

« Nous savons, qu'à considérer les choses en gros,
« nous serions quasi-indignes de grâce, pour nous être
« trouvés si malheureux d'avoir été impuissants, dans
« les temps passés, à retenir la fureur de ceux qui nous
« ont emportés comme des torrents dans les abîmes, où
« nulle autre personne que vous, Monseigneur, n'était
« capable de nous tirer.

« Et, ce que nous n'avons pas pu, car Dieu scrutateur
« des cœurs nous est témoin de ce que nous avons souffert
« quand nous l'avons voulu empêcher, nulle autre per-
« sonne que la vôtre, Monseigneur, n'était capable de le
« réparer, car le plus grand de nos maux, qui était la dé-
« fiance, ne se pouvait guérir que par son contraire à
« savoir la confiance ; et cette nette réputation de foi in-
« corruptible dont votre Grandeur a toujours fait profes-
« sion, a, en un instant, opéré ce que, à la longue, les

« armées eussent pu faire, mais avec beaucoup de sang et « de malheur.

« C'est un grand fruit de cette admirable vertu, que « votre Grandeur recueille maintenant, et lui doit être un « grand contentement ; et sa mémoire en sera honorée à « jamais, d'avoir pu, elle seule, ce que plusieurs guerres « n'avaient jamais pu finir.

« Qu'il lui plaise dans cette grande félicité, daigner « abaisser ses yeux sur nous, et procurer du roi la conti- « nuation de ses faveurs et grâces, afin qu'il ne nous con- « sidère pas comme personnes qui enseignent une doc- « trine contraire à la sienne, mais comme créatures de « Dieu, soumises à une entière obéissance, avec protes- « tation de ne prêcher jamais choses qui y puissent « contrevenir, et de répandre éternellement leurs « vœux pour Sa Majesté et Votre Grandeur, afin que « vos jours soient prolongés, et votre gloire immortalisée « à jamais ».

En réponse à ce discours, Richelieu dit :

« Que ce n'était point la coutume en France, de les re- « cevoir (les pasteurs) comme corps de l'Eglise, en quel- « que occasion que ce fût, mais qu'il les recevait comme « gens qui faisaient profession des lettres, et comme tels « qu'ils lui seraient toujours fort agréables et aurait plai- « sir de le leur témoigner ;

« Que leur condition ne l'empêcherait jamais de leur « rendre toutes sortes de bons offices, ne faisant de diffé- « rence entre les sujets du roi que par la fidélité, laquelle « se trouvant dorénavant commune aux uns et aux au- « tres, il les assisterait tous également et d'une même « affection ;

« Que le roi désirerait par comble de bonheur, voir tous « ses sujets unis dans une même croyance ; qu'il y vou- « drait contribuer en particulier de sa peine, de son tra-

« vail, et même de sa vie ; mais qu'en attendant qu'il plût « à Dieu que cela fût, il les assurait de sa bonne volonté « et les priait d'en faire état ».

Richelieu ne séjourna que deux jours à Montauban ; et en partit le 22 août, pour retourner à Paris.

VOYAGE TRIOMPHAL DE RICHELIEU

« Il ne fut jamais un pareil accueil que celui qu'il reçut « en tout ce voyage ; jamais on ne vit tant d'acclamations « et tant de louanges ; les députés de toutes les villes « proches ou éloignées des lieux où il allait, le vinrent « tous trouver. Le parlement de Toulouse et toutes les « autres compagnies de ses provinces semblaient travail- « ler à l'envi à qui lui rendrait le plus d'honneurs. Le « parlement de Bordeaux qui pensait qu'il dût passer « par la Guyenne, fit un arrêté de deux députations qui « surpassaient celles qui avaient jamais été rendues à per- « sonnes subalternes. La noblesse n'oublia rien de son « côté : tous les évêques le visitèrent les uns après les « autres, jusque là, qu'il s'en trouva douze à Montauban, « auprès de lui; les académies et universités n'oublièrent « pas à déployer leur latin, l'honorant par députation, et « par harangues.

« Parmi toutes ces acclamations, le Cardinal eut « soin très particulier de faire connaître à tout le « monde, que la seule bénédiction de Dieu et la bonne « conduite du roi, étaient cause de tant de signalées ac- « tions et grands succès qui depuis deux ans étaient arri- « vés en ce royaume. Il n'oubliait pas à représenter qu'on « ne pouvait lui en attribuer aucune gloire, si ce n'était « que les plus grands rois prenaient souvent plaisir de « faire part des honneurs qui n'appartenaient qu'à eux « seuls, à leurs plus confidentes et fidèles créatures, « ainsi que le soleil départ la lumière qui n'est propre

« qu'à lui, aux autres astres qui d'eux-mêmes n'en ont
« point. Il leur faisait connaître que s'il méritait quelque
« louange, c'était seulement pour avoir fortement et cons-
« tamment suivi les intentions du roi, et fidèlement exé-
« cuté ses volontés.

« Il témoignait ouvertement que s'il recevait les louan-
« ges qui lui étaient données, c'était parce qu'elles re-
« tombaient toutes sur le roi, en tant que le cardinal
« n'avait rien fait que par ses ordres.

« Ainsi il quitta le Languedoc le 24 août, après avoir
« fait de telles diligences pour avancer le rasement des
« places que le roi lui avait commis, que de 38, 28 se
« trouvèrent absolument rasées, et le reste en état d'être
« parachevées de l'être le 20 septembre, fors Nimes et
« Castres où la peste, qui détruisait les hommes, ne per-
« mettait pas qu'on démolît les bastions qu'ils avaient
« faits pour se conserver, et Montauban où l'on ne com-
« mença les démolitions que le jour qu'il en partit, qui
« est le 22 août (1) ».

Richelieu rejoignit Louis XIII à Fontainebleau, le 13 septembre (1629).

J. GOIRAN.

(1) Mémoires de Richelieu.

LE CURÉ DE FRIGEL

A la mémoire de mon ami, l'abbé ***

I

— Nanon !

— Monsieur !

— Quelle heure est-il ?

— Quatre heures, Monsieur. Mais où voulez-vous aller courir ? Ce malade est à une lieue, et il peut attendre jusqu'à demain ; et puis ces gens-là sont si reconnaissants !

Le personnage qui répond ainsi, vous le devinez aisément, cher lecteur, n'est autre que la bonne et vieille gouvernante du curé de Frigel. Assise dans l'embrasure d'une fenêtre, en compagnie de grosses araignées qui, sous son haut patronage, filent doucement leur toile éternelle ; d'un chat gris qui dort ou qui fait semblant de dormir à ses pieds ; de trois poulets étiques becquetant çà et là quelques miettes, elle s'escrime à raccommoder une chasuble en ruine. Aux mouvements d'impatience de l'excellente fille, à son monologue entrecoupé, on voyait bien que l'ouvrage n'allait pas selon ses désirs ; mais, comme pour disculper ses doigts d'une inhabileté fort légitime d'ailleurs en pareille matière, elle avait l'air de s'en prendre à ses bésicles, qu'elle remontait sans cesse sur son nez, au risque de ne plus voir goutte. Et voilà le train de ce monde, murmurait-elle, vous envoyez des filles à l'école, on vous rend des poupées. Allez voir si Mlle Linette et toutes ces petites sottes de sacristines auraient l'idée de mettre un point à cette belle chasuble, supposé qu'elles en fussent capables ! Pauvre M. le Curé ! il est heu-

reux d'avoir la vieille Nanon, si disgracieuse qu'on la dise.

Elle se tut et se pencha doucement pour regarder dans un appartement voisin. Je ne sais quoi de doux, de maternel passa sur son visage. Pauvre Monsieur, pauvre enfant! soupira t-elle, vaut-il bien la peine que je me donne tant de mal pour restaurer ses ornements : lui serviront-ils dans la tombe, vers laquelle, jeune encore, il marche à grands pas? — Et les larmes, sortant tout à coup de ses paupières arides, obscurcissaient les verres de ses lunettes, ou tombaient sur ses doigts qui avaient cessé de pousser l'aiguille.

Le Curé prit son chapeau, sa canne de vigne sauvage, et sortit. C'était un homme de trente-deux ans à peu près, d'une taille avantageuse, à la démarche pleine de distinction. Sa physionomie trahissait quelque chose de languissant ; mais au fond de ses grands yeux noirs, palpitait une âme ardente.

II

On était aux premiers jours d'automne. Un vent frais venait des montagnes prochaines, le soleil semblait se reposer de ses fatigues d'été, en ne versant sur la campagne, longuement fécondée par ses feux, qu'une lumière douce et tranquille. Les plaines et les vallées faisaient silence ; à l'agitation de l'espérance avait succédé le calme de la possession ; les oiseaux se croisaient dans l'air, muets et d'un vol plein de mollesse.

Perché comme un nid d'aigle, sur un rocher taillé à pic, n'ayant pour voisinage que l'église et l'école communale, le presbytère de Frigel jouissait en ce moment d'un spectacle unique, — si tant est qu'on puisse prêter quelque âme à un presbytère de village. — A ses pieds, au fond du ravin, mugissait le torrent de Ragouze; à l'est,

se dressait une montagne dont la crête, garnie de pins séculaires, se baignait dans les flots du soleil couchant ; au nord, étaient échelonnés quelques pics arides, couverts de moutons et surmontés de deux ou trois pâtres immobiles comme ces rochers chers à nos pères les Gaulois ; à l'ouest, fumait le silencieux hameau de Frigel; une vallée large et verte s'ouvrait au midi et courait entre deux sombres montagnes jusqu'à la mer.

Quelques heures s'étaient écoulées, la nuit enveloppait ce beau paysage de ses ombres impitoyables ; et M. le Curé n'était point de retour. Comme il tarde, se dit Nanon ! Il lui sera arrivé quelque accident. Aussi bien, il faut faire son testament chaque fois qu'on va voir un malade dans ce maudit pays. Malbos ! ce nom seul me fait peur, je ne sais pourquoi : et c'est toujours vers cette grange, perdue dans les bois, qu'on appelle mon bon maitre. Je vais sonner la cloche, ça le fera-t-il revenir plus vite, au cas qu'il se serait arrêté quelque part pour jaser avec les paysans. La Sœur a bien sonné l'Angelus ; mais c'est une momie ; ça sonne pour les images comme elle.

On ouvre : c'est le Curé. Hélas ! il n'était point seul. Une visite ! s'écrie Nanon, en s'enfuyant dans sa cuisine ; une visite : Miséricorde ! J'avais raison de me faire des idées noires.

Le Curé et son hôte s'acheminèrent vers le salon, ou plutôt vers un cabinet de travail ; car de salon, n'en a pas qui veut au village. Cet appartement, le seul convenable de la maison, était bas et petit, mais arrangé proprement et avec goût. Un fauteuil réparateur, six chaises en paille blanche ; une table à travail, sur laquelle régnait un certain désordre d'homme d'étude ; une bibliothèque restreinte, et par là-même bien composée ; sur les murs, quelques gravures ; sur la cheminée, deux chandeliers et un crucifix, surtout point de glace : tel était le cabinet du jeune curé de Frigel,

La conversation s'engagea bientôt, franche, cordiale, comme il convient à deux hommes qui se sont compris l'un l'autre, d'un regard. L'étranger, la terreur de la gouvernante, n'était autre que M. N., botaniste et géologue de renom, et, à ce double titre, grand coureur de montagnes. Le Curé l'avait rencontré par hasard dans sa course à Malbos ; et comme son nom lui était fort connu, il avait cru s'honorer lui-même en lui offrant une modeste hospitalité au presbytère. Du reste, le bon pasteur, tout en se prodiguant pour ses brebis, cultivait encore les sciences et les lettres ; il en avait même la réputation, hélas ! dit-on, souvent stérile. M. N. passa quelque temps à Frigel, battant la campagne toute la journée, et le soir venant se reposer sous l'humble toit de son hôte, déjà son ami ; car la science, elle aussi, sait former des liens pour les cœurs. Il n'y avait pas jusqu'à Nanon qui ne vit de bon œil notre savant. Du reste, sa présence faisait tant plaisir à son cher maître !

III

Or, un de ces soirs qui ramenaient toujours si heureusement M. N. à la maison curiale, le dialogue suivant s'engagea entre lui et le jeune prêtre.

— Voilà déjà plusieurs jours, Monsieur l'abbé, que j'ai le bonheur de vivre auprès de vous, en vrai parasite, il est vrai, mais aussi en observateur qui, à tort ou à raison, se pique de quelque sagacité. Or, savez-vous ce qui m'a le plus frappé jusqu'ici ? Ce ne sont ni les plantes, ni les pierres de votre pays : c'est vous-même, vous que je trouve déplacé dans un si misérable hameau. Pourquoi les évêques sacrifient-ils ainsi leurs meilleurs sujets ?

— Mon Dieu ! Monsieur, ce que vous me dites-là, permettez-moi cette franchise, m'humilie profondément ; d'abord, parce que je n'ai pas l'intelligence que vous me

supposez, et ensuite, parce que vous me paraissez partager le préjugé de bien des gens du monde, qui s'obstinent à voir des victimes dans les curés de campagne, toutes les fois qu'ils désespèrent d'y découvrir des ignorants. Si j'avais de l'esprit, un grain du vôtre seulement, je trouverais à l'exercer ici d'une certaine façon, agréable pour moi et utile même à mes paroissiens. Que s'il me fallait condamner aux ténèbres, il y aurait là je ne sais quel sacrifice qui ne laisserait pas de me consoler encore. Pour qui connait le don de Dieu, pour qui sait que tout rayon vient de lui, que tout rayon y retourne, quoi de plus doux que de pouvoir se dire : après tout, je ne dois briller que pour les regards du Père qui est au ciel ; et quelle joie n'est-ce pas de penser que le flambeau qu'il a mis tout allumé dans mes mains, je le lui rendrai sans en souiller par l'orgueil la pure lumière. Ainsi pensent, je crois, bien des curés de village.

— Mais cette lumière, pourquoi la mettre sous le boisseau ? demanda M. N.

— Cher Monsieur, il n'y a pas de boisseau pour l'intelligence du prêtre ; je connais tel curé de campagne, vraiment remarquable, qui fait honneur à la science par ses écrits estimés. D'ailleurs, en un temps où, comme on dit, l'esprit court les rues, même pour le clergé, jugé parfois trop sévèrement à ce sujet, nous ne pouvons pas être tous dans les villes. La Providence se lève, elle souffle sur nous, nous emporte où elle lui plait, et Dieu soit béni ! *Non habemus hic civitatem manentem.*

— Mais vous, homme instruit et intelligent, comment êtes-vous donc tombé dans ce trou, où le dernier de nos bacheliers étoufferait en quelques heures ?

— J'y suis tombé par la volonté de mes supérieurs, qui ne peuvent me vouloir que du bien ; et, loin d'y étouffer, j'y respire à pleins poumons. Il est vrai que mes poumons sont mauvais, et que je ne suis point bachelier.

Enfin, puisqu'il faut vous faire des confidences, j'avais rêvé moi aussi, dans mon jeune temps, la gloire de l'esprit, je ne désespérais pas d'être un jour une lumière de mon diocèse, sinon de l'Église universelle. Je n'avais pas compté avec l'expérience. Plus tard, j'ai senti le vide de la science, le néant de la littérature cultivées trop humainement ; et n'était la gloire de Dieu, que nous devons procurer par tous les moyens qui sont en nous, j'aurais presque du regret d'avoir fait si ample connaissance avec les livres. Le cœur, Monsieur, le cœur, voilà le prêtre. Avec le cœur, un prêtre n'est jamais déclassé, attendu qu'il y a partout à aimer. Pour ce qui me concerne, les gens du château qui, entre parenthèse, me trouvent trop rare et partant trop sauvage, me disent sans cesse : Vous êtes à plaindre d'avoir à faire à des paysans. Sans doute, Monsieur, un paysan est un paysan ; mais n'est-il pas un homme comme les autres ; et s'il offre des aspérités, n'y a-t-il pas là matière à un travail des plus élevés ? Je ne sais si je me trompe, mais il me semble que former un homme, un homme selon le cœur de Dieu, vaut mieux que faire un beau sermon, et même un beau livre. Du reste, le grand secret du bonheur dans notre position, c'est de bien comprendre que notre peuple ne s'est point fait lui-même, c'est de ne jamais oublier ces paroles du Maître : *Pater ignosce illis*, et le reste.

— Avec une pareille doctrine, reprit M. N, il est clair qu'on doit aimer ses ouailles et en être aimé ; et de là au bonheur, il n'y a pas loin.

— Oui, cela est bon pour aimer ; mais cela ne suffit pas toujours à nous gagner le cœur de nos paroissiens. Le peuple, celui des campagnes en particulier, est exigeant et grand amateur des choses qui frappent les yeux et les oreilles. Aussi, moi qui fuis le bruit et l'éclat, à cause de ma débile santé et de cette pente qui m'entraîne à mon insu vers la solitude et le silence de la pensée et du

sentiment, j'ai toujours cru n'être que médiocrement aimé, je doute même de l'être ici tant soit peu.

C'est ce qui m'afflige, dans le secret de mon âme ; car le cœur du prêtre est aussi un cœur d'homme. Je m'en console, cependant, par la pensée que les apparences justifient de telles froideurs, et que, à mérite égal, Dieu doit aimer davantage ceux qui sont moins aimés ici-bas. Et puis, ne nous plongerons-nous pas bientôt dans le fleuve de l'amour divin ? Est-il donc si loin de nous, que nous ne puissions en entrevoir d'ici les rivages ? Où qu'elle s'écoule, à la ville, au village, au hameau, la vie passe comme un torrent. La mienne s'en va plus vite encore. Je sens que le mal m'étreint, que ma tombe est à demi creusée. Heureusement, ma pauvre mère n'aura pas à pleurer ma mort ; elle m'a précédée auprès de Dieu. Quant à mes paroissiens, après les premiers regrets, on me donnera un successeur, et tout sera dit, à peu de chose près.

— De grâce, cher Monsieur, veuillez chasser ces idées noires.

— Elles ne sont point noires, elles sont radieuses. La patrie, n'est-ce pas le ciel ? Je m'en voudrais pourtant de vous avoir montré trop de sensibilité, si ce ne vous était une nouvelle preuve que je mérite peu l'estime que vous m'accordez.

IV

Le lendemain, M. N. partit. La séparation ne fut pas sans tristesse des deux côtés.

— Adieu, cher Monsieur, lui dit le curé, en fixant sur lui un regard qui semblait ajouter : vous reverrai-je jamais ?

— Adieu, répondit le bon M. N.

— Prenez garde aux accidents, dit Nanon ; vous allez vous engager dans des montagnes affreuses ; et vraiment, il faut être possédé du démon pour les aborder.

— Oui, répondit M. N., du démon de la science.

— Il est donc entendu, reprit le curé, que vous nous reviendrez au printemps prochain ?

— Je recommencerai mes courses en avril, et en mai je compte frapper à votre porte.

Il fut fidèle à sa promesse ; mais, hélas ! la mort fut « aussi fidèle à la sienne.

A quelques mois de là. Mme N... recevait la lettre suivante :

Frigel, 3 mai 185...

« Chère amie,

« Je t'avais écris, au mois de septembre dernier, pour te parler de mon heureux séjour chez M. l'abbé *** ; je t'écris du même endroit, mais cette fois, le cœur navré. Hier, je mettais gaîment le pied sur le territoire de Frigel ; et déjà, voyant se dresser au loin le clocher du village, et tout auprès le modeste presbytère, j'étais inondé de bonheur, comme si j'eusse aperçu ma propre demeure. Cependant, je faisais route avec un paysan de l'endroit, parlant de tout, sauf du curé, je ne sais pourquoi. Mon compagnon m'ayant quitté à l'entrée du hameau, je pris à gauche, dans la direction du presbytère que tu sais être situé à la cime de la montagne. Une vieille femme, vêtue de noir, était là dans le chemin, arrangeant à grand peine quelques meubles vermoulus et quelques hardes, sur une charrette trainée par un âne. J'allais lui lui offrir mes services, lorsque m'ayant tout à coup reconnu :

« — C'est M. N. ! s'écria-t-elle ; et portant ses mains sur sa tête : vous arrivez trop tard !

« — Comment, trop tard ?

« — Il est mort, mort et enterré, Monsieur!

« — Nous pleurâmes tous deux.

« — Je m'y attendais un peu, lui dis-je, d'une voix éteinte.

« — Oh ! Monsieur, il n'est pas mort de sa maladie ; i est mort martyr de son devoir, de sa charité. Vous savez cette fatale grange de Malbos, d'où il revenait quand il vous rencontra ? Eh bien ! ce malade l'a fait courir tout l'hiver. Une nuit, il allait plus mal, on vint chercher mon maître. Monsieur, lui dis-je, le temps est mauvais, tout est plein de neige et le vent souffle fort : vous prendrez mal, faible comme vous l'êtes. — Lui, selon sa coutume, ne prit pas garde à mes observations. Je fus toute la nuit à l'attendre et à prier. Il rentra avant le jour, pâle et défait. Vous êtes malade, lui dis-je. Il me répondit : je me suis égaré dans la neige. — Il se coucha, et il n'est sorti de son lit que pour descendre au tombeau.

« — Le fils du sonneur est alors arrivé, le fouet sur l'épaule. Nanon, a-t-il dit, il faut partir ; votre village est éloigné et la nuit tombe. Ils sont partis, me laissant là pétrifié.

« — N'importe, je ne sortirai pas du hameau sans avoir rendu visite à mon ami. Je vais au cimetière. La porte en était ouverte. Comme je cherchais la tombe du saint prêtre, j'entendis du bruit à gauche, et, me retournant, je vis le fossoyeur assis sur le bord d'une fosse inachevée.

« — Où l'avez-vous mis, lui demandai-je ? Au pied de la Croix, me répondit-il avec indifférence. — Je me suis agenouillé sur la pierre sépulcrale, où se lisaient parmi les fleurs d'immortelles ces simples mots : *Bonus Pastor* ; et là, te l'avouerai-je ? chère amie, pour la première fois, depuis bien longtemps, j'ai prié....

« Adieu. Fais prier pour lui nos petits enfants.

« N. »

A. DELACROIX.

TERRES CUITES

I

Potiers de Tanagra, de Chypre et de Myrrhine,
Lorsque vous modeliez la glaise du chemin
Vos doigts légers dotaient votre humble figurine
D'une pérennité refusée à l'airain.

Au front du Parthénon le marbre est à ruine,
Le métal de Corinthe, au contact du romain,
A coulé comme l'onde au creux de la ravine
Et les dieux de Mégare eurent même destin.

Oh ! loin des agoras et loin des acropoles,
Qu'il est triste de voir au fond des nécropoles
Où nous enfouissons leurs restes délaissés,

Eux que doraient jadis les aurores sereines,
Dans les brouillards anglais, les blancs chevaux d'Athènes
Hennir de désespoir sur leurs jarrets brisés !

II

Mais vous qu'un peu de terre a formé, Beautés frêles
Que la Grèce enfermait aux tombeaux de ses morts
Et qui de ces tombeaux surgissez immortelles,
Nulle ride à vos fronts, nulle tare à vos corps !

Telles l'art vous fit naître et l'on vous revoit telles,
Sous la blanche tunique au fin liseré d'or
Et la vie hellénique, en vos formes si belles,
Ressuscite à nos yeux ses merveilleux accords.

Gymnastes, vous courez ; vous portez, canéphores,
Sur le rythme sacré l'offrande à Dionysos ;
Aux marches des autels vous penchez vos amphores;

Ou, parmi les lauriers-roses de l'Ilissos,
De vos gestes mutins, de vos rires sonores,
Vierges, vous agacez le jeune enfant Eros.

Æ. P.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nimes, janvier 1894.

Tandis que, de toutes parts, les viticulteurs méridionaux s'agitent, nos compatriotes ne pouvaient demeurer inactifs. Le *meeting* du Grand-Théâtre a débattu savamment le problème de la mévente des vins naturels. Si la viticulture se meurt chez nous, la faute en est, indépendamment des impôts qui nous écrasent, à la concurrence impudente des fabricants de vins artificiels, ou des fraudeurs, qui, malgré la loi Griffe, triomphent encore sur le marché français. Voilà la cause, évidemment, du malaise que nous subissons. Le remède n'en est pas, d'ailleurs, aussi facile à trouver. Car, d'une part, il a été presque impossible, jusqu'ici, d'analyser chimiquement les vins fabriqués, dont l'alcool est rectifié, et qui empruntent prudemment leur coloration à des matières naturelles; et, d'autre part, les nouveaux tarifs que les Compagnies de Chemins de Fer se proposent de faire homologuer sont établis de telle sorte qu'ils ne profiteront qu'aux vinificateurs industriels, non aux propriétaires viticulteurs. Ces derniers auront beau baisser leurs prix, se contenter d'une rémunération dérisoire, leur vin naturel restera dans leurs celliers, tandis que les vins de laboratoire se vendront. Ceci est d'une logique cruelle, mais malheureusement inéluctable.

***

Les pouvoirs publics, nécessairement, seront harcelés par nos représentants parlementaires, poussés par l'opi-

nion. Il convenait de compléter les rangs de nos sénateurs. Les suffrages des délégués du Gard sont tombés, cette fois, sur d'anciens députés. Les uns, délaissés par le suffrage universel direct, se voient relevés de leurs anciens échecs par le suffrage à deux degrés. D'autres, pareils à des voyageurs fatigués, se sont assis dans les fauteuils du Luxembourg, favorables au *far niente*.

*
* *

Maintenant, le temps n'est plus qu'à la joie. Le carnaval promène sur nos boulevards sa folie, ses grelots, ses crécelles et ses tambours de basque. Il y a, cette année, beaucoup de « masquettes, » de pierrots, de clowns, dont les ébats excentriques ne sont guère réjouissants que pour ceux qui s'y livrent. Beaucoup se sont, évidemment, creusé la cervelle, pour inventer des accoutrements inédits. A notre gré, ils n'ont rien trouvé de bien original.

*
* *

Bien autrement gaies, et plus saines, ces réunions de famille où l'on mange indéfiniment des séries de gâteaux des rois. La tradition en est poétique, et la coutume jolie. A mesure que le roi boit, la reine aussi et tous les invités, les souhaits et les vœux s'échangent : s'il plait à Dieu, l'avenir les réalisera.

*
* *

Le jour même des Rois, s'éteignait, à Nimes, un homme de bien. Monsieur le Curé de Ferrand succombait aux atteintes de l'âge, et aux fatigues d'un long ministère. Parce que la bonté avait été la note dominante de son caractère, et la charité la préoccupation constante de sa vie, les regrets de ses paroissiens ont été aussi vifs qu'unanimes.

*
* *

Les catholiques de Sauve ressentent non moins vive-

ment la perte prématurée de leur curé-doyen, M. l'abbé Carret. Devant tant de droiture déployée, et de dévouement dépensé, tout malentendu devait se dissiper enfin, et le vœu du vénérable défunt se réaliser pleinement : l'union de tous ses enfants autour de leur commun père.

***

La société de la Croix-Rouge a fait célébrer, jeudi 25, une messe annuelle pour les militaires et les marins morts au service de la France. La Cathédrale, décorée avec un goût parfait, réunissait l'élite de la garnison et de la société nimoise. Le grand souvenir de Mac-Mahon planait dans l'enceinte sacrée, parmi les effusions de la prière, et de l'éloquence vibrante du R. P. d'Alauzier.

***

Les monuments gallo-romains de Nimes, ont perdu un de leurs dévôts les plus fervents, et la science archéologique un de ses plus savants champions. M. A. Aurès a fait sur les dimensions des Arènes, de la Maison Carrée, du Pont-du-Gard et du temple de Nemausus, de vraies découvertes, et très fécondes. Aussi modeste qu'il était éminent, il n'a jamais publié de grands ouvrages, mais ses mensurations, éparses dans une foule de mémoires, la plupart inédits, lui assurent une place distinguée dans l'admiration reconnaissante et les regrets des Nimois.

***

Le public religieux apprendra avec intérêt l'ordination récente de M. Roger des Fourniels, ancien rédacteur en chef du *Journal du Midi*, devenu profès dans notre grand Ordre nimois de l'Assomption. Nous nous permettons d'émettre le vœu que les Supérieurs du R. P. des Fourniels le rendent au journalisme pour lequel il était incontestablement doué.

ÉCHO.

BULLETIN PARISIEN

Dès le premier instant, il semblait à tout le monde qu'un prompt et sévère châtiment devait venger la société de l'infâme attentat de Vaillant. Les *leaders* eux-mêmes, du socialisme et de l'anarchie ne trouvaient pas, au moment même, la moindre parole pour excuser l'homme, ou atténuer l'acte. L'acte cependant était conforme aux théories mille fois émises par eux, et l'homme, initiateur, propagandiste, avait été et demeurait des leurs.

Les compagnons, peu à peu, se sont ressaisis. Avec une habileté digne d'une meilleure cause, ils ont mis tout en œuvre pour apaiser l'opinion. Ils ont cherché, d'abord, à gagner du temps, à faire traîner le procès en longueur. Ils exigeaient de longs délais pour les besoins de la défense, disaient-ils, mais en réalite parce qu'ils espéraient trouver, comme ils s'en vantaient aussi, des « jurés capons. » Ils criaient à l'injustice, à la barbarie d'une organisation sociale où pouvait naître, vivre et souffrir un Vaillant. Encore un peu, et ils se fussent plaint qu'un « peuple de bourgeois » osât fourrer en prison les dynamiteurs, au lieu de se laisser tranquillement dynamiter par eux. Ils détaillaient les vertus privées de Vaillant, mettant en ligne sa fidélité adultère à la femme de son ami, son dévouement paternel à une fille dont il écrivait lui-même à Mme Marchal : « Du reste, tu sais que cette petite n'a pas d'amitié pour moi. » Ils vantaient la sincérité de son fanatisme, sa conviction anarchiste, alléguant ses malheurs et la cruauté de la fortune à son endroit.

Il n'est pas jusqu'à l'avocat Ajalbert, qui, en demandant un délai pour supplément d'informations, n'ait voulu, semble-t-il, mettre en échec la justice, et faire entendre aux timides qu'il y avait peut-être au crime de Vaillant des dessous extraordinaires et des excuses valables. Et, parce que la justice a paru se laisser toucher, tout en n'accordant cependant à la défense que les délais strictement légaux, une légende semble en voie de se former, qui, n'en doutez pas, fera bientôt de Vaillant, ainsi que de Ravachol, son émule, quelque chose comme un saint de vitrail,

ou un héros épique. Dans une Revue, j'ai vu appeler son crime : une « geste »

Devant l'attitude des feuilles anarchistes, ou même socialistes — la distinction n'est souvent pas facile entre ces deux nuances —, on se demande si la cour et le jury auront le courage de faire leur devoir. Le président désigné pour les assises se récuse pour cause d'indisposition subite. Les « victimes » de l'attentat, interwiévées, parlent déjà d'indulgence, de mansuétude, d'amnistie. Des mesures exceptionnelles d'ordre et de sûreté sont prises pour le jour du procès. La France entière a l'œil ouvert sur le Palais.

L'acte d'accusation, l'interrogatoire ne révèlent rien qu'on ne sache déjà des antécédents déplorables du pire des récidivistes. La déclaration écrite que Vaillant avait apportée à l'audience, n'est qu'une étrange et maladive élucubration d'un cerveau détraqué. Le fatalisme, le matérialisme, le scepticisme, y servent de point d'appui aux revendications dont les anarchistes ont coutume de nous accabler. Le réquisitoire de M. le Procureur général Bertrand n'apporte à l'affaire aucun élément nouveau. Me Laborie, qui s'est substitué, comme défenseur, à Me Ajalbert, prend les choses de haut et de loin. Il rencontre parfois le mot exact de la situation, comme lorsqu'il en appelle au *Christianisme*, ce suprême remède aux maux contemporains, ou lorsqu'il rend les energumènes de la presse responsables de la « folie » de Vaillant. Puis, il développe éloquemment le système adopté par ce dernier : il n'a ni tué ni voulu tuer ; il doit bénéficier, d'ailleurs, des circonstances atténuantes Le jury rapporte d'une courte délibération un verdict affirmatif sur la question d'homicide volontaire avec préméditation, et, lorsque M. le président Caze prononce la peine de mort, Vaillant pousse le cri, qui est devenu sa devise : Vive l'anarchie ! Nul, parmi les assistants, ni au dehors, ne lui fait écho.

Il est cependant quelque chose de triste et de trés inquiétant, c'est, en présence de ce verdict, la levée en masse de journalistes de toute opinion, qui, tout à coup, prennent le parti du meurtrier.

Avant le jugement, on avait craint une défaillance du jury. A peine voit-on qu'il a fait crânement son devoir, qu'aussitôt une presse en délire s'acharne contre ses membres. « Tigres, leur dit-on, que voulez-vous faire de ce sang ? Voulez-vous le boire ? En êtes-vous altérés ? » L'accent de la réprobation générale s'est affaibli : l'indignation soulevée n'avait donc été ni

profonde ni durable. Jusque dans certains désaveux imposés par la stricte décence, une espèce de complaisance obscure se trahit. On continue, il est vrai, à afficher une grande horreur contre les ennemis sanglants de « l'ordre de choses » actuel, mais on y mêle je ne sais quelle secrète satisfaction que cet « ordre de choses » soit attaqué. On fait parade du dédain de Vaillant pour un pourvoi en cassation d'abord, ensuite pour un recours en grâce. Mais, en définitive, Vaillant fait tout ce qu'il peut pour sauver sa tête, tout, hormis de se repentir, de s'excuser, de faire amende honorable, On sollicite, mais en vain, les jurés de se déjuger eux-mêmes, en signant le recours en grâce. On apporte à l'Élysée une supplique émanant d'un certain nombre de députés dont les noms demeurent secrets. On va répétant partout que le petit-fils d'un terroriste n'a pas le droit d'envoyer à l'échafaud ce malheureux qui est, après tout, moins coupable que les scélérats de Quatre-vingt-treize. On affecte de mettre M. Carnot seul en cause, quand on sait fort bien que ce n'est pas au Président de la République, mais au gouvernement, c'est-à-dire aux ministres responsables qu'il appartient de prendre une décision; que, pour gracier Vaillant, M. Carnot a besoin du contre-seing du ministre de la justice, et qu'en renvoyant le recours en grâce à ce dernier, — sans même l'avoir ouvert, — il a été à la fois très correct et très constitutionnel. On raille ces fils de la Révolution, « ces coquins, ces vendus, ces chéquards, ces bâteleurs, ces va-nu-pieds, ces traîneurs d'estaminet » — c'est ainsi qu'une certaine presse qualifie les membres du Cabinet, — on les raille, dis-je, de ce que n'étant arrivés eux-mêmes au faîte de leur fortune politique que par le désordre et le désarroi social, ils prétendent maintenant se donner comme les représentants de l'Ordre et les justiciers de la société. On sollicite la grâce de Vaillant sur le ton de ces mendiants qui demandent l'aumône au coin d'un bois, le gourdin au poing, en menaçant de la bombe prochaine.

Je vous signale encore la machiavélique proposition de M. Jaurès qui voudrait qu'on infligeât à Vaillant, par un raffinement de supplice, l'humiliation d'une grâce, et qu'on lui refusât le triomphe suprême de l'échafaud.

Vraiment, voilà des complications bien inattendues dans la plus simple des affaires. Vaillant a voulu tuer. Si la société le tue, c'est tout simplement la peine du talion. Les jurés avaient à remplir une mission de conscience : ils ne l'ont pas trahie.

Vraisemblablement, l'exécuteur des hautes œuvres ne trahira pas la sienne. Je ne m'oppose pas cependant à ce que la société affirme sa force et son bon droit en graciant le coupable. Qu'on l'envoie à Nouméa, qu'on le mette hors d'état de nuire: cela suffit après tout. Mais qu'on ne faiblisse pas devant une explosion de fade sensiblerie. Qu'on ne permette à personne de faire de Vaillant un héros. Pauvre dévoyé, victime de la demi-instruction à la mode aujourd'hui, terrible illuminé, Ravaillac des temps modernes, visionnaire dangereux, je veux bien que ce soient les tristes spectacles d'à-présent qui l'aient perverti. Mais, de même que le XVIIe siècle écartela l'assassin de Henri IV, ainsi, le XIXe ne doit pas badiner avec ce « régénérateur de l'humanité». C'est ici une nécessité de salut public, et l'axiome est toujours vrai : *Salus populi suprema lex.*

Peut-être avant que ce Bulletin ne soit arrivé à nos lecteurs, Vaillant, réveillé dès l'aube, aura reçu l'annonce que sa grâce lui est refusée. Alors, dans une vision rapide, il repassera les péripéties tragiques de sa courte existence de prolétaire Que de chemin parcouru, depuis la naissance furtive de l'enfant naturel, les débuts dans le vagabondage, les condamnations répétées pour des fautes de droit commun, les voyages en Amérique, les espoirs déçus, les rêves évanouis, la corruption lente de l'esprit précédant celle du cœur, le contact dangereux des politiciens socialistes, puis la haine prenant possession de cette âme, la vision du crime s'y introduisant tout-à-coup, la conscience oblitérée ne trouva t rien à opposer au crime, l'attentat, le cynisme des aveux, l'échafaud enfin. Quelle pitié ne serait-ce pas qu'une telle odyssée, si l'arrogance du coupable ne lui avait justement aliéné toute pitié.

Tant que Vaillant n'a pas payé sa dette à la société, l'attentat du Palais-Bourbon pèse sur la conscience de la France. Mais, dès que justice sera faite, peut-être appartiendra-t-il à la société de faire sur elle-même de graves retours. Ne porte-t-elle pas, elle, en son sein, les germes funestes de la contagion morale dont Vaillant a été victime ? Est-elle donc sans péché, elle qui jette ainsi la pierre à l'anarchiste ? N'a-t-elle pas odieusement méconnu des devoirs sacrés, quand elle a laissé se propager de funestes doctrines, et le scandale s'étaler au grand jour, quand elle a précipité dans l'abîme de la désespérance et de l'athéisme tant de misérables déshérités ? Louis Blanc a écrit cette parole profonde : « Tout ce qu'on retranche, dans l'Etat, à

la souveraineté de Dieu, on l'ajoute à la souveraineté du bourreau. » Mais la guillotine est impuissante devant la désorganisation profonde, la cruelle imprévoyance, l'égoïsme implacable d'une société où le luxe, le jeu, la débauche dilapident odieusement de quoi empêcher que des vieillards, des femmes, des enfants ne périssent de froid ou de faim, ou ne s'abritent désespérément dans l'horreur du suicide. Non, je ne refuserai pas à la petite Sidonie une honnête subsistance : je ne la refuserai même pas à la concubine adultère de Vaillant. Mais je demande qu'à l'une et à l'autre, et à tant de malheureux qui leur ressemblent, l'Etat rende, par surcroît, ce qu'il leur a injustement ravi, ce dont il les a odieusement privés jusqu'ici : un Dieu, une espérance, une foi.

ALBAN GUIRAULT DE L'ESPARON.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LES ŒUVRES COMPLÈTES DE SAINT JEAN DE LA CROIX, traduites de l'espagnol, par Mgr GILLY, IIIe vol. Paris, Douniol, in-12, 518 pages.

L'œuvre de saint Jean de la Croix est peu connue en France, faute d'une bonne traduction. Celle que nous présentons à nos lecteurs se recommande à la fois par la compétence linguistique et l'autorité doctrinale de son éminent auteur. N'était l'assurance que donne un tel guide, on n'aborderait pas sans une grande appréhension des traités comme le *Cantique spirituel* et la *Vive Flamme d'amour*, qui forment la matière du tome IIIe. Car si, dans sa modestie de saint, l'auteur veut bien convenir que « les strophes du *Cantique* peuvent sembler écrites avec quelque ferveur d'amour de Dieu, » il ne nous rassure guère toutefois quand il avoue que les effets qu'il décrit sont précisément les plus extraordinaires que produise cet amour dans les âmes parfaites, non ceux qui ont coutume de paraître chez les « commençants. » Il éclaircit, il est vrai, son sujet par des traits que son expérience personnelle, ou celle des âmes les plus parfaites de son temps,—lisez, si vous voulez, sainte Thérèse,—lui ont fournis. Il affirme, — et c'est bien fait pour encourager nos contemporains, — qu'on peut avoir l'intelligence de la mystique sans être versé dans les derniers raffinements de la théologie scolastique. Enfin, par un respect scrupuleux pour les Écritures, il en cite toujours le texte latin avant d'en aborder l'interprétation, et ceci aide beaucoup à l'intelligence d'une doctrine très élevée.

Le *Cantique spirituel* compare la perfection chrétienne à un mariage spirituel, et les voies de l'amour de Dieu aux péripéties de l'amour profane. L'idée générale en est biblique : le *cantique* est fait, en outre, des plus poétiques traits de l'Écriture. L'heure est tardive : de toutes parts s'allument les flambeaux de l'hymen. Les âmes sont dans l'attente; les cœurs, blessés d'amour, gémissent, car l'époux n'est point encore arrivé. Les peines, les aridités viennent toutes de ce que Dieu est loin de nous. Quand, au

contraire, l'époux arrive, pour les divines fiançailles, la dévotion devient sensible, affective, suave. Où le Bien-Aimé se cache-t-il donc? Parmi les forêts, les montagnes et les fleuves? Non, il se cache au dedans de nous-mêmes. Nous sentirons sa présence, si nous savons nous cacher avec lui dans ce sanctuaire secret. C'est dans notre sein qu'il se plaît surtout à s'abriter. Les pasteurs des cabanes mystiques sont les intermédiaires qui aident l'âme à découvrir « ses amours », et la présence seule de l'objet aimé peut guérir les blessures que son amour avait faites. Tel est à peu près le canevas très imparfait, parce qu'il est nécessairement très abrégé du *Cantique spirituel*. Quant à la *Vive Flamme d'Amour*, il faut absolument le lire pour s'en faire une idée. C'est le commentaire des quatre dernières strophes du *Cantique*, et ces strophes, dit saint Jean de la Croix lui-même « traitent de choses si intérieures et si spirituelles que très souvent on ne peut les soumettre à l'analyse du raisonnement. » Mais qu'importent les raffinements de l'analyse à qui cherche sa propre édification? En nous rendant accessible cette grave et puissante *mystique*, Monseigneur a rendu à la piété et à la science un éminent et précieux service.

E. BOUISSON.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — mprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

LA LIBERTÉ D'ESPRIT

On étonnerait fort un grand nombre d'hommes qui ont combattu toute leur vie pour les libertés publiques, qui les ont défendues par la plume ou par la parole, si on leur disait que peut-être ils n'ont pas toujours possédé la liberté d'esprit. Eh quoi ! ils auraient livré tant de batailles, enduré tant de fatigues, pour assurer à leurs concitoyens les libertés les plus précieuses dans l'ordre civil, politique, économique, et ils ne possèderaient pas une liberté à première vue assez élémentaire, la liberté d'esprit ! Qu'est-elle, d'ailleurs, cette liberté qu'on ne revendique point, sans doute, parce que tout le monde la possède et que nul ne saurait la perdre ou l'aliéner ? Ils ont, pour leur part, avec une intelligence plus ou moins nette d'une question fort complexe, célébré, réclamé la liberté de penser ; mais, pour la liberté d'esprit, à parler franc, ils n'y songeaient même pas, et qui donc s'en occupe sérieusement ?

Cette liberté dont on ne parle guère, qui n'est pas inscrite sur le catalogue des libertés nécessaires ou des libertés désirables, elle n'est rien pour ceux qui ne pensent pas ; elle est tout pour ceux qui réfléchissent, et qui, avant de défendre la liberté dans ses manifestations extérieures, se demandent s'ils la possèdent eux-mêmes, dans ce qu'elle a de plus personnel et de plus intime. Il n'y aurait pas de ruisseau s'il n'y avait pas de source : la source de toutes les libertés c'est la liberté d'esprit. Est-elle troublée, les eaux qui en sortent ne sauraient être

pures; vient-elle à tarir, le fleuve peut garder son nom, mais son lit se dessèche.

L'effroi m'a saisi, Messieurs, quand, regardant en moi-même et autour de moi, j'ai essayé, dans une revue sommaire, de compter les nombreux, les redoutables ennemis de la liberté d'esprit. Il en vient de partout et ils portent tous les noms ; ils agissent en se montrant ou en se dissimulant; ils sont nos maîtres que nous croyons encore leur commander. Ne soyez donc pas surpris si, dans une question aussi vaste, je fais un choix et m'arrête de préférence aux adversaires de la liberté d'esprit dans les études et les recherches philosophiques. Par ceux-là du moins vous jugerez des autres, de leur nombre, de leurs ruses, de leur force. Signalés à votre attention dans un monde qui est celui de la raison et des vérités morales, ils seront plus facilement découverts dans l'ordre politique, économique, littéraire, scientifique, religieux. C'est votre tâche qui commencera: la mienne se borne, dans des limites bien définies, à des indications très sommaires. Sommairement aussi, nous pourrons dire, en passant, si le sujet nous y conduit, quelque chose des appuis naturels qui fortifient, au lieu de la diminuer, la liberté d'esprit. Il s'agit, en effet, de la préserver, non de l'isoler, de lui signaler l'ennemi, non de lui ravir les armes à l'aide desquelles on en peut triompher.

Ne croyez pas, d'ailleurs, que pour révéler certaines misères, pour censurer quelques travers de l'époque présente, je méconnais ce qu'elle a produit d'utile et d'excellent. Je suis de mon temps, j'admire les grands hommes et les grandes œuvres qui l'honorent ; s'ensuit-il qu'à la différence des âges qui l'ont précédé, il n'ait eu ni défaillances, ni préjugés? A quoi servirait de connaître exactement ceux des siècles passés, si l'on devait, de parti-pris, fermer les yeux sur ceux de ses contemporains? Les signaler c'est, pour le philosophe, remplir un devoir, c'est peut-être aussi rendre un service.

Vos maîtres vous ont enseigné, quand vous étiez sur les bancs du collège, et, depuis cette époque, vous n'avez cessé de lire dans les feuilles publiques, les Revues et les livres, que Descartes avait émancipé l'esprit humain, qu'il lui avait rendu sa liberté. Vaines paroles, éloges emphatiques dont Descartes serait honteux s'il pouvait les entendre, qui blesseraient son amour sincère de la vérité. Nul n'est assez puissant pour enchaîner l'esprit humain, nul ne serait assez fort pour lui rendre sa liberté, si, par malheur, il l'avait perdue. On peut bien secouer sa torpeur, le réveiller de son sommeil, diminuer le nombre des préjugés qui l'accablent, faire plus petite la part de la routine qu'on ne supprime jamais entièrement (peut-être est-il bon qu'il en soit ainsi) ; en un mot, on peut lui apprendre à faire un meilleur usage de sa liberté ; on ne saurait aller au delà. Nous n'avons pas, d'ailleurs, à juger Descartes, à nous prononcer sur l'utilité de son entreprise, sur les moyens qu'il employa pour la faire réussir. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que les choses se passent, à l'heure présente, exactement comme elles se passaient avant lui. Il y a toujours des Écoles philosophiques, et, dans chacune de ces Écoles, un maître et des disciples ; il y a toujours, dans le monde des sciences et dans celui de la pensée, une domination tantôt légitime et tantôt usurpée de ceux qui savent ou croient savoir sur ceux qui ne savent pas, une influence incontestée des esprits d'une bonne trempe sur les esprits moins bien doués. C'est la loi de l'humanité, on ne la changera pas : peut-être même est-elle, de nos jours, plus absolue qu'elle ne fût jamais.

Regardez, en effet, autour de vous, en France, en Allemagne, en Angleterre, dans tous les pays où la philosophie fait quelque figure ; fouillez, scrutez, puis faites le compte des esprits indépendants. Vous voilà, comme Massillon, à la recherche des élus, désolé de n'en pas dé-

couvrir davantage et réduit à vous écrier : « O philosophie, où sont tes enfants ? O liberté, que reste-t-il pour ton partage ? » Laissons de côté l'Allemagne, où Fichte, Schelling, Hégel, Schopenhauer ont exercé l'un après l'autre, sur les Universités et les classes moyennes, une domination aussi courte que tyrannique. Si l'on a plus d'une fois, dans le cours de cette période, changé de maître, on n'a jamais cessé d'être esclave ; toute la liberté consistait à deviner des énigmes, à passer d'une pensée ténébreuse à une pensée qui voulait bien ne se voiler qu'à demi. A la suite d'un guide audacieux, on poursuivait à travers la nature et l'histoire, dans leurs interminables évolutions, le *Moi*, l'*Asolu*, l'*Idée*, ou bien on pénétrait dans l'obscur domaine de l'*Inconscient*, mais on ne doutait pas un seul instant de la parole du maître : tout l'effort de l'esprit se bornait à la bien entendre.

A la même époque, Victor Cousin gouvernait de haut et régentait dans les moindres détails la philosophie française. Tout lui était soumis, et lui-même il obéissait à tous les chefs d'école anciens, nouveaux, français, étrangers ; le maître absolu de tant d'esprits excellents n'était pas son maître, il n'enseignait pas une philosophie qui lui appartînt. Interprète habile, quelquefois éloquent, d'une pensée qui suppléait à l'insuffisance de la sienne, il passait, avec une merveilleuse facilité, d'une obédience à une autre obédience, des Écossais à Kant, de Kant à Schelling, de Schelling à Hégel, des Allemands aux Français, des Français aux Grecs, de Descartes à Platon, de Platon à Maine de Biran. Prompt à l'admiration, non moins prompt à se détacher, volontiers il s'écriait, en présence du système qui l'avait séduit pour un jour : *Voilà qui est la vérité ;* mais comme son admiration, cette vérité immuable changeait de temps à autre. Disciples dévoués ou résignés d'un maître sans doctrine, Jouffroy, Saisset ont porté jusqu'à la fin de leur courte et brillante carrière les

marques visibles de cette sujétion ; ils n'ont qu'à de rares intervalles possédé pleinement leur esprit. Plus hardis, plus heureux (1), Jules Simon, votre compatriote Francisque Bouillier, un petit nombre d'autres, à des degrés divers, ont repris la confiance en eux-mêmes dont on les avait de bonne heure déshabitués : les autres n'ont pas réussi à s'affranchir.

Même soumission, d'ailleurs, dans les camps opposés, à la parole du maître, qu'il s'appelle Saint-Simon, Fourier ou Auguste Comte. A peine çà et là quelques esprits éminents, vraiment libres de cette liberté qui refuse d'abdiquer entre les mains d'un homme, fût-il un homme de génie, qui se prête à un maître aimé, mieux encore à une doctrine préférée, qui ne se donne qu'à la raison et à la vérité. Jamais peut-être on n'avait vu, comme de nos jours, dans un siècle qui se réclame obstinément de Descartes et de la liberté d'esprit, la pensée d'un chef d'école, sa volonté, disposer à ce point des pensées et de la volonté d'un grand nombre d'hommes très capables de penser par eux-mêmes ; jamais l'affection, l'admiration, la reconnaissance n'avaient noué des liens si étroits. C'est à peine si la mort du maître les a rompus : l'habitude est encore là, à défaut de sa présence, pour les maintenir. Rappelons-nous, d'autre part, ce qu'il en a coûté à Lacordaire, à Gerbet, à Montalembert, à Rohrbacher, pour se détacher de Lamennais et pour répudier sa doctrine. En obéissant à l'autorité religieuse qu'avait acceptée leur raison, c'est à la raison même qu'ils pensaient obéir, mais Dieu sait au prix de quelles luttes, de quels déchirements intérieurs ils ont reconquis leur liberté !

Du moins, Messieurs, ceux qui l'avaient ainsi aliénée pour un temps subissaient l'ascendant d'un esprit supérieur ; ils s'étaient d'eux-mêmes soumis à l'éloquence ou

(1) Nous n'avons ici en vue que les disciples de la première heure, les disciples immédiats.

au génie. On peut se tromper dans le choix d'un maître, on peut accorder à ses exigences déraisonnables ce qu'on croit donner à sa prudente direction, il n'en est pas moins vrai qu'il faut des guides et des maîtres : l'humanité ne s'en est jamais passée, elle n'a jamais fait sans eux un pas décisif. Le tout est de les bien choisir, de mesurer sa confiance à leur pénétration, à leur savoir, à leur amour sincère de la vérité. Il est naturel qu'un homme se soumette, sous ces réserves, à celui de ses semblables qu'il croit plus raisonnable et plus savant ; c'est encore une manière de se soumettre à la raison. Mais que dire de ceux qui se plient, sans la moindre résistance, à tous les caprices de la *mode* et de l'*opinion*, deux mots qu'on devrait rougir d'employer en philosophie, car il n'en est pas qui aient si peu de rapports avec la vérité ? Comment qualifier ces engouements opiniâtres ou passagers pour des théories qui viennent de tel pays plutôt que de tel autre, pour ces livres dont le principal mérite est qu'ils ne sont pas écrits dans notre langue et que peu de personnes sont en état de les entendre ? Est-ce donc une raison, parce que la vérité n'appartient en propre à aucun peuple, parce qu'elle ne connaît pas les frontières arbitrairement tracées par la guerre ou par la politique, de la chercher uniquement au-delà de nos frontières et de s'imaginer qu'elle n'est plus chez nous ?

On rirait d'apprendre, dans le grand public, — si le grand public s'intéressait encore à la philosophie, et si on ne l'en avait dégoûté, à force de lui parler une langue qu'il ne comprend plus, — les aberrations dans lesquelles sont tombés, les adulations auxquelles sont descendus quelques philosophes français. Le culte de l'étranger, de l'Allemagne surtout, est devenu, pour plusieurs qui ne croient pas en Dieu, une religion voisine du fétichisme. L'autel a beau se déplacer, il a beau passer de Berlin à Heidelberg, d'Heidelberg à Tubingue, de Tubingue à

Leipsick, la divinité qu'on y révère a beau prendre tous les noms et les formes les plus diverses, le même encens lui est réservé et ses réponses sont tenues d'avance pour des oracles infaillibles. Que l'Allemagne soit justement fière d'un Leibnitz, je m'incline avec elle devant ce grand nom ; qu'elle ait tour à tour admiré, dénigré, maudit d'autres philosophes, ses enfants, cela ne regarde qu'elle ; qu'à l'heure présente, elle possède des savants de premier ordre, je suis le premier à leur rendre hommage ; mais qu'il n'y en ait plus en France, et qu'on n'ose plus, dans notre pays, penser, écrire, sans avoir reçu le mot d'ordre ou mendié le *placet* de l'étranger, nul ne l'admettra, s'il a tant soit peu de bon sens et s'il connaît l'histoire. Non, le génie national n'est pas éteint, il n'est qu'endormi, il a perdu le sentiment de sa force, il doute de lui-même ; reprenons, il en est temps, notre liberté d'esprit.

Quand on n'est pas dans le secret des choses, volontiers on reproche leur audace à nos jeunes philosophes, on s'effraie des affirmations hardies dont ils ne sont responsables que pour les avoir reproduites : nous les croyons, nous, timides à l'excès. Ceux qui savent où ils puisent et à quelles secrètes opérations ils obéissent leur diraient volontiers : *sapere aude*, encouragement qui s'allie très bien avec la vieille et nécessaire maxime : *sapere ad sobrietatem*. Qu'ils cessent donc d'invoquer des autorités qui nous inspirent une médiocre confiance, de répéter des phrases toutes faites que nous sommes las d'entendre, de mêler à leurs propres observations, à leurs réflexions timidement énoncées des observations et des réflexions qui ne les valent pas, d'altérer la langue nationale par de maladroits emprunts aux langues étrangères ou, qui pis est, au barbare jargon de quelques philosophes. Que leur clairoyance s'emploie à découvrir et qu'ils ne craignent pas de signaler les inductions hâtives, les obser-

vations inexactes, les faits dénaturés, les conclusions infiniment plus larges que les prémisses ; qu'ils n'hésitent pas à nous dévoiler, dans ces doctrines soi-disant nouvelles, la vieille erreur du panthéisme, habile à prendre toutes les formes, à se dissimuler sous les apparences les plus séduisantes. Cette fois, c'est avec les sciences qu'elle voudrait s'allier, c'est leur témoignage qu'elle invoque. Qu'ils brisent une alliance contre nature, qu'ils démentent un témoignage qui n'a pas été donné. Rien n'est plus facile : il n'y faut qu'un peu d'attention et beaucoup de liberté.

On s'explique, sans la justifier, quand on regarde de près à la servitude volontaire de certains esprits, l'entreprise de Descartes : on conçoit qu'à certaines heures la philosophie, encombrée d'erreurs, d'opinions, de prétentions mal fondées, de formules usées, de réputations usurpées, réclame les bons offices d'un bras vigoureux. La Scolastique dégénérée, la Renaissance habile surtout à corrompre les doctrines qu'elle prétendait rajeunir, avaient fait oublier la grande philosophie du XIII[e] siècle. On ne pouvait plus avancer d'un pas sur une route désormais impraticable : il fallait la dégager, non la détruire. Descartes fit l'un et l'autre : il dépassa le but, contentons-nous de l'atteindre. Il n'est pas nécessaire pour cela de condamner le passé et de rejeter sans distinction tout ce qui vient de lui ; il suffit de rompre avec ses erreurs et de briser les liens dont nous enchaînent la mode, l'opinion et des autorités qui tiennent de leur bon plaisir et de notre aveugle soumission leurs prétendus pouvoirs.

Quand nous serons libres, et que des hommes, nos semblables, auront cessé d'être nos maîtres pour demeurer, s'ils en sont dignes, nos fidèles conseillers, la victoire ne sera pas encore décidée en notre faveur. Il nous restera à triompher de nous-mêmes, à réprimer les écarts, à modérer les caprices de notre *imagination*. Elle est au-

jourd'hui ce qu'elle était hier, ce qu'elle sera toujours, et ses services très réels sont bien payés par ses exigences. Elle crée des fantômes ; elle les fait vivre, se mouvoir, grandir, parler, donner des ordres, imposer des lois; elle nous inspire à son gré, pour des choses qui ne le méritent pas et qui souvent ne sont pas, l'amour, l'effroi, l'admiration, la soumission. « Qu'on me dise où est la Science, qu'on me la montre », s'écriait, il y a quelque temps, un vrai philosophe, de plus en plus libre des liens qui l'avaient d'abord enchaîné. L'appel de M. Renouvier n'a pas été entendu, il ne pouvait l'être. La Science, en effet, est un de ces fantômes dont nous parlons ; l'ignorance et l'imagination se sont unies pour le former, et malgré les timides protestations du bon sens il s'est créé par le monde un assez bel empire. Et pourtant le nom seul existe : pur néant que la chose. Parcourez les Uuiversités de l'Europe et du Nouveau-Monde, assistez aux leçons des savants et des philosophes, interrogez, cherchez; vous vous assurerez bientôt que nulle part on n'enseigne la Science : elle n'a pas dans l'univers entier, une chaire, un professeur qui soient à elle, qui lui appartiennent. La raison en est simple : elle n'est pas.

« Mais on en parle, mais on la célèbre en prose, en vers, on l'invoque, on en appelle à ses décisions suprêmes : faudra-t-il donc s'insurger contre l'opinion commune, ne point faire et ne point dire comme les autres ? » — Assurément, si les autres ne savent ce qu'ils disent, s'ils n'ont pas regardé d'assez près, s'ils sont les victimes de leur imagination. Encore une fois, demandez à ces dévôts de la Science de vous la faire voir, de vous dire tout au moins où on la voit ; promettez-leur d'unir vos bénédictions et vos louanges aux louanges et aux bénédictions dont ils la comblent, à condition qu'ils vous la montrent une fois, une seule fois : vous les mettrez, pour peu que vous insistiez, dans un cruel embarras, mais il n'est

pas du tout sûr que vous les persuadiez, Leur imagination a été trop vivement remuée, les traces de l'erreur y sont trop profondes : elles ne s'effaceront pas de sitôt. Vous avez beau leur prouver qu'entre les sciences particulières, nettement distinguées les unes des autres par la nature de leur objet, et la philosophie qui leur donne à toutes méthodes, principes, couronnement, qu'entre tant d'études spéciales qui bégaient le premier mot de chaque chose et la philosophie qui s'exerce à nous dire le dernier mot de toutes choses, il n'y a pas la plus petite place pour la Science, vous triompherez à grand'peine de leur obstination. Il faudra vous y reprendre à plusieurs fois, prodiguer votre bon sens, dépenser, sans compter, votre logique et votre éloquence, pour renverser la plus vaine de toutes les idoles.

Bornons-nous à celle-là : toutes les autres lui ressemblent, avec cette différence toutefois que, moins connues et d'une renommée moins bruyante, elles ne reçoivent guère que les hommages des philosophes de profession. Ce sont modestes édicules et comme chapelles privées, ouvertes aux seuls initiés, mais où l'adoration n'est pas moins profonde, ni le culte moins régulier, surtout de la part de ceux qui ne croient pas en Dieu.

Nous nous retrouvons ensemble, initiés et profanes, peuple et philosophes, aux prises avec une troisième classe d'adversaires de la liberté d'esprit : *les mots.* A vrai dire, ce n'est pas la première fois que nous les rencontrons sur notre route ; le nom seul des maîtres qui gouvernent notre pensée, le nom de la doctrine qu'ils nous imposent sont une partie de leur puissance ; celle des fantômes, *Science* et autres du même genre, est tout entière dans le mot qui les exprime et qui leur tient lieu de substance. Heureuses les théories nouvelles, vraies ou fausses, qui trouvent, pour les résumer, un mot sonore, facile, harmonieux, ou, ce qui revient presque au

même, un mot bizarre, étrange, obscur, imposant : on parvient au même but par les voies les plus opposées. *Transformisme*, *évolutionnisme* sonnent bien ou assez bien à l'oreille, et semblent d'ailleurs, au premier abord, n'exprimer que des idées fort anciennes. Si *darwinisme* est un peu plus dur, il a l'avantage d'unir le nom d'un homme à celui d'une chose, et d'imposer à la fois deux jougs à ceux qui se plaindraient de n'en porter qu'un seul. N'oubliez pas que nous n'avons nullement la prétention de juger ici des théories dont les aspects très divers, les frontières très mobiles, les dernières conclusions tantôt adoucies, tantôt nettement accusées, ne permettent point qu'on prononce sur elles, en une fois, par un seul verdict. Nous parlons uniquement des noms qui les désignent, qui, le plus souvent, les résument assez mal, mais qui, répétés à tort et à travers par les demi-savants et les ignorants, font une partie de leur succès et hâtent leur marche à travers le monde.

Transformistes, nous le sommes tous, dans les limites de la nature et de la raison : nous avons mille motifs personnels de croire que tout change et se transforme ici-bas. *Transformistes*, vous l'étiez, Messieurs, il y a quelques jours, devant la riche exposition de chrysanthèmes où nos jardiniers fleuristes étalaient, à l'envi les uns des autres, les merveilles de leur patience et de leur savoir faire. L'industrie de l'homme avait, d'un art incroyable, diversifié, combiné, nuancé les couleurs ; elle avait allongé, raccourci, découpé, disposé de mille manières feuilles et fleurs ; elle s'était arrêtée devant l'unité du type et ses caractères essentiels. Dans cette exposition aux mille variétés de chrysanthèmes, partout vous reconnaissiez le chrysanthème. Aussi prétendez-vous bien que les mots vous servent et qu'ils vous aident dans vos recherches ; à aucun prix vous ne consentiriez à être leurs esclaves. On ne vous verrait point, comme ce voya-

geur plus lettré sans doute que savant, célébrer la pénétration, le génie de Darwin, parce que la *Regina-Victoria*, si abondante dans les eaux du Parana et de l'Uruguay, devient, à la quatrième culture, dans l'espace de quelques années (nous sommes loin des siècles autrefois exigés par la théorie), une plante de terre ferme, un véritable maïs aux graines délicieuses et nourrissantes, Cette légère tache s'aperçoit à peine dans un récit plein d'intérêt : vos yeux clairvoyants l'auraient découverte. Elle ne vous aurait pas empêchés d'aimer l'auteur et de goûter ses descriptions : vous auriez seulement regretté qu'il eût, à l'égard des noms propres et des mots, moins de liberté qu'on n'en doit avoir.

Ce qui est faute légère, très légère chez un voyageur plus occupé de peindre que de philosopher, devient faute grave chez un vrai philosophe. Il est coupable quand il se soumet à des mots nouveaux dont il sait l'erreur et l'insignifiance : il l'est davantage quand lui même il les forge. Vainement, pour se justifier, nous dira-t-il qu'il cède au courant, qu'après tout il faut bien, pour piquer la curiosité et ranimer l'attention du public, créer des mots nouveaux, alors que les choses demeurent ce qu'elles étaient : ces raisons sont médiocres. On lui pardonnerait aisément de remplacer un mot dur à l'oreille, mal fait, désagréable, par un autre plus harmonieux, mais en général c'est le contraire qui arrive. On remplace *rationnel* ou *supérieur* par *transcendantal*, le *devoir* par l'*impératif catégorique*, Dieu par l'*Inconnaissable*, et par la *psycho-physique* l'étude des *rapports de l'âme et du corps*. Notez bien que rien n'est changé, rien sinon les mots : encore fallait-il les donner moins longs, moins bizarres et surtout moins affectés. Loin de moi la pensée d'accuser nos philosophes de quelque charlatanisme ; mais le public moins bien instruit de leurs vrais sentiments les en soupçonnerait qu'il aurait pour lui les apparences.

S'il est permis, pour des raisons sérieuses ou pour de simples convenances, de remplacer les mots ou de les modifier, il ne l'est jamais d'en abuser ou de les exploiter, si je puis m'exprimer ainsi. Par malheur, rien n'est plus fréquent. Ils étaient bien habiles, ils savaient à n'en pas douter, avec quelle facilité les hommes se laissent prendre aux mots, ils avaient exactement mesuré la faiblesse de leur raison, la force de leur imagination, ceux qui ont parlé pour la première fois *d'âge de bronze*, *d'âge de pierre*, *d'âge de fer*, ceux aussi qui ont découvert et nommé les *cités lacustres* . Voyez comme à ce seul mot d'*âge* l'esprit travaille, se tourmente, entasse années sur années, unit et confond les vagues souvenirs qui lui sont restés de Bossuet et de Cuvier, les Ages du monde et les Epoques de la nature. Un âge : mais c'est au moins plusieurs siècles, peut-être dix, peut-être quinze, peut-être davantage ; mais c'est dans l'histoire avant l'histoire, une période immense, parfaitement circonscrite, qui commence à un jour connu pour finir à un autre jour, pour ne jamais renaître ! Rien de moins conforme à ces imaginations que la vérité des faits ; rien de moins immense que ces prétendus âges de pierre ou de bronze qui, d'ailleurs, au lieu de se suivre correctement, sans empiéter les uns sur les autres, comme le veut la théorie, naissent ici, meurent là, dans le même temps et dans des régions parfois assez voisines. Cette succession soit-disant régulière se prête, en réalité, aux combinaisons et aux écarts les plus variés : elle est pleine de lacunes et d'incertitudes.

Pour ceux que les *cités lacustres* auraient fait rêver de temples, de portiques, de palais, de forum flottant sur les eaux, qu'ils visitent, s'ils en ont le loisir, dans la Nouvelle-Guinée ou sur les bords marécageux de quelque fleuve américain, les misérables demeures élevées sur de grossiers pilotis, séjour de la misère et de la

fièvre. Ils se demanderont comment on a pu ériger en cité ce qui est à peine un insignifiant hameau, et ils seront à l'avenir pour eux-mêmes et pour autrui, plus sévères sur la sincérité des mots, laquelle importe si fort à la vérité des choses.

Payer les autres de mots, se payer de mots, façon de s'exprimer fort anciennes, dont nous voudrions affirmer qu'elles sont désormais dans la langue et le dictionnaire un simple souvenir, sans la moindre application possible au temps présent. Il n'en est rien, et ceux qui usurpent le beau nom des savants ne parlent pas, n'agissent pas autrement que la foule. Bornons-nous à un seul exemple. Est-il un mot dont on fasse, à propos et hors de propos, dans les sciences et dans la vie ordinaire, un plus fréquent usage que celui de *force ?* On ramène tout à des forces simples, opposées, combinées, composées vives, latentes ; on va répétant sans cesse que rien ne se peut diminuer de la force totale, qu'il y a toujours dans le monde la même somme de force. Est-on bien sûr, quand on énonce avec solennité ces magistrales formules , de savoir au vrai ce qu'on dit, de mettre dans la force exactement tout ce qu'elle contient, et de n'y pas mettre ce qu'elle ne renferme pas ? Qui songe à imiter Leibnitz, à chercher, à son exemple et par les chemins qu'il a suivis, le sens vrai, complet, autant qu'il est donné à l'homme de le connaître, d'un mot qu'on a sans cesse à la bouche ? C'est la philosophie qui le lui révéla, cette philosophie à la fois très simple et très profonde qui ne cesse d'interroger l'âme humaine, et de lui demander des réponses qu'on ne donne pas ailleurs avec la même clarté. Le grand philosophe ne tardait pas à découvrir en lui avec une suprême evidence, dans l'exercice de sa volonté, dans la vie de son âme, dans l'activité du moi, ce que la nature et les sciences abstraites lui montraient confusément. Encore une fois, qui songe à l'imiter et à se rendre un compte exact, à la lumière de la conscience, d'une foule

d'expressions aussi usitées qu'elles sont peu comprises ou employées mal à propos ?

Aujourd'hui, c'est le *mouvement* qui commence à détrôner la force ; il explique tout, tient lieu de tout, il dispense de penser. Le mouvement a remplacé les *fluides*, comme les fluides avaient remplacé les quatre *éléments*. Si la fortune des fluides magnétique, électrique, nerveux, a été rapide, brillante, en revanche elle menace de bien peu durer ; on l'attaque, on l'ébranle ; on prie, on presse les fluides de se retirer : place au mouvement, tout est mouvement ici-bas. Peut-être la découverte n'est-elle pas si récente ; elle est presque aussi jeune que le monde lui-même et contemporaine des premières théories philosophiques. Mais que la formule soit vieille ou qu'elle soit d'hier, sait-on mieux ce qu'est en soit le mouvement ? Peut-on le concevoir sans un objet, sans un être dans lequel il se manifeste ? Est-il le mouvement de rien ? ou est-il le mouvement de quelque chose, comme il est assez probable ? Mais cette chose, à son tour, qu'est-elle ? qu'elle est sa nature ? Voici donc revenir toutes les questions de substance, de principe, de cause, auxquelles on espérait se soustraire, en répétant sur tous les tons, en encadrant dans toutes les formules un mot, le dernier mot, le vrai mot, le grand mot du mystère. Les mots n'ont pas ce pouvoir ; ils ne suppriment pas les questions, encore moins les résolvent-ils en vertu de je ne sais quel pouvoir magique, analogue aux *qualités occultes* dont on a dit tant de mal autrefois, avec juste raison : reprenons à leur égard notre liberté d'esprit.

« Savez-vous la nouvelle : tout est mouvement ; on rend compte de tout par le mouvement. La Science vient d'en prononcer l'arrêt définitif ; les savants sont en train de l'annoncer au monde entier. » Et l'ignorant, que ce seul mot, cette formule a mis en possession de la science universelle, de s'endormir dans la douce quiétude d'un esprit satisfait de lui-même et de l'univers. A moins que ce

cri ne le réveille : « C'est la lutte pour la vie, notre âge est l'âge de la lutte pour la vie. Malheur à ceux qui s'enderment; malheur à qui s'arrête ou se repose! » Ces clameurs, je le sais, Messieurs, ne vous effraient ni ne vous émeuvent, et si une chose vous étonne, c'est de voir une vérité aussi vieille que l'homme acclamée comme une vérité nouvelle. On a beau, pour agir plus fortement sur votre imagination, vous dire la chose en anglais et vous répéter, avec tout l'accent qu'on y peut mettre ! « *Struggle for life*, — *Struggle for life* », les mots anglais n'ont pas plus que les mots français le don de vous convaincre ; surtout ils ne vous apprendront rien que vous ne sachiez depuis longtemps. On viendrait vous annoncer, avec les ménagements les plus délicats, que vous mourrez un jour, qu'il ne faut pas espérer d'échapper à la loi commune, que vous en témoigneriez aussi peu de surprise. A ceux qui se hâteraient d'ajouter : « Mais la vie est bien changée, elle est bien plus dure et plus difficile qu'autrefois », vous répondriez que les ressources sont aussi bien plus grandes et les moyens de lutter plus puissants. Le grand, l'universel changement, avouons-le, c'est celui de nos désirs qui ont passé rapidement de la simplicité à toutes les superfluités, des satisfactions paisibles aux convoitises les plus ardentes. Voilà ce qui rend la vie difficile, doloureuse, tourmentée ; elle ne l'est pas pour ceux qui sont demeurés plus près de la nature. Ils ont, d'ailleurs, pour se défendre et pour vaincre, les armes qu'on trouve en soi, ces vertus qu'on ose à peine nommer aujourd'hui : courage, patience, tempérance, désintéressement, et sans lesquelles pourtant il n'est pas un seul de ces grands lutteurs pour la vie qui soit assuré, je ne dis pas de la victoire, mais du lendemain.

C.-C. CHARAUX.

L'*Académie de Nimes* a tenu sa séance publique annuelle le jeudi 21 juin 1894, à huit heures et demie du soir, dans la *Galerie des Arts*, dont son doyen, M. Jules Salles, a généreusement gratifié la ville.

Au programme, figurait la lecture de l'œuvre posthume de M. l'abbé Alphonse Delacroix, *Gounod au pays de Mireille*.

M. Clauzel, secrétaire-perpétuel de l'Académie, chargé de cette lecture, l'a fait précéder de l'introduction suivante :

MESDAMES,

MESSIEURS,

Pendant près de trente ans, M. l'abbé Alphonse Delacroix, qui, alors curé de Milhaud, fut élu, le 2 décembre 1865, à l'Académie de Nimes, dans la classe des non résidants, a été l'un des membres les plus actifs de notre Compagnie. Son labeur incessant, au milieu des devoirs impérieux et multiples de son ministère sacerdotal et de sa carrière apostolique, lui a permis de remplir une œuvre littéraire considérable.

Sa nature intelligente, son âme artistique, son esprit souple et sagace, sa plume toujours facile, tour à tour savante et spirituelle, s'attaquaient avec un succès égal aux sujets les plus divers.

Malgré son éloignement et ses affaires, sans rien sacrifier de son dévouement à ses fonctions, de son attachement à ses paroissiens, il venait parfois, très rapidement et tout joyeux, assister à nos séances, se mêler à nos travaux et payer son écot académique.

Il était inscrit à notre ordre du jour du 30 décembre dernier, pour la lecture de son récent mémoire sur *Gounod au pays de Mireille*. Le mercredi soir, 27, il quitta ses vicaires (depuis longues années, à cette époque, il était curé-doyen de Bagnols-sur-Cèze) plus tôt que de coutume, en leur souhaitant une bonne nuit et en leur disant qu'avant de prendre son repos il voulait mettre la dernière main à son ouvrage ; ce qu'il fit. Le lendemain jeudi, au réveil, il sonna, ainsi qu'il en avait l'habitude, à sept heures du matin, pour se faire apporter les objets nécessaires à sa toilette. Lorsque, à son appel, on pénétra dans sa chambre, on le trouva inerte dans son lit : il venait de se rendormir, et de son dernier sommeil, dans la paix du Seigneur.

Si nous avons senti la douleur de ne pas le trouver, le samedi, au rendez-vous convenu, nous avons eu du moins la consolation de recevoir, depuis lors, son manuscrit achevé et de constater que c'est pour l'*Académie de Nimes* qu'ont été écrites les dernières lignes tracées par la plume de l'*éminent historien de Fléchier*.

Digne de ses aînées, digne, comme elles, de son auteur, cette œuvre suprême, sorte de testament littéraire de cet infatigable écrivain, nous a charmés à ce point que nous avons voulu, en la mettant au programme de notre séance publique, vous faire partager le plaisir que nous trouvons à sa lecture. Vous n'entendrez pas la voix harmonieusement musicale, au timbre enchanteur, tantôt mordant et tantôt caressant, aux intonations toujours mélodieuses de l'auteur ; mais vous aurez son œuvre intacte : elle se suffit à elle-même.

La voici donc sans voile et sans mélange. L'offrir à votre goût délicat, c'est un moyen pour nous de rendre hommage à la fois à notre très-regretté confrère, si soudainement disparu, et au grand maître français que la musique pleure depuis tantôt huit mois.

Au banquet dont il est parlé à la page 115, *M. Frédéric Mistral porta à M. Gounod le toast* (lou brinde) *suivant :*

Messiés, vai dounc parti lou mèstre musicaire
Qu'emé nautre un matin se venguè souleia.
Lou valoun de Sant-Clergue es tout triste : pecaire
Bouscarlo emai grihet lou counsoularan gaire
Dis acord flame-nou qu'entendié cascaia.

En l'ounour de Gounod, ami, pourten un brinde,
Pèr que Diéu longo-mai lou mantèngue au missau !
Armouniousamen que chasque vèire dinde
En l'ounour de Gounod, lou misicaire linde
Que tant liuen fai dinda li murmur prouvençau.

Voici enfin l'admirable lettre à Mistral dont parle M. l'abbé Delacroix , à la page 117 :

Mon bon et cher Frédéric ,

Faut-il que j'aie été l'esclave de ces mille circonstances qui sont les bourreaux de la vie, pour ne pas vous avoir écrit encore une seule fois depuis le bienheureux temps que j'ai passé dans votre chère intimité ! Que n'y suis-je encore, dans ce Paradis de la Provence qui a été un véritable ciel pour moi ! ciel dont vous, mon bien-aimé grand poète, vous avez été la plus belle et la plus brillante étoile. C'est avec votre plume divine qu'il me faudrait vous écrire pour vous écrire comme je le voudrais ! C'est un langage d'amant que je devrais mêler à un langage d'ami ! En donnant à tout le monde *Mireille*, vous m'avez donné, à moi, l'un des êtres que j'aurai le plus tendrement et le plus profondément et le plus passionnément aimés ! Ah ! que cela va vite et loin, le cœur, quand cela ne rencontre pas d'obstacles en route ! J'aime à croire que vous avez senti le mien entrer bien loin dans le vôtre, et je sou-

haite que cette union vous ait donné autant de bonheur qu'à moi-même.

Je ne sais si, comme vous me l'avez dit dans votre adorable *brinde*, le vallon de Sant-Clergue me regrette un peu, et si, dans cette âme de la nature que je cherche et que vous possédez, il y a quelque chose qui se souvienne de moi ; mais je sais que j'y envoie de gros soupirs et que j'y ai laissé quelques-unes des plus douces heures et des plus délicieuses émotions de ma vie. Mireille m'y conduisait et m'y parlait de cette voix qu'on n'oublie pas quand on vous a lu, et de ce regard qu'on sait quand on vous a vu. Elle continue à être ma conversation de tous les jours, et je âche qu'elle soit le plus possible l'auteur de cette musique qui doit porter mon nom uni au sien. Oh! mon Frédéric! gardez votre Provence pour qu'elle vous garde votre génie avec votre âme! L'âme des villes ne vaut pas leur intelligence: c'est l'histoire de Lucifer. Quelque chose de douloureusement beau rayonne d'une clarté sinistre sur le front des grandes capitales! quelque chose de divinement tranquille et pur éclaire votre paisible solitude sous votre ciel enchanteur! Gardez tout cela! nous n'avons rien à vous donner en échange.

Il faut que je vous dise que ceux qui connaissent déjà ma Mireille en sont contents: quant aux Carvalho, ils en sont *très contents*... Dieu veuille que le charme dure.

Ma chère femme se joint à moi pour vous envoyer nos plus tendres souvenir : Écrivez-moi bientôt, et dites-nous que vous nous aimez, quoique nous y comptions bien un peu et même beaucoup. Embrassez la bonne mère et votre cher frère, ainsi que sa femme et Théophile.

Pour toujours à vous,

Ch. Gounod

GOUNOD AU PAYS DE MIREILLE [1]

(D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS)

J'ai écrit quelque part : « Il y a un organiste inconnu d'une paroisse qui ne l'est pas moins, et lequel a le talent de charmer et d'étonner les connaisseurs eux-mêmes qui passent. Son secret, c'est qu'il ne joue que la musique des autres, et souvent celle des maîtres. Aussi ne se répète-t-il pas et n'est-il jamais médiocre (2). »

Cette paroisse inconnue, c'est Bagnols ; cet organiste, c'est le mien. J'ajouterai que M. Illis a surtout horreur, à l'orgue, de la musique qui n'est pas écrite pour cet instrument.

Or, le jour de la Toussaint, ne voilà-t-il pas que mon sévère exécutant déroge, sans crier gare, à ses excellentes habitudes, pour nous jouer, à l'élévation, un simple cantique chanté dans tous les pensionnats de demoiselles :

Le Ciel a visité la terre...

Sous les doigts du pieux artiste, le ciel paraissait véritablement descendre sur la terre ; et jamais ce ravissant cantique, que Gounod composa jadis pour la première communion de sa fille, ne m'avait tant ému. Ayant rencontré mon organiste, le lendemain, je lui dis :

— Pourquoi m'avez-vous donné des distractions, hier, à la Messe, avec votre suave cantique ?

(1) Lu à l'académie de Nimes le 27 janvier 1894.

(2) *Manuel de la vie sacerdotale*, p. 152, 2me édition.

— Ah ! me répondit-il, c'est que, voulant célébrer à ma manière la mémoire de Gounod, que j'ai beaucoup connu, je n'ai rien trouvé de mieux que de jouer la mélodie où il a mis toute sa tendresse de cœur paternel et toute l'élévation de son âme chrétienne.

— Vous avez donc connu Gounod personnellement ?

— Si j'ai connu Gounod ! Mais j'ai vécu dans son intimité pendant trois mois, à peu près.

— Où donc cela ?

— Mais à Saint-Remy-de-Provence, quand il composait son exquise *Mireille*, au lendemain de *Faust*, sa grande gloire. J'étais là organiste, vous savez.

— Contez-moi donc cela, un jour, je vous en prie ; j'en ferai un article pour la *Revue du Midi*.

La modestie de mon organiste s'effaroucha un peu tout d'abord ; mais son amour pour le maître l'emportant, il recueillit ses souvenirs, sortit de son tiroir quelques lettres qui n'avaient pas vu le jour depuis trente ans, et me fit, de tout cela, une petite composition où je compris que je n'avais pas à faire à une manière de ménétrier. Comment s'étonner que Gounod écrivît si bien, quand on voit de ses disciples les plus obscurs expédier la besogne si dextrement. Je donnerais ces quelques pages telles quelles, si la modestie de mon organiste ne devait s'en effrayer et si c'était là, après tout, autre chose que des notes à mon usage.

Le vingt mars 1863, M. Iltis recevait du poète Mistral la lettre suivante :

« Mon cher Ami,

« Notre illustre Gounod veut s'établir pendant un ou « deux mois, à Saint-Remy, pour travailler en paix, à son « aise et à loisir à son opéra de *Mireille*. Il sera là près « de moi, à proximité des Baux, de tous les pays qu'il « aime tant et du chemin de fer. Il ne voudrait pas se

« mettre à l'hôtel ; il voudrait se mettre *en pension*, dans « quelque famille de Saint-Remy ; avoir sa chambrette et « vivre modestement de la vie ordinaire. J'ai pensé que « vous pourriez trouver çà dans votre ville. Il arrivera « lundi. Seulement il veut vivre là incognito. N'en parlez « pas trop, afin qu'on lui laisse toute sa tranquillité d'es- « prit. Pardon du souci que je vous donne. Voyez si vous « pouvez le caser selon ses vues.

« Je vous embrasse,

« Maillane, 19 mars 1863. »

Cet arrangement désiré ne put avoir lieu. M. Mistral, voyant que M. Iltis était seul pensionnaire à l'hôtel *Ville-Verte* lui dit : « Mais il sera très-bien avec vous. » On donna donc a M. Gounod une jolie chambre toute neuve au second étage, et il fut décidé que ces Messieurs prendraient leurs repas en tête-à-tête.

L'illustre compositeur arriva le lundi 23 mars, accompagné de M. F. Mistral qui les présenta l'un à l'autre. Dès ce moment M. Gounod témoigna au jeune organiste de Saint-Remy une cordialité et une bonté exquises dont il a gardé toujours le plus doux souvenir.

Dès son arrivée, le maître manifesta l'intention de louer un piano. Iltis lui indiqua le facteur Dumas, à Nimes. Le voilà donc parti pour cette ville le 24 mars 1863, admirant en passant à Tarascon le château du roi René, nom qui personnifie toute la poésie de Provence, brûlant Beaucaire *émé soun prat*, comme dit Mistral ; visitant, à Nimes, les Arènes dont l'ombre austère et grandiose se projette sur le pays de l'héroïne de celui qu'on a si bien appelé le Virgile provençal.

Le concierge des Arènes, M. Bellivier, était, je crois, un ancien soldat, bon homme, au verbe haut et confiant. Il introduit cérémonieusement le visiteur dans l'amphithéâtre, le promène de galerie en galerie, le fait monter

au sommet de l'édifice colossal, le mène à la porte des souterrains où l'on tenait les bêtes. Mais tandis qu'il lui débite son boniment ordinaire, il s'aperçoit que le maître est distrait...

— Qui donc joue ici les sonates de Beethoven avec ce brio ? demande le visiteur.

— Un tout jeune homme, mon fils, répond le concierge, non sans fierté ; je dirais non sans frayeur, s'il avait su à qui il avait affaire. Il allait le savoir.

Le soir, à son retour, Gounod dit à son commensal :

« Il m'est arrivé une petite affaire aujourd'hui à Nimes. Je suis allé visiter les Arènes, et j'ai trouvé un jeune homme, M. Bellivier, jouant du piano. Je me suis nommé ; et M. Bellivier, très surpris, a été tout heureux de me dire qu'il étudiait la partition de *Faust* avec la plus grande ardeur. Je l'ai prié de ne pas ébruiter mon séjour en Provence. »

La confidence était pour honorer très fort le jeune artiste, et sans doute, celui qui la lui faisait devinait, en lui, le futur maître de chapelle très distingué qu'on envie depuis longtemps à la Cathédrale de Nimes.

M. Iltis ajoute :

« Une autre aventure que Gounod ne m'a pas contée,
« mais que j'ai sue peu après, c'est que pendant que
« Dumas cherchait un piano à louer au maître, celui-ci se
« mit à jouer sur un harmonium qui se trouvait dans un
« coin.

« — Monsieur, lui dit le facteur, vous interprétez très
« bien la musique de Gounod !

« — Vous trouvez ?

« Voyez d'ici la figure que dut faire le facteur, quand
« Gounod lui donna son adresse. »

Gounod devait retourner à Nimes peu après, le jour de l'Ascension, voir aux Arènes une course de taureaux. N'était-il pas venu dans le Midi chercher de la couleur lo-

cale ? Là, il revit le fils Bellivier, qu'il invita à venir un jour le voir à Paris, ce à quoi le jeune pianiste ne manqua point.

Le maître avait visité Nimes ; il se devait d'aller voir Avignon, la ville papale qui lui rappellerait son séjour à Rome, à la villa Médicis, et sa musique religieuse, qu'il eût mis volontiers au-dessus de sa musique profane.

« Tout ce qu'on admire le plus en moi, aimait-il à dire plus tard, me vient de l'Église. » Il apporta d'Avignon du papier de musique et un pliant portatif, sur lequel, tranquillement assis dans les champs, il attendait ces airs qui lui venaient comme du ciel, ainsi qu'il l'avouait naguère à une grande artiste danoise.

« M. Gounod travaillait toute la matinée. Nous ne nous « voyions qu'à midi, dit M. Iltis. Nous sortions ensemble « pour flâner jusque vers cinq heures du soir. Il travail- « lait encore deux heures avant souper (style du pays de « Mireille) ; après quoi, comme deux bons habitants de « Saint-Remy, nous faisions deux ou trois *tours de cours*, « en fumant des pipes de terre, d'une longueur incom- « mensurable. J'ai vu que le temps n'avait pas guéri le « maître de cette petite passion. Sa pipe de terre est, en « effet, ce qui a frappé d'abord un de ses derniers visi- « teurs. Nous fumions, et surtout nous parlions à qui « mieux mieux ; ce qui n'empêchait pas Gounod de me « dire gravement, après une interminable tirade, où j'a- « vais pu admirer la facilité et l'élégance de son lan- « gage :

« Surtout, il est bien entendu que, pour tout le monde, « je serai M. Charles... dit le bref. Et après une bouffée « de sa longue pipe, il ajoutait, en souriant : parce qu'il « parle peu.

Mais l'incognito ne réussit pas dans le pays de Mireille. Pour tout le monde, *Charles le Bref* ne fut, au bout de huit jours, que M. Gounod tout court. Toutefois, la population

se montra digne, discrète et très respectueuse envers le maître. Elle lui savait gré d'être venu chanter sa chère Provence, et surtout d'avoir voulu s'inspirer d'elle pour la chanter. Un employé parisien du canal de Graveson, ayant connu, par l'indiscrétion d'un quidam, la présence, à St-Remy, d'un si célèbre personnage, s'écria, comme un simple provincial :

— Comment, vous avez à St-Remy M. Gounod qu'on aime tant à Paris !

Pensez si le propos fut répété, et si l'on se fit faute à Saint-Remy d'aimer aussi Gounod, et avec toute l'expression méridionale ! C'est qu'il était si aimable, le maître, qu'à le voir, à l'entendre, on l'aimait au moins autant qu'on l'admirait. On n'eut pas dit un compositeur célèbre, tant il y avait en lui de simplicité, de douceur, de sincérité. Ne disait-il pas, l'autre jour encore, à Mme Anna Dons : « Je suis un sincère. » Et avec cela, si bon! Qu'on en juge : Le bureau où nos pensionnaires de l'*hôtel Ville Verte* prenaient leurs cigares était tenu par deux vieux : le mari et la femme. Le mari tomba malade. Eh bien ! chaque jour, et même plusieurs fois par jour, Gounod allait s'informer de l'état du buraliste; et « au retour de mes « leçons, dit M. Iltis, il m'en donnait des nouvelles avec « empressement. — Vous savez ? Benoit va mieux, il a « passé une bonne nuit.

« La femme ne put s'empêcher de me dire un jour : « *Aqueu moussu es un bon omé.* »

« Ah ! oui, il était bon ! Que de fois ne m'a-t-il pas dit sur le cours en nous promenant :

« — Ah ! *faire le bien... !*

« Et, en accentuant :

« — Faire du bien !!... »

En attendant, l'opéra de *Mireille* s'élaborait chaque jour un peu. Un matin, à déjeuner, Iltis trouve Gounod très content.

— Il m'est venu un joli air, en cherchant des violettes au quartier des Jardins ! Je vais vous le faire entendre. On monta dans sa chambre, et il chanta, en s'occompagnant sur le piano, le délicieux chœur des *Magnanarelles*, d'une fraicheur si printanière , et qui répond dans le libretto, à ces magnifiques strophes du second chant du poème :

Cantas, cantas, magnanarello
Que la culide es cantarelle,..

Non que sa musique ne donnât des soucis à l'auteur de *Faust*. On jouait précisément alors cet opéra à Marseille. « Or, raconte Iltis, un jour que nous prenions le café, ce « café que l'un et l'autre voulaient toujours payer , et « pour lequel nous finimes par convenir que chacun le « paierait *à son tour* , il lui tomba entre les mains un « journal où il était parlé de *Faust*.

« – Voyez, me dit-il, je suis ici. On ne sait pas ce que « je fais. Eh bien, on se prépare déjà à critiquer ma mu- « sique. »

De fait, tout le monde sait que *Faust* n'a bien été admiré en France, que quand il nous est revenu avec les applaudissements de l'Allemagne , de l'Autriche et de l'Italie. *Mireille* aussi, mise par les bons juges au nombre des meilleures pièces de l'auteur, n'a pas vu d'abord son succès égaler son mérite. On l'a trouvée trop particulière, presque exotique. On dit qu'on va le reprendre. Espèrons que l'exotique mis à la mode par les romans russes et ceux de Loti, aidera cette fois à son succès, au lieu de lui nuire. M. Iltis se hâte d'ajouter :

« Cette ombre de tristesse, la seule d'ailleurs que j'aie « vue au front du maitre, passa comme une ombre ; à « quelques jours de là, nous partions joyeux pour les « Alpilles, le maître portant son papier de musique et « son petit pliant ; moi, quelques provisions destinées à « chasser la mélancolie, si elle s'était présentée, Pour

« le moment, il était clair qu'il n'y en avait pas trace, à « voir Gounod marcher dans un chemin impossible, « prenant plaisir à mettre le pied droit sur un roc et le « pied gauche sur un autre, menacé à tout instant de « perdre l'équilibre et s'amusant fort de ce danger. Nous « arrivons clopin clopant dans le vallon de *Gros* qui, « d'après la légende, était autrefois un réservoir d'eau « alimentant l'ancien *Glanum*. Un filet d'eau au lieu d'un « lac ; un seul arbre ; un *mas* dans le lointain : voilà tout « ce paysage historique. »

Là, Gounod travailla pendant trois heures, assis sur son pliant, sans mot dire. Quel air plus attachant lui chantait la muse à cette heure ? Peut-être la romance de *Magali*, tirée de la romance populaire qui, dans le poëme de Mistral, commence ainsi :

O Magali, ma tant amade,
Mes la testo au fenestroun !

Mistral a mis sur ces paroles un air touchant, qui se chante dans les veillées de *Crau*.

Celui de Gounod est pour les salons et n'est pas moins beau, dans son genre. C'est la fleur du jardin à côté de la fleur des champs.

Pendant que le maître se laissait aller à ses mélodies, ou s'absorbait dans ses harmonies, Iltis, couché en compagnie des lézards, qui buvaient le soleil sous un mur écroulé, envoyait des bouffées de cigare vers le ciel bleu. Ah ! le bon et joyeux goûter, après que le maître eût donné le signal !

M. Gounod n'était pas en vain l'hôte d'un organiste. Il voulut bien tenir l'orgue le dimanche de *Lætare* et le jour de Pâques aux principales messes et aux vêpres. La paroisse fut ravie ; le curé en remercia le grand artiste avec effusion. Il était d'ailleurs si bon, ce curé, et M. Gounod l'aimait tant ! Il y avait du reste mieux que la musique pour recommander M. Gounod à M. le Curé : il y avait la re-

ligion qui, comme chacun sait, remplissait le cœur du maître. Le Jeudi-Saint, en déjeûnant, M. Gounod dit à celui qu'il appela son *ange gardien* :

— J'ai fait mes Pâques ce matin... Voyez-vous, si je ne fais pas mes devoirs religieux, on dit que je suis un athée ; si je les fais, on dit que je suis un hypocrite. Eh bien, alors ?...

Alors, il laissait dire et faisait son devoir. C'est ainsi que le matin de ce même jour, il avait assisté à la messe, communié et accompagné le Saint-Sacrement, un cierge à la main avec les fabriciens. Il eût pu ne pas aller jusque-là ; mais chacun prend son plaisir où il le trouve. Lui le trouvait à n'être en ce moment qu'un bon paroissien de Saint-Remy, donnant l'exemple, ce qui était une façon de faire le bien, cher à ce cœur parfait.

« Ce jour-là, poursuit M. Iltis, devait être naturelle-
« ment un jour de propos sérieux, même austère. Le
« soir, sur le Cours, nous causâmes longuement fins der-
« nières. Les incertitudes de la vie future rendaient le
« maître songeur. — Ah ! oui, me dit-il, en me regardant
« d'une façon que je n'oublierai jamais :

« *C'est embêtant !* »

C'est que le maître, quoique toujours chrétien et porté même au mysticisme de sa jeunesse qui avait failli en faire un prêtre, n'en était encore, comme musicien, qu'à sa première manière, celle de la messe de *Sainte-Cécile* et de l'Oratorio *La Rédemption* ; beaux ouvrages, toujours admirés, mais dans lesquels l'humain se mêle encore un peu trop au divin. Plus tard, dans la seconde manière, celle de la messe de *Jeanne d'Arc* et de l'Oratorio *Mors et vita*, l'âme de Gounod se dépouille et s'élève. Il abjure le *sensuel* qu'il avait reproché à Palestrina de ne pas avoir une assez grande dose ; il demande ses grands effets au genre de Palestrina lui-même, et presque au chant Grégorien si rapproché du Ciel ! Dira-t-il alors avec la mê-

me énergie « c'est embêtant ? » Je ne sais ; mais sa dernière conversation avec Brieux, nous le montre bien détaché des choses de la terre, et nous laisse entendre que ce détachement ou désenchantement ne date pas d'hier.

Pour lors, le petit évènement qui va suivre, n'était pas pour faire la vie triste à Gounod. Vers la mi-avril, à l'heure du déjeuner, il vint tout radieux à la rencontre d'Iltis. — Vous ne savez pas, lui dit-il en lui montrant une lettre, ma femme et mon fils viendront passer quelques jours ici, s'il fait beau... Entendez-vous, s'il fait beau. Eh bien, vous verrez que cela ne sera pas, il suffit que je le désire.

— Mais ne vous chagrinez pas, Monsieur Gounod, nous nous arrangerons pour qu'il fasse beau !

Dès ce jour il ne fut question entre eux que du beau temps et du mauvais temps.

— Nous ornerons l'escalier avec des branches d'aubépine me dit-il, et les chambres aussi: ce sera gentil, vous savez.

— Oui, mais elles ne sont pas fleuries.

— Est-ce ennuyeux, cela !

Enfin, à force de regarder au ciel, et peut-être aussi à force de prières de la part de ce brave cœur, le temps se mit au beau fixe ; et après maintes visites aux haies vives des chemins, on s'aperçut que les aubépines fleurissaient. La veille de l'arrivée de Madame Gounod et de M. Jean, âgé à peine de sept ans, nos amis partirent par un temps superbe dès six heures du matin, pour le.... massacre des aubépines. — Allez, couteaux et serpettes, amputez sans pitié ces haies charmantes placées là tout exprès pour le plaisir des yeux. Le plus ardent est bien celui qu'on pense. Dieu ! quelle botte M. Gounod a déjà faite... Mais elle n'est pas très-commode la jolie aubépine, elle se défend même cruellement. — Aïe, aïe, ouf, ouf!... Le mouchoir défend mal les mains. On n'entend que soupirs, gémissements; mais

Que ne peut l'amour ?...

Cet excellent homme avait une joie d'enfant à porter son énorme gerbe de branches fleuries. Iltis le suivait chargé aussi de son fagot, et non moins heureux que lui, car il l'aimait. Ils firent ainsi plusieurs voyages dans la journée, au grand étonnement des personnes qu'ils rencontrèrent.

— « *Maï dé qué fan ! dé qué fan !!* disait-on sur notre passage. »

L'escalier et les chambres prirent soudain un air de fête, sous les tentures du bon Dieu.

La famille Gounod fut réunie le lendemain, sous ces heureux auspices. M. Gounod vint à Iltis, lui tendit la main, et lui dit :

— Jusqu'ici, j'ai été votre hôte ; à votre tour d'être le le mien maintenant.

Cette vie de famille, qui dura le reste du séjour de Gounod en Provence, fut, pour le jeune organiste, comme un rayon du lointain foyer paternel. Hélas ! sa chère Alsace devait lui être ravie par les Prussiens, sept ans plus tard; et il n'est pas trop de tout le *pays de Mireille* pour le consoler de cette perte. Je ne crains pas de lui prêter ces sentiments.

Avant le départ de la famille Gounod, on offrit un banquet au compositeur et à Mistral. Après le dîner, qui fut très gai, les convives se réunirent dans la salle de l'orphéon, où Gounod leur fit entendre plusieurs morceaux de *Mireille* , d'une voix dont la douceur pénétrante vous aurait captivé une nuit durant. Les *Magnanarelles*, le beau chœur des *Moissonneurs* , qui ne se trouve plus , à tort , dans la seconde édition de la partition ; le *Rhône*, surtout *la Chanson du pâtre* , tout cela résonne encore à l'oreille d'Iltis, avec les cris d'enthousiasme qui s'échappèrent de toutes les poitrines. Il regrette le chœur des *Moisson-*

neurs, si ensoleillé, si provençal, trop peut-être pour des oreilles parisiennes. Mais il l'aime, lui, il en fait souvent sa *sortie* des beaux dimanches.

Sant Jan! sant Jan! sant Jan! cridavon...

Vint le repas intime d'adieu. En ouvrant sa serviette, Iltis eut la douce surprise d'y trouver la photographie du maître. Il est là dans ses quarante-cinq ans environ et dans sa grande barbe noire, assis, les bras croisés sur sa poitrine, l'œil perdu au ciel, comme quand il y cherche ses mélodies, ayant l'air de dire : Que c'est triste de se quitter! M. Jean avait bien voulu aussi lui signer un petit souvenir :

« Ce sont là mes reliques, fait observer Iltis. J'au-
« rais fort désiré y joindre le piano, mais pour un motif
« trop peu rare *parmi les artistes*, je ne pus le faire, et
« me contentai d'écrire dans l'instrument, en le renvoyant
« à M. Dumas : *Ce piano a servi à M. Charles Gounod,*
« *pendant qu'il a composé Mireille.* — Jurons que les
« rats seuls auront lu cela. Du moins, ai-je gardé le
« pliant... »

Si M. Gounod garde, de son côté, le souvenir de son séjour au *pays de Mireille*, on en jugera par les extraits suivants des lettres qu'il écrivit à M. Iltis :

« 21 juillet 1863.

« MON BON ET CHER ILTIS,

« Me voici enfin au bout de mes pérégrinations, et je
« me hâte de vous donner le témoignage d'un souvenir
« plein d'affection... Nous vous aimons tous bien, moi en
« tête, puis ma femme et mon fils ; nous parlons de vous
« bien souvent, et sommes toujours d'accord sur votre
« bonne et cordiale nature, si franche et si facile à aimer.
« Vous avez été, mon cher ami, pour moi, un véritable
« ange gardien, par les soins remplis de sollicitude dont
« vous m'avez entouré. Combien j'ai de bonheur à me rap-

« peler tout cela ! Il me faudrait vous écrire un volume
« pour ne rien oublier des délicieux souvenirs qui sont le
« *nid* de ma fidèle amitié pour vous. Rien n'est sorti de
« ma mémoire, entendez-vous ? *Rien !* parce que tout est
« dans le cœur, et que là rien ne meurt... J'ai en moi, lors-
« que je pense à vous, à Saint-Remy, à mon existence si
« heureuse là bas, j'ai en moi comme une photographie
« vivante d'un Paradis enchanteur. Vous souvenez-vous
« de notre café, après déjeûner ? coquin ! vous vouliez
« toujours que ce fût *votre tour !* Vous souvenez-vous de
« ces heures de délicieuse flânerie, pendant lesquelles
« on a l'air de ne rien faire, et où l'on fait tant de cho-
« ses, dont la première est d'être si heureux ! Vous rap-
« pelez-vous tous ces moments ravissants de repos et
« d'abandon, et notre journée au vallon de Gros, notre
« goûter sur l'herbe, près de cette source, avec vos petits
« gâteaux et les deux bouteilles de bière ! Et notre chasse
« à l'aubépine, la veille de l'arrivée de ma femme ! Quelle
« adorable matinée ! Ah ! mon cher ami, que de souve-
« nirs ! C'est assurément l'une des époques de ma vie qui
« en est le plus remplie, et je m'en connais peu d'aussi
« doux et d'aussi charmants... Faites mes meilleures ami-
« tiés à toutes les aimables personnes que j'ai connues
« là-bas....., à ce brave et excellent Curé ! Dites mille
« choses affectueuses à votre orgue et surtout à l'orga-
« niste.

« Toujours bien à vous,

« Ch. Gounod »

Rapprochée de l'admirable lettre à Mistral, publiée par lui récemment, cette lettre de Gounod nous livre toute son âme au sujet de son séjour en Provence. Il écrivait encore le 6 octobre de la même année :

« Mon bon et cher Iltis,

« Si je suis tellement en retard avec vous, c'est que les

« répétitions de *Mireille* me tiennent au collet, et je ne « vais plus avoir un moment de liberté jusqu'au jour de « la première représentation. Nous sommes en pleine « étude et je vous serais obligé d'en informer F. Mistral, « en lui disant que je lui écrirai au premier jour. Pour le « quart d'heure je suis sur le papier de musique, les no- « tes me dansent devant les yeux ; le théâtre me presse « pour la copie ; j'abrège donc cette lettre pour me re- « mettre à la besogne.

« ... Si je vous envoie peu d'encre, je ne vous envoie « pas moins de cœur pour cela ; jamais de ma vie je n'ou- « blierai les jours *divins* que j'ai passés près de vous. « Votre image s'encadre dans un trop bel instant de mon « existence pour s'effacer jamais de mon souvenir.

« A bientôt. Tout le monde ici vous aime et vous em- « brasse comme moi... »

M. Gounod avait promis de revenir à Saint-Remy. Dans une lettre du 14 juin 1864, il prend la peine de m'expliquer comment et pourquoi il ne peut donner suite à ce doux projet, pour le moment, et il ajoute :

« Je vous charge de réitérer mon regret... auprès de « toutes les bonnes âmes qui veulent bien me conserver « quelque souvenir et quelque attachement, notre Mistral « en tête ; puis vous et tous mes aimables convives de « l'an passé... L'an passé ! un an déjà et plus ! quels sou- « venirs !... A propos : vous savez que c'est *mon tour*.

« Allons, adieu, mille amitiés et tendresses.

« Toujours bien à vous,

« Ch. Gounod. »

Gounod avait écrit à Iltis que dans le cœur *rien ne meurt*. Dans le cœur d'Iltis, ni dans celui de Mistral, ne devait périr la mémoire des jours heureux passés dans le voisinage et l'intimité du maître. L'un et l'autre se sont associés au deuil national qui a suivi la mort de

Gounod; l'un et l'autre sont venus déposer leur fleur sur sa tombe glorieuse : Iltis, une violette (les violettes avaient inspiré Gounod) Mistral, une rose, de celles que Vincent eût offertes à Mireille.

« Bagnols (Gard) 25 octobre 93.

« MADAME,

« Permettez à un humble organiste de venir vous dire « combien il prend part à votre douleur que l'universelle « admiration pour le grand compositeur ne peut atténuer. « Cet homme était tout cœur. Je n'ai jamais oublié l'ex- « quise bonté que M. Gounod m'a témoignée pendant « qu'il était avec moi à Saint-Remy de Provence, ni la « grande joie qu'il éprouvait en vous attendant avec « M. Jean. Et les aubépines fleuries !... Tout cela est « bien loin, Madame !

« Ma femme, mes enfants et moi prions pour M. Gou- « nod, pour vous et votre famille.

« ILTIS. »

Maillane, octobre 1893.

« Avec vous, chère Madame, et avec vos enfants, je « pleure de tout mon cœur l'admirable génie que la Fran- « ce vient de perdre. Depuis le jour de ma jeunesse où, « épris de Mireille, Gounod vint à Maillane, demander « au soleil et à l'azur de la Provence la suave interpréta- « tion de mon poème provençal, j'avais senti aimer en lui « un frère d'idéal ; et depuis trente ans, mon œuvre glo- « rifiée par la sienne a bénéficié de toutes les sympathies « soulevées par sa musique. Dans le séjour qu'il fit à St- « Rémy avec vous et vos enfants, nous avions pu goûter « la simplicité, le charme du grand compositeur, et ad- « mirer à l'aise son incessante aspiration vers Dieu et le « divin. Bercé d'un même rêve que j'avais, moi, essayé

« de réaliser en idylle, il trouva, lui, les accents délicieu-
« sement célestes qui rendent universelle une émotion
« d'amour naïf. Unis dans le triomphe d'une admiration
« jumelle, le déchirement, hélas ! n'en est que plus cruel
« pour moi.

« Agréez, chère Madame, etc.

« F. MISTRAL(1). »

On se souvient qu'Iltis, n'ayant pu se payer le piano, qui avait servi au maître, garda et garde précieusement le petit pliant sur lequel l'inspiration est souvent venue à l'auteur *de Mireille*. Je me rappelle à ce propos le fait suivant trop peu connu :

Le poëte Reboul, fatigué, découragé, fit un voyage à Rome pour se distraire et se réconforter au contact de la ville éternelle. Une des choses qui allèrent le plus à son âme fut une visite au Couvent de St-Onuphre, où l'auteur de la *Jérusalem délivrée* avait passé les derniers jours de sa vie errante et troublée. Reboul retrouva, comme par enchantement, les éclairs de son regard dans cette solitude qui garde précieusement les os du grand poëte. Il voulut, dit-on, s'asseoir dans le fauteuil du Tasse, et sa belle figure s'y éclaira d'un sourire qui le fuyait depuis longtemps.

Rentré à Nimes, Reboul avait retrouvé, avec la santé, l'inspiration. Il nous donna peu après : *Les traditionnelles*, et voilà ce qui fait que, quand il arrive à mon organiste de se surpasser, je me dis, en pensant à Reboul et au fauteuil du Tasse : Iltis s'est assis aujourd'hui sur le pliant de Gounod.

A. DELACROIX

Bagnols, 27 Décembre 1893.

(1) Communiquée par M. F. Mistral.

UNE NOUVELLE LANGUE FRANÇAISE

La *Revue des Deux-Mondes* publiait dans un de ses derniers numéros une nouvelle de M. J. Reibrach : « Les Lendemains ».

Nouvelle, elle l'est vraiment et, j'ajoute, à la mode du jour. C'est de la fine psychologie et du style point du tout vieilli, mais jeune, travaillé, j'allais dire précieux de notre fin de siècle encore que l'auteur se contente d'une sobre moyenne de néologismes.

Le titre lui-même accuse l'originalité de l'auteur. Que signifie ce titre, en effet ? — Pourquoi « Les Lendemains » plutôt que « La Veille », que « La Lutte ?» Il s'agit d'un certain Raoul de Prémont qui — plus jeune de dix ans que Mme Émilienne de Roncey — laquelle a adopté Lucie — l'aime et veut se marier avec elle. Émilienne, bien plus raisonnable, trouve cet amour déplacé, et, malgré son affection pour Raoul, essaye de lui faire comprendre qu'un tel mariage est impossible. Raoul, pour se venger de ce refus flirte chez Mme Dardois, femme légère, et lui fait une cour assidue. Émilienne, bien que comprenant le but de ce manège, reste toujours inébranlable.

D'autre part, Lucie aime Raoul et Raoul qui l'a trouvée d'abord assez insignifiante s'émeut peu à peu, s'attiédit à cette flamme si chaste qu'attise héroïquement Mme de

Roncey ; la flamme le gagne à son tour ; il reconnaît sa folie, abandonne M. Dardois, épouse Lucie et malgré quelque retour de son ancienne passion reste le plus fidèle comme le plus heureux des mariés. Mme de Roncey qui a bien passé par quelques angoisses est enchantée du dénouement. Son « Lendemain » à elle, c'est la joie d'avoir vaincu par le sacrifice et d'être, grâce à ces épreuves, la mère idéale et psychologique du jeune couple et l'aïeule de ses enfants.

Ce roman est une longue analyse féminine, c'est le développement d'un sujet cher aux philosophes : « La lutte entre le jugement et le sentiment. » Le jugement l'emporte finalement ; c'est la raison qui a vaincu la passion !

L'analyse psychologique est excellente quoique bien menue ; j'en admire les qualités, les profondeurs, la délicatesse ; pourquoi faut-il que cela soit mis en style si obscur pour le commun des mortels dont j'ai l'honneur de faire partie.

L'exagération est la caractérisque de ce style. L'auteur a abusé de toutes les figures permises à l'écrivain français, qui ornent particulièrement le style et que Boileau conseillait :

« De figures sans nombre égayez votre ouvrage. »

Par malheur, l'ouvrage de M. Reibrach n'en est pas toujours égayé : il en est souvent devenu obscur — et, même des fautes grammaticales peuvent y être relevées.

Tropes et figures de construction par trop hardies y sont jetés à profusion. Qu'on me permette, par exemple, de faire remarquer cette métaphore : « L'air, » (un air de musique) « évoquait avec une sensation de fleurs fanées retrouvées au fond d'un coffret l'idée d'une exhumation de choses mortes. » Avouons que cette comparaison est quelque peu forcée.

Un peu plus loin, parlant toujours de cet air « vieillot »,

voici ce que dit M. Reibrach : « Les notes finales retentissaient avec des *sonorités sourdes de sanglot.* Quand le dernier accord se plaqua, *ainsi qu'avec un long retentissement une dalle funèbre...* » Un accord qui se plaque comme une dalle funèbre... Il est vrai que les touches d'un piano sont blanches ou noires : c'est là — d'ailleurs — tout ce que je conçois de funèbre dans un piano.

Les métonymies ne manquent pas non plus : la plus employée d'entre elles est celle qui fait prendre le concret pour l'abstrait. A chaque instant, M. Reibrach concrétise les abstractions, avec l'article indéfini quand tout le monde emploie l'article défini ; ainsi, Raoul a un geste violent, comme « devant *une* ironie » — l'hôtel est enveloppé « d'une tristesse » — Émilienne ne veut pas s'avouer « une lâcheté. »

Le pluriel est aussi fréquemment mis à la place du singulier — témoin le titre de la nouvelle — « les lendemains ». On écrira, au lieu de « l'arrivée », *les* « arrivées » ; au lieu de l'« émoi », des émois. Et cela, sans raison aucune, car dans le même sens tout à fait, le singulier est quelquefois employé.

Les inversions — si rares en français — sont extrêmement nombreuses. Certaines pourraient à la rigueur être permises — en poésie, celles-là le sont — ; je parle de celles où le pronom personnel — l'accusatif, en latin — est mis avant les deux verbes dont le second est à l'infinitif ou au participe : « qui vous doive surprendre » — « il se peut faire » etc...

Mais d'autres inversions sont réellement choquantes : « Du piano sous ses doigts l'enveloppent des sonorités lentes... » ; en voilà une, et elle n'est pas la seule de ce genre. Je signale encore celle-ci : « Au contraire singulièrement, la perspective de souffrir lui parut presque attirante. » Où vient se placer cet adverbe « singulièrement » ? Et que veut dire l'auteur ? — Veut-il dire :

« Chose singulière ! la perspective de souffrir lui parut attirante... » On ne peut, me semble-t-il, n'admettre que ce sens. Alors, pourquoi employer cet adverbe qui n'a jamais eu ce sens, et surtout tenant cette place ?

Partout dans l'œuvre de M. Reibrach des phrases à peu près aussi claires... Mais cela ne serait rien si l'on n'y trouvait des fautes de grammaire, des fautes de français — ce qui est impardonnable, même à des décadents ! En voici une — par simple curiosité — qui saute aux yeux de tout lecteur des « Lendemains » : « C'est à cette petite fille que vous me sacrifiez, *une* enfant qui ne vous est rien ?... » Un commençant corrigerait cette phrase de la sorte, et sa phrase serait correcte : « C'est à cette petite fille que vous me sacrifiez, *à* cette enfant qui ne vous est rien » !

Une tournure condamnée par tous les « Principes » les plus élémentaires de « Littérature française » est celle qui dans une même phrase, pour la même expression, mêle le figuré au réel. A chaque ligne, on rencontre de ces tournures, chez M. Reibrach.

La phrase de nos décadents devient, dès lors, comme je l'ai déjà dit, extrêmement concise; souvent il faut la réfléchir pour la comprendre. Mais aussi les «que» et les «qui,» si nombreux dans les périodes du XVII[e] siècle, apparaissent fort peu. Cette innovation, — à savoir la disparition de ces conjonctions qui rendent la phrase lourde, — est-elle heureuse ?

Nous répondrons tout à l'heure. Auparavant, nous nous permettons de relever quelques-uns des mots nouveaux qui ont cours parmi les décadents : « épeurement, — angoissant, — insatisfait, — mauvaisement, — imprécise, — attirance, — roseurs. » Nous pourrions également dresser une petite liste de hardiesses inouïes, « d'une immobilité un peu rigide » : — « l'irritation d'un obstacle momentané. » « Et toujours, de cela, c'était, parmi des supplications et

des prières, la fanfare la plus éclatante de son amour, le cri inapaisable de son espérance. »

La fanfare d'un amour !! .. — « Les doigts croisés au bout de ses bras coulés le long du corps ! »

Il y a des ablatifs absolus de temps en temps, — comme en latin. — Et justement, on dirait que les décadents ont envie de construire leurs phrases comme les anciens Romains. On trouve beaucoup de gérondils; ainsi, au lieu de dire : « à le voir, à l'entendre, on dirait qu'il sait ce dont il s'agit; » ils mettront : « de le voir, de l'entendre, » etc... — Au lieu de : « à travers, » ils ont « par » : « *par* la ville, *par* les chemins; » c'est le « *per* » latin. Et toujours « en, *in*, » est employé à la place de « dans. »

Cette langue nouvelle a-t-elle des qualités ? — De grandes. Mais, pour parler comme elle, enténébrées de défauts. Ces « qui » et ces « que », supprimés aujourd'hui, — nous en parlons à présent, — rendaient-ils autrefois la phrase bien lourde ? — A notre avis, non. Car, ceux qui les employaient, — et quels noms illustres !... — savaient les employer. Ces périodes superbes de Bossuet sont admirées de tous, — même au xx[e] siècle ! C'est de l'harmonie que faisait le grand orateur. Ce n'est point à dire pourtant qu'il faille parler comme Bossuet, mais il vaut mieux employer nombre de « qui » et de « que, » que ne pas se faire comprendre. Je préfère le magnifique exorde : « Celui qui règne dans les Cieux, etc., » que ceci, — j'ai pris au hasard dans les « *Lendemains* » — : « Deux ou trois visites en lesquelles toujours il rencontrait entre Emilienne et lui la silhouette mince, à l'air insignifiant de pensionnaire, de Lucie, ou encore, des amis communs, çà et là entrevus, avaient achevé de l'exaspérer... »

Quant aux figures, elles ne sont pas toutes exagérées dans la nouvelle de M. Reibrach, loin de là : il y a de fort belles comparaisons, des hypotyposes admirables, — mais il est regrettable que d'autres figures venant quel-

ques lignes plus bas détruisent la bonne impression qu'elles ont laissées sur l'esprit du lecteur.

Et puis l'on sait que la principale qualité d'une figure est d'être claire... Or, la clarté est ce qui manque le plus chez M. Reibrach.

Nos décadents devraient se rappeler qu'il est bon d'employer ce qui est permis ; mais qu'il n'est pas permis d'employer plus qu'il n'est bon. La meilleure des règles pour eux est l'antique adage : *uti sed non abuti.*

Paul de SAINT-GEORGES.

L'ABBAYE DE FRANQUEVAUX

aux deux derniers siècles

suite

IV

Lorsque la guerre des Cévennes eut pris fin, la tranquillité revint dans le vallon de Franquevaux. Des actes de 1704 et 1705, nous indiquent le séjour à Saint-Gilles de Jacques de Crouset et de Charles Lalane. Ces religieux retournèrent au monastère, dans les premiers mois de l'année 1706. Le prieur, dom Gérard du Poisson, les y avait précédé.

L'Eglise ayant été profanée, un autel provisoire fut dressé dans le chapitre, pour la célébration des offices; on répara à la hâte les ouvertures brûlées par les Camisards, de manière à fermer complètement les lieux réguliers.

Pendant leur séjour à Saint-Gilles, les religieux traitèrent avec l'abbé de Bétoulat, nouvellement nommé. Un accord du 2 avril 1704, décida que tous les biens et rentes de Franquevaux, seraient jouis par indivis et les charges supportées en commun. La guerre civile et les mauvaises récoltes avaient bien diminué les revenus de l'abbaye, et les ressources dont les religieux pouvaient disposer étaient alors fort minimes.

Nous avons dit précédemment que pendant les troubles Lalane et Crouset avaient emporté à Saint-Gilles les livres et les archives de l'abbaye; le prieur du Poisson s'était choisi une autre retraite. Cette dispersion de la

communauté brisa complètement les liens qui unissaient Franquevaux à l'abbaye de Morimond. Aussi plusieurs lettres, écrites aux religieux par l'abbé général, ne leur parvinrent pas. Des rapports plus ou moins vrais avaient été envoyés à ce dernier. On y parlait de voies de fait des religieux envers le prieur, de dilapidation des deniers communs, d'enlèvement des archives. Des lettres contradictoires écrites à leur supérieur par les religieux donnèrent une certaine consistance aux bruits publics. Aussi l'abbé de Morimond ordonna-t-il à dom Antoine Laran, prieur de Villelongue, de se rendre à Franquevaux, pour mettre un terme aux abus qui lui avaient été signalés.

Parti de Villelongue (1), le 21 novembre 1706, avec dom Ionceria, son secrétaire, et un valet, Laran fut rendu à Franquevaux le 29 du même mois. Il y trouva le prieur du Poisson, Charles Lalane et Jacques de Crouset, qui le reçurent avec un grand empressement.

Après la célébration de la messe, à l'autel provisoire dressé dans le chapitre, Laran donna connaissance à la communauté de sa commission et des ordres de dom Nicolas Obrevot, abbé de Morimond.

«...Advenu le lendemain 30 dudit mois à l'issue de prime nous sommes entrés au chapitre, accompagné de dom prieur et des susdits religieux, nous avons fait une exortation touchant les devoirs et l'excellence de la vie religieuse laquelle nous avons finie en leur enjoignant de nous regarder et de nous obéir comme à une personne revêtue de l'autorité de Mgr le Révérendissime abbé de Morimond, leur véritable et légitime supérieur, nous les avons aussi exorter que pendant le cours de notre commission ils y déduisent leurs différens sans aucune animosité.., a suite de quoy leur ayant indiqué que nous

(1) Près de Limoux (Aude).

commencerions nostre scrutin immédiatement après la sortie du chapitre, se seront conjointement levés, savoir : dom Gérard du Poisson, prieur, dom Charles Lalane et dom Jacques Crouset, lesquels nous auroint unanimement requis et déclaré qu'ils nous prioint de ne procéder plus advant, attendu que l'amiable accommodement qu'ils avoint faict entre eux, ayant apprès une mure délibération et sans aucune prévention examiné et reconnu que les plaintes respectives qu'ils avoint fait les uns contre les autres, estoint mal entendues et formulées par des esprits mal tournés qui ne tendoint qu a introduire le trouble et la division dans leur maison, ce qui leur étant bien cognu, ils seroint bien résolus de s'entretenir les uns les autres dans une amitié fraternelle, et se rendre respectivement les honneurs devoir et honnêteté à chacun comme il y appartient... (1) »

Laran constata, ensuite, que le transport des archives à Saint-Gilles n'avait été fait que pour les mettre en sûreté, et qu'un inventaire en due forme ayant été dressé, le 8 janvier 1703, il était inutile d'en écrire un autre.

Il termina enfin sa visite, par l'examen et l'approbation des comptes de Crouset et de Lalane.

Dom Gérard du Poisson n'était plus prieur au commencement de 1709 ; le 9 juillet de cette année la communauté possédait en plus de Lalane et de Crouset, dom Richard Vautier, profès de l'abbaye de l'Isle en Barrois. Le 26 décembre suivant dom Claude Dubois, profès de Morimond, parait comme prieur.

Par suite des dévastations commises aux propriétés de l'abbaye au moment de la guerre des Camisards, et aussi à cause des mauvaises récoltes, la part qui revenait aux religieux dans les revenus de l'abbaye, ne suffisait pas à leur alimentation et a celle de leurs domesti-

(1) Arch. du Gard, H. 98.

ques. Pour parer à cet inconvénient le prieur et ses confrères, décidèrent de vendre à nouvel achat, les propriétés dépendant de la métairie de Tardine, qui leur appartenait exclusivement ; ils en passèrent des ventes successives de 1709 à 1714 ; outre les redevances annuelles en argent, chapons, chevreaux et poulets qu'ils retirèrent des acheteurs, ils avaient l'avantage de ne plus payer à l'avenir les frais de culture des terres de la métairie.

Ils décidèrent, de plus, de réclamer à messire Pierre de Crouset, président en la cour des comptes de Montpellier, la somme de 400 livres, reste de celle de 1200 livres que leur avait léguée l'abbé de Crouset, par son dernier testament (1).

Dans le courant du mois de septembre 1715, Dubois cessa d'être prieur nous ne savons pourquoi ; Vautier avait aussi disparu, et le 27 décembre suivant, lors de l'inféodation faite à Jean Mazellet d'une partie des propriétés de la métairie de Fontieure, Charles Lalane et Jacques de Crouset composaient toute la communauté, ce dernier en qualité de syndic et cellerier.

Par ce bail, Jean Mazellet prit à nouvel achat des dits religieux cinquante-cinq carterades de terres en friches, sous la redevance annuelle de quatre salmées bon blé, et trois paires poulets, payables à la fête de Saint-Michel.

L'abbé commendataire Bétoulat de la Petitière étant mort au commencement de l'année 1725, Louis XV lui donna pour successeur Louis-François de Vivet de Montclus, par le brevet suivant :

« Aujourd'huy 25e du mois d'avril 1725, le Roy estant à Versailles, bien informé des bonnes vie, mœurs, piété et suffisance, capacité et autres vertueuses qualités du sieur Louis-François Vivet de Montclus, prêtre du diocèze

(1) François Tempié, notaire à Vauvert, reg. 1707 à 1712, f° 152.

d'Uzès et grand-vicaire de l'évêché de Langres, et voulant pour ces considérations le gratifier et traicter favorablement, Sa Majesté luy accorde et fait don de l'abbaye de Franquevaux, ordre de Citeaux, diocèze de Nismes, qui vaque à présent par le décès du s[r] abbé de la Petitière dernier titulaire, mayans Sa Majesté commandé d'expedier toutes lettres et dépesches nécessaires en cour de Rome pour l'obtention des bulles et provisions apostoliques de lad. abbaye, et cependant pour l'assurance de sa volonté le present brevet qu'elle a signé de sa main et fait contresigner par moy conseiller secrétaire d'etat et de ses commandemens et finances.

LOUIS. PHÉLIPEAUX (1) »

Le nouvel abbé ne changea rien aux conventions faites par son prédécesseur avec les religieux et jouit par indivis des biens de l'abbaye.

Franquevaux resta quelques années sans prieur. Jacques de Crousel, syndic, dirigeait la communauté, et s'occupait des intérêts temporels du couvent. C'est ainsi qu'il afferma, au nom de l'abbé et de ses religieux, en 1719, à Jean Marc, le domaine de Campagnoles, et que jusqu'à 1723 il reçut les rentes de l'abbaye, en sa dite qualité de syndic.

Nous le trouvons mentionné, pour la première fois, comme prieur, le 12 décembre 1726, avec les religieux Jean-Joseph de Vidalon et Laurent-Joseph de Savignon ; Lalane était mort avant cette date.

L'abbé de Montclus, d'accord avec le prieur Crousel, songea à réparer les bâtiments que les Camisards avaient détruits. Le cloître et le dortoir n'étaient pas solides. On fit reconstruire ce dernier en lui donnant toute la longueur qu'il avait autrefois ; on répara l'aile gauche du cloître et l'on rebâtit à neuf un autre cloître du côté du

(1) Archives du Gard, G. 915, f° 16.

midi dont le bas servit de cuisine et de réfectoire (1). Ces réparations, quoiqu'incomplètes, permirent aux religieux de se loger plus commodément, et de recevoir plus convenablement les hôtes qui s'arrêtaient au monastère.

Dom Crouset était prieur depuis quelques années, lorsqu'il reçut la visite de l'abbé de Morimond, qui en partant laissa la charte suivante :

« Au nom de Dieu, amen !

» Nous, frère Lazare Longuet, abbé de Morimond, l'un des quatre premiers pères de l'ordre de Cisteaux, père et supérieur immédiat de l'abbaye de Franquevaux du mesme ordre au diocèse de Nismes, scavoir faisons que faisant nostre visite reguliere de ladite abbaïe nous avons trouvé venerable dom Jacques Crouset religieux profès et prieur en la dite abbaïe, dom Alphonse de Laroque-Bouillac, et dom Jean Vidalon conventuels, et nous estant transporte en l'eglise nous aurions visité et adoré le T. S. S. puis ensuite visité les lieux reguliers au rétablissement desquels nous avons trouvé que depuis les incendies et ruines causées par les hérétiques ledit venérable dom prieur travaille avec une assiduité infatigable, nonobstant les infirmités que son age et les intemperies de lage lui ont occasionnées, sur quoy nous l'avons exhorté de se ménager davantage.

« Puis après avoir entendu les religieux en scrutin, vu et aprouvé les comptes nous avons pour l'avancement spirituel et temporel fait les ordonnances suivantes :

« Nous avons en premier lieu exhorté les Religieux à la pratique de l'oraison mentale et à persévérer en la célébration de l'office divin, et pour cela on fera venir tous les livres de chœur de l'ordre qui seront nécessaires, quoiqu'à cause du petit nombre de religieux on ne puisse

(1) Archives du Gard, H, 95.

pratiquer les observances usitées les plus nombreuses des conciles, l'on nobmettra cependant aucun article essentiel de la regle de saint Benoît se proposant, comme ce saint patriarche lenseigne, la vie héremctique comme la fin et la perfection de la cenobitique, n'oubliant jamais dans la solitude les instructions autrefois à eux enseignées par les maistres qui les ont formés, mais sachant de servir Dieu en esprit et en vérité dans l'eloignement du monde, où Dieu leur a fait la grace de les appeler.

« Aïant remarqué dans l'etat des affaires temporelles de la maison qui nous a été représenté, qu'il y a quelques tènements occupés par des voisins en vertu d'une sentence arbitrale dont l'apel est pendant au Parlement de Toulouse, de peur que le droit de la maison ne depcrisse par une plus longue occupation, nous avons ordonné que le procès sera incessament poursuivi, à cet effet permettons qu'emprunt se fasse sur la poursuite dudit procès.

« Nous avons pareillement ordonné que le procès jugé par forclusion à Grenoble en faveur de l'abaye de Saint-Gilles sera de nouveau consulté et poursuivi suivant ce que portera l'avis du conseil.

« Finalement, nous avons ordonné qu'il sera prié pour N. S. P. le Pape, pour tous les prélats de l'Église, pour l'extirpation des hérésies et propagation de N. Sainte Foy.

« Sera pareillement prié pour Sa Majesté et toute la famille royale, et pour la paix et tranquillité de l'Estat.

« Il sera encor prié pour nous à ce que remplissant les devoirs de nostre vocation, nous maintenions l'observance et régularité, et par ce moyen, arriver à la félicité éternelle.

« Et la presente carte de visite sera lue touts les vendredis des Quatre Tems.

« Donné dans le cours de nostre visite et publié le 27 juillet 1733. « Fr. L., abbé de Morimond (1).

(1) Archives du Gard, H. 98.

Ce document nous indique la présence, à Franquevaux, de dom Alphonse de la Roque-Bouillac. Ce religieux appartenait à l'une des plus anciennes familles de l'Albigeois, qui possédait, près de Rabastens, le beau château de St-Géry (1).

Le prieur de Crouset et dom de la Roque-Bouillac vendirent à nouvel achat, de 1735 à 1742, la plupart des dépendances de la métairie de Fontieure. L'exposé des motifs de ces ventes donne quelques renseignements historiques assez curieux :

« Ce monastère, disent-ils, ayant acquis ès années 1184 et 1188, de Raymond Noir, seigneur de Lunel-Viel, et de Pons de St-Just, le domaine, mas et métairie de Fontieure, en toute dominité, avec ses honneurs, censes, usaiges, bois, pâturages, terres cultes et incultes, et autres ses dépendances, ledit monastère aurait, en l'année 1480, baillé à l'inféodation ledit mas et métairie dud. Fontieure à Raymond Arboussier et autres habitans dud. Vauvert, mais ensuite, par le malheur des guerres civiles, sous les règnes de Charles IX, François II et Henri III, ladite abbaye ayant été dépouillée d'une grande quantité de ses biens et de ses titres, pour recouvrer led. domaine, le prieur et les religieux auroient esté obligés de traiter avec plusieurs propriétaires qui en estoient en possession (2)... »

Avant 1740, la Communauté possédait quatre religieux, parmi lesquels un nouveau profès, dom Henri-Mathieu d'Arlach, d'une noble famille de Beaucaire.

Dom Jacques de Crouset, qui était avancé en âge (3),

(1) Alphonse était fils de Gilles de la Roque-Bouillac, gouverneur de Rabastens.

(2) Antoine Tempié, notaire à Vauvert. Reg. 1734-1735, p. 292.

(3) Voici l'acte de naissance de ce prieur :
« L'an, mois et jour que dessus [29 juin 1665] a esté baptisé Jacques de Crouset, né le 28 de mars, fils à Mr Me Anthoine de Crouset, prési-

mourut vers la fin de l'année 1742, ou dans les premiers mois de 1743.

Son dernier acte connu est un nouvel achat du 31 août 1742.

Son successeur, dom Joseph de Vidalon, originaire de Saint-Gilles, obtint sa patente de prieur avant le mois de septembre 1743.

Morimond, comme Franquevaux, avait changé de chef. Longuet était mort, et remplacé par Nicolas-Philibert Guyot.

Ce nouvel abbé, conformément aux règles de son ordre, s'empressa de visiter les monastères de sa filiation.

Il se rendit à Franquevaux le 10 octobre 1743, et après les constatations d'usage, il exhorta les religieux à satisfaire à tous les devoirs de leur état : obéissance envers leurs supérieurs, pratique absolue de la règle de saint Benoît, pauvreté personnelle, mortification, chasteté, chant des offices, lectures pieuses, modestie dans les vêtements, union et concorde entre eux, tels sont les principaux sujets traités dans la charte de visite que l'abbé général laissa aux archives du monastère. Nous ne publierons que le procès-verbal suivant, conservé encore dans le fonds de l'abbaye :

« L'an 1743 et le 14 octobre, Nous frère Nicolas Philibert Guyot abbé de Morimond, ordre de Cisteaux, au diocèse de Langres, l'un des quatre premiers pères dudit ordre, bachelier en sainte théologie de la faculté de Paris, supérieur et père immédiat des insignes chevaliers et ordres militaires de Calatrava, Alcantara, Monteze,

dent en la Cour des Comptes et Finances de Montpellier, et de dame Violand de Grasset, le parrain Mr Me Jacques de Bousquet, sieur de de Montlaur, consr du Roy et thrésorier de la généralité de Languedoc, la marraine dame Anthoynette de Grasset, femme de Mr le thrésorier de Manse. »

(Archives communales de Montpellier — GG, 225, folio 90).

Avis et Christ, et aussi de l'abbaye de Franquevaux, au diocèse de Nismes.

« Etants arrivés en ladite abbaye le 10 octobre, de la présente année, nous y avons trouvé la communaute composée de dom Joseph Vidalon, prieur, dom Alphonse de la Roque Bouillac et de dom Henry Mathieu d'Arlhac tous profets de ladite abbaye, à l'exception de dom de la Roque Bouillac, et ayants le 13 du même mois et an faits la visite et donné la bénédiction du T. S. S. et célébré la Sainte-Messe ; après avoir satisfaits aux devoirs de notre charge quand au spirituel par la charte de visitte dont nous avons fait faire la lecture et que nous avons laissée à dom Prieur pour être avec exactitude suivie et éxécutée dans tous ses points, nous aurions examiné l'état actuel du temporel en commençant par tirer un détail exact de tous les biens qui forment les revenus de la manse conventuelle de ladite abbaye, et en examinant et calculant les registres de recette et de dépense que nous avons approuvés, nous avons reconnu que la dite manse conventuelle n'est chargée d'aucunes dettes passives ; mais au contraire, que la maison est pourvue abondamment de toutes choses nécessaires à la vie ; et après avoir fait la visitte des bâtiments tant de l'Eglise que des lieux réguliers, nous les avons trouvés en bon état.

« Ayant au surplus pourvus à tout ce que nous avons cru nécessaire à l'établissement et au maintien du bon ordre, tant par nos exhortations que par notre charte de visitte nous nous sommes retirés en paix, en témoignage de tout quoy nous avons fait dresser le présent procèz verbal, les jour, mois et an susdits, signé de nous, de notre vénérable confrère dom Prieur de ce monastère, de notre sécrétaire et avec l'apposition du petit sceau de nos armes.

« Ayant reconnu que les bois dépendants de notre dite abbaye de Franquevaux sont en mauvais ordre et que la dégradation vient des fréquentes permissions que l'on a

donné jusqu'à présent d'y couper ou arracher, nous défendons très expressément de donner à l'avenir ces sortes de permission.

« F. Nicolas, abbé de Morimond. F. Vidalon, prieur. F. Bourgon, secrétaire(1). »

L'année suivante l'abbé commendataire de Franquevaux, Louis-François de Vivet de Monclus, nommé à l'évêche d'Alais, se démit de cette abbaye. Le Roi par brevet du 13 septembre 1744, nomma Henri-Joseph-Claude de Bourdeilles, diacre du diocèse de Saintes(2).

V

Dom Vidalon resta peu de temps prieur de Franquevaux. L'abbé de Morimond lui donna pour successeur au commencement de 1745, dom Jean-Simon Midoz, bachelier en théologie de la faculté de Paris, religieux profés de l'abbaye de la Charité en Bourgogne. Midoz était un des premiers sujets de la filiation. Il avait été envoyé en septembre 1741, à Rome par l'abbé de Citeaux, en qualité de substitut du procureur général de l'ordre. Cette marque de faveur et ses brillantes qualités, le désignaient au choix de dom Guyot, pour la direction de l'abbaye de Franquevaux, dont le temporel avait besoin à cette époque, d'un habile administrateur.

Le premier acte qui mentionne le prieur Midoz est du 8 juillet 1745(3). A partir de cette époque les ventes à nouvel achat dépendant de Fontieure ou de Tardine se succédent très rapidement; Midoz trouvant que les censes convenues entre ses prédécesseurs et les acheteurs étaient trop minimes, contraint ces derniers à reconnaitre

(1) Archives du Gard, H. 98.

(2) Archives du Gard, G 918, f° 4.

(3) Ant. Tempié, loc. cit. Reg. 1744 à 1746 p. 168

leurs fonds à un taux plus élevé. Aussi Midoz passe à leurs yeux pour un homme qui en impose et qui se fait craindre.

La conduite tenue par le prieur envers ses inféodataires, sera suivie par l'abbé commendataire envers les religieux. De Bourdeilles ne voulut plus jouir par indivis des propriétés de l'abbaye avec eux et payer les charges en commun. Il leur réclama la pension annuelle de 2.400 livres, franche et quitte de toutes charges.

Les religieux trouvèrent cette somme trop élevée ; ils objectèrent à l'abbé que ses prédécesseurs n'avaient reçu, après le paiement des charges et des réparations, qu'environ 1.800 livres, que la grande partie des biens du monastère était dans un fonds sec et aride, que les réparations des bâtiments coûtaient beaucoup et que de grands procès allaient être poursuivis. Mais l'abbé n'écouta rien et maintint, à 2.400 livres, le chiffre de la pension annuelle que les religieux devaient lui servir. Midoz et ses confrères durent plier, et le 24 janvier 1746, par devant Me Gros notaire à Montpellier, l'abbé et le prieur passèrent un accord, par lequel les religieux jouiraient, pendant la vie abbatiale de Bourdeilles, de tous les biens et revenus du monastère, acquitteraient toutes les charges, répareraient les bâtiments, et serviraient annuellement la pension ci-dessus indiquée.

Comme fiche de consolation, l'abbé permit aux religieux de faire construire dans le domaine de Campagnoles, une habitation pour eux et leurs domestiques ; il leur cédait, en outre, toutes les prétentions qu'il pouvait avoir contre son prédécesseur, pour les réparations non faites aux bâtiments de l'abbaye(1).

Donc Midoz ne tarda pas de réclamer à Vivet de Montclus, alors évêque d'Alais, le montant de ces réparations.

(1) Archives du Gard, H. 96.

Un procès allait surgir entre eux, mais par suite de l'intervention d'amis communs, une transaction fut passée le 7 mai 1746 (Me Séguier, notaire à Nimes), et de Montclus consentit à payer aux religieux 3.200 livres.

L'abbé de Bourdeilles démissionna vers la fin de l'année 1752. Par brevet du 3 février 1753, Louis-Sconin de St-Maximin grand-vicaire de l'évêché d'Alais, le remplaça (1). Dès sa prise de possession le nouvel abbé voulut rentrer dans tous les droits possédés par ses prédécesseurs. Il forma, aux requêtes du Palais, une instance qui n'eut pas d'autres suites, la mort l'ayant surpris avant que cet affaire fut appelée.

Le Roi nomma, alors, l'abbé de Montpezat qui envoya sa démission peu de jours après. Un brevet de Louis XV accorda Franquevaux, à Henri-Louis de Rochemore d'Aigremont, grand vicaire de l'évêché de Nîmes et prieur d'Aubord. Voici la teneur de ce document :

« Aujourd'huy, 7e du mois d'avril 1754, le Roy étant à Versailles, bien informé des bonnes vie, mœurs, piété, sufisance, capacité, et autres vertueuses qualités du sr Henry-Louis de Rochemore d'Aigremont, grand-vicaire de Nismes et voulant pour ces considérations le gratifier et traitter favorablement, Sa Majesté lui a accordé et fait don de l'abbaye de Franquevaux,ordre de Citeaux diocese de Nismes, qui vaque à présent par la démission pure et simple du sieur de Montpézat dernier titulaire, m'ayant Sa Majesté commandé d'expédier toutes lettres et dépêches necessaires en cour de Rome pour l'obtention des bulles et provisions apostoliques de lad. abbaye, et ce pendant pour assurance de sa volonté le present brevet quelle a signé de sa main et fait contre signer par moy

(1) Archives du Gard, G., 920, fo 228.

conseiller secretaire d'Etat et de ses commandemens et finances.

« Louis Phélipeaux. (1) »

Le 8 août 1754, en présence des religieux Jean Simon Midoz prieur, Alphonse de Bar de la Roque-Bouillac et Henri-Mathieu d'Arlhac, l'abbé de Rochemore prit possession de l'abbaye de Franquevauv, en la personne de Jacques-Joseph Mitier, curé de Vauvert, son procureur, lequel enjoignit au notaire Antoine Tempié de procéder à l'acte de mise de possession :

«..... Sur quoy nous d. no[re] royal et apostolique, après avoir examiné les actes que nous avons trouvés être en bonne et due forme, avons reçu notre commission avec l'honneur et le respect dus, et offert de procéder au fait dicelle, ce faisant nous nous sommes rendus tout de suite, accompagnés desd. sieurs prieur et religieux et des témoins soussignés, au-devant de la porte principale de l'église de lad. abbaye, dans laquelle nous sommes tous entrés, avons donné l'eau bénite en entrant aud. s[r] Mitier procureur susd., l'avons conduit au pied de l'autel, ou il s'est mis avec nous à genoux, y a fait la prière accoutumée, s'étant relevé est monté à l'autel, l'a baisé, a ouvert et fermé le missel, ensuite a sonné la cloche, s'est assis dans la chaire abbatiale, ou il est resté peu de temps, s'etant relevé, il a passé et entré avec les d. s[rs] prieur et religieux et nous d. no[re] et les temoins sus d. dans les cloître et monastère de lad. abbaye, cela fait nous d. no[re] avons dit et déclaré au d. s[r] Mitier, qu'au moyen des d. cérémonies et autres gardées et observées en pareil cas, nous avions mis et mettons en sa personne le d. de Rochemore son constituant, en lad. possession réelle, actuelle et corporelle de la d. abbaye commandataire de N.-D. de Franquevaux, ordre de Citeaux, et de

(1) Archives du Gard, G. 921, f° 105 r°.

tous les fruits, rentes, revenus, honneurs, privilèges et prerogatives en dépendant (1).... »

L'abbé de Rochemore ne voulut pas vivre avec les religieux, sous le régime de la transaction de 1746, qu'ils avaient conclue avec l'abbé de Bourdeilles. En attendant une transaction définitive il passa le 7 septembre 1754, avec le prieur et les religieux, un compromis qui fut la source d'un grand nombre de difficultés entre les deux parties contractantes. A ce titre nous devons résumer ce document.

En premier lieu il y est dit que des experts amiables procéderont à la vérification de l'état actuel de tous les bâtiments, fonds, rentes et revenus de l'abbaye, de toutes les réparations d'entretien et des reconstructions à faire, des améliorations, augmentations et reconstructions faites par les religieux depuis le traité de 1746 ;

2° Les mêmes experts procéderont à la consistance de tous les biens et revenns ;

3° Ils prélèveront sur ces biens un fonds qui sera affecté à perpétuité aux religieux pour toutes les réparations d'entretien et les constructions nécessaires à la perfection des lieux réguliers ; pour les charges de l'ordre, droit de visite, hospitalité, service divin, sacristie, et autres charges claustrales, pour toutes lesquelles le revenu annuel s'élèvera à 1.508 livres ;

4° Après le prélèvement de ces charges, les experts feront un partage de tous les autres biens et revenus, en deux parts égales, l'une appartiendra à l'abbé, l'autre aux religieux, et chacune des dites parts acquittera la moitié des impôts royaux ;

5° Le partage sera homologué, et après cette formalité l'abbé cèdera sa part des biens et revenus aux religieux,

(1) Ant. Tempié, not^{re} à Vauvert. Reg. 1753 à 1755, p. 214.

qui lui serviront pendant sa vie abbatiale la pension annuelle de 2.800 livres, payable en deux termes ;

6° Les religieux en retour de cette cession garantiront l'abbé contre toutes les demandes qu'ils pourraient faire, à l'avenir, pour les réparations, et les reconstructions des dépendances et des biens de l'abbaye.

7° La chasse des terres et des bois sera jouie par indivis entre l'abbé et les religieux, et mise sous la surveillance de deux chasseurs, nommés par chacune des parties ;

8° Ces conventions devront être exécutées à partir du 1er janvier 1755, en attendant la transaction définitive qui sera passée après les opérations des experts (1).

Frère Pierre Thirion abbé de Morimond, approuva ce compromis par des lettres du 29 septembre 1754. L'abbé général de Citeaux l'autorisa le 28 février 1755.

De leur côté les religieux donnèrent leur consentement le 27 décembre 1754 ; à part le prieur, la communauté possédait alors dom François Mathieu, dom Henri Mathieu d'Arlach et dom Antoine Bégeot. Il est probable qu'Alphonse de la Roque-Bouillac était mort dans l'espace de temps compris entre le mois d'août et celui de novembre.

Le prieur Midoz comme subrogé aux droits de l'abbé commendataire et au nom de la communauté afferma (15 septembre 1755) le domaine des Iscles, au prix de 1000 livres ; celui de Campagnolles (15 août 1758) moyennant la somme de 2900 livres, et celui de Franquevaux à moitié fruits.

Il obligea, en outre, tous les feudataires du couvent, à lui passer de nouvelles reconnaissances féodales des propriétés dépendant de la directe de Franquevaux.

Un acte de 1758 nous donne l'état des albergues no-

(1) Archives du Gard, H, 96.

bles et des pensions servies à l'abbaye ; le détail en est intéressant :

Mrs de Laudun et de Raonsset devaient pour la terre d'Argence, une albergue noble d'une coupe d'or estimée 500 livres ; le duc d'Estissac pour la métairie et le moulin de la Cagueraule, une albergue de six livres de cire, estimée 10 livres ; Mme de Cambis d'Orsan pour le mas de Valbonete ou de Bourry, une censive de quatre salmées blé, estimée 100 livres ; Gaspard de Calvière pour la terre d'Aiguesvives (1), une albergue de 350 livres, et pour le domaine de Reculan un chapon estimé une livre ; M. de Cambacérès pour la métairie du Pin, une rente foncière de 90 livres ; Jean de Valette, de Nimes, pour une maison située dans cette ville, une charge de bois, estimée 2 livres et demie ; Mme de Cornillon, de Nimes, pour le pré des Hermitans, terroir de Beaucaire, une censive de 25 livres ; divers particuliers de Lozeret et de Cubierettes, en Gévaudan, 210 livres de censives ; enfin, d'autres particuliers de Lunel, Vauvert, Beauvoisin et Nimes 88 livres de censives (2).

Cependant l'abbé et les religieux n'étaient pas restés inactifs au sujet de l'exécution du compromis de 1754. Le 24 juillet 1758 la Chambre des requêtes du parlement de Toulouse, rendit un jugement contradictoire, ordonnant la vérification et le partage des biens de l'abbaye.

Les experts amiablement nommés se mirent à l'œuvre, mais les parties comprenant que leurs opérations entraîneraient de grands frais, décidèrent qu'il valait mieux, pour éviter des procès à l'avenir, conclure une transaction qui lierait irrévocablement les abbés commendataires. Le 2 décembre 1763 cet acte fut passé entre l'abbé d'Aigremont et le prieur Midoz ; l'abbé devait recevoir annuel-

(1) Ferme, commune de Générac.

(2) Arch. du Gard, H, 96.

lement 2900 livres, sans payer aucune charge ; les religieux, de leur côté, devaient jouir de tous les biens et revenus du monastère, et acquitter les charges royales et claustrales, faire les réparations et les reconstructions nécessaires (1).

Ce traité fut autorisé par l'abbé de Morimond, le 10 mai 1764. Louis XV le confirma par les lettres patentes suivantes :

« Louis par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à nos amés et feaux conseillers, les gens tenants notre Cour de parlement à Toulouse, et autres nos officiers et justiciers qu'il appartiendra salut.

« Nos très chers et bien amés les sieurs Louis Henry de Rochemore d'Aigremont, abbé commandataire de l'abbaye de Franquevaux, ordre de Citeaux, diocèse de Nismes et le prieur et scindic de l'abbaye, nous ont fait exposer que de tems immémorial l'abbé et les prieurs et religieux de ladite abbaye de Franquevaux avoient joui ee commun et par moitié de tous les biens en dépendant, et avoient supporté les charges aussi par moitié, que cette jouissance subsista jusqu'en 1746, que par un acte du 8 janvier de ladite année, le s[r] de Bourdeilles, alors abbé commandataire de ladite abbaye, cédat sa moitié de revenu aux religieux, moyennant une pension annuelle de 2400 livres pendant sa vie abbatialle, que ledit d'Aigremont ayant esté depuis nommé à ladite abbaye, il s'est élevé entre lui et les religieux différentes contestations à ce sujet, tant des réparations faites et à faire que du partage des biens, mais que pour prévenir les longues discussions et les frais dispendieux, que ces contestations n'auroient pas manqué d'occasionner ledites expo-

(1) Arch. du Gard, H. 85.

sants ont pris le parti de se raprocher, et le 2 décembre 1763 ils ont signé un traité par lequel ledit s^r d'Aigremont, tant pour luy que pour ses successeurs à ladite abbaye, a cédé au prieur et religieux, tous les droits qu'il pourrait avoir en sa qualité d'abbé, moyennant une pension annuelle de 2,900 livres, franche de toutes charges et aux autres clauses et conditions portées par ledit traité, lequel acte a été aprouvé par ledit s^r abbé de Morimond, supérieur majeur de ladite abbaye, après une information de commodo et incommodo, mais comme il ne pouvait avoir son exécution sans estre revêtu de notre autorité ils nous ont en conséquence présenté requête sur laquelle nous avons statué par un arrêt de notre conseil du 6e juillet dernier, pour l'exécution duquel nous avons ordonné que toutes lettres nécessaires seroient expédiées ; lesquelles lettres les exposants nous ont fait suplier de vouloir bien leur accorder !

« A ces causes de l'avis de notre conseil qui a vu les arrêts du 6 juillet dont l'expédition est ci attachée sous le contre scel de la chancellerie, nous avons de notre grace spécial pleine puissance et autorité royale, agréé aprouvé et confirmé et par ces présentes, signées de notre main, agréons aprouvons et confirmons ledit traité passé entre ledit s^r de Rochemore d'Aigremont, abbé commandataire de l'abbaye de Franquevaux, ordre de Citeaux. diocèse de Nismes et le prieur de l'abbaye, le 2 décembre dernier, voulons et ordonnons qu'il soit exécuté suivant sa forme et teneur;

« Sy vous mandons que ces présentes vous ayez à faire registrer et du contenu en icelles ensemble audit arrêt faire jouir et user les exposants pleinement et paisiblement cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements contraires. Car tel est notre plaisir.

« Donné à Versailles le 22[e] jour d'aoust, l'an de grâce 1764, et de notre règne le quarante neuvième.

LOUIS

Par le Roy : Phélipeaux (1). »

Nous verrons plus tard que cet acte qui devait lier les successeurs de l'abbé de Rochemore, n'empêcha pas Pierre de Rey, dernier abbé de Franquevaux, d'exiger des religieux de nouveaux sacrifices.

(*A suivre*) M...

(1) Arch. dép. du Gard, H.8 5.

UNE AVENTURE DE MA TANTE MIRIAME

NOUVELLE AMÉRICAINE

Dans une charmante et romantique vallée, près de Saint-Laurent, l'ombre du soir venait d'envelopper la petite ferme en brique rouge de Master Fœner ; et les feux du soir, qui avaient jeté leurs derniers rayons, s'étaient perdus dans les vagues de l'Océan, monument funèbre où reposent pêle-mêle et les jours couronnés de roses et les jours arrosés de larmes.

Un profond silence régnait au-dehors, interrompu seulement par le bruit que faisaient les branches d'un érable gigantesque, battant par intervalles irréguliers la muraille et le toit de chaume de la ferme, ou encore par les sifflements lugubres d'un vent d'automne, qui secouait les feuilles mortes des arbres et en jonchait l'étroit sentier de *Lily of the Valley*. A l'intérieur les briques lisses et luisantes du foyer brillaient comme du corail, les flammes dansaient et pétillaient autour d'un immense *log* ou tronc d'arbre, semblables à une troupe d'elfes faisant leur danse nocturne. Le grillon, qui s'était logé quelque part dans la cheminée, avait commencé son hymne du soir, et les aiguilles à tricoter de tante Miriame brillaient et luisaient à la clarté du feu comme des escarboucles. Assise comme elle l'était au coin du feu, avec sa coiffe de dentelles et ses grandes lunettes qui lui tombaient sur le nez, tante Miriame paraissait presque aussi belle — c'est ainsi que pensait l'oncle Pierre — qu'à l'époque où il avait l'habitude de venir passer les soirées

à la ferme du père de ma tante ; et il contemplait avec ravissement les évolutions rapides et l'éclat des aiguilles, en songeant à ce qu'il pourrait dire. Personne, à coup sûr, n'aurait suspecté mon oncle Pierre d'un tourment d'esprit aussi poétique, en le voyant assis devant une grande table, occupé à choisir des semences et à en faire de petits paquets, qu'il rangeait autour de lui avec un soin munitieux ; si peu nous connaissons les sentiments qui agitent l'esprit des autres.

Cependant il y avait encore un troisième personnage assis près du foyer ; c'était un jeune homme de vingt ans, aux cheveux châtain-clair, aux yeux de même couleur, qui s'amusait à lutiner le petit chat de la tante Miriame, en lui présentant à distance la pelote de laine qui servait au travail de la vieille dame. L'animal, comme tous ceux de son espèce, se passionnait de plus en plus, à mesure que la petite boule de laine s'élevait plus haut ou passait plus près de ses griffes.

— Ainsi, vous êtes décidé à vous marier, James ? Cessez donc de tourmenter ce petit chat, je vous en prie, dit la vieille dame d'une voix un peu inquiète.

— Oui, ma tante Miriame. A mon âge, il n'est pas bon pour l'homme de rester seul, vous savez.....

Il se fit de nouveau un grand silence, James tirait et tirait le petit paquet de laine, sans trop savoir ce qu'il faisait ; l'oncle Pierre examinait ses semences avec beaucoup d'attention, et Mistress Miriame continuait à tricoter, en accompagnant son travail d'un mouvement d'épaules, à peine perceptible.

— Ma tante Miriame, j'aimerais bien que vous pussiez voir Mary, hasarda le jeune homme, à la fin.

— Ne me dites pas cela, James ; je n'ai aucune espèce de curiosité à voir vos élégantes demoiselles de la ville. Elles sont beaucoup trop précieuses pour une bonne vieille femme comme moi, qui a passé sa vie dans une

ferme ; de blanches mains et le piano peuvent être de fort belles choses, mais ce n'est pas de mon goût.

— Mais, chère petite tante, je suis bien sûr que vous l'aimeriez : allons, soyez un peu indulgente et venez avec moi ce soir, chez M. Brownel ; Mary passe une semaine chez son grand-père, et elle serait si contente de vous voir !

— Merci ; je vous ai déjà dit, James, que je n'étais pas du tout curieuse, répondit tante Miriame avec affectation ; seulement j'avais entendu dire que Mistress Brownel avait été reprise de son gros rhumatisme, et je ne comprends pas comment elle peut s'occuper de son élégante nièce, nouvellement éclose de pension.

— Je ne puis m'expliquer pourquoi vous avez tant de préjugés contre cette pauvre Mary, tante Miriame, reprit le jeune homme avec une certaine impatience ; et je ne veux pas vous cacher que cela me rend bien malheureux, de penser à me marier sans le consentement de celle qui a été pour moi une mère : et cependant.....

— Et cependant, vous voulez en faire à votre tête, James, interrompit tante Miriame. Eh bien! je pense que vous pouvez vous marier sans mon consentement ; d'ailleurs, vous ne l'aurez jamais, quoi que vous fassiez. — Et elle se mit à tisonner le feu vigoureusement, au moment où l'horloge de la ferme sonnait sept heures du soir.

— Sept heures ! s'écria James en se levant brusquement, et j'ai promis de me trouver à cette heure au Cercle de la Poste, où il y a, ce soir, un grand meeting en l'honneur de Mistress Beecher-Stowe, qui se fera entendre sur un sujet des plus intéressants. Dieu ! Je ne pensais pas qu'il fut si tard. — Et après une joyeuse inclination de tête à sa tante, il disparut.

— Le voilà parti, le brave garçon, dit l'oncle Pierre ; mais je crois bien que la *lecture* de Mistress Beecher n'est pas ce qui le préoccupe le plus, et qu'avant la fin de la

soirée, il trouvera moyen d'aller voir M. Brownel. Miriame, écoutez-moi ; vous feriez aussi bien de dire oui tout de suite, dans cette affaire. James est bien déterminé a épouser cette Mary avec ses blanches mains, son éducation citadine, et le reste.

— Oh ! James, je voudrais bien que nous ne l'eussions jamais envoyé au collège à New-York, soupira Miriame ; il ne se serait pas enamouré d'une demoiselle de la ville.

— Ah ! bah, il en aurait aimé une autre ; et alors, *c'est aussi large que long*, fut la remarque philosophique de l'oncle Pierre.

— Sans doute, mais alors, j'aurais eu pour nièce une fille de la campagne, alerte et dégourdie, sachant tenir une maison et non pas une poupée inutile, bonne à rien, hors à se parer et à faire de belles révérences. Je vous dis Pierre, que je ne puis pas approuver ce mariage ; et cependant James est si bon ! Depuis qu'il est avec nous, il ne nous avait donné aucun sujet de mécontentement ; pourquoi faut-il, Pierre, que vous l'ayez envoyé au collège ?

L'oncle Pierre se prit à chantonner un air qu'il avait appris dans sa jeunesse, [et se remit à examiner ses semences de melon et ses noyaux d'arbres fruitiers.

— Neuf heures. — Le feu avait cessé de briller, il était enseveli sous un énorme monceau de cendres d'où s'échappaient encore quelques folles étincelles ; le chant du grillon devenait de plus en plus faible, et l'oncle Pierre ronflait avec une mélodie saccadée, la tête sur ses paquets de semences ; la tante Miriame continuait toujours à agiter machinalement ses aiguilles à tricoter, sans s'apercevoir que le petit chat s'amusait à tortiller de la belle manière la précieuse pelote de laine ; car elle était absorbée par une pensée qui revenait sans cesse et qui s'emparait de toute son âme. Je serais bien curieuse de voir, se disait tante Miriame... Après tout, reprenait-elle quelques

instants après, il n'y a pas de mal, si je mets mon capuchon et mon châle pour traverser le sentier du verger, et aller chez M. Brownel. Non pas que je veuille entrer, — pas le moins du monde ; — mais je voudrais seulement jeter un coup d'œil par la fenêtre du salon, en passant. Je voudrais savoir quelle espèce de figure a pu ensorceler si complètement mon cher James ; mais il ne faut pas qu'il en sache un mot.

Elle rumina encore cette tentation quelques instants, puis, se levant rapidement, elle éteignit la chandelle qui brûlait dans un brillant chandelier en cuivre, sur la cheminée, prêta l'oreille au ronflement monotone de l'oncle Pierre, et, s'enveloppant dans son châle, elle tira doucement le verrou qui fermait à l'intérieur la porte de la ferme, et se glissa dans les ténèbres.

Il n'y avait qu'une petite distance à franchir, sous les branches sans feuilles des pommiers du verger, pour arriver au village ; pourtant, Miriame sentit un léger remords de conscience, au moment où elle ouvrait la porte de l'enclos de M. Brownel, et se glissait sans bruit le long de l'allée d'érables. Elle ne pouvait pas s'empêcher de se demander ce que dirait d'elle le pasteur, elle la plus sage femme de la congrégation, s'il apprenait qu'elle rôdait la nuit, comme une voleuse, autour des habitations.— « Mais c'est par amour pour James ! se disait à voix basse la vénérable dame ; et, écartant une grosse branche d'aubépine qui couvrait à moitié les carreaux de la fenêtre, elle jeta furtivement un coup d'œil dans l'intérieur. Mistress Brownel était assise dans un grand fauteuil, près du feu, les pieds enveloppés de flanelle ; à l'autre côté du foyer, le squire fumait sa pipe, en lisant un journal qui pouvait bien avoir trois jours de date, et, devant un meuble de ménage, à l'autre bout de la chambre, se tenait une fille aux joues roses, de vingt ans à peu près, les manches de son tartan écossais retroussées sur des bras qui ne man-

quaient pas de grâce, et les mains enterrées dans un monceau de farine; elle était, en effet, occupée à faire de la pâte, comme disent les ménagères, et paraissait tellement à son affaire, que la tante Miriame se disait : « Décidément, ce n'est pas là notre demoiselle de la ville ; je serais pourtant curieuse de la voir, »— lorsque ses doutes furent tout-à-coup dissipés par la voix de Mistress Brownel :—Mary, j'aimerais bien que vous voulussiez me donner la recette du gâteau que vous nous avez fait pour le thé ; je me perds à chercher où vous êtes devenue si habile ménagère.

— Oh ! grand'maman, dit la jeune fille, avec un gai sourire, vous oubliez que ma mère a été élevée sous vos yeux. Elle ne pense pas que le français et la musique soient tout ce qu'il convient de savoir pour une fille jeune, et voilà ce qui fait que je réussis quelqnefois assez bien les petits gâteaux.

La tante Miriame s'éloigna de la fenêtre plus effarée que jamais, mais avec un sentiment visible de satisfaction, qui soulevait le monceau de préjugés dont avait été rempli son bon vieux cœur. Après tout, si c'est là cette Mary dont il parle tant, les choses ne seraient pas si désespérées et pourraient s'arranger. Mary travaillait de si bon cœur dans sa pâte ! un sourire si joyeux éclairait sa figure, semblable à une touffe de roses baignées par le soleil ! Et cependant elle ne se doutait pas qu'il y avait une personne à la fenêtre pour l'observer. Mais, retirons-nous sens bruit ; car, si le pasteur apprenait...... Il est vrai que c'est uniquement par amour pour James.

Pourtant les aventures de cette nuit n'étaient pas encore terminées. Comme tante Miriame tâchait de regagner le sentier de la ferme, déplorant l'obscurité pro fonde de la nuit et le bruit des feuilles sèches qui criaient sous ses pas, et que chaque pulsation de son cœur la faisait trembler ; tout à coup, deux bras musculeux sont je-

tés autour de son cou, et une moustache mise en contact avec ses joues. C'était un baiser dans toutes les règles. La bonne tante ne se rappelait pas d'en avoir reçu de semblable, depuis le temps, déjà bien éloigné, où Pierre venait passer ses soirées à la ferme. En vain elle se débattait hors d'haleine pour se dégager, mais, quel que fût le possesseur de ces moustaches, il n'avait pas l'air de faire les choses à moitié. Ma bonne chère Mary, comment pouviez-vous savoir que je devais venir ce soir? — Et il y eut un autre baiser, avant que la bonne tante Miriame pût s'écrier, d'une voix étouffée : Mais, James, vous êtes donc fou ! Lâchez-moi, et comportez-vous comme une créature du bon Dieu ! A ce cri, les bras s'ouvrirent et la moustache s'éloigna comme par une secousse électrique.

— Ma bonne tante Miriame ici, à cette heure! est-ce possible ?

— Chut! ne parlez pas si haut! vous riez d'une manière à éveiller tout le village.

— Mais je ne puis, je ne puis m'en empêcher, ma bonne tante, dit James d'une voix entrecoupée, en s'accrochant à un des pieux de la porte du verger et en essayant de refouler les éclats de rire qui voulaient se faire jour.

— Taisez vous, James, ou je vous... et, si vous dites à âme qui vive un mot de ce qui vient de se passer..,

— Eh! bien, ma chère tante, je vous en donne ma parole... Mais cette affaire est si risible ! hi ! hi !

— Sottises! exclama la tante Miriame, en se glissant à travers la porte. — Eh bien ! vous n'avez pas besoin de me suivre, vous pouvez allez voir Mary : je sais que c'est ce qui vous démange, et... mon cher James...

— Eh bien ! ma tante ?

— Eh bien ! j'ai changé d'avis sur cette petite Mary, qui vous trotte par la tête : je ne pense pas que vous puissiez trouver une meilleure femme ; ainsi arrangez-moi cette affaire le plus tôt que vous pourrez, et nous verrons si votre tante Miriame sait encore faire les gâteaux de noces.

— Est-ce que vous ne vous moquez pas de moi ? hasarda James, qui ne se sentait pas de joie.

— Je n'ai jamais de ma vie parlé plus sérieusement.

— Qu'est-ce donc qui a changé vos sentiments ? Permettez-moi de vous adresser cette question.

— Cette question n'a rien à faire ici, jeune homme ; mais rappelez-vous votre promesse : *Pas un mot de la ridicule aventure de ce soir !*

— Vous savez la manière de fermer la bouche aux gens; soyez sans crainte, bonne tante, dit le jeune homme en embrassant joyeusement la vieille dame pour la troisième fois.

A travers la nuit sombre et sans étoiles, la tante Miriame se hâtait sous les pommiers agités par le vent, vers le lieu où le ronflement de Master Pierre résonnait encore comme un clairon. Au moment où elle se glissait pour rentrer dans sa chambre et déposer son capuchon avec son châle : — Qu'est-ce qui vous a mise si en retard, ma femme, demanda une voix à moitié endormie, sortant de l'appartement intérieur. Il me semble que j'ai dormi comme une marmotte, je croyais pourtant avoir entendu le bruit du verrou.

— C'était le petit chat dans la vaisselle, dit tante Miriame, répondant pour la première fois de sa vie, par un mensonge, à l'indiscrète question de son mari.

Plus tard, quand elle eut acquis la conviction que James avait mal gardé le secret et qu'il avait révélé à sa chère Mary tous les incidents de cette soirée si féconde en péripéties diverses, elle ne s'en fâchait pas, et se contentait de dire, en regardant jouer deux ou trois petits neveux qui se roulaient à terre comme des chats ou qui sautaient sur ses épaules :

— On dira ce qu'on voudra, pour ma part, je serai toujours contente d'avoir jeté un coup d'œil à travers la fenêtre de M. Brownel.

A. S.

LA ROYAUTÉ DE DROIT DIVIN

AU XVIIe SIÈCLE

Il s'agit ici d'un sermon prêché il y a plus de deux cents ans, le 9 octobre 1650. — Son auteur est Mgr Anthyme Denis Cohon, évêque de Nimes. Il traite de la puissance des rois et du devoir de leurs sujets, c'est-à-dire qu'ici le passé seul est en cause. Lui seul va se dresser devant nous. L'antique monarchie chrétienne va nous apparaître. Nous en étudierons l'ancienne théorie retracée en vieux style, par l'éloquence de la chaire, sortie à peine des excès de la ligue et attendant encore Bossuet pour arriver à la perfection. Ce travail présente donc un intérêt à la fois historique, littéraire et local : c'est ce qui nous a décidé à le donner à nos lecteurs.

Reportons-nous par la pensée à l'année 1650. La guerre civile agitait la France. Le prince de Condé expiait dans le château de Vincennes ses menées séditieuses contre la reine régente et Mazarin. Le Parlement hésitait entre les princes et le cardinal. Des symptômes de révolte se manifestaient dans plusieurs provinces. Bordeaux, où s'étaient réfugiés la princesse de Condé, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, avait pris une attitude menaçante. Pour réduire cette grande ville à son devoir il fallut l'assiéger. Louis XIV alors âgé de 12 ans et encore mineur, Anne d'Autriche et Mazarin suivirent l'armée commandée par le maréchal de Milleraye. Le faubourg Saint-Surin fut attaqué et emporté le 6 septembre.

Etroitement bloquée après avoir vainement attendu les secours des Espagnols et de Turenne, la ville entra en pourparlers. Mazarin se montra conciliant sur les conditions de la paix. On accorda aux Bordelais amnistie pleine et entière pour tous les attentats commis contre l'autorité royale, et le 5 octobre Louis XIV fit son entrée à Bordeaux. Il fut reçu par son peuple avec beaucoup de joie et de magnificence. « Il ne se peut certainement, écrivait Mazarin, rien concevoir de plus magnifique et ni de plus beau que l'abord de leurs Majestés. A mesure que leurs majestés s'approchèrent, tout l'air se mit en feu par les décharges de l'artillerie, qui était sur les vaisseaux et galères, et sur les murailles de la ville. Cette musique de canon qui dura jusqu'à la descente de leurs Majestés de la galère fut suivie des cris de vive le roi que poussa le peuple avec tant d'empressement et de chaleur jusqu'à son arrivée à l'archevêché, qu'on s'entendait encore moins parler que quand les canons parlaient. Enfin il ne se peut jamais témoigner plus de joie, d'applaudissement et d'acclamation qu'a fait cette ville à la présence de leurs Majestés. »

Parmi les personnages du cortège royal se trouvait un prélat très en vue à la Cour, fort estimé de la reine et du cardinal. Nommé par Louis XIII, évêque de Nimes, son savoir, son éloquence, sa fermeté épiscopale avaient laissé dans cette ville les plus chers souvenirs. Plus tard il avait résigné cet évêché et accepté celui de Dol en Bretagne.

Partisan déclaré de Mazarin il avait souffert pour lui pendant la Fronde. Mazarin reconnaissant lui témoignait une entière confiance, et il chargea l'évêque de Dol, de prêcher devant le roi, trois jours après l'entrée de Sa Majesté dans la ville soumise et réconciliée. — *Certes, la tâche était délicate et difficile* même pour Mgr Cohon, prédicateur ordinaire du roi, habitué à se faire entendre devant Leurs Majestés et la Cour. Il ne s'agissait ici ni

de panégyriques, ni d'oraisons funèbres, ni de vêtures. Au lendemain d'une victoire chèrement achetée, en présence d'un roi vainqueur de ses sujets, et d'une population frémissante encore des luttes de la veille, l'orateur sacré se devait à lui-même de ne laisser tomber du haut de la chaire aucune parole téméraire ou irréfléchie. Il avait à se tenir en garde contre les entraînements de la victoire et les ressentiments de la défaite. Ministre de l'Évangile, il lui appartenait d'instruire à la fois les princes et les peuples, et de resserrer par la parole les liens à peine formés d'une paix si nécessaire et si récente. Ces préoccupations chrétiennes et politiques inpirèrent à Mgr Cohon le choix de son sujet. Bordeaux avait méconnu l'autorité royale : il fallait montrer à ce peuple égaré l'étendue de sa faute et le châtiment suite nécessaire de ce dérèglement ; mais en même temps il fallait indiquer au roi et à ses conseillers l'indulgence et la douceur comme les seuls moyens capables de ramener les peuples à leur devoir, et les plus propres à inspirer aux peuples l'attachement et la fidélité au trône. Tel fut le plan du discours solennel prêché par Mgr Cohon dans la cathédrale de Bordeaux, le 7 octobre 1650, trois jours après la reddition de la ville.

L'orateur prit pour texte ces paroles détachées du Psaume 124 : « *Rogate ea quæ ad pacem sunt.* » Demandez à Dieu ce qui sert à la paix et ce qui la concerne. L'exorde est emprunté aux circonstances, mais il se ressent du goût des temps si passionné pour les citations profanes :

« Sire, ce qui compose l'harmonie est ce qui fait la paix. La liaison et l'étreinte des peuples avec leur souverain produit le calme des états tout de même que le concert des voix haultes et basses forme les consonnances et les accords de la musique, si bien, qu'en la créance de *Platon* pour faire une paisible monarchie il faut régler la condition des rois et celle des sujets en sorte que les uns et les autres cognoissent ce qu'ils sont. Les rois

exercent leur puissance sans souffrir qu'elle baisse et les sujets leur submission sans permettre qu'elle s'élève ni qu'elle sorte des bornes. C'est sur ce plan, Madame, qu'il faut asseoir la fermeté de cette heureuse paix dont le triomphe me met dans cette chaire pour mêler ma voix avec les sentiments amoureux d'un peuple qui me parait déjà dans un désir inpatient de recevoir les liens et les chaînes dont je vais l'attacher au thrône de ses rois. Mais avant tout, Bordeaux, puisque tu goutes les douceurs de cette paix naissante qui est fille du ciel et un présent de Dieu même, je suis icy pour te faire cognoistre le prix de ce bienfait par les lumières de celui qui en est le principe, et pour former tes actions de grâce par les inspirations secrètes de la Mère des Grâces qu'il faut saluer en disant : *Ave Maria.*

Après cet exorde, l'orateur abordant son sujet commence par invoquer les lumières du Ciel seules capables, comme le prouve l'exemple de Salomon, d'éclairer les rois et les peuples sur leurs devoirs : « Car, dit-il, pour « se former et se conduire dans les voies d'un grand Roy « il ne faut pas de moindres jours ni de moindres clartés « que celles dont se sert cette suprême intelligence qui « régne dans le Ciel. Etablissons sur ce principe la direc- « tion de tous les rois et l'instruction de tous les peu- « ples : cherchons les règles de commander et d'obéir « parfaitement, dans les sources surnaturelles où Salo- « mon les a trouvées et pour ne rien dire de bas dans un « sujet si sublime et si haut, tirons du Ciel et du sein de « Dieu même l'*original* et la parfaite idée d'un estat mo- « narchique. C'est tout le plan de mon discours dont la « matière est délicate et la conduite difficile : mais en ce « pas glissant, Dieu de mon cœur et de ma langue je vous « demande vos lumières comme le fit Salomon : « *Da « mihi Domine sedium tuorum assistricem sapientiam.* » « Mes propres connaissances seraient des guides infidè-

« les, je vous demande Votre Esprit, Esprit de liberté « pour ne rien dire de constraint, Esprit de vérité pour « ne rien dire de flatteur, Mais Esprit de Sagesse pour « ne détruire pas où je dois édifier par les conseils évan- « géliques. »

Rappelant alors les vérités professées par l'Eglise sur le mystère de la Sainte-Trinité, Mgr Cohon voit dans cette royauté divine en trois personnes distinctes mais substantiellement unies, un *exemple* et un ordre *archi-type* pour l'établissement d'une monarchie souveraine et sans défaut. Cette monarchie doit ressembler à une famille. Les rois y tiennent lieu de père et les peuples sont leurs enfants. L'amour d'un peuple pour son roy et d'un roy pour son peuple « se doit prendre sur le modèle de « cet amour divin qui fait au ciel la conjonction insépa- « rable des personnes qui la produisent. Il faut que ce « soit un amour substantiel et relatif comme celui de la « Sainte-Trinité, qui se nourrisse au cœur d'un roy et en « celui de ses sujets, comme un *feu radical* leur tenant « lieu de principe commun, de chaleur et de vie, qu'en- « fin, ce soit l'amour d'un père et celui d'un enfant. »

Insistant sur ce rapprochement l'orateur sacré invoque l'incontestable autorité de St-Thomas. L'ange de nos écoles, dit-il, établit la conformité des Pères et des rois sur trois diverses circonstances : La première est que leur autorité quoi qu'elle soyct communicable est toutefois indivisible. La seconde, qu'elle est plus absolue et plus souveraine que tout autre. La troisième, qu'agissant par amour elle est sans violence et toute pleine de douceur. Mgr Cohon développe longuement ces trois considérations. Les circonstances favorisaient singulièrement sa parole. Quelle impression ne devaient pas produire sur un peuple docile trop longtemps aux sollicitations des grands et des parlements , et puni de sa faute par les calamités d'une guerre civile, ces paroles auxquel-

les les faits apportaient une si redoutable consécration :

« Un roi ne peut être qu'un, et sa puissance est sin-
« gulière, ainsi que sa personne. Opposez-lui tout ce qui
« n'est pas lui, et vous laissez tenter par de spécieuses
« apparences. Ayez dix mille protecteurs qui vous inspi-
« rent l'anarchie, dix mille séditieux qui vous parlent de
« liberté, toujours il en faut venir là, que vous n'avez
« qu'un roi. »

Et cette application de la parabole du *prodigue*, comme elle devait aller directement au cœur de cet auditoire repentant :

« J'appelle maintenant à la *réduction* de cette parabole
« tous les esprits qui sont capables de concevoir quelque
« dégoût de la puissance monarchique. S'ils ont un roi,
« ils ont en sa personne un père *unique et singulier;* s'ils
« s'éloignent de lui, s'ils se lassent de son empire de leur
« douce servitude, s'ils se font une autre liaison pour de-
« venir indépendants, en quelque main qu'ils tombent,
« quelque parti qu'ils puissent prendre, ils ne rencon-
« trent que des fourbes qui leur cachent les précipices
« de leur égarement, rien que des empiriques assassins
« qui, en plaignant leurs maux, leur donnent pour méde-
« cine des poisons qui les tuent, au lieu de les guérir.
« Les tentations et les promesses de leurs chefs ne sont
« que des illusions et des phantosmes aux termes du pro-
« phète : *Omnes viri fœderis tui illuserunt tibi,* et Senèque
« dirait que ce ne sont que des prestiges et des enchan-
« tements : *In quibus sola fallacia delectat.* Mais disons
« mieux, continue l'orateur, l'étranger qui les obsède et
« qui les flatte en leurs débauches les mène adroitement
« et insensiblement à la misère du prodigue, en leur
« faisant consommer tout leur bien hors du sein de leur
« père, ruinant leur gloire et leur fortune hors de l'obéis-
« sance et de l'amour filial qu'ils doivent à leur roi. Après
« cela, enfants prostitués avec opprobre et infamie, ils

« perdent, pour comble de malheur, les droits de leur « naissance et deviennent esclaves de ceux-là mêmes qui « les ont mis à nud. »

L'autorité des rois est indivisible, elle est aussi souveraine et absolue, parce que Dieu même les a établis: *Non est potestas nisi a Deo.* Si bien que résister à la puissance souveraine c'est s'armer contre Dieu, c'est renverser ses ordres, c'est ruiner les œuvres de sa main et défaire ce qu'il a fait, par une audace sacrilège. « Supposons, dit « l'orateur sacré, qu'il n'y eut pas dans le monde un seul « roi qui fut héréditaire, quand ils seraient tous électifs, « cette élection serait pour eux de même effet que celle « de Dieu même, parce que Dieu la préviendrait et y met« trait son sceau; choisis par nos suffrages, ils ne lais« seraient pas d'être au-dessus de nos censures et de nos « jugements. » Ainsi disait Corneille:

> Mais on doit ce respect au pouvoir absolu
> De n'examiner rien quand le roi l'a voulu.

Cette affirmation des droits absolus des rois, cette peinture de la monarchie revêtue du droit divin peut nous paraître étrange aujourd'hui. Mais, alors, elle avait son éloquence, quand la féodalité expirante remplissait le royaume de troubles et de désordres sanglants, quand la minorité du roi était une occasion aux factieux pour s'emparer, à leur profit, des charges et des honneurs. Aussi bien n'était-ce pas aux peuples, mais aux grands que s'adressait l'Évêque de Nimes, quand il faisait entendre ces accents irrités: « Les rois sont nos « maîtres. Qui les dégrade en leur enfance, qui se pré« vaut de leur faiblesse pour usurper leurs droits, qui « donne atteinte à leur personne, qui blâme leurs con« seils, qui se fait chef de leurs sujets et les révolte sous « son nom, se perd enfin comme Jonas dans la tempête « qu'il excite. »

De même le commentaire suivant des paroles de

David : *Effusa est contemptio super principus*, était un tableau malheureusement trop réel des maux causés par l'ambition des princes ; « Le mépris, dit David, a débordé « comme un torrent sur tous les princes, et pour cela tous « les Etats sont déréglés, l'ordre d'une monarchie veut « que les rois commandent et que les peuples obéissent. « L'on ne s'en tient plus là. L'autorité royale est inondée « de factieux qui s'érigent en souverains. Mais Dieu punit « la faction et la détruit par elle-même en perdant ceux « qui contrefont les rois et leur faisant des précipices de « leur injuste élévation. Dès lors qu'ils s'écartent de leur « chemin et de leur droite voye, dès lors qu'ils sortent de « la soumission et du respect qu'ils doivent à leur Prince, « ils trébuchent à chaque pas ; ils ajoutent crime sur « crime pour monter sur le trône, et Dieu qui voit avec « horreur qu'ils séduisent les peuples, les ruine enfin « par le mépris et la haine des peuples mêmes qui, après « le caractère découvert et le charme rompu, reviennent « à leur roi avec la confiance et l'amour des enfants qui « se rapprochent de leur père. »

Comment ne pas appliquer ces paroles aux princes emprisonnés? Bordeaux venait d'être témoin de la chute de leurs espérances et on pouvait encore, au moment où parlait l'orateur, apercevoir à l'horizon la galère fugitive où la princesse de Condé et La Rochefoucauld s'étaient retirés, et qui les emportait précipitamment vers le sol étranger. Ces sévères leçons données au peuple, l'orateur s'adresse au roi lui-même : il lui fait entendre que si la puissance royale est indivisible et souveraine, elle doit être aussi, comme l'autorité paternelle, indulgente, charitable et pleine de douceur. C'est là, en effet, l'enseignement de saint Paul selon lequel la loi de Jésus-Christ est une loi de père qui assujettit ses enfants par amour, non pas d'un maître de rigueur qui force l'obéissance de ses esclaves. La puissance paternelle parce que

le sang et la nature la soutiennent est la mieux appuyée ; toutefois les pères en usent comme d'un droit mal assuré, et se persuadant que l'autorité a moins de force que l'amour sur l'esprit d'un enfant, ils le gagnent par les caresses, comme le remarque ingénieusement Cassiodore : *Blandiuntu ut sua deant : ut imperent adulantur.* Par la même industrie, ajoute Mgr Cohon, un roi peut tout sur ses sujets et s'il use de douceur, il n'y a rien qui ne fléchisse et qui ne courbe sous ses lois. Cette douceur de la puissance paternelle est indiquée par l'huile sacrée versée sur le front des rois dans la cérémonie de leur consécration. Écoutons Mgr Cohon développant après saint Grégoire les sens de ce symbole. On dirait saint François de Sales expliquant à ses auditeurs les figures de la création : « L'huile a cela de mystérieux qu'elle ne souffre le mélange d'aucune autre liqueur, mais s'en sépare d'elle-même et les surnage toutes. En ce point elle pourrait passer pour un objet d'instruction dans le sacre des rois et leur apprendre que leur vertu doit être singulière et d'un degré plus éminent que celle de leurs sujets, qu'ils doivent être séparés des âmes basses et rampantes, qu'ils doivent s'élever en mérite et en perfection sur toutes sortes sortes de personnes comme l'huile tient le dessus de toutes les liqueurs. Mais en un sens plus familier, l'huile est le symbole de douceur et de miséricorde : c'est un des motifs pour lesquels on l'épanche sur la tête des rois en leur consécration afin qu'il se souviennent que l'empire le plus puissant et le plus absolu est celui de l'amour, que la clémence fait régner plus souverainement que la force des armes et qu'il n'est rien de plus séant à un grand roi qu'un cœur flexible à la pitié pour supporter les défauts de ses peuples. »

Mais la royauté a un symbole plus glorieux, le soleil lui-même. L'évêque s'attarde à cette partie de son discours : il appelle sur ses paroles l'attention de Sa Majesté,

de cette majesté qui allait prendre plus tard le soleil comme l'emblême de sa puissance. « Sire, voici l'endroit « où l'intérêt de votre propre gloire me doit donner toute « l'attention de Votre Majesté.

« La course du soleil n'a point d'interruption; ses mouve- « ments sont continus et s'il se couche il ne dort point. Cet « œil du monde ne se ferme jamais : il passe d'un hémis- « phère à l'autre, veillant sur tous les deux et c'est mer- « veille comme il exerce son empire sur tout ce qu'il ren- « contre en faisant son chemin. Il n'y a point de rocher « qu'il n'eschausse, ni de glaces si dures qu'il ne fonde par « ses ardeurs. S'il se présente devant lui une légère nuée « qui s'attendrisse à ses rayons il en fait des rosées : si « c'est une noire vapeur qui lui résiste insolemment, il en « forme des foudres. Ainsi cet astre se rend maître absolu de « toute la nature et par la même voie un sage prince se rend « maître de tous les cœurs. En visitant ses provinces, ses « villes et ses peuples, il doit faire sans art et par inclina- « tion de générosité ce que fait le soleil roulant autour du « monde. S'il s'y trouve quelque rocher, quelque esprit en- « durci il faut que par une agréable violence il le force de « s'ouvrir à ses feux et de se rendre à l'amour de son roy : « si quelques-uns de ses sujets ont des glaces au cœurs, il « doit déployer ses ardeurs et ses soins pour les fondre : « comme d'un ennemi rebelle, opiniâtre, inflexible il doit « être l'objet de son indignation et de ses chatiments quoi- « que avec douleur : tout de même que le soleil punit la « résistance d'une nue, d'une exhalaison qui s'épaissit sous « ses regards la dissipant par un orage et formant de sa « substance même les foudres qui l'abattent. Mais sitôt « qu'il cognoit le repentir d'une province ou d'une ville « criminelle, il doit se satisfaire de ses larmes, ainsi que « le soleil trouvant l'opposition d'une vapeur subtile et pé- « nétrable à ses rayons en tire des rosées et se contente de « cela. Avec cette douce conduite il règne heureusement

« sur son trône, il n'a jamais de compagnon non plus que « le soleil : *thronus ejus sicut sol*».

L'instruction est complète : Peuples et roi ont appris leur devoir. Le prélat termine par une apostrophe à la reine et au roi. On y trouve un remarquable portrait de Louis XIV enfant, portrait dont la fidélité est attestée par tous les auteurs contemporains :

« Que Votre Majesté, Madame, acquiert d'honneur et de mérite en inspirant à ce grand roi les habitudes de clémence qui vous sont naturelles et que vous avez de gloire d'avoir tiré miraculeusement le calme de l'orage en assurant les craintes des divers ordres de cette grande ville! Bordeaux, pour qui j'ay conservé une affection et une estime singulière depuis beaucoup d'années, après que cet aimable prince et cette grande reine ont fait de ta fortune un exemple de leurs bontés qui n'est croyable qu'à toi-même, il n'est pas difficile de remarquer les sentiments de ta reconnaissance : il faut être sans yeux pour ne voir pas que tu t'enflammes sous les yeux de ton roi, que ses vertus naissantes, que la douceur de son esprit, et les attraits de son visage lui ont déjà donné les cœurs de tous ses habitants. Mais il importe, Sire, que Votre Majesté soit bien persuadée que c'est dans ces cœurs où maintenant le trône de Vôtre Majesté s'affermit pour jamais. Ce sont ces âmes et ces cœurs reconquis où l'affection de vos sujets prenant de nouvelles racines vour bâtit des forteresses imprenables ; enfin, Sire, ce sont ces cœurs dont la fidélité s'armera désormais contre vos ennemis et défendra cette frontière sans le secours de vos armes et sans votre présence. »

La péroraison est chaude et éloquente. « Après cela, s'écrie l'orateur, il ne restera rien à désirer pour la perfection de cette heureuse paix que vous doit ce peuple, sinon qu'il pousse cette voix à vos pieds « *amove a me plagas tuas*. » Ce fut autrefois la saillie et le transport

d'un roy qui regardant d'une voix prophétique un plus grand roy que lui en la personne du Sauveur et le considérant sur le Calvaire tout déchiré du fer des lances et de la pointe des épines lui demande par grâce que le reproche de ses plaies ne tombe pas sur lui : *amove a me*. J'oserais, Sire, protester à votre Majesté que c'est le vœu commun de votre ville de Bordeaux qui vous dit par ma bouche : Mon roy, mon souverain, si ce voyage a été long, s'il a été pénible, si par erreur plutôt que par malice j'ai différé ma soumission, si ma légère résistance vous a coûté quelques jours de chagrin, s'il en est arrivé quelque affaiblissement à votre autorité, si les factieux en ont tiré quelque avantage et s'en sont prévalus, si votre cœur et votre état en ont été blessés, ces plaies me font mourir : *amove a me*. Otez m'en, Sire, la douleur, ôtez m'en le reproche, et que Bordeaux qui a été l'objet de votre indignation le soit de votre amour, puisqu'aux dépens de toutes choses il veut, en la personne de Votre Majesté, aimer son roi comme son père et le servir comme son maître, avec une constance qui ne sera bornée que de l'éternité où vous conduiront le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Amen. »

Tel est ce discours, Messieurs, heureusement conservé dans les archives de Nimes, qui valut à son auteur l'abbaye de Floran et dont le sujet, l'auteur, les circonstances dans lesquelles il fut prononcé, font un document historique d'une valeur qui n'est pas à dédaigner.

Comme composition littéraire il appartient à son époque. Le goût n'est pas encore épuré. Le mélange de citations profanes et sacrées, la multiplicité des textes et la longueur des commentaires, l'artifice littéraire par trop visible, indiquent les procédés de la renaissance et les réminiscences de la période scolastique. Le ton est inégal, la période diffuse et parfois embarrassée. L'auteur s'appesantit trop sur les comparaisons et cherche

dans leur développement des forces qu'il devrait plutôt emprunter à la logique et au raisonnement. Le style a vieilli et si les expressions ne sont ni incorrectes, ni obscures, elles offrent cependant plus d'une grâce douteuse, plus de facilité que de naturel, plus de recherche que d'aisance. Et cependant, malgré tous ces défauts, en dépit de toutes ces inégalités, son éloquence a son charme et son prix. Elle a dans son port une dignité qui sied à la chaire chrétienne. Elle est fortement appuyée sur une saine théologie, sur une science profonde des Saints-Pères et de l'Ecriture. Elle se tient sereine sur les hauteurs du dogme et parle avec la majesté naturelle au commandement. Elle tend évidemment à se débarrasser des ornements superflus et lourds dont l'avait chargé le pédantisme d'un autre âge : d'autre part elle se respecte et ne veut point non plus de cet accoutrement burlesque et trivial dont l'avaient affublé les prédicateurs de la ligue, ni de ces faux brillants et de ces pointes d'esprit empruntés au genre italien, véritable clinquant si peu digne de la mission sacrée. Elle ne s'ajuste pas encore dans les vêtements harmonieux et aisés de la prose de Fléchier ; elle ne se drape point dans les nobles plis dont l'enveloppe la période majestueuse de Bossuet ; ses vêtements sont surchargés de broderies inutiles, ils flottent encore çà et là, mais elle peut prévoir que le temps est prochain où elle se formera à l'allure de grandeur et de dignité, véritable apanage de l'Eloquence religieuse.

Quant aux théories exposées dans ce discours, qu'en dirions-nous ? Cette autorité absolue du prince, ces droits inaliénables sur les peuples, cette domination souveraine et dont la source était en Dieu, tout cela n'était pas l'exposé d'une opinion isolée et audacieuse dans sa singularité. Le pouvoir absolu était alors considéré comme le seul remède possible aux maux de la guerre

civile. La France irritée, épuisée, meurtrie par les ambitions des princes cherchait partout un sauveur, et ce sauveur, c'était le roi, imposant silence aux factions, et ramenant dans la patrie désolée, le calme, la sécurité, la paix. C'était le cri et le désir universel. Mgr Cohon parlait comme Corneille et Descartes et Balzac et la chaire chrétienne comme l'académie, l'armée comme la magistrature. Bourgeois et gentilshommes auraient répété volontiers ce cri d'un vaillant soldat, Coligny, longtemps au service des princes : « Détestable guerre civile ! je donne ma malédiction à mes enfants s'ils prennent jamais d'autre parti que celui du roi. »

Plus tard, devaient venir les mécomptes ; plus tard, l'Eglise par la voix de ses grands orateurs Bossuet, Bourdaloue, Fénelon, Massillon devait signaler aux rois eux-mêmes les dangers de la puissance, et plaider éloquemment la cause des sujets. Mais quand parlait Monseigneur Cohon rétablir dans l'esprit des peuples égarés le prestige de l'autorité royale c'était faire acte de patriotisme.

Vers la fin du même siécle, La Bruyére, dans son livre des caractères, comparait avec infiniment d'esprit, les rois à un pasteur, et les sujets au troupeau : et après avoir agréablement décrit cet idéal champêtre, il termine sa pastorale en miniature par cette question. « Lequel est le plus heureux du pasteur ou du troupeau ; »

La Bruyère a bien raison ; mais il ne manque pas de grandeur aussi, l'idéal de la monarchie chrétienne dessiné par St-Thomas et reproduit par Mgr Cohon. Les rois pères de leurs sujets et marqués au front de ce sceau divin qui rend le père sacré aux yeux de ses enfants, les rois relevant leur autorité par leur vertu singulière, et n'admettant dans leur personne ou leurs sentiments, rien de rampant, de bas ou de vulgaire, exerçant leur autorité par amour, la faisant luire partout comme un

rayon de soleil, les peuples unis intimement à leur souverain, l'environnant de leur respect, réclamant son assistance dans leurs périls, mais aussi prêts à se sacrifier pour lui et la patrie dont il est le symbole, leurs biens et leur vie même : pareille conception n'est pas à dédaigner, et l'on s'explique sans peine qu'elle ait eu, il y a deux cents ans, ses défenseurs et ses panégyristes.

***

LE VIEUX DOGE

(Imité du poète russe Maïkoff)

Dans un ciel pur, la lune au disque argenté luit,
Légère, effleurant l'eau, la gondole dorée
Du Doge de Venise, encor tout empourprée
Des derniers feux du jour, glisse et vogue sans bruit.

Le Doge dont les ans n'ont pas glacé le cœur,
Tout joyeux, ébauchant un rêve de bonheur,
D'un mot plein de douceur, d'un geste de caresse,
Attire auprès de lui la jeune Dogaresse.

Comme l'on doit peser des ducats précieux,
Un à un, lentement, le Doge aux blancs cheveux,
Avec un art divin, murmure à son idole
Des récits dont il pèse aussi chaque parole.

De la riche Venise il conte la naissance,
Comment elle grandit, cette perle des mers,
Et comment elle vit grandir une influence
Qui devait quelque jour embrasser l'univers.

« Rome, dans son orgueil, eut traité d'insensé,
« Dès les temps d'Attila, quiconque aurait pensé
« Qu'un jour une cité, fût-ce la plus commune,
« Pût s'élever du sein de l'obscure lagune

« Où Venise s'étale et d'où la grande voix
« Du lion de Saint-Marc retentit sur le monde,
« Imprimant dans les cœurs une terreur profonde,
« Soit qu'il parle aux tyrans, soit qu'il s'adresse aux rois.

« Les Rois, les Empereurs et Rome et le Croissant,
« Tout doit sentir, un jour, de ce lion puissant
« La valeur... Oui, sa main, sa griffe inexorable
« Donne ou retire un sceptre, et du plus misérable

« Fait un roi, s'il lui plaît. — Dans ses palais profonds,
« Venise entasse l'or des riches nations. —
« — De la paix, de la guerre, arbitre souveraine,
« Des vastes mers aussi, Venise est seule reine. »

Immobile, en parlant, le vieux Doge anxieux
Près de la Dogaresse avait porté les yeux.
— Sans doute, poursuivant quelque beau rêve d'or,
Immobile, elle aussi, la Dogaresse dort.

« Toujours, enfant, dit-il, en s'efforçant de plaire
« Toujours distraite, enfant par des rêves sans fin ! »
... Soudain on entendit, au loin, dans la mer claire
Une voix qui chantait un étrange refrain.

La voix se rapprochait qui, s'aidant de la lyre,
Aux flots bleus redisait, pour la vingtième fois,
Cet étrange refrain que le flot vient redire
Au Doge blémissant, sous de pâles effrois.

Le Doge se souvient ! — Une amère pensée
Agite son esprit, tient son âme oppressée.
Toujours lui !... Cette voix et ce refrain moqueur,
Comme eut fait un serpent, viennent le mordre au cœur.

Puis, prompt comme l'éclair, dans une course folle,
Près du Doge a passé, sur une autre gondole,
Le chanteur importun qui, d'un geste insolent,
Semble le provoquer et le frôle en passant.

La voix chantait sur un ton grave :
« Ne pas l'aimer le Doge vieux,
« Être à ses pieds comme une esclave,
« Vers un autre porter ses vœux,

« Dans tes rêves toujours le suivre,
« Loin de lui condamnée à vivre ;
« Lui que tu voudrais rendre heureux
« — Ne pas l'aimer le Doge vieux,
« Ne pas l'aimer, ô, Dogaresse !
« Être à ses pieds ; quelle tristesse !

« C'est cet autre que ta caresse,
« Pourrait en rêve ô Dogaresse ,
« Quand près du vieux Doge tu dors.
« Qui donc séparerait nos âmes ?
« Tu le sais, l'amour est plus fort,
« Que l'enfer même et que ses flammes.
« — Dans un beau rêve, ô Dogaresse !
« Quand près du vieux Doge tu dors,
« Tu dis en tes beaux rêves d'or :
— Aimer, être aimé ! — Quelle ivresse !

Dort-elle, maintenant ? — Oui, sa tête s'incline,
Un souffle régulier soulève sa poitrine ;
Elle est calme...
Et pourtant le vieux Doge pensait :
Aurait-elle entendu ? Dormait-elle ?
Qui sait ?

HERINAX.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nous avons un si grand désir de voir le froid hiver disparaître, chassé par le riant printemps, que nous nous accrochons aux moindres indices qui flattent notre espoir. Le jour de la Chandeleur, le soleil n'a point allumé son cierge, et çà été, pour tous, le signe infaillible de l'approche du renouveau. Depuis, les *bourgadiers* ont affirmé qu'ils avaient vu une hirondelle qui piaillait sur le rebord d'une fenêtre, au soleil. Or, l'o sait que ces voyageuses prudentes ne se risquent jamais sans avoir, au préalable, *interwiewé* le printemps, et reçu de lui des assurances formelles.

*
* *

Pour tromper nos impatiences, Sa Majesté Carnaval a promené, à satiété, son brillant cortège de masques fin-siècle, au milieu des légendaires badauds, intrigués, amusés. L'asphalte du boulevard disparaissait sous les *confetti* et les serpentins. Des personnages extravagants et multicolores débouchaient de toutes les rues, se trémoussant, piaillant, gesticulant, se dépliant en longues farandoles, aux sons discordants de je ne sais quels orchestres endiablés. Et un bon soleil, chaud comme en juin, piquait tout cela de ses paillettes d'or.

*
* *

Puis, nous voilà tout-à-coup jetés dans le recueillement du Carême. De nouvelles curiosités se sont éveillées : Quels prédicateurs allons-nous avoir, cette année ? Nimes tient à ne pas s'ennuyer aux sermons, et à s'édi-

fier. Hâtons-nous de dire que son attente a été satisfaite. D'excellents missionnaires, à la parole apostolique, sont venus nous apporter les jouissances de l'âme. Si nous vivons de morue et de légumes, nous ne jeûnons pas, grâces à Dieu, de bonnes prédications.

*
* *

Faut-il nous effrayer outre mesure si l'influenza nous a traités cette année en pays conquis ? Elle a mené parmi nous une longue et rude campagne, mais heureusement très peu nombreuses ont été ses victimes. Plus ennuyeuse a été la séquelle des rhumes, bronchites, catharrhes, qu'elle a traînée à sa suite et laissée après elle. Quelques valétudinaires, et non des moins regrettés, ont cependant succombé. Ce mois-ci, notre douloureux nécrologe sera long.

*
* *

Rendons, tout d'abord, les honneurs aux défunts du mois : au R. P. Alexis, directeur du collège de l'Assomption, dont les bienfaisantes eaux d'Amélie n'ont pu, ainsi que l'espéraient ses amis, restaurer la santé en ruines ; au croyant et pratiquant docteur Raynaud, qui, par sa bonté de cœur, était devenu une des personnalités les plus en vue et les moins contestées de la ville ; à M. l'abbé Farges, curé-doyen de Saint-André-de-Valborgne, et à M. l'abbé Laurent, curé de Saint-Joseph d'Alais. Nous nous associons également au deuil de M. le chanoine Michel, qui a eu la douleur de perdre sa mère tendrement aimée, et à celui de M. le chanoine Veissière, dont la sœur, Mme Guillaume, s'est éteinte après une longue maladie. Rappelons aussi les messes de quarantaine de MM. les curés de Ferrand et Delacroix.

*
* *

C'est le 8, qu'a été célébré ce dernier service, à Bagnols. La belle figure de notre si regretté collaborateur,

dont nous publierons les dernières et belles pages, a inspiré à son ami, M. le curé Germain, une oraison funèbre dont peut-être nous ne saurions mieux louer le mérite qu'en disant qu'elle était digne de la réputation littéraire de celui qui en était l'objet.

***

Dans une autre enceinte, notre Directeur avait traduit, en un morceau de fin style et d'un goût exquis, les sentiments de l'Académie de Nimes, envers le membre honoraire si méritant, qu'était M. Delacroix.

***

D'autres sujets importants ont été soumis à l'attention de l'Académie, dans ses deux séances de février. Nos lecteurs ont eu la primeur de la restitution si vivante qu'a faite M. Bardon, de l'entrée de François I[er] à Nimes, en 1533; et ils auraient d'autant mieux apprécié la lecture de M. de Castelnau, sur la nouvelle Vie de S. François d'Assise, qu'un récent article, paru ici même, les y avait préparés.

***

Les vides faits dans le clergé diocésain sont en partie comblés. Nous adressons nos félicitations au nouveau chanoine titulaire, M. Salaville, au nouveau doyen de Sauve, M. Lahondès, enfin à M. le curé de Saint-Paul de Nimes, notre vaillant et distingué directeur. M. Ferry joint à son titre de chanoine titulaire l'exercice consolant des fonctions pastorales. Nous lui prédisons, à Saint-Paul, de grands succès d'estime, de sympathie, d'affection vite conquise. Nous lui souhaitons d'en jouir longtemps. *Ad multos annos !* tel est le cri de la *Revue*. Mais nous réclamons de M. le curé la continuation de sa sage et féconde direction, dont nous ne saurions nous passer.

***

Un de nos amis a été l'objet d'une distinction qui lui fait le plus grand honneur, parce qu'elle reconnaît hautement de bons services précédemment rendus. Mgr Carle, ancien vicaire-général de Mgr Fuzet, demeure vicaire-général honoraire de Mgr Fabre.

***

Que vous apprendrai-je encore, chers lecteurs ? Que l'on nous prépare le spectacle d'une cavalcade de charité, ou que les mineurs de la Jasse ont tenté de faire une grève ? Vous dirai-je que le dynamiteur Henry a peut-être vu le jour parmi les fourrures que vendait son grand-père, place de l'Hôtel-de-Ville ? Vous entretiendrai-je du drame de la rue de l'Écluse ? J'aimerais mieux, si le mois n'eût été trop court d'un jour, pouvoir vous raconter la fête des noces d'or de M. Vassoult, supérieur du Grand-Séminaire, et, si je ne reculais devant un trop audacieux anachronisme, j'aurais un sûr moyen de beaucoup vous intéresser : je vous ferais assister à l'installation de M. le curé Ferry.

ÉCHO.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LE CARDINAL MANNING et SON ACTION SOCIALE,
par M. l'abbé J. LEMIRE. — Paris, Lecoffre, 1893, in-12. 312 pages.

Comme on ne peut pas tout lire, — on le devrait, mais on ne le peut pas, — il faut au moins bien choisir ce qu'on lit. Nous croyons être agréables à nos lecteurs en leur présentant un livre de choix, dont la lecture puisse leur être aussi utile qu'agréable.

A ceux que préoccupent les questions sociales, actuellement si fort à la mode, nous recommandons la belle étude de M. l'abbé Lemire, sur *le Cardinal Manning.*

De récents événements ont réuni, autour du député d'Hazebrouck, d'unanimes et très vives sympathies. Si, comme il le dit lui-même, à propos de son héros, « pour être à l'honneur, il faut avoir eté à la peine, » l'infâme Vaillant, en frappant une telle victime, a mis autour de son front une véritable auréole, une transfiguration, une splendeur. Mais, d'autre part, si l'occasion de devenir en un instant populaire d'un bout à l'autre du pays, est « une de ces grâces que Dieu fait aux grandes vertus pour les mettre en évidence et les récompenser, » il est très vrai de dire « qu'on ne joue point ces beaux rôles sans avoir beaucoup aimé et servi le peuple dans l'humilité et le renoncement.» (p. 116). L'abbé Lemire est désormais entré dans l'histoire comme Manning, Gibbons et le curé de Fourmies.

Or, jamais un livre n'a fidèlement réflété le caractère et les vertus de son auteur comme l'ouvrage du député d'Hazebrouck.

Une audience accordée par l'illustre cardinal, en 1888, au professeur de rhétorique, fut l'occasion d'une série d'articles, publiés dans la *Revue de Lille*, et l'origine du livre que nous présentons à nos lecteurs. Peut-être aussi la vocation politique de l'abbé Lemire a-t-elle eu son point de depart, — ou sa consécration, — dans cet entretien, au cours duquel Manning versa dans son âme quelque chose de la sienne propre.

En tous cas, l'abbé Lemire a eu une pensée de génie en faisant revivre, dans des pages très franches, cette glorieuse apparition

de l'Evêque moderne, homme de son temps, de son siècle, homme du peuple, s'il en fut, démocrate, au bon sens du mot, philanthrope « aumônier , » magnifique, et comme il se disait lui-même , « honnête radical ; » avec cela, prêtre austère, patriote ardent, chrétien sans défaillances. Dans son âme simple et droite, Manning portait l'âme de son pays et l'âme de l'Eglise. Ce patriote était un saint ; ce saint fut un grand Anglais. En s'associant à la vie nationale de sa patrie, en se mêlant avec passion à toutes les affaires publiques , Manning s'était acquis une autorité, une influence, un respect qui rejaillissaient sur l'Eglise catholique.

L'abbé Lemire a bien fait de nous le proposer pour modèle. Et quand même son livre ne nous passionnerait pas par l'intérêt de récits tels que celui des affaires d'Irlande, ou celui de la grande grève des *dockers*, nous le lirions encore, pour les grandes leçons dont il est rempli, et parce qu'il en sort une magnifique réponse à cette calomnie souvent reproduite contre nous, dans le but de nous aliéner le peuple des ouvriers, qui consiste à représenter l'Eglise catholique comme indifférente au sort des masses, impuissante à soulager leurs maux, quand on ne va pas jusqu'à faire d'elle, mensongèrement, la complice de leurs oppresseurs.

Ajoutons que cet ouvrage se recommande par toutes les qualités d'un bon style, et que si l'auteur a eu, en le composant, une excellente idée, il a le mérite de l'avoir admirablement réalisée.
E. BOUISSON.

A. VANDAL : **NAPOLÉON ET ALEXANDRE Ier**, tome II. Paris, Plon, éditeur, 1893.

La Russie est, « de par la géographie, l'alliée née de la France ; » mais au temps où Napoléon proclamait, pour la première fois cette vérité, principe aujourd'hui et sauvegarde de l'équilibre européen, peut-être constituait-elle, au véritable sens du mot, un paradoxe.

Pour que l'alliance franco-russe fût possible, surtout pour qu'elle fût durable , la fraternité de deux nations et non l'expédient de deux diplomaties , l'Europe de Tilsit devait changer plusieurs fois de face. A une Allemagne morcelée, sans cohésion, sans force de résistance, ouverte aux ambitions d'Orient et d'Occident, jetée ainsi entre les deux puissances comme

un butin facile dont chacune réclamerait la plus grosse part ; — il fallait que succédât l'énorme Empire centralisé, bourré à éclater d'hommes et de canons, qui. après Sadowa, après Sedan, devenu pour tous ses voisins un égal péril, fait de l'Europe centrale non plus un champ où l'on maraude en commun, non plus une poire de discorde, mais une permanente menace. Ainsi l'œuvre de Bismark aboutissait nécessairement à Cronstadt et à Toulon. Plus de Pologne, plus de duché d'Oldenbourg, qui vienne éveiller les méfiances, perpétuer les malentendus entre Pétersbourg et Paris : la question est simple, l'intérêt commun évident ; la force des choses conspire avec l'élan des cœurs.

Une autre circonstance retardait l'union des deux peuples : ils s'ignoraient plus que l'on ne saurait dire. Sauf parmi les sphères éminentes du gouvernement et de la société. nul doute que le Russe n'apparut, aux contemporains de Fontane, comme un sauvage d'Asie, vêtu de peaux de bête. A plus forte raison, le moujik, le marchand moscovite, le tchinovnik même haut gradé, ne pouvaient-ils rien comprendre à l'existence du paysan, du bourgeois, du fonctionnaire occidentaux, tels que les avaient modelés le XVIIIe siècle et la Révolution. L'œuvre des quarante dernières années depuis la guerre de Crimée a consisté, pour partie, à révéler l'une à l'autre l'âme française et l'âme russe. Elles se comprennent aujourd'hui ; elles se pénètrent ; — et c'est pour un écrivain un rare titre d'honneur que d'avoir contribué à ce résultat, dans une aussi large mesure que l'auteur de *Napoléon et Alexandre Ier*.

Le premier volume de M. Albert Vandal, après avoir fait assister le lecteur à la lune de miel de Tilsit, le laissait sous l'impression de cette entrevue d'Erfurt où, pour la première fois, parmi bien des caresses réciproques, se fit jour cette incompatibilité de caractères, d'esprits, beaucoup plus que d'intérêts dont le divorce entre les deux potentats sera la conséquence fatale. Ce tome second pousse l'histoire de l'alliance jusqu'au début de l'année 1811, c'est à dire jusqu'à l'instant où une hostilité sourde mais évidente succède à la foi jurée et prélude, par une rupture économique, à l'épopée de Moscou, aux désastres de la Bérésina. Pendant cette période de trois ans, trois questions, pour se restreindre aux principales, surgirent entre les alliés et tournèrent toutes les trois au préjudice de l'alliance : la guerre avec l'Autriche, la question de Pologne, le mariage de Napoléon.

Certes, si les traités répondaient des événements, s'il était per-

mis en diplomatie de tenir pour efficaces les plus solennelles promesses, on aurait peine à comprendre comment la guerre de 1809 a pu naître. Les contemporains, à l'ordinaire, restèrent hors d'état de préciser les responsabilités; grâces à M. Vandal, rien ne sera plus facile à l'histoire. Il est certain que l'Autriche fut l'agresseur. Il est non moins certain que la Russie fut, en un sens, le complice. Alors que le traité de Tilsit lui créait le devoir d'intervenir; alors que Napoléon retenu loin du Danube par les affaires d'Espagne, absorbé, au surplus, par ses innombrables plans contre l'Angleterre, sollicitait le tsar de mettre la main sur son épée et que ce seul geste eût suffit pour arrêter dans sa folle entreprise le cabinet de Vienne, — Alexandre reste muet, ou, s'il parle, c'est pour mentir. Jamais Caulaincourt ne reçut plus de prévenances ; jamais l'admiration et la tendresse du tsar à l'endroit de l'empereur ne déborda avec plus de lyrisme. Cependant ce même tsar voit Schwartzenberg ; il l'assure que tous ses vœux tendent au bonheur de l'Autriche, à la libération de l'Europe ; — bien plus, lorsqu'enfin, obligé de joindre ses troupes aux nôtres, il donne l'ordre au prince Galitzine d'envahir la Galicie, son armée ne sera occupée qu'à couvrir la retraite de l'archiduc Ferdinand, ou bien à entraver la marche des franco-varsoviens aux ordres de Poniatowski.

Une telle conduite était elle dans les intérêts de la Russie ; elle ne sembla ni honorable, ni prudente. Napoléon en fut d'autant plus irrité que sa colère restait sans faire explosion ; — mais il en pénétra bien vite les motifs et il essaya d'en prévenir le retour par des négociations sur la question de Pologne.

Là était le grand obstacle qui venait de faire avorter la coopération russe sur la Vistule ; là gisait le point douloureux sur lequel le plus léger effleurement exaspérait Alexandre. L'érection de Varsovie en grand-duché uni à la Couronne royale de Saxe avait été l'une des pierres d'achoppement de Tilsit. Et voici que, par le seul fait de son existence, cet état polonais exerçait sur toutes les provinces polonaises restées asservies, la Lithuanie russe, la Galicie autrichienne, comme une irrésistible force d'attraction ! Du jour où les Varsoviens entraient à Cracovie, malgré les Russes, enseignes nationales déployées, le Tsar crut avoir saisi les desseins secrets de Napoléon. Il ne douta pas que ce créateur de royaumes ne voulut ressusciter, pour former un rempart entre la Russie et lui, la monarchie des Jagellons ; et, pénétré de ce soupçon qui hantera toujours sa pensée, il prit

acte du manque de foi prétendu chez autrui pour justifier tous les siens.

Cependant Napoléon était loin de pareils rêves : il ne faisait point la guerre « en don Quichotte », et redresser les torts ne fut jamais son but. Le grand-duché de Varsovie, sous la main d'un vassal, lui était nécessaire mais lui suffisait, poste de vigie placé en pointe de sa ligne stratégique. Il lui parut donc facile de tranquilliser sur ce point son ombrageux associé.

Qui croira que d'une phrase allaient dépendre les destins de l'Europe ? A peine informé par Caulaincourt de son désir de négocier, le chancelier Roumiantzov formula un projet inouï. Le traité portait, en son début :

« *Le royaume de Pologne ne sera jamais rétabli.*

« Les dénominations de Pologne et de Polonais disparaîtront à tout jamais de tout acte officiel ou public. »

Napoléon répondit qu'une telle rédaction était à la fois contraire « à l'usage, à la prudence humaine » et à sa propre dignité. En conséquence, Caulaincourt dut proposer, en amendement à l'article Ier, la formule suivante :

« L'Empereur Napoléon s'engage à ne jamais donner aucun secours ni assistance à quelque puissance ou à quelque soulèvement intérieur que ce puisse être qui tendraient à rétablir le royaume de Pologne.

« L'Empereur Napoléon s'engage à ne jamais se servir dans aucun acte public de quelque nature que ce soit des noms de Pologne et de Polonais pour désigner des pays qui faisaient partie de l'ancienne Pologne. »

La France acceptait pour le surplus, a peu près sans modifications, le texte russe.

Par quel entêtement le Tsar refusa-t-il un traité ainsi rédigé ? Pouvait-il obtenir satisfaction plus entière, engagement plus précis,—ou,comme on l'en soupçonna,n'élevait-il si abusivement ses prétentions que pour se ménager un grief et provoquer la rupture des pourparlers ? C'est ce que l'on ne distingue pas très bien dans l'ouvrage de M. Vandal ; c'est ce que ne disent pas les documents et peut-être ce que ne sut jamais Alexandre lui-même. Dans cette crise de l'alliance, les deux empereurs ne démentirent pas leur caractère. Napoléon, s'il a souvent tort en la brusquerie de ses procédés, reste au fond seul fidèle aux principes de Tilsit. Il sait ce qu'il veut, s'il exagère parfois ce qu'il peut. Il va à son but d'un pas ferme et par le plus court.

Alexandre, bien au contraire, délicat, souple et charmant en ses apparents abandons, mais qui s'est fait de la dissimulation une seconde nature et de l'indécision une ligne de conduite, qui flotte sans cesse de la politique polonaise, représentée par Adam Czartoryzki aux errements de Catherine, continués par Roumiantzov, et qui apparaît, au total, le plus en-tête des irrésolus, le plus décevant des rêveurs et le plus chevaleresque des fourbes. « Tous deux commandent aux armées les plus belles qui soient dans l'univers ; s'ils le veulent, des millions de soldats vont se lever à leur voix, obéir à leur geste. Néanmoins tant de moyens ne suffisent pas à leurs yeux pour décider de la victoire. Chacun d'eux estime que sa supériorité dépend du concours spontané d'une nation opprimée, trois fois spoliée, aux deux tiers captive, mais en qui s'affirme un principe de survie et de libre expansion. Lorsqu'ils se tournent vers la Pologne, ils cherchent moins encore à se donner une armée de plus, qu'à enrôler dans leur parti une grande force morale : c'est un hommage involontaire qu'ils rendent à la puissance de l'idée et au droit méconnu. Spectacle étrange que celui de ces deux potentats, dont l'un dispose de toutes les ressources de l'ancienne Europe, dont l'autre possède un empire plus grand que l'Europe et qui se disputent les faveurs d'une poignée d'hommes aspirant légitimement à reformer un peuple, comme si, entre tant d'éléments de force matérielle et de succès qu'ils s'opposent l'un à l'autre, ce grain de justice et de bon droit pouvait faire pencher la balance. » (*Vandal* p. 483-4).

Pendant que se débattaient ces questions grosses de querelles, un nouveau malentendu avait surgi entre les deux cours. Napoléon, non sans luttes et sans douleur, venait de répudier Joséphine ; puis, son parti pris, avec une soudaineté sans exemple, il avait donné deux jours au tsar pour lui accorder ou lui refuser la main de sa sœur à peine nubile, la grande duchesse Anna Paulovna. Le procédé eut été plus choquant encore, si, à Tilsit et à Erfurt, la possibilité d'une alliance de famille, corroborant l'alliance politique, n'eùt été mise en avant, par Alexandre lui-même, comme un de ses plus chers désirs. Néanmoins, le tsar sollicita un délai de dix jours, en prit quarante, et finit par se retrancher derrière le refus de sa mère. Or, juste au même moment, irrité de ces tergiversations, circonvenu d'autre part par la diplomatie autrichienne qui revenait au principe : *Tu felix*

Austria nube, Napoléon décidait, négociait et consommait en un mois son mariage avec Marie-Louise. Dans cette affaire, les deux parties avaient manqué à la bonne foi ou à la correction; Alexandre, par son jeu fuyant, Napoléon par l'impétuosité de ses démarches. En dépit des félicitations pompeuses mais aigres-douces dont il fut l'objet, l'Empereur dut sentir qu'un pas de plus était fait par le tsar pour s'éloigner de lui.

A cette date de 1811 où est parvenu M. Vandal, tout en Europe est donc mûr pour le conflit. Alexandre le comprend si bien que, par un sourd et insensible glissement, sans que nul bruit vienne inquiéter l'oreille exercée de Napoléon, il dirige vers le Niémen et la Vistule près de 300.000 soldats. Cependant il encourage sous mains l'opposition anti-française à Pétersbourg et à Vienne, les coteries mondaines où brillent Razoumovski, Bagration et l'exécré Pozzo. Il tâte Bernadotte récemment élu prince de Suède et, déjà jaloux de combattre son ancien chef. Il ne fait plus la guerre aux Anglais que pour la forme : 1200 vaisseaux soi-disant neutres attendent à Gothembourg le moment d'inonder la Russie et par elle l'Europe de produits britanniques. Par suite de cette défection si cruelle, le plan entier de Napoléon s'écoule. Une brèche troue le blocus; l'Angleterre dont la banqueroute commençait, va trouver, dans son commerce renaissant, les moyens de reprendre la lutte, et, pour lui fermer de nouveau l'Europe, pour la contraindre à la paix par la ruine, — en cette même année 1812 ou Napoléon comptait voir ses troupes à la fois au Caire et à Londres, — c'est à Moscou qu'il faudra la chercher.

Louis-N. BARAGNON.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

LES RANCUNES DU DIEU HUGO

Les dieux anciens étaient jaloux, rancuniers, haineux, et, comme chacun sait, la mythologie est pleine de leurs querelles.

Un dieu moderne, qui, lui aussi, a sa mythologie, le dieu Hugo (1), a fait de son mieux pour remplir l'histoire de son siècle du bruit de ses inimitiés puissantes et de ses colères titanesques.

Ses écrits, prose et vers, livres et lettres, proclamations aux villes, aux peuples et au monde, ne sont le plus souvent que des jets de malédictions voilés par des draperies humanitaires. L'art suprême du poète géant consiste à faire passer ceux d'entre les hommes qu'il déteste pour des ennemis du genre humain. Il y met toute son énergie, comme il y trouve ses plus grands soucis de Dieu inquiet.

Quand il vomit les feux de sa colère, il atteint les plus hauts sommets du lyrisme ; il a les éclairs et les secousses du volcan. Sous la masse des injures qu'il jette avec toute la violence propre à l'irritabilité de la gent poétique, il couvre, — c'est du moins son dessein, — tous les malheureux petits êtres humains qui ont osé le combattre, le blâmer, le critiquer, ou simplement refusé de le louer dans une mesure illimitée.

Quelle pluie de cendres, de feux, de roches! quelle horreur ! quels ravages ! quelles victimes !

(1) Voir dans nos *Lectures d'un ignorant*, l'étude sur le *dieu Hugo et son dieu*.

Hugo est ce vieux volcan du Nicaragua auquel il fait faire de la philosophie dans la *Légende des siècles*. Au lieu de vomir des laves, ce volcan vomit des tirades du *Dictionnaire philosophique*, ce qui est appelé par le poète : *Les Raisons du Moncotombo*. Évidemment, les raisons du Moncotombo sont celles de Victor Hugo volcan.

Le poète peut vieillir, il lui reste toujours des flammes intérieures, terribles et grondantes, quand il paraît s'éteindre ou se taire, c'est qu'il prépare d'autres éruptions.

Rois scélérats, noirs comme de l'encre, prêtres fourbes et féroces, critiques aveugles et méchants, écrivains bêtes et nuls, peuples opprimés et innocents, fin de l'ancien monde, commencement d'un monde nouveau, lui étant son prophète, tels sont les thèmes ressassés de toutes ses colères, de toutes ses véhémences, de toutes ses injures, thèmes énormes comme lui, le voyant énorme, le Titan, le poète-pontife universel. Il est le cratère qui brûle, le volcan qui anéantit, le génie qui venge et surtout se venge.

Au fond, cet homme extraordinaire est un barbare, manquant de tact d'une manière étonnante et plein de toutes les audaces. Envoyé de Dieu, il ne peut y avoir de puissance au-dessus de la sienne, et la critique, il le lui montrera bien, n'a pas le droit de regarder plus haut que ses sandales, et encore seulement pour les baiser.

Il y a, dans ce poète extravagant, du don Quichotte et du d'Artagnan ; il lui faut un ennemi : Dieu, homme, ou moulin-à-vent.

Cependant, si Hugo manque de tact, il n'a pas davantage de sens moral. Mais ce n'est pas de cela que nous voulons nous occuper aujourd'hui ; souvenons-nous seulement qu'il prend plaisir à détailler comment une ouvrière de rencontre « est devenue un ange, » et gardons en notre mémoire ce trait digne de remarque :

L'ange n'est complet que lorsqu'il est déchu.

S'il arrive donc que le poète accorde sa haine à la sensualité, c'est qu'il la place chez un roi, chez un prêtre, chez un personnage antipathique à sa muse. Car, ne l'oublions pas, Hugo est un maître profanateur, il profane les vierges, les prêtres, les rois. Pourquoi ? Pour mille raisons et pour rien : par incongruité pure, par sentimentalité animale, par colère, par haine, et peut-être simplement pour blasphémer.

Il lui faut « l'éclat brûlant, le fracas majestueux d'une éruption volcanique, » selon l'expression de M. Ernest Dupuy.

Nécessité de Dieu, sans doute, Hugo ne peut s'empêcher de détester quelque chose ou quelqu'un. Palinodies littéraires et variations politiques lui permettent de renouveler son lyrisme haineux.

Renan savait bien ce qu'il faisait quand il mettait sur les lèvres de Voltaire, parlant de Hugo, dans son *Dialogue des morts :* « Il commencera par me maudire ; je suis sûr qu'il finira par m'aimer. »

De fait, le poète a maudit tout ce qu'il a aimé, comme il avait aimé tout ce qu'il a maudit.

Lui, qui avait cinglé, un jour, le philosophe du XVIIIe siècle, de ce mot terrible : « Voltaire a été jeté sur cette société en dissolution, comme un serpent dans un marais. Il fallait son venin pour mettre cette fange en évolution. »

Lui, Hugo, finit par prendre la succession du serpent. Il fait, comme lui, le philanthrope, mais nous le voyons toujours

Armé d'une lyre,
Plein d'hymnes irrités ardents à s'épancher

I.

Victor Hugo n'a pas épanché seulement des hymnes irrités ; de nombreux chants d'amour humanitaire ont retenti sur les cordes de sa lyre, mais si les chants d'humanité sont aisés, la pratique est difficile.

Cependant Hugo fit un jour cette aumône et ce vers d'une belle simplicité.

> Je donne à l'enfant pauvre un morceau de mon pain.

Et, comme vous le voyez, il ne manque pas de le dire ou de le chanter. Hugo, ce dieu, donner un morceau de son pain ! Sonnez fanfares ! Annoncez au monde que ce poète-pontife porte les petits et les humbles dans son cœur !

> Amour, pitié, paix à tous.

Voilà l'unique parole du génie plein de miséricorde.

Oui, cet homme-océan, ce cœur immense, le divin Hugo a dit cela, il l'a même beaucoup redit, et, par la vertu de sa trompette retentissante, il l'a fait entendre et croire à un grand nombre de naïfs et à quelques gens d'esprit.

Que veut-il donc? Il rêve d'être « un bonhomme clément ; » ce qui n'est point malaisé, du reste, si nous en restons à son avis : il suffit d'être poète.

> La poésie au front lumineux est la sœur
> De la clémence étant la sœur de l'harmonie.

Quiconque est poète est souverainement humain, souverainement bon, car la fonction du poète est de demander à tous ; paix, pitié, grâce.

A l'égard de l'humanité , le poète doit être comme l'aïeul à l'égard de ses petits enfants :

Le tonnerre, chez lui, doit être bon enfant.

De fait, parfois le dieu Hugo est bon enfant, mais il ne se sépare pas, pour cela, de son tonnerre, il tient même à rester le tonitruant du Parnasse ou de l'Olympe.

Qu'il prenne la touchante attitude du grand pontife humain, qu'il se pose dans la sublimité du voyant de la fraternité universelle, il fait toujours entendre les roulements de son tonnerre et ses foudroyants éclats.

Pourtant, il est, il reste l'unique chantre de l'universel amour ; il en fait le thème incessant de ses rêves et de ses visions, dût même sa lyre en devenir un monocorde.

Poète de la bonté, V. Hugo maudit la peine de mort, et après avoir pleuré sur le duc de Berry, il s'apitoye au passage de son assassin marchant à l'échafaud ; il n'a pas assez de vibration humanitaires en l'honneur de Barbès :

Grâce au nom de la tombe !
Grâce au nom du berceau !

Dans la préface des *Derniers jours d'un Condamné*; édition de 1832, l'homme bon déclare que ce livre « n'est autre chose qu'un plaidoyer pour l'abolition de la peine de mort ; c'est la plaidoirie générale et permanente pour tous les accusés présents et à venir. »

Or, voici qu'à la Chambre des députés, on propose un jour d'abolir ce châtiment. Que fait Hugo ? il raille : « La Chambre tout entière, écrit-il, se mit à pleurer et à bramer. Il sembla que toutes ses entrailles étaient prises d'une subite et merveilleuse miséricorde. Ce fut à qui pleurerait à qui gémirait, à qui lèverait les mains au ciel ! La peine de mort, grand Dieu ! quelle horreur !... Pendant deux jours la tribune ne désemplit pas de harangueurs en pleureuses. »

Hugo a-t-il donc changé d'avis? Non, mais peut-être voulait-on sauver des ministres, et le bonhomme clément, lui, ne voulait pas que la peine de mort fût abolie à propos « de quatre hommes du monde, quatre hommes comme il faut », il veut toujours abolir la peine de mort, mais seulement à propos du premier assassin ou « du premier voleur de grand chemin venu. »

Serait-ce que la fraternité prônée par le poète est en faveur des brigands et des mauvais sires ?

Gardons-nous de toute confusion et n'aventurons pas notre jugement sans avoir entendu quelques explications du fulgurant humanitaire.

Aux fautes qui lui plaisent, il sait trouver des excuses de toute sorte, invoquant même je ne sais quelle grammaire.

« En 1793, écrit-il dans un livre de voyage, *Alpes et Pyrénées*, pendant que l'on violait le cimetière des rois à Saint-Denis, on viola le cimetière du peuple à Bordeaux.

« La royauté et le peuple sont deux souverainetés ; la populace les insulta en même temps. Ce qui prouve, soit dit en passant aux gens qui ne savent pas cette grammaire que peuple et populace ne sont point synonimes! »

Il se peut que cette distinction de Victor-Hugo ne soit point fausse, mais il n'en sera pas moins étonnant que lui, Hugo, aspire à être le poète de la populace à laquelle il paraît réserver le monopole de l'insulte.

Certes, il parlait clairement, l'auteur des *Orientales*, quand il disait : « Il faut que le poète soit peuple, qu'il soit populace même. » Et, disant cela, il pensait être le poète peuple et populace, et il devenait le poète immense, mais il voulait être aussi le poète-granit. «Si le granit avait un cœur, affirmait-il, quelle bonté il aurait ! Eh bien ! le génie est du granit bon ! » Nous ne pouvons pas moins dire que Hugo et nous nous écrions à notre tour : ô Hugo, quel génie ! quel granit vous êtes !

Malgré ces extravagantes comparaisons, le dieu Hugo brûlait d'amour pour l'égalité. Il aimait à mêler aux plus fraternels élans les cris de son indignation égalitaire. Ennemi de tous les privilèges, il flagellait jusqu'aux privilégiés de la tombe.

« Ces « gisants vains et bêtes » pour qui l'on fait « dans le tombeau des places de premières, » et sur lesquels on élève « des tours et des coupoles », pourquoi les laisser

Dormir en paix, jouir d'un caveau bien mûré,
Et se donner les airs d'être à jamais pleuré,
Et s'adjuger derrière une grille solide,
Des fleurs que le temps garde en habit d'invalide (1).

ceux qui poussèrent Victor-Hugo dans

Le haut temple où Voltaire et Jean-Jacques dormirent (2),

avaient-ils lu ces vers ? Est-ce par un oubli terrible ou par une idolâtrie folle qu'ils ont ainsi rangé leur dieu dans la catégorie des « gisants vains et bêtes ? »

Veulent-ils donc ravir la paix du tombeau au poète égalitaire et ne craignent-ils pas de le voir un jour surgir de sa couche funèbre pour foudroyer les pieuses âmes qui l'ont traîné dans une apothéose, véritable défi à sa doctrine du nivellement fraternel.

Sans doute, les adorateurs connaissent leur Dieu, ils savent que le bon Hugo pratiquait à merveille le conseil donné à don Carlos par Charlemagne dans *Hernani* :

Je t'ai crié : « par où faut-il que je commence ? »
Et tu m'as répondu : « mon fils, par la clémence. »

Et le poète de l'universelle bonté, cédant toujours à la clémence, resterait, par douceur d'âme, au Panthéon, sous la coupole.

(1) *Les quatre vents de l'esprit* : Le spectre.
(2) *L'année terrible* : Mai.

On le sait, l'immortel auteur de *Napoléon le petit*, des *Châtiments*, etc... fut toujours clément, en prose et en vers, à Paris et à Bruxelles, à Guernesey et à Jersey, qu'il s'agisse de la France ou de Genève.

Ecoutez-le : « Je me mêle des choses du malheur la ! douleur se penche sur le désespoir ! » Qui est la douleur ? lui, Hugo. Ne vous étonnez plus alors s'il se mêle des choses du malheur ? C'est bien à lui qu'il appartient d'adresser aux concitoyens de Genève ce pressant appel :

« Prenez conseil de toutes ces clémentes merveilles, croyez en votre ciel radieux ; la bonté descend de l'azur ; abolissez l'échafaud. Ne soyez pas ingrats, qu'il ne soit pas dit qu'en remerciement et en échange, sur cet admirable coin de terre où Dieu montre à l'homme la splendeur sacrée des Alpes, l'Arve et le Rhône, le Léman bleu, le mont Blanc, dans une auréole de soleil, l'homme montre à Dieu la guillotine ! »

Rlus de peine de mort, plus de guillotine, plus de distinction dans la tombe, plus de distinction dans la vie, plus de frontière entre les peuples : « peuples ! il n'y a qu'un peuple ! » aime à crier le poète humanitaire et il rêve de la République universelle qui fera du monde la plus douce et la plus innocente des bergeries.

Préludant à cette touchante métamorphose, il jette sur le monde des vers gonflés d'humanité, des phrases étourdissantes de fraternité, des lumières aveuglantes de clarté et de progrès.

Voici comment éclate, dans son discours du 15 janvier 1850, à la Chambre des députés, son amour pour le peuple : « partout où il y a un champ qu'il y ait un livre ! — Il faut mettre le cœur du peuple en communication avec le cerveau de la France ! » Et, le 21 mai, il a ce jet d'éloquence : « Le peuple est un Océan !... Le peuple a l'audace inouïe de s'imaginer qu'il est libre, qu'il est sou-

verain ; il a l'insolence de ne pas se prosterner à vos pieds ! Alors, vous vous indignez ! vous vous écriez : nous allons te châtier, peuple ! Et, comme ce maniaque de l'histoire vous battez de verges l'Océan ! »

Ainsi le Titan de la poésie devenait l'Hercule populaire ; il allait à la foule et lui faisait au moins la charité en flamboyantes images.

Et vraiment, la foule a eu quelque confiance en lui, elle a eu la foi en ce pontife, dont d'habiles meneurs ont su faire aux jours sombres du péril le grand garde national de France, et aux douces heures de trêve, « le grand muezzin de l'humanitairerie (1) ».

Voici, d'ailleurs, de quelle manière M. Francisque Sarcey comprenait le grand amour de Victor-Hugo pour le peuple, cet amour chanté sur tous les tons et sur tous les toits, à l'époque des élections de Paris, lors de la Commune.

Parlant du poète, le critique disait : « Ils l'ont mis là, comme ils plantaient un drapeau rouge, hier, aux barricades.

« Cela ne sert à rien, c'est un vilain haillon, quelque chose de sale et qui tient de la place ; mais cela se voit de loin, cela tire l'œil et parle à l'imagination ; cela veut dire : vous savez, il y a ici une barricade, et derrière un tas de gredins, le fusil chargé ; c'est ce qu'en style philosophique on appelle un symbole.

« C'est la manie de cet ex-grand homme, ci-devant seigneur du Bartas, aujourd'hui le citoyen Hugo, de toujours symboliser n'importe quoi. »

Et Hugo, le sublime grand garde national de France symbolisait la divine fraternité des peuples.

Cela n'empêchait pas l'héroïsme patriotique du pon-

(1) Ce mot qui fait image appartient à M. L. Ganderax, nous le lui restituons volontiers.

tife poëte. Il est vrai que ce patriotisme ardent n'éclata, pendant la guerre de 1870, qu'après la chûte de l'empire, mais alors, le dieu donna et bénit un canon, tandis que sur sa tête sacrée, méprisant et la couronne et la tiare, il mettait le képi de la garde nationale.

A cette heure, la nation était armée, et l'on eût un instant grande confiance dans le nouveau corps de troupe, mais bientôt toutes ses espérances fondirent.

Un jour vint où le général Trochu laissa tomber de la tribune de l'Assemblée nationale cette parole mémorable : « Vous avez vu le képi de M. Hugo qui symbolisait la situation , » et un sourire effleurait ses lèvres dans la vision lointaine de cette célèbre « coiffure de drap bleu. »

Comme rien n'est plus méchant qu'un homme bon emporté , Hugo , blessé dans son képi ou dans son patriotisme , se vengea par de nombreux calembours contre le

... participe passé du verbe trochoir.

Ah ! c'est que la plus grande bonté d'âme ne rend pas insensible à l'injure , et la plus mielleuse clémence ne rend pas le pardon toujours facile. Nous avons occasion de le voir , hélas ! L'auteur des *Châtiments* et de l'*Ane* avait la sensibilité fort vive et le pardon énormément rétif.

Etait-il moins bon pour cela ? Non, certes, surtout avant l'exil. Ne rien haïr, tout aimer, est-il un plus beau rêve ? Ce rêve fut celui de Victor Hugo :

Cette loi sainte, il faut s'y conformer,
Et la voici , toute âme y peut atteindre :
Ne rien haïr, mon enfant, tout aimer ,
Ou tout plaindre (1).

(1) *Contemplations*, II. Pièce datée de 1842.

Cette loi sainte est bien digne d'un poète ; laissons-la sous la protection sacrée de la grande harmonie.

Malheureusement, le poète est homme, et qui sait si la loi qu'il se donne ne sera pas au-dessus des forces de son individu ! Il est fait pour aimer, il faut qu'il aime, sans doute, mais ne faudra-t-il pas aussi qu'il haïsse ?

Arrêtons ici nos questions indiscrètes, et bornons-nous à constater l'amoureux entraînement de Hugo : tout aimer ou tout plaindre.

Contentons-nous, à cette heure, d'admirer le grand amour de cet homme géant, et de pressentir son immensité ; car il n'est pas seulement grand, il n'est pas seulement immense, il est l'immensité, il est l'Océan, il déborde de mots ronflants et de phrases sonores, de joies et de larmes, sur toutes choses il pleure.

O Hugo ! ô génie souriant ! pourquoi ce visage sombre et triste ! pourquoi ces yeux humides !

Et ne faut-il pas être sans aveu pour ne pas pleurer sur le crapaud, « pauvre monstre aux doux yeux. »

Hugo pleure, parce que, jadis, lorsqu'il était enfant et cruel, il reçut une sublime leçon ; écoutez :

« Un vieux âne éclopé, maigre et sourd, harrassé, boiteux et lamentable, lourd, rompu, morne, écorché, etc... », se détourna pour ne point écraser un crapaud maltraité par des enfants. Alors, du haut de la « voûte bleue et noire, » une voix tomba, disant : « Sois bon ! » Le Voyant ne vit jamais rien de plus admirable sous les cieux, et depuis il aime « le bon crapaud faisant la lippe. »

Plus tard, beaucoup plus tard, dans une vision, il entendit, sur la grève d'Azette, la *Bouche d'Ombre* crier :

Pleurez sur les laideurs et les ignominies ;
Pleurez sur l'araignée immonde, sur le ver,
Sur la limace, au dos mouillé comme l'hiver ,

Sur le vil puceron qu'on voit aux feuilles pendre,
Sur le crabe hideux, sur l'affreux scolopendre,
Sur l'effrayant crapaud.....

Comment, dès lors, le poète n'aurait-il pas pleuré, pleuré toujours, pleuré sur-tout ? Qui donc résisterait à ces cris, à ces conseils de la *Bouche d'Ombre ?* Qui n'aurait pas le cœur plein de pitié et les yeux pleins de larmes ? Le bon Hugo déborda de plus en plus de clémence.

Voyez-le : il est pris de la plus tendre émotion à la vue d'une mouche qui se meurt ; il se pâme devant un pauvre chien qui crève ; il jalouse le sultan Mourad — assassin, et tout ce que vous voudrez, — mais si bon, si bon, qu'il rachète tous ses crimes en éloignant les mouches d'un « porc fétide. »

Entendez-le crier à l'univers : « J'aime l'araignée ! — j'aime l'ortie ! — j'aime le caillou pensif ! — je suis le bon samaritain des crapauds ! »

Et nous supposerions que cet homme à l'infinie bonté n'aime pas tous les hommes ! qu'il ne les porte pas tous dans son cœur ! Non, jamais.

Nous rougirions de tenir compte de certaines histoires où le poète aurait imposé silence à son fraternel amour. Non, nous ne voulons pas nous souvenir de ce pauvre Robelin qui, tout à l'heure n'épargnait rien pour son ami le grand Hugo, mais qui maintenant réclame l'aide du poète. Hugo ne peut rien et son cœur se fend, contraint qu'il est de placer, bon an mal an, une soixantaine de mille francs ! Nous ne voulons pas nous rappeler le malheureux Alexandre X, un ami assez misérable pour être sans ressources. Hélas, lui, est bien plus malheureux, puisque, même en étant millionnaire, il ne peut donner à l'infortuné cinquante francs pour l'empêcher de mourir faim.

Plaignez le bon Hugo !

Il eut fort heureusement d'autres occasions d'étaler sa bonté souveraine. Demandez à ceux et à celles qui lui ont envoyé des vers, en l'adorant. Il répond : « Monsieur, vous avez du génie, et je suis heureux de vous serrer la main. » — « Madame, vous êtes la muse de la poésie, ma muse s'incline devant la vôtre. » A je ne sais quelle classe de seconde qui lui adresse un drame et un lettre avec cette suscription, trois mots et un point d'exclamation :

« Victor Hugo
Océan ! (1) »

Il écrit : « Vous êtes l'avenir, je suis le passé ; vous arrivez, je pars ; vous entrez dans la lumière, j'entre dans l'ombre. »

Victor Hugo-Océan s'efface, mais ne deviendra-t-il pas le dieu des génies qu'il crée d'un mot.

Ne perdons pas de vue cependant que rien n'égale les élans de fraternité du poète envers les monstres, les bêtes, le crapaud et l'âne plein de sermons. Cela lui permet de renouveler souvent ses visions héroï-comiques.

Uu jour il voit passer une femme inconnue :

Elle était radieuse et douce, et derrière elle
Des monstres attendris venaient, baisant son aile,
Des lions grâciés, des tigres repentants,
Nemrod sauvé, Néron en pleurs ; et par instant,
A force d'être bonne, elle paraissait folle (2).

Brave femme, elle paraissait folle ! cela vous surprend-il ? Et cette vision ne l'est-elle pas un peu aussi ? Enfin, pourrons-nous dire en changeant à peine le vers d'un autre poète bonhomme :

La raison du poète est toujours la meilleure ?

(1) Le poète se trouvait alors à Guernesey.
(2) *Contemplations.*

Il est vraiment regrettable que l'imagination, cette folle maîtresse du logis, ait si souvent empêché Victor Hugo de traiter humainement les choses humaines. »

L'accusons-nous pour cela de « n'avoir jamais fait de l'humanité naturelle ? Non pas, certes, et ses heures ou ses cris de fraternité nous donneraient un violent démenti, mais dans cette fraternité même il y a quelque chose de sauvage.

Lisez ce dialogue des pacificateurs de la Vendée, tiré de *Quatre-Vingt-Treize* :

« Vous avez brûlé la ferme ? — Oui. — Avez-vous brûlé le hameau ? — Non. — Brûlez-le. — Que faut-il faire des prisonniers ? — Fusillez-les. — Il y en environ quatre-vingts. — Fusillez tout ! — Il y a deux femmes. — Aussi. — Il y a trois enfants. — Emmenez-les; on verra ce qu'on en fera. »

C'est bien la fraternité de 93 ; c'est aussi celle des ôtages de 1871. O touchante fraternité !

Au fond, l'amour de Hugo est plein d'effusions pour les vilaines choses et les vilaines gens, les bêtes laides et les âmes sales. Il a même cru que chanter tous ces êtres, c'était les réhabiliter :

> J'ai réhabilité le bouffon, l'histrion,
> Tous les damnés humains, Triboulet, Marion,
> Le laquais, le forçat et la prostituée (1).

Et c'est pourquoi dans l'*Année terrible* il chante encore la « sainte canaille. »

Le clément poète se passionne pour le galérien, victime du bagne, cet « enfer stupide. » Il n'a pas assez de tendresses pour ce malheureux, ni assez de malédictions pour « la mer sombre » et les « noirs pontons » qui emportent à Cayenne ces « hautes natures », ces « martyrs

(1) *Comtemplations*, liv. V, III.

au front serein » qu'il salue de la pointe des falaises de Jersey : « martyrs, Adieu ! »

Il plaint le « forçat pensif » — comme le caillou ! il voudrait être le député du bagne afin d'absoudre tous les crimes.

Aussi, avec quelle chaleur il excuse les bandits qui, en 1871, incendiaient Paris et fusillaient les otages ; il est sur le point de les acclamer :

> Non, vous, les égarés, vous n'êtes point coupables...
> Une rouge lueur flottait devant vos yeux...
> On a fait des forfaits dont on est innocent...

D'ancien proscrit, Hugo est devenu le grand amnistieur : les incendiaires et les assassins sont des « coupables d'innocence », ils ont vu rouge, sont-ils condamnables ? Leurs crimes ne sont que la manifestation de leur bonté d'âme :

Leur formidable amour ressemble à de la haine. On le croirait à moins car la ressemblance est frappante.

Le 18 mars 1871, le poète clément écrivait :

> .... Paris a dompté
> L'univers par la force où l'on sent la bonté.
> Ce peuple est un héros, et ce peuple est un juste.
> Il fait bien plus que vaincre, il aime...

Dans son héroïsme ce peuple qui aime venait d'assassiner les généraux Lecomte et Clément Thomas, sous l'œil des Prussiens vainqueurs. N'importe, il y avait là un acte d'amour tout-à-fait supérieur qui enlevait la sympathie du vaste cœur de Hugo.

Aussi, quand l'Europe pousse un cri d'horreur à la lueur des flammes qui dévorent Paris, quand elle tressaille au bruit des fusillades qui massacrent les otages, le Titan de l'Amour humanitaire s'écrie : « Le crime est aussi bien dans les agents de l'Assemblée, que dans les agents de la Commune », et il offre, chez lui, à Bruxel-

les, un asile que le gouvernement belge refuse aux fédérés vaincus. « Qu'un vaincu de Paris frappe à ma porte, j'ouvre : Il est dans ma maison; il est inviolable. (1) »

Vous trouverez toujours dans Victor-Hugo des amours étonnants : il déborde de sympathie pour tous les scandales, tous les crimes, toutes les hontes, il est plein de pitié pour les êtres humains qui se complaisent dans le sang et dans la boue.

Satan et Bélial lui vont au cœur ; il est plein de compassion à l'endroit de Caïn

Et je m'attendrirais sur Caïn torturé !

Ailleurs, dans un excès de lyrisme, il s'écrie :

Je sauverais Judas, si j'étais Jésus-Christ.

Pour Jésus-Christ lui-même, pour son Eglise, pour ses prêtres, il a un autre genre d'admiration ; il les traite avec tout le mépris ou toute la haine que peut comporter l'abondance de son amour.

II

Souvent chez V. Hugo l'amour s'exprime par la colère. Un admirateur très ardent d'Olympio n'a pas craint de l'affirmer.

(1) L'auteur des *Châtiments* fit à cette occasion un véritable manifeste, un message à l'Humanité. Il en sortit une aventure démesurément grossie par le poète-géant. Quelques jeunes gens auxquels déplaisait cette faiblesse pour les communards, essayèrent, une nuit, de faire au protecteur des fédérés « une bonne farce. » L'un d'eux se métamorphosa en vaincu de Paris, agita à deux ou trois reprises la sonnette du palais Hugo, et, à la demande : qui êtes-vous ? il répondit : Dombrowski.

Le poète vexé ferme sa fenêtre en criant : tas de scélérats ! et les jeunes-gens de répliquer : A bas Victor-Hugo ! à bas le communard ! en lançant des pierres aux portes et aux fenêtres.

De ce modeste enfantillage le voyant fit un gros évènement, il faillit même en jaillir un poème épique. Du moins, il en sortit une colère olympienne. Et cette colère eût quelque chose de sacré en éclatant en faveur des fédérés et pour la défense du dieu Hugo.

A l'égard de Dieu, du Dieu des chrétiens principalement, Hugo possède ce violent amour. Il abonde en blasphèmes et en folies contre « ce pauvre vieux bon Dieu » qui

Tremblant, cherchant un trou, dans ces cieux éclatants
Ne sait où se fourrer..............

Il tremble, le bon Dieu de Hugo ! Est-ce étonnant, puisqu'il n'est qu' « un bon vieux grand-père émerveillé » des vagissements d'un bébé. D'ailleurs, ceci est à l'avantage de Dieu, car il est ainsi à la hauteur du dieu Hugo, qui, lui aussi,

.... Est émerveillé de voir
.... Ce doux petit être
Plus brave qu'un soldat et plus pensif qu'un prêtre !

Plus pensif qu'un prêtre ! c'est écrit. Pourquoi ? N'auriez-vous point compris ! Si bébé est plus pensif qu'un prêtre, à quoi bon le prêtre ! Si Dieu est émerveillé, comme Hugo, à quoi bon Dieu !

Et voilà pourquoi le grand-père poète apprend à ses petits-enfants à fuir le prêtre et leur chuchote toutes les vieilles rengaines offensantes pour la religion catholique.

Aussi, il a pitié de Dieu ; ce grand cœur est ému des malheurs de Dieu ; écoutez-le :

Moi, je plains Dieu ; peut-être on le calomnia,
Je voudrais l'opérer ; il a pour ténia
La religion. Rome exploite son mystère.

L'opération sera pénible, assurément, mais il s'efforcera de l'exécuter, et il saura durant des vers, des vers, et des vers, — comme dirait Hugo lui-même, épuiser toutes les ignominies, toutes les épithètes, toutes les périphrases, renouveler toutes les calembredaines, répandre au-

tant de gros mots que peut en porter la langue ou qu'en permettent le souffle et l'haleine.

Evidemment il tient à son opération, car il ne peut s'empêcher d'en donner l'idée à ses personnages.

Dans *Quatre-Vingt-Treize*, Michelle Fléchard voit ses enfants sur le point d'être dévorés par l'incendie de la Tourgue, elle pousse un cri (c'est un discours en quatre pages !) qui se termine par la sublime exclamation que voici : « Je ne veux pas qu'ils meurent ! Au secours ! au secours ! au secours ! Oh ! s'ils doivent mourir comme cela, je tuerai Dieu !... »

Réflexion satirique à part, il nous semble que cette bonne femme pouvait employer son temps à manœuvrer pour éteindre l'incendie, au lieu de faire un si long discours ; en s'y prenant bien, le temps qu'elle perdait ainsi lui eût suffi à délivrer ses enfants l'un après l'autre, sans lui faire courir les chances d'une guerre avec Dieu.

Oui, mais ces discours émaillés de blasphèmes récréent Victor Hugo, il se réjouit de blasphémer en « calembourdisant » :

Tout était d'accord dans la plaine,
Tout était d'accord dans les bois,
Avec la douceur des haleines,
Avec le mystère des voix.

Tout aimait, tout faisait la paire,
L'arbre à la fleur disait : Nini.
Le mouton disait : Notre père,
Que votre sainfoin soit béni !

Voilà celui qui fut le poète de la prière, le reconnaissez-vous ? Mais le poète a bien pris d'autres libertés.

Lui, l'auteur de *Notre-Dame de Paris*, en vient à comparer les deux tours de la cathédrale qu'il a célébrée à deux oreilles d'âne :

Dieu voit avec pitié ces deux oreilles d'âne
Se dresser dans la vaste nuit.

Hugo traita ainsi les deux tours que ses admirateurs disaient faire l'H de son nom, les deux tours entre lesquelles un de ses adorateurs a proposé de placer son cercueil ! O jonglerie des mots ! ô ironie des idées !

Il est à propos, d'ailleurs, de reconnaître ici que V. Hugo, écrivant *Notre-Dame de Paris*, n'avait oublié qu'une chose, Dieu ! Vous voyez qu'il avait une élégante manière de réparer son oubli.

En voulait-il donc à Dieu, parce que celui-ci ne lui cédait pas sa place ? On le dirait, à voir la persistance qu'il met à le quereller. On ne regarde pas à la façon quand on veut maltraiter quelqu'un, et Hugo n'y regardait pas. Ici, Dieu est un croquemitaine, là, il est un arbre, ailleurs, un être difforme, et si vous voulez savoir sa grande joie, la voici :

Il fait son paradis du hurlement des âmes,
Sa cave à son plafond jette un reflet de flamme,
Il grince, et son bonheur est d'avoir un enfer
A remuer avec une fourche de fer.

Ce sont des rapprochements absurdes où il s'expose à faire douter de son bon sens :

Ce qu'a voulu Socrate est voulu par Molière,
Ce qu'a voulu Jésus est voulu par Voltaire.

Dans les *Misérables* il fait de Jean Valjean un autre Jésus-Christ et il compare les immolations successives de son héros à la Passion du divin Sauveur. Écoutez et pardonnez : « Dix-huit cents ans avant cet homme infortuné, l'être mystérieux en qui se résument toutes les saintetés, toutes les souffrances de l'humanité, avait, lui aussi, pendant que les oliviers frémissaient au vent farouche de l'infini, longtemps écarté de la main l'effrayant calice qui

lui apparaissait ruisselant d'ombre et débordant de ténèbres dans des profondeurs pleines d'étoiles. »

Qu'avons-nous dit, Hugo compare Jean Valjean à Jésus-Christ ! il fallait dire : Jean Valjean est plus haut que Jésus-Christ.

Au chantre du crapaud et des bêtes les plus repoussantes, il n'en coûte guère de vomir les plus violentes impiétés. Transi, en face d'une chouette clouée sur une porte, il lance un blasphème inconscient ou fou contre Jésus attaché à la croix.

On ne peut suivre partout les idées de ce génie abondant, ni entendre tous les chants dont il éclaire l'humanité « noire, » mais il faut dire qu'il croit au prodige de notre âme, qui

.... Va
Où s'envola Socrate où Jésus arriva.

Mais cela est encore une occasion de montrer Jésus au-dessous de quelqu'un ; où vole Socrate, Jésus arrive essoufflé. Oh ! allez-vous dire, c'est la rime qui a fait cela ; oui, peut-être, mais il eut été si facile de dire :

Où s'envola Jésus, où Socrate arriva,

et le vers même n'eût pas été plus mauvais ; au contraire ! dirait Nicolas.

Cependant, qu'elle vole ou qu'elle arrive, ou va-t-elle cette âme ? vers le

Très-Haut qui n'est mangeable en aucun pain azime.

Triboulet avait une marotte ; Hugo, qu'avait-il donc ? La haine du Christ lui sortait de tous les pores ; tout lui était matière ou occasion de blasphémer ; n'est-ce pas dans ce seul but qu'il écrivait dans la *Légende des Siècles* :

..... mon esprit
Voit le jour par les trous des mains de Jésus-Christ,

et dans les *Chants du Crépuscule* :

Nous portons dans nos cœurs le cadavre pourri
De la religion qui vivait dans nos pères.

N'a-t-il pas l'impudeur de saluer à la fois de ses hommages :

Fulton, Garibaldi, Byron, John Brown et Watt,
Et toi, Socrate, et toi, Jésus, et toi, Voltaire.

Il n'oublie pas même de saluer « Satan, ce braconnier de la forêt de Dieu, » et nous allons voir tout à l'heure que « Jésus embrasse Bélial ; » en attendant :

Bénir le ciel est bien, bénir l'enfer, c'est mieux.

Oui, le poète bénit l'enfer ; il chante sa transformation et la gloire de Satan. Quel chant !

O disparition de l'antique anathème!
. . . .
On verra le troupeau des hydres formidables
Sortir, monter du fond des brumes insondables
Et se transfigurer ;
. . . .
Les monstres s'azurer !

Ils viendront, ils viendront, tremblants, brisés d'extase
Chacun d'eux débordant de sanglots comme un vase,
Mais pourtant sans effroi ;

On leur tendra les bras de la haute demeure,
Et Jésus se penchant sur Bélial qui pleure,
Lui dira : C'est donc toi !

Et vers Dieu par la main, il conduira ce frère ;
Et quand ils seront près des degrés de lumière
Par nous seuls aperçus,
Tous deux seront si beaux que Dieu dont l'œil flamboie
Ne pourra distinguer, père ébloui de joie,
Bélial de Jésus.

O visions de Hugo, comme vous êtes drôles ! O génie comme vous êtes fou !

Hélas ! quand Hugo se fait petit, quand il descend autour d'un berceau, il déverse encore des blasphèmes.

Dans un livre consacré à chanter les enfants, l'*Art d'être Grand-Père*, il ne trouve rien de mieux que de répandre une écume ignoble sur la Vierge sans tâche ; il ne lui suffit pas de maltraiter le Christ, il fait une odieuse caricature de sa Sainte-Mère, il blâme les âmes virginales qui se livrent aux pieuses immolations du cloître, et, selon lui, « désertent Dieu ; » il vocifère contre des saintes comme Jeanne de Chantal et il invente des rapprochement ridicules autant qu'odieux, entre Messaline et Marie Alacoque, entre Escobar et le marquis de Sade. C'est niais, c'est méchant, c'est insensé, c'est la bassesse suprême de l'insulte échevelée.

Eh bien ! malgré cela, il arrive à Hugo de faire de la théologie ; alors, avec le sérieux du pontife, il prête aux docteurs les plus comiques absurdités. Hugo théologien est vraiment admirable !

Dans les *Travailleurs de la mer*, il console Lethierry du naufrage de *la Durande* par la bouche d'un « clergyman » qui fait étalage d'une érudition théologique risible autant que fausse. Jugez-en : « Sochoth fut saisi par onze diables pour avoir dédaigné les exhortations de Nathaniel. Thiburien fut frappé de la lèpre pour avoir mis hors de chez lui l'apôtre saint André. Barjésus, tout magicien qu'il était, devint aveugle pour avoir ri des paroles de saint Paul. Elxaï et ses sœurs Marthe et Marthène sont en enfer à l'heure qu'il est, pour avoir méprisé les avertissements de Valentianus, qui leur prouvait, clair comme le jour, que leur Jésus-Christ de trente-huit lieues était un démon... etc... etc. »

Vous conviendrez peut-être avec nous, que si après ce discours, Lethierry ne fut pas consolé, il était bien difficile. Mais aussi, combien à sa place n'eussent pas échappé au sort de Barjésus écoutant saint Paul ?

Dans *Quatre-vingt-treize*, voici un gamin de Paris, Radoub, affublé d'un uniforme en haillons, intrépide, gouailleur, sans foi ni loi, blaguant la mort et le bon Dieu, impie avec délices, adoptant trois orphelins et prêt à piller et à profaner vingt églises, comme l'a dit Pontmartin, partageant son pain avec une mendiante et disant gaiement à un paysan Vendéen mortellement blessé : « C'est tout-à-l'heure que tu vas savoir que ton curé ne te disait que des bêtises. »

C'est avec de pareils figurants que Hugo affirme son scepticisme. Viendra t-il à bout de supprimer, comme il le voudrait, le parasitisme du juge, du soldat,... et, avant tout, le parasitisme du prêtre ?

Aveuglé par son orgueil, il croit monter en devenant un simple écolier de Voltaire et il fait le prophète :

Malheur à qui prend ses sandales
Quand les haines et les scandales
Tourmentent le peuple agité !
Honte au penseur qui se mutile
Et qui s'en va, chanteur inutile
Par la porte de la cité !

Et il ne lâche plus les prêtres contre lesquels il aime d'ameuter la foule. Et n'est-ce point pour soulever contre les représentants de l'Eglise qu'il jette à la fin de *Marion Delorme* ce vers de mélodrame :

Regardez tous ! voilà l'homme rouge qui passe !

car, cet homme rouge, c'est un cardinal, le plus grand ministre de France.

Un jour même, dans le but de se mieux faire valoir des sectaires, il raconte, fait contesté, qu'il s'est brouillé avec Mgr Frayssinous parce que celui-ci a dit du bien des jésuites. Est-ce pour le même motif qu'il a placé l'orateur chrétien au-dessous des bêtes fautes ?

Corbière à la tribune, et Frayssinous en chaire
Sont fort inférieurs à la bête des bois.

Dès qu'il s'agit du catholicisme, hommes et choses, la haine l'emporte ; en prose, en vers, tout et tous y passent. M. Cuvillier-Fleury s'amusa justement à dresser la liste de ses victimes catholiques : « MM. les cardinaux, MM. les évêques, MM. les chanoines, MM. les curés, MM. les vicaires, MM. les archidiacres, diacres et sous-diacres, MM. les prébendiers, MM. les marguillers, MM. les sacristains, MM. les bedeaux, MM. les suisses de paroisse, et les hommes (religieux) comme on dit. » Quelque part même, Hugo, pour ne point manquer les simples fidèles, dit : « ouailles, manière polie de dire oies. »

Les discours du poète tribun, se sont ressentis de cette manie.

Quand on discute la loi sur l'enseignement (15 janvier 1850) il prend la parole et dit :

« Je ne veux pas de la loi qu'on vous apporte. Pourquoi ?

« Cette loi est une arme.

« Une arme n'est rien par elle-même, elle n'existe que par la main qui la saisit.

« Or, quelle est la main qui se saisira de cette loi ?

« Là est toute la question.

« C'est la main du parti clérical.

« Je redoute cette main, je veux briser cette arme, je repousse le projet. »

Et l'orateur, plein de son sujet, dit encore : « le clergé ne veut la liberté de l'enseignement que pour ne pas enseigner ! » Ne saurait-on pas ce qu'est « le clergé ? Le parti de l'ignorance et de l'erreur. — Son histoire est écrite dans l'histoire du progrès humain, mais elle est écrite au verso ! — Il a essayé de mettre un baillon à

l'esprit humain! » Et il foudroie cet ennemi en lui criant: « Il n'y a pas un poète, pas un écrivain, pas un philosophe, pas un penseur que vous acceptiez ! »

Tout entier à ses diatribes, le tribun passe par dessus les faits historiques. Il dénonce « la nuit faite dans les esprits par l'ombre des soutanes, les génies mâtés par les bedeaux ! » Il tremble d'horreur, parce qu' « on va rétablir l'éducation de la sacristie et le gouvernement du confessionnal, » enfin, il écrase ce parti clérical qui «pétrifie la pensée humaine, étouffe le flambeau divin, matérialise l'esprit. »

Dès le 19 août 1849, il a prévu toutes les infamies de l'avenir et dénoncé les crimes que réserve au monde le cléricalisme, maître de Rome : « On veut rétablir l'inquisition ! Vous laisserez donc dresser des gibets dans Rome ? » Aussi, voyez de quelle manière il traite le Pape, qui fut le plus débonnaire des hommes: « Le Pape a deux mains : dans l'une il tient la liberté ; dans l'autre, la miséricorde ; il a fermé ses deux mains... En fait de liberté politique, le Saint-Siège n'accorde rien..... En fait de clémence, il accorde moins encore..... ; il accorde uue proscription en masse. »

En d'autres circonstances, le poète fait entendre de vrais hurlements ; c'est une frénésie, et nous n'irons pas remuer la masse d'immondices qui en sont le produit. Si vous tenez à voir ces choses, lisez les dernières œuvres du poète..., et prenez garde à la boue.

Sans doute, il ne met pas toujours des noms propres, mais il n'en a pas besoin pour cracher à la face des hommes ou de Dieu les outrages les plus insensés.

Dès *Hernani*, il avait trouvé des qualificatifs énormes à l'endroit du Pape et de l'Empereur, « ces deux moitiés de Dieu ! » Du moins, y avait-il là quelque grandeur, mais depuis... Il est vrai qu'en 1853, il continue à mettre sur le même pied ces deux puissances, seulement, c'est en sif-

flant des vers inqualifiables, où Dieu est représenté jouant aux cartes avec le diable à qui gagnera Bonaparte ou Mastaï.

A Pie IX, cet autre amnistieur, ce pape et ce roi si bon, il destine des traits comme celui-ci :

Le pape Mastaï fusille ses ouailles ;
Il pose là l'hostie et commande le feu.

Il n'a pas honte de montrer ce Pontife si paternel, ce Père si généreux, tout barbouillé de sang :

Que de sang sur ce prêtre, ô pâle Jésus-Christ !
... .
O sinistre vieillard !..................
.... Maintenant, dis la messe,
Prends dans tes doigts l'hostie en t'essuyant un peu,
Car il ne faudrait pas mettre du sang à Dieu !

Et il lui donne ce conseil :

Saint-Père, sur tes mains laisse tomber tes manches !
Saint-Père, on voit du sang à tes sandales blanches !

Les apostrophes varient, le thème, le but salissant ne varie pas :

Borgia te sourit, le Pape empoisonneur.
Combien sont morts ? Combien mourront ? Qui sait le nombre ?
Ce qui mène aujourd'hui votre troupeau dans l'ombre,
Ce n'est pas le berger, c'est le boucher, Seigneur !

Après le Pape, les évêques. Ceux-ci que font-ils ? Vous le saurez, après avoir lu les vers que le poète adresse à l'un d'eux :

Ton diacre est trahison, et ton sous-diacre, vol ;
Vends ton Dieu, vends ton âme !
Allons, coiffe ta mitre, allons, mets ton licol,
Chante, vieux prêtre infâme !
Le meurtre à tes côtés suit l'office divin,
Criant : Feu ! sur qui bouge !
Satan tient la burette, et ce n'est pas de vin
Que ton ciboire est rouge.

Des évêques, d'ordinaire il fait des brigands. Toutefois, pour Mgr Miollis, de Digne , l'évêque Myriel , des *Misérables*, Hugo se contente de le représenter à genoux, devant un conventionnel régicide, à qui le prélat demande benoîtement de le bénir.

Mais voici enfin un pontife que le poète va louer , un homme qui, s'il s'est trompé quelquefois, fut toujours l'ami des pauvres. Hugo, qui est, par dessus tout, le génie de la compassion et de la bonté, va reconnaître en lui un frère. Eh bien ! non, ce prélat, c'est « Sibour-Iscariote revendant le Dieu que Judas a vendu , » c'est lui qui est « un vieux prêtre infâme. » Quoi encore ? « La honte s'appelle Sibour. » Ce qui nous étonne, c'est que ce nom n'ait pas arraché un calembour , — mais peut-être n'avons-nous pas su le découvrir, — au poète. Sibour ! Est-ce donc si revêche ?

En revanche, Hugo a trouvé d'autres victimes épiscopales dont le nom favorisait mieux sa verve ; il admet

> Que l'or soit le seul culte et qu'en ce temps vénal,
> Coffre-fort étant Dieu, Gousset soit cardinal.

Comme il dut rire, l'auteur de *Force de choses* le jour où il trouva cela ; d'autant plus qu'il était en bons termes avec le Dieu coffre-fort.

Il ne rit pas moins, sans doute, le jour où il découvrit l'évêque dont le nom commence en « dupe » et finit en « loup ». Il est vrai que Mgr Dupanloup avait des droits particuliers à sa haine : il était autant que lui dans le Sénat des lettres et dans le Sénat de la politique. De plus, n'avait-il pas dénoncé, avec une incontestable autorité, les élucubrations et les insanités du poète aux « rancunes terribles ? » Mais Hugo pouvait-il craindre les foudres de « Monsieur l'évêque d'Orléans ? Jupiter craint-il quelque chose ! Hugo se contente donc d'avertir l'homme au tonnerre, il le menace de l'envoyer appren-

dre son catéchisme, et il ne cache pas qu'il lui donnerait des leçons, lui, Hugo, le théologien des *Travailleurs de la mer* ; il lui consacre cependant un long morceau qui débute par ce bel axiome, si contraire à toutes les théories du « bon homme clément » :

Tout pardonner, c'est trop..............

Hugo, tout pardonner ! oh ! si cela dépendait de son cœur, tout pardonner c'est peu ! mais cela dépend aussi de l'autre, de la *bête*, de la partie de l'être humain qui aime la réclame et cherche le bruit dont on se fait un piédestal.

Ainsi, c'est à propos des pierres lancées contre ses fenêtres à Bruxelles qu'il fait pleuvoir les injures sur le pauvre évêque de Gand confondu avec les jésuites, et il le gratifie dans l'*Année terrible* d'une avalanche de grosses plaisanteries et de lourdes turlupinades commençant par ces mots : « Je n'ai pas de palais épiscopal. »

Pourquoi réserva-t-il un choix tout spécial de fières et peu dignes attaques pour un prélat qui avait quelque droit à ses ménagements sinon à sa justice ?

On sait que Mgr de Ségur aima d'une affection toute paternelle Jules Hugo, neveu du formidable poète, qui mourut à Rome dans la fleur de l'âge et de la vertu ; on sait aussi que ce prêtre doux et bienfaisant se consacrait tout entier aux enfants, aux délaissés, aux malheureux, faisant en action ce que le grand Hugo faisait en parole ou en vers. Eh ! bien, un jour, Mgr de Ségur dut dénoncer aux âmes jeunes et pures qui l'avaient pris pour conseiller et confident, les rimes impies et les chants obscènes du vieil Olympio. Peu après, une tempête épouvantable éclate dans les *Quatre vents de l'esprit* contre cet « évêque qui brait », qui a « de la bile », dont on voit « la bouche écumante de fiel », chez qui l'on trouve un « style paysan et poissard ».

Poissard ! le style de Mgr de Ségur ! O poète, lisez donc votre œuvre :

Muse, un nommé Ségur, évêque, m'est hostile,
Cet homme violet me damne en mauvais style.
Sa prose réjouit les hiboux dans leurs trous ;
O muse, n'ayons pas contre lui de courroux !
Laissons-lui ce joujou qu'il prend pour son tonnerre,
La haine. — Il est d'ailleurs à plaindre. Au séminaire,
Un jour que ce petit bonhomme plein d'ennui
Bêlait un *Oremus* au hasard devant lui,
Comme glousse l'oison, comme la vache meugle,
Il s'écria : mon Dieu, je voudrais être aveugle !
Ne trouvant pas qu'il fit assez nuit comme ça !
Le bon Dieu le faisant idiot, l'exauça.

C'est une haute leçon de style, et cela se dit sans courroux. De votre calme, alors, délivrez-nous poète, car si nous nous toisons à ces quelques vers votre bonté, nous en trouverons aisément la mesure. Mais que sera-ce si nous n'avons là qu'un exorde, l'exorde d'un poème répugnant qui compte à peu près cent cinquante Alexandrins.

Il en faudrait davantage, du reste, pour empêcher Hugo d'être le « Bonhomme Clément » ; il eût pu se moquer plus longuement, et plus platement peut-être, de la cécité si noblement supportée par le saint prélat.

En tout cas, on ne reprochera pas au poète d'être aveugle ; il voit loin : il voit les manœuvres des évêques d'Espagne, et quand ils osent mettre les *Misérables* à l'index et en probiber la lecture à leurs diocésains, trois cents vers volent contre ces « imbéciles », « contre la Rome des frocs et l'Espagne des moines ; » il voit tous ses ennemis, les compte et les écrase dans une superbe gradation ascendante contre les « bonnets carrés, camails, capuchons, clercs, abbés, confesseurs, tueurs, bourreaux, jésuites. »

Jésuites ! Ah! voilà l'injure préférée ; voilà aussi le nom qui fait monter sa colère à la plus forte ébullition :

> Rien qu'en les regardant, le prêtre et le jésuite,
> La colère vous prend.

Prêtre et jésuite produisent sur lui l'effet du rouge aux yeux du taureau. Il finit même par y laisser quelque chose de la clarté de sa vue. Mais qu'importe pourvu qu'il frappe, et il n'épargne ni les « noirs dominicains » — qui sont blancs — ni la « lourde poterie paysanne » des capucins, ni le carme « bouvier », ni les Ursulines, que des souvenirs de famille devraient lui faire respecter. Aux jésuites, pourtant, il accorde une faveur toute spéciale ; ce sont des « noirs magiciens, blêmes oiseleurs » enfermant des aiglons pour en faire des « hiboux monstrueux (1). »

Dans sa haine de « l'araignée Ignace » il a d'étonnantes rencontres :

> Le crépuscule filtre aux poutres du plafond
> Par les toiles qu'Ignace et Machiavel font.

Et le poète s'effraie de ce travail sombre qui répand l'ignorance dans la jeunesse, et il s'écrie :

> Si nous les laissons faire on aura dans vingt ans
> Sous les cieux que Dieu dore
> Une France aux yeux ronds, aux regards clignotants
> Qui haïra l'aurore.

Hélas ! vingt ans plus tard les hiboux formés par les jésuites ont affronté le grand jour des batailles, et quatre-vingts officiers aux yeux ronds et clignotants, apprenaient aux amis du poète comment on meurt pour la France.

Il affecte le même sentiment à l'égard de l'élève et du maître. Voyez-vous :

(1) Voilà du même coup pour les élèves des jésuites : aiglons avant, hiboux après !

Le jésuite au front jaune, à l'œil féroce et bas,
Disant son chapelet dont les grains sont des balles !

Vingt ans après, vous le verrez encore disant son chapelet, mais recevant dans la poitrine les balles forgées par de tels vers.

Le poète garda toujours sur le cœur l'affaire de Bruxelles, « un assassinat catholique romain. » Dix fois il a rappelé cette misère, et pour l'éternité :

Loyola sait changer Jocrisse en Schinderhannes,
Car un tigre est toujours possible dans un âne.

Parlez au dieu clément des « bons » communards, des « doux » vengeurs du peuple, mais ne lui parlez pas de la jeunesse catholique. Est-il pires malfaiteurs que ces jeunes gens ? Élèves des jésuites ! disciples de Rome ! Existe-t-il de plus lâches et féroces bandits ? Quoi ! monter une « scie » à Victor Hugo ! Des « copistes de Mandrin, » des « plagiaires de Schinderhannes, » seuls, sont capables d'un tel crime !

Ce mal, — car vraiment c'est un mal qui tient le dieu Hugo, — avait-il commencé de bonne heure, chez l'auteur des *Châtiments*. Déjà, dans le *Roi s'amuse*, il a laissé échapper quelques sottises contre les prêtres. Dans la représentation du 22 novembre 1832, les exclamations commencèrent à ces deux vers de M. de la Tour-Landry au roi :

Je vois que vous aimez d'un amour épuré
Quelqu'auguste Toinon, maîtresse d'un curé.

Rendons cependant justice à Hugo. Il a estimé, il a chanté convenablement un prêtre. C'est son précepteur, un « digne prêtre. » Il se nommait Larivière, et il était constitutionnel, jureur, marié. C'était un homme plein d'esprit ; jugez-en : il préféra le mariage à la guillotine ; il avait mieux aimé donner sa main que sa tête.

Ce prêtre était de ceux que la muse hugotine pouvait chanter.

Quant aux autres prêtres, que font-ils du Christ ? « Ils le vendent pour boire du bon vin. »

Ils livrent au bandit, pour quelques sous sordides,
L'Évangile, la foi, l'autel épouvanté,
Et la justice, aux yeux sévères et candides,
Et l'étoile du cœur humain, la vérité.

Ce ne sont là que des « agressions spontanées et irrésistibles, » comme l'a écrit M. E. Dupuy, contre tout ce qui porte une tiare, une crosse, une mitre, un rochet, un surplis et moins encore.

Hugo ne résiste pas mieux aux agressions spontanées contre tout ce qui tient le sceptre ou pour le sceptre.

(*A suivre*) L. BASCOUL.

UN CHAPITRE
DE LA VIE DE MGR DE MIOLLIS

Retour d'exil (1801-1805)

I

L'alleluia de la résurrection chantait dans tous les clochers ; mais, hélas ! que de ruines autour de ces églises dévastées, échappées comme par miracle aux modernes vandales ! Les prêtres rentraient par toutes les frontières, épaves d'un grand naufrage, troupeau dispersé à tous les coins de l'Europe. Ils accouraient à la voix du chef de l'Église, pour rebâtir les murs démantelés de Sion. En voyant les pierres du sanctuaire dégradées, souillées, démolies, ils pleuraient comme autrefois les anciens d'Israël, qui se souvenaient des splendeurs du premier temple. Le temps du moins n'était plus aux lamentations. Ils se mirent à l'œuvre. Avec une abnégation dont l'histoire ecclésiastique n'offrait point d'exemple, ils oubliaient leur rang dans le passé. Les évêques s'étaient démis de leur siège, pour obéir à la volonté de leur chef qui voulait reconstituer à nouveau les circonscriptions diocésaines. Les vicaires généraux, les chanoines, les grands bénéficiaires redevenaient simples vicaires, curés de campagne, missionnaires à la disposition des nouveaux évêques.

L'abbé de Miollis, entre ces exemples d'un renoncement

d'autant plus beau qu'il s'imposait à des confesseurs de la foi pour la plupart âgés et malades, devait être un modèle. Il revenait d'exil, avec une auréole de sainteté dont lui seul paraissait ignorer l'éclat. Nature angélique, conservée dans l'innocence baptismale par une candeur ombrageuse, il avait eu, disaient ses compagnons, durant son séjour en Italie, de vraies luttes à soutenir pour se garer des occasions qu'une perfidie sectaire plaça plus d'une fois sur le chemin des prêtres émigrés français. Son beau visage, éclairé par l'innocence parfaite d'une vertu souvent héroïque, resplendissait d'un éclat surnaturel et répandait, sans qu'il s'en doutât, la lumière de Jésus-Christ, comme ses actions toujours réglées par la perfection de sa loi en répandaient la bonne odeur.

Mgr de Cicé venait d'être nommé archevêque d'Aix. En retrouvant dans la capitale de la Provence un de ses plus édifiants compagnons d'exil, il voulut d'abord le garder près de lui. L'Archevêque savait pouvoir compter sur l'humilité de l'abbé de Miollis, il lui assigna une modeste situation, celle de vicaire à St-Sauveur.

Or, les positions les plus humbles eurent toujours les préférences du futur prélat, qui, devenu évêque, aimait à redire à ses prêtres :

— Si le Pape m'écrivait : Descendez de votre siège et allez-vous-en curé de Creisset (1), je partirais aussitôt.

Cette généreuse disposition de cœur le portait à se scandaliser facilement, quand il rencontrait des ecclésiastiques désireux d'occuper un poste plus digne d'exercer leur zèle.

— Quoi ! Monseigneur, lui disait un jour un de ses prêtres à qui il avait assigné un petit poste perdu dans

(1) Creisset, bâti sur un rocher, à 12 kilomètres de Mezel, compte aujourd'hui 224 habitants. Le territoire qui s'étend sur le flanc d'une montagne à 1,031 mètres d'altitude, est sujet à de fréquents éboulements, qui ont amené la dépopulation du village.

les montagnes, avec mon besoin d'activité, vous me donnez une cure de cent âmes ?

— Eh ! mon cher abbé, répondait-il, avec une spirituelle élévation de pensée, votre ange gardien n'a que vous pour paroisse, et il trouve qu'il en a bien assez !...

Puis, il ajoutait avec sa profonde connaissance de la théologie positive :

— Et, quand il aura fini, il n'aura pas envie de recommencer (1).

Devenu vicaire à Aix, l'ancien vicaire-général de Senez reprit avec une joie touchante les fonctions du ministère paroissial pour lequel il eut toujours un si vif attrait que, devenu évêque, il n'avait pas de plus grand bonheur, au cours de ses tournées pastorales, que de redevenir curé, baptisant, confessant, visitant et administrant les malades, surtout les plus pauvres et les délaissés de ce monde qui avaient ses prédilections.

Du reste, nous n'étonnerons aucun lecteur en ajoutant que Dieu plaçait, à côté de ces labeurs obscurs, une consolation particulièrement appréciée du grand cœur que fut toujours M. de Miollis, celle dont, à quelques années de là, quand il en sera subitement sevré, il écrivait à sa sœur, Mme de Ribbe :

« Déjà, à l'occasion des fêtes de Noël, je vous ai souhaité mille et mille bénédictions devant le Seigneur, ainsi qu'au cher *Ribbonet* (2). Mais, pourrais-je assez vous redire combien je regrette, tous les jours, les soirées que je passais assidûment chez vous, l'hiver dernier (3) ? »

(1) On sait que, d'après le sentiment commun des théologiens, chaque homme, en naissant, est confié à la garde d'un ange qui, une fois cette mission achevée par la mort de son protégé, ne reçoit plus de députation auprès d'un autre fils d'Adam ; sa tâche est remplie.

(2) Petit nom familier qu'il aimait à donner au fils de sa sœur, jeune encore.

(3) Lettre du 7 janvier 1805.

II

Un autre sujet de joie intime l'attendait, à son retour d'émigration.

On se souvient de cette œuvre des catéchismes de campagne, où, jeune prêtre, l'abbé de Miollis dépensa tant d'activité et de zèle. Le catéchisme était tombé avec la Révolution. Les catéchistes, n'ayant pas voulu communiquer avec les prêtres jureurs, se retirèrent. Des intrus prirent leur place, mais ils se lassèrent vite d'un emploi où ils ne trouvaient que fatigue, sans honneurs et sans profit. Parmi les catéchistes fidèles, trois venaient d'être emprisonnés, pour avoir donné asile à un prêtre insermenté et pour avoir entendu sa messe. Ils furent conduits à Orange, pour y être exécutés. Ils partirent en chantant des cantiques. Mais la mort de Robespierre, qu'on apprit en arrivant à Avignon, les rendit peu après à leur famille et à leur œuvre bien-aimée.

Ils reprirent bientôt, en effet, leurs charitables fonctions, sous la direction de M. Florens, alors administrateur du diocèse. Ils se portèrent dans les paroisses voisines, où ils savaient qu'il n'y avait point de prêtres pour catéchiser les enfants, livrés, en ces temps malheureux, à tous les dangers de l'ignorance et de l'oisiveté. Souvent, ils faillirent payer de leur vie ce zèle d'apostolat. Ils racontèrent à M. de Miollis comment un jour, entre autres, des patriotes armés en garde mobile les surprirent dans une chapelle de campagne, où ils allaient faire le catéchisme. Après avoir vomi contre eux les injures les plus grossières, ils voulurent les fusiller, mais les cris des enfants épouvantés les en empêchèrent et ils se bornèrent à les menacer, jusqu'à ce qu'ils les eussent mis en fuite.

L'abbé de Miollis, qui avait devancé Mgr de Cicé, s'improvisa supérieur de l'œuvre renaissante des catéchismes, à défaut du supérieur du séminaire encore fermé en ce moment. Lorsque Mgr de Cicé eut prit possession et qu'il connut cette œuvre admirable, il s'en déclara le protecteur et confirma volontiers le supérieur dans sa charge.

« Que de courses n'a-t-il pas faites dans tous les environs de notre cité, disent les auteurs de la *Notice* déjà citée, en parlant de la supériorité de M. de Miollis, pour y aller y instruire, confesser et communier les enfants, lorsque le culte de la religion chrétienne n'était pas encore public dans les villes ! »

Les enfants, gagnés par la douce bonhomie du bon supérieur, se plaisaient à redire les touchantes histoires qu'il racontait si bien ! Les vies des saints, les récits bibliques, les faits les plus touchants de l'histoire ecclésiastique revêtaient, sous sa forme imagée et populaire, un charme infini. Mais là où l'abbé de Miollis excellait, son triomphe était le chant des beaux cantiques provençaux, aujourd'hui si fâcheusement dédaignés. Il avait une voix splendide, et c'était merveille, dit-on, à Digne, de l'entendre chanter la préface aux jours de pontificaux. Les pauvres petits de la campagne d'Aix ne se rassasiaient pas de l'entendre chanter les délicieux cantiques du vieux temps, qu'il leur apprenait vers à vers, couplets à couplets, et qui ensuite retentissaient dans les sillons, les guérets, au milieu des blés mûrs, au temps des vendanges.

Escouto, amo devoto,
Uno bello instructien
Qu'en pau de mots denoto
Touto la religien,

et le reste de ce chef-d'œuvre, résumé de toute la doctrine chrétienne, où les enfants et les illettrés appre-

naient en un clin d'œil la suite des grandes vérités, de la morale, des sacrements, sous le couvert d'une cantilène charmante de grâce, naïve comme la forme simple de ce verset consacré à enseigner comment il faut administrer le sacrement de baptême !

Foou d'aigo naturello
Per aqueou sacrament,
Et non artificiello,
Diré tant soulament :
Zeou té batégi, Francès, Henri,
Ou Toni, oou noum doou Paire,
Emé doou Fiou et doou Sant-Esprit.
Puis l'y a plus ren a faire (1).

Avec quel entrain la belle âme du catéchiste entonnait le cantique !

Emé uno santo allegresso,
Bravo jouinesso,
Emé uno santo allegresso
Foou servir Diou ;
Vous appèlo émé tendresso ;
Que voudrié n'estré pas siou (2) ?

Mais le cantique préféré, cette douce et sublime poésie autrefois si populaire dans nos églises, avant qu'elles fussent envahies par les chants alambiqués ou langoureux auxquels le pauvre peuple ne comprend rien et ne prend à peu près aucune part, le chant des actes avant et après la communion, ravissait les catéchisés de l'abbé de Miollis, qui leur apparaissait visiblement transporté dans une

(1) Il faut de l'eau naturelle — Pour ce sacrement — Et non de l'eau artificielle — Dire seulement : — Je te baptise, François, Henri — ou Antoine, au nom du Père — et du Fils et du Saint-Esprit. — Puis il n'y a plus rien à faire.

(2) Avec une sainte allégresse, — Belle jeunesse, — Avec une sainte allégresse, — Il faut aimer Dieu. — Il vous appelle avec tendresse. — Qui voudrait n'être pas sien ?

sorte d'extase, quand il le leur enseignait de sa voix, habile à nuancer dans le ton mineur, cher aux populations de la campagne, cette merveilleuse mélodie aujourd'hui reléguée au rang des souvenirs d'une époque de foi pieuse qui ne reviendra plus :

Jesus mi counvido
A soun sant festin ;
Moun amo es ravido
Oh ! l'hurous matin !...
Ah ! foou qué l'honori
Dé couar humblament,
Que l'aimi, l'adori,
Dins soun sacrament ! (1)

Et cet acte d'humilité, comme le pieux supérieur le disait avec tout son cœur :

Humblo creaturo
Qu'hounour ès lou tièou !
L'amo la plus puro
N'ès rèn davant Dieou
De proun innoucento
Non, s'en trovo gès ;
Moi Dieou si countento
D'un couar bon soumès ! (2)

On comprendra comment les deux évêques provençaux qui évangélisèrent, dans la première moitié de ce siècle, le diocèse de Digne et le diocèse d'Angoulême, Mgr de Miollis et Mgr Guigou, ont gardé de leur passage, dans cette œuvre des catéchismes de la campagne d'Aix, un si profond et si persévérant souvenir.

(1) Jésus me convie — A son saint festin — Mon âme est ravie — Oh ! l'heureux matin ; - Ah ! il faut que je l'honore — De cœur humblement — Que je l'aime, l'adore — Dans son sacrement.

(2) Humble créature — Quel honneur est le tien ! — L'âme la plus pure — N'est rien devant Dieu, — D'assez innocente — Non, on n'en trouve point — Mais Dieu se contente — D'un cœur bien soumis !

III

Rendant justice au zèle et à la prudence du bon vicaire de Saint-Sauveur, Mgr de Cicé le nomma curé de Brignoles, le 13 juillet 1804.

Dès lors, il va se montrer tel qu'il devait être toujours, pénétré de la grandeur de son ministère, jaloux d'en maintenir les prérogatives sacrées qu'il placera toujours au-dessus de tout, mais, en ce qui le concernait, si sincèrement humble, que, loin de se montrer blessé des observations, parfois un peu dures, que lui adressaient des inférieurs, il les remerciait avec une touchante candeur, comme ce jour dont parle M. Bondil, où son valet de chambre, étant arrivé trop tard à l'heure où on venait le prendre pour se rendre à l'office public, fut un peu grondé par son maître, en présence de quelques enfants de chœur. Un prêtre, connu pour sa franchise et sa bonhomie, l'ayant appris, en fut scandalisé, et courut le lui dire, en accompagnant sa monition de reproches assez durs. L'humble pasteur l'écouta jusqu'au bout sans l'interrompre, sans se plaindre, sans faire entendre un mot pour sa justification. Puis, il le remercia sincèrement, et il profita si bien de la correction, que le valet de chambre eut, depuis, grandement à se féliciter d'avoir été réprimandé un peu vivement cette fois.

Après avoir reçu doucement une correction, le digne pasteur ne l'oubliait plus. Longtemps après, il se la rappelait, il en parlait même avec plaisir et avec un sentiment de reconnaissance. Ainsi, il racontait à ses prêtres qu'étant curé de Brignoles, il avait prêché un jour un peu longuement sur certaines matières, délicates à traiter.

« Or, après le sermon, ajoutait-il, mon vicaire, qui

avait plus d'esprit que moi, s'approcha et me dit : « — Monsieur le curé, vous vous êtes trop étendu là-dessus, ce sont des choses dont il ne faut pas tant parler. Et moi, je réfléchis un moment, je vis qu'il disait vrai, et je lui répondis : « — Mon cher vicaire, vous avez raison. »

La réception des Brignolais fut des plus cordiales (1).

Une lettre charmante de simplicité et d'abandon va nous initier aux habitudes et à l'intérieur du nouveau curé. Il l'écrit à sa sœur, Mme de Ribbe :

« ..... Présentement, j'ai pour société des vieillards plus qu'octogénaires. Ainsi, je ne me dissipe point, et je suis un solitaire, quoique père d'une nombreuse famille.

« Mademoiselle Magnan, que Mme du Périer m'a donnée pour gouverner ma maison, est venue me trouver *et m'étouffe de ses soins.*

« Mon ménage est à peu près semblable au petit ménage de Bethléem ; mais je suis logé mieux que Notre-Seigneur dans l'étable. J'ai le plus beau rez-de-chaussée de Brignoles, avec un salon tapissé de tableaux et de gravures romaines, que mes visiteurs admirent ; un cabinet boisé, où j'ai logé mes livres et une partie considérable de ceux de la cure, cabinet trop richement meublé, enfin, ma chambre et un lit, plus une commode. Je n'ai acheté, pour la meubler, que des étoffes bien communes. Il n'y a pas encore de rideaux aux fenêtres. Quand en mettrai-je ? Les revenus de la cure se font toujours désirés, et je suis assiégé de pauvres.

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Van Gaver, supérieur du petit séminaire de Brignoles, diverses pièces intéressantes sur l'administration curiale de M. l'abbé de Miollis, entre autres un procès-verbal, tiré du registre des délibérations de la fabrique paroissiale : « L'an 1804 et le 9 août, correspondant au 21 thermidor an XIII, Monsieur Miollis, nommé à la cure de Brignoles, fut mis en possession de la place parmi un grand concours de tous les habitants de la paroisse. Les membres de la fabrique, ayant assisté à cette cérémonie, firent de suite une visite à M. le curé, pour lui témoigner leur satisfaction personnelle. »

« Si notre frère l'aîné (1) pouvait me donner des rideaux, de vieilles chaises à la Dauphine, une vieille garniture de lit en laine, des antiques portières, et avec eux le bureau de sapin, peint en rouge, du cabinet de papa, j'ose dire qu'il me rendrait service. Si rien de tout cela ne peut avoir lieu, je n'y penserai plus. Vous savez que je suis l'homme du monde le plus porté à me priver de tout, et, sous ce rapport, rien ne me coûte... (2) »

A quelque temps de là, il revient sur le même sujet de son modeste ameublement. Avec quelle modestie et quelle charmante bonhomie, on en jugera :

« Je puis enfin vous écrire, ma chère sœur, avant d'aller à l'hôpital... Occupez-vous de moi si la chose est possible. Mon ameublement est fort mince ; toutefois, vous savez combien de peu je me contente. Quoi qu'il arrive de ce que je vous ai dit là-dessus (3), vous serez toujours dans mon cœur... »

IV

L'organisation actuelle de nos paroisses ne saurait donner une idée de ce que fut, au commencement de ce siècle, la vie des curés, rentrés dans des églises dévastées et à demi ruinées. Il fallait presque partout, comme à Brignoles, réparer la toiture par où il pleuvait sur l'autel et dans l'église (4), se pourvoir d'ornements et d'ustensiles les plus indispensables (5). Les fabriciens,

(1) L'aîné était considéré comme une providence, dans ces familles pénétrées des vieilles mœurs.

(2) Lettre du 20 avril 1805.

(3) Les meubles indispensables qui lui manquaient ne tardèrent pas à lui arriver, comme en témoigne une lettre postérieure.

(4) Délibération du 18 frimaire an XIII (9 décembre 1804).

(5) Id. de mai 1805.

obligés d'abord de se réunir dans une usine, au milieu du va-et-vient des ouvriers, réclament un local moins bruyant (1), tandis que le curé sollicite humblement licence d'attacher au service de la sacristie deux petits enfants de chœur « comme anciennement » (2). Les municipalités, encombrées de jacobins mal reblanchis, se rebiffent à la sollicitation de la fabrique paroissiale (3), et les tenants de l'impiété révolutionnaire, à peine réduits par la main du soldat couronné qui a rouvert nos temples, sèment à chaque pas, sous les pieds du nouveau curé, des pièges dont sa droiture seule le préserve.

Un jour, racontait-il plus tard à son aumônier (4), je rencontrai, en sortant du presbytère, une pauvre femme, qui parut s'enfuir à mon approche. Elle tenait à la main son petit enfant, et, comme le pauvre innocent se retournait sans cesse de mon côté, tandis que sa mère l'entraînait à toute vitesse, je doublai moi-même le pas, jusqu'à ce que j'eusse atteint les fugitifs. Alors, caressant le petit avec des mots paternels, je lui donnai une image. La mère me regardait sans rien dire. Mais, je crus voir qu'elle avait les larmes aux yeux... Or, le soir, je vis arriver à la cure un homme, de mine farouche, qui m'aborda d'un air intimidé.

— Citoyen curé, me dit-il, je suis le père de l'enfant que vous avez caressé ce matin. Savez-vous qui je suis ?

(1) Id. du 9 vendémiaire an XIII (1er octobre 1804).

(2) Id. du 24 thermidor an XIII (12 août 1804).

(3) Id. du 18 frimaire an XIII (9 décembre 1804).

(6) Souvenirs de M. le chanoine Faure. — Ce vénérable ecclésiastique, aujourd'hui retiré à Marseille où il édifie tous ses amis par la pratique de toutes les vertus sacerdotales, fut d'abord maître de chapelle et diacre du Chapitre de Digne. En cette qualité, il a connu intimement Mgr de Miollis, et ses souvenirs, qu'il a bien voulu écrire à l'intention de ce livre, nous fourniront de précieux renseignements.

— Non, mon ami, mais il me suffit que vous soyez un de mes paroissiens, pour que je sois bien content de vous voir.

— Peut-être que, quand vous saurez mon nom, vous me ferez sortir d'ici.

— Qui donc êtes-vous ?

Il se nomma. Son nom ne me rappela aucun souvenir. Il reprit :

— Pendant la révolution, je faisais partie du club, et c'est moi qui...

Il ne put continuer, les larmes lui coupèrent la voix. Je l'embrassai. Il tomba à mes pieds, et me demanda à se confesser, Ce fut, depuis, le modèle de la paroisse, dont il avait été la terreur et le scandale aux mauvais jours.

En mille autres occasions, l'aménité du bon pasteur qui se faisait tout à tous sans distinction de parti, sans paraître se ressouvenir d'un terrible passé encore si vivant, gagnait les âmes et les ramenait au Dieu que dix années de persécution leur avaient fait oublier.

Aussi, lorsque le pape Pie VII, en l'honneur du rétablissement du culte et de la conclusion du Concordat, eut accordé à la France le grand jubilé de 1805, ce fut merveille de voir comment le bon peuple brignolais voulut profiter des sermons de son curé. Celui-ci ne s'expliquait pas ce succès.

— Je ne sais comment cela arrive, écrivait-il à sa sœur, en lui racontant les merveilles de la grâce à Brignoles.

« Vous avez terminé votre jubilé, ma chère sœur. Si vous vouliez le gagner une seconde fois, venez à Brignoles, ce qui me ferait le plus grand des plaisirs. Depuis les avents, je fais des conférences entre les vêpres et les complies, dimanches et fêtes. Dieu se sert du moindre de ses serviteurs pour faire entendre sa voix

dans beaucoup de cœurs. Il y a toujours un superbe auditoire. Je ne sais comment cela arrive. Quoi qu'il en soit, de dimanche en dimanche, je suis à ma vingt-neuvième ou trentième conférence. Elles ne finiront point avec le jubilé. J'ai commencé le *Credo* ; me voilà à la création des Anges. — Ces conférences donnent toujours lieu à une morale vraie et vigoureusement énoncée. »

Puis, craignant d'être toujours au-dessous de sa tâche, il concluait humblement :

— Priez Dieu pour le pasteur de Brignoles, afin qu'il ne soit pas un serviteur paresseux (1).

Ce jubilé devait être pour lui l'occasion de fatigues extraordinaires. Il les subit facilement, tant son cœur surabondait de consolations pastorales.

— Je puis enfin, écrivait-il le 20 avril 1805, vous écrire, avant d'aller à l'hôpital. Je suis en santé, nonobstant un travail soutenu et comme inexplicable à moi-même, depuis l'ouverture du jubilé...

Une magnifique cérémonie termina ces glorieuses fatigues, préludes d'un si constant apostolat. Le 24 mai 1805, les fabriciens, convoqués par leur zélé pasteur, délibérèrent d'acquérir une grande croix, « de bon bois de chêne, peinte à l'huile et supportée par un piédestal en pierre de taille, laquelle sera plantée à l'extérieur de la ville et au-devant de l'ancienne chapelle de Notre-Dame de Lorette. »

La croix reprenait possession de la terre de France, et notre Provence, qui s'inclina la première au lendemain de la mort du Sauveur sous cette égide tutélaire, retrouva un peu partout, comme à Brignoles, l'abri de ses bras protecteurs.

Le curé Miollis s'attachait de plus en plus à son peuple. Rien ne l'en détachera jamais complètement, et c'est

(1) Lettre de Mme de Ribe, 7 janvier 1805.

à Brignoles qu'il lèguera son cœur, comme au plus cher objet de ses tendresses pastorales. L'heure cependant allait sonner, où le père de famille appellerait son serviteur docile et zélé, sur un champ plus vaste et plus digne de sa dévorante activité.

MGR A. RICARD.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR UZÈS

Le 20 février de l'année 1562, le consistoire d'Uzès assemblé, choisit quelques habitants pour former une commission, chargée de la police extérieure et du gouvernement de l'Église réformée. On appela cette commission : Conseil de défense. Mais les catholiques la nommèrent *conseil de MM. les tyrans* ; car, à la faveur des troubles qui ne tardèrent pas à éclater, ce conseil s'empara peu à peu de toute l'autorité dans la ville d'Uzès (1).

Voici les noms des quatorze personnes qui composèrent ce conseil : Louis de Roche, seigneur de Montaren, viguier royal ; de Castelviel, seigneur d'Aigailliers ; Rossel, seigneur d'Aubarne ; Jean de Janas jeune, docteur ; de Toulouse de Foissac fils, bachelier ; Denis de Brueys, licencié ; Antoine Goirand, marchand ; Pierre Folcher, notaire ; Salomon Licon, apothicaire ; André Chambon, praticien ; Antoine Salvi, tailleur ; Michel Fontanieu ; Jean Floris.

Bien que l'Edit de janvier fut un premier édit de tolérance, il ne contenta personne. A Nimes, le fougueux pasteur Viret convoqua un synode provincial, dans le mois de février. Soixante-dix ministres y assistèrent. On décida de démolir toutes les églises de Nimes et du diocèse et de ne faire aucun quartier aux catholiques qui refuseraient d'embrasser la réforme (2).

(1) Garde, *passim*, p. 94.

(2) *Hist. gén. du Languedoc*, t. V, p. 213.

Dès le 19 février, le capitaine Cardet fit battre la caisse à Nimes et commanda aux calvinistes de prendre les armes. D'autre part, les Flassianistes de Provence, ou partisans de Durand de Pontevès, plus connu sous le nom de chevalier de la foi, avaient aussi pris les armes et, par leurs hostillités, mettaient obstacle à la pacification du pays. De toute part la tempête commençait à gronder ; la guerre civile était imminente. Un accident imprévu la fit éclater,

Le duc de Guise, en passant le 1er mars à Vassy, petite ville de Champagne, fut insulté par les calvinistes qui troublaient du champ de leurs psaumes l'office des catholiques auquel il assistait. Il envoya ses gens pour leur imposer silence au nom du dernier édit. Une rixe s'engagea. Le duc voulut accourir pour apaiser le tumulte et fut blessé lui-même au visage. La vue de son sang qui coulait exaspéra ses soldats qui, tirant aussitôt l'épée se jettèrent sur les Huguenots, en tuèrent près de soixante et en blessèrent un pareil nombre. Les calvinistes exagérèrent cet évènement ; et bientôt on n'entendit plus parler que du massacre de Vassy. Ce fut le signal de la guerre civile.

Antoine de Crussol se hâta d'aller soumettre l'armée de Pontevès ; et, après avoir apaisé les troubles de Provence, se dirigea vers Uzès, où il n'avait pas encore paru en sa nouvelle qualité.

A son arrivée, le 13 mars 1562, les Uzétiens l'accueillirent triomphalement et avec de grandes démonstrations de joie. Les quatre consuls, les quatorze conseillers du consistoire, tous à cheval et escortés par une vingtaine de jeunes gens, bien montés et équipés, se rendirent au devant de lui jusqu'à Jonquerolles. Les habitants de la ville en armes formèrent la haie depuis la tour du roi jusqu'à la porte Saint-Étienne et depuis cette porte jusqu'au château vicomtal. Sous le portail de Saint-Étienne,

il fut harangué par Jean de Janas, docteur ès droits. Les dames et les demoiselles, en grande toilette, lui jettèrent de leurs fenêtres des lauriers et des fleurs : tandis que les cris mille fois répétés de : Vive Crussol ! se mêlaient aux salves d'artillerie. L'évêque d'Uzès, le premier consul et le sieur de Roche, viguier et président du conseil presbytéral, dînèrent au château et eurent avec le comte une conférence qui resta secrète (1).

Bien que l'histoire n'ait jamais pu connaître ce qui fut décidé dans cette conférence, elle a du moins constaté qu'à dater de ce moment, le comte de Crussol ne montra plus la même fermeté pour obliger les protestants à exécuter les édits. Il se rendit successivement à Nimes et à Montpellier ; mais sa présence n'arrêta nullement le cours des entreprises des calvinistes. Ils continuèrent à démolir les églises, à chasser les prêtres et à persécuter les catholiques. Ayant appris que les Flassianistes avaient encore repris les armes en Provence, le comte se rendit une seconde fois dans leur pays, battit entièrement les derniers partisans de Pontevès et se rendit ensuite à la cour.

Après un séjour de peu de durée, mécontent à ce qu'il paraît du duc de Guise, Antoine de Crussol, se retira brusquement à son château de Charmes, dans les montagnes du Vivarais. C'est là que les religionnaires de Nimes lui envoyèrent une députation pour le prier de venir prendre la défense des calvinistes. Il refusa tout d'abord, retenus par de certains scrupules de conscience qui l'empêchaient de concilier les nécessités de cette défense avec le maintien du service et de l'autorité du roi.

Le baron des Adrets, François de Beaumont, se montra moins perplexe qu'Antoine de Crussol. Voulant mettre en campagne trois compagnies de soldats, qu'il avait

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 66,

sous ses ordres à Bagnols, il demanda au consistoire de Nimes un secours de quinze cents livres, qui lui fut envoyé, le 14 avril 1562.

Le 2 novembre, dans une assemblée de religionnaires, tenue à Nimes, Antoine de Crussol fut élu, pour la seconde fois, comme chef des réformés, jusqu'au temps de la majorité de Charles IX. Immédiatement après cette élection, les membres de l'assemblée allèrent en corps à Uzès le prier d'accepter le commandement qui lui était déféré (1). Arrivés à Uzès, les députés se rendirent à l'Hôtel-de-Ville, où étant tous réunis, ils s'acheminèrent, suivis d'une foule d'habitants, au château vicomtal. Ils furent introduits dans la grande salle; et Charles de Bargès, juge et lieutenant de Montpellier, harangua le comte et le *somma* d'accepter les fonctions auxquelles il avait été nommé. Jean de Saint-Gelais et plusieurs gentilshommes du pays étaient présents.

Antoine de Crussol, qui, à ce qu'il paraît, avait résolu de faire le difficile et avait même concerté les manœuvres de Charmes et de Privat, dans le but de se faire prier, se rendit, cette fois, à la demande des réformés. Il accepta, mais à certaines conditions. La première, qu'après avoir juré lui-même obéissance et fidélité au roi, on ferait dans les États du pays, dans chaque ville et dans chaque localité le même serment, dont il serait dressé acte public, qu'on lui apporterait dans quinzaine ; la seconde, que les habitants du pays observeraient les lois du royaume pour le fait de la justice, et qu'ils obéiraient aux magistrats et aux officiers de police ; la troisième, que les ministres ne pourraient tenir aucun synode; la quatrième, que les consistoires ne pourraient se tenir dans les villes où il y avait une juridiction royale, sans la présence des officiers du roi ; la cinquième, que les ministres ne pourraient

(1) Ménard, t. IV, p. 369. — D'Albiousse, p. 168.

faire aucun règlement sur la religion sans l'autorité des officiers du roi.

Antoine de Crussol exigea aussi que son frère Beaudiné fut choisi pour son lieutenant-général. Le serment fut prêté de part et d'autre, puis l'assemblée se retira aux cris de : « Vive le roi ! Vive Crussol ! » Ces cris furent répétés par la foule, réunie dans la grande cour du château (1).

Trois jours après, Antoine de Crussol écrivit une longue lettre à la reine-mère, pour faire son apologie et lui exposer les raisons qui l'avaient engagé à accepter cet emploi (2).

Le premier acte d'Antoine, en qualité de commandant en chef, fut d'expédier des ordres pour réparer les fortifications de la ville d'Uzès et de ses environs, surtout les forts de Saint-Ferréol et de Saint-Firmin. Il nomma pour commandant du premier le capitaine de Gondin, et pour commandant du second, le capitaine Pujolas. Il envoya Louis Merle commander le fort de Sainte-Anastasie, poste regardé comme important. Il nomma aussi d'autres commandants pour les forts de Saint-Siffret, de Montaren, d'Arpaillargues, de Blauzac, de Serviers, de Garrigues, etc. (3). Il disposa des principaux gouvernements du pays et des villes dont les protestants étaient les maîtres, ceux du Gévaudan, du Vivarais, de Castres, de Béziers, d'Agde, de Montpellier. Il donna Bagnols à Bouzargues, Montfrin à Bourgondi, Beaucaire à Margotte et le château de cette ville à Maillane (1). Il réduisit de quatorze à huit le nombre des conseillers politiques nommés par le consistoire d'Uzès, et ce conseil, chargé de toutes

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 69.
(2) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 242.
(3) D'Albiousse, Id., p. 69.
(4) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 243.

les affaires ordinaires et extraordinaires, prit désormais une grande importance (1).

Cependant le prince de Condé, à la tête des protestants, s'était emparé de Blois, Tours, Poitiers, Angers, Bourges, Rouen, Mâcon, la Rochelle, Lyon, Grenoble, Montauban et d'une foule d'autres villes. Fier de ces succès, le parti calviniste réclamait l'annulation des édits, le droit d'avoir des temples et le gouvernement des villes conquises. Devant ces exigences, le duc de Guise et les catholiques avaient couru aux armes et repris en peu de temps une grande partie des villes perdues. Alors, Condé et Coligny eurent la lâcheté d'appeler les secours de l'Angleterre et de l'Allemagne, et puis après avoir promis, par une odieuse transaction, de céder Calais aux Anglais, le prince de Condé, se voyant sur le point d'en venir aux mains avec l'armée des catholiques, écrivit au comte de Crussol, encore à Uzès, une lettre pour se recommander aux prières des églises réformées. Le comte de Crussol fit part de cette demande à toutes les villes de son commandement, et les pasteurs prescrivirent un jeûne suivi de prières publiques, du 23 au 25 novembre.

Les deux armées se rencontrèrent sous les murs de la ville de Dreux. La lutte fut effroyable. Les protestants, obligés de plier, perdirent leur chef, le prince de Condé, qui devint prisonnier du duc de Guise.

Antoine de Crussol n'apprit la nouvelle de ce désastre qu'à la fin de décembre 1562, dans Nimes, où il était allé rendre visite à son frère Jacques de Crussol, qui en était le gouverneur. En la lui annonçant, Catherine de Médicis l'engageait à se joindre au vicomte de Joyeuse pour pacifier le pays, et l'avertissait du déplaisir qu'il causerait à la cour, en restant à la tête des religionnaires. Mais Antoine s'obstina à vouloir rester fidèle aux engagements

(1) D'Albiousse, Id., p. 69.

qu'il avait pris, et passa outre sans abandonner ses nombreux adhérents (1).

Chose bien digne de remarque ! La réforme et la féodalité faisaient alors cause commune. Les grands se servaient de l'hérésie pour se créer un parti ; l'aristocratie se faisait protestante pour abaisser le trône et s'enrichir des dépouilles de l'Eglise et de la royauté. De leur côté les protestants se servaient de l'ambition des grands pour asservir la France au dogme de Calvin et pour la révolutionner.

Cette première guerre civile finit, comme elle avait commencé, par un évènement inattendu.

Le duc de Guise poursuivant ses succès avait mis le siège devant Orléans. C'est là que la mort l'attendait. Le 23 février 1563, un huguenot nommé Poltrot l'assassina ; et, après sa mort, Catherine de Médicis se hâta de signer la paix d'Amboise, le 19 mars de la même année.

L'édit de pacification portait une amnistie générale pour le passé ; autorisait les gentilshommes de la religion réformée, hauts justiciers, à vivre en liberté de conscience, chez eux, avec leurs vassaux ; permission était donnée aux calvinistes d'avoir un temple dans les fauxbourgs d'une ville par baillage ; les églises étaient rendues aux catholiques et les biens des ecclésiastiques au roi.

Mais la concession de cet édit ne décida pas les protestants à déposer les armes. Antoine de Crussol dont le pays continuait à reconnaître l'autorité, persista à rester à la tête de ses troupes. En vain le roi et la reine-mère le pressèrent d'abandonner le commandement et de remettre ses pouvoirs au vicomte de Joyeuse, il

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 70.

refusa d'obtempérer à tous les ordres qu'il reçut de la Cour.

Cependant, au mois d'août, après le départ du vicomte de Joyeuse, il remit à Antoine de Lévis, comte du Cailar, chargé par le roi de pacifier le Languedoc, toutes les places, villes et châteaux qu'il avait gardés sous son commandement. A cette occasion, Antoine de Lévis se rendit à Uzès, où il logea au château vicomtal et il rétablit les ecclésiastiques dans la possession de leurs biens (1).

Plus tard, le 16 novembre 1563, Henri de Montmoranci, seigneur de Damville, fils puiné du connétable de Montmorency, fut nommé gouverneur du Languedoc. Il arrivait d'Espagne, lorsqu'il vint prendre possession de son gouvernement. Il se rendit successivement à Montpellier, à Nimes, à Uzès et au Pont-Saint-Esprit, vers la fin de novembre, accompagné de quinze chevaux et ayant à sa suite plusieurs évêques et plusieurs conseillers du Parlement de Toulouse. La vue de ce cortège imposant répandit la consternation parmi les religionnaires ; et un grand nombre d'entr'eux craignant d'être recherchés pour les excès qu'ils avaient commis contre les catholiques, depuis les derniers édits de pacification, vinrent trouver le gouverneur pour implorer la clémence de Charles IX (2).

Le comte de Damville rétablit partout le service religieux interrompu et il accorda une abolition générale pour tous les excès commis depuis le dernier édit.

Cependant le roi, qui avait résolu de faire un voyage dans les provinces et surtout en Languedoc, partit de Fontainebleau, dans le mois d'avril ; parcourut la Champagne, la Bourgogne et arriva à Lyon. Son voyage

(1) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. IV, p. 383.

(2) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 74.

avait pour but de prévenir de nouveaux troubles et de rassurer tous les partis par la présence du monarque dont la majorité venait d'être proclamée.

Après avoir parcouru la Provence, il séjourna quelque temps à Avignon, puis à Arles ; et, à cause de la crue du Rhône, peut-être aussi à cause de la peste qui s'était répandue à Montpellier, à Nimes, à Uzès et dans le voisinage, il ne passa le fleuve, avec toute sa suite, que le 11 décembre, pour entrer en Languedoc.

Charles IX était accompagné de la reine-mère, du duc d'Anjou (depuis, Henri III) ; de Henri de Navarre (depuis Henri IV) ; des cardinaux de Bourbon et de Guise ; du duc de Longueville ; du connétable Anne de Montmoranci ; du chancelier de l'Hospital et de plusieurs autres seigneurs, dames et demoiselles. Le 12 décembre, il alla visiter le Pont-du-Gard et reçut, au château de Saint-Privat, situé non loin de ce remarquable monument, une hospitalité vraiment royale, qu'Antoine de Crussol fut heureux de lui offrir.

Peu de temps après cette réception, en mai 1565, Charles IX donna des lettres patentes qui furent enregistrées le 26 mars 1566 et par lesquelles il créa le duché d'Uzès, en faveur d'Antoine de Crussol. Il voulut ainsi le récompenser de son dévouement à la royauté et du rôle important qu'il avait joué dans les affaires publiques (1). Les lettres de concession portaient : qu'à défaut de descendant mâle d'Antoine et de ses frères, les terres qui composaient ce duché devaient revenir à la couronne. Ces terres comprenaient, outre une partie de la ville d'Uzès, les localités d'Aimargues, Broussan, Remoulins, Saint-Bonnet, Vers, Collias, Congeniès, Bellegarde, Laval, Pouzilhac et Florensac.

Après son élévation à la dignité de duc, Antoine résida

(1) D'Albouisse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 77.

habituellement à la cour, où il exerça les fonctions de chevalier de la reine. Il ne vint que très rarement habiter son château ducal, à Uzès ; mais il l'embellit considérablement, en faisant construire la belle façade qu'on y admire du côté du levant et dont les plans furent dressés par Philibert Delorme, architecte du palais des Tuileries (1).

Désormais entièrement rallié à la cour, le duc d'Uzès ne se mit plus à la tête des protestants. Il confia à son fidèle Honorat Faret le soin de rendre à Uzès la justice en son nom, sous le titre de sénéchal ducal. Honorat Faret s'acquitta pendant dix ans de cette fonction, dans laquelle il faut voir aussi bien un homme d'affaire, un régisseur des propriétés ducales, qu'un juge, chargé de rendre des sentences sur les crimes et délits commis dans les limites de ces propriétés.

Pendant qu'Honorat Faret exerçait l'office de sénéchal ducal, le siège de la viguerie royale était occupé par Baltasar de Jeannis, seigneur de la Roche.

Après la mort d'Honorat Faret, survenue en 1575, Jacques II Faret, son frère, lui succéda dans sa charge. Celui-ci fut remplacé par Jacques de Thézan, seigneur de Saze et de Saint-Maximin-les-Uzès et ce dernier par Olivier IV de Thézan, son fils, qui remplissait les fonctions de Sénéchal, en 1633 (2).

On a vu que l'évêque d'Uzès, Jean de St-Gelais, avait été dénoncé par les évêques de la province devant la cour de Rome, pour crime d'hérésie et pour sa scandaleuse apostasie. Le pape Saint Pie V le déposa, le 19 juillet 1566. Mais le roi Charles IX l'ayant rétabli, sans doute par suite des hautes influences qu'il avait à la cour, il fut déposé une seconde fois, en 1570 ; et un chanoine de la cathé-

(1) D'Albiousse, id. p. 80.

(2) Charvet, *la Première maison d'Uzès*, note de la page 52.

drale, Robert de Girard, fut élu pour le remplacer sur le siège épiscopal d'Uzès.

Quant à Sain-Gelais, quatre ans après la seconde sentence de déposition, il rentra dans le catholicisme et il mourut dans le monastère de Saint-Maixent, dont il était, comme son oncle, abbé commandataire (1). Après sa déchéance, on lui avait accordé les revenus du moulin de la tour, appartenant au Chapitre d'Uzès et situé au lieu même où sont installées aujourd'hui les machines, qui élèvent dans la ville les eaux de la fontaine du Tournal (2).

Nous avons trouvé un autographe de l'évêque saint Gelais, ainsi conçu : « Quittance de la cense que le s^gr^ de la Bastide faict au s^gr^ Evesque d'Uzès. »

« Nous Jean de Saintct Gelays, évesque d'Uzès, avons « quitté le seigneur de la Bastide de Ornols de la rente « annuelle qu'il nous sert de trente-six soults, pour rai« son dud. lieu de la Bastide et des arreyrages qui nous « pouvaient estre deus jusques aujourd'hui. En foy de « quoy avons signé ses prutes ce 25e d'aoust 1556 (3). »

La paix d'Amboise ne dura que quatre ans. Les chefs calvinistes, résolus de relever leur parti et de subjuguer les catholiques, cherchèrent des motifs pour reprendre les armes. Ils en trouvèrent un dans l'entrevue que le roi et la reine-mère avaient eue à Bayonne, avec la reine d'Espagne et le duc d'Albe. Ils prétendirent que cette entrevue n'avait d'autre objet que d'y concerter leur perte. D'autre part, une levée de troupes qui se faisait alors, leur servit de prétexte pour manifester de grandes défiances. Ils envoyèrent des émissaires dans les provinces, afin de disposer le peuple à un soulèvement général.

(1) Charvet, id. p. 124.

(2) B. Garde, *les Commencements de la Réforme à Uzès*, p. 45.

(3) Archives de la famille de Pélegrin.

Jacques de Crussol, baron d'Acier et frère du duc Antoine, arriva en poste à Uzès, avec des ordres du prince de Condé, pour faire prendre les armes et annoncer que le 29 septembre 1567, fête de Saint-Michel, était le jour fixé pour l'attaque générale.

D'après ses instructions, on chassa les catholiques de tous les postes qu'ils occupaient. On mit une garnison dans les deux forts de Saint-Ferréol et de Saint-Firmin. Les églises furent pillées ; les prêtres et un grand nombre de catholiques furent massacrés. Uzès eut, comme Nimes, sa *Michelade*.

A Uzès, comme à Nimes, le conseil de défense de la ville vota la démolition de l'église cathédrale et du cloître des chanoines, afin d'employer les matériaux à la réparation et à l'augmeutation des fortifications (1).

Les calvinistes étendirent ensuite leurs ravages dans le reste de la viguerie. Sous les ordres du baron des Adrests, ils s'emparèrent de Saint-Laurent-les-Arbres, de Laudun, de Tresques, de Bagnols, du Pont-Saint-Esprit, massacrant partout sans pitié les prêtres et les catholiques.

Cependant, le complot que les religionnaires avaient formé de s'emparer de la personne du roi ne réussit pas ; et l'issue de la grande bataille qui fut livrée près de Saint-Denis, le 25 octobre 1567, leur devint funeste, malgré la perte que fit le parti catholique du vieux connétable de Montmorenci.

Après cette défaite, Catherine de Médicis s'efforça de faire conclure la paix. Mais, dans le Midi, rien ne fut capable d'arrêter l'ardeur des religionnaires. Ils recommencèrent à organiser des préparatifs de défense, surtout, lorsqu'ils apprirent que les Etats de la province, réunis à Béziers, le 11 novembre, avaient demandé : que

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 88.

le roi n'admit qu'une seule religion dans le pays, qu'il révoquât le consentement donné pour l'érection des temples, que les ministres fussent expulsés du royaume, que l'exercice de la nouvelle religion fut interdit et les inquisiteurs de la foi rétablis (1).

Dans le même temps, le 19 novembre 1567, le comte de Suze, commandant en Provence, avait attaqué la ville du Pont-Saint-Esprit, dans la viguerie d'Uzès et l'avait enlevée aux protestants. Aussitôt le baron d'Acier, Jacques de Crussol, quitta Montpellier, où il venait de prendre le fort Saint-Pierre, et partit à la hâte pour se rendre dans le diocèse d'Uzès. Par une manœuvre habile il essaya de bloquer le comte de Suze dans la forteresse du Pont-Saint-Esprit ; mais celui-ci, pour déjouer les projets du baron, abandonna le fort, après y avoir mis le feu (2).

(A suivre) T. BOUZIGE.

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 279.

(2) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 282.

DE LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE

Dans l'entrevue de Salzbourg, on prétend que l'Empereur des Français aurait dit à l'Empereur d'Autriche que notre littérature était mauvaise. Ce jugement était peu flatteur. Mais ce qui n'est pas indifférent, c'est que le public ait pu croire à une telle affirmation qui aujourd'hui a perdu l'à-propos qu'elle aurait eu le jour où elle avait été mise en avant. Il est bon qu'elle tienne notre patriotisme en éveil.

De toutes les causes générales et multiples qui auraient pu amener ce triste résultat, il en est une qu'il m'est permis de détacher pour le besoin de mon sujet, c'est l'abandon où l'on n'a pu s'empêcher de laisser tomber, quoi qu'on ait fait jusqu'ici, les anciens, nos maîtres, en fait de littérature et d'arts. Une multitude d'écrivains d'autant plus dangereux qu'ils ont de l'esprit ou de l'habileté, et qu'ils tiennent en main ce qu'il faut pour être lus de la foule, s'arment du journal comme d'une machine perfectionnée pour battre en brèche l'étude des classiques, et avec elle les grandes qualités que nous tenons des anciens. Tout leur est prétexte : les séances de l'Académie, l'usage suranné du discours latin au concours général, le moindre incident public ou privé, l'ignorance où nous sommes du grec et du latin, aussi bien que le progrès de l'industrie, trop facilement confondu avec celui du génie scientifique. Et nous avons beau sentir au dedans de nous que nous devons tout à la langue grecque et à la langue latine, et que Paris se retrempe incessamment dans Athènes et dans Rome, notre conscience harcelée résisterait difficilement à tant d'attaques extérieures, si le gé-

nie de nos pères n'y avait laissé une trace qu'aucun vent ne peut effacer.

Il faut laisser souffler la bise ; c'est la seule chose possible et sage, mais cependant rechercher en nous-mêmes si nous ne sommes pas un peu cause de ce qui se passe en rendant l'étude des anciens plus difficile et moins aimable qu'elle ne l'est.

A Dieu ne plaise que j'aie la prétention de défendre la littérature. Elle se protège assez toute seule par la majesté qu'ont su lui donner nos maîtres, et pour mon compte, je ne suis pas de taille à la prendre sous ma protection , mais je tâche de soutenir notre littérature si délaissée et qui est nécessaire pourtant comme *le pain qui fait vivre*, en vertu de convictions réfléchies que rien n'ébranlera. Ce n'est pas la première fois que j'en parle , ce ne sera pas la dernière, si Dieu daigne me prêter ce qu'il faut pour combattre les préjugés. Et, ce faisant, je crois témoigner à la littérature actuelle la reconnaissance que je lui dois, beaucoup plus que si je trouvais, contre l'évidence , tout pour le mieux dans le meilleur des mondes.

En somme, que peut-on reprocher à la France et à sa littérature ? D'être restée trop gauloise , d'aimer toujours passionnément deux choses : *combattre et finement écrire et parler*. Est-ce donc un si grand mal après tout ? Aimerait-on mieux qu'elle eût désappris l'une et l'autre pour être un matin livrée en pâture aux caporaux et aux docteurs de Berlin ? Elle s'aime et s'admire un peu elle-même dans les ouvrages et les leçons si remarquables jadis de Villemain, Cousin et Guizot. C'est un défaut commun aux peuples et aux individus. On nous reproche encore un autre travers, c'est la manie de déprécier, de rabaisser les littératures des autres nations pour nous donner un faux air de supériorité , et on prétend que nous, Français , gens de bel air (car il s'en trouve dans tous les temps), nous toisons superbement et méprisons la lit-

térature allemande qui n'entend rien à notre beau langage.

L'éducation de l'esprit français est restée, nous disent-ils, trop *rhétoricienne*. A qui la faute ? N'est-ce pas aux professeurs de rhétorique ? Dans ce cas, nous ne serions pas seuls coupables ou empoisonneurs. Eh bien, la vérité est que nous avons jeté de notre jardin toutes ces fleurs de serre rhétoricienne. Nous n'avons pas voulu agir comme les byzantins qui disputaient sur les trois *hypostases* divines et sur le *filioque*, tandis que le canon de Mahomet battait les murs de Constantinople, tandis que les Fichte, les Hégel, etc. et leurs successeurs, Démosthènes de dixième ordre, amis de l'influence étrangère, se rangeaient contre nous et étaient il y a vingt-trois ans, les complices de M. de Bismarck.

On nous reproche d'être diseurs, d'être gaulois, d'éprouver trop souvent le besoin de pérorer dans nos parlements, enfin une tendance à tout faire dégénérer en déclamations et qu'une partie de l'université l'entretient par son obstination *à mépriser le fonds des connaissances* et à estimer le style et le talent. Il y aurait bien un autre mal français dont parle La Fontaine à propos des marquis et des pages, mais laissons-les.

Mais où a-t-on vu que nous méprisons le fond des connaissances ? N'avons-nous pas chez nous des cours très substantiels, très solides, d'histoire, de belles lettres, de philosophie, de grammaire, de sciences naturelles et mathématiques dans nos facultés ? Et quant au *style et au talent*, nous les aimons fort, il est vrai. Est-ce un si grand tort ? Peste ! nous serions bien dégoûtés ou bien riches, si nous en faisions litière.

A ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre, nous indiquerons volontiers une autre voie que la littérature. Boileau, cet homme de grand sens que j'invoque avec raison, leur dit de quel côté il faut aller :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent ;

Mais n'introduisons pas la truelle et la pioche dans le domaine des lettres.

On traite aussi en souriant de brillants exercices oratoires, les discours de distribution des prix et ceux de l'Académie française pour les récipiendaires. Exercices ! le mot est perfide ; c'est la pointe sous le velours. Figurez-vous les littérateurs de l'Académie française sur un tremplin ? Mais ces prétendus exercices de haute voltige oratoire ont remué plus d'idées, éveillé plus d'esprits, excité plus d'enthousiasme que ne sauront jamais le faire les plus doctes conférences de toutes les Académies étrangères. Nos grands écrivains avec leur esprit français, éminemment libéral, sympathique et vulgarisateur, briguent avant tout l'honneur d'instruire et d'être compris de tous. Descartes, Racine ont aspiré à la *clarté*, Gœthe et Hégel à l'*impénétrabilité*. De là cette grande différence entre les deux esprits et les deux enseignements.

Pour nous, nous ne reconnaissons qu'une seule littératvre, qu'une France, la vraie, c'est la France qui a son génie, ses aptitudes, sa vocation, qui n'est ni Allemande, ni Anglaise, ni pédante, mais tout simplement Francaise. C'est la France enfin qui trouvera toujours des plumes, des langues et au besoin des fusils pour refouler l'invasion étrangère, autrement elle ne serait plus la France.

MONTEILS-NOUGARÈDE.

SUR LE NIAGARA

Les chutes du Niagara ont fait l'objet de deux ou trois mille descriptions depuis le bon père Hennepin. Il n'est pas aujourd'hui un homme, riche de quelque lecture, qui ne soit renseigné sur les points essentiels : le cube total des deux cataractes, leur force évaluée en chevaux, la vitesse des rapides calculée en milles et en kilomètres ; — c'est de ces données utiles, saupoudrées d'épithètes esthétiques, entrecoupées d'invectives contre la rapacité des aubergistes, voituriers et indigènes de Niagara-Falls, que se compose l'« impression » dont tout voyageur sachant son métier rapporte, dans ses bagages un exemplaire plus ou moins personnel.

Voilà donc tout ce que suggère aux imaginations de nos civilisés l'un des prodiges de l'univers. Le superstitieux iroquois errant, dans la préhistoire, parmi le mystère des forêts canadiennes, s'il eut possédé l'art de décrire nous eut laissé d'autres tableaux. — Il nous eut représenté avec une fraîcheur et une vivacité sauvages ce « Père des Eaux » que divinisait son admiration et sa terreur ; il nous eut fait entendre le son que rend une âme primitive au choc des puissances naturelles.

Qu'on ne s'étonne pas si le Niagara parut un dieu : il revêtait avec éclat deux apparences de la Divinité : la Force et la Beauté.

Il les conserve aujourd'hui et pour de longs âges du monde. Sans doute, on ne voit plus, comme aux jours de René glisser sur ses rochers et sombrer, dans sa chute les cadavres brisés des élans et des ours : les ours et

les élans sur sa vaste croupe passeraient comme des mouches que l'œil humain n'a pas aperçu ! Qu'importe au surplus ? Sa force ne présente rien de féroce et de désordonné. L'irrésistible est calme. Seul le tonnerre de la chute va, jusqu'aux lacs prochains, porter l'impression d'une religieuse terreur et secouer jusqu'en ses assises l'ossature granitique des monts.

Plus encore s'il se peut que ce caractère de toute puissance éclate aux yeux la splendeur du Niagara. Beauté faite de contrastes ! A droite, le flot jaune de la chute américaine croule dans les ombres. Lorsqu'on l'envisage des hauteurs de Goat-Island, on aperçoit, sous la gigantesque douche, un rocher sculpté par les eaux en forme de léviathan. Son corps est d'un mammoutte plus gros que vingt mammouttes. Accroupi, il détourne avec lenteur son muffle d'hippopotame. La fumée du puits de l'abîme enveloppe sa tête et sa croupe noirâtre est luisante au soleil.

A droite s'épanouit l'émeraude de la chute canadienne. Rien ne peut donner une idée de ce vert unique au monde, translucide et pourtant insondable. Un prestigieux halo enveloppe le joyau central. Il s'élève en colonne vers les hauteurs. Il flotte et se vaporise au loin sur l'une et l'autre rive. Midi le brode d'or ; la lune le parsème de paillettes d'argent bleu. Toutes les nuances du vert, du bleu, du violet, du mauve, de l'orange se dégradent, se muent en lui et, plus chatoyant que le Zaïneph, il disperse jusqu'aux étoiles une poussière d'ar-en-ciel.

Ce poème, aveuglant de couleurs et de clartés, vibre au son d'une musique. La foudre de la cataracte est une harmonie. Parfois les vents d'Atlantique, remontant la vallée de Saint-Laurent, viennent chanter le dessus qui convient à une telle basse.

Et quel cadre à ces magnificences ! Les rapides, mou-

tonnant d'écume, ont galopé sur une largeur de plus d'un mille, avant d'aborder l'hémicycle aux lignes si nobles, incurvé dans une ceinture de chênes et de sapins. Ils le franchissent d'un bond ; et voici que dans le couloir où les murailles de granit emprisonnent une telle impétuosité, au pied même de la trombe, un enfant pourrait jouer dans l'eau calme, unie à l'égal d'un bassin.

Un tel spectacle ébranle jusqu'en ses fibres essentielles, l'atome pensant, si minime et si grand à la fois en face de l'inconsciente énergie. Il révèlera aux natures les plus obtuses l'existence et les conditions du sublime : simplicité dans la puissance et la splendeur ! Il jettera un émoi de mystère jusque dans l'imagination des couples en tournée de *honey-moon* que les industriels de Falls photographient, immenses, enlacés sur la toile de fond d'un miniscule Niagara. — Aux âmes plus affinées, l'obsédante vision restera, même aux heures noires, comme une consolation d'art, comme un souvenir de noble exaltation et de bonheur, comme le gage d'une communion avec tous ceux qui, nos cendres dispersées par le vent des siècles, viendront aux mêmes lieux, vibrants des mêmes frissons, aimer et admirer comme nous.

L.-N. BARAGNON.

UN DISCIPLE D'EMMAUS

I

Les derniers jours du Carême et les fêtes de Pâques me rappellent quelques scènes de la vie catholique, qui ne manquent pas de charmes. On voudra bien me permettre d'en retracer une ici, pour ceux des lecteurs de la *Revue* qui aiment qu'on leur cache la vérité sous les fleurs, qu'on la leur présente dans ces corbeilles d'argent, chères au roi Salomon lui-même.

On se souvient encore et on se souviendra toujours à Nimes de l'éloquence du Révérend Père Monsabré dont la brillante station du Carême, en 1860, faisait si bien pressentir les succès des conférences de Notre-Dame de Paris.

Or, durant presque tout le cours de cette station, j'avais été frappé de la présence d'un certain personnage, lequel, chaque soir de sermon, venait, à la clarté douteuse des cierges, s'adosser à un pilier vis-à-vis de la chaire, et restait là, debout, dans l'attitude du plus sévère recueillement. Il était grand, assez jeune encore et s'efforçait de cacher, dans une grosse barbe noire, les plis précoces d'une figure où tout accusait les ravages d'une vie orageuse. La parole incisive du Dominicain paraissait le captiver sans l'émouvoir. Ce n'était pas alors que j'espérais surprendre sur cette froide physionomie, un signe quelconque d'attendrissement. Mais, après le sermon, lorsque, triomphant d'une timidité trop visible, il osait s'avancer jusque dans le couloir du sanctuaire, pour en-

tendre les enfants de chœur, je le voyais pleurer à la voix de ces petits anges.

Cet homme, je dois l'avouer, m'avait donné bien des distractions. Je m'intéressais à son âme, qui me semblait fort malade, quoique point morte encore, à en juger par les larmes qu'elle ne pouvait refuser à nos chers cantiques. Mais, de toute la Semaine-Sainte, je ne le revis plus dans l'église ; et le grand jour de Pâques, je le cherchai vainement du regard. Il était clair que la grâce n'avait pas vaincu en lui ; et pourtant, j'espérais !

II

Mes observations, toutefois, ne s'étaient pas bornées à ce mystérieux Nicodème. J'avais aussi remarqué une femme, dont les yeux paraissaient avoir pleuré toutes les larmes que peut contenir le cœur d'une épouse et d'une mère, et qui, vers les cinq heures de l'après-midi, allait, comme moi, placer une chaise dans la partie de l'église réservée aux hommes. Deux ou trois jeunes enfants, maigres et pâles, l'assistaient habituellement dans ce pieux office. Les pauvres gens se dirigeaient ensuite vers la chapelle de la Vierge, pour demander sans doute à la bonne Mère une conversion ardemment désirée.

L'heure du sermon arrivée, la chaise en question était occupée par un petit homme en veste grise, d'une figure bonne, mais trop joviale pour n'accuser point la réputation. Au reste, celui-ci n'était pas un mystère pour moi. Une circonstance particulière m'avait fourni l'occasion de faire connaissance avec lui et avec le malaise de son intérieur, pour ne rien dire de plus. On faisait sagement de l'envoyer au sermon, puisqu'il y consentait ; et je comprenais, sans peine, pourquoi sa femme venait souvent épier, du seuil de la porte latérale, si la place con-

venue n'était pas vide. Au fait, notre homme avait l'air de s'exécuter d'assez bonne grâce.

Celui-là, comme on le pense bien, je le revis le dimanche de Pâques, à la messe de six heures. Après le pain de la parole, il venait recevoir le pain des Anges; et, à coup sûr, ce dût être un des beaux jours de sa vie.

III

Ce beau jour ne fut pas sans lendemain. Les joies de la religion appellent les joies de la famille. Le lundi de Pâques donc, un gai soleil se leva pour éclairer les scènes charmantes, dont s'émaille, chaque année, la campagne autour de la ville, en mémoire des disciples d'Emmaüs. Dès une heure de l'après-midi, les rues, les boulevards regorgeaient de flots de peuple, se rendant, par groupes paisibles, vers les sentiers favoris, au milieu des champs, ou sur la colline, vers ces bienheureux mazets qui occupent une si large part dans la vie nimoise. C'était au commencement d'avril, la nature sortait du tombeau avec le Seigneur, et prodiguait ses plus frais sourires à l'heureuse population, tandis que les oiseaux chantaient sur sa tête.

On a appelé la foule un désert d'hommes. Pour moi, j'en sais ici qui parlent à mon cœur, parmi tant d'autres dont le nom ne me sera peut-être jamais connu ; et mon regard n'a pas grand peine à les découvrir dans cet immense champ de fête. Les voici, assis en rond sur le joli chemin qui, du pont de la Servie conduit à la Tour-l'Evêque, entre des jardins sans clôture, des champs de blé et de frais moulins. Oui, ce sont eux, c'est l'humble ouvrier qui communia hier, près de moi, à la messe de six heures, c'est sa femme, ce sont ses enfants.

Le soleil inondait de sa lumière les grasses plaines

de Caissargues et de Milhaud, et projetait, à travers les rameaux des saules, balancés par le souffle du narbonnais, des rayons obliques sur mon groupe de prédilection. Toute la famille était là, en habits de fête et portant au front, ce qui n'est pas la moins belle des parures, une gaîté sereine. Le père prodigue, ramené par la pénitence au foyer domestique et à ses joies, siégeait au milieu, comme le patriarche sous la tente ; la mère, dissimulant à peine son triomphe, étalait, en silence, le goûter sur l'herbe fraîche ; les enfant contemplaient, non sans avidité, ces modestes témoignages d'une opulence qui, depuis longtemps fuyait la table paternelle et qui semblait vouloir revenir avec l'ordre et l'économie ; à deux pas de là, était assis un petit garçon. Il tenait dans sa main gauche une orange, à laquelle il semblait ne pas plus oser toucher qu'à une pomme d'or dérobée au jardin des Hespérides, et, de la droite, il émiettait gravement un morceau de pain sur le museau d'un chien glouton.

IV

En ce moment, arrive du côté de la Tour-l'Evêque un de ces flâneurs du dimanche que l'on voit s'en aller à travers champs rasséréner un front chargé des miasmes de l'orgie, et dont la badine, distraite ou cruelle, se plaît à décapiter, au passage. les pauvres fleurs qui se sont risquées sur les bords du chemin. Hâtons-nous, pourtant, de dire que ce n'est là, pour le cas présent, qu'un jugement téméraire. Le désœuvré que voici n'affecte pas de ces airs d'ennui ; il est grave, et si son regard ne réfléchit rien des joies chrétiennes de la journée, plaignons-le; ne l'accusons pas. C'est l'auditeur inconnu qui a ouvert ces humbles pages ; et, coïncidence touchante, ne voilà-t-il pas que le groupe, dans lequel je viens de vous

introduire, n'est autre que la famille d'un de ses employés ?

— Vous voilà, Georges ?

— Vous voilà, Monsieur ? Avez-vous fait bonne promenade ?

— Pas si bonne que vous, à ce que je vois, répondit M. X...

— Et pourquoi donc ?

— Ah ! pourquoi...

— Au fait, reprit Georges, je ne comprendrais pas aisément qu'on ne fût pas content aujourd'hui, tellement je le suis moi-même. Oui, je puis vous le dire, je suis plus heureux qu'un roi de France.

— Et d'où vous vient donc ce grand bonheur ?

— Ah ! je ne mens pas ! cent mille francs n'ajouteraient rien à ma joie. Çà, je ne vous le cacherai point : j'ai fait mes pâques ; et maintenant, il me semble, tout pauvre diable que je suis, que je n'ai plus rien sur le dos. Au reste, Monsieur, je vous ai vu au sermon ; je pense que vous aussi...

— Vous m'avez vu au sermon ? dit M. X..., en rougissant. En effet, je... j'y ai assisté quelquefois.

Georges comprit que son maître voulait en rester là, sur ce chapitre ; et, d'ailleurs, converti lui-même de la veille, il n'avait nulle envie de faire de l'apostolat.

M. X..., invité à s'asseoir, prit place parmi ces bonnes gens. Il était captivé par la joie paisible de leurs âmes, joie qu'il ne connaissait plus, au sein même de l'opulence et des plaisirs, et il semblait en demander sa part, en suppliant.

Non, un enfant qui a besoin de caresses, après ses heures d'étourderie, ne s'assied pas avec plus d'abandon sur les genoux de sa mère, que ne le fit ce grand enfant du péché parmi ces élus. On goûta, on rit de ce rire de l'innocence qui n'a rien à démêler avec la grimace ; on

parla de choses et d'autres, sans oublier la main invisible à laquelle étaient dus ce bonheur et cette rencontre. A la prière de M. X... et de sa mère, Sophie, la fille cadette, chanta, de sa jolie petite voix, tous les cantiques que les bonnes Sœurs grises, comme les appelle le peuple, avaient pu nicher dans sa mémoire. Le père voulut aussi dire la sienne. On peut croire qu'il ne fit appel, pour ce jour-là, qu'à son répertoire le plus inoffensif, ce qui n'empêcha pas sa grosse voix de provoquer quelque hilarité dans le voisinage, chez les autres, faiseurs de *pasquettes*, et son chien, brusquement réveillé, de lui répondre par ses aboiements.

Le croiriez-vous ? Notre philosophe était vaincu. Cette scène de bonheur domestique, tout éclose de l'Évangile, lui paraissait plus éloquente que toutes les vérités qu'il avait entendues, pendant la station. Il est des natures ainsi faites, et peut-être aussi que Celui qui tient en sa main le cœur des hommes avait voulu que celui-ci vînt se briser contre cette humble pierre. Quoi qu'il en soit, on s'en retourna à la ville, avec le crépuscule, lentement, le panier vide, mais le cœur satisfait et léger, et, dans la soirée du même jour, le nouveau disciple d'Emmaüs, fortifié dans la foi et la charité par cette sorte d'apparition du divin Maître, allait frapper à la porte de l'un de ceux qui gardent, pour la vie de l'humanité, ces paroles étonnantes : « Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez. »

CHARLES-GUSTAVE.

LA LAMPE DE SAINT SULPICE

On ne sait pas pourquoi la légende naïve
Est à la mode encor dans ce siècle sans foi,
— Ni loi, pourrait-on dire — on ne sait pas pourquoi
La sève qui dormait reste toujours active,
Et, reprenant un jour sa force toute vive,
S'épanouit soudain, sous des aspects divers,
En musique, en peinture, en marbre, en prose, en vers.

Puis donc que cette mode encor n'est point passée,
— Bien qu'on ne puisse pas prétendre, en vérité,
Qu'elle garde à présent sa prime nouveauté,
La lointaine province étant fort peu pressée —
Je veux, d'une légende aux trois quarts effacée
Raviver les couleurs, car je ne suis, lecteur,
Son premier ni son plus fidèle transcripteur.

Vers l'an... — Mettez un chiffre — Un saint courait le monde
En prêchant pour sauver les pécheurs de l'enfer,
Car, sûrement, avant tous nos chemins de fer,
Bien des gens étaient pris d'une humeur vagabonde ;
Ce saint — c'était un moine — offrait sa tête ronde,
Sa barbe assez hirsute et son cou très hâlé
A la pluie, au soleil, au vent échevelé.

N'allez pas toutefois croire qu'on le critique :
On peut être un bon moine et pourtant voyager,
Non point pour son plaisir, mais pour faire enrager
Messire Satanas et sa méchante clique.
Cependant le Démon, mâlin et très caustique,
Par quelque vilain tour abattait son essor,
Et le moine toujours n'était pas le plus fort.

Il convertissait bien de bonnes vieilles femmes,
Mais ses efforts venaient trop souvent échouer
Contre certains défauts : jurer, boire, jouer,
Ou d'autres inventés pour pervertir les âmes ;
Il échouait encore auprès des jeunes dames
Qui ne quittaient pour lui ni bijoux, ni satins,
Auprès de quelques fous, de quelques libertins.

Vainement il geignait, se couvrait d'un cilice,
Jeûnait au pain, à l'eau, se meurtrissait plus fort,
Jusqu'au point de tomber sanglant, à demi mort ;
Du monde il ne pouvait point vaincre la malice.
Alors il s'accusait, se trouvait quelque vice,
Passait les jours entiers et les nuits à prier
Tous les saints de son ordre et du calendrier.

Le diable survenait, et, d'un éclat de rire,
Le glaçait d'épouvante au milieu de ses cris ;
Les cheveux du bonhomme en devenaient tout gris.
Dans les emportements d'un mystique délice,
Il s'en moquait pas mal, c'est inutile à dire :
Mais quelques pointilleux trouveront qu'il vaut mieux,
Qu'un moine voyageur ait l'air d'être un peu vieux.

Voyant donc qu'il prenait une inutile peine,
Non qu'il la regrettât, mais encor qu'il perdait
Son temps, et que Satan trop bien se défendait,
Le bon moine jugea que son œuvre était vaine.
Dans une église, un soir, il tomba hors d'haleine.
C'était à Bourges : là, sans même l'adorer,
Sur la tombe d'un saint il se mit à pleurer.

Ce tombeau renfermait le corps de saint Sulpice.
Sulpice dirigea l'Ecole du Palais,
Sous Clotaire second, où pages et valets
Etaient tous réunis pour le royal service,
Puis devint archevêque en gardant son cilice.
Bourges, de son vivant, l'avait fort honoré,
Après sa mort, il fut comme saint révéré.

Une lampe brûlait sur cette tombe sainte,
Car on l'entretenait la nuit comme le jour
Avec dévotion, avec un saint amour.
Elle ne s'était pas jusqu'à ce soir éteinte.
Le bon moine, perdu dans cette vaste enceinte,
La regardait briller silencieusement
Comme une belle étoile au sein du firmament.

Pendant que son œil suit la lampe sépulcrale,
Qui, pendue à la voûte, oscille lentement,
La lumière s'éteint ; la fumée, un moment
Lumineuse, dans l'air décrit une spirale,
Et la nuit envahit l'immense cathédrale,
Comme si le Bon-Dieu la quittant, irrité,
Ne laissait après lui rien que l'obscurité.

Le moine, épouvanté, tombe la face à terre,
Baise dévotement le pavé du saint lieu,
Le frappe de son front, se croit maudit de Dieu ;
Mais tandis qu'il sanglote et qu'il se désespère,
Il entend au dehors un éclat de tonnerre,
Un éclair fend la nuit, et comme un saint flambeau,
Rallume tout-à-coup la lampe du tombeau.

Le moine s'écria : « Pardon, Père adorable,
Pardon, pour ma faiblesse et ma timidité ;
Comment de vos bontés ai-je un instant douté ?
Pardon, Seigneur. Hélas ! je suis un misérable ! »
Puis, baisant par trois fois la tombe vénérable,
Où la gloire du saint vient soudain d'éclater,
Il fait vœu de l'aller en tout lieu raconter.

Ce vœu ne mettait pas à ses goûts un obstacle ;
Mais de vivre à sa guise il avait mérité,
Par sa foi, par son zèle et par sa charité.
Était-ce seulement un curieux spectacle
Survenant à propos, ou bien un vrai miracle ?
Qu'une lampe s'éteigne, et, dans l'obscurité,
Se rallume au flambeau de l'électricité,

Ce n'est qu'un changement d'état de la matière.
Mais quand le changement se fait dans les esprits,
Dans les cœurs tout-à-coup radoucis et contrits,
La transformation est encor plus entière
Que dans les mouvements divers de la lumière :
C'est là le vrai miracle, et plus grand et plus beau
Que celui que Sulpice a fait sur son tombeau.

Le moine depuis lors fut plein de hardiesse,
A son tour, se moqua de l'éternel moqueur,
Devint encor plus saint et plus grand orateur,
Convertissant toujours et confessant sans cesse
Les jeunes et les vieux, les bourgeois, la noblesse ;
Puis au Ciel s'envola son esprit très subtil.
Vous le verrez un jour, lecteur. Ainsi soit-il !

***

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE : Sa nature, son origine, son histoire et sa pratique dans nos Sociétés contemporaines, d'après les Encycliques de Léon XIII, par le chanoine CANET, aumônier de la Visitation de Maçon, un volume in-8°, Lecoffre, Paris ; Vitte, Lyon et Cattier, Tours.

Honoré des plus hautes approbations qui lui ont rapidement conquis le grand public et valu, en quelques mois, le succès d'une deuxième édition, ce livre a eu la bonne fortune d'être accueilli avec une rare faveur par la science allemande, peu sympathique, comme tout le monde sait, aux œuvres philosophiques d'origine française. L'un des princes de la théologie catholique, en Allemagne, le R. P. Jeiler, de l'Université de Leipsick, lui consacrait récemment un très remarquable article dans la grande *Revue littéraire de l'Allemagne catholique*. On nous saura gré de citer quelques fragments de cet hommage si désintéressé et si complet rendu à la science de l'un des membres de notre clergé français. — (*Numéro du 1er décembre* 1893, p. 363-372.)

« Le savant docteur de Louvain n'a pas craint, et nous l'en fé-
« licitons, d'aborder à fond et sous toutes ses faces le problème le
« plus obscur et le plus grave de notre temps.

« Il n'est pas, dans tout le domaine philosophique et moral, de
« question plus fréquemment soulevée que celle de la liberté et
« des droits imprescriptibles de la conscience humaine... On en
« parle, on en disserte partout, dans la presse et dans les acadé-
« mies, à l'atelier et dans les salons ; et, le plus souvent, dans
« les acceptions les plus contradictoires... Et ce problème
« dont les termes sont généralement si peu définis, quand ils ne
« sont pas absolument pervertis, est devenu, de nos jours,
« comme le champ clos de nos plus ardentes luttes politiques et
« religieuses... C'est au nom de la liberté de conscience, odieu-
« sement dénaturée, que l'on condamne tout le glorieux passé
« de l'Église et qu'on veut chasser Dieu de l'éducation et de la
« famille, de la loi et de la société...

« Poser très netttement les termes du problème ; les discu-
« ter loyalement, à la double lumière de la raison et de l'expé-
« rience ; fournir enfin une solution claire, pratique et en har-

« monie avec les besoins de notre époque : Tel est le but que sè « propose l'auteur et qu'il a pleinement atteint.

« Il ne manque assurément pas d'écrivains catholiques, en « Allemagne, qui ont traité avec autant de distinction que de « vrai science le **grand** problème qui nous divise... Mais nous « n'**hésitons pas** à le reconnaître ici, aucun ne l'avait encore ex- « posé avec autant de compétence : âucun n'avait encore ana- « lysé d'une manière aussi profonde et aussi lumineuse l'essence « et les conditions pratiques du fait psychologique de la con- « science libre ; aucun n'avait démontré avec autant de vigueur « logique la grande synthèse expérimentale qui résume la ques- « tion tout entière, à savoir : L'incrédulité moderne, qui prétend « au monopole de la liberté de conscience, en est et en a toujours « été, en droit et en fait, la radicale négation ; tandis que l'E- « glise catholique, qn'on nous représente comme son irréconci- « liable adversaire, l'a donnée au monde, et en a été *seule*, par- « tout et toujours, l'apôtre et l'intrépide gardienne...

« Tout est remarquable, dans cette étude : la méthode, la lan- « gue, la logique et la modération sereine de la force.

« L'auteur a profondément étudié, avant de les exposer, toutes « les questions dont il traite ; et il les a surtout étudiées chez « les représentants les plus autorisés de la libre-pensée, afin de « ne les juger que sur leur propre témoignage... Et, avec quel « soin scrupuleux ; nous pourrions même dire excessif, parfois, « il s'attache à donner, par des extraits authentiques, la pensée « exacte et vraie de ses adversaires !... De là une absolue garan- « tie d'impartialité qui ne permet de récuser ni sa compétence, « ni sa loyauté et dont bénéficie la cause sainte qu'il défend... De « là aussi une merveilleuse précision dans l'exposé des théories « les plus obscures... Il a nous a paru, plus d'une fois, conce- « voir plus clairement que ses adversaires eux-mêmes leurs « propres systèmes...

« Le style éminemment limpide et clair autant que vivant et « harmonieux, la belle langue des grands classiques, aujour- « d'hui méconnu de tant d'écrivains français en renom, con- « cours puissamment à projeter des flots de lumière sur les « épaisses ténèbres que l'auteur est obligé de traverser et parti- « culièrement sur tous les malentendus amoncelés sur la ques- « tion par la sophistique contemporaine, tels, par exemple, ces « grands mots si peu compris, de ***souveraineté de la raison***, **de**

« *droit à l'erreur, de tyranie des consciences, de droit ancien et*
« *et de droit nouveau, etc...*

« Une force de logique, devenue bien rare, déchire enfin tous « les voiles et met à nu tout ce qu'il y a de contradictoire, d'il- « logique, de faux et d'odieusement hypocrite dans toutes les « théories du Libéralisme sectaire qui gouverne aujourd'hui une « grande partie de notre Europe....... Pour tout lecteur intelli- « gent et de bonne foi, la cause est désormais irrévocablement « jugée !

« Et, dans ces pages d'une logique si puissante et d'une « discussion si nerveuse et si serrée, règnent constamment « la plus grande modération et la plus parfaite courtoisie...... « On sent que l'auteur est un maître qui a conseience de sa « force... »

Suit une très claire et très complète analyse des diverses parties de l'ouvrage, que couronne la conclusion suivante :

« Bien qu'il soit écrit particulièrement en vue de la France et « ne cite guère que des écrivains français, ce livre offre un très « vif intérêt aux lecteurs allemands... N'avons-nous pas, en ef- « fet, à combattre les mêmes préjugés et les mêmes sophismes, « à entendre les mêmes cris de haine et de guerre et à nous dé- « fendre contre les mêmes adversaires, le Césarisme et le Ratio- « nalisme ? Chez nous, comme en France, le grand péril des « âmes est aujourd'hui dans le faux Libéralisme et les empiè- « tements de l'État... Ce livre, qui est à la fois une œuvre de « haute valeur philosophique et littérairc et l'une des meilleures « apologies de ce siècle, devrait donc être entre les mains de « tous les vrais penseurs allemands. »

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nîmes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

JEANNE D'ARC

POÈME EN 12 CHANTS

Fragments du chant 11me « LE MARTYRE »

. . . .
. . . .
Les Docteurs avaient beau la harceler sans cesse,
Répondant, l'air serein, sans crainte ni faiblesse,
Jeanne, immuablement, de tout avait raison.
Comme une pièce d'or, et pure et raffinée,
Mille fois, sur le sol, tournée et retournée,
Ne peut que rendre un juste son,

Ainsi, de questions quoique chacun la presse,
Les réponses de Jeanne éclataient de justesse :
La vérité ne peut se démentir jamais.
De son cœur inspiré les pensers magnanimes
Débordaient quelquefois en paroles sublimes,
Devant ses juges stupéfaits.

Mais le traître Cauchon n'entend pas qu'on l'admire,
Pour lui, de tels accents n'étaient que du délire .
Il fallait passer outre, et chercher, à tout prix,
A la prendre en défaut, à fausser son langage.
C'était là le mot d'ordre, et son vil entourage
Ne l'avait que trop bien compris.

Cesse de leur prouver, o Pucelle divine,
De ta vocation la céleste origine,
C'est inutile, va ! car, eux, te prouveront
Qu'en chassant l'ennemi, qu'en sauvant ta patrie,
Tu n'as fait que commettre un crime de magie :
Les Anglais en témoigneront.

C'est l'heure du malheur, l'heure sombre et brutale
Où des démons jaloux la cohorte infernale
S'en vient te secouer jusque dans ton cachot ;
Entends l'un s'écrier : pour toi, plus d'espérance !
Un autre, dans ton cœur, souffler la défiance,
Heureusement, veillent d'en-haut,

Tes saintes, des démons déjouant l'artifice,
Et ravivant en toi l'esprit de sacrifice,
Heureusement, d'en-haut, intercèdent pour toi,
Charlemagne, Louis, et tous les saints de France,
Qui te suivent des yeux, dans ta dure souffrance,
Et qui partagent ton émoi.

En te voyant ainsi, sous les coups de l'orage
Exposée à faiblir, à manquer de courage,
Encore les voilà tristement anxieux,
Qui s'en vont s'informer auprès de Catherine
Des tourments réservés à leur chère héroïne,
Avant de les rejoindre aux cieux.

« C'est le vouloir divin, leur répondit la sainte,
« Qu'en son corps du martyre elle porte l'empreinte,
« Qu'à l'héroïsme ardent de sa mâle valeur,
« Qui la fit des combats sortir victorieuse,
« Elle joigne de plus, aujourd'hui malheureuse,
« L'héroïsme de la douleur.

« Si dans ses jours de gloire, elle a sauvé la France,
« Elle achève, en ces jours, l'œuvre de délivrance,
« Pour elle subissant le plus terrible sort.
« Puis, peut-être, dans l'or de sa valeur guerrière
« A-t-il pu se glisser quelque impure matière,
« Pour rendre éclatant ce trésor,

« Pour le purifier de tout moindre alliage,
« Rien ne paraît meilleur, au terrestre rivage,
« Que le feu dévorant des tribulations.
« Mais bientôt cessera sa mortelle souffrance,
« Et, martyre pour Dieu, martyre pour la France,
« Dans les célestes légions,

« Belle sainte, à son tour, elle prendra sa place,
« En attendant qu'un jour, par la divine grâce,
« La terre, en l'acclamant, lui dresse des autels.»
Aux volontés de Dieu tous en chœur applaudirent,
Et, saintement émus, Pucelle, ils te bénirent.
Que viennent d'indignes mortels,

Sur ta foi, maintenant, de vils doutes émettre !
Laisse-les divaguer, essayer de te mettre
En contradiction avec les dogmes saints!
Quand on a Dieu pour soi, la conscience pure
De tout penser impie et de toute souillure,
Qu'importent les dires humains ?

Laisse ces ergoteurs, par leur vaine science,
Essayer de troubler ta candide innocence,
Sur toi, dans leurs rapports, laisse-les s'acharner,
Qu'ils abusent de ton ignorance naïve,
De ton esprit troublé, de ton âme craintive,
Il le faut pour te condamner.

A cette heure d'enfer, résigne-toi, Pucelle !
Mais d'entendre sonner cette heure si cruelle,
Le cœur de Jeanne, hélas ! écrasé de douleur,
Sous ce poids accablant, gémit et se lamente,
De voir, de plus en plus, que sa misère augmente,
Et que redouble son malheur.

C'est alors que, dit-on, soit surprise, ou faiblesse,
En marquant de sa croix une perfide adresse,
Elle en vint à signer son abjuration.
Qu'importe ? Ils en seront pour leur ruse odieuse,
Car bientôt, apprenant leur façon frauduleuse,
Pareille au terrible lion,

Qui, se sentant blessé, loin de fuir, en furie,
Affronte encor les coups du chasseur qui l'épie,
Jeanne se redressa contre les agresseurs
De sa robuste foi, de sa mission sainte,
Au risque de subir, plus fort, la rude atteinte
De ses obstinés oppresseurs.

Cela ne tarda point, car aussitôt ses juges,
En voyant échouer leurs honteux subterfuges,
N'eurent rien tant à cœur que de la déclarer
Hérétique, relapse, apostate, infidèle...
Sur sa foi vainement proteste la pucelle,
Voulant au Pape en référer,

Ils se garderont bien d'agréer sa supplique.
Tu seras, sainte fille, apostate, hérétique :
De ces docteurs jurés tel est le bon plaisir.
L'Anglais est radieux, la sentence est certaine,
De tels crimes la mort est la trop juste peine,
Jeanne, il te faudra donc mourir !

Quoi, mourir ! quand la vie à peine vient d'éclore
Au souffle des vingt ans, aux clartés de l'aurore,
Comme un bouton de fleur qu'entr'ouvre le printemps !
Oui, Jeanne, il le faudra ! pour ta chère patrie ,
Le calice il faudra boire jusqu'à la lie.
Si, par des combats triomphants,

Un jour tu restauras sa vigueur et sa gloire ,
Ta mort lui vaudra mieux qu'une belle victoire ,
Et viendra couronner tes plus brillants efforts.
Pour elle, tu vécus, sache mourir pour elle,
A la vie, à la mort, Jeanne, sois-lui fidèle,
De cœur, d'esprit, d'âme et de corps !

C'est fini. La sentence est en forme rendue.
Sorcière, hérétique et relapse prétendue ,
Son sort est arrêté : c'est la mort par le feu.
Quand Cauchon annonça l'arrêt à la Pucelle :
« Évêque, c'est par vous que je meurs, lui dit-elle ,
« Mais de vous j'en appelle à Dieu. »

Tu peux en appeler, jeune fille héroïque,
Au tribunal de Dieu de l'infâme cynique
Qui n'a rien épargné pour complaire aux Anglais.
Dieu parlera bientôt, oui, car bientôt l'histoire
— Cette bouche de Dieu — de ce traître notoire
Stigmatisera les forfaits.

Sitôt avoir appris la terrible sentence,
Pour rendre encore plus pure sa conscience
Jeanne fit demander en grâce un confesseur.
Frère Martin, de suite accourut auprès d'elle,
Et devant lui tombant à genoux, la Pucelle
Lui dévoila son chaste cœur.

Et quand Frère Martin eût pénétré cette âme,
Voyant l'amour divin qui l'anime et l'enflamme,
Ravi de ses vertus, de ses nobles élans,
Emu de contempler si suave innocence,
Il fut pris de pitié d'une telle souffrance
Fruit du plus pur des dévoûments.

Et pour reconforter cette âme anéantie,
En pompe il lui porta le divin pain de vie,
D'après le Sacré rit... Et, voilà bien comment,
Misérable prélat, ta fourberie éclate !
Elle est, dit ta sentence, hérétique, apostate,
Relapse par entêtement,

Mais, s'il en est ainsi, c'est un horrible crime
Que la communion permise à ta victime.
Quoi ? Relapse, peut-elle ainsi participer
Au céleste banquet du cœur pur et fidèle ?
Non, certe : à tes yeux, donc, elle n'est plus rebelle ?
Alors, cesse de l'inculper,

Cesse de l'appeler, apostate, hérétique,
Celle qui s'est assise au banquet angélique.
O contradiction, voilà de tes exploits !
Ainsi l'iniquité se confond elle-même,
Et se jette à la face un démenti suprême,
S'accusant de sa propre voix.

Au supplice tu peux marcher, belle innocente !
Le moment est venu. La rage débordante
Des Anglais furieux va triompher bientôt.
Frémissante, déjà, s'encourt la populace
Pour te voir de plus près, envahissant la place
Où se dresse un triple échafaud.

Les soldats, commandés pour composer l'escorte,
Déjà de sa prison ont assiégé la porte.
Elle s'ouvre, à leurs yeux la Pucelle apparait :
A genoux prosternée, elle était en prière,
Comme d'une auréole, une douce lumière
Son front virginal éclairait.

Dans un monde idéal son regard qu'elle élève
Semblait flotter ; sa bouche, on dirait que sans trève,
Elle émettait des sons à peine articulés.
De ses saintes sans doute elle implorait la grâce
De subir dignement, en marchant sur leur trace,
Feux et tourments accumulés...

Quand Jeanne se leva de son extase ardente,
Sa figure parut plus que jamais souffrante,
Mais résignée aussi. Qu'il lui faudra mourir
Elle n'en doute plus : « Pour toi, France chérie,
« Pensa-t-elle aussitôt, j'offre mon sang, ma vie ;
Pour toi seule, je vais souffrir ! »

Elle présente alors ses mains que l'on enchaîne,
On lui coiffe le front, son beau front de chrétienne,
D'un infâme écriteau portant ces mots écrits :
Hérétique, *relapse*, *idolâtre*, *apostate*.
L'hostie est prête, allons, les Anglais, qu'on se hâte !
Faites votre œuvre de maudits.

Sur un char préparé Jeanne est alors hissée,
Elle-même, au milieu, droite elle s'est placée,
Fidèle, à son côté, se tient frère Martin.
D'un vil peuple escorté, le triste char s'avance.
Huit cents hommes de guerre, en l'air tenant leur lance,
Le garderont d'un coup de main.

Au Vieux-Marché bientôt débouche le cortège,
Sur un des échafauds l'évêque Cauchon siège,
Et, vis-à-vis de lui, sur un autre échafaud,
Jeanne prend place avec Isambard et le Frère.
C'est un prédicateur, qui, du haut d'une chaire,
Doit commenter son écriteau.

Il explique pourquoi la Pucelle est punie,
Ses méfaits, ses erreurs et son apostasie,
Qu'ayant persévéré dans ses égarements,
Dès ce jour, à l'église il n'était plus possible
De reculer devant ce crime irrémissible,
Digne des plus affreux tourments.

Or, pendant qu'il parlait, la Pucelle insensible
Semblait continuer sa prière paisible,
Et converser avec d'invisibles esprits.
Elle évoquait de Dieu la sublime présence,
Demandant en ferveur qu'il lui prête assistance,
Et l'admette en son paradis.

Avec affection elle priait ses saintes,
Et le grand saint Michel de dissiper ses craintes,
De la réconforter au suprême moment :
Au ciel elle a placé toute son espérance.
Le sermon est fini. Cauchon lit la sentence
Qui clôture le jugement.

Tout est prêt. Les Anglais vont consommer leur crime.
Les voilà qui, pressés, entraînant la victime,
La font monter de force au sommet du bûcher.
Sur une haute estrade aussitôt on la place.
Au solide poteau qui la cîme dépasse,
On se hâte de l'attacher.

Soudain, sur un signal que l'évêque lui donne,
Le bourreau met le feu. La Pucelle frissonne,
Entendant pétiller la flamme du bûcher.
Frère Martin l'exhorte en cette heure cruelle.
« Une croix, une croix, à l'instant cria-t-elle. »
Isambard vite va chercher

A l'église voisine une croix, et la place
Vis-à-vis du poteau. « Que je la voie en face,
S'écria la Pucelle, au moment de la mort ! »
Jhésus ! *Jhésus* ! dit-elle, après, d'une voix forte.
Du bas de l'échafaud Frère Martin l'exhorte,
A souffrir son malheureux sort.

Et la flamme montait. Une épaisse fumée
Tourbillonnait autour de l'estrade enflammée.
« Mes saintes..., saint Michel, venez à mon secours...,
« Mes visions... Non, vous ne m'avez pas trompée,...
« Pour toi, France, je meurs, injustement frappée... »
Et la flamme montait toujours.

Et de l'ouïr ainsi, si jeune et si vaillante,
En des cris si pieux, d'une voix si touchante,
S'exclamer la Pucelle, ému, pris de pitié,
Le peuple sanglotait, jusqu'à l'Anglais lui-même,
Entendant prononcer ce plaidoyer suprême,
Courbait la tête, humilié.

Un seul homme était froid, c'est l'évêque perfide,
Qui garde jusqu'au bout son sang-froid homicide.
La flamme s'élevait. Jeanne priait toujours,
Mais elle faiblissait, on l'entendit encore,
Crier : *Jhesus ! Jhesus !* d'une voix plus sonore,
Ce fut là son dernier recours.

Sa tête se pencha, ses doux yeux se voilèrent,
Sous le feu dévorant ses liens se brisèrent,
Et son corps, s'affaissant, tomba dans le brasier.
Flammes, avec ardeur, brûlez ce corps d'élite,
Consumez-le ce corps virginal, mêlez vite
Sa cendre aux cendres du foyer,

Vous ne l'atteindrez pas sa belle âme immortelle
Qui retournant à Dieu d'un sublime coup d'aile
Gagna le paradis triomphante à jamais.
Oh ! la réception auguste et solennelle !
C'est le ciel tout entier qui vient au devant d'elle,
Et l'accueille au divin palais.

Là se trouvent tes sœurs, les martyres, o Jeanne.
En ton honneur portant leur palme diaphane,
Puis les vierges, avec leur blanc bouquet de lys,
Et sainte Marguerite et sainte Catherine
Escortant fièrement leur fidèle héroïne,
Et Charlemagne et saint Louis,

Et tous les saints français, acclamant leur Pucelle,
Heureux de saluer leur compagne nouvelle,
Et redisant en chœur sa gloire et ses bienfaits.
O Jeanne, écoute-les, chantant dans leurs cantiques,
Tes terrestres exploits, tes gestes magnifiques,
Et tes vertus et tes hauts faits !

Tu n'es plus la Pucelle, apostate, hérétique,
Entends-les te sacrer *Sainte Patriotique !*
Jeanne, pour toi commence un triomphe éternel.
Après avoir souffert tant de maux sur la terre,
Rempli ta mission, doublement salutaire,
Certes, Dieu te devait son ciel.

Voilà pourquoi le ciel, dans un touchant délire,
O Jeanne, acclame en toi, la vierge, la martyre,
Transformant ton supplice en triomphal bonheur.
Mais la terre, elle aussi, ne proclamera-t-elle
Ton héroïsme saint, ta splendeur immortelle,
Transformant ta honte en honneur?

Va, tranquilise-toi : Qu'est-ce donc que la terre?
Elle n'est qu'un écho de la céleste sphère.
Quand le tonnerre en haut, dans les airs retentit,
Montagnes et vallons, et collines, et plaines,
Répercutent, en chœur, ses clameurs souveraines,
Et toute la terre en frémit.

Ainsi, quand retentit, là-haut, la voix divine,
La terre avec respect en l'entendant s'incline,
Puis arrive un moment, entre tous solennel,
Où, la terre, à son tour, émue et frémissante,
Sous les puissants efforts d'une force latente,
Répercute la voix du Ciel.

C. MALIGNON.

LE CHAPEAU CARDINALICE DU P. JOSEPH

Sous ce titre, *le Père Joseph et Richelieu* (1), M. Gustave Fagniez vient de publier un travail historique que nul ne parcourra sans lui reconnaître un mérite supérieur à toutes les recommandations. C'est l'impression du monde savant et lettré, ainsi qu'en témoignent les éloges aussi unani...es qu'empressés des plus sérieux organes de la presse (2). Nul ne maîtrise son admiration à la lecture d'une œuvre aussi puissante. Elle étonne par le flair et la persévérance que l'auteur à dû déployer pour réunir tant de documents épars dans toutes les archives de l'Europe, ou dispersés dans une immense bibliographie. Plus remarquable encore est l'art patient avec lequel M. Fagniez est parvenu à se les assimiler si bien, qu'il les fond dans un style clair et limpide, tout en offrant au lecteur dans les marges leur texte original, ou en montrant du doigt le dépôt où il est facile d'aller les vérifier. De là résulte une lumière inaccoutumée sur les actes du plus grand ministre qui ait gouverné la France, et sur la part qu'y a prise l'humble religieux dont le nom avait jusqu'ici, pour les historiens, recouvert un mystère, et, pour les romanciers, fourni une proie à d'indignes inventions.

Notre intention n'est pas de rendre aujourd'hui un

(1) 2 vol. grand in-8°, Paris, Hachette, 1894.

(2) M. Charles Canivet, dans *le Soleil* du 3 mars ; M. Jallifier, dans le *Journal des Débats* du 9 mars ; La *Gazette de France* du 7 mars ; M. de Lanzac de Laborie, dans *le Correspondant* du 10 mars ; M. Edouard Hervé, de l'Académie française, dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 mars ; *le Matin*, du 25 mars ; M. Rodocanaki, dans la *Nouvelle Revue* du 1er avril, etc.

compte plus ample de cette belle et grande œuvre. Nous avons souci de le faire plus tard, si Dieu veut, dans cette même *Revue*. Pour le moment, nous prétendons seulement offrir à ses lecteurs des détails inédits sur un épisode de la vie du P. Joseph, savoir, sa présentation au cardinalat par Louis XIII. M. Fagniez suit avec la force et la clarté de son talent toute la négociation qui, à ce sujet, dura plusieurs années. Il décrit les premières difficultés qu'elle rencontra, les victoires obtenues successivement; il signale les circonstances qui en maintinrent une en dernier lieu, et dit comment on en avait raison depuis quelques jours lorsqu'une seconde attaque d'apoplexie foudroya le P. Joseph avant la promotion.

Ces circonstances ne furent autres que les réclamations et protestations des Capucins français contre l'infériorité où ils étaient tenus par leurs confrères italiens dans les comices généraux de leur ordre. Cette histoire ne laisse pas que de présenter un certain intérêt. Nous allons la raconter :

A partir du moment où l'ordre des Capucins se fut répandu hors de l'Italie, les provinces qu'il forma en d'autres nations furent tenues dans les chapitres généraux en un état d'infériorité dont l'injustice était manifeste.

Pour apprécier cette injustice, il faut se rappeler que, dans sa Règle, saint François d'Assise a dévolu l'élection du général de son ordre à un *chapitre* dit *général*, composé exclusivement des provinciaux et des custodes. Le Provincial, dans la pensée du fondateur, est le premier supérieur d'une province; chaque custodie est gouvernée par un *custode*, sous l'autorité du Provincial.

L'inégalité d'étendue et de population des provinces des Frères Mineurs amena forcément l'inégalité du nombre des custodes, et par conséquent celle des influences

et des votes dans les chapitres généraux. Pour y remédier, un Pape ordonna que les custodes de chaque province éliraient dorénavant un d'entre eux, qui seul irait au chapitre. Mais, cette prescription ne se trouvant portée en aucun acte authentique, les Capucins, lorsqu'ils instituèrent leur réforme, ne l'admirent point. Ils divisèrent bien leurs provinces en custodies; mais ils ne soumirent pas celles-ci au gouvernement de custodes proprement dits, tels que saint François les avait institués. Le titre de custode, chez eux, fut le plus souvent accompagné des mots : *pour le chapitre*, ou *pour Rome*. On ne les élisait point à l'avance , mais seulement lorsque le chapitre général venait d'être indiqué. Quant au gouvernement des custodies, il était tantôt nul, tantôt presque nul, purement nominatif, et d'autres fois, comme dans la province de Lyon par exemple, confié aux définiteurs, avec un nombre d'attributions fort restreint.

Les Capucins n'existèrent qu'en Italie depuis l'an 1525 jusqu'en 1574, où ils envoyèrent à Paris la première colonie destinée à les étendre hors de cette nation. En Italie, lorsque leur réforme eut pris une consistance très sérieuse, ils statuèrent que le nombre des *custodes pour le chapitre*, dans chaque province, pourrait être de deux à cinq ; ils exceptèrent expressément de ce bénéfice les provinces de Corse et de Sicile. Lorsque ensuite, à partir de l'an 1574, leur réforme se fut répandue en France, en Allemagne, en Espagne et dans les Flandres, elle y forma des provinces bientôt assez populeuses pour se trouver en droit d'élire autant de custodes que celles d'Italie ; mais les religieux de cette nation, sans égard pour les réclamations de la minorité, ne permirent jamais qu'il fût délibéré à ce sujet dans les chapitres généraux. Bien plus, ils introduisirent dans les constitutions de l'ordre un texte nouveau, qui étendait à toutes les provinces ultramontaines l'interdiction faite à la Corse et à la Sicile.

Ce fut cette disposition nouvelle qui attira l'attention des Français. Ils dissimulèrent d'abord ; mais, dès qu'ils se sentirent capables de supporter la comparaison avec les provinces les plus prospères de l'Italie, ils commencèrent à élever modestement la voix. Dès l'an 1617, nous voyons à la tête de ce mouvement deux hommes de la plus éminente vertu, le P. Léonard de Paris, alors provincial, et le Vénérable Honoré de Paris, un de ses custodes (1). La correspondance diplomatique du nonce Bentivoglio avec le cardinal Borghèse, secrétaire d'état, fournit quelque peu le moyen de suivre leurs démarches. Le 8 novembre 1617, il écrivait : « J'espère qu'il ne sera plus fait de bruit au sujet de l'affaire dont je vous parlai dans ma précédente, relative au Général des Capucins. J'ai adroitement dissipé les ombres, et je continuerai à user de la plus extrême diligence pour qu'il ne se produise aucun désordre. Toutefois, les Capucins se rendront à leur chapitre général, et y feront les propositions qui leur paraissent utiles. Il n'y a pas de doute que si, à Rome, on ne prend pas de bonnes précautions, ils ne manqueront pas d'en prendre ici de mauvaises par les voies séculières. Du reste, je vous en parlerai autant qu'il sera nécessaire aux approches du chapitre général (2). »

Le 15 août 1618, le même Nonce accusait au cardinal Borghèse réception d'instructions nouvelles sur cette affaire, et promettait de s'y conformer après le retour des Pères, qui n'étaient point encore revenus du chapitre

(1) Le P. Léonard de Paris, dans le monde, M. de Querquifinan, et le Vénérable Honoré, dans le monde Charles Bochart de Champigny, avaient quitté le siècle au plus beau temps de leur jeunesse, pour suivre l'exemple du comte du Bouchage, entré chez les Capucins en septembre 1587. Ils fournirent l'un et l'autre une carrière pleine des plus hautes vertus, et occupèrent presque constamment les charges les plus élevées de l'ordre. Le P. Honoré mourut à Chaumont en 1624 ; la cause de sa béatification est pendante en cour de Rome. Le P. Léonard lui survécut longuement.

(2) Corresp. du nonce Bentivoglio, II, p. 64.

général. Ici, dans une note jointe par l'éditeur de cette correspondance diplomatique, il est dit :

« A la Pentecôte de l'an 1618, le chapitre général des Capucins fut célébré à Rome, et y intervint le P. Léonard, provincial de Paris, ainsi qu'un certain Frère Honoré, également de Paris. Les Pères présentèrent au Pape un mémoire par lequel étaient sollicitées beaucoup de grâces en faveur des Capucins d'au-de-là des monts. Le Pape soumit ce mémoire à trois cardinaux, qui furent Mellini, Montalto, protecteur de l'ordre, et Sainte Suzanne. Sur leur avis, il accorda tout ce qui pouvait être concédé sans grand trouble pour la religion. En substance, ils demandaient une réforme de la Règle et des Constitutions de l'ordre ; ils voulaient que le Général fût élu pour huit ou dix ans, et les provinciaux pour trois ans ; que les chapitres généraux, en conséquence, fussent célébrés tous les huit ou dix ans, et les chapitres provinciaux tous les trois ans ; qu'au chapitre général on élise douze définiteurs, dont six ultramontains et six Italiens ; qu'il n'y eût qu'un seul custode par province ; que le Général, en visitant les provinces, eût avec lui un compagnon de chacune des principales nations, pour lui servir de consulteurs, de secrétaires et d'interprètes ; que, dans le cours de ses visites, le Général ne pût, en dehors des prescriptions de la Règle, faire aucune ordonnance sans le consentement du Provincial et des Définiteurs de la province visitée, et de deux Définiteurs généraux (1). »

Après cette analyse, l'éditeur dit avoir lui-même parcouru le mémoire, et lu les réponses victorieuses qui lui furent faites ; il ajoute quelques paroles de blâme pour l'esprit d'imprudence qui avait dû inspirer ses auteurs. Les siècles qui ont suivi ont donné raison aux Français sur presque tous ces points, qui, successive-

(1) Corresp. Bentivoglio, II, 526.

ment, ont été mis en usage, de préférence aux antiques arrangements.

Le Nonce, pourtant, eut peu après l'occasion de reconnaître quelque vertu dans le P. Léonard, et il écrivit au cardinal Borghèse, le 12 septembre 1618 :

« Ces jours-ci, est arrivé, revenant de Rome, le Père Provincial des Capucins de Paris. Il est aussitôt venu me voir, et, bien qu'il m'ait avoué n'en avoir pas rapporté toute la satisfaction que ses compagnons et lui avaient désirée, toutefois, il ne montre pas conserver un sentiment d'amertume capable de faire craindre qu'il impressionne mal le Roi et ses ministres. Il m'a précisément dit que, à peine arrivé, il avait eu occasion de traiter avec quelques-uns d'entre eux, et qu'il l'avait fait avec tout le respect possible pour la personne de Sa Sainteté, et dans les termes les plus convenables pour la cour de Rome. Et véritablement, il raconte partout la bienveillance que Sa Sainteté a manifestée en l'accueillant et en s'entretenant longuement avec lui, comme aussi il se loue grandement de la bénignité des seigneurs cardinaux. Donc, tout son déplaisir est du rejet des choses qu'il a proposées, et desquelles il lui a paru que l'on ne faisait pas l'estime réclamée par leur importance ; car il n'a obtenu en réponse qu'une simple feuille de papier, sans signature, sans sceau, de sorte qu'il ne se figurait pas d'abord ce que ce devait être ; et encore ne la lui a-t-on remise qu'au moment de son départ. « De cela, ajoute-t-il, on peut conclure qu'à Rome on fait bien peu de compte de ce qui vient de France. » Pour consoler et soulager la peine qui lui demeurait encore au cœur, je l'ai assuré des bienveillantes dispositions de Sa Sainteté au sujet des affaires de ce royaume. Il parait tranquille et satisfait, et je crois qu'il ne procèdera d'autre manière que de celle qui convient à un bon et zélé religieux (1). »

(1) Corresp. Bentivoglio, III, p. 3.

Aucun document ne nous a encore révélé la suite de cette affaire pendant les dix-huit années qui s'écoulèrent après ces premières démarches. Nous savons seulement que le chapitre général de 1618 éleva le Vénérable Honoré de Paris à la dignité de définiteur général ; que celui de 1625 n'élut que des Italiens, et que celui de 1633 fit au P. Léonard de Paris le même honneur qui avait été fait en 1618 au P. Honoré. Un de nos chroniqueurs prétend que par cela on voulait surtout le flatter et le porter à faire plus volontiers abandon de ses réclamations. Il venait, en effet, de les renouveler énergiquement, en compagnie de tous les Français, avec protestation que, si justice ne leur était pas rendue, aucun religieux de notre nation ne prendrait part aux chapitres subséquents. A cette mise en demeure, il avait été répondu par un bref du Pape, imposant pour l'avenir un silence absolu sur cette affaire, et ce sous les peines les plus graves. Le P. Léonard, rentré en France, jugea qu'il était temps de faire intervenir l'autorité du Roi. Louis XIII en écrivit à ses ambassadeurs ; leurs instances n'obtinrent aucun succès.

Un motif, ou plutôt un prétexte de plus, vint s'ajouter à ceux que les religieux italiens et la cour de Rome invoquaient pour justifier leur refus.

En l'an 1632, le cardinal de Richelieu se trouva tellement accablé sous le poids de ses infirmités, qu'il craignit que sa fin ne fût proche. Conscient des services que sa politique rendait à la France, et sentant que son œuvre était loin de se trouver terminée, il conçut bien naturellement le désir d'en confier la suite à l'homme qui partageait le mieux ses vues, et qu'il savait le plus capable d'en poursuivre la réalisation : cet homme était le P. Joseph du Tremblay. Mais, au préalable, il fallait le revêtir d'une dignité qui rehaussât sa personne aux yeux des princes et des peuples, c'est-à-dire il fallait lui donner un évêché, et lui obtenir un chapeau de cardinal.

Cette pensée, Richelieu ne la fit agréer par le Roi que vers la fin de l'année 1633 ; elle devint aussitôt un projet bien arrêté. La nouvelle s'en était répandue bien avant, et peut-être déjà les malins ne désignaient-ils plus le P. Joseph que par l'appellation d'*Éminence grise*. Toujours est-il que le nonce Bichi en avait prévenu sa cour ; celle-ci n'attendit pas les démarches du Roi pour se montrer décidée à ne point se rendre à ses désirs.

Et pourtant, dit M. Fagniez, «le Pape et le nonce ignoraient d'autant moins les vraies tendances, les naturelles inclinations du Père Joseph, que le Saint-Siège en avait souvent tiré parti, soit pour ses intérêts particuliers, soit dans l'intérêt de la pacification européenne. Nous n'avons pas à donner ici les preuves de la façon dont notre capucin avait servi à ce double point de vue les désirs de la Papauté. Ces preuves sont ailleurs ; nous voulons seulement établir que, si elle se faisait l'écho des récriminations de nos adversaires, elle n'en méconnaissait pas l'origine (II, 252, 253). »

Quelle part le P. Joseph avait-il prise aux réclamations du P. Léonard et de tous les Français contre l'inégalité des voix dans nos chapitres généraux ? Nous ne le savons point par des documents spéciaux, au moins jusqu'au mois d'octobre 1638 ; mais il était bien évident que l'intervention royale n'avait pas eu lieu sans être concertée avec Richelieu et avec lui. Après un temps assez long, l'insistance du Roi Très Chrétien parut en voie de vaincre tous les obstacles ; la promotion était parfois annoncée, et parfois ajournée. Urbain VIII, affaibli par son grand âge, laissait échapper les rênes de son gouvernement, et l'opposition qui demeurait la plus tenace était celle d'un capucin, qui, étant frère du Pape, possédait plus que personne l'oreille du chef de l'Église : nous voulons parler d'Antoine Barberini, cardinal de Saint-Onophre.

« Celui-ci, dit M. Fagniez, ne pouvait se résigner à

voir un autre capucin siéger à côté de lui dans le sacré Collège, et il rendait le Père Joseph responsable de l'insistance comminatoire de la France à obtenir pour les capucins français, dans les chapitres généraux, autant de voix qu'en avaient les capucins ultramontains. Notre religieux tenait beaucoup, il est vrai, à cette égalité de suffrages, et il approuvait Richelieu quand il menaçait, si on ne l'accordait pas, de soustraire les capucins indigènes à l'autorité du Général et des chapitres généraux ; mais il ne négligea rien pour vaincre l'obstination et les préventions du cardinal de Saint-Onophre. On remarque, dans sa correspondance, l'adresse avec laquelle il cherche à intéresser l'amour-propre de ce cardinal à une solution conciliante, en faisant de lui l'arbitre de la question, en lui déférant tout l'honneur de la résoudre équitablement et de pacifier l'ordre dont il était le protecteur. Au reste, ce ne fut pas seulement dans cette circonstance qu'il joua le rôle de pacificateur ; dans tous les conflits de la France et de l'Église romaine, il intervint pour empêcher des représailles qui conduisaient Richelieu jusqu'au bord du schisme (II, 406, 407). »

Le cardinal de Saint-Onophre était certainement un homme de grande vertu ; Rome, l'Église et notre ordre conservent encore aujourd'hui le bénéfice et le souvenir très vif de ses bonnes œuvres. Mais la vertu, si haute qu'elle soit, n'implique pas toujours une égale élévation de l'esprit et des talents : ce digne prélat n'était pas au niveau du génie du P. Joseph, ni même capable d'en saisir la supériorité. Lorsque, à la fin, il se départit de l'opposition qui avait été le dernier obstacle à la promotion de son illustre confrère, il n'était plus temps : le P. Joseph venait d'être frappé d'une seconde attaque d'aploplexie. Aux yeux de tous, il ne lui restait plus que quelques jours de vie ; le Roi en instruisit le Pape, et transféra sa demande sur Mazarin. Entre temps, s'étaient passés des

événements bien capables de justifier, au moins en apparence, l'obstination du cardinal de Saint-Onophre.

En l'année 1636, les provinces françaises des Capucins n'avaient pas été médiocrement étonnées de recevoir du Procureur général une circulaire qui indiquait le chapitre général pour l'année suivante 1637. Aux termes des constitutions, il n'aurait dû avoir lieu qu'en 1638, et la raison de cette anticipation, comme aussi celle de l'intervention du Procureur dans cette convocation, n'étaient point données. Les Français, peut-être bien informés, y virent une intrigue du Procureur au préjudice du Général (1); ils résolurent unanimement de ne point se rendre à ce chapitre, bien qu'ils ne négligeassent pas de faire, en chaque province, l'élection des custodes. Et, comme ce refus aurait pu motiver quelques censures, le P. Léonard pourvut à ce que le Roi défendît à tous les capucins français de se rendre à ce chapitre, et même de donner l'hospitalité aux capucins étrangers qui traverseraient le royaume pour y aller. Des lettres de cachet portèrent cette défense à tous les provinciaux. Peu après, d'autres lettres royales exprimèrent l'affection du Roi pour notre ordre, son désir de nous procurer le repos et la tranquilité désirables, et requirent les provinciaux d'assembler leurs chapitres respectifs, pour y dresser d'un commun accord les articles relatifs aux droits qu'ils se reconnaissaient. Pour la province de Languedoc, cette réunion eut lieu à Toulouse le 29 août 1636. Le P. Bonaventure de Toulouse y fut d'ailleurs confirmé pour une seconde année dans sa charge de provincial. On lui donna pour définiteurs les religieux éminents qui s'appelaient Jacques d'Auch, Grégoire d'Avignon, Placide de Poitiers, et Simon de Mont-de-Marsan. Ces deux derniers furent en même temps élus custodes pour le chapitre général.

(1) Le Général des capucins était alors le P. Antoine de Modène, de l'illustre maison de Montecuculli. Il est mort à Sassuolo en 1648. Le Procureur général était le P. François de Gènes.

Les réclamations de tous les chapitres français furent identiques ; elles se résumaient en quatre points :

1° Que le nombre des custodes généraux soit le même pour toutes les provinces de l'ordre ;

2° Qu'il y ait toujours un définiteur général français ;

3° Qu'il y ait, auprès du Procureur général, un assistant français, chargé non seulement de lui servir de secrétaire pour cette nation, mais aussi de traiter et de solliciter en cour de Rome pour celle-ci, dont les affaires demeuraient jusqu'à présent fort négligées ;

4° Que le Général, ou son commissaire, venant en nos provinces de France, n'y puisse rien déterminer de considérable sans l'avis et le consentement des Pères de la province.

Tandis que dans les diverses provinces de France on disposait ainsi les choses, le P. Léonard et les définiteurs de Paris écrivirent une très belle lettre au cardinal de Saint-Onophre, protecteur (1). Ils lui disaient avec beaucoup d'humilité combien leur étonnement avait été extrême en recevant une citatoire émanée de personnage autre que le Général, qui seul a droit de se porter à pareil acte ; que cet étonnement s'était fort accru par l'anticipation de l'époque régulière du chapitre, et par la connaissance des troubles et des guerres qui empêcheraient grand nombre de vocaux de se rendre à Rome ; qu'à cause de ces guerres le Roi de France avait fait défense à tous les religieux, plus particulièrement aux capucins, de sortir du royaume, et d'y recevoir dans leurs couvents les étrangers qui viendraient à passer sous prétexte de chapitres généraux ou sous tout autre. Ils suppliaient ensuite Son Éminence de se souvenir que, au dernier cha-

(1) Le cardinal de Saint-Onophre, en religion P. Antoine de Florence, était frère charnel du pape Urbain VIII, qui l'avait elevé à la pourpre, afin d'avoir auprès de lui, pour recevoir ses lumières, « un membre de cette religion des Capucins, où l'amour de la vérité domine tous les intérêts humains. »

pitre, tous les ultramontains avaient protesté, au nom de leurs provinces, ne vouloir intervenir aux chapitres suivants, si, au préalable, il n'était fait droit aux justes réclamations qu'ils répétaient depuis si longtemps. Cette lettre était du 22 août 1636.

Ceci déplut fort au cardinal, et embarrassa quelque peu le Procureur général. Le premier répondit que les lettres citatoires avaient été envoyées par son ordre ; qu'il avait pu donner cet ordre sans excéder ses pouvoirs ; qu'il n'était obligé d'en rendre compte à personne ; que personne n'avait le droit de s'informer de ses raisons ; que ce qu'il faisait était fait avec justice. Toutefois, il crut devoir s'expliquer au sujet de l'obstacle des pestes et des guerres, et dit : que les vocaux du chapitre ne pouvaient être ni obligés à des choses impossibles, ni déchargés du devoir d'obéir. Quant aux observations relatives à l'inégalité du nombre des vocaux, il ajouta que c'était là une chose fort grave ; qu'elle ne pouvait être décidée qu'en chapitre ; que, pour le temps présent, il n'avait à offrir aucune espérance de solution. Cette lettre était du 2 septembre ; elle était accompagnée d'une autre missive, dans laquelle il se plaignait du fait que voici :

Sous le nom d'un Père de la province suisse, quelque religieux avait envoyé de Rome et répandu dans ce pays-là une circulaire destinée à dissuader les supérieurs de la pensée de se rendre au chapitre général. Il y était dit qu'en ce chapitre il n'y aurait aucune liberté ; que tout y serait décidé et réglé au moyen de brefs pontificaux. Son Éminence assurait que tout cela était faux ; mais il ne parlait ainsi que pour tâcher de gagner les ultramontains, et pour éviter que l'ordre ne fût un jour à moitié scindé, par la nécessité, qui paraissait menaçante, de confier le gouvernement des provinces ultramontaines à un commissaire général.

Les Pères de Paris insistèrent dans une lettre du 3 no-

vembre. Ils y refusaient d'abord de discuter la vérité ou la fausseté de la circulaire répandue en Suisse ; puis ils faisaient observer que le goût des Italiens pour les coups d'autorité et pour les brefs pontificaux était un fait notoire. Ils répétaient avec plus de développement leurs plaintes et les motifs qui les empêchaient de se rendre au chapitre, ajoutant que, en temps opportun, ils en feraient connaître d'autres non moins graves. Ils concluaient en réservant tous leurs droits, auxquels leur absence du chapitre ne pouvait pas justement nuire, parce qu'il ne tenait pas à eux de s'y rendre, et ajoutaient que, pour cette raison, ils n'accepteraient aucune mesure ou décicion prise sans eux ou contre eux.

Le Procureur général crut qu'il obtiendrait d'eux quelque chose au moyen d'une circulaire, datée du 28 décembre, et ne contenant, proprement, que du galimatias. On peut en juger par ceci : « que, s'ils avaient sincèrement l'intention d'obéir à leurs supérieurs, ils ne seraient arrêtés ni par les inhibitions des princes séculiers, ni par d'autres obstacles ; et que, lui Génois, saurait bien sortir des états de la République de Gênes malgré toutes les défenses du Sénat. » En somme, la fermeté des Français l'embarrassait beaucoup ; il chercha mille expédients pour les obliger à se rendre à Rome. Il n'en oublia qu'un, juste le seul qu'il eût fallu prendre : c'était de faire droit à leurs réclamations ; mais ni lui ni les autres Italiens ne le voulaient.

Au commencement de l'année 1637, le P. Jean de Montcalier, définiteur général (1), fut envoyé en France

(1) Le Bullaire des Capucins, V, 217, reproduit un bref d'Urbain VIII à Louis XIII, le priant d'accueillir avec bienveillance le P. *Joannem Pessulanensem*, envoyé pour l'entretenir des affaires de son ordre (29 décembre 1636).

Il s'agit évidemment du P. Jean de Moutcalier, et nous nous demandons pourquoi le Pape l'appelle *Pessulanensem*. Le compilateur du Bullaire a eu tort de ranger ce document parmi ceux qui intéressent uniquement la province de Toulouse. Le P. Jean de Montcalier est mort à Rossetto, en Piémont, l'an 1654. Nous allons le voir bientôt élu général.

par le Cardinal protecteur, avec mission d'obtenir du Roi la révocation de sa défense aux capucins de sortir du royaume. Ce religieux, qui était grand homme de cour, et le Nonce apostolique firent tous leurs efforts dans ce but ; mais le Roi, de sa propre bouche, leur répondit que, pour des raisons qui importaient fort à la tranquillité de ses états, il voulait qu'aucun capucin, vocal ou non, ne se rendît à Rome, et qu'il en ferait informer Sa Sainteté par ses ambassadeurs.

Ceci fit perdre aux Italiens toute espérance de pouvoir tenir un chapitre plénier. Quelques lettres furent encore échangées entre le P. Léonard et le Cardinal protecteur : elles ne firent que répéter ce qui avait été dit de part et d'autre, et n'aboutirent à aucun résultat.

Les Français, cependant, convinrent entre eux de ceci : «Le définitoire de chaque province écrirait au chapitre une lettre de reconnaissance et de soumission, sans toutefois avouer la légitimité de sa convocation. Mais, comme il était vraisemblable que Sa Sainteté ne manquerait point de la rectifier, de suppléer aux défauts de droit, et de rendre valides tous les actes du chapitre, ils ajouteraient l'expression de leur regret de se trouver empêchés d'y prendre part, les affaires publiques et la volonté de leur souverain y faisant obstacle. Ils insisteraient surtout à demander l'égalité du nombre des custodes pour chaque province, égalité sans laquelle on ne jouirait jamais d'une véritable paix. »

Le Provincial de Toulouse écrivit cette lettre dans le même sens que tous ses collègues, et y ajouta trois demandes spéciales, auxquelles il fut répondu affirmativement : c'était de tenir cette année le chapitre de la province, d'abandonner le petit couvent de Gondrin, et de préparer la division de la province en deux, qui prendraient les noms de Languedoc et d'Aquitaine.

Le chapitre général se réunit donc à l'époque indi-

quée, sans le concours des Français. Le Père Jean de Montcalier y fut élu général. On eut, par les autres ultramontains, des nouvelles de la façon dont les choses s'y étaient passées. La liberté qui doit régner en ces sortes d'assemblées avait été totalement bannie de celle-ci ; les violences et les contraintes y furent extraordinaires. Le jour des élections, les vocaux furent tenus enfermés pendant dix heures entières, jusqu'à la fin des opérations, sans pouvoir sortir même pour les plus inévitables nécessités naturelles, pour lesquelles on avait disposé dans la dépense des vases et des chaises...... Il y avait rigoureuse défense de parler, soit en public, soit en particulier, sans la permission du Cardinal protecteur ; il était là pour présider et pour imposer trois brefs du Pape.

Le premier de ces brefs portait que, le Père Général ayant cru devoir se démettre de sa charge, Sa Sainteté avait ordonné de convoquer le chapitre, à l'effet de lui élire un successeur. Le second approuvait et autorisait tout ce qu'avait fait le Cardinal protecteur. Le troisième ordonnait que le nombre de vocaux fût le même que par le passé, et interdisait, sous de grandes peines à l'arbitre de Sa Sainteté, toute nouvelle réclamation au sujet de l'égalité du nombre des custodes.

Quelques-uns des ultramontains voulurent parler ; mais la parole leur fut refusée avec menaces. Ce fut dans ces conditions qu'on procéda aux élections ; elles exigèrent dix heures de travail et de supplice, comme nous avons dit. Les Espagnols, qui trois jours auparavant avaient protesté ne vouloir point y concourir si l'égalité des custodes n'était point accordée, n'osèrent plus rien dire. Eux et quelques autres ultramontains avaient demandé que, conformément aux termes de la Règle séraphique, on leur donnât connaissance des motifs pour lesquels le Général était ainsi frappé, et le chapitre convoqué avant le temps. Ils n'eurent pas d'autre réponse.

Il est vrai de dire que, quelques jours auparavant, une réunion, non point plénière, mais d'une partie choisie des vocaux, avait été faite ; le Général et le Procureur général n'y avaient point paru. Là, on avait donné lecture du sommaire d'une procédure faite par le Général, contre la sentence de qui appel avait été interjeté par devant le Cardinal ; on lut ensuite l'infirmation par celui-ci de la dite sentence. Après ces premières lectures, vint celle d'un écrit du Procureur et de quelques autres Pères en justification de la sentence du Cardinal et de la convocation anticipée du chapitre. Un autre écrit circulait, et peut-être fut-il également lu, qui plaidait en faveur du Général, et faisait ressortir l'injustice de la sentence qui infirmait la sienne.

Après cela, dans le chapitre même, on signala un certain nombre de fautes et d'abus découverts en diverses provinces par des commissaires, et l'on en prit prétexte pour conclure à l'inaptitude du Général, ou à sa négligence, comme s'il eût pu être responsable de tous les cas particuliers, et comme si les découvertes des commissaires n'eussent pas été le fruit de sa propre vigilance.

En somme, ce que nous venons de raconter donne quelque idée de la physionomie et du caractère de ce chapitre. On y fit des ordonnances, dont une très notable partie est la reproduction pure et simple de celles du chapitre précédent. On y dressa aussi quelques articles destinés à être insérés dans les éditions subséquentes des constitutions de l'ordre. Il y eut à ces articles une certaine opposition dans les provinces ultramontaines. Un auteur, qui garda soigneusement l'anonyme, publia un livre où, par plusieurs raisons, il prouvait que ces nouveaux articles étaient dépourvus de toute force obligatoire. Pour se mieux dissimuler, l'anonyme introduisit dans son œuvre beaucoup de mots et de phrases espagnols ; mais les fau-

tes qui y fourmillaient contre cette langue dénotaient assez la nationalité française de l'auteur et de l'imprimeur.

Le Roi, voyant que ses efforts pour obtenir l'égalité des custodes, étaient demeurés en pure perte, trouva bon d'assembler à Paris tous les Provinciaux des Capucins de son royaume, avec leurs prédécesseurs immédiats. Cette assemblée fut indiquée pour le 20 mai 1638, par des lettres de cachet du 3 mars. Le P. Léonard de Paris fut chargé de les faire parvenir à toutes les provinces, avec un programme des questions et des affaires qu'il y aurait lieu d'y traiter, et une invitation à préparer d'autres propositions, si on le jugeait utile.

Les Provinciaux se rendirent tous à Paris, et ouvrirent leur assemblée le jour marqué, 20 mai 1638. Nous ne possédons aucun détail sur l'histoire de leurs délibérations ; mais ils nous ont laissé le texte des conclusions auxquelles elles aboutirent, nous le reproduisons ici (1) :

« 1° Il a été conclu par toutes les voix, *nemine discrepante*, qu'on continuerait à poursuivre l'égalité du nombre des custodes avant le chapitre général prochain ; et que, faute de l'obtenir avant ce temps, dès maintenant et dès lors, on déclarait ne se vouloir désormais trouver aux chapitres généraux, ni procéder à l'élection des custodes à cet effet, avec protestation de nullité de tout ce qui se ferait.

« 2° On déclare et proteste le même, si la liberté due et convenable de parler et de remontrer publiquement dans les chapitres n'est remise comme elle était anciennement et *prout de jure*.

« 3° Il a été conclu par la pluralité des voix, *nemine discrepante*, que, quand on avait à envoyer un commissaire dans les provinces, il fût de la nation, et non étranger.

(1) Archives nationales, G9, 548-549, dossier *Capucins en général*.— *Annales des Capucins de Languedoc*, année 1638.

« 4° Quant à en établir un permanent, il a été dit que, puisqu'on ne prétendait pas en faire élection ailleurs qu'en chapitre général, on demandait, avant de rien conclure, de le pouvoir proposer avec les modifications dont on est convenu, et de le faire agréer aux provinces, s'il se peut: ce que les RR. Pères présents se sont obligés de faire au premier chapitre provincial, et d'en retenir acte signé des Pères du définitoire. En attendant, le T. R. P. Général pourvoira à tout par lui-même, comme il jugera plus à propos.

« 5° Tous, unanimement, demandent et prient que le Très R. P. Général puisse être confirmé en sa charge dans chaque chapitre, par nouvelle élection, tant et aussi longtemps qu'il sera jugé *propre à la commune utilité des Frères* (1).

« 6° Item, il a été conclu par toutes les voix qu'on demanderait avec instance que le Très R. P. Procureur de cour (2) ait auprès de lui un Père français, choisi de toute la nation, non seulement pour lui servir à écrire et interpréter les lettres, mais pour vaquer à la sollicitation des affaires, et en faire les expéditions nécessaires.

« 7° Item, il a été conclu par toutes les voix que, tant les Pères Généraux que les commissaires généraux, venant dans nos provinces, ne feront et ne tiendront rien de grave et de conséquence sans l'avis et consentement des Pères Provinciaux et Définiteurs, comme déjà il se trouve avoir été ordonné par un décret du pape Paul V, en date du 29 octobre 1613 (3). Ce que nous entendons se devoir encore étendre aux pénitences notables, à savoir,

(1) Régle de S. François, chap. VIII.

(2) Ancienne appellation qui désignait le Procureur général, dont l'office spécial était de traiter toutes les affaires de l'ordre avec la cour de Rome.

(3) Bulle de Paul V défendant au Général des Capucins de rien innover dans les provinces de France sans le chapitre provincial, contre laquelle a agi le Père Général, 29 octobre 1613. (Bibl. nationale, L d 14, 5).

qu'elles ne s'imposeront pas sans l'avis et consentement susdits. Et, en cas que les Pères Provinciaux et Définiteurs fussent en cause, qu'il en sera pris d'autres dans la même province, non suspects.

« 8° Item, qu'il sera fait une révision des Constitutions, pour en ôter ce qui n'est plus en usage, et ce qui est incompatible à nos provinces. Et on les accommodera en sorte que nous ne puissions être repris(sic) de les transgresser, sauf l'essentiel et le principal, qui demeurera toujours en son entier. Et le tout en fòrme d'une très-humble remontrance au Très R. P. Général.

« 9° Item, il a été conclu par toutes les voix, *nemine discrepante*, qu'on ne recevrait pour Constitution aucune qui n'aurait été reçue et approuvée d'un chapitre général légitimement convoqué, et auquel nous pourrons nous trouver sans péril et danger de peste, de guerre et autrement.

« 10° Quant aux ordonnances de l'Émme Cardinal protecteur(1), il a été conclu par toutes les voix, *nemine discrepante*, que, sans préjudice de l'honneur qui lui est dû, nous ne prétendons point nous obliger à les observer, non plus que les ordonnances des chapitres généraux, si premièrement nous n'en avons eu communication avant qu'elles ne soient publiées, afin de pouvoir faire les remontrances nécessaires sur ce qui s'y trouverait de contraire au bien commun et au repos de nos provinces. Pour celles qui ont été faites au dernier chapitre, de l'an 1637, on y fera les exceptions, avec les remontrances nécessaires, à la venue du Très R. P. Général.

« 11° Il a été pareillement conclu et accordé de toutes les voix, que les chapitres provinciaux, à la réserve de ceux qu'on procurerait, seraient désormais faits trien-

(1) Aux actes du chapitre de l'an 1637, se trouvent jointes des ordonnances émanées du cardinal de Saint-Onophre, protecteur. Nous ne connaissons pas d'autre exemple de pareille chose.

naux, sauf à faire une congrégation annuelle du Provincial et des Définiteurs dans chaque province, pour pourvoir aux affaires plus urgentes et nécessaires.

« 12° Quant aux gardiens, ils seront aussi faits triennaux en un même lieu, sauf néanmoins de les changer s'il est nécessaire, et même de les déposer à l'assemblée provinciale, non communément et facilement, mais pour cause légitime et raisonnable.

« 13° Item, il a été conclu par toutes les voix qu'on procurerait que l'élection des Discrets se ferait sans limitation des scrutins et sans discipline, comme elle se faisait anciennement, toujours néanmoins par billets, et non de vive voix; et que, dans le cas où le Discret ne serait pas élu dans le temps ordonné, l'élection sera dévolue au T. R. P. Provincial.

« 14° Item, il a été conclu, à la pluralité des voix, à la réserve de cinq, qu'on procurerait que les custodes élus pour le chapitre général seront vocaux-nés du chapitre provincial suivant, sans autre élection, soit qu'ils aillent au chapitre général, ou qu'ils n'y aillent pas pour cause légitime. Et ils ne seront pas faits gardiens l'année où ils doivent aller au chapitre général. Toutefois, le couvent où ils seront de famille ne laissera pas de faire l'élection de son discret comme à l'ordinaire: en laquelle élection le Père Custode aura voix, s'il est présent, c'est-à-dire voix active.

« 15° Il a été conclu que les étudiants seront examinés annuellement, non seulement *de vita et moribus*, mais aussi sur leur capacité et doctrine; qu'ils seront passés par voix secrètes; qu'ils seront, de plus, obligés de faire une fois l'an les exercices des dix jours. Quant à l'étude de philosophie, les exercices s'y feront comme dans les séminaires, selon les règlements des provinces.

« 16° Il a été conclu, à la pluralité des voix, à la réserve de six, qu'en tous les chapitres et réunions des Pères, on nommerait des vicaires à tous les couvents, sans avoir

égard à l'ancienneté, mais aussi sans exclure les religieux anciens quand ils seraient jugés capables.

« 17° Le Roi sera supplié, non au nom des Capucins, mais au nom de tous les religieux de France, de donner une déclaration par laquelle il sera ordonné que les apostats, de quelque ordre qu'ils soient, si trois mois après leur sortie et la publication de ladite déclaration ils ne reviennent à leur ordre, et ne font apparaître de leur dispense en bonne et due forme, seront appréhendés et envoyés aux galères, sans que l'édit de la liberté de conscience leur puisse servir. Cela a été accordé par toutes les voix.

« Et pour l'entière exécution de ce que dessus, le T. R. P. Léonard de Paris est prié d'y prêter ses soins envers qui il appartiendra, suivant même que le Roi nous a fait connaître qu'il l'avait pour agréable (1). »

Le P. Jean de Montcalier, général, reçut, comme il était inévitable, communication des actes ci-dessus, et il put facilement en conclure que les Français ne s'en tiendraient point là, si justice ne leur était pas accordée. Craignant donc de plus fâcheuses conséquences pour l'unité de l'ordre, il prit le chemin de la France, où il arriva vers la fin de l'année 1638. Son premier soin fut d'aller faire la révérence au Roi, et d'obtenir de lui la permission de visiter les provinces du royaume.

Le Roi tarda beaucoup à lui accorder audience, afin de prendre le temps de faire agir ses ambassadeurs en cour de Rome dans le sens français, et peut-être ne laissa-t-on pas ignorer au Général que, s'il exerçait quelque in-

(1) On peut voir encore au sujet de cette affaire le Recueil manuscrit de la Biblioth. Mazarine, où se trouvent, pp. 396-398, *Remarques historiques de ce qui s'est passé depuis le chapitre général célebré à Rome, l'an 1633 jusques au notre provincial de l'an* 1639; et, pp. 404 et suiv., *Résolutions prises à ce sujet dans l'Assemblée nationale des provinciaux et ex-provinciaux de France, convoquée à Paris par ordre de Sa Majesté, et du consentement des supérieurs majeurs le* 21 *mai* 1638.

fluence capable d'empêcher les justes concessions désirées, ni lui ni ses successeurs n'auraient jamais la liberté de visiter les provinces de France.

Or, le Roi demandait au Pape de commettre l'examen de l'affaire à une congrégation de cardinaux qu'il lui désignait nommément, et qu'il considérait comme des hommes fort équitables. En même temps, et après quelques remises, il permit au Général de venir en cour pour s'entendre avec lui et donner la stabilité désirable aux résolutions du chapitre national. De part et d'autre, on usa de grande déférence et charité ; le P. Jean de Moncalieri, qui déjà s'était montré fort impressionné de la judicieuse conduite des religieux français, se montra touché de la bonté que le monarque joignait à la fermeté de ses procédés. Celui-ci lui permit de visiter les provinces de son ordre dans toute l'étendue de son royaume, mais à deux conditions.

La première fut qu'il ne manifesterait du ressentiment contre aucun religieux, au sujet du litige pendant et de tout ce qui s'était passé à son sujet. Sa Majesté fit observer que, rien n'ayant été fait sans son ordre, le déplaisir fait au moindre capucin s'adresserait à sa personne. C'est de quoi ce prince daigna donner avis au P. Léonard de Paris, par une lettre remplie des témoignages de sa rare bonté et affection pour notre ordre.

La seconde condition fut que le général ne convoquerait aucun chapitre provincial avant que Sa Majesté n'eût reçu du Pape entière satisfaction au sujet des précédentes réclamations.

Le Pape crut d'abord s'en tirer en traînant la chose en longueur. A la fin, il dut céder et réunir la congrégation de cardinaux désirée par la cour de France, et il fut fait droit aux demandes des Français. En cette même année, Urbain VIII donna un bref, en vertu duquel chaque province de l'ordre ne pourrait dorénavant envoyer que deux

custodes au chapitre général, sous la réserve d'autres arrangements pour le cas où ces provinces formeraient un plus grand nombre d'unités que celles d'Italie (1).

Alors, le Général reçut l'autorisation d'exercer en France la totalité de ses attributions, spécialement en réunissant les chapitres. Celui de Paris eut lieu le 28 juin 1639. Poursuivant le cours de ses visites dans les provinces, il arriva vers la fin de la même année dans celle de Toulouse, et convoqua son chapitre au couvent de Bordeaux, pour le 9 janvier 1640. La première opération à laquelle on mit les mains en cette réunion fut la division de la province en deux, qui prirent désormais les dénominations de Languedoc et d'Aquitaine, ou Guyenne.

Comme nous l'avons dit précédemment, les réclamations des Français se recommandaient par une telle justesse, que successivement, et sans nouveaux litiges, elles sont entrées dans la législation et dans les mœurs de l'ordre, et jamais plus pareille levée de boucliers n'a eu lieu dans les provinces de notre pays.

F. APOLLINAIRE.

(1) C'est sur la foi du P. Gabriel de Saint-Nazaire, annaliste de la province de Toulouse, que nous avons attribué à Urbain VIII tous les brefs dont il vient d'être question. Aucun d'entre eux n'est indiqué par le *Regestum* que publie actuellement le P. Pie de Langogne, sinon celui qui approuve la convocation du chapitre de 1638, et celui qui confirme l'élection du P. Jean de Moncalieri

L'ABBAYE DE FRANQUEVAUX

aux deux derniers siècles

suite (1)

Au mois de février de l'année 1765, l'abbé de Morimond chargea frère Hilaire Sambuc, prieur de Sénanque, de visiter l'abbaye de Franquevaux. Arrivé au monastère, le 12 du mois d'avril, ce commissaire trouva la Communauté composée de Jean-Simon Midoz prieur, Henri-Mathieu d'Arlhac et Antoine Begeot.

« ... Et le lendemain, dit-il dans sa carte de visite, nous aurions été tous ensemble à l'église pour visiter et adorer le Saint-Sacrement, conservé dans le tabernacle... Après quoi, ayant entendu au scrutin secret tant dom prieur que les religieux, nous avons eu la satisfaction de reconnaître qu'il règne, dans cette Communauté, une paix et une union la plus intime.

« Nous n'avons pas eu moins de satisfaction d'apprendre que les offices divins s'y célèbrent avec autant de décence et d'exactitude qu'il est possible.

« Nous avons procédé ensuite à l'examen et vérification des comptes..., que nous avons trouvés en très bon ordre..., et nous les avons approuvés, et nous ne pouvons pas dissimuler que nous avons reconnu avec autant d'admiration que de surprise que dom prieur actuel, au moyen d'un modique revenu, a fait de très grands biens dans cette maison, depuis vingt ans qu'il y est entré..., par les gros entretiens et les grandes réparations qu'il a faites dans

(1) Voir année 1893, t. II, p. 189 et 394, et année 1894, t. I, p. 126.

tous les bâtiments quelconques de l'église, de l'abbaye et de tous les domaines qui en dépendent, par la construction des bâtiments considérables qu'il a fait bâtir à neuf en toute perfection..., par la confection d'un beau jardin..., pour avoir soutenu de très grands procès contre une ville, un chapitre cathédral, une autre Communauté et plusieurs particuliers, pour le recouvrement des biens usurpés à cette abbaye, desquels procès il est sorti entièrement victorieux..., par des plantations considérables de vignes et de grands défrichements, et enfin sur toute chose, par le concordat qu'il a passé l'an dernier avec M. l'abbé commendataire actuel.... à perpétuité, sous une pension annuelle de 2.000 livres..., de manière que, par toutes ces opérations, la maison de Franquevaux jouira à jamais d'une parfaite tranquillité et pourra augmenter ses revenus à l'avenir... (1) ».

Ce calme fut de courte durée, car, au mois de juillet suivant, nous trouvons le prieur Midoz à Toulouse, soutenant un procès contre la maîtrise des eaux et forêts, dont le grand maître, Mr de Cheyssac, se basant sur une ordonnance royale de 1669, voulait faire arrêter les coupes de bois de Franquevaux, sous le prétexte d'aménagements futurs. Il serait peu intéressant de parler de cette instance qui dura de longues années.

Nous ne dirons rien, non plus, des opérations de ventes à nouvel achat et de fermage, pratiquées par dom Midoz, pour arriver au récit des dissentiments profonds qui éclatèrent, en 1771, entre plusieurs religieux et le prieur.

La Communauté s'était accrue, dans le courant de l'année 1770, de frère Jean-Baptiste Sause neveu, religieux de chœur, et de dom François Moureau. Ce dernier, d'humeur un peu vagabonde, avait changé dix fois de résidence, et ne s'était bien trouvé nulle part.

(1) Arch. du Gard. — H. 98.

Dès son arrivée à Franquevaux, il critiqua la direction intérieure du couvent et l'administration des biens et revenus , et, voyant qu'on ne lui conférait aucune charge , qu'il croyait due à son grand mérite, — sinon à sa fatuité, — il conçut le projet de remplacer dom d'Arlhac comme cellerier. Ces fonctions lui auraient permis de manier à sa guise les revenus du monastère, et de contenter sa vanité.

Pour arriver à ses fins, il confia ses projets à dom Sause oncle, et à frère Sause neveu, et, de complicité avec eux, il adressa à l'abbé de Morimond une longue dénonciation contre le prieur ; dans ce factum, il disait qu'en arrivant à l'abbaye, il avait trouvé toutes choses dans un état déplorable , que le prieur ne savait plus ce qu'il faisait, se laissait gouverner par les domestiques et administrait d'une manière indigne les revenus de la Communauté.

« Je sens trop bien, Monseigneur, ajoutait-il dans sa lettre, que ce ne sera pas à moi à vous donner des conseils... Au lieu d'envoyer à cet homme un supérieur commissaire qui lui donnerait la mort, je crois que si vous lui écriviez une lettre douce et gracieuse sur son âge et ses infirmités, et que, voulant le soulager dans ses travaux, vous avès jugé à propos de me confier le temporel de la maison, en m'envoyant des patentes de cellerier, les plus amples et les plus expressives, on viendrait à bout de mettre les choses sur un pied, du moins en décence ...., vous priant d'être très persuadé que ce n'est assurément pas aucun motif d'ambition qui me fait parler... (1). »

Comme on le voit, le remède n'était pas loin du mal , et Moureau cellerier, tout devait changer de face. Dom Sause oncle , honteux d'avoir trempé dans cette intrigue, obtint l'autorisation de voyager, et des abbayes de

(1) Arch. du Gard, H. 104.

Bolbonne et de Villelongue, où il séjourna tour à tour, il écrivit à l'abbé Courbon, de St-Gilles, que Moureau était un imposteur et qu'il ne l'avait nullement forcé d'écrire au supérieur de l'ordre.

Malgré sa patience, et l'espoir que le temps prouverait son innocence, dom Midoz s'émut de ces attaques dirigées contre sa probité et contre son honneur. Il demanda un commissaire devant lequel il put présenter sa défense.

L'abbé de Morimond chargea dom Jean-Antoine du Solder, prieur de Senanque, de faire une visite régulière à Franquevaux, en lui donnant les pouvoirs les plus étendus.

Ce commissaire, accompagné de dom de Milly, prieur de Valsainte, et de dom Tixerandet, son secrétaire, arriva au monastère dans les derniers jours de novembre, et constata la présence du prieur, et des religieux, Henri Mathieu d'Arlach, Antoine Moureau, Joseph Thirion, Jean Baptiste Sause neveu, tous religieux prêtres, sauf ce dernier ; dom Jean-Baptiste Sause oncle, étant absent.

Après des exhortations sur l'excellence de la vie religieuse, les devoirs des moines envers eux-mêmes et leurs semblables, exhortations constatées dans la charte de visite du 7 décembre 1771, dom Solier, fit rédiger un procès-verbal, par lequel il constate qu'il a vérifié et approuvé les comptes, et qu'il a reçu une requête de dom prieur contre les dénonciations de dom Moureau, que cette requête a été communiquée à ce religieux, et qu'en réponse à ses accusations dom Moureau, en présence de toute la communauté a fait le désaveu suivant :

« Je soussigné déclare et confesse, bien sincérement et de bonne foi, en présence de mes confrères assemblés, que c'est bien à tort et cóntre toute vérité que j'ay écrit à Monsieur notre révérendissime abbé de Morimond, plusieurs lettres contre les bonnes mœurs de dom prieur, et

sa bonne conduite dans le gouvernement tant spirituel que temporel de cette abbaye par forme d'avis, qui cependant sont tous faux, et que je ne rougis pas d'avancer ma surprise, d'en avoir reconnu la fausseté dont j'ay fait part de mon repentir à dom prieur, parce que j'ay été trompé par les faux rapports que l'on m'a faits, auxquels j'ai acquiescé trop légèrement, c'est pourquoy non seulement je les désavoue très sincèrement et de bonne foi, reconnaissant au contraire que tous les chefs et points contenus dans mes lettres sont contre la vérité, et que je reconnois en conséquence toute la justice des bons témoignages que je dois rendre de dom prieur à la communauté, le priant d'oublier tous les griefs et reproches qu'il est en droit de me faire, et cette déclaration est d'autant plus vraie et sincère, qu'encor le jour d'hier, étant présent aux comptes qu'il a rendus, depuis la première année de son administration, j'ay vu et reconnu, que c'étoit avec le plus grand tort, qu'on a osé soupçonner la fidélité de son administration, et qu'on ne peut sous quels motifs que ce soit, se refuser à des vérités reconnues ; de même j'ay reconnu que tous les comptes, tant de recette que de dépense, sont très en règle, et qu'il en a toujours fait un digne emploi, en foy de quoy j'ay signé le présent désaveu en tous points et en tous chefs.

« A l'abbaye de Franquevaux, ce 4 décembre 1771.

« F. MOUREAU(1). »

Dom Midoz trouvant que ce religieux était assez puni d'être obligé de convenir devant tous ses confrères qu'il avait calomnié son supérieur, pria le commissaire-visiteur d'arrêter toutes les poursuites commencées contre dom Moureau.

Les souffrances morales endurées à cette occasion par le prieur Midoz, altérèrent sa santé. Le sous-prieur d'Ar-

(1) Arch. du Gard, H. 198.

lach, écrivait le 15 mars 1772, à Barrère procureur de Toulouse :

«.... La maladie de notre prieur a été une goute qui le tenoit dans presque toutes les parties de son corps, et qui le faisoit soufrir presque par tout le corps, en même temps, sans pouvoir remuer ni pieds, ni pates(sic), ajoutez, à tout cela, une goute remontée, qui avoit déjà gagné le col, et qui s'aprochoit à grands pas de la poitrine, ce qui nous a fait craindre, pendant quelques jours, pour sa vie, et sans les prompts, mais douloureux secours qu'on luy a portés, il seroit infailliblement au nombre des morts de notre ordre, car nonobstant tous ces secours, on a bien eu de la peine à le tirer d'affaire, et ce n'est que depuis quelques jours qu'il se trouve beaucoup mieux... »

Le 27 octobre suivant il écrivait au même : « ... Il y a beaucoup de maladies dans nos cantons, tant en accez de fièvre qu'en fièvres putrides, et notre prieur n'en a pas été exempt, et il a eu les accez de fièvre tierce, il y a environ six semaines, qui ne luy durèrent pas longtemps, mais elles luy laissèrent une grande faiblesse, et un grand dégoût, le résultat de tout cela est qu'il a depuis huit à dix jours des accez de fièvre quotidienne, il n'aime pas les remèdes, comme vous le sçavez, il y a à craindre qu'il ne les garde longtemps... (1) »

Dom Sause oncle qui, depuis sa complicité avec dom Moureau, voyageait dans les diverses contrées où il devait rencontrer des religieux de sa connaissance, n'osait revenir à Franquevaux, malgré son ardent désir d'y finir ses jours. Il avait reçu l'ordre de l'abbé de Morimond, de se fixer à l'abbaye de Bonnefont, mais il ne s'empressa pas d'y obéir et il écrivit à son supérieur que Dom Midoz le verrait avec plaisir retourner à Franquevaux. L'abbé de Morimond lui répondit : «... Je veux

(1) Arch. du Gard. H. 59.

bien user d'indulgence à votre égard, et si vous m'envoyés une lettre du dom prieur de Franquevaux qui consent à votre retour dans sa maison, je vous enverrai des ordres pour y retourner. J'ay peine à croire qu'il vous désire comme vous le marqués... » De leur côté dom Thirion et dom Moreau quittèrent Franquevaux, le premier pour aller à Valmagne, le second en Franche-Comté. Ils furent remplacés par les religieux Jean-Baptiste Delalain et Hyacinthe-Louis Nicolas.

Les jeunes gens qui voulaient, à cette époque, embrasser la vie religieuse, étaient présentés au prieur du monastère qu'ils avaient choisi, et ce n'est qu'après une délibération capitulaire, à laquelle assistaient tous les religieux présents, qu'ils étaient reçus comme profès. S'ils avaient de l'instruction, et l'âge voulu pour recevoir les ordres sacrés, on les admettait, en qualité de novices, et dans le cas contraire, on les envoyait à Morimond, ou dans toute autre abbaye pour compléter leur éducation.

L'acte de réception suivant est curieux à divers titres :

« Nous dom Jean-Simon Midoz, prieur, dom Henry Mathieu d'Arlach, sous-prieur et cellerier, dom Jean-Baptiste de Lalain, et dom Hyacinthe-Louis Nicolas, composant quant à présent la communauté de l'abbaïe de Franquevaux, ordre de Citeaux, ou diocèse de Nismes, assemblés capitulairement au son de la cloche et en la manière accoutumée pour traiter des affaires importantes de la communauté.

« Il nous a été présenté par Mr Jean de Roger, chevalier de l'ordre royal et militaire de saint Louis. Mr Jean François de Campan, son neveu, fils de M. François de Campan, conseiller auditeur en la chambre des comptes, aydes et finances de Montpellier, et de Mme Rose-Colombe de Roger, ses père et mère, qui désire depuis longtemps d'entrer dans notre ordre et d'y être reçu au nombre de nos confrères pour notre dite abbaye de Fran-

quevaux et qu'à cet effet a postulé pendant plusieurs semaines ayant resté avec nous, duquel nous avons reconnu les bonnes mœurs, bon caractère et toutes les qualités suffisantes à nostre grand contentement.

« Pourquoy après mûre réflexion, nous avons d'un commun accord, et unanimement délibéré de recevoir le dit sieur de Campan, âgé d'environ vingt-huit ans, ayant la tonsure, comme par les présentes nous le recevons pour être mis au nombre de nos confrères, de notre dite abbaye de Franquevaux, après toutefois qu'il aura fait son noviciat à l'abbaye du Thoronet, du même ordre, et qu'il aura prononcé ses vœux.

« En foy de laquelle réception nous l'avons signée et y avons fait apposer le sceau des armes de notre dite abbaye de Franquevaux.

« Fait double à la dite abbaye de Franquevaux ce 30e may 1773.

« F. S. Midoz, prieur, F. d'Arlach, sous-prieur et cellerier, F. Delalain, F. Nicolas (1). »

Le 17 juillet suivant les religieux reçurent, en qualité de profès, Désiré Piard, de Lons-le-Saunier, en Franche-Comté, âgé de vingt-et-un ans, à condition qu'il ferait son noviciat à l'abbaye du Thoronet.

Cette augmentation de la communauté contrariait bien un peu les habitudes d'épargne du prieur Midoz, mais les ordres du supérieur général étaient précis, ainsi qu'on le verra par la lettre que nous donnons en entier :

« Morimond, le 27e septembre 1773.

« Je vous avoue, mon cher Prieur, que je m'attendais à des gémissemens de votre part sur l'augmentation de votre communauté ; c'est une mauvaise habitude que vous avés contractée et dont je vous exhorte à vous defaire. Lorsque vous parlés du bien que vous avez réellement

(1) Arch. du Gard, H.

fait à notre abbaye de Franquevaux, et qui ne peut que s'accroître par la suite, vous en faites une maison d'or. S'agit-il de vous donner des religienx, même en moindre proportion que celle de vos revenus, vous jettés les hauts cris, sans faire attention que la dépopulation précédente de votre maison n'est point une raison de la perpétuer, que l'accroissement de votre communauté doit suivre celui de vos revenus, que l'office doit se faire régulièrement, et qu'on ne péut le faire qu'avec un certain nombre de religieux. Avoués, mon cher prieur, que vous exagérés vos maux, et que si tous les supérieurs en faisaient autant et qu'on les en crût sur parole, nos maisons seraient bientôt désertes. Vous prévoyés vos charges de deux ans d'avance pour aggraver les présentes. Avés-vous pu sérieusement mettre au nombre celle de deux novices qui sont tenus à la dépense de leur entretien au noviciat et de leur pension, tant du noviciat que de profession ? Les mauvaises récollés se sont fait sentir dans la plus part de nos maisons, mais aucune ne s'en est fait un prétexte pour demander d'être déchargée de religieux. C'est un malheur commun auquel il faut apporter le remède d'une sage économie. L'affaire de vos bois n'est pas désespérée ; en conséquence de la dernière lettre que vous avés écrite, à mon secrétaire, j'ai fait des démarches auprès de M. de la Pierre, et je suis assuré qu'il vous rendra tous les services qui dépendront de lui. Mais je ne puis me persuader que le dommage qui résulteroit de l'aménagement de vos bois fut aussi considérable que vous le faites, et soyés bien assuré que personne ne le croira tel.

« Enfin, mon cher Prieur, surmontés votre répugnance pour une communauté suffisante à la célébration du service divin, et croyés que c'est le plus seûr moyen d'attirer sur vous et sur votre maison les graces et les bénédictions du ciel.

« Je suis, Mon cher Prieur, avec le plus sincère attachement,

« Votre très-humble et très-affectueux serviteur.

« F. PIERRE, abbé de Morimond (1) »

VI

Le prieur Midoz dut mourir dans les premiers mois de l'année 1774 ; dès le mois de décembre dom Didier Petit-Jean est à la tête de l'abbaye, ayant dom d'Arlach en qualité de procureur.

Les archives départementales possèdent peu de pièces sur le prieur Petitjean. Seul, un registre de comptabilité nous donne quelques détails sur son administration et sur les changements de religieux.

En 1775 la communauté possédait, outre le prieur, frères Delalain, Haffrier et Tixerandet ; en 1777 elle se composait du prieur, de dom Campan et de dom Sause.

Cette année-là les comptes, du 1er mai 1776 au 30 avril 1777, accusaient une recette de 20.700 livres, une dépense de 19.395 livres, et des dettes s'élevant à 5.283 livres.

L'année suivante les comptes, du 1er mai 1777 au 30 avril 1778, présentaient en recettes 24.308 livres, en dépenses 19.430 livres, et des dettes pour la somme de 22.147 livres (2).

Le 1er septembre 1778 le prieur Petitjean partit de Franquevaux pour prendre part à l'élection de l'abbé de Citeaux, et n'y revint plus, ayant été nommé prieur de Villers, en Lorraine ; dom Richter le remplaça à Franquevaux.

Dom d'Arlach, très-avancé en âge, s'était retiré dans sa famille, à Beaucaire, vers la fin de 1776, et peu de

(1) Arch. du Gard. H. 105.

(2) Arch. du Gard, H, 101.

temps après dom Sause oncle, le remplaça dans sa charge de procureur-syndic.

Les dettes étaient alors très-élevées, et l'abbaye avait besoin d'un administrateur plus habile que Sause oncle, pour la direction de son temporel. En peu de temps la comptabilité du procureur se trouva tellement en désordre, que le prieur Richter, ne voulant pas en assumer la responsabilité, préféra se retirer, et partit dans les premiers jours de mai 1779.

Dom Chantan, abbé général de Morimond, jetta les yeux sur Jean-Baptiste de Milly, prieur de Valsainte, près d'Apt, en Provence, pour remplacer dom Richter, et sur Pierre-Félix Tixcrandet, procureur de la même abbaye, pour remplir les mêmes fonctions à Franquevaux.

Ce projet ne souriait pas à ce dernier, et dans une lettre écrite à M. Aubertot, seigneur de Fresnoy, son ami , il le suppliait d'agir auprès de l'abbé de Morimond pour qu'il consentit à le laisser avec de Milly à Valsainte.

« M. l'abbé, lui dit-il, conséquemment aux projets du prieur de Villers, pour me faire donner le prieuré de Franquevaux se décide à tirer Demilly de Vallesainte et l'envoyer à cette abbaye avec moy et renvoyer dom Daigrevaux icy, à la place de dom Demilly. Cet arrangement sacrifie ce dernier, et à cette condition je renonce à Franquevaux, à toutes les places et à tous les prieurés du monde. Demilly ne seroit pas trois mois d'été à Franquevaux qu'il y créveroit, et moy avec luy. Nous sommes heureux icy à Vallesainte.... et Demilly ne doit jamais en sortir que pour aller dans sa famille, sans cela Vallesainte doit être notre tombeau, et l'un des deux doit fermer les yeux à l'autre.....

« Je suis en voie de travailler efficacement icy, pourquoy rompre nos mesures, et m'arester dans mes arrangements....

« Quand j'ay engagé le prieur de Villers à me faire avoir le prieuré de Franquevaux, c'est que Demilly étant à Vallesainte, je me sacrifiois la première année à Franquevaux pour prendre des arrangements qui nous permissent de passer les trois ou quatre mois d'été dangereux et insupportables dans cette maison, à l'abbaye de Vallesainte, et ceux de Vallesainte seroient venus, à leur tour, passer les trois ou quatre mois d'hyver à l'abbaye de Franquevaux, et par ce moyen nous coupions court à tous les inconvénients auxquels on sera toute la vie sujet dans Franquevaux...

« Bref, tout consiste, mon cher Fresnoy, à me rendre le service de décider M. l'abbé et Demilly à rester à Vallesainte avec moy. (1) »

Malgré l'intervention de cet ami, l'abbé de Morimond maintint sa décision, et le 2 août 1779, il écrivait de Toul à dom Tixerandet :

« Je n'ây pas répondu, mon cher confrère, à votre dernière... parce que j'attendois D. Demilly, que j'ay faict venir enfin de Villers icy, pour lui remettre sa patente de prieur de Franquevaux, après luy avoir communiqué vos deux lettres, particulièrement celle où vons me témoignés assez de répugnance à quitter Valsainte. Il parait être assuré de vos dispositions à le suivre, et il ne tardera pas à vous écrire et à se rendre à Franquevaux. La présente vous servira d'ordre, mon cher confrère, pour vous y rendre en qualité de conventuel, lorsque vous pourrés absolument quitter Valsainte (2)... »

Dom Tixerandet se rendit, le 23 novembre 1779, à l'abbaye de Franquevaux, où dom Demilly se trouvait depuis quelques mois. Les autres religieux étaient dom Sause et dom Campan.

(1) Arch. du Gard, H, 105.

(2) Arch. du Gard, H. 104.

« Vous devez bien penser, écrivait l'abbé de Morimond au nouveau prieur, que je ne vous laisse à Franquevaux, avec peu de religieux, que pour vous donner les moyens de payer vos dettes ; c'est ce que j'attends de votre zèle. »

Ces dettes étaient alors considérables, et l'économie la plus grande ne pouvait en venir à bout. Il n'était pas possible de sortir de cette situation sans contracter des emprunts. Aussi, l'abbé de Morimond témoignait-il ses craintes à dom Tixerandet, dans les termes suivants :

« ... Ce que vous me marqués de votre embarras, pour faire face aux affaires de Franquevaux, ne peut que redoubler mes peines... Que puis-je espérer pour l'avenir ? Hélas ! je n'entrevois que notre perte générale. Le corps épiscopal acharné contre les réguliers, ne tend qu'à envahir toutes les maisons qui sont à sa portée, pour les réunir aux hôpitaux, ou à leurs séminaires. Le mauvais état du temporel et du spirituel de ces maisons sont le prétexte de leurs demandes, et voilà ce que produit la mauvaise administration (1). »

Un premier emprunt de 9.000 livres fut contracté , et l'année suivante, un autre emprunt de 6.000 livres délivra momentanément les religieux de tous leurs embarras financiers.

Dans le courant de l'année 1783, l'abbé de Morimond délégua le prieur de Bonlieu pour visiter l'abbaye de Franquevaux. Ce commissaire en dressa la charte ci-après :

« Nous, frère Augustin Humbert, bachelier de Sorbonne, prieur de l'abbaye de Bonlieu, ordre et filiation de Citeaux, en vertu de la commission à nous adressée par M^r le très Rév. abbé de Morimond, supérieur immédiat de l'abbaye de Franquevaux, le 20 du mois de juillet

(1) Lettre du 17 mars 1780. — Mêmes archives, H. 105.

dernier, nous nous serions transportés dans ladite abbaye, filiation de Morimond, le 16 du présent mois d'aoust, où étant arrivé, nous y aurions été reçus par dom Demilly, prieur de ladite abbaye, dom Campan, dom Sauze, dom Baron etant absent, pour cause de maladie, et dom Tisserandet etant aussi absent pour les affaires de la maison, formant entre eux cinq la Communauté, avec toute la defference et respect deu à notre commission, dom Tisserandet etant arrivé un peu tard, nous aurions renvoyé l'ouverture de notre visitte réguliere au lendemain, que nous aurions assemblé au son de la cloche la Communauté, et lecture faitte de notre commission, nous avons célébré la Sainte-Messe, visité le tabernacle et les saintes huiles, que nous avons trouvés selon les saints canons, et nous avons été édifiés de la façon dont l'office divin se célèbre dans cette maison. Nous avons ensuite visité la sacristie, qui est grande et très propre, l'église est aussi grande et bien entretenue. L'apartement des hostes est du dernier goust, tant pour la bâtisse que pour larangement, le dortoir est composé de cinq chambres, dont chaque religieux en occupe deux, avec peu de dépense, on pourroit les doubler ; il y a deux ailes de cloistre en etat et d'un goust gotique, les deux autres peuvent se rétablir.

« Dom Tisserandet nous ayant presenté ses livres de recepte et de depense, nous les avons approuvés, ayant été vérifiés et arrestés par dom prieur et les trois religieux formant la Communauté, suivant l'arrest du conseil du Roy, du 25 avril dernier. Ayant ensuitte exhorté les religieux à lédification publique, par la pratique des vertus de leur état, l'amour fraternel, la charité envers les pauvres, et surtout l'obéissance et l'humilité, si fort recommandées par nostre règle.

« Donné à l'abbaye de Franquevaux, le 19e aoust 1783.

« F DEMILLY, prieur, F. TIXERANDET, procureur, F. SAUSE, F. CAMPAN, F. HUMBERT, commissaire (1). »

L'abbé commendataire de Franquevaux, Henri de Rochemore d'Aigremont, mourut à Nimes, le 26 août 1784, à l'âge de soixante-neuf ans (2). Louis XVI le remplaça par Pierre-Paul de Rey, chanoine de la cathédrale de Toulouse et conseiller au Parlement de cette ville.

L'abbé de Rey ne fut pas plutôt mis en possession de l'abbaye de Franquevaux, qu'il refusa de reconnaître la transaction conclue entre son prédécesseur et les religieux, malgré la haute approbation que le Roi avait donnée à cet acte qui devait être définitif.

Les religieux députèrent à Toulouse le procureur Tixerandet, sous la charge expresse de traiter avec l'abbé aux meilleures conditions possibles.

Après bien des négociations, souvent interrompues et reprises, dom Tixerandet écrivait, le 20 juin 1785, au prieur de Milly :

«... J'ai enfin transigé avec M. notre abbé, et je viens de signer chés M. l'abbé de Rey et avec luy un accord privé que tous ceux qui se sont intéressés pour nous dans cette affaire trouvent très avantageux. Vous le trouverés en copie ci-joint, et s'il paroit onéreux par l'augmentation considérable de la pension que nous faisions à son prédécesseur, il ne l'est que momentanément, et tout l'avantageux restera à perpétuité à l'abbaye, par un partage en deux lots égaux dont M. l'abbé me laisse l'arrangement, pour nous avantager par le choix qu'il m'a donné sa parole d'honneur de me laisser, par raport au domaine de l'abbaye qu'il s'est engagé de nous laisser aussi avantageux que nous pouvions le faire faire par les experts.....

(1) Arch. du Gard, H. 98.

(2) Arch. communales de Nimes, UU. 79, f° 4.

« J'ai vu la maison de Franquevaux au moment de sa chute entière ; l'imagination de M. l'abbé a été si fort exaltée par une infinité de mémoires et de renseignements qu'il a reçus de toute part, et qu'il m'a communiqués, que j'en ai été interdit, et si je ne les avais lus je ne l'aurois jamais cru... mais enfin, l'accord est passé, signé et n'attends plus qu'une délibération de la communauté qui l'authorise et le eonfirme... »

Le prieur de Milly lui répondit, le 30 du même mois :

« Vous ne devez pas douter, cher Tixerandet, du plaisir que j'ay eu d'apprendre votre arrangement avec M. l'abbé de Rey, l'avantage pour la maison est réel, nous serons génez, mais comment faire, le bien général doit passer avant le particulier, je vous félicite d'avoir réussi... »

L'accord, signé le 20 juin 1785, entre l'abbé de Rey et dom Tixerandet, stipulait qu'un partage des biens de l'abbaye serait fait en deux lots, l'un pour l'abbé et l'autre pour les religieux, et que l'abbé céderait sa portion aux religieux, sous la pension annuelle, pendant sa vie abbatiale, de 5.200 livres, payable en deux termes (1).

La communauté ratifia cet accord et l'abbé de Morimond l'approuva de son côté. Mais cet acte, que les parties exécutèrent jusqu'en 1789, ne fut jamais rédigé en acte public.

Dom Tixerandet prolongea son séjour à Toulouse, pour presser le partage des biens de l'abbaye. Pendant son absence trois de ses confrères se plaignirent de lui au vicaire général de l'ordre, en le priant de faire une visite à l'abbaye. Ils accusaient Tixerandet de tenir le prieur sous sa dépendance, d'être dûr et hautain vis-à-vis des autres religieux, et d'administrer défectueusement le temporel du monastère.

Dom Dreux, vicaire-général de l'ordre, écrivit dans ces circonstances au prieur de Milly.

(1) Arch. du Gard, H, 104.

« Je viens de recevoir, lui disait-il, une lettre de Monsieur le très Révérend abbé de Morimond, qui m'invite de venir à Franquevaux y faire une visite, et prendre connaissance des dissentions qui y règnent ; mais comme je crois qu'il est de la sagesse de laisser calmer l'effervescence des esprits sans bruit, je diffère mon arrivée pour laisser aux uns et aux autres le temps et la réflexion nécessaires, ainsi que le mérite de se réconcilier sans l'intervention des supérieurs. Je vous prie, Monsieur, de faire lire ma lettre à la communauté.

« Si cependant, à Dieu ne plaise, l'aigreur et l'animosité ou l'insubordination seroient montés à un degré scandaleux et qui exigeroient un prompt remède, dans ce cas, Monsieur, donnez m'en connaissance, et j'arriverai au plutôt.

« Mes compliments, je vous prie, à dom Tixerandet et à tous vos autres confrères ; je les prie tous d'être persuadés que je désire de tout mon cœur leur bonheur et que j'ai à cœur de le rétablir sans éclat.

Agréez principalement, Monsieur, les sentiments d'attachement respectueux avec lesquels je suis, Monsieur et respectable prieur, votre très humble et affectueux serviteur.

« F. Dreux, vic. général.

« Senanque, 13 déc. 1785. (1) »

Dom Dreux visita-t-il Franquevaux ? Nous ne pouvons le dire, les archives de l'abbaye n'ayant conservé aucune trace de sa visite. Toujours est-il que dom Tixerandet, dut se disculper victorieusement, puisque l'abbé de Morimond le nomma, plus tard, prieur de Franquevaux.

Le littoral de la Méditerranée, compris entre Cette et Marseille, était, à cette époque, comme aujourd'hui, sillonné d'étangs et de marais dont les eaux stagnantes pro-

(1) Archiv. du Gard, H. 104.

curaient aux habitants les fièvres paludéennes si terribles, suivant les années.

Les religieux de l'abbaye n'étaient pas exempts de cette maladie, c'est ce qui explique leur petit nombre, à certaines époques de l'histoire.

Le prieur de Milly et dom Tixerandet cherchèrent à garantir la Communauté de ce fléau, et comme ils ne pouvaient déplacer le siège du monastère, ils décidèrent de faire construire un *hospice*, ou résidence d'été, à Campagnoles.

Ce domaine, situé au centre des collines boisées qui s'étendaient entre Nimes et Générac, convenait admirablement bien à la construction de l'hospice.

Le devis, dressé en 1785, s'élevait à la somme de 15.241 livres. La bâtisse devait se composer de caves creusées dans le sol, d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

L'habitation comprenait, au rez-de chaussée, un vestibule, au fond duquel était l'escalier ; à droite, trois chambres à coucher, destinées aux étrangers, et une chapelle; à gauche, la salle à manger, la cuisine, l'office et le bucher. Le premier étage se composait de huit petites chambres pour les religieux(1).

Au mois de décembre de l'année 1787, de Milly était nommé prieur de l'abbaye de Pérignac, en Agenais. Dom Tixerandet fut son remplaçant à Franquevaux, et dom Sause prit la direction du temporel, comme procureur-syndic.

Le prieur Tixerandet entretint, jusqu'en 1789, avec l'abbé de Rey, une correspondance suivie, dans laquelle ce dernier nous montre tout l'intérêt qu'il portait à son abbaye. La lettre suivante indiquera l'esprit qui l'animait alors :

(1) Arch. du Gard, H. 60.

« Ce qui importe le plus à l'abbaye de Franquevaux, mon cher prieur, c'est la conservation de votre santé; aussi, je vous prie que cette affaire passe avant toutes les autres. J'ai été aussi bien incommodé, et je le suis encore... Heureusement, mon mal est sur sa fin. J'espère que, dans ce moment, il en est de même du vôtre. Donnez-m'en des nouvelles, je ne serais tranquille que lorsque je saurai que vous avez recouvré le sommeil et l'appétit. Pour ce qui regarde mes intérêts, votre parole me suffit. Vous connaissez ma confiance en vous et avec quelle facilité je me prête à tout ce qui peut faire le bien de votre maison. Adieu, mon cher prieur, souvenez-vous de moi dans vos prières, comme je me souviens de vous dans les miennes.

« L. de Rey.

« Toulouse, ce 31 octobre 1788 (1). »

(*A suivre*). M...

(1) Ibid., H. 105.

DOCUMENTS HISTORIQUES SUR UZÈS

(suite)

En retournant de son expédition au Pont-Saint-Esprit, le baron d'Acier s'arrêta à Uzès, pour y recevoir un gentilhomme du Vivarais, du nom de Gui l'Arbaletier, fort habile dans l'art des fortifications. Sur son rapport, le baron d'Acier ordonna de construire un grand boulevard, en avant des remparts de la ville, du côté du levant (aujourd'hui promenade des marronniers) et un autre du côté du midi, (c'est aujourd'hui la promenade du pavillon Racine). Gui l'Arbaletier fit aussi élever, au couchant des bastions reliés entr'eux au moyen de tranchées passant derrière le couvent des Frères-Mineurs et l'aire publique. Du côté du nord, on fit des barricades en avant du mas Bourguet ; on répara le *Château-Neuf*, fort situé en avant de la rue Condamine et de la tour Banastière. On établit enfin à l'aire de Saint-Firmin d'autres fortifications qui se rattachaient au château de ce nom. Uzès devenait, comme Nimes, une place de guerre au pouvoir des calvinistes (1).

Dans le commencement de février 1568, les comtes de Tende et de Suze ayant appris en Dauphiné que le baron d'Acier était revenu au Pont-Saint-Esprit, dans le dessein d'y passer le Rhône avec son armée, marchèrent contre lui ; et, le 20 de ce même mois, attaquèrent la tour qui défendait le pont du côté du Dauphiné. Ils s'en emparèrent après une canonade de deux jours et y placè-

(1) D'Albiousse, *Hist. des ducs d'Uzès*, p. 91.

rent 300 arquebusiers, chargés d'empêcher le passage des religionnaires, maîtres de la ville. Ils attendirent ensuite dans les environs, l'arrivée du vicomte de Joyeuse qui s'avançait pour renforcer leurs troupes. Mais le baron d'Acier alla passer le Rhône, en amont, près de Viviers et s'avança par Pierrelate et la Palud, afin de prendre les armées catholiques entre deux feux.

Dans ces conditions, les catholiques n'osèrent pas engager sérieusement la lutte. On se livra de part et d'autres quelques escarmouches, après lesquelles, les troupes du vicomte de Joyeuse abandonnèrent le Pont-Saint-Esprit. En opérant leur retraite, elles assiégèrent Mornas qui fut emporté d'assaut, le 1er mars 1568 (1). Elles passèrent ensuite le Rhône à Avignon, remirent Laudun, Orsan et Tresques sous l'obéissance du roi et se disposèrent à attaquer Bagnols.

Mais, de son côté, le baron d'Acier prévoyant que les catholiques avaient le dessein d'entreprendre le siège de cette dernière ville, s'empressa de s'y rendre, après avoir pris la tour qui commandait le Pont-Saint-Esprit.

Les deux armées se trouvèrent en vue près de Roquemaure. Pendant deux jours elles essayèrent de se tendre des embûches à la faveur d'un bois voisin et se livrèrent quelques escarmouches ; mais le vicomte de Joyeuse évita le combat qui pouvait être périlleux pour les catholiques. Il préféra se diriger sur Aramon dont il commença le siège, le 23 mars, avec les secours qui lui étaient arrivés d'Avignon. L'attaque fut vive de part et d'autre. Les assiégés se défendirent avec une grande valeur et firent perdre aux catholiques, pendant le siège, environ trois cents soldats ; mais ils n'en furent pas moins obligés de capituler.

Le baron d'Acier, ignorant la reddition d'Aramon, ve-

(1) *Hist. gén. du Languedoc*, t. V, p. 284.

nait à grands pas au secours des protestants, avec trois cents chevaux et quatorze enseignes d'élite. Les catholiques marchèrent au devant de lui. La rencontre se fit dans la plaine de Montfrin, où se livra un combat des plus acharnés. L'infanterie religionnaire fut entièrement défaite et obligée, après avoir laissé huit cents hommes sur le champ de bataille, de se jeter dans Théziers et Remoulins (1).

La paix fut conclue à Longjumeau entre le roi et le prince de Condé, le 23 mars 1568. Les principaux articles de l'édit, donné à l'occasion de cette paix, portaient une amnistie générale pour les religionnaires et la remise entre les mains du roi de toutes les villes qu'ils avaient occupées.

En vertu de cette édit de pacification, plus de trois cents forteresses furent remises, soit en Languedoc, soit en Dauphiné. Uzès se soumit ; mais non sans peine. Il fallut l'intervention de Jacques de Crussol, baron d'Acier, pour décider notre ville à obéir. De son côté, le vicomte de Joyeuse, commandant de la province, fut obligé de s'y rendre pour faire rétablir l'église Saint-Laurent, dans laquelle il voulut entendre la messe avant son départ (2).

De toutes les églises d'Uzès, Saint-Laurent était celle qui avait souffert le moins de dévastations. La cathédrale, Saint-Julien et Saint-Étienne, pouvaient encore être réparées ; mais Notre-Dame la Neuve, Saint-Sauveur, Saint-Ferréol, Saint-Baudile ainsi que les chapelles rurales suburbaines ne devaient plus se relever de leurs ruines.

La paix de Longjumeau ne pouvait durer plus longtemps. Les protestants n'exécutaient pas le traité, refu-

(1) *Hist. du Languedoc*, t. V, p. 385.

(1) D'Albiousse, *Hist, des ducs d'Uzès*, p. 93.

saient de recevoir les troupes royales et s'obstinaient toujours à régir, à part, les affaires qui les regardaient. Sur ces entrefaites, une tentative que fit la Cour pour s'emparer de l'amiral de Coligny, un de leurs principaux chefs, ralluma la guerre pour la troisième fois, six mois après la conclusion du traité de Longjumeau.

Condé et Coligny se réfugièrent à la Rochelle, où la reine de Navarre et le prince son fils allèrent les rejoindre et où ils convoquèrent toutes les troupes huguenotes du royaume. Ils dressèrent ensuite un manifeste qu'ils envoyèrent, le 28 août 1568, en Languedoc, au baron d'Acier.

Celui-ci était alors à la veille de son mariage avec Françoise de Clermont, nièce de sa belle-sœur, la duchesse d'Uzès et fille d'Antoine de Clermont, comte de Clermont, premier baron du Dauphiné, seigneur d'Ancy-le-Franc, chevalier de l'ordre du roi et de la dame Françoise de Poitiers. Après quelques jours de fête, le baron d'Acier, dont le dévouement à la cause calviniste ne connaissait jamais ni retard, ni hésitation, partit pour les montagnes des Cévennes. Là, il recruta en peu de temps un corps de troupes et se disposa à rentrer en campagne.

Le vicomte de Joyeuse, ayant appris que les troupes huguenotes de Provence et de Dauphiné avaient l'intention de se réunir à celles du baron d'Acier, pour aller ensemble rejoindre le prince de Condé, se rendit au Pont-Saint-Esprit, afin de leur intercepter le passage du Rhône. Mais, trompant la vigilance de Joyeuse, les troupes du Dauphiné passèrent le Rhône près de Bais, vers le milieu de septembre ; et le baron d'Acier, qui avait marché à leur rencontre, les rejoignit à Uzès, d'où elles se rendirent ensuite à Alais, où se trouvait le quartier général de réunion (1).

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 288.

Vers le même temps, Charles IX irrité de la conduite des calvinistes révoqua, par un édit daté du 25 septembre 1568, toutes les faveurs qu'il leur avait précédemment accordées ; proscrivit, en France, toute religion autre que la religion catholique ; donna ordre à tous les ministres de sortir du royaume ; déclara que désormais tous les officiers de justice seraient catholiques et invita le Parlement de Toulouse à agir, de concert avec le vicomte de Joyeuse, pour faire informer de tous les excès commis pendant les troubles.

Parmi ceux que le parlement de Toulouse condamna par contumace à la peine de mort, (mars 1569) on trouve le sieur de Roche, viguier royal d'Uzès, ainsi que le baron d'Acier (1). Sans doute, ils ne subirent leur peine ni l'un, ni l'autre ; mais à dater de cette époque, le siège de la viguerie royale, passa de la famille de Roche dans celle de Barjeton ; et les ducs d'Uzès confièrent pendant longtemps à nobles Nicolas et Daniel de Roche la charge de juge-mage au sénéchal ducal.

Les calvinistes rassemblèrent donc toutes leurs forces à la Rochelle, où les Anglais, les Allemands et les Navarrais leur envoyèrent les secours qu'ils avaient demandés. Ils élurent pour leur chef le jeune prince Henri de Béarn, le roi de Nevarre, qui devait être plus tard Henri IV et ils envahirent l'Aunis et la Saintonge.

Le duc d'Anjou marcha contr'eux avec une armée bien supérieure. La bataille se livra sur les bords de la Charente, à Jarnac, le 13 mars 1569. Les huguenots furent vaincus et Condé périt dans cette défaite.

La mort du prince de Condé amena la déroute des protestants. Néanmoins, la guerre continua encore, grâce à l'obstination de Jeanne d'Albret, la reine de Navarre. Cette femme intrépide ranima tous les courages

(1) Id. p. 281.

au nom de son fils Henri de Béarn. Les protestants prêtèrent serment à ce jeune prince et marchèrent à de nouveaux combats.

Après quelques succès mêlés de revers, le duc d'Anjou leur livra de nouveau une grande bataille près de Montcontour, le 5 octobre 1569. L'armée huguenote fut encore taillée en pièce. Le baron d'Acier fut fait prisonnier et ne dut la vie qu'à la magnanimité du comte de Santafiore, général des troupes papales, qui le délivra des mains de ceux qui allaient le massacrer.

Cette nouvelle défaite ne découragea pas l'amiral Coligny. Vaincu dans le nord, il chercha à ranimer l'ardeur des sectaires dans le midi.

Là, malgré tous les insuccès, malgré les sévérités de Charles IX, les protestants n'en continuaient pas moins à se considérer comme les maîtres, principalement des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. Ne pouvant en jouir paisiblement, ils les vendaient à des acquéreurs peu scrupuleux et le prix de ces ventes leur servait à continuer la guerre et à multiplier les ruines. Parmi les biens qui furent ainsi vendus, à Anduze, dans le mois d'octobre 1569, nous trouvons ceux de la dominicature des prêtres de Notre-Dame-la-Neuve d'Uzès, qui furent cédés à Nicolas Barjeton de Cabrières, pour le prix de 5.500 livres (1). Cette église, qui avait été démolie pendant les troubles, était située près des murailles du cimetière contigu à la cathédrale et à l'extrémité de la rue de la Calade. En 1542, le clergé de Notre-Dame-la-Neuve se composait de Jean Manifacier, syndic ; Gabriel de Meyras ; Jean Pagès, François Roux et Michel Prescut, prêtres. En 1545, le notaire Bonaventure Bastide, dans son testament, fit élection de sépulture dans cette église (2).

(1) Ménard, *Hist. de la ville de Nimes*, t. V, p. 49.

(2) Archives du viguier Bastide. Non loin de N.-D. la Neuve, il y avait, en 1541, les ruines d'une ancienne église appelée : N.-D. la vieille.

Dans la nuit du 15 au 16 novembre, les huguenots, s'étant introduits dans la ville de Nimes, y renouvelèrent les massacres des catholiques, et après la prise et la démolition partielle du château de cette ville, ils pénétrèrent dans la viguerie d'Uzès, au mois de mars 1570, où ils allèrent surprendre Orsan, et taillèrent en pièce cinquante argoulets à cheval, qui s'y trouvaient en garnison (1).

Par suite de la défection d'un grand nombre de viguiers, qui avaient abandonné la cause royale, on eut beaucoup à se plaindre, à la fin du XVI[e] siècle, de la manière dont ces magistrats rendaient la justice. Leurs jugements étaient souvent entachés de partialité, toujours d'avarice. Aussi, les Etats de la province, réunis à Carcassonne, demandèrent la suppression de la charge de viguier et son union à celle de premier consul, comme dans la ville de Montpellier (2). On demanda aussi, dans la même assemblée, la punition et la confiscation des biens du baron d'Acier, qui avait causé tant de maux à la province.

On ne voit pas que la demande relative à la suppression de la charge de viguier ait été exaucée ; mais ce qui résulta, pour la ville d'Uzès, comme conséquence des désordres, des troubles et des défections qui accompagnèrent l'introduction de la réforme, ce fut, d'une part, la défaveur où tombèrent à la fois l'épiscopat, sous saint Gélais, et la viguerie royale, sous le sieur de Roche. Cette défaveur ne contribua pas peu à l'abaissement de la puissance des évêques et à la diminution de l'influence morale des viguiers royaux, pendant que, d'autre part, elle mettait en relief la prépondérance toujours croissante de la maison de Crussol (3).

(1) *Hist. gén. de Languedoc,* t. V, p. 299.
(2) *Hist. gén. de Languedoc,* t. V, p. 299.
(3) Charvet, *La première maison d'Uzès*, p. 48.

Dans le mois d'avril 1570, l'armée des religionnaires, ayant à sa tête le prince de Navarre, Henri de Condé, et l'amiral de Coligny, désola Marguerittes et Bezouce, dans les environs de Nimes, se jeta ensuite dans le diocèse d'Uzès, prit d'assaut Saint-Privat et Castillon, sur les bords du Gardon, et entra dans Saint-Hilaire et Théziers, qui se rendirent à discrétion.

Près de Pujaut, la troupe de l'amiral de Coligny fut surprise par un détachement du général Crouzette, qui sortit de Villeneuve-lès-Avignon, lui tua plusieurs soldats, fit quelques prisonniers et lui enleva cent chevaux. Pour se venger, l'armée religionnaire dirigea sa marche du côté de Villeneuve, dans le dessein de surprendre cette ville ; mais le comte de Suze s'y étant rendu, avec quelques compagnies, elle dut abandonner son projet, et après avoir pris Laudun, en passant, elle se rendit à Uzès, qui lui était favorable.

Vers la fin d'avril, cette armée qu'on appelait l'armée des princes, reprit la direction de Laudun et du Pont-Saint-Esprit, s'empara, en passant, de Saint-Julien de Peyrolas et de Saint-Just d'Ardèche, se saisit ensuite de Saint-Montan, entre Viviers et le Bourg, et alla mettre le siège devant Montélimar, en Dauphiné (1).

La paix fut conclue, le 15 août 1570, à Saint-Germain-en-Laye. Les négociations de cette paix avaient été longues et laborieuses. Elles duraient depuis la bataille de Montcontour. Aux premières propositions qu'on leur en avait faites, les protestants n'avaient répondu qu'avec fierté, et cette fierté, jointe à la considération des désastres qui désolaient le Midi, leur fit obtenir beaucoup plus qu'ils ne pouvaient espérer. Le roi leur accorda : 1° le libre exercice de leur religion dans toutes les villes dont ils étaient actuellement les maîtres, et seulement

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 303.

dans les faubourgs des autres villes qui leur seraient désignées dans chaque province ; 2° il leur donna quatre places de sûreté : la Rochelle, la Charité, Cognac et Montauban ; 3° il leur octroya une amnistie générale pour tout le passé, les rétablit dans les biens, charges et dignités dont on les avait dépouillés, avec permission de récuser un certain nombre de juges dans chaque parlement et d'évoquer aux requêtes de l'hôtel toutes les affaires qu'ils avaient pendantes au parlement de Toulouse, qui leur paraissait trop partial (1).

Cet édit de pacification permit au chapitre d'Uzès de procéder à la nomination d'un nouvel évêque, en remplacement de Jean de Saint-Gelais que la Cour de Rome avait déposé. Le chanoine Robert de Girard, qui fut élu à sa place, était fils de Pierre de Girard, coseigneur de Vézénobre et de Françoise de Brignon (2). Il possédait le prieuré de Saint-Julien-de-Valliguières.

Son élection fut accueillie par les catholiques avec beaucoup de joie et comme un vrai soulagement. Mais, malgré la proclamation de la paix, le malheur des temps empêcha encore, pendant quatre ans, le nouvel évêque de se faire sacrer et introniser, Aussi, lorsque les Etats généraux s'ouvrirent (le 2 novembre 1570) à Beaucaire, dans l'église des Cordeliers, ils furent présidés, pendant les deux premiers jours, par le grand-vicaire de l'évêque d'Uzès.

Parmi les délibérations qui furent prises dans cette assemblée, touchant la religion et la justice, on trouve une demande faite au roi, de ne pas accorder à ceux de la religion prétendue réformée l'évocation générale de

(1) *Hist. gén. de Languedoc*, t. V, p. 305.

(2) Charvet, *La première maison d'Uzès*, p. 124. — Robert de Girard avait à Vézenobre un frère, Tannequin de Girard, écuyer, seigneur de Sous-Canton, dont la fille unique, Georgette de Girard, se maria avec Antoine de Grégoire, seigneur de Gardies et de Cadoine.

leurs causes hors des limites de leur ressort, contrairement aux privilèges de la province. On supplia le maréchal de Damville de faire rétablir l'exercice de la religion catholique, dans tous les lieux où on l'avait proscrit. Enfin, on demanda instamment au roi de nommer des gens « suffisants » aux bénéfices vacants et surtout à l'évêché de Nimes.

L'édit de pacification de Saint-Germain-en-Laye, en faisant déposer les armes au baron d'Acier, l'avait rendu à la liberté et lui avait créé des loisirs. Il en profita pour venir à Uzès, visiter le duc Antoine de Crussol, son frère, qui s'y trouvait alors avec sa femme Françoise de Clermont. Il y passa tout le temps du carnaval de 1571. Ce ne fut, pendant toute sa durée, que fêtes, banquets, bals et réjouissances au château ducal. Toute la noblesse et les gens distingués des environs, même de Nimes, tant catholiques que protestants, vinrent les visiter, jusqu'à leur départ pour Paris.

L'année suivante, Antoine de Crussol fut nommé pair de France. C'est en cette qualité qu'il eut l'honneur de conduire la reine-mère au mariage du roi de Navarre avec Marguerite de France.

Les lettres patentes de Charles IX, qui érigeaient le duché d'Uzès en duché-pairie, furent datées du château d'Amboise, en février 1572.

T. BOUZIGE.

LES RANCUNES DU DIEU HUGO

(suite)

III

Pourquoi les agressions spontanées, irrésistibles, du dieu Hugo ? parce qu'il veut le bonheur des peuples. Désirant en même temps la gloire et la voyant dans la popularité, il dit : « le bonheur des peuples a quelquefois besoin du malheur des rois ! » Tel est le principe de sa tenue devant les rois, de sa politique à l'égard des foules.

Peu lui importe d'être redevable de quelques petites choses à certaines têtes couronnées ; lisez *Victor-Hugo raconté par un témoin de sa vie*, vous verrez que l'argent reçu de Louis XVIII pour permettre au chantre des Bourbons d'épouser une jeune personne qu'il aime, ne pèse pas au cœur immense de cet homme. Une goutte d'eau dans l'Océan !

Et voici sa reconnaissance : « La vieille garde suivait, humiliée de faire escorte à ce podagre ramené par l'étranger. » Ce n'est pas le seul échec au roi fait par Victor-Hugo, mais passons à un autre.

Tout le monde connait le fait suivant : Charles X est sollicité d'interdire la représentation d'une pièce du chef des romantiques et il répond aux solliciteurs : « Je n'y puis rien, je n'ai que ma place au parterre. » Comment Hugo le remerciera-t-il? en le transformant au plus tôt en demi-niais. Il se plait à arranger ainsi les rois quand il n'en fait pas des bourreaux.

Il n'est donc jamais échappé à sa plume de flatteries ni de platitudes à l'égard des monarques ? Demandez à M. de la Bourdonnaye. Ce ministre du roi Charles X reçut un jour du poète une lettre où il put lire : « Le roi ne doit attendre de Victor-Hugo que des preuves de fidélité, de loyauté, de dévouement. » Quelles preuves furent données ? nous l'ignorons. Mais ce que nous savons bien c'est qu'un jour il a publié les vers suivants :

Un roi, c'est un homme équestre,
Personnage à numéro,
En marge duquel de Maistre
Ecrit, roi ; lisez : bourreau...

et quand le poète a publié la pièce qui renferme ce quatrain, il a mis en tête la date même de la lettre que nous venons de citer. Si la date est vraie, le poète est bien faux ; si la date est fausse, quelle chose est le poète ?

On le sait, le souci d'une grande partie de la vie de Hugo fut de détruire les souvenirs de sa jeunesse, et par amour d'une popularité malsaine, de montrer une haine féroce contre l'idée monarchique et les personnes royales. Oh ! les Bourbons, comme il les maltraite ! Oh ! les rois, comme il les dénigre ! Il ne les peint jamais beaux, il se délecte à les peindre laids, même dans *Hernani*, rapproché cependant de la brillante époque de sa dévotion royaliste. Il y donne en spectacle un roi débauché qui s'introduit la nuit par des portes secrètes dans des chambres qui ne sont pas les siennes ; il y montre autour de César, près de Don Carlos, héritier de l'Empire, des rois qui ne sont que des valets avides et ignobles :

. . . . à la porte
Respirant la vapeur des mets que l'on apporte,
Regardant à la vitre, attentifs, ennuyés,
Et se haussant, pour voir sur la pointe des pieds.

Puis, de l'empereur, il fait un matamore, un triste sire, un lâche, et voilà Charles-Quint !

Le peuple qui veut chasser les monarques doit rêver de personnages pareils, il les lui faut aussi vils, aussi impudents, il se les représente tous aussi indignes et aussi impuissants.

Dans le *Roi s'amuse*, au dire même de la Préface, se déroule une fête qui « a un peu le caractère d'une orgie,» et le tableau de cette orgie est achevé par un mot du bouffon Triboulet qui jette au roi cette réplique : « Sire, vous êtes ivre ! »

Au besoin, Hugo fait dire par les rois eux-mêmes des choses qui ne valent pas mieux. Il met sur les lèvres de Ferdinand le Catholique des vers qui ne sont dignes ni de lui, ni de la grande Isabelle et qui pourraient faire soupçonner ces têtes royales de manquer de tout ce qui fait l'être humain. Que sont-ils donc ces deux fondateurs de la puissance espagnole, d'après le Ferdinand d'Hugo.

. . . . deux larves
Deux masques, deux néants formidables, le roi,
La reine....... elle est la crainte et moi l'effroi.

Si des rois qui passent pour être les sauveurs et les bienfaiteurs de leurs peuples parlent ainsi et sont tels, que seront les autres ? Et qui donc pourra supporter ces vils monarques ?

Mais le poète trouve mieux encore pour dénigrer les rois, suivez ce dialogue :

LE ROI

Je te fais prince.

AIROLO

Non, faites-vous voleur.

LE ROI

Crûment ? Non. Je suis roi. Çà suffit.....

Vous entendez, n'est-ce pas ? Je suis roi, ça suffit. Ce

seul titre donne toutes les qualités, voleur, bandit, crétin, etc., sous un manteau d'or.

Les reines, vous l'avez déjà vu, ne valent pas mieux que les rois. On sait comment elles sont traitées dans *Marie-Tudor* et dans *Ruy-Blas.*

Hugo leur attribue des puérilités, des niaiseries, tantôt la reine va regarder par la fenêtre une fille qui passe en chantant et la maîtresse de cérémonie lui rappelle que l'étiquette défend de regarder ainsi, tantôt sa Majesté s'ennuie, elle demande à goûter et la grande maîtresse lui répond que l'heure n'est pas encore venue.

Une autre fois le ménage royal tout entier est mis en scène ; le roi Charles II écrit à la reine : « Madame, il fait grand vent, et j'ai tué six loups. » Il était difficile même à l'imagination de V. Hugo de rien trouver de plus ridicule ni de plus inconcevable.

Nous nous gardons pourtant de dire que le poète n'a pas su trouver d'autres choses aussi belles ou aussi drôles.

Un marquis royaliste, quelque peu son parent, ayant eu la naïveté de faire entendre une plainte sur le changement d'opinion de son harmonieux cousin, celui-ci réplique dans sa bonté coutumière :

Parce que j'ai vagi des chants de royauté
Suis-je à jamais rivé dans l'imbécillité ?
. . . .
En marchant, je le sais, j'afflige votre foi,
Votre religion, votre cause éternelle,
Vos dogmes, vos aïeux, vos dieux, votre flanelle,
Et dans vos bons vieux os faits d'immobilité,
Le rhumatisme antique appelé royauté ?

Ces vagissements, cette imbécillité, cette flanelle, ce rhumatisme-royauté ne vous disent-ils rien ? N'est-il pas vrai qu'avec le grand Hugo, on n'est jamais au bout des étonnements et des découvertes ?

Quant le poète s'épargne la peine de mettre des noms

propres en déversant des ignominies sur la royauté, il n'en salit pas moins, avec le trône, celui qui s'y assied. Cela lui suffit.

Cependant, s'il faut assigner une date remarquable dans l'explosion de cette manie d'anti-royauté, nous aurons recours au témoignage de Saint-René Taillandier parlant de l'Auteur de la *Légende des Siècles* : « son idée maîtresse depuis 1849, dit-il, c'est la haine implacable dont il poursuit l'empereur. Je dis l'empereur de tous les temps, celui du Moyen-Age ou de la Renaissance comme celui des temps modernes. »

Prenez la première partie de la *Légende* ; qu'est-ce que Ratbert ? l'empereur féroce du Moyen-Age ; qu'est-ce que Sigismond ? l'empereur félon du temps de la Renaissance ; qu'est-ce que le baron Madruce ? un colonel mercenaire du lâche empereur du XVII[me] siècle écrasant ses peuples à l'aide des étrangers qu'il paie. C'est toujours la même idée bafouée, la même figure balafrée et maudite.

Tout lui est utile contre cet ennemi qu'il s'est créé, partout il ramasse des armes contre lui. Les rêves les plus inouïs, les visions les plus folles, assailliront son esprit ; son imagination vagabonde découvrira sous tous les climats, dans toutes les latitudes, des comparaisons humiliantes et des rapprochements burlesques au détriment des têtes couronnées.

Il a fait un voyage aux Pyrénées, il a vu un malheureux couvert de loques, beau thème contre les rois. C'est la création du mendiant du Pont-de-Crassus qui se plait à comparer les Pyrénées à sa vieille souquenille, et les rois en excursion dans la montagne aux poux qui grouillent sur son manteau.

Sans doute, aux yeux du poète la comparaison est encore trop noble ; pour vous, c'est suffisant n'est-ce pas ?

Mais il est entre tous les monarques un homme qui a

provoqué plus que les autres, les invectives haineuses de Hugo et pour le désigner le poète poussa un jour ce cri :

Il est parmi vous, rois, ô groupe à peine humain,
Un homme que l'éclair de temps en temps regarde...

Et cet homme que l'éclair regarde, l'éclair Hugo très probablement, cet homme signalé au groupe à peine humain des rois, c'est « l'homme obscur ». Cela ne vous éclaire peut-être point assez ? Eh bien ! cet homme obscur, c'est « M. Louis Bonaparte. »

En face de « Monsieur », et surtout loin, bien loin de lui, Victor Hugo a toutes les exacerbations de la rage. Sa muse devient une furie ; elle perd les douceurs de sa voix, l'harmonie de ses chants ; elle passe au rang de garde-chiourme, elle « tient des registres d'écrou ». Regardez-la cette muse échevelée, les serpents sifflent autour d'elle, en elle bouillonnent des rages furieuses, elle grince des dents, elle dépose la lyre pour manier la hache, la torche et le fer rouge. Ah ! on verra ce qu'est « le poignet d'un poète ! »

Quand tous fléchiraient devant M. Bonaparte, quand les résistances tomberaient, quand il ne resterait que mille incorruptibles, quand il n'en resterait que cent, quand il n'en resterait que dix, Hugo serait à la tête de ces intrépides ; éternellement il bravera Sylla.

Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là.

Il donnera ce bon exemple, de braver Sylla, c'est-à-dire l'empereur, mais il donnera aussi d'autres leçons au monde car si lui, Hugo, est sur la terre, n'est-ce pas pour donner les plus hauts exemples et les plus étonnantes leçons ? Il ne sera pas seulement celui qui résiste, il ne sera pas seulement celui qui brave, il sera celui qui dompte. Devant les bêtes fauves on a besoin d'un dompteur ; il sera ce dompteur et il écrasera le monstre :

Et retroussant ma manche ainsi qu'un belluaire ,
Seul, terrible, des morts agitant le suaire,
Dans une sainte fureur,
Pareil aux noirs vengeurs devant qui l'on se sauve,
J'écraserai du pied l'antre et la bête fauve,
L'empire et l'empereur.

Hugo devient un autre Hernani :

Tu ne seras touché par un autre que moi.

Il est le grand vengeur, le grand dompteur, l'olympien, le maître de la foudre. En France, en Belgique, à Paris, à Bruxelles, à Jersey il emporte l'Olympe après lui et la foudre ne s'éteint pas dans ses mains sublimes. Qu'il erre de capitale en capitale ou qu'il se dresse au milieu de l'océan, il reste le grand justicier, l'exécuteur des hautes œuvres de la justice divine et humaine, le vengeur farouche, indomptable de tous les droits et de tous les abus.

Et qu'est-il donc « le Bonaparte ? » Hugo connaît sa vie; il le dénonce comme un épicurien que le hasard et la honte ont mis sur le trône, c'est un Trimalcion couronné qu'il livre à la risée publique et sur lequel il appelle le mépris :

Prince, préside aux jeux folâtres,
Chasse aux femmes dans les théâtres.
Chasse aux chevreuils dans les forêts...

Le jour même où il est chassé par l'empereur triomphant, le poète pris de délire jette à « cet homme » des stances brûlantes. Il arrive à Bruxelles (12 décembre 1851) et il chante aussitôt :

TOULON

Ville que l'infâmie et la gloire ensemencent,
Où du forçat pensif le fer tond les cheveux,
O Toulon ! c'est par toi que les oncles commencent
Et que finissent les neveux.
Va maudit ! ce boulet que dans des temps stoïques
Le grand soldat sur qui ton opprobre s'assied,
Mettait dans les canons de ses mains héroïques,
Tu le traîneras à ton pied.

Voilà certes un oncle et un neveu qui different profondément bien qu'ils rencontrent l'un et l'autre Toulon à un bout de leur vie.

Mais aux vers qui chantent cette nuance de fortune entre le fondateur et l'héritier de la race, la prose joint ses tirades. Quelles images ne prendra-t-elle point pour dépeindre le triste neveu.

Voici l'*Histoire d'un Crime* : Sur la figure de l'empereur vous allez voir le masque de tous les bandits fameux. Louis Bonaparte est Mandrin, Cartouche, Schinderhannes (Jean l'Écorcheur), Poulailler, Poulman, Trestaillon, Castaing, Papavoine, Lacénaire, voleurs, brigands, assassins, etc., etc., — c'est l'histoire de tous les crimes mise sur le compte du monarque par le plus bienveillant des poètes, par celui qui parle sans cesse de pardon, d'humanité, d'amour !

Le cruel et faux historien ne craint pas d'inventer les plus atroces calomnies ; il y a, parait-il, des massacres horribles, des fusillades affreuses que lui seul connait, entre deux dates sanglantes, du 3 au 13 décembre et un peu au-delà. Ces massacres, ces fusillades, ces hontes, il les révèle. Pendant plus d'une semaine, le monstre couronné a fait fusiller ou massacrer par centaines les victimes de son ambition ; lui, Hugo, a compté des fournées de 150, 236 victimes ; c'est un 93 renversé.

Et les coups de fusil, direz-vous ? — Bah ! on tirait sans bruit ! — Et les cadavres ? — Les uns furent avalés par les égoûts, les autres emportés nuitamment dans de lourds et immenses fourgons. — Qui les a vus, ces fourgons ? — Lui, Hugo, le grand Voyant, le seul Voyant.

Et ces contes à dormir debout sont écrits sérieusement, nous ne dirons pas avec sang-froid, sous le titre d'*Histoire !*

Tout à l'heure, dans la violence de sa haine, l'historien de ces visions oubliera que les soldats de l'Empire restent

les soldats de la France : il applaudit les ennemis qui résistent aux armes françaises et leur souhaite de triompher contre elles. Les soldats de la France, assez malheureux pour être en même temps les soldats de l'Empereur, deviennent des hordes ; il conseille d'accueillir avec des fourches et des bâtons ces prétoriens , ces janissaires , « qui auraient pu être des héros, et dont *il* a fait des brigands. » Quel est cet *il?* qui conduit ces soldats ? Schinderhannes.

Lorsque, en 1859 , Hugo devient un exilé volontaire , M. Bonaparte ne cesse pas d'être un Mandrin, un Mingrat, un Papavoine, un Soufflard. Hugo reste *celui-là* , et Napoléon III, *Sylla* ou un bandit.

On a vraiment de la peine à comprendre le débordement d'injures dont le poète a couvert le nom du monarque infortuné ; c'est une véritable démence.

Il a fallu des volumes entiers pour épancher, sans les épuiser, les flots de l'épouvantable orage déchaîné contre l'empereur des Français.

Ouvrez le *Dictionnaire* , cherchez tous les mots désobligeants que l'on peut adresser à un homme, vous aurez alors quelques-uns des qualificatifs que le poète appliquait à Napoléon III : « voleur, forban, pitre, bandit , escroc , vil, fourbe, laid , Jocrisse du crime , bohême , haillon humain, hibou déplumé, bête morte donnant la nausée à l'égoût, drôle , polisson , chat-huant, caniche , chauve-souris, etc..., etc... »

Dans le paroxisme de sa haine, Hugo cesse d'être le « bonhomme clément, » et il ne s'en aperçoit pas , cet homme bon ! Lui qui repousse de toute son éloquence et de toute son âme, de toute sa prose et de toute sa poésie, la peine de mort, lui, le Samaritain des bêtes, le dieu Hugo sent un mouvement invincible de sa conscience le soulever tout entier et lui arracher ce cri de vengeance et de justice :

Tu peux tuer cet homme avec tranquillité.

Napoléon injurié suspendait néanmoins son courroux; il laissait jouer *Hernani* par les comédiens ordinaires de l'Empereur, et tolérait, comme l'a dit le comte A. de Pontmartin, toutes les annonces, toutes les affiches, toutes les réclames à la gloire et au profit des *Misérables* et des *Travailleurs de la Mer.*

Mais que valait pour Hugo la grâce de l'Empereur!

Valait-elle une présidence dont avait rêvé le poète, ou même un ministère sur lequel il avait compté jadis? Et ces désappointements, ces mortifications, ces désenchantements se pardonnent-ils ?

Et puis, le monarque n'a-t-il pas d'autres cruautés à l'égard du Titan moderne ? On raconte qu'un jour, l'Empereur, à qui l'on montrait, à Saint-Cloud, un pamphlet intitulé *Napoléon-le-Petit*, dit en souriant : « Voyez, Messieurs, voici Napoléon-le-Petit, par V. Hugo le Grand. »

Et cela se pardonne-t-il aussi ? Cette plaisanterie assez innocente eut de l'écho, et les rochers de Jersey la redirent malicieusement au poète. Aussitôt, l'Océan, l'homme-Océan frémit, écuma, bondit: rire ou sourire du dieu Hugo !

Un cri de colère s'échappa de la poitrine du poète géant et parcourut le monde.

Ah ! tu finiras bien par hurler, misérable !

La douce bonhomie de Hugo se traduisait souvent par de semblables éclats. Un cousin de l'empereur ayant émis quelques propos un peu vifs à l'endroit du poète se vit décocher ce quatrain, le 2 avril 1870 :

On me dit courez donc sur Pierre Bonaparte
Non. J'ai ma piste ; et c'est l'Autre — et je ne m'écarte
Jamais du but que rien ne me fait oublier.
Forêts ! Je chasse au tigre et non au sanglier.

C'est toujours la même polémique, la polémique de l'injure..... ou du chasseur !

Le hérault de la « Pitié Suprême », le rêveur qui se

détourne de son chemin pour ne pas écraser une fourmi donne cette émouvante conclusion à ses retentissantes et humanitaires proclamations : « en présence de Monsieur Bonaparte et de son gouvernement, le citoyen digne de ce nom, ne fait qu'une chose et n'a qu'une chose à faire, charger son fusil et attendre l'heure ! »

Il n'y aurait à cela qu'une petite remarque à faire : le brigand serait-il au bout du canon du fusil ou après la culasse ? Et voilà bien en tout cas une excellente manière de former de bons citoyens et d'étendre sur le monde entier l'éternel bienfait de l'universelle fraternité.

Il se produit comme une concentration de la haine de Hugo contre les rois sur « l'empire et l'empereur. »

Avant la guerre de Crimée le Tzar de Russie est un « Prince digne du bagne » — « cet homme est la menace sauvage de l'ombre à la lumiére... Il est le monstre de l'omnipotence. »

Éclate la guerre de Crimée, le Tzar n'est plus aussi monstrueux, le coupable n'est ni l'autocrate russe, ni le sultan turc, le coupable c'est Napoléon III et Pie IX ! Écoutez : « Oui, ce sang, tout ce sang ruisselle en Crimée ; oui, ces veuves pleurent ; oui, ces mères se tordent les bras, parce qu'il a pris fantaisie à M. Bonaparte, l'assassin de Paris, de se faire bénir et sacrer par M. Mastaï, l'étouffeur de Rome. »

Plus tard, quand la France, broyée sous la botte de Guillaume II, râle impuissante et vaincue, le poète retrouve ses invectives et décoche contre le roi de Prusse ses traits habituels ; il l'appelle Attila, Gengiskan, ogre du droit divin, Néron, Schinderhannes (lui aussi !), Tibère, chacal, noir brigand, mais en somme, il l'excuse : « cette guerre, c'est l'empire qui l'a voulue ! »

L'empire ! cela représente tous les hommes qui ont collaboré au gouvernement impérial. Ils n'en moururent pas tous, mais tous furent frappés. Les malédictions du

Voyant frappent partout et sur tous. Ministres et magistrats reçoivent leurs corrections poétiques.

Les magistrats ont quelque droit à ne pas être oubliés; ils occupent une place importante dans la liste des injuriés des *Châtiments*. Peut-être étaient-ils les plus grands coupables ayant aidé à l'œuvre la plus sinistre, qui était, bien souvent, d'avoir, pour leur malheur, figuré dans quelques procès perdus par le dieu-Hugo. Tel fut le cas de M. Parterieu-Lafosse et de M. Seguin.

Quant aux ministres, que sont-ils, après tout? Des « laquais ; » ou encore des « cœurs de bouc , des ours, des citrouilles. »

Baroche n'est qu'un « pitre... dont le nom n'est qu'un vomitif; » Berger, d'Hautpoult, Murat sont des « citrouilles ; » Fould et Suin des « rebuts de ruisseau. » Il a tout dit quand il a appelé Troplong « paillasse, récureur d'égouts, pourri, » quand, parlant de Rouher, il a dit « l'Auvergnat » mais il ajoutera autre chose s'il le juge utile à sa rime ou à sa colère.

Sur Saint-Arnaud, « qui vole... autrement que l'oiseau, » il en dit, il en sait, il en invente plus long. Afin de mieux flageller ce maréchal, et avec lui les gloires de l'empire, il ne craint pas de trainer l'armée entière dans ces tristes propos; ce général dit-il,

Ce général avait les états de service
D'un chacal, et le crime aimait en lui le vice
Buffon l'eût admis, certe, au rang des carnassiers
Il avait fait charger le septième lanciers,
. . . .
. . . .
Avec quinze escadrons, bien armés, bien montés,
Et trente bataillons, et vingt pièces de douze
Il avait pris d'assaut le perron Sallandrouze ;
Il avait réussi même, en fort peu de temps,
A tuer sur sa porte un enfant de sept ans.

Et il montre ce héros qu'il couvre d'ignominie, chargé

de lauriers conquis sur les boulevards contre les gens paisibles et innocents, se rendant à Sébastopol,

En satrape persan, en proconsul romain

après qu' « il reçut le baiser de Néron le Petit. »

Mais là-bas l'attendaient « les punisseurs de Dieu, — l'infiniment petit. » Et

Lui, l'homme frémissant du boulevard Montmartre,
Ayant son crime au flanc, qui se changeait en dartre,
Les boulets indignés se détournant de lui,
Vil, la main sur le ventre, et plein d'un sombre ennui,
Il voyait, pâle, amer, l'horreur dans les narines,
Fondre sous lui sa gloire en allée aux latrines.
. . . .
. . . .
Triste, horrible, il mourut; je plains ce misérable.

Hugo, la victime du 2 décembre, plaint le maréchal, le héros de l'Empire, n'est-ce pas sublime ? Vous l'allez voir, s'il vous plaît; vous allez voir si la grande bonté tant affichée du dieu-poète n'est pas une manœuvre de charlatan voilée d'impudence :

Ici, spectre, viens là que je te parle. Oui,
. . . .
. . . .
Quoiqu'au dessous du tigre esclave de la faim.
Tu me serres le cœur, bandit, et je t'avoue
Que je me sens un peu de pitié pour ta boue... etc.

Arrêtons-nous là, car nous nous prenons à rougir en transcrivant ces folies qui voudraient sâlir un général français mort au seuil de la victoire et pardonnant de cœur à tous ceux qui s'étaient faits ses ennemis. O pitié suprême du Titan que vous êtes belle ! Vous êtes héroï-comique dans votre mépris de la gloire.... des autres.

Hugo ne malmène pas moins les corps constitués ou constituants. Il traite la Chambre par le calembour : elle quitte, dit-il, Pantin pour Bagatelle. D'autre part, on y commet des crimes dans cette Chambre, ne se permit-on

pas de rire, un jour qu'il jetait sur le monde du haut de la tribune française avec les éclats de sa voie souveraine, les lumiéres de son génie divin ? Il foudroya ses contradicteurs par ces paroles à jamais mémorables : « greffier, écrivez qu'on a ri ! » Et qui sait, peut-être rit-on encore.

La Chambre-Haute même, quoique plus vénérable d'aspect, est loin de lui inspirer une grande considération. On peut trouver à son adresse certains mots très nets mais seulement à demi propres quand il montre

Le porc Sénat fouillant l'ordure du groin.

Après tout cela, tiendrons-nous Hugo pour le bienvenu quand il nous dira, faisant le bon apôtre :

J'ai fait les *Châtiments* ; j'ai dû faire ce livre
Moi que toute blancheur et toute grâce enivre.

Il fit aussi, enivré de toutes les blancheurs et de toutes les grâces, *l'Ane* qui est vraiment d'une belle âme toujours pleine de châtiments.

Mais c'est assez constater les agressions presque irrésistibles de ce bon cœur. On a pu voir de quel élan il poursuit Dieu, ses ministres, ses fidèles, et comment il va jusque dans « leur cénacle » chercher les rois pour les invectiver. S'il lui arrive un jour, au milieu de ses colères, de tracer un programme politique, c'est seulement ponr le jeter à la face des monarques, et dans la chaleur de son enthousiasme et de son emportement il ne s'aperçoit pas combien ce programme est vague et léger.

Le bonheur du peuple cependant devait sortir de là ; Hugo y travaillait en Belgique, lorsqu'il réussit à se faire expulser de ce pays hospitalier. Pauvre roi des Belges, qu'avez-vous fait ? N'avez-vous donc point vu la foudre qui du regard d'Olympio foudroie sans relâche vos frères ? Le Titan ne vous écrasera-t-il pas ?

Voici que le poète accable le monarque d'un majes-

tueux dédain. Ce roitelet d'un tout petit pays, expulser Hugo, le pontife de l'Univers !

O folie des rois aveugles ! Tant pis pour la Belgique ! Quant à son Maître, il ne peut avoir que le mépris d'Olympio, le démolisseur des rois ! L'invincible, le tonitruant, le poète dompteur réserve à d'autres plus importants les saintes fureurs de sa lyre :

Je leur montre les dents quand ils viennent trop près ;
J'en fais, quand il le faut, un exemple efficace,
Et l'on peut voir dans l'ombre, à mes pieds, la carcasse
De l'un d'eux qui, je crois, était un empereur.
Mais j'ai fort peu le temps de me mettre en fureur,
Et j'aime mieux rester tranquille.

Et moi aussi je voudrais bien rester tranquille, je voudrais surtout laisser tranquilles ceux qui ont eu le courage de me suivre jusqu'ici, mais est-il possible de s'arrêter avant d'avoir jeté un rapide coup d'œil sur quelques-unes des haines ou des rancunes littéraires du dieu Hugo ? Car, enfin, si le grand lyrique eut des agressions spontanées contre les idées religieuses ou les croyances catholiques, contre les pouvoirs monarchiques ou les représentants de l'autorité sociale, il en eut assurément d'irrésistibles contre les juges littéraires. Fureurs sincères ou feintes fureurs de dépit ou de comédie, ce sont toujours les raisons du Moncotombo. Ainsi raisonnait Hugo-volcan.

(*A suivre*) L. BASCOUL.

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

L'EGLISE ET LE SIÈCLE, CONFÉRENCES ET DISCOURS DE Mgr. IRELAND, avec une préface de l'abbé Klein. in-12, 230 pages, Paris, Lecoffre. 1894.

Lorsque, autrefois, c'étaient les feuilles anticléricales qui, en leurs diatribes, nous qualifiaient, chaque jour, de réactionnaires ou de rétrogrades, nous disant amis des vieilles entraves et adversaires systématiques des progrès et des aspirations modernes, si nous sentions vivement l'injure, nous n'y opposions cependant d'ordinaire qu'un dédaigneux et apathique silence. Aujourd'hui, ils sont de notre camp ceux qui reprennent contre notre indolence ces mêmes griefs. J'ai nommé les ardents panégyristes des mouvements catholiques belge, anglais, allemand et surtout américain. Et nous n'avons garde de nous formaliser de cette espèce de parti-pris d'admiration exotique, quand nous regardons au tableau séduisant qu'on nous trace de la prospérité de l'Eglise dans ces divers pays. Quand surtout l'on nous présente les *leaders* du catholicisme américain, les Gibbons, les Ireland, qui font, là-bas, si grande figure, et qu'à leurs œuvres propres l'abbé Klein veut bien servir d'introducteur, nous ne saurions ni refuser notre attention ni marchander notre admiration. Et nous nous gardons bien d'opposer à notre ami cette fin brutale de non-recevoir: «Tout cela, c'est bon pour l'Amérique!» Car nous sommes bien forcés d'avouer que ce christianisme américain qu'il nous présente, c'est encore et toujours le vrai, celui de l'Evangile, des foules, des temps primitifs, celui du pape enfin, qui, comme dit l'abbé Klein, « pour se consoler de sa captivité italienne, contemple avec amour les vastes horizons que la foi s'est ouverts au-delà de l'Atlantique.»

LETTRES CHOISIES DES MEILLEURS ECRIVAINS ÉPISTOLAIRES, avec des notices sur les auteurs, par la R. Mère Stanislas, supérieure des Ursulines d'Aix en Provence, in-8, 400 pages; souscrire d'avance en s'adressant au couvent des Ursulines.

Un nombre considérable de lettres et fragments de lettres des auteurs contemporains, Joseph de Maistre, Mme Swetchine, La-

cordaire, Eugénie de Guérin, Ozanan, Perreyve, Dupanloup, Veuillot, etc. enrichissent ce recueil dont le besoin se faisait sentir dans les études. Car, rien n'est plus capable que de tels modèles de former le cœur, l'esprit et le style des jeunes gens et des jeunes filles, et beaucoup d'esprits cultivés trouveront à parcourir ce volume un plaisir délicat.

FRANÇOIS D'ASSISE ET SON ACTION SOCIALE, par M. Léonce de Castelnau, in-8, 41 pages, Marseille, 1894.

S'il est des articles qui fassent estimer une *Revue*, l'étude de M. de Castelnau sur le rôle social et chrétien de François d'Assise suffirait, à lui seul, à faire la réputation du *XXe Siècle*, que trois années d'un succès bien mérité recommandent déja suffisamment d'ailleurs, à l'attention des esprits soucieux de bonne sociologie.

Si nous avons pu écrire ailleurs que nous ne nous contentions pas de ce que notre éminent collaborateur a dit, dans cette étude, de la *Nouvelle Vie de saint François*, il n'y a rien cependant que nous ayons dit que nous y réprouvions, ni des aperçus, ni des appréciations, ni des jugements historiques. Nous avons simplement voulu distinguer le point de vue purement bibliographique, qui était le nôtre, des préoccupations supérieures qui ont inspiré à M. de Castelnau sa très intéressante brochure. Nous nous sommes, d'ailleurs, trop constamment rencontré, avec lui, dans notre admiration commune et, disons-le, dans notre commun enthousiasme pour le *Poverello*, pour que nous n'ayons pas un plaisir extrême à louer une étude vraiment magistrale par la richesse de son fond, et par la séduction d'une forme infiniment attrayante. E. BOUISSON.

Le Propriétaire-Gérant,

GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

UN CHAPITRE

DE

LA VIE DE JEANNE D'ARC

LA VEILLÉE DES ARMES

I

L'attention, ou, pour parler plus exactement, l'espérance universelle, se fixait sur la virginale héroïne. Grande, bien proportionnée de tous ses membres, remarquablement vigoureuse et saine (1), elle se tenait droit et ferme à cheval (2), dans sa taille svelte. Ses che-

(1) Remarquablement vigoureuse, elle reçoit un carreau (flèche à pointe carrée), à la prise des Tournelles. Le carreau tiré du haut en bas, pendant qu'elle tentait l'escalade, pénètre près de la clavicule ; elle se retire du combat, est sur le point de s'évanouir ; vingt minutes après, elle reprend la bataille, et, par ses cris, par ses efforts, par son exemple, elle entraîne de nouveau les Français, et pénètre la première dans une citadelle, que gardaient le géant Glacidas, et la fleur de la chevalerie d'Angleterre ! A Jargeau, on lui lance, du haut du rempart, un rocher qui se brise sur son heaume : « elle fut forcée de se seoir.... » dit la chronique, Quelques minutes après, elle se battait de plus belle. A la porte Saint-Honoré, sa blessure fut plus grave : un vireton, sorte de flèche tournante, lui traversa les deux cuisses ; par le même archer, sans doute, son porte-étendard avait été tué. Elle avait franchi le premier fossé ; l'attaque n'ayant pas réussi, elle était restée là, par terre, abandonnée. Vers dix heures, à la nuit, d'Alençon vint la prendre, et, deux semaines plus tard, elle était rétablie à cheval, hardiment, demandant à recommencer.

(2) Elle montait vigoureusement à cheval et affectionnait les chevaux noirs. La selle d'alors facilitait singulièrement cet exercice parce qu'elle emboitait presque exactement le cavalier, formant en arrière une petite dossière, de façon que le chevalier pouvait tenir bon au coup de lance. La selle arabe est encore ainsi faite ; les chevaliers montaient avec la jambe droite, le pied à fond dans l'étrier, la pointe en bas. Jeanne, combattait avec l'épée et la lance.

La manière de combattre du XVe siècle est exactement conservée de nos jours par les toreros. L'unité de combat vers 1430, se composait de six

veux étaient coupés à l'écuelle, c'est-à-dire que le haut du front, les tempes et la nuque étaient rasés, et les cheveux coupés ainsi en rond sur la tête, suivant la mode dite des Augustins(1). Sa voix, au timbre d'or, retentissait avec une harmonie qui a frappé les contemporains(2). Le duc d'Alençon le constate dans une lettre à sa mère(3).

à dix hommes. Un chevalier avait un bon cheval, une bonne armure et des aides. Le chevalier, un professionnel habile, comme furent Poton, Xantrailles, La Hire, se chargeait. dans la mêlée, d'attaquer quelque personnage à sa taille ; les domestiques, suivants ou pages, à pied ou à cheval, occupaient la troupe diverse, aidant de leur mieux leur chef d'attaque. Le prisonnier fait payait rançon ; on tuait peu, cela ne rapportait rien, et il fallait vivre de la guerre, c'est-à-dire des prisonniers. Jeanne était devenue en peu de temps un cavalier émérite.

(1) M. Siméon Luce a donné de cette coupe de cheveux une raison qui ne manque pas de vraisemblance; Jeanne d'Arc fréquenta, dés sa jeunesse, les religieux des ordres mendiants, et spécialement les franciscains, à qui elle se confessa souvent et qui, de leur côté, l'exaltèrent en toute occasion; or, il y a tout lieu de croire que Jeanne fut de très bonne heure affiliée par les frères mineurs au tiers-ordre de Saint François ; et précisément un des signes extérieurs auxquels se reconnaissaient les adeptes laïques du tiers-ordre franciscain était, pour les femmes, l'obligation de porter les cheveux coupés en rond jusqu'à la hauteur des tempes. (Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*, p. 322.)

(2) En dehors des affaires de la guerre, Jeanne demeurait « moult simple, et peu parlant. » Accueillant toujours avec bonté les curieux qui venaient la voir, surtout les femmes, elle leur parlait si doucement et si gracieusement, dit la chronique, qu'elle les faisait pleurer.

(3) Prince de sang royal et gendre du duc d'Orléans, Alençon eut le titre de généralissime dans la campagne de la Loire, mais il laissa à Jeanne le commandement de l'armée. Les intrigues de Cour les séparèrent, au retour de la campagne de l'Ile-de-France. Le duc d'Alençon, deux ans après sa déposition, ternit la gloire de ces souvenirs, en s'alliant secrétement avec l'Anglais. Il fut traduit devant la cour des pairs et condamné à mort, sentence qui fut commuée en une sentence de prison perpétuelle. Il fut appelé à déposer au procès de Jeanne, pour qui il professa toujours, une profonde admiration. Elle datait du lendemain de leur première rencontre au Château de Chinon. Jeanne, étant montée à cheval dans la plaine de Chinon, courut la lance à la main comme le meilleur chevalier. Le duc d'Alençon, fut ravi de cette vaillance, et lui fit cadeau d'un cheval. « Il l'accompagna depuis dans les combats, dit M. Sepet, et, quoique le chroniqueur Perceval de Cagny ait sans doute beaucoup exagéré, pour faire valoir son maître, la confiance réelle que Jeanne accordait au prince, on ne peut nier qu'elle n'ait eu pour ce dévoué compagnon de ses fatigues une amitié chaste et sincère. On peut trouver un témoignage des dispositions de Jeanne à l'égard du duc d'Alençon, dans la visite qu'elle fit, peu de temps avant d'entrer en campagne, à la mère et à la femme de ce prince, qui résidaient à l'abbaye de Saint-Florent-lès-Sauveur. Elle y fut fêtée plusieurs jours par ces nobles dames, et leur promit qu'elle leur ramenerait sain et sauf, à l'une son fils, à l'autre son mari. »

Le conseil du roi, malgré ses répugnances et son hostilité marquée, cédait aux conclusions du comité ecclésiastique et à l'élan du peuple autour de l'envoyée de Dieu, dont la mâle et chaste bravoure réveillait des cœurs désespérés.

Il fut décidé qu'on formerait un convoi de vivres et de munitions pour essayer de ravitailler Orléans et que Jeanne en prendrait le commandement.

Charles VII quitta donc Poitiers, emmenant la Pucelle, et s'en revint à Chinon, en passant par Châtellerault. Puis, il la dirigea sur Tours, où devait être confectionné son équipement et organisée sa maison militaire.

Elle entra à Tours vers la fin au mois d'avril 1429 et y fut logée dans un bel hôtel qu'habitait le Seigneur de La Roche Saint-Quentin, Jean Dupuy, conseiller du roi. Entre temps, grâce à la patriotique générosité d'Yolande d'Aragon, qui engagea sa vaisselle pour fournir aux dépenses, le convoi de ravitaillement s'organisait à Blois et le roi pourvoyait à l'équipement de la Pucelle.

Deux pièces de cet équipement sont demeurées célèbres : l'épée et l'étendard. Mais, ces deux pièces là, ce ne fut pas le roi qui les fournit. L'histoire vaut d'en être contée par son merveilleux détail.

II

« Pendant que j'étais à Tours ou à Chinon, a-t-elle raconté elle-même dans l'interrogatoire de son procès à Rouen, j'envoyai chercher une épée qui se trouvait dans l'église de Sainte-Catherine-de-Fierbois, derrière l'autel, et on l'y trouva aussitôt toute souillée (1).

(1) D'après une tradition mentionnée dans un dictionnaire de géographie du siècle dernier, cette épée aurait appartenu à Charlemagne. M. l'abbé Chevalier en mentionne une autre, qui veut qu'elle ait primitivement servi à Charles-Martel. Les deux traditions peuvent très bien s'accorder.

« — Comment saviez-vous que cette épée fût-là ?

« — Cette épée était en terre, toute rouillée et la garde était ornée de cinq croix. Je sus qu'elle se trouvait là par mes voix, et l'homme qui l'alla chercher ne l'avait jamais vue. J'écrivis aux prêtres dudit lieu de bien vouloir m'envoyer cette épée, et ils me l'envoyèrent. Elle n'était pas très enfoncée en terre, derrière l'autel, comme il me semble ; cependant, je ne sais pas bien si elle était devant l'autel ou derrière ; mais je pense bien avoir dit alors qu'elle se trouvait derrière l'autel. Aussitôt après que l'épée eut été trouvée, les ecclésiastiques dudit lieu la frottèrent, et aussitôt la rouille tomba sans difficulté. Ce fut un armurier de Tours qui l'alla chercher. Les prêtres de Fierbois me firent don d'un fourreau, et les habitants de Tours d'un autre. On fit donc faire deux fourreaux, l'un de velours vermeil, et l'autre de drap d'or. Et moi, j'en fis faire un troisième, de crin solide. »

Cependant, cette épée était lourde, et mal en main. Elle se rompit à Saint-Denis, un jour que, poursuivant à cheval une de ces femmes de mauvaise vie dont elle cherchait à purger son armée, elle lui en administra un coup de plat sur les épaules (1).

Mais, bien plus que son épée, « quarante fois plus », comme elle le dit dans son procès, elle aimait son étendard, ce signe et cet instrument de ses victoires, car, ja-

(1) Jeanne avait encore une autre épée, et celle-là, elle l'avait achetée à la vente des chevaux, harnais et armes de l'évêque de Sens. Dans le prétoire sinistre de Rouen, où des juges haineux cherchaient à lui arracher des réponses pour motiver leur assassinat, on lui pose cette question : « Puisque les voix avaient mis dans votre main l'épée de sainte Catherine, pourquoi n'avez-vous pas craint d'en prendre une autre, celle d'un évêque »? Et alors, abandonnée comme elle l'était de tout et de tous, il lui vint un grand rayon du beau soleil de Patay : le souvenir de la victoire, de la grande honte anglaise : toute cette réminiscence de gloire transfigura sa physionomie et, pleine d'amour pour la patrie, son gai caractère lui fit oublier qu'elle se trouvait en présence non de juges, mais de bourreaux, et elle dit à ces Anglais : « Ah ! mais c'est qu'avec celle-là je donnais de meilleures bouffes et de meilleurs torchons (1) ! »

(1) Nous rencontrerons ces expressions naïves, empruntées au langage militaire du temps, et qui signifient « d'estoc et de *taille*. »

mais elle ne se servit de l'épée pour frapper à mort et jamais ne tua personne. L'ennemi, elle l'abordait, le poursuivait, le chassait, son glorieux et saint étendard à la main.

Sur ses instructions, un Écossais, de résidence à Tours, lui confectionna un étendard, en tissu de fil, blanc, avec des franges de soie. Sur la face, en champ d'argent (blanc) semé de lis d'or, on voyait Dieu représenté « en majesté » (tenant en main le globe du monde et trônant sur les nuées avec deux anges adorateurs qui lui présentaient des fleurs de lis. Le tout accompagné en devise de l'inscription : *Jésus Maria*. Sur le revers, à l'opposite de cette face ainsi ornée, on voyait l'écu de France, tenu par deux anges.

En outre, Jeanne se fit faire une petite bannière, nommée « pennon », représentant une Annonciation, un ange qui présentait une branche de lis à la Vierge.

III

Ainsi équipée, Jeanne apparut soudain comme une guerrière accomplie.

« Elle parlait et devisait des ordonnances et du fait de la guerre, autant et en aussi bons termes qu'eussent su et pu faire les chevaliers et écuyers étant continuellement au fait de la guerre. » Les chroniqueurs, qui l'affirment, ajoutent : « Et s'émerveillaient, docteurs et capitaines et autres, de son fait et des réponses qu'elle faisait, tant de la chose divine que de la guerre, et en autres choses, elle était la plus simple bergère que oncques l'on vit (1). »

Non seulement la Pucelle parlait du fait de la guerre, elle montrait, dès lors, qu'elle excellait dans les exercices du parfait chevalier : « Elle courait la lance aussi bien et

(1) *Procès*, t. IV, Jean Chartier, p. 53 ; Perceval de Cagny, p. 3 : *Chronique de la Pucelle*, p. 288.

mieux qu'homme d'armes qui fût ; elle chevauchait les coursiers noirs, tels et si malicieux, qu'il n'était nul qui osât bonnement les chevaucher (1). »

Et cependant, d'après le premier secrétaire du Roi, Alain Chartier, c'était seulement à son départ de Vaucouleurs, quelques semaines avant, qu'elle était montée à cheval pour la première fois (2).

Elle avait le goût de son nouveau métier. C'est ce qui ressort du portrait que trace d'elle un des grands dignitaires de la Cour, de Boulainvilliers, dans une lettre au duc de Milan. Le voici dans son entier : « La Pucelle a la beauté qui convient. Quelque chose de viril dans le port ; elle parle peu, mais toujours avec un merveilleux à-propos. Sa voix est grêle comme celle d'une femme ; elle ne mange presque pas, et en fait de vin, boit moins encore.

« Elle se plaît au maniement du cheval et des belles armes, affectionne les hommes de guerre et les gentilshommes, n'a que de l'éloignement pour les réunions nombreuses et les conversations bruyantes ; ses larmes sont habituelles et abondantes ; son visage est avenant et serein ; nul ne fut jamais si dur à la fatigue, si bien qu'elle peut rester six jours et six nuits sans détacher une seule pièce de son armure... Elle vénère le Roi (3). »

(1) Greffier de La Rochelle, p. 23. Cf. *Procès*, t. III, déposition du duc d'Alençon, p. 92.

(2) *Procès*, t. V, p. 133 : *Ascendens equum, quod nusquam antea.*

(3) « Je sais, disait-elle à ses juges de Rouen, je sais par révélation que Dieu aime mieux le Roi que moi, pour l'aise de son corps, » c'est-à-dire pour les biens temporels et pour le trône de France, tandis que Jeanne était l'élue du ciel pour le martyre du patriotisme et la gloire d'une royauté céleste. Peu lui importaient donc les défauts de Charles VII. Jusque sur le bûcher de Rouen, elle professe pour lui un grand respect. Et cependant, si elle se fût placée au regard des défauts personnels de son roi, combien peu elle eût professé d'estime pour lui, s'il faut en croire les historiens.

« Charles VII, dit Henri Martin, était alors âgé de vingt-six ans, il avait presque tous les défauts et aucune des qualités de la jeunesse : à la

Les détails de cette lettre du 21 juin 1429 sont complétés par un extrait d'une autre lettre, qu'à la date du 8 juin, le jeune seigneur de Laval écrivait à sa mère et à sa grand'-mère, de Selles, où il avait rejoint l'héroïne :

« Je la vis monter à cheval, armée tout en blanc, sauf la tête, une petite hache en main, sur un grand coursier noir, qui, à l'huis (porte) de son logis, se démenait fort, et ne souffrait qu'elle montât, et lors elle dit : « Menez-le à la croix » qui était devant l'église, auprès, au chemin ; et lors elle monta sans qu'il se mût, comme s'il était lié ; et lors se tourna vers l'huis de l'église qui était bien prochain, et dit en assez voix de femme : « Vous, les prêtres et gens d'église, faites processions et prières à Dieu. » Et lors, se retourna à son chemin, en disant : « Tirez avant, tirez avant, » son étendard ployé, que portait son gracieux page, et avait sa petite hache en main, et un sien frère, qui est venu depuis huit jours, partait aussi avec elle, tout armé en blanc. »

Un ange guerrier, prenant chair et sang, apparaîtrait-il sous d'autres traits? L'ange apparaîtra bien mieux encore dans la bataille(1).

fois mobile et obstiné, léger et « songeur, » soupçonneux envers les bons et crédule aux méchants, amolli dès l'adolescence par ce précoce abus de voluptés qui avait coûté la raison à son père et la vie à son frère, il ne montrait en rien l'activité d'esprit et de corps, ni les passions énergiques de son âge. Il n'était pas lâche : quand il fut obligé de payer de sa personne, il le fit honorablement ; mais il craignait la fatigue et le tumulte des camps, « ne s'armoit point volontiers et n'avoit point cher la guerre; » il n'était ni cruel, ni absolument insensible ; « il étoit beau parleur à toutes personnes et piteux envers les pauvres gens ; » mais sa sensibilité toute physique, pour ainsi dire, était sans profondeur et sans durée ; sa vie morale était toute dans la sensation présente ; il n'aimait, pour ainsi dire, que par les yeux. »

(1) Ensuite, cette jeune fille, qui n'avait pas l'habitude du bouclier et du casque, on la vit, à l'étonnement de tous, monter un cheval de guerre tenant d'une main l'épée, de l'autre un étendard qui portait l'image du Rédempteur, elle se livra aux périls et aux travaux des combats et se précipita hardiment au milieu des ennemis. C'est chose incroyable, combien elle a osé, combien elle a supporté patiemment d'insultes et de moqueries de la part des adversaires, combien de prières accompagnées de larmes et de jeûnes elle a répandu devant Dieu, afin que les vainqueurs

Le duc d'Alençon en temoigne son ardente admiration.

— Tout le monde, répondit-il nettement aux juges de la Pucelle, tout le monde s'étonnait qu'elle se conduisit avec tant de prudence et de prévoyance, comme un capitaine qui, servant depuis vingt ou quarante ans, aurait été rompu aux secrets de l'art militaire.

L'un de ses plus récents biographes(1) le fait justement observer, à ce propos :

« D'où lui serait venue une telle expérience, à peine sortie de son village, elle fut mise à la tête de gens armés, sinon de Celui qui sait tout et qui peut tout, et qui, non content de lui avoir donné, dès sa naissance, un grand cœur et une grande intelligence, se plaisait encore à l'instruire chaque jour, et lui révélait par ses « saintes » ce qu'elle devait faire « pour le fait de la guerre (2). »

IV

On l'aura, sans doute, remarqué dans la lettre du jeune sire de Laval : Jeanne avait, dès lors, auprès d'elle un de ses frères. Elle en avait même deux. Les deux plus jeunes, Jean et Pierre, en effet, la rejoignirent à Tours et constituèrent, avec ses deux fidèles compagnons, Jean de Metz et Bertrand de Poulangy, les premiers éléments de sa maison militaire.

Domremy et Vaucouleurs se retrouvèrent donc auprès d'elle, quand il fallut commencer sa rude et glorieuse mission. D'autres s'adjoignirent à ces fidèles et chers représentants du pays natal : Jean d'Aulon, qui fut toujours

fussent chassés d'Orléans, et qu'ayant ensuite enrichi la France de nouveaux triomphes, rétabli et assuré le droit du royaume, elle pût, même pour l'avenir, écarter, avec l'aide de Dieu, le péril menaçant de faire perdre la prospérité et la paix, et de porter atteinte à la religion des aïeux. (*Décret d'introduction de la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc*).

(1) M. Sepet, op. cit., p. 96.

(2) *Procès*, t. III, p. 219

pour Jeanne un si dévoué compagnon ; Louis de Contes et Raymond, ses deux pages, et quelques varlets d'armes.

Les frères de Jeanne, en s'arrêtant à Notre-Dame-du-Puy, où leur mère les avait accompagnés pour prier la future Notre-Dame-de-France, en faveur de Jeannette laissée en de si graves périls, y rencontrèrent un bon ermite de l'ordre de St-Augustin, frère Jean Paquerel.

— Venez avec nous, lui dirent-ils, trouver Jeanne.

Et, pour achever de décider le saint religieux, ils ajoutèrent :

— Nous ne vous laisserons point aller, que vous ne consentiez à venir avec nous vers elle.

Pasquerel se décida, et ils le présentèrent à leur sœur.

— Jeanne, nous vous amenons ce bon Père ; si vous le connaissiez, vous l'aimeriez beaucoup.

Or, Jeanne le connaissait, peut-être par ses voix, elle avait entendu parler de lui :

— Je suis contente de le voir, dit-elle. Dès demain, je veux qu'il m'entende en confession.

Le lendemain, en effet, Jean Paquerel la confessa, chanta la messe devant elle, et devint son aumônier en titre. Il ne la quitta plus, pendant toutes ses campagnes.

Toute l'armée se trouva en un clin d'œil transformée (1).

Le spectacle vaut d'être considéré d'un peu près. Nous en empruntons le détail au P. Ayroles.

Un guerrier de dix-sept ans, possédant toutes les qua-

(1) On voyait Jeanne, qui avait toujours à côté d'elle son confesseur, prendre tous les moyens pour préserver les soldats de ce qui pouvait corrompre les mœurs, proscrivant diverses excitations au mal et procurant l'assistance de saints prêtres pour favoriser la piété. Plus puissant encore était l'exemple de la Pucelle, qui offrait quelque chose d'angélique par l'exercice de toutes les vertus, principalement de la plus ardente charité envers Dieu et envers le prochain (*Décret d'introduction de la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc*).

lités du parfait soldat et du général accompli, l'histoire en connait-elle ? Un homme d'armes, paraissant pour la première fois au milieu des hommes du métier, et se montrant du premier coup rompu à tous les exercices, aux plus hauts comme aux plus humbles secrets de la noble profession, n'est-ce pas en dehors de toutes les lois de la nature ? Si ce guerrier si jeune, maitre sans avoir jamais été élève, est une jeune fille, une villageoise, qui ne sera forcé de la croire, quand elle affirme être sous l'action d'une puissance supérieure, de saint Michel ?

Faut-il d'autres preuves ? Contemplez ceux qu'elle va conduire à la victoire. Ce sont ces Armagnacs, qui blasphèment comme ils respirent, sans frein dans leur luxure, pillards, au point que leurs dépradations les rendent aussi redoutables au pays, pour lequel ils disent combattre, que les étrangers qu'ils combattent. La Pucelle paraît, et voilà qu'à sa voix, momentanément du moins leur langage se transforme ; ils deviennent pieux et moraux, respectueux du bien d'autrui ; ils souffrent que la jeune fille proscrive l'immonde troupeau qu'ils trainent à leur suite, et lui donne la chasse.

Le premier ordre qu'elle donne en arrivant à Blois, c'est celui de renvoyer des rangs de l'armée les femmes de mauvaise vie, qui y foisonnaient ; de se confesser et de mettre la conscience en bon état. Elle promettait la victoire, à l'aide de Dieu, si l'on obéissait.

Même commandement à son arrivée à Orléans. Elle menaçait de renvoyer de l'armée quiconque ne se serait pas confessé, ou même elle menaçait de se retirer.

Le blasphème la mettait hors d'elle-même. On l'a vue courir vers de hauts personnages qui s'oubliaient, les prendre au collet et leur dire :

— Vous osez bien renier ainsi notre sire et notre maître : en nom Dieu, vous vous en dédirez, avant que je parte d'ici.

Les grands seigneurs s'exécutaient, faisaient amende honorable et promettaient de se corriger.

« J'ai été sévèrement réprimandé par elle, déposait un des premiers princes du sang, le duc d'Alençon, pour m'être laissé aller à cette habitude invétérée. Sa seule vue arrêtait sur mes lèvres la parole prohibée, prête à s'échapper. »

« Ses exhortations produisaient les transformations les plus entières. Des guerriers d'une indicible dissolution revenaient à la pureté des mœurs chrétiennes, » déposait le chanoine André.

Le brave de l'époque, Etienne de Vignobles, qui devait aux fureurs de ses emportements le nom depuis si populaire de La Hire (la colère), La Hire se calme devant l'agneau. Il lui fallait un mot pour laisser échapper les bouillons de son humeur gasconne. Il se mit à jurer par son *martin*, son bâton, comme le Béarnais converti devait jurer plus tard par son confesseur, et faire entrer dans la langue populaire son *Jarnicoton* (1).

Ennemie du blasphème, celle qui était venue pour les opprimés, l'était de la rapine. Elle la prohibait sévèrement, et préférait manquer du nécessaire plutôt que de le devoir à la violence. Un homme d'armes écossais ayant

(1) C'est ce même La Hire qui, avec une soixantaine de lances et trois ou quatre mille hommes de pied, commandés par Kennedy, un capitaine écossais, et l'abbé de Serquenceaux, s'en vient devant Montargis que les Anglais assiégeaient et qu'il s'agissait de ravitailler. En approchant il se dit qu'il fera mieux, et qu'il enlèvera la ville assiégée. « C'était chose très difficile. » Aussi songea-t-il à quelques gros péchés que « d'aventure » il pouvait avoir sur la conscience. Il n'y avait, d'ailleurs, pas de temps à perdre. Il trouva un chapelain, auquel il dit qu'il lui donnât l'absolution. Le chapelain lui dit qu'il voulait bien et qu'il confessât ses péchés. La Hire répondit qu'il n'avait pas le temps, car il fallait frapper promptement sur l'ennemi, et que le chapelain savait bien ce que les gens de guerre ont l'habitude de faire et que c'était là sa confession. Sur quoi le chapelain lui bailla l'absolution telle quelle. Alors La Hire fit sa prière à Dieu, en lui disant, en son gascon, les mains jointes : « Dieu, je te prie que tu fasses aujourd'hui pour La Hire autant que tu voudrais que La Hire fit pour toi, s'il était Dieu et que tu fusses La Hire. » Et il pensait très bien dire et prier. (*Chronique de la Pucelle*).

osé lui dire qu'elle avait trouvé bon un morceau de veau, fruit de la maraude, elle en fut comme exaspérée et se mit en devoir de le frapper.

La guerre qu'elle fit aux femmes de mauvaise vie fut implacable, comme celle qu'elle fit à l'envahisseur. L'ordre qu'elle donna en arrivant à Blois, elle le renouvela et fit publier « un cri » par lequel il leur était défendu de paraître dans l'armée. Les impudentes, pour échapper à cette proscription, prenaient des vêtements d'hommes et sa glissaient dans les rangs de gens de guerre. Jeanne leur donnait la chasse, les poursuivait, lance en main, et la menace aux lèvres. Elle les frappait du plat de son épée. C'est ainsi qu'elle brisa sur le dos d'une d'entre elles son arme de prédilection, l'épée de Fierbois.

V

Plus on sonde cette âme si fortement chrétienne, et plus on s'éprend d'admiration pour les dons surnaturels et les vertus qui l'ont caractérisée. Les témoignages, versés au procès d'introduction de sa cause en Cour de Rome, surabondent à cet égard. La vénérable servante de Dieu a pratiqué à un degré véritablement héroïque, les grandes vertus théologales et cardinales, qui sont le fonds de la sainteté chrétienne.

Son ardeur, contre les Anglais, elle-même n'est point de la haine, c'est une généreuse indignation patriotique, tempérée par la charité envers les ennemis de son pays tant aimé(1).

— Ce qu'il faut, ne cesse-t-elle de répéter à ses juges, c'est qu'ils s'en retournent à leur pays.

(1) Sa charité brilla à tel point à l'égard même des ennemis, que non seulement jamais Jeanne ne blessa aucun d'eux de l'épée ou de la hache, mais que ceux qu'elle voyait gisant à terre, blessés, elle les faisait relever sur le champ, secourir et soigner, à la grande admiration de tous (*Décret d'introduction de la cause de la Vénérable Jeanne d'Arc.*)

Aussi, sur le point de leur livrer bataille, s'inspirant de son grand cœur, elle se recueillit et dicta la lettre suivante, monument de sa foi, en la mission qu'elle avait reçu de Dieu, aussi bien que de son amour sincère de la paix et de la concorde entre les deux peuples :

« Jésus, Marie,

« Roi d'Angleterre, et vous, duc de Bedford, qui vous « dites régent du royaume de France ; vous Guillaume « de la Poule (Pole), comte de Sulford (Suffolk) ; Jean, « sire de Thalebot (Talbot) ; et vous, Thomas, sire d'Es- « calles (Scalles), qui vous dites lieutenant dudit duc de « Bedford, faites raison au roi du ciel de son sang royal ; « rendez à la Pucelle, qui est envoyée ici de par Dieu, le « roi du ciel, les clefs de toutes les bonnes villes que « vous avez prises et violées ensemble. Elle est venue « ici, de par Dieu, pour réclamer les droits du sang « royal. Elle est toute prête à faire la paix si vous voulez « lui faire raison, c'est-à-dire si vous abandonnez le ter- « ritoire de la France, en nous indemnisant des maux « que vous nous avez causés.

« Et vous tous, archers, gentils compagnons de guerre « et autres qui êtes devant la ville d'Orléans, allez-vous- « en dans votre pays; de par Dieu, et si ainsi ne faites, « attendez des nouvelles de la Pucelle, qui vous ira voir « bientôt, à votre grand dommage. Roi d'Angleterre, si « vous ne faites ainsi, je suis chef de guerre, et, en quel- « que lieu que j'atteigne vos gens en France, je ferai « qu'ils s'en aillent, qu'ils le veuillent ou non ; et s'ils ne « veulent obéir, je les ferai tous tuer. Je suis envoyée ici, « de par Dieu, roi du ciel, coups pour coups, pour vous « jeter hors de toute la France de Dieu. Et si vos gens « veulent obéir, je les prendrai à merci. Et n'allez pas « vous imaginer que vous tiendrez jamais le royaume de « France de Dieu, le roi du ciel, fils de Sainte-Marie. Ce- « lui qui le tiendra, c'est le roi Charles, vrai héritier ;

« car telle est la volonté de Dieu, le roi du ciel, qui a été « révélée au roi de France, par la Pucelle, et il entrera à « Paris en bonne compagnie. Si vous ne voulez croire les « nouvelles que Dieu vous envoie par la Pucelle, en quel- « que lieu que nous vous trouvions, nous frapperons de « bons horions, et nous ferons un si grand tumulte, que « depuis mille ans il n'y en aura pas eu de si grand en « France, si vous ne nous faites raison, Et croyez ferme- « ment que le roi du ciel enverra plus de force à la Pu- « celle que vous n'en pourrez rassembler contre elle et « ses vaillants hommes de guerre ; et l'on verra bien aux « horions qui a meilleur droit, du Dieu du ciel ou de « vous. Vous, duc de Bedford, la Pucelle vous prie et « vous supplie que vous ne fassiez détruire. Si vous lui « faites raison, vous pouvez encore venir en sa compa- « gnie, là où les Français feront le plus beau fait d'armes « qui ait été jamais accompli par la chretienté. Répondez, « si vous voulez faire la paix en la cité d'Orléans, et, si « vous ne faites ainsi, qu'il vous souvienne qu'il vous ad- « viendra bientôt de grands dommoges.

« Ecrit ce mardi de la sémaine sainte.

« De par la Pucelle. »

En suscription, la lettre portait cette adresse :

« Au duc de Bedford, se disant régent du royaume de « France, ou à ses lieutenants étant devant la ville d'Or- « léans. »

Quand les Anglais reçurent cette lettre, si fière et si française, ils entrèrent en fureur.

— Que nous veut, disaient-ils, cette ribaude, cette vachère ? Nous la ferons brûler !

En attendant, contrairement à tous les usages dans les nations civilisées et à tous les principes du droit des gens, ils retinrent le héraut, porteur de la missive, prison-

nier, n'attendant plus que l'avis conforme de l'Université de Paris pour le faire périr par le feu.

Lorsque Jeanne apprit ces indignes traitements, elle ne se sessouvint plus de sa mission de libératrice. Comme autrefois Débora et Judith — ce sont les figures bibliques auxquelles l'Église la compare dans un document officiel, — elle se leva, pour délivrer Israël (1).

C'était le 27 avril, au matin. L'armée française, conduite par ce nouveau chef de guerre se mit en marche.

Comment s'empêcher de saluer l'héroïque enfant, qui guide la vaillante armée, dont elle est l'espoir, l'honneur et l'inspiratrice! Un éloquent prélat l'avait saluée à son départ de Vaucouleurs. Nous ferons nôtre, cet hommage, en l'appliquant au départ de Blois :

« Pars donc, fille de Dieu, comme disait Beaudricourt, advienne que pourra ! » Pars donc, ange de Dieu, son esprit est sur toi. Tes champs ne te reverront plus ; tu ne verras plus, de l'huis de ta chaumière, l'église où tu restais si longtemps à genoux, que tes compagnes disaient que tu étais trop dévote. Tu n'entendras plus là ce son triste et doux de la cloche que tu as tant aimé. Tu n'iras plus porter des couronnes nouvelles à Notre-Dame du Vert-Mont, ni prier au bois Chesnu, ni t'asseoir recueillie sous cet arbre des Fées, « beau comme le lis », ni te désaltérer aux fontaines limpides ombragées de groseilliers. Tes amies te pleureront ; tes pauvres, te voyant partir, ne s'en consoleront pas ; ton vieux père en mourra de douleur; toi même tu verras couler le sang de ton cœur, tu mangeras le pain de l'angoisse, tu boiras l'eau

(1) Dieu qui, selon la parole de l'Apôtre, *appelle ce qui n'est pas comme ce qui est* ; de même que jadis il avait choisi, dans ses desseins, Débora et Judith pour confondre les puissants, suscita, au commencement du XV[e] siècle, Jeanne d'Arc pour relever les destinées de sa patrie presque abattue par la guerre acharnée entre les Français et les Anglais et, en même temps, pour revendiquer la liberté et la gloire de la religion dont les intérêts étaient menacés. *(Décret d'introduction de la cause de la vénérable servante de Dieu Jeanne d'Arc)*.

d'amertume, toi-même, comme Élie, tu monteras un jour sur le char de feu qui t'enlèvera de terrre. Mais tu auras été fidèle à ta mission. Le roi te reconnaîtra, l'Église t'adoptera, le peuple t'acclamera, l'armée te bénira, la France te glorifiera, l'Europe te vénèrera ; car qui ne vénérait l'ange de l'innocence ? Un seul s'est rencontré qui, dans le cours des siècles, n'a pas craint de jeter à la face de cette vierge les grossières injures que lui jetaient les Anglais. Mais la Bible nous apprend que, jadis, ceux de Sodome reçurent ainsi les anges et l'insulteur de Jeanne est précisément celui dont le comte de Maistre a dit : « Paris le couronna, Sodome l'eût banni (1). »

Mgr A. RICARD.

(1) Mgr Baunard, *Panégyrique de Jeane d'Arc*, p. 23.

LE DRAME NORWÉGIEN

Les Français sont peuple essentiellement impressionnable. Leur esprit est très-mobile, et les caprices de la mode, se succédant à chaque instant, règnent sur eux comme des tyrans.

J'ose parler aujourd'hui du drame Norwégien, parce que la Norwège commence à être à la mode, comme la Russie, comme Bayreuth l'ont été. Cela passera, c'est évident.

Après Ibsen, on trouvera à admirer quelque dramaturge de l'Extrême-Orient par exemple, pour lequel on se prendra d'un grand engoûment, et les maîtres de la critique l'imposeront aux simples particuliers et ceux-ci rivaliseront entre eux à qui découvrira chez ce fils du Céleste-Empire, d'étonnantes beautés jusqu'alors profondément ignorées.

Je ne veux pas dire que tel est ici le cas d'Ibsen, le grand poète Norwégien. Sa célébrité est quelque peu méritée. Il y a bien quelques beautés dans ses œuvres, c'est certain. Je n'ai pas l'intention de faire le procès des goûts actuels de mes compatriotes ; loin de moi cette pensée. Voici tout simplement ce que je me propose dans ces quelques lignes : faire ressortir quelques différences remarquables entre le drame Norwégien et l'œuvre théâtrale française. On verra ainsi — en même temps — dans le cours de cette très petite étude, quel est le caractère de ces hommes du Nord qui vivent dans le froid et la nuit ; caractère qui se reflète — comme en un miroir — dans ces drames où l'on rencontre des actions hardies toujours, du désespoir souvent, jamais de tendres sentiments.

Deux dramaturges ont été enfantés par la Norwège. Ils s'appellent, l'un Ibsen, l'autre Biornson. Un hasard de la fortune a fait concentrer le goût public sur les œuvres du premier , quant au second on ne pense pas à lui ; sait-on même qu'il existe ?

Eh bien ! l'on a dit qu'Ibsen — nous ne parlerons que de lui, puisque lui seul est connu — ressemblait beaucoup à Dumas, dans certaines de ses œuvres. Dans d'autres, il y a, dit-on encore, du Scribe ou de l'Augier, voire même du Zola. Cela est fort possible. Je n'ai pas à discuter si l'on a tort ou raison , mais au sujet de Zola, je parle, parce que cela entre bien dans mon plan.

Des ressemblances avec Zola ? — Mon Dieu oui : Mais ce genre de ressemblance est pris dans un sens d'extension considérable. On peut trouver des ressemblances avec Zola, comme avec Flaubert ou M. Huysmans. C'est dire que la ressemblance n'existe qu'à un seul point de vue : le drame Ibsénien est surtout réaliste. Mais réaliste « proprement » — si je puis ainsi parler. C'est-à-dire que l'auteur représente sur la scène ce qui se passe autour de lui, sans rien changer. Ainsi, il nous fait assister de temps à autre à des scènes du genre de celles que nous voyons tous les jours et auxquelles -- parce qu'elles sont très fréquentes — nous ne prêtons pas notre attention. Il nous présente des intérieurs de famille très-réussis, bien pris sur le vif. De même, il nous décrit le cœur humani tel qu'il est : il nous le montre au naturel..., avec une tendance au pessimisme, toutefois — ce dont nous reparlerons.

Il nous initie à la vie simple de son pays. Il ne recule pas devant la mise en scène suivante : une mère joue, en passant sous les tables , en courant follement et bousculant tous les meubles, à une partie de cache-cache avec ses trois enfants qui rient et crient avec grand tapage. C'est naïf. On se croirait au temps ancien où la

simplicité était si fort en honneur. Certains dialogues d'Euripide, certaines descriptions d'Homère ne sont pas plus touchantes de grâce simple que ces scènes de théâtre norwégien.

A peine ai-je besoin de faire remarquer combien nous sommes loin ici de notre théâtre où tout est factice, tout est convention. Qu'on veuille bien le remarquer, je parle aussi bien de nos tragédies où l'on dialoguait avec des manières toutes françaises « sous des habits turcs », que des comédies de Molière ou d'autres.

A ce point de vue, donc, une différence énorme est à signaler entre les pièces de théâtre françaises et les pièces norwégiennes.

Encore une différence notable et très importante. Toutes nos pièces se terminent d'une façon heureuse ; souvent on ne sait trop ni pourquoi, ni comment : le spectateur est quelquefois tout étonné de l'evénement subit autant que joyeux qui termine l'action de nos drames ou de nos comédies. Cet évènement est la morale. La morale, par conséquent, dans notre théâtre est faite pour faire triompher le bien.

Morale bien différente est celle des drames d'Ibsen. Je me hâte d'ajouter : il ne faut pas s'imaginer pour cela que ce soit le mal qui triomphe au dénoûment. Non. Seulement, le dramaturge scandinave s'inquiète peu des dénouments heureux. Ils sont quelquefois terribles : le spectateur se retire alors effrayé, épouvanté. Ce qui termine le drame, c'est souvent la mort du héros principal qui se tue ou qu'un traitre assassine.

Qu'importe ? — Après tout, le drame est parfaitement moral. La marche du drame devait finir de la sorte. Cela devait nécessairement arriver. Tout spectateur intelligent, même, entrevoyait une telle fin. C'était fatal.

La fatalité, telle est la règle tyrannique des actions humaines. L'homme est ainsi fait. Ibsen pense comme Schopenhauer. Il est très pessimiste.

Ce pessimisme se révèle partout. Il se révèle non seulement au dénoûment, mais dans tout le cours de l'action. Ainsi, Ibsen s'efforce de démontrer, dans maint de ses drames que l'amour est trompeur ; que, si l'on aime, c'est par pur intérêt ; qu'il ne faut se fier, par suite, à personne.

Ame triste, que cet Ibsen ! cœur morose, sombre! Il lui manque le soleil. Cette Norwège brumeuse , située à la latitude de la patrie d'Ossian met une sorte de découragement dans les pensées de cet homme du Nord, rêveur et contemplatif.

Et cependant ce drame norwégien a aussi ses ressemblances avec notre théâtre classique français. Cela paraît extraordinaire ; il semble , en effet , étrange , que ces drames aient un seul point commun avec nos belles tragédies, si vierges de réalisme — d'une part, — de pessimisme — de l'autre. Il est vrai que les ressemblances qui nous occuperont sont des ressemblances plutôt de forme. La première regarde les unités. Unité de temps — unité de lieu. Dans l'œuvre d'Ibsen, l'unité de temps est toujours observée telle que la réglait Boileau : l'action se déroule en général dans l'espace de vingt-quatre heures — plus rarement, de quarante-huit heures, mais jamais plus de trois jours. Quant à la règle de l'unité de lieu, l'auteur lui est fidèle. La scène se passe dans un village , dans une forêt qui l'avoisine, sur les montagnes ombreuses qui l'entourent — pas en dehors.

La seconde ressemblance est relative au petit nombre de personnages. Ils sont fort peu nombreux. J'entends les personnages qui ont un rôle important. Car des personnages muets ou à peu près muets, plus il y en a — mieux cela vaut. Dans un drame de cinq actes, la bonne moyenne des rôles est de cinq ou six.

Le théâtre norvégien , demanderons-nous en terminant, mérite-t-il l'engoûment si fort à la mode dans le

public français ? — Je ne veux pas m'élever contre les affirmations des gens infiniment plus compétents que moi, mais si l'on me permet d'avancer une toute petite opinion personnelle, voici ce que je dis : le théâtre norwégien a des beautés, de vraies beautés ; mais, de là à soutenir que ce soit un théâtre à imiter il y a de la marge... En tout cas, pourquoi délaisser nos belles œuvres nationales pour ne s'occuper guère que de celles d'un norwégien qui n'a rien de commun avec nous ? — qui — en définitive — n'est pas Russe !...

Paul de SAINT-GEORGES.

LES RANCUNES DU DIEU HUGO

(suite et fin)

IV

La gent irritable ne fut jamais tolérante pour quiconque se permettait de juger et de censurer au besoin ses produits ou ses œuvres. Mais il est dans cette race des natures d'élite, et Victor Hugo fut de ces natures-là. Dans ses violences, il mêle volontiers aux tyrans les hommes de lettres et l'on peut aisément s'assurer qu'il n'est pas un de ses critiques ou de ses rivaux littéraires qui n'ait reçu la gratification d' « âne » ou de « cuistre », de « coquin » ou de « flibustier, » de « voleur » ou d' « assassin. »

Une légère critique ou un demi-sourire se paient par quelqu'une de ces agressions spontanées qui se traduisent par des injures. Que ce soit une plume autorisée, une plume honnête, un homme de talent, ou un confrère en popularité, malheur à qui touche au génie-granit! car au rapport de M. Alexandre Dumas, il ne sut jamais pardonner à quiconque ne reconnaissait pas la puissance de sa popularité ou se permettait de la discuter. Il n'a que le fouet, le sifflet ou le volcan pour « tous ceux qui refusent non pas de l'admirer, mais de l'adorer. »

A ses débuts, pourtant, Hugo, plus modeste et point encore pontife du romantisme, trouvait un siècle autre que le dix-neuvième, digne d'admiration; il prisait même certains écrivains que, depuis, sa colère n'a point épargnés.

Alors Hugo reprochait à « la littérature du siècle de Louis-le-Grand » de ne pas invoquer assez le christianisme, ce qui eut peut-être rendu impossible « le triomphe des doctrines sophistiques du siècle dernier. »

Et il ajoutait : « Notre littérature était plutôt l'expression d'une société idolâtre et démocratique que d'une société monarchique et chrétienne ; aussi, les philosophes parvinrent-ils, en moins d'un siècle, à chasser des cœurs une religion qui n'était pas dans les esprits. »

Quand il parlait ainsi, Hugo se rangeait parmi les admirateurs de Chateaubriand, et il fondait, par sympathie pour l'illustre écrivain et pour le journal politique *le Conservateur*, créé, inspiré par lui, une revue des lettres, qu'il intitula le *Conservateur littéraire*. C'était pour le jeune poète une tribune du haut de laquelle il couvrait d'éloges toutes les publications de l'auteur du *Génie du Christianisme* et dès écrivains royalistes. C'est là qu'il fit paraître un jour cette phrase à retenir : « Les pièces de Shakespeare et de Schiller ne diffèrent des pièces de Corneille et de Racine qu'en ce qu'elles sont plus défectueuses. »

En ce temps-là, Hugo publiait les *Nouvelles Odes*, et il jugeait ainsi Boileau : « Nul ne pousse plus loin que l'auteur de ce livre l'admiration pour cet excellent esprit. Boileau partage avec Racine ce mérite unique d'avoir fixé la langue française, ce qui suffirait pour prouver que lui aussi avait un génie créateur. »

Mais bientôt les temps changent et les opinions se mettent en marche avec eux. Quand il s'est fait un Sinaï de son exil, l'homme-Océan écrit de Hauteville-House à Crémieux : « Le XVII[e] siècle est fatalement monarchique; de là son infériorité, Corneille et Molière mis à part. » Ce qui vous étonne peut-être ici, c'est l'exception faite en faveur de ces deux noms, pensez-y cependant : l'un est quelque peu frondeur, et l'autre a fait des pièces républicaines.

Voilà pourquoi aussi les Pascal, les Bossuet, les Fénelon, les Racine, les Boileau, etc., n'ont qu'à se bien tenir. Et la nouvelle indépendance du poète émancipé frappera jusqu'aux maîtres de son enfance.

Jamais Hugo n'a oublié ceux qui l'instruisaient, lorsqu'il était, comme il le dit lui-même, « rêveuse bourrique. » Il leur décoche des litanies qui n'ont rien de celles des saints. Ils sont « grimauds hideux, crétins, cruches, bedeaux, dont le groin renifle, vieux pots égueulés, culs de bouteille ! » O, professeurs, quelle race vous êtes !

.... O cancres ! qui mettez
Une soutane aux dieux de l'éther irrités,
Un béguin à Diane, et qui de vos tricornes,
Coiffez sinistrement les Olympiens mornes,
Eunuques, tourmenteurs, crétins, soyez maudits !
Car vous êtes les vieux, les noirs, les engourdis ;
Car vous êtes l'hiver ; car vous êtes, ô cruches !
L'ours qui va dans les bois, cherchant un arbre à ruches,
L'ombre, le plomb, la mort, la tombe, le néant !...

Et ce n'est pas tout ! Mais consolez-vous, professeurs infortunés, vous êtes dans un cortège inespéré. Bossuet n'est-il pas un « pleutre, » dans les *Chansons des rues et des bois ?* Il est vrai que Bossuet avait un tort très grand, celui d'être évêque, et un autre tort plus grand encore, celui d'avoir fait, en 1694, un portrait du poète applicable au vif à Hugo, poète et prêtre ! Dès lors, cet aigle n'a que le dédain d'Olympio, qui se moque des « prouesses de Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, » et qui, dans l'*Homme qui rit*, semble perdre son goût littéraire, à propos de « ces boniments célèbres qu'on appelle les *Oraisons funèbres* de Bossuet ! »

Que penser de certaines gens tombées en extase devant semblables balourdises du génie égaré ? Ce que Hugo dit dans une boutade, ou dans une heure de dépit, les disciples comme M. A. Vacquerie le transmettent en l'embel-

lissant à la postérité : « Je comprends que les dévots de Racine le préfèrent à Shakespeare, mais je m'étonne qu'ils le préfèrent à une bûche, » et cela se traduit en vers :

Shakespeare est un chêne,
Racine est un pieu.

Mais la liberté de la prose plaît davantage et finalement : « Racine est une vieille botte. »

Racine, certes, n'avait pas fait de mal à Hugo, ni sous forme de bûche ou bâton, ni sous forme de botte, mais l'irrévérence à l'égard de l'auteur d'*Athalie* paraissait grandir le nouveau lyrisme et devenait une mode, un genre.

On n'épargnait pas Corneille ; toutefois, Racine, aux yeux de son moderne rival, n'était plus qu'un corrupteur de la langue, un écrivain sans goût, sans énergie, etc..., fourmillant de fautes de français, et, le calembour aidant,

Sur le Racine mort, le Campistron pullule !

Hugo ne dit pas ce qui pullule sur Boileau, mais il le montre violemment irrité contre les réformes apportées au monde par le génie du pontife romantique :

Boileau grinça des dents ; je lui dis : ci-devant,
Silence !

Et vraiment Boileau méritait cette leçon, — si ce n'est lui, c'est donc son frère, — à cause du mauvais accueil fait par les classiques à l'auteur de *Cromwell*. Hugo grandissant n'avait-il donc pas le droit de verser le mépris sur cette « perruque indéfrisable, » sur ce type du petit esprit, sur ce modèle d'étroitesse. Autant lui Hugo est large, autant l'autre, Boileau, est mesquin, et, le petit étant l'ennemi du grand, le premier voit dans le second un ennemi personnel. Du reste, Boileau avait tant de bon sens, et Hugo !...

Conformément aux nouveaux principes, Beyle enseigna,

dit-on, à Mérimée que « Racine manquait de mœurs ; » cela signifiait : Racine a peint les passions dans un lieu vague et vide qui ne tient d'aucun pays, ni d'aucun siècle.

Mérimée, néanmoins, n'a-t-il pas trouvé un jour que Hugo « n'a pas un moment de naturel ? » C'est ce qu'il se permettait en communiquant à la comtesse de Montijo l'impression produite sur lui, par la lecture des premiers volumes des *Misérables :* « Cela semble avoir été écrit en 1825... Aujourd'hui, ce style-là n'étonne plus, mais assomme... Hugo n'a pas un moment de naturel. Si ce livre était moins ridicule et moins long, il pourrait être dangereux. Tel qu'il est, il me semble inférieur de tous points aux ouvrages socialistes d'Eugène Süe. »

A propos du même roman, Mérimée écrivait encore à Mlle Dacquin : « Quel dommage que ce garçon qui a de si belles images à sa disposition, n'ait pas l'ombre de bon sens, ni la pudeur de se retenir de dire des platitudes indignes d'un honnête homme ! »

Un jour ou l'autre le poète devait connaître, sinon dans les termes, au moins dans l'idée, ces jugements assez vifs sur son compte ; d'ailleurs, l'auteur de *Lettres à une inconnue* ne se gênait guère.

Juger une œuvre ou un discours d'Hugo n'était-ce pas assez hardi ? et fallait-il à cette occasion regretter ses « platitudes », son « manque de fonds, de solidité, de sens commun ? » Cela se pouvait-il tolérer ? Olympio le lui fit bien voir, dans une page de l'*Histoire d'un crime* :

« M. Mérimée était naturellement vil : il ne faut pas lui en vouloir ;

« Les familiers de l'Elysée étaient de deux sortes : les affidés et les courtisans.

« Le premier des affidés, c'était Morny ; le premier — ou le dernier — des courtisans, c'était Mérimée.

« Il fallait à l'Elysée un ornement littéraire. Un peu d'Académie ne messied pas à une caverne. M. Mérimée était disponible. Il était dans sa destinée de signer : le Fou de l'Impératrice. »

Voilà ce que Victor-Hugo appelle « ne pas lui en vouloir » oh ! la belle âme, et le tendre cœur !

Pourquoi ses rivaux, ses adversaires, ses contradicteurs, ses critiques, ne sont-ils pas des crabes ou des crapauds, des tigres ou des vautours, de véritables bêtes enfin; Hugo pleurerait sur eux, il aurait des trésors de pitié, mais ils ne sont que des hommes et le poète est surtout « l'ami intime des colimaçons et le galant des araignées ; » c'est pour de pareils êtres, il ne le cache pas, qu'il réserve ses immenses tendresses.

Anciens amis et vieilles idoles eurent leur tour de mépris.

M. de Bonald, d'admirable qu'il était, devient « un zéro. » Châteaubriand, qui fut l'un des plus chauds protecteurs du poète, cesse d'être un génie bienfaisant et lumineux : Hugo tourne sa verve contre lui, il le caricature, il introduit le public dans son cabinet de toilette pour mieux montrer les défauts du grand homme, il le fait voir ridicule, grimaçant et bossu. Sans délicatesse comme sans reconnaissance, dans ses haines posthumes, il repousse, maltraite ou calomnie tous ceux qui ont cessé de lui être utiles.

C'est ainsi que dans *Victor Hugo raconté* — par lui-même, on peut bien dire ainsi puisque *le témoin de sa vie* est connu, — il tourne en ridicule à peu près tous les écrivains glorieux. Voyez donc Chateaubriand ; le voici tout aimable dans le costume primitif d'un Chactas avant la lettre, prenant un bain hydrothérapique dans une cuvette grande comme le Meschacébé ; désirez-vous voir M. de Lamartine ? demandez d'abord M. Prat, les indigènes de Saône-et-Loire ne lui connaissent pas d'autre

nom ; voudriez-vous voir Alfred de Musset ? Vous le reconnaîtrez à ceci : sa « figure colorée, ovale et un peu chevaline, était bizarre en ce qu'elle avait, en place des sourcils, un cercle sanguin. » Et d'autres ont dit que Musset avait la plus charmante, la plus poétique figure de son époque ! Mais il faut bien que toutes ces célébrités descendent de leur piédestal pour faire place au dieu Hugo.

Il fut un temps où l'auteur d'*Hernani* avait fait le plus brillant éloge d'*Eloa* d'Alfred de Vigny ; en 1834, trouvant sans doute que la réputation de ce poète portait ombrage à sa propre gloire, Hugo substitua le nom et le poème de Milton au nom et au poème d'Alfred de Vigny. Cette rouerie n'était au fond qu'une maladresse. « En se servant de ce petit subterfuge, a dit M. Ed. Biré, pour ne pas rappeler *Eloa*, il grandissait singulièrement ce poème, et en voulant abolir jusqu'au nom d'Alfred de Vigny, il faisait rejaillir sur ce nom quelque chose de l'éclat du nom même de Milton. »

Emprunterons-nous un autre trait à l'érudit historien des œuvres de Victor-Hugo ?

M. Cuvillier-Fleury, assistant, le 8 novembre 1838, en compagnie de son ami, M. Trognon, à la première représentation de *Ruy-Blas*, ne fut pas peu surpris d'entendre tout-à coup Saint-Firmin, qui tenait le rôle de don César de Bazan, jeter au public ces vers :

Qui m'envoie une duègne, affreuse compagnonne,
Dont la barbe fleurit et dont le nez trognonne.

Cette rencontre burlesque, cette association des deux noms de Trognon et de Fleury était-elle un pur effet du hasard ? beaucoup la prirent pour une vengeance en calembour. En effet, Cuvillier-Fleury avait commis le crime, dans un article du 8 juillet 1837, de donner à Lamartine la supériorité du style et de l'inspiration poétique ; il avait même récidivé, le 29 août, et aggravé son

cas par l'adjonction de Chateaubriand à Lamartine. Victor-Hugo troisième ! O cruauté à nulle autre pareille ! — Et Victor-Hugo se vengeait.

Le poète eut pourtant bien d'autres vengeances à tirer du critique. Celui-ci ne se permit-il pas un jour d'écrire un article dans lequel il reprochait à Victor-Hugo d'avoir osé produire dans un chapitre intitulé « Waterloo » le mot énergique de Cambronne.

« Cambronne n'avait pas fait une phrase, disait Cuvillier-Fleury, il avait dit un mot, « le plus beau peut-être qu'un Français eut jamais dit. » Ainsi parle M. Victor-Hugo. Ce mot, il est vrai, n'avait pu être, jusqu'à ce jour, ni répété, ni écrit même en latin. M. Victor-Hugo ne s'est pas arrêté à cette petite difficulté-là. Il a écrit le mot en toutes lettres et il en a fait le sujet d'un chapitre qu'il est impossible d'ajouter quoi qu'on fasse au *Traité du Sublime* de Longin.

«... Le mot est tout seul. C'est à prendre ou à laisser. M. Victor Hugo l'adopte avec enthousiasme. Nous sommes de ceux qui le repoussent, dans l'histoire et surtout dans l'art, avec dégoût. »

Oh ! M. Fleury, qu'avez-vous dit là ? il ne dépendra pas du poète que vous soyez repoussé vous aussi — dans ce coin, hideux et souillé... où l'on oublie, mais où l'on introduit aussi parfois le sublime.

De ceci et de cela, sa vie durant, Hugo s'est vengé.

Ses vengeances d'ailleurs l'occupaient énormément. A l'occasion de *Lucrèce Borgia* (1833) Gustave Planche dit un peu rudement que M. Hugo tombait du lyrisme dans le mélodrame matérialiste ; il s'ensuivit plus qu'une rupture entre le critique et le poète. Pour se rendre impardonnable Planche n'avait pas besoin d'ajouter : « avec Marivaux on pouvait dire que l'art se maniérait ; avec M. Hugo, s'il réussissait au théâtre, on devrait dire que l'art s'en va. » Parler avec cette irrévérence

du théâtre de Victor Hugo ; ne point vanter ses *Ballades* et ses *Orientales*, être dur pour elles, n'y trouver point de pensée, ni de cœur, n'y voir que des images, des rimes, des exercices de voltige, n'est-ce pas mériter d'être associé avec ce Mérimée dont l'admiration a été courte comme la vue ? Le poète-voyant n'a pas manqué de les traiter ensemble de « drôles » et de « nains horribles ; » il nous révèle leur histoire : ils ont été enfantés par l' « esprit de nuit » qui « grignote ; » — un vilain esprit par exemple — qui est « sournois, pédant, féroce, » et qui « inspire Nisard, Veuillot, Planche et Nonotte ! »

Pourquoi, Nonotte ? Hugo prétendait-il ainsi faire croire qu'il avait l'esprit de Voltaire et même davantage ? Il ne voyait donc que ses ailes et oubliait ses pattes d'éléphant !

Encore si ces pattes écrasaient ! Mais elles n'écrasaient point, sans doute, puisqu'elle ne purent écraser Nisard. Voilà bien cependant un critique dont le poète offensé, a, de son mieux fait justice.

D. Nisard, parlant des trois lyriques du XIXe siècle, marque sa préférence pour le plus jeune, écrivain sobre, raisonnable, ennemi de la thèse, de la grimace et de la raillerie qui déchire, mais n'est-ce pas du même coup atteindre Hugo dans le vif ; louer ainsi Musset, n'est-ce pas souffleter le pontife romantique ? Quelle audace et quelle impudence ! Il n'y a rien d'étonnant si le courroux du nouvel Olympien éclate contre Nisard, «ce concierge», ce «gâte-sauce. »

On conte à ce sujet que le poète découvrit un jour un Juvénal enluminé — distraction de collégien — par son petit-fils Georges Hugo ; entr'autres caricatures le malin écolier avait représenté maître Aliboron en train de boire, et le grand-père transporté de s'écrier :

> Un âne qui ressemble à M. Nisard, brait
> Et s'achève en hibou dans l'obscure forêt !

Ce n'est pas de bon goût, mais c'est nouveau, et si, en outre, on tient compte de certain blasphème, c'est admirable :

Dieu, n'en déplaise au prêtre, au bonze, au caloyer,
Est capable de tout, lui qui fait balayer
Le bon goût, ce ruisseau, par Nisard, ce concierge.

Trouverez-vous peut-être que la muse de Hugo ne varie guère ses inspirations, mais qu'importe, pourvu que le poète soit vengé, qu'importe le cadre ou le tableau dans lequel elle fait mouvoir ou poser ses violents critiques,

Et d'un doigt souverain, le voilà qui feuillette
Nisard, l'âne...

On trouve ces délicates épigrammes dans l'*Art d'être Grand-Père* ; cependant il faut reconnaître que les œuvres du poète ne manquent pas où retentissent les échos de ce lyrisme. Ainsi, dans la troisième série de la *Légende des Siècles*, publiée en 1873, un grand chagrin perce dans ces deux vers :

Et je serai l'égal dans le sépulcre infâme
De Nisard comme esprit et de Judas comme âme !

Voilà les rancunes de l'esprit de Hugo. Parce que Nisard aura, dans une étude sur *M. V. Hugo en* 1836, mêlé a de justes éloges de vives critiques, le poète conservera un implacable ressentiment qui ne s'éteindra qu'avec sa vie. L'honnête homme, le critique de bon sens, assez impie pour le mettre lui, Hugo, au-dessous d'Homère, de Shakespeare et de Corneille, sera couvert d'injures dans l'*Art d'être Grand-Père*, dans les *Châtiments*, dans les *Quatre Vents de l'Esprit* et jeté à tous les vents.

O race irritable et jalouse ! Certes, Hugo est bien un type de cette race, lui qui, dans le *Roi s'amuse*, fait par la bouche de Triboulet, des tirades contre toute sorte de choses et de gens. Daubant sur les poètes en particulier, le bouffon dit :

Cinq ou six ! c'est toute une écurie !
C'estune Académie, une ménagerie.

Et les Hugolâtres d'applaudir tant ils ont l'applaudissement facile, pendant que les classiques et d'autres qui ne le sont pas sifflent. Ces sifflets Hugo ne les pardonna jamais à l'Académie, même lorsqu'il siégea dans ses fauteuils. Arrivait-il dans un groupe où l'on causait de bœuf ou d'âne, aussitôt il trouvait le sujet de la conversation à laquelle il se mêlait en disant : Ah ! vous parlez d'Académie !

Du reste, vous l'avez vu, et vous allez le voir encore,on avait droit à ses fureurs sans être académicien. Louis Veuillot l'éprouva. En février 1842, ce maître journaliste publiait dans l'*Univers* une étude sur *le Rhin* de Victor Hugo, et après avoir cité quelques passages de Bossuet sur la vanité, l'orgueil et la folie dangereuse des poètes il ajoutait :

« Convenez que le poète, tel qu'il s'offre à nous, est bien cet être que Bossuet nous représente : toujours vaniteux, ordinairement inutile, dangereux très souvent, cet artisan de fadaises, et ce créateur de chimères, bouffi du sentiment de sa propre valeur, insensible au mal qu'il peut occasionner, n'estimant des choses qu'il dit que le bruit et l'apparence, amoureux de clinquant, amoureux de soi-même, et par amour propre considérant comme autant d'obstacles toutes les billevesées qu'il accepte par absence de jugement, ou qu'il invente par puérilité d'esprit. Miroir préparé par toutes les images, écho docile à tous les bruits : c'est bien le poète et je l'avoue, M. Hugo, depuis qu'il rime, me paraît bien ressembler à ce poète-là.

« Il témoigne, lui poète, c'est-à-dire airain creux et cymbale retentissante, ne pas aspirer à moins qu'au pontificat des idées ! Et se contente-t-il même de ce rôle ? ne se révère-t-il pas encore comme créateur, ou tout au moins comme révélateur des croyances futures ?

Le poète en des jours impies
Vient préparer des temps meilleurs ;
Il est l'homme des utopies,
Les pieds ici, les yeux ailleurs.
C'est lui qui sur toutes les têtes
En tout temps, pareil aux prophètes,
Dans sa main où tout peut tenir,
Doit, qu'on l'insulte ou qu'on le loue,
Comme une torche qu'il secoue
Faire flamboyer l'avenir.

. . . .

« Vraiment, je crois que si Bossuet avait lu de pareils vers... oui, en vérité, il serait arrivé quelque chose d'étrange : le monde aurait entendu rire Bossuet. »

Traiter Hugo de pareille manière était déjà un cas pendable, pourquoi Veuillot rendit-il son cas plus mauvais en maltraitant le poète devenu orateur politique, et, qui pis est, en le maltraitant au profit de Montalembert.

On sait que Victor-Hugo aspirant à devenir tribun, ministre, président, — quoi encore ? — entra dans la politique.

Malheureusement ou heureusement la présidence fut manquée, le ministère ne vint pas et lentement, pour devenir tribun, Hugo passa de la droite à la gauche dont il gravit toutes les hauteurs. Vint la question romaine, l'occasion était belle et l'orateur poète prit définitivement sa place parmi les montagnards.

Louis Veuillot lança un article. « Les orateurs montagnards, dit-il, jouent du malheur. Aujourd'hui c'est le pauvre M. Hugo qui brille une minute pour disparaître dans le rayonnement incomparable de la parole et du succès de M. de Montalembert. On demande de quel Hugo nous voulons parler ; toujours du même ; mais maintenant il est montagnard. Il a quitté la plaine, il a gravi la montagne. Hélas ! Pégase est arrivé fourbu, et le poète a dégringolé des hauteurs.

« Il s'était bien appliqué, il avait bien ajusté ses antithèses ; tout était reluisant, chevillé, graissé d'adjectifs, et jouait à merveille. Le voilà en scène, avec une mémoire sûre et des poumons pleins de vent. La droite l'écoute, la montagne l'applaudit...

« Voilà donc M. Hugo parvenu au comble de la gloire, on crie, on se précipite pour le féliciter, on suspend la séance...

« M. de Montalembert n'a encore prononcé qu'une phrase et déjà justice est faite. « Le discours que vous venez d'entendre a reçu le châtiment qu'il mérite : je parle des applaudissements qui l'ont accompagné. « Un hourrah d'acclamations éclate d'un côté, un hourrah d'imprécations de l'autre...

« M. de Montalembert, calme au milieu du tumulte, demande à s'expliquer. Saisissant un moment de silence, il retire le trait qui fait bondir la Montagne, il le retire pour l'enfoncer plus avant, d'une main plus vigoureuse, armé d'une pointe nouvelle. « Vous ne me permettez pas de dire que ce discours a reçu son châtiment ? Disons seulement qu'il a reçu sa récompense. »

« Le tumulte redouble, c'est en vain ! le mot est dit, l'incision est faite, la belle harangue du pauvre Hugo s'écroule. Il n'en reste que la phrase de M. de Montalembert. »

Ces lignes et ces mots sont de ceux qu'un poète ne pardonne pas: ils devaient associer dans la même haine Montalembert et Veuillot.

L'orateur catholique sera traité de Judas, de renard, de vipère, de fourbe, de louche rhéteur. Tant de phrases échafaudées pour être aplaties d'un mot ! est-ce permis ? on n'endure point sans défense une telle ruine. Et pendant de longues années la rancune du poète suinte dans ses œuvres, prose et vers. Ah ! M. de Montalembert défend contre Hugo les droits de Rome, il défend les droits

de l'Eglise! eh bien ! voici la vengeance du dieu-Hugo; quand le poète voit M. le Comte, il croit voir un crapaud, (par exception, sans doute, l'ami du crapaud découvre que c'est une sale bête), qui « bave accoudé sur l'autel. »

Aux yeux du Titan Veuillot ne pouvait avoir meilleure posture.

Le terrible journaliste n'avait-il pas le tort inouï de redresser fréquemment le grand-prêtre de l'humanité, de plaisanter les pompes d'Olympio et de crever ses boursouflures. Et il avait le malheur, au moindre trait, de le faire saigner et crier.

Aussi l'Hercule de la poésie déchargea-t-il force coups de massue à son adresse. Veuillot est « sans cœur, sans style et sans esprit, » ce qui ne permet pas à un journaliste d'être fier ; par dessus le marché, voyez sa famille :

> Les Veuillots... traînent dans des ribottes
> Les haillons de leur style et les trous de leurs bottes.

Evidemment nous sommes ici en face d'une distraction de poète, car l'ami des humbles et des petits, le soutien des faibles et des malheureux, le protecteur des misérables et des pauvres, ne peut reprocher à personne, sans entendre les révoltes de son cœur, les haillons et les trous... même des bottes. Hélas ! Hugo allait plus loin ou descendait plus bas ; il ne craignait pas de salir ses vers par de sordides calomnies contre la mère et contre la vie privée du journaliste catholique. On nous excusera d'en citer quelque chose ; nous l'osons à peine, mais Victor-Hugo osa l'écrire !

> Ce zoïle cagot naquit d'une javotte ;
> Le diable, ce jour-là Dieu permit qu'il créat —
> D'un peu de Ravaillac et d'un peu de Nonotte
> Composa ce gredin béat.
>
> Tout jeune il contemplait, sans gîte et sans valise,
> Les sous-diacres coiffés d'un feutre en lampion ;
> Vidocq le rencontra priant dans une église
> Et l'ayant vu loucher en fit un espion.

Alors ce va-nu pieds songea dans sa mansarde,
Et se voyant sans cœur, sans style et sans esprit
Imagina de mettre une feuille poissarde
Au service de Jésus-Christ.

Il nous le semble, celui qui reçoit le moins d'honneur de cette pièce, c'est l'auteur ! La chose est brutale et la poésie n'en tirera jamais grande gloire. Pourquoi reproche-t-il au journaliste d'être enfant du peuple ? Pourquoi méprise-t-il la médiocrité de sa condition, la misère de ses débuts ? ne serait-il plus le poète clément ? Pourquoi Hugo le loyal, Hugo le sincère, soupçonne-t-il la loyauté, la sincérité d'un écrivain qui a refusé de vendre sa plume, quand lui-même bat monnaie sous tous les régimes, et crie vive le roi ! vive le peuple ! ou, vive la Commune ! selon que les gros sous et la popularité vont à l'un ou à l'autre cri ? Souvenez-vous en : tout pardonner, c'est trop ! Le chantre géant de l'amour universel ne pardonnait ni aux rois, ni aux prêtres, ni aux critiques, même enfants du peuple, et pour mieux les atteindre il allait jusqu'à insulter une femme !

Encore s'il eût signé cela du mot célèbre que lui lança un jour M. Francisque Sarcey, de ses admirateurs pourtant : Fumiste !

Mais après tout, on peut n'être pas surpris que l'homme qui a eu le courage de ravaler sa propre mère dans *Victor Hugo raconté* n'ait pas hésité à calomnier la mère d'un de ses adversaires.

D'autre part, il était fort osé à celui-ci de traiter Hugo de «citrouille à demi pleine de diamants,» tandis que Hugo traitait les autres de « citrouilles, »—sans y mettre de diamants. — Aussi, n'est-il qu'un journaliste, « plus vil que les voleurs et que les assassins, pharisien hideux, simple jésuite et triple gueux (1) ; » ses collaborateurs sont de

(1) Nous avons déjà touché à ce sujet, dans notre *Étude sur Louis Veuillot.*

« blêmes grimants, des gredins, des bedeaux faisant la lessive avec le vieux savon des jésuites sournois , de sinistres brocanteurs sentant la crasse, des bateleurs , des pîtres dévots, des masques déguisés en prédicants camus, des dépravés qui se vautrent dans la fange, des cuistres, des crapules... » Ah! Veuillot a piqué le poète! eh bien! contemplez-le, ce scélérat, qui trempe sa plume dans un caillot de sang que lui passe l'Église !

Mais, vous en avez assez, n'est-ce pas ? et ce lyrisme devient fatigant, énervant.

Le poète est plus beau quand il dit :

> Je n'ai point de colère et cela vous étonne!

Je le crois bien ! Et vous, qui me lisez , cela ne vous étonne-t-il point ?

V

Étonner ! Tel a toujours été le désir et le danger du grand lyrique, trop pauvre homme.

N'est-ce pas Hernani qui a dit de lui-même : « Je suis une force qui va ? » Hugo, lui, n'a pas voulu être autre chose. Il est une force qui va. Il est si bien cela qu'Eugène Delacroix, avant de connaître les principales éruptions de ce volcan et toutes ses *raisons* furieuses, dit : « Le style d'Hugo est le brouillon d'un homme qui aurait du talent : il dit tout ce qui lui vient. »

C'est bien cela une force qui va !

Encore pourrait-on donner à cette force une escorte indiquée dans cet autre vers d'*Hernani :*

> .... Ma vengeance qui veille
> Avec moi toujours marche.

C'est donc inutilement que le poète revêt le manteau humanitaire ; pour qui veut le voir , ce manteau est troué, il cache mal de singulières haines et de misérables rancunes.

« Il ne lui suffisait pas de s'élever, a dit M. E. Veuillot, il voulait abaisser toute grandeur reconnue. » Le moindre coup de sifflet le mettait hors de lui ; aussitôt le volcan grondait et lançait des torrents d'injures et de calomnies.

S'il fut un temps où Hugo trouvait l'alexandrin trop long, plus tard, il l'eût allongé pour lui faire contenir plus de vengeances.

Cet homme a dit qu'il voudrait faire le livre du peuple, mais sa manière est trop savante, trop compliquée, trop surchargée ; elle n'aurait du peuple que la grossièreté.

D'ailleurs, Hugo n'est-il pas ou ne veut-il pas trop être un penseur ? Volontiers, même dans ses portraits, il se donne cette attitude : il est penseur plutôt que poète. Il aspire à paraître devant la postérité, conversant avec l'infini, plongeant dans ses abîmes d'un regard perçant, et presque effrayé de la puissance de sa propre métaphysique.

Avec ces prétentions et ces poses, on n'a point ce qu'il faut pour faire le livre du peuple ; il manque au moins le naturel et la simplicité.

Au reste, il est aisé de prendre une autre attitude, et ne pouvant faire le livre du peuple, on peut, en tout cas, se montrer à ce bon peuple comme un homme haï, à cause de l'amour qu'on lui porte. Hugo s'est donné cette pose.

« Je suis haï, parce que j'aime, » a-t-il écrit. Il est haï, lui, l'innocence même ; lui, la bonté-génie ; lui, l'oie, il est assailli par des vautours : « les autres sont des vautours... ; j'étais l'oie. »

Quoi qu'il en soit, ce dernier rôle lui parut trés pénible, car nous retrouvons partout les éclats de colère et de vengeance de ce créateur de la *Pitié suprême*. Jusque dans ses pages les plus gracieuses il lui a fallu glisser la

satire implacable. On le dirait agité par une fièvre venimeuse qui le fait tressaillir, éclater en accents haineux. Maintenant il n'a pas assez de mépris pour Napoléon III, tout à l'heure il n'aura pas assez d'imprécations contre les bourreaux de Montfaucon ni contre les « tortionnaires » de la grève ou d'un Torquemada contestable. Sa frénésie fit tomber de la plume de M. A. de Pontmartin ce jugement : « on dirait que l'insulteur regrette de n'avoir pas à son service la claie, la , roue et autres instruments de moyen-âge... Notez que cet implacable tortionnaire n'a pas assez de mouchoirs pour ses torrents de larmes , dés qu'il s'agit de véritables scélérats , massacreurs, incendiaires, régicides, gibier de Mazas et d'échafaud. Juvénal s'attendrit pour Delescluze ; Archiloque pleurniche sur l'honneur de Raoul Rigault.»

Que voulez-vous, le bon cœur de Hugo ne trouve pas que les assassins et les incendiaires soient des ennemis dangereux. Pour lui, les véritables ennemis sont le christianisme et la monarchie, c'est pourquoi il fond sur eux à tout instant. Il en devient maniaque : ici, il s'arrête dans la description des luttes des *Travailleurs de la mer* pour lancer une injure à la présence réelle ; là, il se complaît à mettre sur le même pied Néron et Louis XIV ; ailleurs, il maltraite, et plus que cela, Pascal ou Jacques Bénigne Bossuet ; il se moque de Dieu, il se moque des saints, il se moque des saintes, il se moque du génie, il se moque de l'histoire pour noircir prêtres et rois, religion et monarchie.

Il est un autre Hernani, c'est sa foi ; et en face de ce qu'il prend pour un ennemi il s'écrie en empruntant un vers de son héros :

> Je sais comment on pousse un homme dans la tombe.

Du moins, sait-il comment on traine un homme dans la boue. Et cela, il le fit de main de maitre.

Alors on entendit retentir ces accents d'indignation, de

colère et de haine, qui sont des plus passionnés qu'une bouche humaine ait jamais proférés. En revanche, il n'eût pas la raillerie fine. Lisez tout Hugo, vous n'y trouverez que la raillerie méchante « qui écorche et qui tue » selon le mot de Pontmartin. Il l'a lourde, il l'a épaisse, il l'a drue, il l'a poisseuse. Il plaisante comme un cyclope, avec une massue. Sa muse ne chante pas, elle vomit, elle promène sa raillerie et ses insultes sur tout, — nous dirions sur ce qu'il y a de plus sacré, si V. Hugo n'avait pas sacré trop de choses et de choses sales.

M. Emile Faguet lui a trouvé des « fureurs haletantes » qu'un autre a déclaré « crasseuses. » « La moitié des *Chatiments* n'est que fureurs haletantes et vocabulaire d'injures à la Vadius. »

Et dire que le plus souvent l'origine de ces colères se trouve dans les motifs les plus mesquins. Quelques pierres sont lancées par des jeunes gens contre ses fenêtres. à Bruxelles, il lance des torrents d'injures contre l'évêque de Gand, contre les Jésuites, contre Rome.

Il n'a jamais rien oublié, ni pardonné, ni su taire, sauf le bien qu'on lui avait fait ou les services qu'on lui avait rendus. Il n'a pas su garder la mesure dans l'éloge, il la garde moins encore dans la violence et la détraction. Que fait-il ? Qu'est-il dans les *Chatiments* le plus beau produit de ses fureurs de proscrit ? Il est l'esprit vengeur qui passe sur les plaines, sur les monts, sur les mers, chassant les démons devant lui, il est le belluaire retroussant ses manches pour dompter les lions et les tigres, il agite la torche qui flamboie dans la nuit des peuples, mêlant ainsi la satire au lyrisme, le bouffon au tragique.

L'indignation va bien à la satire, mais il ne faut pas faire violence à la pudeur du goût et de la langue ; ce ne sont pas les traits brûlants d'une colère aveugle et insensée qui rendent le vers plus éloquent et plus terrible.

Un peu d'atticisme dans la poésie violente qui déborde en transports de rage ne gâterait point les éclats de la verve ardente, bouillonnante de l'auteur des *Châtiments*. Croyait-il donc gagner quelque gloire à laisser courir sans frein sa plume trempée tantôt dans la haine, tantôt dans la boue ? Il est des mots qui ne peuvent émailler même les plus véhémentes satires. Les injures sont-elles des arguments ? Les vers sont-ils meilleurs ou plus alertes parce qu'ils écument de colère ? Est-ce un acte si patriotique de lancer dans le monde attentif un acte d'accusation, comme les *Châtiments*, par exemple, où les coups atteignent à la fois, l'empereur, la cour, l'armée, la magistrature, l'Église, le peuple et cette bourgeoisie à laquelle il fait dire :

> Et moi, je sens fort peu............
> La baisse de l'honneur dans la hausse des rentes ?

N'est-ce pas le pays tout entier qu'il précipite ainsi dans un abime de honte ?

On peut bien le dire, l'auteur des *Châtiments* n'aura peut-être pas eu de rival en ce siècle dans l'art de lancer l'injure, au risque de s'en éclabousser lui-même. Le comte de Pontmartin n'avait pas tort de dire, à propos de l'*Année terrible* et afin de bien marquer la prétention du poète à jouer le rôle de grand pacificateur, même lorsqu'il épanchait les grossièretés à plein volcan : « ce bénitier est plein d'huile de pétrole. » Laissez-le vilipender Napoléon III, il n'en restera pas moins de ceux qui « à force de diviniser l'oncle, ont rendu le neveu possible. »

Mais avec quelle désinvolture il brûle ce qu'il a adoré! Les noms d'empereur et de roi, ceux de Pape et de prêtre, a écrit M. F. Brunetière, rouvrent en lui naturellement toutes les sources de sa rhétorique, et il le voudrait lui-même qu'il ne pourrait arrêter le torrent des grossières injures qui commencent aussitôt à couler de sa plume. Nous savons tous qu'un roi n'est qu'un bandit,

quand il n'est pas un idiot, qu'un prêtre n'est qu'un charlatan, à moins qu'il ne soit une bête, et que la grandeur d'âme, la générosité, la noblesse du cœur, la « pitié suprême » exilées du reste des hommes se sont réfugiées tout entières sous la livrée d'un laquais, s'il n'y en a une plus grande part encore sous la casaque d'un galérien.

Heureusement les plus majestueuses sornettes et les plus douces complaisances pour le crime, toutes ces haines et tous ces blasphèmes, tous ces gros mots et toutes ces vilaines choses sont la plupart du temps submergés dans un incroyable amphigouri, noyés dans un galimathias dont le ridicule étouffe le scandale.

Vantez maintenant le grand cœur de V. Hugo ! C'est le trône ou l'autel de l'égoïsme. Supprimer son grand-père parce qu'il est menuisier, donner à sa mère des sentiments impies pour effacer les idées chrétiennes qu'on lui a prêtées, n'est pas d'un grand cœur, et il n'est pas davantage d'un grand cœur d'achever, en flattant avec bassesse et en corrompant froidement la populace, une fortune commencée sur les cassettes royales. V. Hugo fut un grand poète — mais, comme il était de la race ! — et un meilleur économe.

Si donc en terminant cette esquisse trop longue, quoique abrégée, des rancunes du dieu-Hugo, on nous demandait notre jugement sur son génie, nous emprunterions ce vers de Louis Veuillot :

Nul n'a fait tant de vers ni si beaux, ni si drôles.

Et nous ajouterions avec le même écrivain : quiconque voudra l'étudier, le plaindra.

L. BASCOUL.

UN SOUVENIR HISTORIQUE DE PROVENCE

Il était plus de midi. Je pataugeais depuis le matin. La chasse n'a jamais été pour moi un plaisir bien vif, la chasse au marais surtout. Je n'avais tué qu'un malheureux râle. C'était trop peu pour soutenir le courage d'un Nemrod de mon espèce Je m'assis à l'ombre d'un saule pleureur, au bord du Roubeau, près d'une écluse ruinée.

La plaine d'Hyères est d'une extrême fertilité. Dans la partie haute, la vigne et le blé croissent côte à côte, à l'ombre des oliviers. Deux fois par an au moins, pendant les pluies d'automne et du printemps, la partie basse est fécondée par les inondations d'un torrent dont une ligne de grands arbres marque le cours. Le Gapeau est le Nil de cette Egypte d'une lieue carrée.

Sans que la main de l'homme y dépose jamais aucun engrais, la terre y porte les plus belles récoltes. Aussi, y vaut-elle jusqu'à 5.000 francs l'hectare.

C'est, au surplus, ce dont je me préoccupais très peu. Au lieu de songer à l'utile et de rêver agriculture, je faisais de l'art en paresseux. La tête appuyée sur le coude, sans palette et sans pinceaux, je peignais d'après nature. Pour premier plan, les longues lignes plates du marais et les teintes jaune-pâle des roseaux desséchés ; les dunes boisées qui séparent le marécage de la mer, au second plan.

Dans tout tableau, il faut des oppositions de forme et de lumière ; la masse dentelée des pins et le vert sombre de leur feuillage me donnaient le contraste de lignes et de couleur nécessaire à l'effet. Bien que Noël approchât,

le ciel était sans nuage et le soleil brillait du plus vif éclat. La mer... j'en étais à peindre la mer, et j'hésitais entre le smalt et le cobalt, lorsqu'un coup de fusil partit derrière moi. Un de mes compagnons de chasse venait d'abattre une bécassine. Tombée dans l'onde impure (1) du Roubeau, elle se débattait entrainée par le courant et flottait de compagnie avec quelques oranges de rebut. Je l'attirai, au bord avec la crosse de mon fusil, et, la jetant par-dessus le ruisseau à M. d'Ascaniz :

— Bien pointé, lui dis-je. (il était chargé de l'instruction des matelots canonniers à bord de la frégate-école l'*Uranie*).

— Mille grâces, repartit le jeune lieutenant de vaisseau. Que faites-vous donc à l'ancre, en ces parages ?

— Vous voyez : je ramasse les morts.

— Rôle utile ! Mais vous remplissiez ce matin des fonctions plus actives.

— « Chassez le naturel, il revient au galop. » Je suis né contemplatif.... « Disciple d'Apollon et rebelle à Diane ».

— De sorte que vous n'êtes pas d'humeur à courir une bordée jusqu'aux nouvelles salines.

— Non vraiment. Vous poussez jusque là ?

— Praxède est déjà en route. Tenez, le voilà qui traverse le palivestre. Nous allons tirer des *fourques* (2).

— Bonne chance donc. Vous me retrouverez à l'*Aiguade*.

J'en pris aussitôt le chemin d'un pas nonchalant, tandis que M. d'Ascaniz ralliait à toute vapeur notre ami commun. Il disparut bientôt derrière un de ses rideaux de cannes qui dressent leurs hautes et sveltes tiges le long de presque tous les fossés, dans la campagne d'Hyères.

(1) Le Roubeau reçoit les eaux d'irrigation des jardins d'Hyères.

(2) Macreuses.

Fatigue et paresse voulaient que je suivisse la levée qui empêche les eaux du Roubeau de se répandre dans le marais et les conduit à la mer. L'amour de la belle nature me conseillait de prendre le chemin des écoliers et de passer par le Ceinturon.

Le bois de pins qui me servait tout là l'heure de second plan est, en effet, un de sites les plus remarquables de ces heureux rivages où la mer est si clémente, de cette côte pittoresque et fortunée « où fleurit l'oranger » (1) et où vit le palmier ; de cette terre promise où le plus pauvre ménager (2) vit « à l'ombre de sa vigne et de son figuier. » Je sais là un des paysages les plus poétiques de Provence. Des groupes de grands pins d'Italie sont dispersés sur des monticules de sable. A gauche, en tournant le dos à la mer, l'horizon est fermé par la colline escarpée de l'*Ermitage*. Plongée dans l'ombre, elle détache sa sombre et gracieuse silhouette sur un ciel brillant des teintes au couchant. Vis-à-vis le spectateur, tout à fait dans le lointain, à travers les troncs roses et élancés des pins, sous leurs parasols de feuillage, se dresse, en pleine lumière, le pic chauve du Fenouillet, dont l'aiguille tronquée et les roches verticales semblent de loin une tour batie par les Titans. Un peu moins en arrière, s'élève la montagne conique, couronnée de ruines féodales, sur les flancs abruptes de laquelle s'étage en triangle à la façon des villes grecques et barbaresques, la ville vieille de Hyères, tandis que la ville neuve déroule à sa base la longue ceinture de ses maisons blanches et de ses jardins. A droite, les pins se rapprochent et forment d'obscurs portiques, dont le regard sonde avec respect la mystérieuse profondeur. Dans une flaque d'eau, bleue comme le firmament, se mirent des tamaris aux-

(1) Pline disait de la Provence : « C'est moins une province que l'Italie elle-même ».

(2) Petit propriétaire campagnard.

quels l'hiver a donné la vraie couleur de la rouille. De toutes parts, croissent pêle-mêle, couvrant le sol léger des dunes d'un fouillis impénétrable à l'œil, des herbes, des plantes et des arbustes. Le cysthe y marie ses feuilles brunes au vert pâle de l'asphodèle, et, au milieu des fougères flétries et jaunissantes, s'élèvent les rameaux toujours verts des myrthes et des lentisques. Derrière le spectateur, cachée par un épais taillis de tuyas rabougris et courbés par le vent, la mer fait entendre ses sourds mugissements qui semblent venir du large, et qui, comme le soupir du géant endormi, évoquent, même en ces jours de calme et de repos, l'imposant souvenir de la tempête et de l'âbîme. Au printemps, lorsque paraissent les feuilles nouvelles et que la terre se couvre de fleurs, on trouve parfois dans ce coin retiré un pâtre et son troupeau. En hiver, on y rencontre rarement des promeneurs: Hyères est loin; les chemins sont assez souvent mauvais; il faut d'ailleurs être quelque peu artiste pour aimer cette oasis de sauvagerie pittoresque. Les seuls habitants de ce bois solitaire sont de grandes mais inoffensives couleuvres, qui glissent silencieusement au milieu des hautes herbes à l'approche du passant, et dont la fuite trahit seule la présence. On ne les voit que lorsqu'un rayon de soleil fait jaillir de leurs écailles chatoyantes un éclair de saphir ou d'émeraude.

Entrainé par la passion du beau, mon esprit remporta la victoire sur ma tête, et je gagnai la chaussée, qui, à travers le marais, réunit le Palivestre (1) au Ceinturon. Arrivé au bois de pins, j'en suivis un des sentiers les plus écartés et les plus ombreux; mais, décidément trop las pour tirer mon album de ma carnassière, j'allai chercher un siège devant la cabane que se sont construite les douaniers sur la lisière orientale de la forêt. Le banc

(1) Le nom dit encore qu'il s'agit de lieux bas et boisés : *palus sylvestris*.

était déjà occupé par un brigadier, qui, le mousqueton entre les jambes, le coude appuyé sur les genoux et la tête dans la main, paraissait plongé dans une méditation profonde.

— Bonjour lui dis-je, en soulevant le bord de mon feutre gris.

Bonjour, me répondit-il en portant légèrement la main à son képi et du ton d'un homme qu'on dérange.

Come mes jambes criaient miséricorde, je ne fis nulle difficulté de m'humilier et, du ton le plus courtois que je pus trouver, je repris.

— Il fait bien beau aujourd'hui, Monsieur le brigadier. Mon homme sourit, et, me toisant comme pourrait le faire un maréchal de France auquel un manant donnerait du *général* pour lui faire honneur, me répondit avec un air de bienveillance protectrice :

— Très beau, Monsieur le chasseur. Avez-vous été heureux ?

— Non, Monsieur.

Dans l'air et la physionomie de ce simple brigadier de douanes, il y avait un je ne sais quoi qui m'amenait, dès la troisième phrase, à le traiter en homme comme il faut. Son extérieur n'avait pourtant rien de bien distingué. Ses mains étaient rouges et assez grosses. Aucun des traits de son visage, n'avait cette finesse qui est une des marques distinctives des familles depuis longtemps affranchies du joug du travail. Les lèvres étaient épaisses. Il avait le nez court et large. Ses grands yeux noirs annonçaiant de l'intelligence, de l'énergie, de la droiture, mais ils ne promettaient rien de plus que les qualités du soldat. Deux sourcils épais en ombrageaient la noire prunelle. Son front proéminent, mais bas, était couronné par des cheveux grisonnants. Le pantalon gris et la tunique verte des douanes n'étaient pas faits pour relever ce physique vulgaire. Comment, en dépit de son uniforme

et de son aspect commun, se sentait-on tenu envers lui à des égards particuliers ? C'est ce qu'il m'aurait été difficile d'expliquer, mais cette impression fut chez moi aussi vive que soudaine.

— Non, Monsieur, répondis-je. Je n'ai presque rien tué, et je suis horriblement las.

— Asseyez-vous donc, reprit avec politesse mon interlocuteur en me faisant place. Est-ce qu'il vous faut rerourner à Hyères ce soir ?

— Je dîne à bord de l'*Uranie*. Un canot doit venir me prendre ici tout-à-l'heure.

— Tant mieux pour vos jambes, Monsieur ; car il y a une grande lieue d'ici à la ville. Vous êtes sans doute un étranger ?

A Hyères, faute d'un mot provencal qui exprime la différence du *forestière* et du *straniero* italiens, on désigne ainsi tout individu qui n'est pas de la ville ou de la campagne environnante. Les Marseillais, voire les Toulonnais y sont des étrangers.

— Je suis Français et du Nord, comme vous pouvez vous apercevoir à mon accent. Pour vous, Monsieur, vous êtes du Midi, me semble-t-il ?

Sa prononciation provençale ne pouvait laisser aucun doute à cet égard.

— De Hyères même, ou, pour être exact, de Porquerolles.

Et après une courte pause, il ajouta d'une voix quelque peu tremblante :

— J'y suis né, et y veux mourir. C'est pourquoi, vous me voyez brigadier de douanes.

Ce disant, il se leva brusquement, passa son bras gauche dans la bretelle de son mousqueton, de sa main droite ramena la visière de son képi jusqu'à l'angle du sourcil, et se mit à boutonner sa tunique ouverte. Je m'aperçus alors qu'il portait l'étoile de la Légion d'honneur.

— Vous avez été militaire, repris-je.

— Oui, me répondit-il, en caressant du pouce et de l'index sa moustache coupée en brosse ; et, si je n'avais pas quitté mon régiment, je serais officier depuis une dizaine d'années. A l'heure qu'il est mes anciens camarades sont devant Sébastopol. Ils se font tuer ou avancent... tandis que je me croise les bras. Caporal à perpétuité, Monsieur.

— Puisque vous voulez bien me faire part de vos regrets, permettez-moi de vous demander pourquoi vous êtes sorti de l'armée ?

— Si mon régiment était resté en Afrique, j'en ferais encore partie. Mais lorsqu'il fallut mener la vie de garnison en France, je n'y pus tenir. D'autant moins que le ministre nous envoya en Flandre... De la pluie, du brouillard, point de soleil, du charbon de terre, de la boue, de grandes plaines à perte de vue...

— Soit, mais enfin les régiments changent de résidence, et ne demeurent point en Flandre à toujours.

Vous avez raison, mais j'avais faim et soif d'Hyéres, de notre soleil, de la rade, des îles, du château, de l'Ermitage, de la place royale même... Ma pauvre mère vivait encore... J'ai changé mes galons de sergent d'infanterie contre ceux de brigadier de douanes.

— Et vous vous en repentez.

— Jusqu'à la guerre de Crimée, pas une seule fois, dit-il en se rasseyant. Malgré la médiocrité de ma position, je vivais heureux. Vous ne vous figurez pas, Monsieur ; comme le temps passe devant la mer ! Tout en montant sa garde, on rêve éveillé, on se souvient... Les jours et même les nuits sont si admirables dans ce pays.

— Vous faites cependant autre chose que jouir de votre paysage et de votre climat, j'imagine.

— Hors mon service, et il ne m'occupe guère, car il se fait peu de contrebande par la côte, rien... Boire, man-

ger, dormir le nécessaire... puis regarder le ciel et l'eau : voilà ma vie.

Voilà bien, dis-je à mon tour mais intérieurement, voilà bien l'effet d'une belle nature sur l'homme de race méridionale. Dieu a tant fait pour lui qu'il ne songe plus qu'à jouir de ses bienfaits. Dans ces heureuses contrées, le bonheur consiste à se sentir vivre, à chercher dans le repos du corps et le calme de l'esprit la conscience irréfléchie mais profonde de sa seule existence. Le *kief* des Constantinopolitains n'est pas autre chose. A neuf ans de distance, je retrouvais un de ces Turcs contemplatifs qui hantent tous les beaux sites du Bosphore, depuis Thérapica et les Eaux Douces d'Asie jusqu'à la mer de Marmura.

Par ce retour silencieux vers le passé, je tombai moi-même, dans une de ces extases rêveuses qui faisaient l'objet de mes réflexions, gagné par le charme du spectacle que j'avais sous les yeux. En face de la hutte en branchages de mon hôte, s'étendait la vaste rade d'Hyères. A gauche, l'horizon était fermé par le promontoire boisé dont l'îlôt et le fort de Bregançon forment comme la pointe extrême. Un large bras de mer sépare le cap Benat de la longue ile du Titan. Entre elle et le cône de Porteros, l'œil exercé d'un marin peut seul, depuis le Ceinturon, deviner l'existence d'un canal. Vis-à-vis s'ouvre la grande passe qui met la rade en communication avec la haute mer. C'est comme une porte ouverte sur l'infini. Vient ensuite l'ile de Porquerolles, les rochers décharnés et dentelés de sa pointe orientale, et, vivement éclairés par le soleil, le village, le fort et le phare. Dans la même direction, mais plus à droite, le regard rencontre les madragues de Giens, et l'étang du Pesquier, dont les bords étroits et sablonneux rattachent la presqu'ile au continent. La noire carène d'un navire échoué sur la plage rappelait seule, en ce moment, que

cette mer si douce et si bleue a ses heures de colère. Une brise insensible ridait la surface de la Méditerranée, et sur son tranquille miroir trainait de longues bandes d'un azur plus sombre. Ce site, plein à la fois de grandeur et de grâce, ne tarda guère à exercer sur moi les mêmes effets que sur mon voisin. Je me sentais peu à peu comme fasciné et dominé par une sorte d'engourdissement magnétique.

Je fus tiré de ce ravissement par la voix du brigadier, qui, comme un homme à moitié engourdi, me dit à voix à peine intelligible :

— Voici votre dîner qui arrive à toutes voiles.

Mon regard suivit la direction du sien. L'*Uranie* entrait en rade, en effet, par le canal qui sépare Porquerolles de Giens. On distinguait déjà, par dessus le cap de l'Esterel, sa haute et svelte mâture. Elle marchait grand-largue, toutes ses bonnettes dehors. Grâce à cet énorme déploiement de toile, la frégate filait assez vite, malgré la faiblesse du vent. A mesure qu'elle approchait de l'extrême pointe de la presqu'ile, on découvrait davantage son immense voilure au-delà des rochers qui vont s'abaissant jusqu'à la mer. Bientôt sa coque noire et la ligne blanche de sa batterie furent entièrement démasquées, et nous pûmes admirer tout à notre aise la grâce majestueuse de ses mouvements. Bientôt elle mit le cap sur nous pour gagner son mouillage ordinaire des vieilles salines. Afin de prendre le vent qui tournait et commençait à souffler du large, ses armures furent changées de bord. Manœuvre qui arrivait à souhait : car, après s'être détachées en blanc sur sur les Meudes de Porquerolle, elle se découpait en noir, arrivée vis-à-vis le grand passage, sur les teintes roses et vert-pâle du ciel.

On commençait à diminuer de voile, et déjà l'on carguait les perroquets, lorsque M. d'Ascaniz déboucha du bois de pins avec notre ami commun.

Je pris congé de mon hôte sans avoir pénétré le secret du contraste qui m'avait frappé tout d'abord entre sa fonction et son éducation, et je ralliai mes compagnons de chasse sur la plage. Un canot se détachait de la frégate et se dirigeait vers le rivage, pendant que nous gagnions l'aiguade de conserve. Quoique reposé, j'avais peine à suivre ; car, en qualité de basque (sa famille habitait les environs de Bayonne). M. d'Ascaniz était un marcheur infatigable. Sans avoir l'air de se presser, il allait le diable. C'était un homme d'une trentaine d'années, assez grand, et, bien qu'un peu dégingandé, gracieux de geste et d'attitude. Les traits de son visage étaient trop accusés ; mais ses longs yeux fendus en amande, ses sourcils plus longs encore, son nez mince et saillant ses lèvres fines et mobiles, donnaient à sa figure une originalité attrayante. On le disait très brave. Il était gai, vif, plein de saillies naturelles. Quelques expressions de métier à part, point loup de mer. Des façons agréables et de bonne compagnie. En somme, sans être ni un Adonis ni un aigle, il passait avec raison pour fort séduisant.

J'avais fait connaissance avec lui chez un *étranger*, fixé à Hyères par la maladie depuis plus de vingt ans. Avec des gens du pays, M. le baron de Nosy réunissait chez lui des gens de tout pays. Le jeune lieutenant de vaisseau était un des plus aimables habitués de son salon. Il faisait assidûment la cour à un beau brin de fille, comme disait, dans l'intimité, le maître du logis, dans un langage plus pittoresque que respectueux. Mlle Roseline Eyssautier était, en effet, une belle personne, d'une taille souple et élancée, qui brillait plus par ses reparties que par sa réserve. De dame nature, elle tenait des cheveux plume de corbeau, des yeux noirs superbes, des dents admirables, un son de voix charmant, et, de feu son père, cent mille écus bien sonnants ; — ce qui achevait d'en faire une personne accomplie. Sa mère — une

bonne grosse femme, Corinte de son petit nom, qui avait des traits réguliers, mais qui, si elle avait jamais eu de l'esprit, s'en était sûrement défaite avantageusement comme d'un superflu terrible, — sa mère louait le plus qu'elle pouvait des appartements mal garnis à de riches anglais. La pauvre dame n'avait présentement en propre que treize mille livres de rente bon an mal an, mais ses espérances étaient magnifiques. Son père, qui était deux fois millionnaire, avait quatre-vingt-dix ans (plus sept mois et vingt-deux jours à la date du 20 décembre 1853). Comme on l'imagine bien, l'incomparable Roseline ne pouvait manquer d'adorateurs dans une ville où l'argent n'est pas plus méprisé qu'ailleurs, et où la beauté n'est pas commune ; — parmi les femmes s'entend, car les hommes y sont plus généralement bien (1). Mais aucun des prétendants indigènes ne réunissait les conditions requises pour obtenir sa main. Plusieurs étaient venus de loin, qui n'avaient pas mieux réussi. La fille, comme la mère, voulait que les qualités fussent doublées d'écus. Or, écus et qualités n'arrivaient jamais de compagnie. On disait bien de par la ville que la dédaigneuse Roseline finirait quelque jour par sentir battre son cœur, et que, cessant alors de compter, elle se relâcherait de ses prétentions du côté de la fortune. Mais, en dépit de sa facilité d'humeur d'abord et de conversation, et bien qu'elle eût déjà vingt-deux ans, malgré le grand nombre des occasions, elle n'avait jamais paru sensible aux hommages de personne. Cela donnait des armes aux gens qui l'avaient toujours déclarée incapable d'un sentiment plus tendre que celui de la coquetterie, et qui soutenaient avec chaleur que son absence de timidité dénotait précisément une femme instinctivement sûre d'elle-même et certaine de pouvoir impunément s'exposer au péril.

(1) Il est à remarquer que dans beaucoup de pays, la beauté n'est le partage que de l'un des deux sexes.

Ils se trompaient, cependant ; car elle eut à peine rencontré deux ou trois fois d'Ascaniz, chez le baron de Nosy, qu'elle perdit, vis-à-vis de lui, son impassible enjouement. Ce changement fut remarqué. Les promeneurs de la *place des Palmiers* lui trouvaient un air soucieux et faisaient remarquer, avec un sourire malin, aux inattentifs, qu'elle prenait plus d'intérêt que de coutume aux évolutions et aux exercices de l'*Uranie*. De leur côté, les habitants du Bon-Puits ne s'étonnaient pas d'entendre la mère gronder aussi aigrement Pélagie,—ainsi s'appelait la servante du logis, — que si sa maison n'eût pas trouvé de locataires. « On savait bien quelle était la cause de ce surcroit de mauvaise humeur. Entre la maman et sa *pichouno*, il y avait *garouille*, au sujet d'Ascaniz. La maman ne voulait pas pour gendre d'un *espeyendra* (1) qui n'avait pas le sou. La jouvencelle voulait à toute force épouser le séduisant officier de marine, n'eût-il que la cape et l'épée (chez le baron de Nosy, la belle Roseline avait pris les façons de parler du grand siècle). »

Cadet de Gascogne, d'Ascaniz, n'avait, en effet, que la cape et l'épée. Rencontrant une jeune et jolie personne, d'humeur peu farouche, il s'en était occupé sans arrière-pensée d'aucune sorte ; tout simplement parce qu'il aimait à mugueter avec les femmes, et que celle-là lui plaisait plus qu'une autre. S'animant au jeu, il s'était *enamouré* pour tout de bon. Il s'enquit alors. Par un de ces heureux hasards qui n'arrivent qu'aux chevaliers d'Aquitaine, il se trouva que l'objet aimé était abondamment pourvu de la seule chose qui lui manquât pour figurer à côté des meilleures maisons de l'Armagnac et du Béarn. La découverte n'était pas pour le faire reculer. Il n'en aima que de plus belle. Bientôt assuré que le cœur de la belle héritière battait à l'unisson du sien, il avait déclaré

(1) Déguenillé, mendiant.

sa flamme à qui de droit, et avait demandé sa main. Tout d'abord, Mme Eyssautier refusa net et jeta feu et flammes. De là, entre la mère et la fille, la mésintelligence dont s'occupait toute la ville. Les choses en étaient là, lors de la partie de chasse qui vient d'être rappelée.

Trois mois après, elles avaient bien changé d'aspect. Mme Eyssautier avait fini par céder aux pressantes instances de sa fille. Il est vrai que celle-ci avait trouvé un allié imprévu dans son grand-père. Le faible de celui-ci pour Roseline l'avait emporté sur son amour de l'or, tout Harpagon qu'il était ; et tout Jacobin qu'il avait été, sa vanité trouvait son compte à ce que sa petite-fille entrât dans une famille noble. A sa considération, le mariage, d'abord renvoyé aux vendanges, ne fut plus remis qu'à la fin du Carême.

(*A suivre*).

UNE ÉLECTION

A L'ACADÉMIE DE POTINVILLE

SCÈNE I.

A L'ACADÉMIE

LE PRÉSIDENT, *d'un ton solennel* ,

Messieurs, je vous salue, et j'ouvre la séance.
Dans ce lieu...

(Se reprenant, avec emphase).

Dans ce temple, où l'art et la science
Sont toujours honorés, où toujours leurs autels
Reçoivent un encens et des vœux immortels ,
Verrons-nous se glisser l'intrigue basse et vile...

(Il continue à déclamer, pendant que Torri et Scuto parlent à mi-voix).

TORRI

Quels grands mots ?

SCUTO

C'est ainsi qu'on parle à Potinville.

TORRI

C'est une Philippique !

SCUTO

En règle.

LE PRÉSIDENT, *continuant son discours.*

... Esprits étroits
Qui ne comprennent pas nos devoirs, ni nos droits.
Mais, avant tout, tâchons de combler le grand vide
Que dans nos rangs a fait la mort, toujours avide.
Nommons un nouveau membre, ayant un nom connu...

(Il continue, pendant l'aparté de Torri et de Scuto).

TORRI

Prenons, cela vaut mieux...

SCUTO

Qui ?

TORRI

Le premier venu.

(*Ils regardent par la fenêtre*).

SCUTO, *riant*.

C'est Mutus, le coiffeur.

TORRI

Que le hasard est bête.
Personne ici n'a plus un cheveu sur la tête !
(*Ils éclatent de rire*).

LE PRÉSIDENT

Parmi les gens marquants, il faudrait faire un choix.
Parlez, Messieurs.

1er ACADÉMICIEN

Pour moi, je réserve ma voix
A Monsieur Montfleuri.

2e ACADÉMICIEN

Mon Dieu ! qu'allez-vous faire ?
Ne savez-vous donc pas qu'il est propriétaire ?

LE PRÉSIDENT

Je ne vous comprends pas, car, si c'est un défaut,
Bien d'autres l'ont ici, comme lui.

2e ACADÉMICIEN

Tant s'en faut !
Plus que de Serres, plus que Mathieu de Dombasle ,
Ou Georges Ville, il est savant, nul ne l'égale ;
Personne plus que lui n'a poussé plus avant
L'art de l'agriculture.

3e ACAD.

Ayons un vrai savant.

SCUTO

De quel genre ? On en voit, Monsieur, de tant de sortes,
Traducteurs de sanscrit, ramasseurs de cloportes...

3e ACAD.

Mais, Monsieur...

4e ACAD.

Choisissons quelqu'un du Tribunal.

TORRI

Opinant du bonnet, d'un geste machinal.

SCUTO

A dormir avec art ce corps n'est pas idoine,
Il se gêne trop peu ; mieux vaudrait un chanoine.

6e ACAD.

Non, non, Messieurs, nommons plutôt le colonel,
Celui-là ne dort pas et n'est pas solennel.

7e ACAD.

On le trouve très fort.

4e ACAD.

Très fort surtout il crie.

LES ACADÉMICIENS, *riant.*

Ah ! très-bien !

5e ACAD.

Sa femme est, dit-on, une furie.

4e ACAD.

On comprend qu'il lui faille un dédommagement,
Et que si fort il crie alors au régiment.

5e ACAD.

Oui, mais du régiment sa femme encor se mêle.

SCUTO, *impatienté*

Laissons le colonel avec la colonelle !

3e ACAD.

Prenons un avocat. Ce sont les vieux portraits
Qui les montrent bavards, ils sont tous fort discrets.

TORRI

Quand à leur éloquence ils ont lâché la bonde
C'est alors un torrent bruyant qui vous inonde.

8e ACAD.

(*avec une voix qui semble sortir de dessous terre*)
Les avocats qui sont ici, j'en connais trois,
Monsieur, sans me nommer...

SCUTO, *à part*

Ils sont sourds ou sans voix.

8e ACAD, *continuant*

Sont, je le crois, les moins bruyants de l'assemblée.

TORRI, *ironiquement*

Je dois le reconnaître, ils l'ont fort peu troublée.

4e ACAD.

Si nous prenions, Messieurs, un docteur-médecin.

TORRI

Il serait bien ici pour trouver ce vaccin
Que l'on cherche depuis longtemps avec courage,
Et qui doit préserver les humains de la rage
D'écrire...

4e ACAD., *d'un ton aigre, en regardant Torri*

Ou guérir ceux qui, n'ayant rien écrit,
Croient trouver là le droit de faire de l'esprit.

TORRI

Je cherche à m'assurer si votre trait me touche.

4e ACAD, *s'échauffant*

Eh ! Monsieur, qui se sent...

TORRI, *froidement*

Oui, très bien, je me mouche,
Pour vous faire plaisir.
(Il se mouche avec un bruit formidable. Rire général).

LE PRÉSIDENT, *impassible*

Messieurs, pas tant de bruit.
Nous avons eu longtemps un docteur très instruit,
Et ceux que je connais sont bons, actifs et sages.

1er ACAD.

Sans doute, mais ces gens regardent les visages
D'une façon, Monsieur, qui ne me revient pas:
Ils semblent y guetter la marche du trépas.

2e ACAD.

Ils me font peur.

3e ACAD.

Et moi, quand dans ma promenade
Je rencontre leurs yeux, je me sens très malade.

5e ACAD.

Tout, pour eux, est l'effet du seul tempérament,
L'âme, la volonté, ne comptent nullement.
Si l'on a du bon sens ou de l'intelligence,
Si l'on a de l'audace ou bien trop de prudence,
Cela vient de la bile ou des nerfs, d'une humeur,
De votre boîte osseuse ou d'un défaut du cœur ;
Si vous montrez un jour un peu d'enthousiasme,
Le médecin survient, et, comme un cataplasme,
Vous applique ces mots, dits tout bas dans un coin :
Calmez-vous, cher Monsieur, ou vous n'irez pas loin.

TORRI

Ainsi voilà pourquoi votre fille est muette.

5e ACAD., *de mauvaise humeur.*

Quelle pie, on entend toujours son ariette !

9e ACAD.

Le professeur d'histoire ?

TORRI

aux gilets élégants.

9e ACAD., *grincheux.*

Ces traits continuels deviennent fatigants !

TORRI

Je ne dirai plus rien.

LE PRÉSIDENT

Messieurs, je vous propose
Le jeune Casselin

SCUTO, *à part.*

habile dans la pose.

LES ACADÉMICIENS

Très bien, très bien, parfait !

LE PRÉSIDENT, *d'un air satisfait*

Puisque tous à la fois
Vous l'acclamez, Messieurs, et lui donnez vos voix,
Je vais les recueillir. Parlez à tour de rôle,
D'abord, Monsieur Torri : Vous avez la parole.

TORRI

Je n'ose plus parler, Monsieur le Président,
J'ai promis de me taire

(*bas*)

à mon corps défendant.

SCUTO

Pour un autre motif, Monsieur, je me récuse.

TORRI, *bas à Scuto, en riant.*

On vous sait son ami.

SCUTO, *de même.*

Bien sûr !

1er ACAD.

Je le refuse :
Les vers sont ennuyeux, monotones.

SCUTO, *à part*

Merci !

2me ACAD.

Je n'aime pas les vers, je les refuse aussi.

LE PRÉSIDENT, *avec regret.*

N'en parlons plus. Voyons, Litho, c'est un artiste ?

LES ACADÉMICIENS

Très bien, très bien, parfait !

TORRI, *bas à Scuto.*

Mais c'est un vrai fumiste.

SCUTO, *de même.*

Vous allez voir comment cette unanimité
Ne conservera plus une seule unité.

LE PRÉSIDENT

Allez. Que rien ne sorte au moins de cette enceinte.

7me ACAD.

Transmuons l'eau sacrée en une verte absinthe,
Pour lui faire plaisir.

(*On rit*)

LE PRÉSIDENT, *indigné.*

Plus un mot ; c'est assez.

TORRI, *bas à Scuto.*

Je croyais qu'il aurait un peu plus de succès.

4me ACAD.

Je propose Moulon, le savant architecte.

5me ACAD.

Un fort mauvais coucheur.

6e ACAD.

Couffin ?

5me ACAD.

Un chef de secte.

1er ACAD.

Criquet, le rédacteur du journal *le Guetteur* ?

4me ACAD.

Oh ! non. Son père était ce fameux tripoteur
Qui, dans un prospectus naïf, disait : « Je fonde
« Un comptoir, car je veux le bien de tout le monde. »

5me ACAD., *riant,*

Et l'a-t-il eu ?

4me ACAD.

Sans doute. il s'enrichit beaucoup,
Mais la mort l'empêcha pourtant de prendre tout.

2me ACAD.

Son fils n'a pas le sou.

4me ACAD.

Quand son fils fut le maître,
Il rendit, il jeta l'argent par la fenêtre.

7me ACAD.

Les journalistes sont de forts aimables gens,
Mais, par état, aussi bavards qu'intelligents.

TORRI

Permettez que je sorte enfin de mon mutisme :
Laissons-là, s'il vous plaît, tout ce faux rigorisme.
Puisqu'aucun nom encor n'obtient toutes nos voix,
Quittons le plat terrain, et faisons notre choix.
Parmi des écrivains, nouveaux pour nous : les dames.

(*Mouvements divers.*)

L'Académie à tort, n'a pas admis les femmes ;
Elles veulent partout entrer, et leurs essaims,
Féminisant docteurs, avocats, médecins,
Nous assiègent chez nous. La femme émancipée
Prétend nous enlever notre place usurpée.
Satisfaisons un peu sa juste ambition.

LE PRÉSIDENT, *embarrassé.*

Essayons, sans traiter à fond la question,
Si quelque femme aura plus de succès qu'un homme...

TORRI, *bas à Scuto.*

Si j'en vois une ici, je vais le dire à Rome !

LE PRÉSIDENT

Voyons, dites un nom.

1er ACAD.

Madame Bondegout :
Elle fait des romans dans le genre d'About.

2me ACAD.

On prétend qu'elle fut jadis un peu légère.

3me ACAD.

Qui, diable, s'en souvient ?

4me ACAD.

Et puis, on exagère.

LE PRÉSIDENT. *gravement.*

Jamais d'aucun soupçon la femme de César
Ne doit...

TORRI, *interrompant.*

Pour des soupçons ce serait un peu tard.

7me ACAD.

D'ailleurs l'Académie, indifférente ou sage,
Ne contracte jamais, monsieur, de mariage ;
Elle croit ses élus presque immortalisés,
Mias n'entend pas qu'ils soient pour ça canonisés.

LES ACADÉMICIENS, *riant.*

Oh, non !

6me ACAD.

On peut nommer madame des Abruses.
Elle n'écrit pas mal.

1er ACAD.

C'est une de nos muses.

3me ACAD.

Elle reçoit très bien
Cherche à nous obliger.

4me ACAD.

Mais que dira son frère ?

5me ACAD.

Il va fort enrager.

6me ACAD.

Un autre nom encor : Madame Labalie

7me ACAD.

Elle est beaucoup trop jeune...

3me ACAD.

Et surtout trop jolie,

TORRI

Et l'on entendrait dire à nos bons oreillards :
C'est la chaste Suzanne au milieu des vieillards !
(rire général.)

LE PRÉSIDENT, *toujours impassible*

Allons, Messieurs... Sur un de ces noms, je le pense,
Nous nous mettrons d'accord, dans une autre séancé.
A prendre place ici, plusieurs sont destinés ;
N'en dites rien...

TORRI

De peur d'avoir trop de dîners.

LE PRÉSIDENT

Notre tâche aujourd'hui demeure inachevée ;
Réunion mardi — La séance est levée.
(Les académiciens sortent. Torri et Scuto restent les derniers)

TORRI

J'en ai, Monsieur, assez de tous ces fabricants
De contes à dormir debout, de sots cancans

SCUTO

Mais peut-être êtes-vous un peu trop difficile,
Car c'est l'Académie enfin de Potinville.

Croyez-moi cependant, restez-y, car, sans nous,
Ils pourraient...

(Ils se font des politesses au moment de passer la porte)

TORRI

Passez donc.

SCUTO

Après vous.

TORRI

Après vous.

(Ils franchissent la porte en même temps et la heurtent si maladroitement qu'ils brisent deux carreaux de vitre. Bruit).

TORRI et SCUTO, *rient en s'éloignant.*

Ah ! ah !

LE PORTIER, *arrivant effrayé.*

Bon ! nous aurons demain la dynamite
Je les reconnais bien, ils ont beau marcher vite,
Ce sont nos grands bavards, sans gêne et sans façon.

(Il va à la table des Académiciens, se prépare un verre d'eau sucrée, et pendant qu'il agite le sucre, il continue d'un ton tragique)

L'ami de mon grand-père avait, ma foi, raison,
Quand il disait, parlant de ces énergumènes :
« Si ces zens-là zamais ils prennent les arènes
« Du gouvernement, quand les bons auront fouiné,
« Le beau pays de France il est arouiné ! »

(Il avale l'eau sucrée).

SCÈNE II

CHEZ MADAME DES ABRUSES

(On sort de la salle à manger. Le Président et Mᵉ des Abruses traversent lentement la scène en causant, puis vont dans le coin, à gauche, Mᵉ d'Esclapas, Torri et Scuto, dans le coin, à droite, Mᵉ Labalie et Casselin : un peu en arrière, à droite, M. de Calcis et quelques académiciens restent dans le fond à causer).

LE PRÉSIDENT, *ayant à son bras Mᵉ des Abruses.*

On se croit à Paris, et non à Potinville.
Mais quel ordonnateur est, comme vous, habile...

Mᵉ DES ABRUSES, *minaudant.*

Plus un mot !

LE PRÉSIDENT

Permettez !

Mme DES ABRUSES

On peut faire bien mieux.

LE PRÉSIDENT

Non, non, tout est charmé : le goût, l'esprit, les yeux.

Mme DES ABRUSES

La langue académique a bien peu de franchise.

LE PRÉSIDENT

Qui sait ? Mais pour parler de la façon exquise
Dont vous nous recevez, que faut-il dire ?

Mme DES ABRUSES

Rien.
Lorsque l'on est content je m'en aperçois bien.

LE PRÉSIDENT

Tout le monde le sait. Pourtant, lorsqu'on admire,
Il me semble qu'il est bien permis de le dire ?

Mme DES ABRUSES

De grâce, cher Monsieur, non , ne me dites pas
Ce qui peut enchanter Madame d'Esclapas.

LE PRÉSIDENT

Vous l'avez fait briller.

Mme DES ABRUSES

Suis-je une bonne amie ?

LE PRÉSIDENT

Quel tact ! Je vous voudrais dans notre Académie.

Mme DES ABRUSES

Oh ! Potinville encore a trop de préjugés.

LE PRÉSIDENT

Sans doute, on peut les vaincre : et, si vous le jugez
A propos, je pourrais...

Mme DES ABRUSES

Gardez votre influence
Pour un littérateur de notre connaissance ,
Un esprit très moderne, ami des novateurs,
Un des nôtres et l'un de vos admirateurs.

LE PRÉSIDENT

Prenez garde : à présent, nous échangeons nos rôles,
Et vous me foudroyez avec des hyperboles.

Mme DES ABRUSES

Ah ! vous en convenez, vous hyperbolisez !

LE PRÉSIDENT

Je suis battu. — De vos moyens vous abusez.

Mme DES ABRUSES

Je veux faire semblant, cher Monsieur, de vous croire,
Et je veux abuser aussi de ma victoire.
Nous ne ferons la paix que lorsque, sur vélin,
L'Académie aura mis un nom.

LE PRÉSIDENT

Casselin ?

Mme DES ABRUSES

Oui.

LE PRÉSIDENT

Je l'ai proposé, mais l'on s'est montré rebelle,
Les refus sur son nom sont tombés comme grêle.

Mme DES ABRUSES

Avec un peu d'adresse....

LE PRÉSIDENT

En gagnant les faveurs
De ces Messieurs : ce sont nos deux grands électeurs.

Mme DES ABRUSES

Ces deux Messieurs qui sont avec ma belle amie ?

LE PRÉSIDENT

Ils font pluie ou beau temps dans notre Académie.

Mme DES ABRUSES

Remplacez-les auprès de Martha d'Esclapas ;
Je m'en charge.

(*Elle continue tout bas avec le Président.*)

Mme D'ESCLAPAS, *à droite en désignant le groupe de gauche.*

On dirait qu'ils complotent tout bas.

TORRI

Cela se pourrait bien, car la dame s'entête
A faire, malgré tout, arriver son poète.

Mme D'ESCLAPAS

Le jeune Casselin, le meilleur des garçons !
Pour le pousser ainsi quelles sont ses raisons ?

SCUTO

Sa première raison, je ne sais pas les autres,
Est de barrer d'abord la voie a l'un des nôtres.

Mme D'ESCLAPAS

Des Florentins de Dante on vous croirait les hoirs,
Vous ne parlez ici que des Blancs et des Noirs.

TORRI

Croyez-vous que ce soit une simple habitude ?

Mme D'ESCLAPAS

Peut-être est-ce une affaire aussi de latitude.

Mme DES ABRUSES, *passant avec le Président à droite, à Madame d'Esclapas.*

Je vous prends ces messieurs, ma belle, en attendant,
Je vous cède un moment notre cher Président.

Mme des Abruses tout en causant avec Torri et Sculo, retourne à gauche.)

LE PRÉSIDENT, *à Mme d'Esclapas à droite.*

Madame, croyez bien que je ne veux pas prendre
Ce titre, devant vous.

Mme D'ESCLAPAS

Je ne puis vous comprendre.

LE PRÉSIDENT

Faut-il plus clairement, Madame, m'expliquer ?
Un Président serait très-heureux d'abdiquer
Le titre qu'on lui donne ici par déférence :
Du côté de la femme est la toute puissance.

Mme D'ESCLAPAS

Monsieur, c'est très galant, mais ce n'est pas à moi
Qu'il faut dire cela.

LE PRÉSIDENT

Pas à vous ?

Mme D'ESCLAPAS

Non.

LE PRÉSIDENT

Pourquoi ?

Mᵉ D'ESCLAPAS

Parce que vous et moi nous sommes en présence
De quelqu'un qui très bien garde la présidence.

LE PRÉSIDENT, *à part*

A-t-elle deviné ?

(haut)

Madame, que d'esprit !

Mᵉ D'ESCLAPAS

Du tout !

TORRI, *élevant tout d'un coup la voix, à gauche.*

Il demeura stupéfait et contrit ;
Puis, tombant à genoux...

Mᵉ DES ABRUSES

Mais, c'est de la folie !

TORRI, *continuant*

Il se mit à crier...

Mᵉ D'ESCLAPAS, *à droite*

Madame Labalie,
Venez à mon secours.

Mᵉ LABALIE, *passant à côté de Mᵉ d'Esclapas.*

Madame, me voici.

Mᵉ D'ESCAPAS

Eh ! Monsieur Cosselin, arrivez, vous aussi.

(Cosselin passe à côté de Mᵉ Labalie)

Bien.

(au Président)

Maintenant, Monsieur, je me sens assez forte.

TORRI, *élevant la voix, à gauche*

Et, sans plus de façon, on le met à la porte.

Mᵉ DES ABRUSES

C'est dit avec esprit.

COSSELIN, *à Mᵉ Labalie, à droite*

Voici votre éventail.

Mᵉ LABALIE, *gracieusement, à Cosselin.*

Merci.

Mᵉ DES ABRUSES, *à Torri, à gauche.*

Racontez-moi l'autre histoire en détail.

LE PRÉSIDENT, *à Mᵉ d'Esclapas, à droite,*

Sans ces secours, bien sûr, vous aurez la victoire.
Et d'ailleurs je m'en vais.

COSSELIN

C'est à ne pas y croire.

Mme D'ESCLAPAS

Oh ! je regrette fort, Monsieur, votre départ.

LE PRÉSIDENT

Que c'est aimable à vous !

Mme D'ECSLAPAS

Vous partirez plus tard.

LE PRÉSIDENT

Non. C'est dans un moment que notre Académie
Se réunit.

COSSELIN, *d'un air faux*

Allons, attendez la demie.

LE PRÉSIDENT

Un président doit être exact, il le faut bien,
Pour une élection.

COSSELIN, *faisant l'étonné.*

Ah ! je n'en savais rien.

LE PRÉSIDENT

Je m'esquive, sans bruit.

Mme D'ESCLAPAS, *au président qui s'en va.*

Vous n'emmenez personne ?

LE PRÉSIDENT, *à part.*

Quelle peste !

(haut).

Merci. Vous êtes bien trop bonne.
Je vais...

(Il fait un pas vers la gauche, puis s'arrêtant).

Non, ces messieurs ne seraient pas contents.
Si je les dérangeais ; eux, d'ailleurs, ont le temps.
(Il salue et sort avec quelques-uns des académiciens qui sont au fond).

Mme D'ESCLAPAS, *à part.*

C'est singulier !

Mme DES ABRUSES *après avoir guetté du coin de l'œil le départ du président (à part).*

Je tiens mes deux lions en cage.

Mme LABALIE, *gracieusement à Mme d'Esclapas.*

Cette robe vous va très bien, et le corsage
Est parfait. D'où vient-il ?

Mme D'ESCLAPAS, *d'un air distrait.*

Toujours de chez Fripot.

Mme LABALIE, *mielleusement.*

Vous aviez l'autre jour un ravissant chapeau !

Mme D'ESCLAPAS, *à part.*

Où veut-elle en venir ?

(haut)

Très simple.

TORRI, *élevant la voix à gauche.*

Du tragique
L'affaire brusquement tomba dans le comique.

Mme DES ABRUSES

Parfait. C'est un article à mettre au *Figaro.*

M. de CALCIS, *après avoir avalé plusieurs verres de liqueur, s'avance, un peu gai, vers Cosselin qui est resté pensif au milieu de la scène, après le départ du Président.*

Vous êtes là, mon cher, raide comme au barreau.

COSSELIN, *contrarié.*

On ne peut vous en dire autant.

M. DE CALCIS, *avec hauteur.*

Ça signifie ?

COSSELIN, *se montant.*

Tout ce que vous voudrez.

M. DE CALCIS, *s'échauffant.*

Est-ce qu'il me défie ?
Expliquez-vous, monsieur.

(Tout le monde se lève et entoure les querelleurs).

Mme DES ABRUSES, *à M. de Calcis.*

Quoi ! mon frère, chez nous,
Ces airs de capitan !

M. DE CALCIS, *impatienté.*

De quoi vous mêlez-vous ?
Laissez-là ces grands mots, cette science feinte
Qui vous font ressembler, ma sœur, à Philaminte.

Mme DES ABRUSES

Mon frère, s'il vous plaît !

Mme DESCLAPAS

Eh ! Monsieur de Calcis !

TORRI, *bas à Scuto*

Il a trop bu de rhum.

SCUTO, *de même.*

Peut-être de trois-six.

M. DE CALCIS, *à Casselin*

Allons, Monsieur, au fait, que prétendez-vous faire ?

COSSELIN, *après avoir écouté ce que lui dit à l'oreille Me des Abruses, d'un air gracieux*

Que vous êtes charmant.

M. DE CALCIS, *après avoir hésité, puis avec bonhomie.*

Alors, c'était pour rire ?

COSSELIN

Sans doute.

M. DE CALCIS

Touchez là.

CASSELIN

Volontiers.

Me LABALIE

J'aurais cru...

M. DE CALCIS, *se retournant vers Me Labadie.*

Peut-être que j'allais le dévorer tout cru !

Mme DES ABRUSES

Seule, j'attrape un coup, en passant.

M. DE CALCIS

Bah ! qu'importe,
S'il ne vous blesse pas ; d'ailleurs vous êtes forte.

Mme DES ABRUSES

Vous avez effrayé ces dames, ô mon dam ;
Demandez-leur pardon.

M. DE CALDÈS, à *Mmes d'Esclapas et Labalie*

C'est un coup de tam-tam
Qui n'a rien de commun avec la dynamite,
Ou tout autre explosif se terminant en ite,
Car le nombre en est grand, et l'on n'a qu'à choisir.

Mme DES ABRUSES

Cher M. Casselin, pour nous faire plaisir,
Veuillez bien, maintenant, nous lire quelque chose.

COSSELIN

Madame, je n'ai rien apporté.

Mme DES ABRUSES

Vers ou prose.

COSSELIN

Je n'ai rien, mais je puis vous dire un impromptu.

TORRI, *bas à Scuto.*

Fait, sans doute, à loisir.

SCUTO, *de même.*

Oui, c'est sous-entendu.

Mme DES ABRUSES

D'abord, asseyons-nous, nous serons plus à l'aise
Pour écouter.

(Pendant qu'on prend place Torri et Scuto parlent à mi-voix)

TORRI

Plusieurs sont partis, à l'anglaise.

SCUTO

Ah ça ! je ne vois plus notre cher président ;
Il esquive les vers.

TORRI

C'est un homme prudent.

SCUTO, *déclamant*

« Votre prudence est endormie

TORRI, *de même.*

« De traiter magnifiquement... »

SCUTO, *comme frappé d'un souvenir subit.*

Mais, j'y pense, dans ce moment,
Ils sont tous à l'Académie.

TORRI

Ils vont faire le coup qu'ils ont prémédité,
Et nous sommes joués.

SCUTO

Nous l'avons mérité.

TORRI

Partons.

SCUTO, *regardant sa montre.*

Il est trop tard, car ils sont en séance.

Mme DES ABRUSES

Nous sommes prêts, Messieurs, un moment de silence.

COSSELIN

Je me sens transformé, Madame, en Trissotin.

Mme LABALIE

C'est le feu d'artifice après un beau festin !

COSSELIN

Mieux valent les temps modernes
Que l'obscure antiquité ;
Mieux vaut l'électricité
Que les fumeuses lanternes !
La fin du siècle a du bon :
Elle abolit la rengaine ,
Et soutient que le sans-gêne
Est, aujourd'hui, de bon ton.
Sans périphrases, la Muse
Se met enfin à parler ;
Sages, fous, veulent aller
Dans le monde où l'on s'amuse ;
On tourne donc les talons
Au *Vieux-Jeu*, comme à la peste ;
Mais, avec plaisir, on reste.
(*Saluant Mme des Abruses*).
Madame, dans vos salons !

TOUS, *applaudissant.*

Bravo ! bravo ! parfait !

Mme DES ABRUSES, *avec émotion.*

Je ne puis rien vous dire
Que ce seul mot: Merci !

TORRI, *à part.*

C'est à pouffer de rire !

Mme LABALIE, *à Cosselin.*

Et songer que c'est là, Monsieur, un impromptu.

COSSELIN, *modestement.*

Madame, ce n'est rien.

SEULE, *à part.*

Rien que du rebattu.

(Pendant qu'on félicite Casselin, le portier arrive et remet un billet à Mme des Abruses).

LE PORTIER

Monsieur le Président m'a dit de vous remettre
Entre vos propres mains, Madame, cette lettre.

Mme DES ABRUSES

Merci !

LE PORTIER, *pendant qu'elle lit.*

Je voudrais voir de quel air stupéfait
Nos malins apprendront *ce que nous avons fait !*

(Il sort. Mme des Abruses s'avance avec solennité, au milieu du groupe ; on se range autour d'elle).

Mme DES ABRUSES, *à Cosselin.*

Puisque votre manœuvre adroite et délicate
Me préserve, Monsieur, d'un léger coup de patte,
Car je suis du vieux temps, voici mon compliment,
Il m'arrive à propos dans ce même moment.

(Elle montre le billet.)

Je le lis : « Apprenez, Madame et chère amie,
Que Monsieur Cosselin est de l'Académie. »

TOUS, *applaudissant.*

Bien ! bravo !

COSSELIN, *à Mme des Abruses.*

Je vous dois cette faveur.

Mme DES ABRUSES

Assez !

C'est votre talent seul qui fait votre succès.

SCUTO, *bas à Torri.*

Eh bien ! qu'en dites-vous ?

TORRI, *de même.*

Le moyen très pratique
De réussir, c'est d'être, avant tout, de leur clique !

M. DE CALCIS

Voici l'Académie avec son président
Qui vient féliciter Cosselin.

TORRI, *riant.*

C'est tordant !

(Entrent dans le fond quelques académiciens et le Président ; tout le monde va au devant d'eux ; Torri et Sculo restent seuls sur le devant. Le portier suit les Académiciens.)

SCUTO

Jusqu'à notre portier qui vient de sa grimace
Régaler Cosselin.

TORRI

Je lui cède la place.
C'est un peu trop grotesque.

SCUTO, *au portier.*

On vous retrouve ici.
Gardien fidèle?

LE PORTIER, *saluant.*

Eh oui, pour vous servir.

TORRI ET SCUTO, *en s'en allant.*

Merci !

LE PORTIER

(Les suit en faisant des saluts, quand ils ont disparu, il se redresse et d'un ton tragi-comique.)

Pour nous trois aujourd'hui quelle excellente aubaine.
Vos nez sont allongés et j'empoche une étrenne !

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

Mgr l'archevêque d'Aix avait, comme on sait, demandé à *Mgr Ricard*, son vicaire général, l'auteur de tant et si beaux écrits, de publier une **Vie de Jeanne d'Arc** où serait mis surtout en évidence le caractère surnaturel de la vie et de la mission de la vénérable héroïne française.

Ce livre, composé sur les documents versés au procès de canonisation de Jeanne, en cour de Rome, vient de paraître en un beau volume in-8° de 320 pages, illustré des grandes compositions de maîtres. — Il est en vente à la Librairie *Gervais-Bedot*. Prix 3.5) ; franco 4 fr.

L'ouvrage est précédé d'une magistrale introduction, due à la plume toujours si vigoureusement inspirée de Mgr Gouthe-Soulard. Cette préface, dans quelques passages découpés d'ailleurs sans intelligence et avec une évidente intention de nuire, a été violemment attaquée par la Presse radicale. On a travesti avec un parti pris systématique la pensée et les termes de ce vigoureux écrit qui revendique pour l'Eglise et pour la France le droit de fêter, dans un concert patriotique et religieux, le modèle du vrai patriotisme français, à l'encontre de Voltaire et des fils de Voltaire qui voudraient *la laïciser*.

LES PRINCIPALES VÉRITÉS DE LA RELIGION. — Sermons de Carême, par S. G. Mgr GILLY, évêque de Nimes. 1 beau volume in-8 écu, 363 pages. Paris, Bloud et Barral.

On appréciera, dans ce nouvel ouvrage de Monseigneur notre Evêque, une doctrine serrée, compacte, riche et abondante, une logique vigoureuse, l'art des divisions naturelles, simples, larges et fécondes, et, dans le style, cette *vraie éloquence* qui *se moque de l'éloquence*.

Monseigneur a prêché vingt-sept carêmes un peu sur tous les points de la France. Sa prédication a toujours répondu aux besoins du temps. Point soucieux de l'éclat, il s'est appliqué à

exposer, chaque année, dans un style accessible et clair, les vérités fondamentales de la foi. L'Evêque, aujourd'hui, absorbe le prédicateur. Les exigences du ministère pastoral ont interrompu et clos l'apostolat des stations quadragésimales. C'est continuer ces stations et cet apostolat que de livrer aux méditations des prêtres et des fidèles, ce qu'il y eut de plus instructif et de plus édifiant dans ce vaste labeur d'une carrière très remplie. C'est aussi perpétuer les heureux effets des carêmes prêchés, et offrir aux auditeurs, — qui en seront très reconnaissants — un pieux souvenir de leur prédicateur d'autrefois.

Non pas vieux ou mort, ce souvenir, mais, au contraire, plein de jeunesse et de vie. Il y a, dans ce *Carême*, qui vient d'être publié, de tels éléments durables, qu'il aura toujours l'air d'être nouveau, vécu, actuel.

Car, si certains principes de direction, certains arguments moraux, certaines exhortations toutes de circonstances perdent d'ordinaire de leur force en perdant de leur à propos, par contre, l'enseignement qui s'appuie, comme le veut saint Paul, « non sur la sagesse humaine, mais sur la vertu de Jésus-Christ, » (I *Cor*. xxi. 24), la morale qui sort du dogme comme de son principe, la règle de vie qui tire de la croyance son autorité et sa force, y puise aussi une sérénité, une stabilité inébranlable et inaltérable à tout jamais.

Jésus-Christ, vrai Dieu et notre Maître, Médiateur, Rédempteur, quel fondement à notre Christianisme théorique et pratique! Jésus-Christ! ce nom ne représente-t-il pas à lui seul le droit inaliénable, l'autorité inéluctable de Dieu sur nous? Qui n'est point avec lui est contre lui. Qui ne se repose pas en lui, ne connaîtra jamais ni paix ni tranquillité. Il est la pierre angulaire qu'il faut poser au commencement de l'édifice spirituel, du temple que nous sommes.

Aussi, ne nous étonnons-nous point qu'après saint Paul Mgr déclare qu'il ne veut savoir qu'une chose, Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié (I *Cor*. xxi, 24), qu'autour de ce nom sacré il rattache tous les plus grands sujets sur lesquels un prédicateur de carême doit appeler l'attention de son auditoire, depuis la création par Dieu le Pére, jusqu'à la rédemption par Jésus-Christ, la passion, la résurrection, l'Eglise et l'Evangile de Jésus-Christ, depuis le péché jusqu'aux sacrements qui sont nos ressources contre le péché, et jusqu'à l'enfer qui en est le châtiment.

Et quand chacun de ces importants sujets est puissamment exposé, qu'il est exclusivement étayé sur des raisonnements théologiques, — qui sont les meilleurs, — quand des motifs de foi et particulièrement l'autorité nécessaire de l'Eglise y sont à chaque instant invoqués, quand la piété des considérations et un véritable esprit de foi y répandent leur charme consolant, que manque-t-il à cet ouvrage, pour qu'il devienne le manuel des prédicateurs et le livre de lecture spirituelle des âmes pieuses ?

Ajoutons qu'un usage merveilleux de la Sainte-Ecriture, la traduction presque littérale des textes, apporte, en certaines matières plus difficiles, des lumières inattendues, que vingt sermons de Carême, précédés d'un sermon d'introduction et renfermant une fort belle *Passion* forment une *somme* très-complète et surtout très-théologique, et nous aurons suffisamment indiqué à nos lecteurs le parti précieux qu'ils peuvent tirer de ce nouvel ouvrage de Monseigneur.

NOTRE-DAME DE PONTMAIN : SON MESSAGE A LA FRANCE, par Louis Colin, in-8, écu, illustré, XXIII — 407 pages, Paris, Bloud et Barral.

M. Louis Colin n'est pas un inconnu dans le monde des lettres. Il a écrit les *Parfums de Lourdes* : c'est lui qui, chaque année, à l'époque du pélerinage national, recueille, pour les grands journaux catholiques, le récit des guérisons obtenues. Il a le rare mérite de n'écrire, en ce genre, que des récits vrais, intéressants et convaincants. S'il ne s'interdit pas de répandre sur l'aridité des faits les charmes de la poèsie et l'attrait d'une émotion mal contenue, l'on voit cependant qu'il est surtout préoccupé de véracité, d'exactitude, d'analyse. Comme il a conscience de remplir une mission délicate, il multiplie ses enquêtes, se prodigue en investigations, analyse et scrute attentivement les faits.

Tels sont les procédés, telle est la méthode qu'il a apportée à son étude sur N.-D. de Pontmain. Ajoutons qu'il a fait preuve aussi d'une puissance de pénétration peu ordinaire, due évidemment à ses travaux antérieurs. Durant un séjour assez prolongé à Pontmain, où il s'était rendu à la prière du R. P. Lémius, supérieur de Montmartre, il a tout interrogé et tout fait parler, les témoins, directs ou indirects, de l'apparition, et aussi ce grand ciel du Maine semé d'étoiles, cet azur dans lequel s'est cachée,

où est restée la Vierge au voile de deuil et au sourire rempli de promesses. Il a vivement senti la séduction de ce message: *Mon fils se laissera toucher*. Il a compris le symbolisme de cette banderolle blanche, de ce crucifix rouge, de cette invitation à la prière, de cette annonce des miséricordes célestes, de tout ce poème enfin de larmes et de sourires, de craintes et de patriotiques espoirs.

M. Colin est un fervent promoteur de l'avenir religieux de la France. Il a épié les moindres signes de notre relèvement national. Il a tremblé aux avertissements sinistres de la Salette. Il s'est rendu aux invitations à la pénitence et à la prière que l'Immaculée de Lourdes nous a fait entendre. Il a vécu, après Sonis, cette nuit de mort et de désespérance où, tout à coup, la Vierge fit luire un doux rayon d'espoir.

Ainsi, à la France vaincue, agonisante, est apparue N.-D. de Pontmain. Et son message présente une connexion évidente avec tous les grands faits religieux de notre fin de siècle. Il complète les révélations de la Salette et de Lourdes. Il prépare le mot de la Vierge de Pellevoisin : *Je suis toute miséricordieuse*. Il contient en germe Montmartre et les pélerinages de pénitence. Message d'espérance, touchant, doux au cœur, réconfortant! Dernière étape des voies merveilleuses où s'est engagée la France catholique! Gage non équivoque des miséricordes de Marie qui nous prépare un refuge dans le cœur de son fils! Sans doute, la France n'a pas encore assez fait pour mériter pitié et miséricorde. Elle garde au cœur bien des appréhensions, bien des découragements, des hésitations aussi. Voilà ce qu'a voulu dire N.-D. de Pontmain, en écrivant sur l'azur du ciel ce premier mot de son message: MAIS. Ce *mais* aura-t-il une réponse? Il l'aura, et combien consolante: MAIS... PRIEZ MES ENFANTS. Voilà la réponse. Voilà, sans ambages, l'essentiel du message de Pontmain. Nous ne faisons que l'indiquer ici, mais, pour l'avoir longuement développé, commenté, illustré de considérations puissantes dictées par un grand esprit de foi, M. Louis Colin a fait une œuvre de prémier ordre. Ou nous nous trompons fort, ou il a ouvert, par son beau livre, une ère de grands pélerinages nationaux vers N.-D. de Pontmain, dont il aura été le Lasserre.

E. BOUISSON.

Le Propriétaire-Gérant,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

JEANNE D'ARC

Discours prononcé dans l'église paroissiale de La Ciotat

Le 17 juin 1894

Spiritus ubi vult spirat : audis vocem ejus, sed niscis unde veniat aut quo vadat.

L'esprit souffle où il veut : vous entendez sa voix, mais vous ne savez pas d'où il vient, ni où il va.
(Evangile selon Saint Jean).

Un grand souffle passe à cette heure sur la France.

Souffle étrange, rien ne l'arrête, ni les objections des timides, ni les oppositions des adversaires déclarés.

D'où vient-il ? A quoi tend-il ? Mystère.

C'est le mystère de l'Esprit qui a tout-à-coup lancé sur le pays ce grand souffle, ce grand vent qui incline tout sur son passage.

Est-ce le réveil de la virilité militaire dans la nation ? Quelques-uns l'espèrent et le disent, à la France humiliée, depuis bientôt un quart de siècle, sous un souvenir de défaite, devant lequel il n'est pas permis d'oublier.

Est-ce la protestation du patriotisme ; cette vertu chrétienne et française que l'on a voulu, en certains conseils, reléguer à l'arrière plan ? Aucun bon Français ni aucun bon catholique ne songerait à s'en plaindre.

Est-ce l'espoir d'un relèvement moral, comme celui qui changea subitement la France du xv[e] siècle ? On n'en sait rien. Mais, l'esprit souffle, souffle toujours et, d'un bout du pays à l'autre, c'est un vrai bruit de tempête.

Nous, chers compatriotes, votre curé et votre clergé,

secondés par les cœurs généreux qui battent dans notre admirable Cercle Catholique, secondés aussi par cette Chorale puissante dont la ville et le diocèse de Marseille sont déjà si fiers et si justement fiers (1), ont pensé que La Ciotat ne pouvait rester étrangère à cet irrésistible mouvement.

Savez-vous qu'il y a, dans l'histoire de notre ville, de providentielles rencontres avec l'histoire de l'héroïne de cette fête ?

Celle-ci apparaissait tout-à-coup sur la scène du monde, juste au moment où La Ciotat conquérait son autonomie et entrait elle-même dans l'histoire de cette Provence, dont le souverain, notre bon roi René, fut le suzerain de l'héroïne ! Plus que cela encore. La Ciotat devenait Commune, c'est-à-dire entrait dans la grande famille française pour laquelle l'héroïne allait combattre, vaincre et mourir, en 1429, l'année même où la victorieuse enfant recevait du roi Charles ses lettres de noblesse si vaillamment conquises à la pointe de l'épée la plus française qui eut jamais étincelé sur les champs de bataille de notre histoire.

J'acquitte donc une sorte de dette locale, en venant aujourd'hui retracer, devant les descendants des Ciotadens de 1429, à larges tableaux, les grandes lignes de la prodigieuse existence de celle qui nous a gardés catholiques et français.

Je ne ferai point un discours, c'est un simple récit qui suffit à louer l'héroïque vierge et à montrer, à l'encontre des ennemis de l'Église et de Dieu, que tout est de Dieu dans cette étonnante histoire, la plus miraculeuse qui se soit déroulée sur la terre depuis l'histoire du peuple de Dieu.

(1) *La Cæcilia*, chorale dirigée par M. Vincent Fosse, maître de chapelle à Marseille.

I

C'était un jour d'été, à l'heure de midi.

Une pauvre fillette de treize ans attendait dans le jardin de la maisonnette paternelle , le son de l'*Angelus*. Tout à coup, une voix retentit à droite , du côté de l'église, et une grande clarté parut au même endroit.

— J'eus grand'peur, racontait-elle elle-même devant ses juges, mais je reconnus que la voix était « digne », et qu'elle me venait de Dieu. A la troisième fois, je vis que c'était la voix d'un ange.

L'ange, après l'avoir rassurée de sa première impression qui fut, comme il arrive dans les grandes visions venant de Dieu, une crainte salutaire, l'instruisit et la prépara à sa sublime vocation. Mais ce n'est que quand il l'eut trouvée bien docile à l'appel de Dieu, qu'il lui révéla son nom.

— Je suis, dit-il à l'enfant, l'archange Michel !

Depuis sa plus tendre enfance, et à l'aube même des premières lueurs de sa raison naissante, la fillette témoignait d'un singulier attrait pour deux saintes, toutes deux d'ailleurs très populaires dans la dévotion des peuples, toutes deux vierges et martyres, et célèbres dans les annales de l'héroïsme chrétien.

Dieu voulut que toutes deux devinssent, comme l'archange Michel, les conseillères et en quelque sorte les compagnes assidues de leur virginale cliente.

Une chronique contemporaine nous a conservé son portrait.

« Elle était, dit le chroniqueur, très grande de corps, et tous ses membres forts et robustes. Le visage était plu-

tôt viril que de dame. Elle avait les yeux blonds et beaux et de très gaie expression. Le nez et la bouche bien placés. Elle paraissait en tout bien conformée. Ses cheveux étaient très longs, qu'elle nouait, et pendant les batailles elle les portait hors du casque, bien que cela fût périlleux. Les siens la reconnaissaient à cela, et sa chevelure répandue sous le casque ressemblait à des houppes d'un chapeau. »

Entre les communications que recevait journellement la virginale adolescente, il en est une, sur laquelle les contemporains ont insisté, c'est celle du nom que lui donnaient ses sœurs du Paradis, les saintes qui l'assistaient. Le nom venait du ciel, l'enfant l'aimait pour cela et le prenait volontiers. A chaque page des Mémoires, ce nom revient et on voit qu'il avait été adopté de tous.

On l'appelait Jeanne la Pucelle.

Ce nom, que l'infâme Voltaire a tenté de salir de sa bave immonde, doit rester cher aux vrais amis de Jeanne, qui se plaisent à la nommer comme la nommaient les voix et comme l'appelaient les contemporains.

Jeanne la Pucelle, c'est-à-dire la jeune adolescente, l'adolescente idéale, dans toute la délicate fraicheur de son innocence et de sa virginale pureté.

Cependant, le terme fixé par Dieu approchait. L'humble et forte vierge de Domrémy était devenue, sous la direction des anges et des saintes, la grande âme religieuse et parfaite qui animait son corps sain et vigoureux. Les « voix » devinrent plus pressantes.

— Il faut, disait saint Michel ; il faut, répétaient les saintes Catherine et Marguerite ; il faut que tu ailles trouver le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, et qu'il te donne une escorte de gens armés qui te conduisent devers le dauphin ; il te faut faire sacrer le roi à Reims ; chasser l'étranger du royaume.

— Mais, répondait la vierge, je ne suis qu'une paysanne; comment donnerai-je des ordres aux gens de guerre ?

— Fille de Dieu, fille au grand cœur, insistaient les voix, va, il le faut ; Dieu te sera en aide.

C'est que le péril était devenu imminent. Tout manquait à Charles VII, on lui conseillait de se retirer en Dauphiné, lui-même se surprenait songeant à se réfugier en Espagne ou en Écosse, et à commencer cette vie si dure de roi exilé.

La France, envahie, était devenue tout anglaise.

Un soldat, Jean de Metz, rencontre la Pucelle et lui dit :

— Ma mie, que faites-vous céans ? Faut-il donc que le roi soit chassé du royaume et que nous devenions Anglais ?

— Je suis venue ici, répond-elle, à chambre de roi, parler à Robert de Baudricourt, pour qu'il me veuille mener ou faire mener au dauphin. Mais il ne prend souci ni de moi ni de mes paroles. Et pourtant, avant le milieu de Carême, il faut que je sois devers le dauphin, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux ; car nul au monde, ni roi, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse, ni aucun autre, ne peut recouvrer le royaume de France ; et il n'y a point de secours que de moi ; et certes, j'aimerais bien mieux filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est point mon état ; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur veut que je le fasse.

— Et qui est votre Seigneur ? redemanda Jean.

— C'est Dieu !

Le ton pénétré de Jeanne, en affirmant de nouveau sa mission surnaturelle, saisit le loyal soldat. Tout à coup, il s'approcha de la vaillante inspirée, mit ses deux mains

dans les siennes et jura, sur sa foi de chrétien, que, Dieu aidant, il la mènerait au roi :

— Quand voulez-vous partir ? demanda-t-il.

— Plutôt maintenant que demain, répondit la Pucelle, plutôt demain qu'après.

Gagné comme lui par l'ascendant mystérieux de l'héroïne, un autre compagnon de Jean de Metz, Bertrand de Poulengy, s'engagea aussi à la conduire.

Robert de Baudricourt en fut aussitôt instruit et ébranlé.

Ce n'était point une armée que ces voix l'avaient amenée demander à Vaucouleurs, mais uniquement la première reconnaissance officielle de sa mission. Une petite escorte lui suffisait. Elle partit.

Au départ, le capitaine de Baudricourt vint saluer la petite troupe. Il recommanda aux compagnons de Jeanne de faire bonne et sûre conduite. Il alla même jusqu'à donner une épée à la vaillante enfant, mais, hésitant jusqu'au bout, il laissa percer ses angoisses, quand il lui dit, en adieu :

— Va donc, va, et advienne que pourra !

Il advint ce que Dieu voulait.

Admise à l'audience du roi, Jeanne le prouve bien.

Le Roi, pour la mettre à l'épreuve, s'était confondu parmi d'autres seigneurs plus pompeusement vêtus , et quand Jeanne , qui ne l'avait jamais vu, le vint saluer, disant :

« — Dieu vous donne bonne vie, gentil prince !

« — Je ne suis pas le Roi, dit-il : voilà le roi.

« Et il lui désignait un des seigneurs. Mais Jeanne répondit :

« — En nom Dieu, gentil prince, vous l'êtes, et non un autre. »

La salle où se passait la scène, au premier étage du château, longue de quatre-vingt-dix pieds et large de

cinquante, était éclairée vivement de cinquante torches. L'assistance nombreuse considérait curieusement la jeune paysanne, qui se présentait avec grande timidité, mais sans embarras. Elle était, dit l'Anonyme de la Rochelle, « en habit d'homme, c'est à savoir qu'elle avait pourpoint noir, chausses attachées, robe courte de gros gris noir, cheveux ronds et noirs et un chapeau noir sur la tête. »

Charles VII, impressionné par ce début, l'interrogea sur son nom et le but de sa visite.

— Gentil dauphin, répondit-elle, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que vous serez lieutenant du Roi des cieux, qui est Roi de France.

La « lumière spirituelle, » qui se dégageait de l'inconnue, saisissait le Roi. Il continua l'entretien à voix basse. Charles posa plusieurs questions, auxquelles Jeanne répondit à sa visible satisfaction, quand, tout à coup, la jeune inspirée, élevant la voix, s'écria :

— Je te dis, de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils du Roi.

C'était une réponse directe et inattendue au doute secret, qui torturait l'âme du prince, au sujet de la légitimité de sa naissance. Le Roi rayonna de joie visible, Jeanne n'avait point parlé d'abord sur ce ton ; c'est Dieu lui-même qui parlait ainsi à son lieutenant, par la bouche de la virginale envoyée, et le prince non seulement allait croire en elle, mais il croira maintenant à son titre et à son droit. La sublime inspirée ajouta, toujours à voix haute :

— Je suis envoyée vers toi pour te conduire à Reims, afin que tu y reçoives le sacre et la couronne, si tu le veux.

Noël ! Noël ! Béni soit celle qui vient au nom du Seigneur !

Ainsi chantaient et saluaient les habitants d'Orléans, à l'entrée de la Pucelle. C'était le vendredi 29 avril, à huit heures du soir.

Armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, l'apparition de la libératrice fut acclamée par une immense clameur de joie. On eût dit qu'ils voyaient « Dieu descendre parmi eux. » Dunois, richement armé, et son escorte auraient voulu tenir tout ce peuple à distance respectueuse. Mais le peuple, à Orléans, comme à Chinon, comme à Reims, comme partout, comprit toujours le mieux la virginale enfant, qu'il appelait « le Grand Secours. » En une sainte ivresse, sans se soucier des murmures jaloux des grands, il se précipitait au-devant de Jeanne. On en vit qui baisaient les demi-lunes qu'avaient laissées dans le sable les sabots de son cheval.

— Voici venir le Grand Secours !

Or, Jeanne brisée de fatigue et d'émotion, s'était jetée tout habillée sur son lit et endormie. Tout-à-coup ses voix l'éveillent. Les Français se battent, et elle n'y est pas, et, parce qu'elle n'y est pas, ils ont faibli.

— Le sang de nos gens coule par terre, s'écrie-t-elle. Mes armes, mon cheval !...

Puis, s'adressant à son fidèle écuyer d'Aulon :

— Mon Conseil m'a dit que j'aille contre les Anglais ; mais je ne sais si je dois aller contre leur bastille, ou contre Falstoff, qui les doit ravitailler.

Pendant qu'elle disait cela, frère Paquerel et d'autres prêtres, entrant en son logis, l'entendirent qui s'écriait :

— Où sont ceux qui me doivent armer? Le sang de nos gens coule par terre ! En nom Dieu, c'est mal fait. Pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée plus tôt ? Nos soldats ont bien à besogner devant une bastille, et il y en a de blessés. Mes armes. Apportez-moi mes armes et amenez-moi mon cheval !

Les assistants ne savaient que penser, car tout était aux alentours calme et silencieux. Jeanne, cependant, courait à la porte, où elle rencontra son page, Louis de Contes :

— Ah ! sanglant garçon, lui cria-t-elle, tu ne me disais pas que le sang de France fût répandu !

Elle l'envoya quérir son cheval, et remonta prendre son armure. D'Aulon finissait de la lui ajuster, quand on entendit du bruit dans la rue. Elle se précipite, et une fois dehors, s'aperçoit qu'elle a oublié sa bannière. Elle crie au page de la lui passer par la fenêtre de sa chambre, la saisit au passage, et se dirige au triple galop vers la porte de Bourgogne. Le sabot de son cheval faisait jaillir des étincelles. Elle allait droit, par le chemin le plus court, là où jamais elle n'était allée.

Elle rétablit le siège et prépara la grande journée du 8 mai 1429. En neuf jours, Jeanne avait délivré Orléans.

A quelques jours de là, le Roi entrait à Reims.

L'héroïque Pucelle lui avait frayé le chemin à travers vingt victoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres.

C'est là que Dieu l'avait chargée d'amener Charles VII pour l'y faire sacrer.

Or, le peuple s'enquérait de la place que Jeanne occuperait pendant l'auguste cérémonie, car « tous les regards étaient pour la Pucelle. »

Il fut réglé que, durant toute la cérémonie, elle se tiendrait auprès du roi, son étendard à la main.

Les bourreaux le lui reprocheront un jour, attribuant à orgueil le déploiement de cette bannière.

— Elle avait été à la peine, répondra simplement l'héroïque libératrice de la France, c'était bien raison qu'elle fût à l'honneur.

Parole sublime dans sa simplicité, qui retentit encore comme un clairon de victoire et de patriotisme dans toute âme française.

Jeanne rayonnait de foi et de reconnaissance envers Dieu, une science éclairée chez elle par une lumière divine lui montrait le salut de la France dans l'onction sainte du dauphin.

Aussi, lorsque, après cette onction, la couronne fut placée sur la tête désormais consacrée de Charles, une émotion puissante courut tout le long de la basilique, et un grand cri s'éleva de toute part dans l'église :

— Noël ! Noël !...

C'était le vieux cri de l'allégresse française, le cri de l'amour, le cri de la foi.

En même temps, les trompettes sonnèrent, avec une telle puissance, que l'on put croire, dit un historien, que les hautes voûtes de la basilique allaient se fendre.

Commencée à neuf heures du matin, la cérémonie se terminait à deux heures d'après-midi. Elle avait duré cinq heures.

Depuis le sacre de Clovis, aucun n'a laissé dans l'histoire un tel retentissement. Il y a eu, à Reims, des sacres plus somptueux, il n'y en eut jamais de plus émouvants.

Mais l'émotion fut à son comble, quand Jeanne, jusque-là debout à côté de son roi, la bannière en mains, confia son étendard à un seigneur, et, s'avançant devant le roi couronné, se jette à ses pieds, les baise avec un indicible transport, embrasse ses genoux, et, pleurant à chaudes

larmes, s'écrie, à travers ses pleurs triomphants, cessant de l'appeler dauphin, pour lui donner maintenant son titre royal.

— Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir.

Elle pleurait en disant ces choses, la noble et sainte Pucelle, et tous pleuraient comme elle.

Dans un angle de la Basilique, un homme pleurait aussi, qui s'en allait bientôt retourner au village lointain, emportant des récits qui consoleront sa veillée pendant de longs mois.

C'était Jacques d'Arc, le père de Jeanne.

Il eût bien voulu ramener sa fille à Domrémy.

Dieu en avait ordonné autrement.

II

Avant de continuer ce récit, permettez-moi de répondre à une question, qui se sera peut-être levée dans votre pensée.

Quel grand intérêt avait donc la Providence à chasser l'invasion anglaise du sol français, pour multiplier ainsi les prodiges? — Car enfin, les plus prévenus sont bien contraints de l'avouer, toute cette histoire n'est qu'un long et continuel miracle.

Une jeune fille de dix-sept ans, sortie de son village, sans instruction, ignorant les premiers éléments de la tactique militaire, s'impose à la confiance d'un roi sceptique et d'une cour jalouse, elle se fait accepter comme généralissime, elle conduit à la victoire des soldats découragés et toujours vaincus jusqu'alors, elle fait lever le siège

où est restée la Vierge au voile de deuil et au sourire rempli de promesses. Il a vivement senti la séduction de ce message: *Mon fils se laissera toucher.* Il a compris le symbolisme de cette banderolle blanche, de ce crucifix rouge, de cette invitation à la prière, de cette annonce des miséricordes célestes, de tout ce poème enfin de larmes et de sourires, de craintes et de patriotiques espoirs.

M. Colin est un fervent promoteur de l'avenir religieux de la France. Il a épié les moindres signes de notre relèvement national. Il a tremblé aux avertissements sinistres de la Salette. Il s'est rendu aux invitations à la pénitence et à la prière que l'Immaculée de Lourdes nous a fait entendre. Il a vécu, après Sonis, cette nuit de mort et de désespérance où, tout à coup, la Vierge fit luire un doux rayon d'espoir.

Ainsi, à la France vaincue, agonisante, est apparue N.-D. de Pontmain. Et son message présente une connexion évidente avec tous les grands faits religieux de notre fin de siècle. Il complète les révélations de la Salette et de Lourdes. Il prépare le mot de la Vierge de Pellevoisin : *Je suis toute miséricordieuse.* Il contient en germe Montmartre et les pélerinages de pénitence. Message d'espérance, touchant, doux au cœur, réconfortant! Dernière étape des voies merveilleuses où s'est engagée la France catholique! Gage non équivoque des miséricordes de Marie qui nous prépare un refuge dans le cœur de son fils! Sans doute, la France n'a pas encore assez fait pour mériter pitié et miséricorde. Elle garde au cœur bien des appréhensions, bien des découragements, des hésitations aussi. Voilà ce qu'a voulu dire N.-D. de Pontmain, en écrivant sur l'azur du ciel ce premier mot de son message: MAIS. Ce *mais* aura-t-il une réponse? Il l'aura, et combien consolante: MAIS... PRIEZ MES ENFANTS. Voilà la réponse. Voilà, sans ambages, l'essentiel du message de Pontmain. Nous ne faisons que l'indiquer ici, mais, pour l'avoir longuement développé, commenté, illustré de considérations puissantes dictées par un grand esprit de foi, M. Louis Colin a fait une œuvre de premier ordre. Ou nous nous trompons fort, ou il a ouvert, par son beau livre, une ère de grands pélerinages nationaux vers N.-D. de Pontmain, dont il aura été le Lasserre.

E. BOUISSON.

Le Propriétaire-Gérant,
GERVAIS-BEDOT.

Nimes. — Imprimerie Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

JEANNE D'ARC

Discours prononcé dans l'église paroissiale de La Ciotat

Le 17 juin 1894

> *Spiritus ubi vult spirat : audis vocem ejus, sed niscis unde veniat aut quo vadat.*
>
> L'esprit souffle où il veut : vous entendez sa voix, mais vous ne savez pas d'où il vient, ni où il va.
>
> (ÉVANGILE SELON SAINT JEAN).

Un grand souffle passe à cette heure sur la France.

Souffle étrange, rien ne l'arrête, ni les objections des timides, ni les oppositions des adversaires déclarés.

D'où vient-il ? A quoi tend-il ? Mystère.

C'est le mystère de l'Esprit qui a tout-à-coup lancé sur le pays ce grand souffle, ce grand vent qui incline tout sur son passage.

Est-ce le réveil de la virilité militaire dans la nation ? Quelques-uns l'espèrent et le disent, à la France humiliée, depuis bientôt un quart de siècle, sous un souvenir de défaite, devant lequel il n'est pas permis d'oublier.

Est-ce la protestation du patriotisme ; cette vertu chrétienne et française que l'on a voulu, en certains conseils, reléguer à l'arrière plan ? Aucun bon Français ni aucun bon catholique ne songerait à s'en plaindre.

Est-ce l'espoir d'un relèvement moral, comme celui qui changea subitement la France du XVe siècle ? On n'en sait rien. Mais, l'esprit souffle, souffle toujours et, d'un bout du pays à l'autre, c'est un vrai bruit de tempête.

Nous, chers compatriotes, votre curé et votre clergé,

secondés par les cœurs généreux qui battent dans notre admirable Cercle Catholique, secondés aussi par cette Chorale puissante dont la ville et le diocèse de Marseille sont déjà si fiers et si justement fiers (1), ont pensé que La Ciotat ne pouvait rester étrangère à cet irrésistible mouvement.

Savez-vous qu'il y a, dans l'histoire de notre ville, de providentielles rencontres avec l'histoire de l'héroïne de cette fête ?

Celle-ci apparaissait tout-à-coup sur la scène du monde, juste au moment où La Ciotat conquérait son autonomie et entrait elle-même dans l'histoire de cette Provence, dont le souverain, notre bon roi René, fut le suzerain de l'héroïne ! Plus que cela encore. La Ciotat devenait Commune, c'est-à-dire entrait dans la grande famille française pour laquelle l'héroïne allait combattre, vaincre et mourir, en 1429, l'année même où la victorieuse enfant recevait du roi Charles ses lettres de noblesse si vaillamment conquises à la pointe de l'épée la plus française qui eut jamais étincelé sur les champs de bataille de notre histoire.

J'acquitte donc une sorte de dette locale, en venant aujourd'hui retracer, devant les descendants des Ciotadens de 1429, à larges tableaux, les grandes lignes de la prodigieuse existence de celle qui nous a gardés catholiques et français.

Je ne ferai point un discours, c'est un simple récit qui suffit à louer l'héroïque vierge et à montrer, à l'encontre des ennemis de l'Église et de Dieu, que tout est de Dieu dans cette étonnante histoire, la plus miraculeuse qui se soit déroulée sur la terre depuis l'histoire du peuple de Dieu.

(1) *La Cæcilia*, chorale dirigée par M. Vincent Fosse, maître de chapelle à Marseille.

I

C'était un jour d'été, à l'heure de midi.

Une pauvre fillette de treize ans attendait dans le jardin de la maisonnette paternelle, le son de l'*Angelus*. Tout à coup, une voix retentit à droite, du côté de l'église, et une grande clarté parut au même endroit.

— J'eus grand'peur, racontait-elle elle-même devant ses juges, mais je reconnus que la voix était « digne », et qu'elle me venait de Dieu. A la troisième fois, je vis que c'était la voix d'un ange.

L'ange, après l'avoir rassurée de sa première impression qui fut, comme il arrive dans les grandes visions venant de Dieu, une crainte salutaire, l'instruisit et la prépara à sa sublime vocation. Mais ce n'est que quand il l'eut trouvée bien docile à l'appel de Dieu, qu'il lui révéla son nom.

— Je suis, dit-il à l'enfant, l'archange Michel !

Depuis sa plus tendre enfance, et à l'aube même des premières lueurs de sa raison naissante, la fillette témoignait d'un singulier attrait pour deux saintes, toutes deux d'ailleurs très populaires dans la dévotion des peuples, toutes deux vierges et martyres, et célèbres dans les annales de l'héroïsme chrétien.

Dieu voulut que toutes deux devinssent, comme l'archange Michel, les conseillères et en quelque sorte les compagnes assidues de leur virginale cliente.

Une chronique contemporaine nous a conservé son portrait.

« Elle était, dit le chroniqueur, très grande de corps, et tous ses membres forts et robustes. Le visage était plu-

tôt viril que de dame. Elle avait les yeux blonds et beaux et de très gaie expression. Le nez et la bouche bien placés. Elle paraissait en tout bien conformée. Ses cheveux étaient très longs, qu'elle nouait, et pendant les batailles elle les portait hors du casque, bien que cela fût périlleux. Les siens la reconnaissaient à cela, et sa chevelure répandue sous le casque ressemblait à des houppes d'un chapeau. »

Entre les communications que recevait journellement la virginale adolescente, il en est une, sur laquelle les contemporains ont insisté, c'est celle du nom que lui donnaient ses sœurs du Paradis, les saintes qui l'assistaient. Le nom venait du ciel, l'enfant l'aimait pour cela et le prenait volontiers. A chaque page des Mémoires, ce nom revient et on voit qu'il avait été adopté de tous.

On l'appelait Jeanne la Pucelle.

Ce nom, que l'infâme Voltaire a tenté de salir de sa bave immonde, doit rester cher aux vrais amis de Jeanne, qui se plaisent à la nommer comme la nommaient les voix et comme l'appelaient les contemporains.

Jeanne la Pucelle, c'est-à-dire la jeune adolescente, l'adolescente idéale, dans toute la délicate fraîcheur de son innocence et de sa virginale pureté.

Cependant, le terme fixé par Dieu approchait. L'humble et forte vierge de Domrémy était devenue, sous la direction des anges et des saintes, la grande âme religieuse et parfaite qui animait son corps sain et vigoureux. Les « voix » devinrent plus pressantes.

— Il faut, disait saint Michel ; il faut, répétaient les saintes Catherine et Marguerite ; il faut que tu ailles trouver le capitaine de Vaucouleurs, Robert de Baudricourt, et qu'il te donne une escorte de gens armés qui te conduisent devers le dauphin ; il te faut faire sacrer le roi à Reims ; chasser l'étranger du royaume.

— Mais, répondait la vierge, je ne suis qu'une paysanne; comment donnerai-je des ordres aux gens de guerre ?

— Fille de Dieu, fille au grand cœur, insistaient les voix, va, il le faut ; Dieu te sera en aide.

C'est que le péril était devenu imminent. Tout manquait à Charles VII, on lui conseillait de se retirer en Dauphiné, lui-même se surprenait songeant à se réfugier en Espagne ou en Écosse, et à commencer cette vie si dure de roi exilé.

La France, envahie, était devenue tout anglaise.

Un soldat, Jean de Metz, rencontre la Pucelle et lui dit :

— Ma mie, que faites-vous céans ? Faut-il donc que le roi soit chassé du royaume et que nous devenions Anglais ?

— Je suis venue ici, répond-elle, à chambre de roi, parler à Robert de Baudricourt, pour qu'il me veuille mener ou faire mener au dauphin. Mais il ne prend souci ni de moi ni de mes paroles. Et pourtant, avant le milieu de Carême, il faut que je sois devers le dauphin, quand je devrais user mes jambes jusqu'aux genoux ; car nul au monde, ni roi, ni ducs, ni fille du roi d'Écosse, ni aucun autre, ne peut recouvrer le royaume de France ; et il n'y a point de secours que de moi ; et certes, j'aimerais bien mieux filer auprès de ma pauvre mère, car ce n'est point mon état ; mais il faut que j'aille et que je le fasse, parce que mon Seigneur veut que je le fasse.

— Et qui est votre Seigneur ? redemanda Jean.

— C'est Dieu !

Le ton pénétré de Jeanne, en affirmant de nouveau sa mission surnaturelle, saisit le loyal soldat. Tout à coup, il s'approcha de la vaillante inspirée, mit ses deux mains

dans les siennes et jura, sur sa foi de chrétien, que, Dieu aidant, il la mènerait au roi :

— Quand voulez-vous partir ? demanda-t-il.

— Plutôt maintenant que demain, répondit la Pucelle, plutôt demain qu'après.

Gagné comme lui par l'ascendant mystérieux de l'héroïne, un autre compagnon de Jean de Metz, Bertrand de Poulengy, s'engagea aussi à la conduire.

Robert de Baudricourt en fut aussitôt instruit et ébranlé.

Ce n'était point une armée que ces voix l'avaient amenée demander à Vaucouleurs, mais uniquement la première reconnaissance officielle de sa mission. Une petite escorte lui suffisait. Elle partit.

Au départ, le capitaine de Baudricourt vint saluer la petite troupe. Il recommanda aux compagnons de Jeanne de faire bonne et sûre conduite. Il alla même jusqu'à donner une épée à la vaillante enfant, mais, hésitant jusqu'au bout, il laissa percer ses angoisses, quand il lui dit, en adieu :

— Va donc, va, et advienne que pourra !

Il advint ce que Dieu voulait.

Admise à l'audience du roi, Jeanne le prouve bien.

Le Roi, pour la mettre à l'épreuve, s'était confondu parmi d'autres seigneurs plus pompeusement vêtus , et quand Jeanne , qui ne l'avait jamais vu, le vint saluer, disant :

« — Dieu vous donne bonne vie, gentil prince !

« — Je ne suis pas le Roi, dit-il : voilà le roi.

« Et il lui désignait un des seigneurs. Mais Jeanne répondit :

« — En nom Dieu, gentil prince, vous l'êtes, et non un autre. »

La salle où se passait la scène, au premier étage du château, longue de quatre-vingt-dix pieds et large de

cinquante, était éclairée vivement de cinquante torches. L'assistance nombreuse considérait curieusement la jeune paysanne, qui se présentait avec grande timidité, mais sans embarras. Elle était, dit l'Anonyme de la Rochelle, « en habit d'homme, c'est à savoir qu'elle avait pourpoint noir, chausses attachées, robe courte de gros gris noir, cheveux ronds et noirs et un chapeau noir sur la tête. »

Charles VII, impressionné par ce début, l'interrogea sur son nom et le but de sa visite.

— Gentil dauphin, répondit-elle, j'ai nom Jeanne la Pucelle, et vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que vous serez lieutenant du Roi des cieux, qui est Roi de France.

La « lumière spirituelle, » qui se dégageait de l'inconnue, saisissait le Roi. Il continua l'entretien à voix basse. Charles posa plusieurs questions, auxquelles Jeanne répondit à sa visible satisfaction, quand, tout à coup, la jeune inspirée, élevant la voix, s'écria :

— Je te dis, de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils du Roi.

C'était une réponse directe et inattendue au doute secret, qui torturait l'âme du prince, au sujet de la légitimité de sa naissance. Le Roi rayonna de joie visible, Jeanne n'avait point parlé d'abord sur ce ton ; c'est Dieu lui-même qui parlait ainsi à son lieutenant, par la bouche de la virginale envoyée, et le prince non seulement allait croire en elle, mais il croira maintenant à son titre et à son droit. La sublime inspirée ajouta, toujours à voix haute :

— Je suis envoyée vers toi pour te conduire à Reims, afin que tu y reçoives le sacre et la couronne, si tu le veux.

Noël ! Noël ! Béni soit celle qui vient au nom du Seigneur !

Ainsi chantaient et saluaient les habitants d'Orléans, à l'entrée de la Pucelle. C'était le vendredi 29 avril, à huit heures du soir.

Armée de toutes pièces, montée sur un cheval blanc, l'apparition de la libératrice fut acclamée par une immense clameur de joie. On eût dit qu'ils voyaient « Dieu descendre parmi eux. » Dunois, richement armé, et son escorte auraient voulu tenir tout ce peuple à distance respectueuse. Mais le peuple, à Orléans, comme à Chinon, comme à Reims, comme partout, comprit toujours le mieux la virginale enfant, qu'il appelait « le Grand Secours. » En une sainte ivresse, sans se soucier des murmures jaloux des grands, il se précipitait au-devant de Jeanne. On en vit qui baisaient les demi-lunes qu'avaient laissées dans le sable les sabots de son cheval.

— Voici venir le Grand Secours !

Or, Jeanne brisée de fatigue et d'émotion, s'était jetée tout habillée sur son lit et endormie. Tout-à-coup ses voix l'éveillent. Les Français se battent, et elle n'y est pas, et, parce qu'elle n'y est pas, ils ont faibli.

— Le sang de nos gens coule par terre, s'écrie-t-elle. Mes armes, mon cheval !...

Puis, s'adressant à son fidèle écuyer d'Aulon :

— Mon Conseil m'a dit que j'aille contre les Anglais ; mais je ne sais si je dois aller contre leur bastille, ou contre Falstoff, qui les doit ravitailler.

Pendant qu'elle disait cela, frère Paquerel et d'autres prêtres, entrant en son logis, l'entendirent qui s'écriait :

— Où sont ceux qui me doivent armer? Le sang de nos gens coule par terre ! En nom Dieu, c'est mal fait. Pourquoi ne m'a-t-on pas éveillée plus tôt ? Nos soldats ont bien à besogner devant une bastille, et il y en a de blessés. Mes armes. Apportez-moi mes armes et amenez-moi mon cheval !

Les assistants ne savaient que penser, car tout était aux alentours calme et silencieux. Jeanne, cependant, courait à la porte, où elle rencontra son page, Louis de Contes :

— Ah ! sanglant garçon, lui cria-t-elle, tu ne me disais pas que le sang de France fût répandu !

Elle l'envoya quérir son cheval, et remonta prendre son armure. D'Aulon finissait de la lui ajuster, quand on entendit du bruit dans la rue. Elle se précipite, et une fois dehors, s'aperçoit qu'elle a oublié sa bannière. Elle crie au page de la lui passer par la fenêtre de sa chambre, la saisit au passage, et se dirige au triple galop vers la porte de Bourgogne. Le sabot de son cheval faisait jaillir des étincelles. Elle allait droit, par le chemin le plus court, là où jamais elle n'était allée.

Elle rétablit le siège et prépara la grande journée du 8 mai 1429. En neuf jours, Jeanne avait délivré Orléans.

A quelques jours de là, le Roi entrait à Reims.

L'héroïque Pucelle lui avait frayé le chemin à travers vingt victoires, toutes plus extraordinaires les unes que les autres.

C'est là que Dieu l'avait chargée d'amener Charles VII pour l'y faire sacrer.

Or, le peuple s'enquérait de la place que Jeanne occuperait pendant l'auguste cérémonie, car « tous les regards étaient pour la Pucelle. »

Il fut réglé que, durant toute la cérémonie, elle se tiendrait auprès du roi, son étendard à la main.

Les bourreaux le lui reprocheront un jour, attribuant à orgueil le déploiement de cette bannière.

— Elle avait été à la peine, répondra simplement l'héroïque libératrice de la France, c'était bien raison qu'elle fût à l'honneur.

Parole sublime dans sa simplicité, qui retentit encore comme un clairon de victoire et de patriotisme dans toute âme française.

Jeanne rayonnait de foi et de reconnaissance envers Dieu, une science éclairée chez elle par une lumière divine lui montrait le salut de la France dans l'onction sainte du dauphin.

Aussi, lorsque, après cette onction, la couronne fut placée sur la tête désormais consacrée de Charles, une émotion puissante courut tout le long de la basilique, et un grand cri s'éleva de toute part dans l'église :

— Noël ! Noël !...

C'était le vieux cri de l'allégresse française, le cri de l'amour, le cri de la foi.

En même temps, les trompettes sonnèrent, avec une telle puissance, que l'on put croire, dit un historien, que les hautes voûtes de la basilique allaient se fendre.

Commencée à neuf heures du matin, la cérémonie se terminait à deux heures d'après-midi. Elle avait duré cinq heures.

Depuis le sacre de Clovis, aucun n'a laissé dans l'histoire un tel retentissement. Il y a eu, à Reims, des sacres plus somptueux, il n'y en eut jamais de plus émouvants.

Mais l'émotion fut à son comble, quand Jeanne, jusque-là debout à côté de son roi, la bannière en mains, confia son étendard à un seigneur, et, s'avançant devant le roi couronné, se jette à ses pieds, les baise avec un indicible transport, embrasse ses genoux, et, pleurant à chaudes

larmes, s'écrie, à travers ses pleurs triomphants, cessant de l'appeler dauphin, pour lui donner maintenant son titre royal.

— Gentil roi, ores est exécuté le plaisir de Dieu, qui voulait que vinssiez à Reims recevoir votre digne sacre, en montrant que vous êtes vrai roi et celui auquel le royaume doit appartenir.

Elle pleurait en disant ces choses, la noble et sainte Pucelle, et tous pleuraient comme elle.

Dans un angle de la Basilique, un homme pleurait aussi, qui s'en allait bientôt retourner au village lointain, emportant des récits qui consoleront sa veillée pendant de longs mois.

C'était Jacques d'Arc, le père de Jeanne.

Il eût bien voulu ramener sa fille à Domrémy.

Dieu en avait ordonné autrement.

II

Avant de continuer ce récit, permettez-moi de répondre à une question, qui se sera peut-être levée dans votre pensée.

Quel grand intérêt avait donc la Providence à chasser l'invasion anglaise du sol français, pour multiplier ainsi les prodiges? — Car enfin, les plus prévenus sont bien contraints de l'avouer, toute cette histoire n'est qu'un long et continuel miracle.

Une jeune fille de dix-sept ans, sortie de son village, sans instruction, ignorant les premiers éléments de la tactique militaire, s'impose à la confiance d'un roi sceptique et d'une cour jalouse, elle se fait accepter comme généralissime, elle conduit à la victoire des soldats découragés et toujours vaincus jusqu'alors, elle fait lever le siège

d'Orléans, elle entraîne une armée victorieuse dans cette immortelle campagne de la Loire qui faisait l'admiration de Napoléon, elle ouvre au roi de France la ville et la basilique de Reims, et cela à l'encontre des plus savants et des plus habiles capitaines de l'armée anglaise !.... C'est une série de miracles, où le doigt de Dieu apparaît plus évident que le soleil.

Pourquoi donc tous ces miracles ?

Ah ! c'est que la France est la fille aînée de l'Église, c'est que la France a une mission surnaturelle à remplir, c'est qu'il faut que Dieu garde dans le monde, intact et libre, ce bras qu'il s'est choisi pour accomplir ses grandes œuvres dans l'histoire moderne.

Or, à cent années de là, l'Angleterre se séparait de l'unité de l'Église. Si donc les Anglais fussent demeurés les maîtres chez nous, la France forcément devenait hérétique et Dieu perdait son instrument.

Voilà pourquoi, ô Jeanne, tu as été choisie pour accomplir les œuvres glorieuses que nous écoutons toujours avec tant de fierté.

Mais, la souffrance est le sceau des œuvres de Dieu. — Rien de grand, rien de divin ne s'est jamais accompli ici-bas sans l'holocauste. Quand il s'agit de sauver le monde, un Dieu monte sur le Calvaire. Quand il s'agit de sauver la France, il faut un sang virginal. Voilà pourquoi, ô Jeanne, après la victoire, tu vas connaître la tristesse qu'on ne console pas. Il fallait une martyre pour ton pays, c'est toi que Messire a choisie.

Pour que la ressemblance fut plus complète entre la vierge martyre du xve siècle et le divin crucifié son modèle, Jeanne fut vendue aux Anglais, elle fut livrée par un Judas et jugée par un Caïphe.

Ah ! il ne nous en coûte point, Messieurs de la libre-pensée, de vous l'avouer. Cette vraie figure de traître, qui fût le Caïphe de la Passion de Jeanne, c'est un évê-

que, tout comme le traître de Jérusalem c'est un apôtre.

Misérable intrigant, n'ayant de l'homme d'église que le titre et la charge, prêt à tout vendre pour garder la faveur des grands et conserver le pouvoir, grassement payé — on a des reçus de sa main établissant qu'il toucha, pour faire le procès de Jeanne, une somme équivalente à plus de cent mille francs de notre monnaie — il se fit volontairement assassin pour assouvir son ambition et sa haine.

A ce grand coupable, il fallait des complices. Il les trouva dans une corporation illustre, dont ce sera à jamais la tache ineffaçable.

L'Université de Paris, alors en révolte ouverte, par l'hérésie naissante du Gallicanisme, contre le vicaire de Jésus-Christ, se fit le complice de Pierre Cauchon.

Ils la mirent dans une cage de fer comme une bête fauve, puis, ils lui firent subir un long et terrible interrogatoire, où l'héroïque enfant les cloua tant de fois à leur siège d'ignominies.

— Je viens de la part de Dieu, leur disait-elle avec une chrétienne fierté, et je n'ai rien à faire ici ; renvoyez-moi à Dieu de qui je viens.

Les hommes qui l'interrogent se disent d'Église. Jeanne sent qu'ils ne sont pas l'Église.

L'Église, c'est la justice, et elle n'a sous les yeux que déloyauté et mensonge ; l'Église, c'est l'indépendance en face des exigences des pouvoirs humains, et elle ne voit que des vendus ; l'Église est une mère, même pour les coupables, et elle, innocente, est traitée avec une rigueur pleine de cruauté. Elle a donc mille raisons de n'en pas croire les apparences et de s'écrier : « Menez-
« moi au pape et je lui répondrai, car je tiens et je crois
« que nous devons obéir à notre Saint-Père le Pape, qui
« est à Rome ! »

Et comme le président, sentant toute la portée de cet

appel et craignant de voir sa proie lui échapper, défend au greffier d'écrire ses paroles : « Ah ! reprend l'innocente victime, vous écrivez bien ce qui est contre moi, mais, « ce qui est pour moi, vous ne l'écrivez pas ! »

Jusqu'à la fin elle proteste qu'elle a été soustraite à la justice de l'Église.

Enfin, le mercredi 23 mai, Pierre Cauchon fit comparaître une dernière fois l'héroïque jeune fille, et recommença à l'exhorter de se rétracter. Elle répondit, avec la même assurance :

— Je maintiens tout ce que j'ai répondu dans le procès.

— Ne savez-vous pas, reprit Cauchon, que vous vous exposez à être brûlée vive ?

— Quand je verrais le feu allumé, les fagots préparés, le bourreau y mettre le feu, quand je serais sur le bûcher, je ne dirais pas autre chose, et je soutiendrais ce que j'ai dit dans le procès, et cela jusqu'à la mort.

L'indigne évêque fit une dernière adjuration :

— Avez-vous quelque chose à ajouter ?

— Non !

— La cause est entendue, à demain la sentence.

Le misérable rayonnait de joie. En sortant, il trouva, sur le seuil de la prison, Warwick et un groupe d'Anglais impatients d'en connaître l'issue ; « riant » tout haut, il leur lança cette cruelle parole de tigre satisfait :

— *Farewell*, *Farewell*, faites bon visage, c'en est fait, elle est prise !

Il se hâta de convoquer, pour le lendemain, dans la chapelle de l'archevêché, les ecclésiastiques gradués de Rouen et de la banlieue. La réunion était très-nombreuse. Lecture fut donnée du procès-verbal de l'interrogatoire de la veille, et le Caïphe de Beauvais posa la ques-

tion que son prédécesseur avait poséeà Jérusalem au sujet du maître :

— Que vous en semble ?

A Jérusalem, il fut répondu : « Il est digne de mort. » A Rouen, la réponse ne fut guère différente :

— Elle est relapse !

C'était aussi une sentence de mort.

Le mercredi 30 mai, de grand matin, Jeanne reçut, dans sa prison, l'ordre de comparaître sur la place du Vieux-Marché, à Rouen, à huit heures.

Il n'y avait plus de temps à perdre. Frère Martin Ladvenu annnonça à la victime que l'heure allait sonner de paraître devant Dieu.

Comme à Gethsémani,lorsque le roi des martyrstomba, accablé de tristesse, d'épouvante et de douleur, à l'aspect de sa mort prochaine, la douce et chaste enfant de Domremy — elle avait dix-neuf ans — connut ce moment de l'agonie.

— Hélas ! gémissait-elle, me traitera-t-on aussi cruellement ? Faut-il donc que mon corps, que j'ai gardé pur, soit aujourd'hui consumé et réduit en cendres ?..... Ah! j'en appelle à Dieu, le grand juge, des grands torts qu'on me fait.

Le dominicain la consolait. Elle ne paraissait pas l'entendre. Tout-à-coup, elle se releva. Elle venait d'apercevoir le traître qui entrait , pour épier ses suprêmes angoisses et tâcher de surprendre sur ses lèvres agonisantes un mot qu'il pourrait tourner au profit de sa traîtrise sacrilège.

La Pucelle lui cria :

— C'est par vous que je meurs !

Et, comme le Caïphe essayait de détourner l'accusation, elle se redressa de toute sa taille, sur le ton de l'inspirée

qui va paraître au tribunal du suprême Juge, de Celui qui venge l'injustice des tribunaux de la terre, elle lui cria :

— C'est pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu !

Cauchon se retira, avec ses compagnons. Parmi eux, Jeanne en avisa un, nommé Pierre Maurice, qui lui paraissait moins hostile :

— Maître Pierre, lui dit-elle, où serai-je ce soir ?

— N'avez-vous pas bonne espérance en Dieu ? lui répondit tristement l'interpellé.

— Oh ! oui, s'écria l'innocente victime, et, par la grâce de Dieu, ce soir, je serai en Paradis.

Cauchon n'osa pas lui refuser la consolation suprême.

La divine Eucharistie fut apportée de l'église voisine, suivie de la foule, qui répondait aux invocations accoutumées de la liturgie.

— Priez pour elle !

Lorsque Jésus-Christ, captif lui-même des voiles du sacrement, pénétra dans cette prison, où l'attendait depuis si longtemps sa virginale fiancée, la martyre tomba à genoux. Le fils de saint Dominique, frère Martin Ladvenu, dit que les expressions lui manquent pour rendre le céleste spectacle dont il fut alors témoin. Il n'y a pas de scène plus touchante dans l'histoire.

— Croyez-vous, dit le religieux en montrant l'hostie à la captive encore chargée de fers, croyez-vous que c'est le corps de Jésus-Christ ?

— Oui, répondit, avec un accent inexprimable, la vierge agenouillée, oui, et je demande qu'il me soit donné.

La main tremblante du moine déposa le viatique sacré sur les lèvres de Jeanne, et aussitôt des larmes d'amour

et de reconnaissance inondèrent le beau visage de la martyre. Elle parut s'abîmer dans une extase d'action de grâces.

Tout le monde pleurait.

Cependant l'heure sonnait. Les exécuteurs s'approchèrent. On déferra la condamnée et on lui passa une longue robe, sa tête fut couverte d'un chaperon, qui cachait une partie du visage. Par dessus, on la coiffa d'une sorte de mitre, portant ces mots : Hérétique, Relapse, Apostate, Idolâtre.

Tout à coup, au moment ou le char se mettait en marche, un homme, les yeux hagards, la démarche égarée, traversa la cour, et, se précipitant vers la charrette qui emmenait la victime, il se jette a genoux, en gémissant :

— Jeanne, Jeanne, pardonnez !

C'était Loyseleur, le séide de Cauchon. Comme Judas, voyant qu'on l'emmenait, il avait été pris d'un tardif repentir. Les Anglais le repoussèrent brutalement. Il partit le jour même pour Bâle, où il fut frappé de mort subite.

La charrette cependant fendait lentement les flots de la multitude accourue au spectacle. Plusieurs, comme les Véroniques du chemin de la Croix, témoignaient tout haut de leur sympathie pour cette belle jeune fille de dix-neuf ans, qui s'en allait mourir, ponr expier l'unique crime d'avoir aimé son pays et obéi à Dieu qui lui inspirait de sauver la France.

Arrivée sur la place et montée sur l'échafaud, Jeanne dut subir encore une fois les remontrances hypocrites de Cauchon.

Le misérable parlait ainsi au pied du bûcher tout prêt, à côté du bourreau impatient d'y mettre le feu !... Cauchon prétendait parler au nom de l'Église !... Ah ! l'heure n'a que trop tardé, il est temps que l'Église lui inflige le

plus solennel de ses démentis, la plus éloquente de ses réprobations, en donnant à la victime un autel au lieu d'un bûcher, en faisant descendre la martyre de l'échafaud d'ignominie pour la placer sur un trône où viendront l'invoquer les vrais Français et les vrais chrétiens !

La soldatesque cependant s'impatientait.

— Hé, prêtre, criaient ces soudards anglais à Jean Massieu, nous ferez-vous diner ici ?

On poussa la victime au pied du poteau où on l'attacha. frère Martin Ladvenu l'y suivit, pendant que Massieu et Isambard se plaçaient au pied, tenant la croix.

Le bourreau venait d'allumer ses fagots. Jeanne s'en aperçut.

— Maître Martin, cria-t-elle, prenez garde... Le feu... descendez vite... mais continuez de m'exhorter à voix haute... Tenez la croix bien haut, que je la voie jusqu'au bout...

Le dominicain obéit. Mais, à peine eut-il descendu, les Saintes apparurent. Jeanne revit Saint Michel, Sainte Catherine, Sainte Marguerite. Elle comprit soudain, dans sa glorieuse clarté, les paroles que ses voix lui avaient dites :

— Prends tout en gré ; ne te chaille de ton martyre ; tu t'en viendras au royaume du paradis.

C'était donc là la grande victoire qu'elles lui avaient prédite, c'était le bûcher de Rouen, c'était la délivrance par le martyre. D'une voix forte, elle le cria à la foule :

— Non, non, mes voix ne m'ont pas trompée. Elles viennent vraiment de Dieu...

Puis ses regards se reportèrent sur le crucifix que lui tendaient ses braves assistants. La vue de Dieu en croix redoubla son amour.

— Jésus ! Jésus ! s'écria-t-elle.

La flamme montait, tourbillonnante, enveloppant la jeune fille. La fumée âcre, noire, épaisse, l'asphyxiait.

Alors, avec un accent déchirant, elle cria encore :

— Jésus ! Jésus !...

Les assistants virent tout à coup ce nom divin briller en lettres d'or au-dessus des flammes. Un soldat anglais, qui a juré d'apporter un sarment au bûcher de la Pucelle, tombe à la renverse, il vient de voir une colombe blanche monter droit au ciel. Au même instant, criant son dernier cri, Jeanne vient de dire :

— Jésus ! Jésus !

La martyre est au ciel, où le soldat anglais vient de voir s'envoler cette grande âme, sous le chaste symbole d'une blanche colombe.

Craignant qu'une légende ne s'établit autour de cette mort et pour montrer que Jeanne a bien péri sur son bûcher, les Anglais ordonnèrent au bourreau d'écarter la flamme pour qu'on la vît morte, « Ils avaient peur, dit M. Wallon, qu'on ne la prît pour un esprit ou qu'on ne dît qu'elle avait échappé. » Dieu le permettait ainsi, comme il permit aux juifs d'assurer la vérité de la résurrection du Christ en plaçant des gardes près du sépulcre.

L'impression universelle demeurait respectueuse. Même ceux qui l'avaient condamnée au supplice ne pouvaient s'empêcher de frapper leur poitrine, comme sur le Calvaire le centurion et les soldats :

— Nous voudrions, disaient-ils tout haut, que notre âme fût où est maintenant l'âme de cette femme !

L'Anglais porteur de fascines racontait sa vision et les autres affirmaient avoir vu, dans les flammes, ce nom de Jésus que Jeanne invoquait, avec un grand cri en mourant, écrit en lettres nettes et étincelantes. Le bourreau repentant courait au couvent des Frères Prêcheurs, criant qu'il craignait d'être damné pour avoir brûlé une sainte, et, comme on l'interrogeait, il déclara avoir trouvé, dans les

cendres que les chefs anglais, craignant qu'on les recueillît comme reliques, avaient fait jeter dans la Seine, le cœur de la virginale enfant intact et encore plein de sang. Jusque dans les conseils du roi Henri VI, un secrétaire, Tressart, proclamant la sainteté de Jeanne, s'écriait :

— Nous sommes tous perdus, c'est une sainte que nous avons brûlée.

Vous savez le reste.

Vous savez comment le pape Calixte III réhabilita solennellement la mémoire de Jeanne.

Vous savez comment le pape Léon XIII vient de répondre à l'appel de son prédécesseur du XVe siècle, en la déclarant Vénérable.

Vous avez donc été bien inspirés, vous tous ici présents, en vous réunissant pour honorer la martyre, la guerrière, la grande Française.

Achevez votre œuvre, ô Vicaire de Jésus-Christ, hâtez le moment où nous pourrons chanter dans nos églises l'invocation qui est au fond de tous nos cœurs :

— Sainte Jeanne, protégez l'Église, protégez la France !

Amen.

LE SEPTIÈME SALON

de la Société des Amis des Arts

Nous aussi, puisque l'aimable Directeur de la *Revue* nous y invite, nous dirons, bien que tardivement, ce que nous pensons du Salon de la Société des Amis des Arts.

Rassurez-vous, ami lecteur, il ne s'agira ni de *bitume*, ni de *gras* ou de *maigre*, ni de *rendu*, ni de *puissant*, ni de *poussé*, ni de *lâché*, etc., etc.

Mais comme il ne dépend pas de mon vouloir que je disparaisse de ce monde alors que mode ou école, ou parti-pris, ou langue des déliquescens et des tachistes — est-ce bien ainsi qu'il faut dire ? — font que je me retrouve étranger, en ce cher Nimes où la Providence me ramène, je n'offenserai personne, je l'espère, en disant les pénibles impressions que je subis, en confessant ma pensée, en opposant mes très humbles appréciations aux affirmations des néo-docteurs et aux admirations stéréotypées de leurs apôtres.

Vous aviez cru, comme moi, bon lecteur, que de Michel-Ange à Sigalon nos vieux maitres étaient dans le vrai ?

Eh bien ! voilà, nous nous trompions.

Un passé vénérable vous avait habitué, comme moi, à reconnaître qu'avec ou sans conventions, nos ressources matérielles et nos moyens plastiques de peindre les hommes et les choses, la belle nature et les grands faits de l'histoire, avaient assez heureusement servi les grands

peintres pour l'expression de ce qu'ils sentaient, concevaient ou voyaient ?

Eh bien, non, cela n'est pas ! Une fois de plus nous nous trompions.

Vous aviez peut-être pensé que les conventions, chez les vieux maîtres, n'étaient point, pour ce qui tient à la couleur, le fait de la mode, ni de la fantaisie, ni de la tyrannie de telle ou telle école, mais bien plutôt une série de moyens presqu'obligés de tourner certains obstacles, d'éviter certaines impossibilités.

Là encore vous vous trompiez et je partageais votre malheur. Tout cela est vieux jeu ; nous ne sommes plus de notre temps ; il faut nous démettre des traditions et du passé, nous arracher les yeux devenus trompeurs et fauteurs d'hérésie. Nous devons nous laisser dire que les maîtres, admirés de nous, jusqu'ici, avec autant de justice, croyions-nous, que de vénération, sont absolument démodés, détrônés, qu'ils devront aller au galetas et céder la place aux chefs-d'œuvre des déliquescens, des impressionnistes, des tachistes et autres ....istes dont le bout de litanies m'échappe. Pauvre langue française, que d'assassins acharnés contre toi, depuis les décadens, des lettres jusqu'aux divers... cens et... z...istes de l'atelier contemporain !

Ce n'est plus Sigalon qui est « puissant », c'est le *Bassin de Neptune* ; ce n'est plus Rubens qui est « vibrant », si vibrant il y a quelque part, c'est la *Sirène* et sa non moins palotte sœur, en *Matinée d'automne* ; ce n'est plus le *St-Michel* qui a de la couleur, c'est une soi-disant *Mélodie du Soir*, vrai page des « dialogues des morts » ; ce sont certains glaieuls à tige de poireau pointant d'une terre inclassable ; c'est une certaine allée maquillée à outrance. On avait, jusqu'ici, disait quelqu'un, les *effets de neige*, voici créé, l'*effet de confetti*.

Et ne vous récriez pas, cher lecteur, l'éloge enthou-

siaste de ces étranges choses a été étalé devant moi et autres, parlé à ma personne, avec plein sérieux, s'il vous plait, j'ai dû le constater; ne pouvais-je en effet me croire un moment victime d'un mauvais plaisant ? mais non, c'était un convaincu, un interlocuteur de bonne foi, mais hélas ! atteint du mal nouveau.

Eh bien, puisque l'on ne dit plus: menez-moi aux carrières, je me révolte et je proclame que tout ce que l'on veut me faire admirer n'est pas de la peinture et que ce qu'il plait à certains de traiter de suranné est au contraire œuvre d'art. Je ne puis croire que tel peintre de talent ait vu les choses comme il lui a plu de les peindre ; je me refuse à subir le jugement des fanatiques qui vantent quand même de si étranges fantaisies. Je considère comme injuste, comme crime ès-arts de dépenser en de telles pages le travail et même le talent qui s'y fait deviner, et je dirai : cette *Fin d'Octobre*, je la loue de bon cœur comme je l'admire, mais je regrette le talent, à mes yeux, bien inutilement déployé dans l'*Effet du Matin*. *Laudo vos* ; *in hoc non laudo*.

La fin du XVIIIe siècle a eu, certes, ses novateurs, mais des novateurs qui ne prétendaient pas soutenir une thèse. Ils étaient tout simplement de leur temps et servaient le public selon le goût du moment. Dans leurs œuvres le charme et la grâce font oublier les incorrections, et pas n'est besoin, pour lire leurs pages pleines de fraicheur, qu'on vous conduise à la découverte de choses qui n'y paraissent point. Eh bien, ces novateurs n'ont pas fait souche ; ils n'ont pas franchi la limite du siècle. Rassurons-nous donc: le goût public résistera aux sollicitations de tous ces ...istes et de leurs admirateurs et apôtres ; ils passeront comme tout ce qui est violent, et prétend s'imposer.

Mais voilà le terrain déblayé, essayons une courte promenade à travers le Salon.

Aimez-vous les fleurs et les fruits? Regardez, à gauche de l'entrée de notre belle salle, *Dans mon jardin ;* le titre ne saurait tromper ; plus d'habileté que de vérité ; mais peinture fraîche , attrayante et pleine de charme. Un peu plus loin, *Fleurs de printemps* nous arrêtent et nous séduisent avec plus de raison , car ici plus de franchise, et autant de talent que de conscience. Quelle unité, dans la variété que la simple nature offre à nos admirations! Cette pensée m'est venue en présence du *Matin au buisson.* J'ai vu ce même paysage aux tropiques, mais le soir à la chute, sans crépuscule, du jour, — ces pays sont de l'autre côté du monde! — Quelle vérité jusque dans les moindres détails de ce beau tableau où ils abondent, sans se montrer, mais donnant admirablement leurs notes dans un ensemble plein d'harmonie ! Disons aussi : quel talent !

Nous avons tous vu la *Route en Provence*, de M. Gaidan; nous connaissons ces aloès buissonnant , cette large voie poudreuse, ce ciel d'un bleu intense, cette belle transparence de l'air : tout cela très provençal , très méridional.

Que de belles choses nous montre le *Printemps* de M. Isembart ! Au premier plan, ce groupe idyllique du berger et de la jeune fille, auprès d'un frais ruisseau qui chante à leurs pieds. Plus loin, un coin de paysage enchanteur et, après, des lointains exquis.

Fort remarqué ce portail de St-Gilles, avec les fidèles qui s'apprêtent à franchir le seuil, cette fillette qui s'arrête sur les marches du perron pour renouer les cordons de sa chaussure ; près d'elle, un mendiant accroupi ; jeunesse et décrépitude, riant avenir et présent misérable ! Dira-t-on : voilà les conventions. Mais non ! cela se voit tous les jours et à la porte de tous nos temples. Cela plaît, parce qu'on l'a vu tel que l'artiste l'a peint.

Voilà, sur les crevasses et effondrements de la terre végétale, de beaux tapis d'une mousse fine et douce un

peu jaunie, mais agréable à l'œil ; ce sont *des Collines, environs de Narbonne*.—La *Marguerite en prison* est pleine de poésie et de sentiment. — Rendons témoignage à la parfaite ressemblance du portrait de Mgr Gilly, par M. Berthier, et aux qualités que tous reconnaissent au portrait exposé par M. Rastoux ; ensuite remercions M. Carolus-Duran de son *Trio d'Amis*, sa carte de visite à la Société des Amis des Arts.

Nous reconnaissons les environs de Labaume de M. de Caladon, et nous louons sans réserve ses *Glaciers de Meige ;* tout cela est vrai et fort bien fait. — Un excellent portrait, celui de M. J. Bertrand, exposé par Mme de Chatillon, avec une fort belle *tête d'étude*. — Saluons le donateur de notre salle des Beaux-Arts ; à côté de son portrait, il expose une *Jeanne d'Arc*, dont la belle tête semble attentive aux voix mystérieuses qui lui parlent de sa mission.—Nous voudrions bien louer la *Fille de fleurs*. Certes, l'auteur est favorisé d'un grand talent, mais nous pourrions souhaiter un peu plus de correction dans le dessin, et nous aimerions moins éclatants les reflets rouges de l'écharpe sur ce beau visage qui en parait un peu maquillé.

Nous l'avons tous vue la bonne femme qui assiste à la *Cueillette des figues*, de M. Moutte, nous l'avons vu ce bonhomme maniant l'échelle pour atteindre les fruits qui croyaient échapper à son vigilant regard. Comme tout cela est lumineux et vrai!—Remarquez cette *Tête d'étude*, imitation de pastel. Tout est bien dans les détails ; mais ensemble peu agréable. Pourquoi imiter le pastel quand on tient bien le pinceau ? — Parmi les aquarelles, signalons une plage cernée par une falaise : belle lumière ; beaucoup de vigueur sans sécheresse.

— Cette *Jeunesse*, au pastel, est bien verte ! Étrange cette peluche qui l'habille ! — Admirez ces poissons, vrai tour de force du pastel ; le tout est d'ailleurs d'un excel-

lent dessin. — Voici une gouache exquise : *Camélias et Azalées.* Remarquez cette transparence obtenue de la gouache, avec des finesses de tons surprenans ; c'est d'une habileté incontestable, en même temps qu'une page de goût. — Et cet *Etang de Bolmon*, nous le connaissons tous, ce coin de la Camargue ; excellent pastel ! — *Dansez, les petites filles,* c'est du plein air, frais de ton et vrai. Du même auteur, M. Lahaye, un joli portrait d'enfant, bien campé, à la mine satisfaite et gracieuse.

Saluons les deux portraits de M. Jalabert : un portrait de femme à tous égards digne de notre admiration, et une fillette charmante qu'il fait bon voir heureuse et le regard perdu dans une inconsciente rêverie. Fort beau aussi le paysage, du même auteur, un sous-bois plantureux et d'une belle non moins que douce lumière.

Les *Glaneuses,* de M. Mayan, sont d'un joli effet. C'est un observateur qui, pour donner de belles pages, n'a qu'à suivre ses propres impressions, sans se préoccuper des aînés.

Les *Vaches dans les Cévennes* sont fort belles, grassement peintes, et foulant des herbages de belle venue : animaux très étudiés et lointain lumineux. — Le *Soir au bord du Morin*, excellente page ; beau calme de l'eau, belle lumière que tamise doucement un vigoureux et cependant bien doux feuillage.

Nos louanges aux belles miniatures de Mme de Baroncelli-Javon, dont le talent s'affirme de plus en plus et a conquis une place marquée entre les bons miniaturistes. Nous louerons aussi les deux bustes de M. Flachat, très vrais, pleins de souplesse et de vie. Les photographies : *la Peinture* et *la Musique* nous promettent deux superbes statues de M. Morice pour la façade de la salle des Beaux-Arts ; la *Suzanne* de notres culpteur nimois nous garantit pleinement cette promesse.

Avez-vous remarqué, au milieu des aquarelles, gra-

vures et photogravures cette belle photographie de la *Nativité*, de M. Doze ? Nous l'avions gardée pour la bonne bouche, ainsi que ses douze apôtres ; là nous trouverons plein dédommagement pour les regrets que nous cause, en cette exposition, l'absence à peu près complète de pages d'histoire. Mais il nous restera celui de ne pouvoir contempler le tableau lui-même déjà livré à Lourdes, aux mosaïstes de N.-D. du Rosaire.

L'image que nous avons sous les yeux nous fait deviner les beautés de l'œuvre et affirme une fois de plus un remarquable talent inspiré et soutenu par les sentiments chrétiens et les sérieuses études de notre peintre nimois. Il a eu comme l'intuition de l'état des lieux où s'accomplit le grand mystère dont il nous retrace les miraculeuses circonstances et dont il nous donne les prophétiques symboles : La crèche posée sur une croix de saint André, nouée d'une clef en forme de croix, le nimbe crucifère, les bras étendus de l'Enfant-Dieu, assis sur une gerbe de froment ; ce linge blanc étalé sous la gerbe et recouvrant la crèche devenue, par ainsi, le symbole de l'autel eucharistique. La Vierge, assise, elle est déjà la Reine du ciel — mais comme en extase à droite de son Fils; saint Joseph à genoux et, derrière ce premier groupe, les pauvres bergers ; ils cachent un peu la grande scène aux deux humbles animaux qui semblent contempler ce qui se passe de sublime, là, tout près. A gauche, la gentillité représentée par les mages ; le premier se prosterne noblement à la façon orientale; derrière lui Melchior tenant à la main ses présents et se préparant à les offrir au Maître du monde. A sa droite, le chef de la race noire; derrière eux un esclave qui prépare de nouveaux présents.

Et tout cela est grand, noble, large de dessin, savant d'esthétique, bien que d'une exquise simplicité qui fait oublier toute difficulté. Et cependant quelle somme d'étude

dans cette scène d'une incomparable grandeur et d'un étonnant repos !

Les chérubins sont à gauche, dans une ombre discrète équilibrant la présence de Joseph ; au-dessus de l'Enfant, adulte certes, mais d'une grâce infinie, une légère ligne de nuages porte les séraphins aux doubles ailes rouges, symbole de l'ardeur de leur adoration. La roche de la grotte se surélève en arche rustique et, plus haut, sur un nuage perdu dans l'espace, le chœur des anges, au milieu desquels l'archange Gabriel entonne le *Gloria in excelsis*, écrit sur un philactére qu'il déploie d'un geste triomphal.

Un bel acte de foi, ce tableau, une page bien savante qui promet des merveilles dans les quatorze autres compositions. Nous avons dit : page savante ; relevons un détail qui s'ajoute à la science de l'œuvre, à savoir que M. Doze a peint ce tableau sur une tole concave, sur le gabari d'un fragment de la coupole que ses tableaux doivent orner. Il a pleinement résolu le problème de laisser à l'œil, dans toute leur rectitude, sur cette surface courbe en tous sens, l'horizontale et la verticale, de telle sorte que l'illusion est entière et que l'on se croirait en présence d'une surface plane. Le tour de force est complet et tel, que nous ne croyons pas qu'il ait été jusqu'ici à ce point obtenu.

Parlerons-nous des *Douze apôtres*, composition des peintures murales de Saint-Gervasy ? Tous nos lecteurs les connaissent, tous les ont admirées ; ces compositions marquent une fort belle date dans la carrière, si noblement remplie, de notre peintre qui n'a dû qu'a un renom noblement et honnêtement conquis, la flatteuse mission d'orner à Lourdes les voûtes de N.-D. du Rosaire.

Pourquoi de tels exemples restent-ils chez nous sans effet ? Pourquoi nos jeunes peintres se refusent-ils à tenter de les suivre ? Pourqoi se borner au tableau de genre, au paysage, à la paysannerie, au portrait ? Et, si

nous ne craignions de blesser les susceptibtlités, pourquoi négliger la correction du dessin ? pourquoi peindre avant de savoir dessiner ? La faiblesse du dessin est la triste caractéristtque de la ccssation de ces belles envolées de l'art qui ont fait la gloire de nos maîtres.

CARLE.

DU ROMAN MODERNE

Ce qui a fait naître et ce qui empêchera toujours le roman de mourir, ce n'est pas seulement l'attrait d'une lecture frivole qui délasse, l'intérêt qui peut s'attacher à ce mélange accidenté d'événements extraordinaires et de types surnaturels, il y a encore le plaisir de se retrouver soi-même, l'amour-propre aidant, dans quelque personnage avec lequel on s'identifie ; la curiosité de se voir soi-même ou les autres aux prises avec les difficultés de la vie et de se figurer ce qu'on pourrait devenir, si la fable se réalisait. Dès lors, ce qui nous touchera le plus, ce seront les péripéties, rares peut-être, mais avant tout, réalisables et les caractères que nous pouvons reconnaître et rencontrer dans la vie. Une fois sorti de là, le romancier en tombant dans le faux, n'éveillera plus notre sensibilité, il excitera seulement notre imagination et avec elle tout un cortège de désirs vagues, d'aspirations chagrines et nébuleuses et de mécontentements trop durables.

L'étrangeté n'a de charmes que pour les esprits médiocres. Croit-on qu'un écrivain fidèle amoindrisse son talent, qu'un peintre exact compromette son originalité, en copiant la nature plutôt qu'en l'inventant ? On ne leur demande pas, d'ailleurs, de la reproduire servilement et de la décrire par des signalements de passe-ports, avec la brutalité d'une photographie. « L'art, a dit Bossuet, est l'embellissement de la nature. » Mais, ne faire grâce ni d'une tache, ni d'une difformité, attacher chaque détail successivement, avec le même intérêt, sans jamais arri-

ver, faute de discernemet et de vues assez larges, à sacrifier ce qu'il faut pour saisir tout l'ensemble, ce n'est pas de la finesse, mais une espèce de myopie intellectuelle. On ne satisfait ainsi que la vanité du public ignorant auquel on laisse croire que le dernier mot de l'observation consiste à juger la nature comme il le fait par les accidents qui sautent aux yeux.

Du naturel et du goût, ou, ce que Boileau voulait même en chanson, *du bon sens et de l'art* ! En est-il beaucoup dans nos productions contemporaines les plus bruyamment accueillies ! Rien de choquant, rien de ces types de bas étage que le dégoût puisse seul préserver de l'analyse et qui n'ont conservé qu'a ce prix ce qu'il faut de nouveauté pour séduire la curiosité d'esprits sans délicatesse, tel est pourtant le fonds sur lequel vit le roman français, erigeant en sujets d'étude, non plus les caractères saillants de l'époque, non plus même les exceptions intéressantes, mais ces monstruosités sociales, morales ou intellectuelles, ces figures dont l'approche fait fuir tout ce qui a quelque instinct relevé. Mendiants serviles, Jourdains hébétés, Machiavels de bagne, Circés qui ont bu elles-mêmes dans leur coupe, on ne s'honore jamais à les peindre quand on les rencontre, mais on se déshonore à les tirer de son imagination. Le roman chez nous est devenu un hôpital de maladies morales, peuplé de cas dont la rareté promet une dissection intéressante pour le chirurgien.

Chaque auteur étale ses héros. On y voit tantôt une institutrice d'un style irréprochable, tantôt un fonctionnaire qui n'a d'esprit qu'à table et de sensibilité qu'en pays étranger où il se retire pour ne pas voir la misère de sa famille. Voici la vieille tante quinteuse, mais sans enfants, dont chaque neveu et petit-neveu endure les aigreurs pour un héritage qui n'arrivera pas ; voilà l'homme de bourse épais et brutal pour qui la pauvreté est un

crime, la bourgeoise sèche et mère de quatre filles à marier, jonchant son passage de recettes pour faire les confitures. Ici l'insignifiant mari d'une coquette, là le mari libertin d'une femme timide et douce, l'abandonnant par ennui après l'avoir épousée par passion; enfin, et par dessus tout, l'aventurière séduisante, gaie, spirituelle, sachant flatter pour conquérir, s'humiliant pour dominer, toujours en scène et toujours brillante, enchanteresse à qui nul ne résiste, pas même le lecteur, car, avec le tact inoui du respect de soi-même et du culte de l'extérieur, jamais le roman ne nous découvre les chemins cachés, les ressorts honteux, jamais le rideau ne se lève sur des scènes que l'on peut rappeler, mais que l'on n'est pas forcé de voir, et la sirène conserve à la fois tout son secret et tout son prestige.

C'est ce spectacle du monde, c'est tout ce qu'un homme de bonne compagnie peut décemment voir et raconter. Mieux vaut ne pas connaître le secret des coulisses et garder les illusions qu'on peut avoir encore.

Mais si c'est un esprit charmant aux mille formes, si c'est un observateur au regard pénétrant et juste, son œil s'attendrit facilement par l'émotion et le respect des choses belles et simples. Le peintre ne serait pas artiste et le tableau ne serait pas juste s'ils ne mettaient sous nos yeux que de vilains types et des détails affligeants.

A côté de ces variétés bruyantes apparaîtront, effacées parfois comme elles le sont dans le monde, certaines figures douces et sympathiques, telles que Mathilde, etc. et d'autres braves gens, bien simples, franchement bourgeois, mais dont on ne voudrait pour rien au monde corriger le ridicule, tant il ressemble à un excès de bonté. J'aime les héros du sacrifice et de l'abnégation, placés au premier rang de la phalange des bons pour servir de contrepoids au brillant cortège d'intrigants et de vaniteux montrant du dévouement pour des idoles qui ne le méri-

tent guère et qui nous laissent froids. Je sais bien que c'est ainsi qu'on est convenu de peindre toujours la vertu dans les drames et surtout dans les romans, peu m'importe.

A coup sûr, sous l'influence de la mode actuelle, une des plus grandes preuves de goût et de talent qu'on puisse donner, c'est la réserve délicate avec laquelle il faut dessiner les types divers qui ont popularisé en France le roman français élégant où le génie est remplacé par l'esprit, aliment perpétuel des conversations modernes qui diffèrent essentiellement suivant les pays.

Toutefois, le roman moderne a cru se renouveler en s'abaissant et conquérir des lecteurs en sacrifiant les traditions de la décence et de l'art. Il s'est répandu une doctrine commode à ceux que le travail rebute et agréable au gros du public.

Les tons réservés, les peintures discrètes, les combinaisons adroites ont fait place à la licence, au cynisme, au scandale. Etudier les mœurs ce n'est plus, comme autrefois, soulever chastement les voiles qu'on s'empressait de laisser retomber dans leurs plis délicats. Peindre les passions, ce n'est plus tracer à l'aide d'une longue expérience ces tableaux où la réalité gagne en force et en profondeur par le soin qu'on prend à lui ménager le jour et les ombres. Tout ce travail de sous-entendus, de réticences, de suspensions est aujourd'hui renvoyé au temps passé. Plus de contrainte importune, plus de demi-jour. Enlevons les écrans, tirons les rideaux, que le soleil entre à flots de lumière dans les boudoirs. Voici l'heure qu'on appelait autrefois celle du mystère ; les romanciers d'alors s'arrêtaient là sans engager autrement leur plume, ils laissaient faire à leurs lecteurs le reste du chemin. Vaine pruderie ! Réserve un peu bien collet-monté. Aujourd'hui on veut tout dire et l'on dit tout. Heureux qui pourra en cheminant par les rues trouver quelque grosse

histoire pleine de scandale et de débauche pour en faire aussitôt un roman. Pour prendre le sujet d'un livre, on racontera certaines fautes pour exciter la curiosité d'un public blasé et réchauffer la calomnie par la lubricité et se moquer des critiques, si le livre fait est déjà à sa sixième édition.

Ce n'est pas nous qui encouragerons par des éloges publics les romans de cette espèce. Contre cette dégradation de la littérature nous avons mille bonnes raisons à faire valoir. Comme la sentinelle, nous jetons notre cri d'alarmes ; c'est notre devoir. Que les autres fassent le leur après nous ! Sans colère, sans exagération, sans injustice ni dénigrement, nous ferons une part égale à chacun. Que le roman contemporain affecte les dénouements lugubres et sacrifie sans pitié l'innocence au vice, la jeune fille à la marâtre, qu'il cherche dans le procédé contraire un moyen de la rajeunir, que changeant tout à coup de système, il exalte la vertu après l'avoir longtemps humiliée, sinon flétrie, qu'un autre ne vise qu'au succès d'une fantaisie burlesque et folâtre, nous restons, nous, toujours le même juge, établi sur les mêmes principes et réclamant les mêmes conditions dans les œuvres de l'art. Qui pourrait dire que notre rôle est inutile. « Ereintez-moi, me disait un mauvais poète, mais parlez de mes vers.» Plus d'un, je crois, en dit autant dans son cœur. Ils aimeraient mieux des éloges pourtant , ils savent d'ailleurs que nous n'éreintons personne.

Nous ne sommes pas en effet un de ces fiers à bras du journalisme local. Nulle ressemblance entre nous et ces hercules vulgaires dont les muscles raidis ont toujours la démangeaison de frapper quelqu'un. Nous ne poussons pas d'une voix emphatique des appels que personne n'entend et qui se perdent dans le vide. Non, nous savons trop que la parfaite raison fuit toute extrémité et veut que l'on soit sage avec sobriété. On est facilement du parti

d'un critique qui n'a ni menaces ni injures à prodiguer. Inflexible sur les principes nous sommes pleins de douceur pour les hommes et nous mettrons toujours beaucoup de politesse et de bonne grâce dans nos appréciations et saurons éviter l'aigreur. Qui donc voudrait nous en blâmer ? Nous demandons, autant que faire se peut, du naturel et du goût. Ne vaut-il pas mieux dans toutes les productions littéraires, même dans les romans, avoir pour but d'ennoblir les âmes et de fortifier les caractères ? Ce serait ainsi une protestation contre les défaillances de notre époque, contre le scandale de certains succès et un appel a l'énergie des nobles cœurs pour lesquels, dans le monde moral comme dans le monde physique, les forces vives ne se calculent pas et quand les auteurs auront semé du bon grain, à eux sera l'honneur de la moisson des grandes œuvres, quand Dieu l'aura fait mûrir.

MONTEILS-MOUGARÈDE

LE P. JOSEPH

Les mots *fin de siècle*, appliqués en ce moment par toutes les bouches et toutes les plumes à quantité d'hommes et de choses, sont un aveu manifeste de notre décadence morale et politique.

La France a tenu pendant de longs siècles la tête des nations. La loyauté, l'élégance des mœurs, l'harmonie et l'incomparable clarté de la langue, une valeur militaire sans rivale, de savantes universités, et mille autres avantages lui assuraient la prééminence en Europe.

Aujourd'hui, elle tient la tête dans le mouvement décadent qui entraîne à des abimes inconnus les peuples dévoyés; le premier prix de ce mauvais service se montre largement dans leur haine et leur mépris, au lieu de l'estime où ils nous tenaient. L'éclatante vérité les oblige à nous reconnaître encore quelques-uns de ces privilèges qui nous mirent si longtemps hors de pair; mais cette obligation leur est insupportable.

Tel est vis-à-vis de nous, en dehors de nos frontières, le sentiment des classes inférieures, aussi bien que celui des classes élevées, surtout parmi les peuples qui ont accepté et imité notre révolution, et parmi les gouvernants qu'elle a fait surgir et dont elle a édifié la fortune. On voit clairement qu'ils ne peuvent, bien malgré eux, envisager la France que comme la première des nations; mais ils sont satisfaits de ce qu'elle a perdu quelque chose de sa gloire et de son rang ; ils redoutent qu'elle les reconquière : un instinct bien justifié par nos folies et nos bas-

sesses leur dit que nous ne pouvons plus être la bonne et loyale France d'autrefois (1).

Cherchez tant que vous voudrez les causes qui produisirent notre antique grandeur, et qui la firent accepter par l'orgueil des autres nations. Sans doute, vous les trouverez, en partie, dans les avantages énumérés ci-dessus ; mais, à moins de vouloir parler pour ne rien

(1) Chacun sait le peu de cas que font de nous, politiquement, les grandes puissances. Chacun se souvient aussi du plaisir avec lequel, pendant l'année terrible, les Allemands nous qualifiaient de *Nation sans Dieu*, affirmant ainsi notre abaissement moral. D'autre part, il est notoire que, dans les pays qui s'étendent au-delà de nos frontières de l'est, nul artiste ou artisan n'est tenu pour habile en son art s'il n'a pas travaillé à Paris. Dans le monde des savants, on n'ignore pas les efforts des Allemands pour arriver à nous surpasser ; il n'y a pas longtemps, un de nos maitres fit en pleine Sorbonne l'aveu qu'en archéologie ils y réussissaient. Pendant quatre longues années, en Italie, et dans toutes les classes de la société, nous avons personnellement recueilli, chaque jour, l'unanime confession de la supériorité qu'elles sont forcées de nous reconnaître, et l'expression non moins claire du mépris où elles nous tiennent. Tout d'abord, à l'entrée de ce beau pays, le Français est maltraité, repoussé, saigné, par la troupe de voleurs qui entoure la douane tandis qu'il voit l'Anglais, l'Américain et l'Allemand passer triomphants et honorés. Nous pourrions raconter à ce sujet de nombreuses et instructives anecdotes : ce n'est pas le lieu. Une fois installé en Italie, le Français sent son amour-propre national souvent et agréablement frappé. A l'église, il voit que l'orateur chrétien est mieux apprécié par son auditoire s'il fait preuve de science française ; dans les quartiers commerçants, le négociant français est celui qui a plus de succès; le négociant italien, après avoir montré les pauvretés du pays, est fier d'exhiber des produits français, dont la supériorité est évidente. Pauvres gens ! C'est pour cela qu'il suffit d'une période de dix ans pour que toute votre monnaie blanche passe les Alpes ! La vitrine du libraire moderne est garnie au moins à moitié de productions françaises, originales ou traduites. La jeunesse légère qui se pique de lettres, connait nos poètes et nos romanciers plus que nous ne faisons ; etc., etc. A côté de cela, confiance exclusive dans le capital français : à Naples, l'éclairage au gaz, le service des omnibus et tramways, celui des eaux sont aux mains de compagnies ou d'administrateurs français. Raison de plus de nous détester, de nous couvrir de mépris, de nous jalouser avec rage, jusque dans nos bonnes œuvres. Un trait peut résumer ce que nous avons vu, entendu et senti pendant quatre ans. Ami incorrigible du bouquin, nous fréquentions un brave homme qui, après de longues années de très honorable professorat, s'était retiré dans la paix d'une petite boutique de librairie ancienne ; seul parmi ses collègues, il faisait preuve d'une sérieuse instruction. Un jour, nous le trouvâmes au désespoir. Il était écrasé par les impôts, et désolé de l'absence de son fils militaire. Il attribuait à la France la cause première de ces maux, et nous disait : : » Je sais que la France est le pays de l'héroïsme ; mais c'est aussi... » Nous n'osons pas écrire le mot; mais cette phrase exprime le sentiment général de l'étranger.

dire, ce qui est le fait de beaucoup de penseurs et de savants, vous reconnaitrez que la principale fut notre qualité de première nation chrétienne.

Suivez pas à pas notre histoire : vous verrez la France s'élever ou s'abaisser selon que les Français et leurs chefs se sont montrés intelligents, dignes et jaloux de la filiation privilégiée qui les liait à l'Église. Notre abaissement présent, dans l'ordre politique, n'a pas d'autre cause que l'oubli conscient, volontaire, même enragé, que la Révolution nous a fait faire de cette enviable dignité.

Nous écrivons le présent article dans le but de faire connaitre aux lecteurs de la *Revue* le récent ouvrage de M. Gustave Fagniez, *le P. Joseph et Richelieu* (Paris, Hachette, 1894, 2 in-8°). D'aucuns nous demanderont quelles relations peuvent exister entre les réflexions précédentes et cet ouvrage historique, consacré au rôle politique de deux hommes, dans une période qui ne s'est pas étendue au-delà de vingt ans.

Voici notre réponse :

Jusqu'ici, tous les Français animés de patriotisme, quelles que fussent d'ailleurs leurs opinions, se sont inclinés devant la majestueuse figure de Richelieu. Chacun reconnait en lui le ministre qui a déployé plus de sagesse et de génie dans le gouvernement de la France, et qui a plus entièrement contribué à la remettre sur la voie de son antique grandeur. Il l'a prise en ses mains alors qu'elle était abaissée par ses déchirements intérieurs, et que, au dehors, elle était étouffée par la maison d'Autriche, qui enserrait presque toutes ses frontières territoriales, la privait de plusieurs provinces naturellement françaises, et fomentait dès longtemps chez elle toutes les révoltes, soudoyant les protestants aussi bien qu'elle avait fait les ligueurs. Dur et difficile travail, pour un ministre, que ce-

lui de remplacer ces maux par la paix à l'intérieur et par la restitution de notre antique supériorité à l'extérieur.

Ici, l'on demandera encore : Est-il bien vrai que la politique de Richelieu ait été avant tout chrétienne, et qu'elle ait rendu à la France sa grandeur et son rôle de fille aînée de l'Église ?

Dans le monde chrétien, l'opinion générale s'est crue autorisée à reprocher au grand ministre sa lutte contre la maison d'Autriche comme un attentat prémédité et dirigé avec persévérance contre l'Église et contre le Vicaire de Jésus-Christ. Les arguments spécieux ne manquent pas pour appuyer ce reproche ; il y a surtout celui que fournit l'alliance de Richelieu avec les puissances protestantes de l'Allemagne.

Cet argument et tous ceux qui lui ont été joints procèdent d'une complète ignorance des faits.

M. Fagniez ne paraît pas avoir eu en vue de prendre spécialement à partie cette fausse opinion et d'en détruire les bases. N'ayant pas vécu dans le monde ecclésiastique, il pouvait même ne pas la connaître. C'est pourtant sur ce point que son œuvre jette la lumière la plus éclatante, et, disons-le avec bonheur, la plus inattendue et la plus victorieuse.

Il étale sous les yeux du lecteur tous les secrets diplomatiques de cette période, jusqu'ici enfouis dans les archives des cours et des états. Il montre à nu le cœur, l'esprit, les tendances, les volontés de tous les gouvernants, et, au-dessus de ce fouillis si heureusement et inopinément débrouillé, s'élèvent les deux grandes figures, incomparablement catholiques et françaises, du P. Joseph et de Richelieu.

Dès la seconde page de son Introduction, avant d'en venir aux preuves que son ouvrage va dérouler surabondantes et péremptoires, M. Fagniez dit que la politique extérieure de Richelieu a été méconnue et faussée en son

esprit par l'opinion, parce que celle-ci n'a pas tenu compte de deux choses : d'abord les débuts de Richelieu, ses idées et son rôle avant son avènement au pouvoir ; ensuite l'influence du P. Joseph. Et il ajoute : « Ne pas voir ce qu'il y a d'élévation morale, d'intelligence de tous les besoins sociaux, de souci du bien-être général, de préoccupation dominante pour les intérêts supérieurs de l'humanité, d'idéalisme chrétien dans le gouvernement et la politique de Richelieu, c'est en méconnaître le caractère fondamental. »

Pour comprendre la situation de la France et de l'Église vis à-vis de la maison d'Autriche, il faut remonter au temps de François Ier et de Charles-Quint, se rappeler comment celui-ci, à peine sorti de l'adolescence, vit tomber tous ensemble entre ses mains des royaumes si nombreux et si étendus, que sur eux, a-t-on dit, le soleil ne rencontrait jamais son couchant. A ce premier souvenir, il faut joindre celui du tort que se donna François Ier en convoitant l'empire, puis de la lutte qui eut lieu entre ces deux princes, lutte dans laquelle se trouvèrent en présence la loyauté française et la fourberie du potentat étranger. A partir de ce temps, la maison d'Autriche fit ostentation de catholicisme pour le service de son ambition ; mais elle se garda d'être catholique dans sa politique.

La fille aînée de l'Église ne pouvait pas assister indifférente à ce spectacle, et se résigner aux pertes que le développement anormal de cette puissance imposait à sa mère aussi bien qu'à elle-même. Nos rois Henri II et Henri IV, et nos états-généraux de 1614 adoptèrent en conséquence la politique que le génie de Richelieu n'inventa pas, mais qu'il servit, et qui bénéficia du patronage du chef de l'Église. (II, 425, 426).

M. Fagniez, qui nous fait observer ces précédents, au-

rait pu remonter plus haut dans notre histoire. De la bouche du plus saint et du plus sagement fier de nos rois, il aurait entendu le principe le plus élevé de cette politique. Lorsque la candidature au Saint-Empire fut offerte à S. Louis, avec certitude d'élection, il répondit par un refus, motivé sur ce que la dignité d'empereur n'était pas égale à celle de roi de France, la première étant conférée par le choix des hommes, et la seconde par l'intervention de Dieu, dont les mains forment le fils ainé de l'Église au sein de sa mère.

N'y a-t-il pas plus que de l'affinité entre cette conception d'une dignité qui n'appartient sur la terre qu'au roi de France, et celle qu'exprimait, au siècle suivant, la bouche virginale de notre chère Jeanne d'Arc, se présentant à Charles VII : « Gentil Dauphin, vous mande le Roi des cieux par moi que vous serez sacré et couronné à Reims, et que vous serez le lieutenant du Roi des cieux, qui est roi de France ? » Gentil Dauphin ! Elle ne voulut jamais l'appeler autrement avant son sacre.

D'aucuns trouveront tout ceci trop empreint de cléricalisme ; ils se demanderont si nous admettons le droit divin. Bonnes gens ! vous l'admettez plus que les monarchistes, et vous le déplacez et flétrissez en le transportant dans un suffrage populaire qui n'est qu'apparent et recouvre une immense duperie. S. Louis a rempli son règne des preuves de l'estime qu'il faisait de sa dignité, et de celle non moins grande qu'il faisait de son peuple ; voire, la première, en son esprit, ne procédait que de la seconde. Quelle chûte ! Quelle fin de siècle ! De S. Louis, d'Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV aux saltimbanques qui nous gouvernent depuis vingt ans !

On reconnaîtra les vues de S. Louis dans celles que le P. Joseph fit agréer à son illustre ami dès l'origine de leur carrière d'hommes d'État. Écoutons à ce sujet M. Fagniez :

« Au début d'un gouvernement dont il devenait le conseiller occulte, il (le P. Joseph) crut nécessaire de fixer par écrit le système qui, d'après lui, devait le diriger. Son but idéal, c'était toujours la pacification de la chrétienté, l'union des nations chrétiennes contre les infidèles. C'était à la France qu'il appartenait d'imposer cette pacification, de présider cette union.

« Au fond de son cosmopolitisme catholique (1), il y avait donc un sentiment national très ardent. La réconciliation des peuples chrétiens avait deux adversaires: les protestants et la maison d'Autriche, qui contribuaient également à diviser et à paralyser l'Europe en face de la barbarie musulmane. Il fallait les affaiblir tous les deux, et l'un par l'autre, d'abord par la négociation, qui donnerait à la France le rôle de médiatrice pour l'amener ensuite à celui d'arbitre, puis par les armes (I, 244). »

Nous arrêter davantage sur cette affirmation de la catholicité de la politique de Richelieu et du P. Joseph, serait un travail inutile, même ridicule et déplacé, puisque l'ouvrage de M. Fagniez le présente édifié de main de maitre, par un talent mille fois supérieur au nôtre, et avec une abondance de preuves qui dépasse infiniment les moyens de notre érudition personnelle. Toutefois, une question nous parait indispensable ; nous l'adressons à tous ceux qui se plaignent de ce que nos grands ministres ne se sont pas faits les alliés, voire les serviteurs, de la maison d'Autriche, pour écraser dans une guerre formidable toutes les puissances protestantes.

Pensez-vous donc, leur demanderons-nous, que la plus élémentaire notion d'humanité n'eût pas condamné une aussi gigantesque boucherie ? La guerre n'est pas une

(1) Nous ne croyons pas que le mot *cosmopolitisme*, plusieurs fois employé par M. Fagniez, exprime avec justesse sa pensée, au sujet du P. Joseph ; nos vocabulaires français nous paraissent le lui bien interdire. A sa place, nous aurions dit : « Au fond de son catholicisme. »

prédication ; l'Église n'a autorisé et béni des croisades que contre les Infidèles, pour leur reprendre des conquêtes faites sur nous, et contre des hérétiques qui déchiraient leur patrie, répandant leurs erreurs par le glaive et l'incendie. On frémit à la pensée des massacres inouïs qui eussent ensanglanté l'Europe sans aucun bon résultat. La pensée de Richelieu était plus juste, plus chrétienne : « Les intérêts du salut de nos âmes, disait-il, qui nous obligent pour nous-mêmes à vivre et à mourir en l'Église en laquelle nous sommes nés, ne nous astreignent au respect d'autrui qu'à les y désirer, mais non pas à les y amener par la force... La France étant comme le cœur de tous les États chrétiens, comme le centre au milieu de tous les autres. »

On n'a pas de peine à concevoir les horribles représailles que, dans une pareille guerre, les nations protestantes se seraient permises contre les catholiques restés fidèles à leur foi au milieu d'elles. La politique la plus sage était donc de faire que nos alliances avec les puissances hérétiques fussent au prix de la paix des catholiques qu'elles conservaient, et de la protection qu'elles nous laisseraient étendre sur eux. En même temps, les alliances établissaient en notre faveur un contrepoids au développement exagéré de la monarchie autrichienne et à ses prétentions de prééminence en Europe. Cette politique était aussi catholique et aussi française que possible : elle fut celle de nos deux grands ministres.

Après avoir, dans son Introduction, exposé plus au long les vues si sages des deux ministres, M. Fagniez signale, par un splendide tableau, la renaissance catholique qui eut lieu pendant la première moitié du XVII[e] siècle. Le lecteur se trouve ainsi préparé à mieux apprécier la part que le P. Joseph y prendra pendant le cours d'une vie des plus laborieuses qui se puissent concevoir. En-

suite, il fait connaître les principales sources de ses renseignements, et aborde son sujet.

Il raconte la naissance de François Leclerc du Tremblay (4 novembre 1577), qualifié baron de Maffliers dès son enfance ; il décrit sa famille, son éducation, sa piété précoce, son séjour à l'Université, ses voyages savants, son apparition à la cour, ses premières armes au siège d'Amiens (1597), sa part à la mission d'Hurault de Maisse en Angleterre, puis sa retraite au Tremblay.

Elle eut pour cause, semble-t-il, l'ardeur de sa piété. Au moment où la fortune et le monde lui présentaient leurs plus séduisantes espérances, il en était fatigué ; il méditait, et bientôt il décidait sa vocation religieuse. Dès lors, le premier usage de l'habileté diplomatique qu'il devait si merveilleusement déployer plus tard, fut de soutenir contre la tendresse de sa mère cette vocation pendant les quinze mois de son séjour au Tremblay.

Ici, un détail touchant fait défaut à l'œuvre de M. Fagniez. Pendant ce séjour, la peste s'abattit sur la population des alentours. Le noble jeune homme se mit à servir et à visiter les malades jusque dans les plus pauvres chaumières. On remarqua que le fléau n'emporta aucune victime des habitations où sa charité s'était exercée. C'est notre mémoire qui seule nous fournit ce trait ; M. Fagniez a eu le regret de voir lui échapper le document où il aurait pu le recueillir (I, 23). Mais, si l'on se rappelle que S. François d'Assise imposait pour première épreuve à ses novices le soin des lépreux, on trouvera que François du Tremblay donnait là inconsciemment un remarquable indice de sa vocation franciscaine.

Il la réalisa le 2 février 1599, et prit le nom religieux de Joseph. De courtes études théologiques lui suffirent pour devenir un maître dans les sciences sacrées. Il fut ordonné prêtre, croit-on, en 1604 ; ce qui est certain,

c'est que, dès cette année là, ses supérieurs lui confièrent le gouvernement du couvent de Bourges, puis de Rennes en 1605, de Chinon en 1606, etc. En 1610, la province des Capucins de Paris étant devenue trop étendue, on en détacha les couvents qui formèrent celle de Touraine-Bretagne. Les travaux inaugurés par le P. Joseph en cette région furent un motif de l'y laisser, et, de ce moment jusqu'à l'an 1624, où il dut suivre Richelieu à la cour, il occupa presque constamment les principales charges ou dignités de cette nouvelle province.

Ici encore, par l'absence, déplorée ci-dessus, d'un document unique, M. Fagniez a eu le regret de se voir privé de détails fort remarquables sur les qualités, les talents et les vertus que le P. Joseph déploya dans l'exercice de la supériorité monastique. C'est un sujet d'admiration ravi à la postérité, et un modèle soustrait à l'imitation de ceux qui, placés à la tête de leurs frères, désirent les gouverner saintement et sagement.

Ce fut en 1605, tandis qu'il était gardien du couvent de Bourges, qu'une circonstance sans portée apparente amena les supérieurs du P. Joseph à ouvrir devant lui, bien inconsciemment, la carrière si prodigieusement nourrie, où il allait devenir fondateur d'ordre, créateur des missions, écrivain ascétique, diplomate et ministre de son roi. Une pareille complexité de travaux et de fonctions exercés simultanément pendant de longues années, ne peut pas être sans créer au biographe de graves difficultés, surtout le péril d'embrouiller l'esprit du lecteur dans le parallélisme d'œuvres poursuivies toutes à la fois, ou de rompre l'ordre chronologique en traitant isolément chacune d'elles. Il nous parait que M. Fagniez aurait pu faire quelques efforts de plus et se tirer plus avantageusement de ce problème ; toutefois, il faut lui reconnaître ce rare mérite, que, devenu absolument maître de sa matière historique, il en a déroulé les di-

verses parties avec une extrême clarté. Dès lors il était de bonne littérature de laisser au lecteur le plaisir de faire lui-même les raccords qui complètent et lui assimilent des récits où la perspicacité et la sincérité de l'auteur sont au dessus de tout doute.

C'est ce que, pour notre part, nous allons faire ici, en observant, sommairement, les divers aspects de la vie du P. Joseph, sans nous astreindre à un autre ordre que celui des événements successifs qui donnèrent commencement à chacune des branches de sa féconde carrière.

LE P. JOSEPH FONDATEUR D'ORDRE.

En 1605 (1), le P. Joseph se rendait de son couvent de Bourges à Paris, où il devait prendre part au chapitre de sa province religieuse. Parvenu presque au terme de son voyage, il s'arrêta au château du Tremblay pour faire visite à sa mère. Elle le supplia de donner la parole de Dieu aux dames du prieuré des Hautes-Bruyères, voisin de son château. Vaincu par ses instances et par le désir de ne la point contrister, il exerça sur ces pieuses filles une impression si puissante, qu'elles se décidèrent à rétablir immédiatement dans leurs mœurs et dans leur maison un certain retour à l'austérité primitive de leur ordre, et en donnèrent avis à l'abbesse de Fontevrault, leur supérieure.

Le chapitre des Capucins transporta le P. Joseph au couvent de Rennes, et lui donna pour mission, en s'y rendant, de passer d'abord à Fontevrault pour y requérir la protection de l'abbesse en faveur de la fondation d'un couvent de Capucins, dont il irait ensuite poser les pre-

(1) M. Fagniez dit 1606 ; le P. Joseph, dans un document que nous citerons tout-à-l'heure, dit 1605.

mières bases à Saumur. Madame de Fontevrault avait des droits seigneuriaux sur cette ville ; mais le projet de fondation y rencontrait forcément pour ennemi le gouverneur protestant, Duplessis-Mornay, le plus savant, mais aussi le plus enragé de la secte. Le P. Joseph trouva bon accès auprès de cette dame, qui était Éléonore de Bourbon, alors seule tante du Roi ; il réussit dans sa mission. Mais, sans pouvoir encore s'en douter, il trouva là l'origine de sa vocation de fondateur, et celle de ses relations avec Richelieu.

A côté d'Éléonore de Bourbon, était une autre princesse de sang royal, Antoinette d'Orléans, récemment arrachée du monastère des Feuillantines de Toulouse par la double autorité du Pape et du Roi, qui l'avaient faite coadjutrice avec future succession, dans l'espoir que sa vertu et ses talents rendraient à ce grand ordre sa ferveur primitive. Mais Antoinette n'aspirait qu'à l'obscurité, et cette élévation forcée lui causait un véritable martyre. Apprenant le passage d'un religieux qu'elle ne connaissait pas, elle eut espoir qu'il pourrait apporter du soulagement à sa peine, et voulut le voir. Ce fut là, pour elle et pour lui, le commencement d'une vie pleine d'angoisses, parce que le Pape et le Roi demeuraient fermes dans leur volonté, et le P. Joseph était de leur avis, tandis que la répugnance de Madame d'Orléans devenait de plus en plus invincible, non par crainte d'austérités que ses habitudes dépassaient de beaucoup, mais par effroi de cette supériorité qui faisait de l'abbesse de Fontevrault une des premières princesses du royaume.

En 1611, Éléonore de Bourbon mourut le Jeudi-Saint ; la coadjutrice fut plus inconsolable que jamais du rôle qui lui était imposé. Le P. Joseph « jugea qu'il fallait voir ce que Dieu voulait faire de cette sainte âme. A cette fin, il fit venir à Fontevrault Monseigneur l'évêque de

Luçon, depuis surnommé le cardinal de Richelieu, pour prendre conseil de ce qui serait à faire sur ce sujet. *Ce fut lors le commencement de leur connaissance* (1). » Les efforts de Richelieu n'eurent pas plus de succès. Mais combien sont admirables les voies de la Providence! Elle venait de rapprocher deux grands hommes qui ne se connaissaient point, qui ne pouvaient point prévoir l'immensité des services qu'ils étaient destinés à rendre à l'Église et à leur pays ; et leur foi et leur génie contractèrent une alliance étroite, au grand avantage de la religion et de la France.

Le P. Joseph dut continuer ses soins à la princesse désolée. De puissants indices le persuadaient que Dieu voulait édifier par elle une œuvre utile à sa gloire et au salut des âmes ; mais rien ne faisait apercevoir ce que cela pourrait bien être. Enfin, d'accord avec elle, après douze années d'indécision, il obtint de Paul V trois brefs, rendus le 26 avril 1617, portant l'autorisation d'établir à Poitiers un cloître conforme aux vues de Madame d'Orléans. Ce fut le berceau des Filles du Calvaire. La fondatrice y mourut un an plus tard, le 25 avril 1618, désignant à sa communauté naissante le P. Joseph « comme le guide infaillible qui avait conduit tous ses pas, et que ses filles devaient suivre aveuglément. »

M. Fagniez raconte avec charme ces préliminaires. Il y ajoute un aperçu rapide et intéressant sur la formation ultérieure et le développement de la Congrégation du Calvaire (I, p. 106 à 119). Il reprend beaucoup plus loin cette histoire (II, p. 90 à 103), mais presque uniquement pour montrer, dans les Constitutions que le P. Joseph donna aux Calvairiennes, la sagesse d'une législation re-

(1) *Commencement de la vie de notre bienheureuse Mère Fondatrice et de l'histoire de notre Congrégation.* Œuvre inédite et incomplète du P. Joseph, ornée de ce titre par les religieuses du Calvaire, à qui nous en avons dû la communication.

ligieuse capable de fermer éternellement les portes de leurs monastères à toute atténuation de leur ferveur primitive. Cette preuve de génie a été donnée par bien peu de fondateurs : elle est d'autant plus glorieuse pour notre héros, et il n'est pas médiocrement honorable à son biographe d'avoir su le comprendre, bien qu'il ne bénéficiât point d'une connaissance personnelle de la vie religieuse.

La plupart des anciennes règles ou constitutions monastiques ne contiennent aucune disposition administrative : c'est le cas de celle de S. Benoît. Il en est résulté, dans tous ces ordres, que le principe et le mode du gouvernement ont uniquement dépendu de chaque supérieur, c'est-à-dire ont été abandonnés à l'arbitraire. De là sont inévitablement nées les brèches et les modifications à la discipline. La Providence, toujours miséricordieuse et attentive à entretenir au sein de l'Église des sociétés sérieusement vouées à la pratique des conseils évangéliques, qui ne peuvent point rester lettre morte, a suscité une multitude de saints personnages, empreints de l'esprit des premiers fondateurs, et les a chargés de le faire revivre. A côté des abbayes et des monastères déchus, d'autres ont été formés brillants de tout l'éclat de la ferveur primitive, jusqu'à ce que, la même cause amenant les mêmes effets, ils ont accru le nombre des décadents, et sont devenus pour l'Église une épreuve et un sujet de douleur.

Ceci ne veut point dire que nous accordions créance aux calomnies des romanciers, ou aux récits d'historiens trop peu soucieux de la vérité, qui ont représenté cette décadence comme une entière perversion. Notre opinion, basée sur des renseignements nombreux et sûrs, est que les décadents possédaient généralement encore de véritables vertus, mais moins élevées que celles de leurs pères. Cette dépression ne laissait pas d'être une sorte d'outrage à l'Évangile et à leur profession, en même temps

qu'un spectacle fâcheux, maintenu sous les yeux de chrétiens généralement avides d'exemples élevés.

C'est dans ce sentiment que le P. Joseph déplorait avec amertume l'abaissement presque universel de la ferveur bénédictine ; il l'a exprimé cent fois, en termes de la plus pathétique éloquence, dans ses écrits et dans ses discours aux Filles du Calvaire. Mais un esprit aussi pratique que le sien, un génie aussi intelligent du gouvernement et de l'administration, sentait bien que les plus justes récriminations contre les autres ordres ne pouvaient qu'être impuissantes à préserver des mêmes malheurs celui qu'il créait ; il fallait, autant qu'il est possible en une société humaine, en bannir à jamais le péril de l'arbitraire. L'unique moyen d'y parvenir était la judicieuse pondération des pouvoirs et des droits, l'expression claire, précise, détaillée, des devoirs de chacun, en sorte que rien ne fût laissé à l'incertitude, au hasard, à l'influence d'une volonté particulière. Il fallait des communautés point isolées, encore moins indépendantes les unes des autres, mais reliées entre elles et soumises à une supérieure générale ; à celle-ci, une autorité assez forte pour que son conseil lui-même ne pût pas en gêner l'exercice, mais seulement l'éclairer, ce pourquoi il n'aurait que voix consultative (1) ; à cette autorité, cependant, un contrôle sérieux et puissant par le fonctionnement minutieusement réglé des Chapitres; une correspondance régulière des communautés et des sujets avec la supérieure générale, ordonnée en telle sorte que tous les esprits, tous les cœurs soient incessamment ouverts sous

(1) Dans un de ses discours aux Calvairiennes, imprimé dans le volume intitulé *Grandes Epîtres*, le P. Joseph, se voyant près de la fin de sa carrière, et faisant une sorte de testament spirituel, donne les motifs de la plupart de ces dispositions. Entre autres, il affirme l'obstacle qu'apporte à un bon gouvernement religieux la voix délibérative attribuée aux conseillers des supérieurs. Ce discours, en toutes ses parties, nous a paru un véritable chef-d'œuvre de sagesse et d'éloquence.

ses yeux, sans qu'elle puisse être trompée par l'inintelligence, la faiblesse ou les passions d'aucune ; au-dessus de tout ceci, pas d'influence extérieure d'un homme ou d'un ordre religieux, mais la supériorité canonique attribuée à un conseil de trois prélats, dont aucun ne peut s'imposer.

A côté de ces dispositions administratives, le P. Joseph reproduit, dans les Constitutions du Calvaire, les autres points de la règle bénédictine, rangés dans un ordre plus méthodique, et accompagnés d'instructions, d'explications et d'exhortations destinées à en faire mieux apprécier l'esprit.

M. Fagniez donne une lumineuse analyse de cette œuvre ; il y joint un aperçu non moins intéressant de l'esprit spécial et des mœurs que le P. Joseph a introduites au Calvaire pour y entretenir une piété qui ne se fatigue pas, et pour en exclure toute influence dissolvante qui, avec le temps, viendrait en altérer la pureté.

Cette première œuvre eut suffi à la gloire de notre héros ; son biographe nous en montre d'autres, dont l'éclat n'a pas été, comme celui-ci, renfermé dans les murs des cloîtres.

LES MISSIONS

En chargeant le P. Joseph de prêter ses services à Madame d'Orléans, et en le plaçant dans les couvents de l'Ouest, pour qu'il fût plus à portée de lui venir en aide, les supérieurs, sans s'en douter, fixèrent la région où son zèle apostolique aurait à se déployer jusqu'au moment où, obligé de se fixer à la cour, il devrait laisser la suite de son œuvre aux collaborateurs choisis qui lui avaient été adjoints (1605-1624). Il prêcha et fit la controverse avec des fruits merveilleux, ramenant parfois au catholicisme des populations entières.

Pour étendre cette guerre pacifique et la conduire avec plus de méthode, il ménagea petit-à-petit la fondation de la Mission des Capucins dans le Poitou. Cette œuvre, approuvée d'abord par les supérieurs immédiats, puis autorisée et bénie par le souverain Pontife, fonctionna dès l'an 1617. L'Église lui dut le retour d'innombrables âmes, et l'État en recueillit le bénéfice de leur soumission.

Car il faut bien remarquer ceci : toute hérésie contre la foi implique la rébellion contre l'autorité civile. A peine née et formée d'un groupe d'adeptes, elle prétend à son indépendance ; si le prince ne se fait pas son chef et n'adopte pas son intolérance vis-à-vis de la vérité, elle forme un état nouveau, et n'a plus d'entrailles pour la patrie, dont elle déchire le sein. Elle ouvre la voie aux plus insatiables cupidités des malheureux qu'elle égare ; elle les attire à la suite de chefs qui les abusent : la guerre civile est inévitable (1).

Il en a été ainsi dans tous les temps ; la France, en particulier, a souffert de ce déchirement pendant un siècle entier par le protestantisme, et presque aussitôt après par le jansénisme, qui se mit à la rescousse, mais, changeant de tactique, fit la guerre sourdement, et prépara dans l'ombre cette grande catastrophe qui est la Révolution.

(1) Ceci nous fournit l'occasion de relever un scandale qui, l'année dernière, affligea les catholiques du Midi :

Un congrés de *Félibres* a été tenu à Carcassonne. Les poëtes provençaux et languedociens qui s'y trouvaient réunis, sont gens plus habitués à la recherche des rimes qu'à celle de la vérité historique. Ils ont donc pris sous leur protection les Albigeois du XIII[e] siècle ; ils ont présenté comme des martyrs ceux que la croisade a frappés dans l'acte même de leurs crimes ; ils ont affirmé que la cause de ces scélérats était la cause nationale des populations du Midi. Ils n'ont soufflé mot du martyre des pauvres prêtres qui allaient travailler pacifiquement à la conversion de ces malheureux, ni du zèle si énergique et si doux de S. Dominique et de ses religieux, ni de la piété et de l'héroïsme de Simon de Montfort. Il est difficile de mentir plus effrontément à la vérité de faits solidement établis et prouvés par nombre d'historiens sincères, anciens et modernes ; il est difficile de trahir plus lâchement l'honneur catholique. Le *Félibrige*, nous semble-t-il, ferait bien d'entrer dans une voie plus sûre.

La morale catholique n'autorise pas ces rébellions ; elle soumet tous ses fidèles au pouvoir établi, ainsi que Jésus-Christ l'a prêché, et que les Souverains Pontifes l'ont répété, spécialement et en dernier lieu Léon XIII, au scandale de plusieurs pauvres cerveaux. Henri IV avait bénéficié de ce précepte chrétien par le retour des Ligueurs à son obéissance, qui eut lieu successivement et sans regret dès que le Pape l'eût reçu à l'unité, comme l'exigeaient les statuts fondamentaux du royaume. Il n'en fut pas de même des huguenots, à la rébellion et aux crimes desquels il avait présidé pendant vingt ans. Sans égard pour ses angoisses dans une guerre difficile contre l'Espagne, et pour ses supplications, ils le contraignirent à donner cet édit de Nantes qui perpétuait leur rébellion, édit dont il exigea l'observation par les catholiques, mais dont les protestants violèrent aussitôt les conditions, lui faisant jusqu'à la fin de ses jours regretter le malheur d'avoir dû consentir à un pareil acte.

Le P. Joseph n'a pas été le premier missionnaire de son ordre. Pour faire comprendre la vérité de son rôle dans l'œuvre des missions, surtout parmi les populations protestantes, il importe de rappeler que la conversion de ces infortunés fut le souci et le travail des premiers français qui revêtirent la bure des Capucins. Leurs prédications avaient lieu surtout à l'occasion des stations de l'Avent, du Carême, et de certaines solennités. Il en résultait chaque fois des retours plus ou moins nombreux à la vraie foi. Cela obligea les Capucins à se départir graduellement de l'observance d'un de leurs statuts qui leur interdisait l'administration du sacrement de pénitence. En mai 1602, les divers provinciaux de France, se trouvant dans la ville éternelle pour prendre part au chapitre général, obtinrent de la cour romaine tous les pouvoirs nécessaires à l'exercice de la controverse et à l'absolution des hérétiques, pouvoirs qui furent périodiquement renouvelés pendant les deux siècles suivants.

Ce ministère n'était pas encore la mission. Celle-ci consista un peu plus tard dans l'établissement de deux ou trois prédicateurs à demeure dans les lieux les plus populeux en huguenots, et où l'ordre ne possédait pas de monastères. L'autorisation de cette exception à la vie claustrale fut un des premiers actes de la Sacrée Congrégation de la Propagande, récemment créée sur les instances des PP. Jérôme de Narni et Chérubin de Maurienne, capucins. La Sacrée Congrégation se réservait la haute direction des missions ; elle obligeait leurs chefs à lui rendre annuellement compte des travaux de leurs ouvriers. Et, comme les supérieurs des provinces étaient portés à rappeler ceux-ci, même inopportunément, pour les employer ailleurs, en 1630, elle s'attribua par un décret le droit exclusif de modifier le personnel. Bien plus, dans les hautes régions de l'ordre, le désir fut souvent manifesté de supprimer les missions. Pendant longtemps la Sacrée Congrégation s'y opposa énergiquement ; enfin, la raison du litige cessa par la reconnaissance des peuples, qui pourvurent par leurs aumônes à la conversion des missions en monastères réguliers.

Ce fut, avons-nous dit, en 1617, que le P. Joseph fonda et fit autoriser la mission du Poitou. En même temps, le P. Daniel de St-Sever, provincial de Toulouse, rendait le même service au Béarn et au pays gascon. Le P. Joseph ne montra pas moins d'intérêt pour l'œuvre de ses confrères que pour la sienne propre. Dès qu'il fut entré dans les conseils de son roi, il obtint pour toutes les mêmes subsides et le même appui. M. Fagniez (I, 283 et seq.) prend soin d'exposer l'étendue des précédentes conquêtes hérétiques en Poitou, Dauphiné, Languedoc et Provence, et la triste situation où gémissaient ces populations infortunées, assez généralement avides de paix, mais égarées, comme dans toutes les rébellions, par une minorité cupide, habile à exciter des troubles pour en tirer profit et édifier

sa fortune. Il montre ensuite ceux des résultats de la mission qu'il a pu constater, et, bien que ces résultats soient considérables, il laisse percer le regret de ne pouvoir en donner une statistique précise, dont les éléments n'existent plus nulle part. Nous observons toutefois que les conversions ne se sont que rarement produites en masse ; qu'elles ont été obtenues successivement, par unités de personnes ou de familles ; que les Capucins et les Jésuites n'étaient pas seuls à les provoquer, et qu'après un demi-siècle, au moment de la révocation de l'Édit de Nantes, il y a de fortes raisons de croire que les protestants n'étaient plus en France qu'au nombre d'un demi-million (1). C'est peu, comparativement à l'époque de l'Édit.

Ces missions à l'intérieur du royaume pouvaient être les plus chères au P. Joseph, soit parce que leurs fruits étaient plus tangibles par l'effet de la proximité, soit parce qu'ils offraient une plus grande satisfaction à sa foi et à son patriotisme ; mais elles ne suffisaient point à absorber un zèle aussi vaste que le sien. Il profita donc de son rôle et de son influence à la cour pour fonder la mission d'Angleterre, qui dura autant que la vie de la reine Henriette-Marie ; celle du Maroc, qui eut pour résultat le martyre des deux missionnaires, morts au service de leurs compagnons de captivité atteints de la peste ; celles de Constantinople et de l'Archipel, de la Syrie et de la Mésopotamie, qui subsistent encore ; celle de la Perse, qui vécut longtemps et fructueusement ; celle d'Abyssinie, qui dès l'origine périt dans le martyre de ses deux missionnaires. M. Fagniez n'oublie que celle du Canada, fondée aux frais de Richelieu ; il est vrai qu'il n'en reste pour ainsi dire aucun monument, et ce que nous en savons le plus, c'est qu'elle périt en 1790 par l'effet des lois qui

(1) Ce fait est affirmé par Picot, historien fort judicieux, dans son ouvrage sur l'*Influence de la religion pendant le* XVIIe *siècle*, édit. de 1824, II, 211.

supprimaient les ordres religieux; jamais, du reste, elle n'avait eu l'importance de celles des Jésuites et des Récollets dans cette belle colonie.

M. Fagniez consacre à l'histoire de ces missions, pendant la vie et sous le gouvernement du P. Joseph, près de cent pages (I, 283 à 379) du plus haut intérêt. Peut-être a-t-il estimé trop étranger à son plan quelque souvenir des fruits de plusieurs de ces missions pour la science, surtout orientaliste ; il est vrai qu'ils n'ont pas pu se produire en des temps aussi rapprochés de l'origine. Mais, au sujet de nos missionnaires de France, il dit (I, 305) : « On aimerait à connaître exactement, par quelques-uns de leurs sermons, par quelques-unes de leurs conférences, le caractère de cette éloquence ; mais ces sermons et ces conférences n'ont pas été recueillis, et, l'eussent-ils été, il nous manquerait encore, pour en comprendre l'effet, le sentiment exact de la convenance entre le genre oratoire et les auditeurs. »

Ceci n'est que partiellement exact. Des sermons proprement dits, contemporains du P. Joseph, préparés spécialement en vue d'éclairer et de ramener les protestants, notre mémoire ne nous rappelle point que nous en ayons rencontré d'imprimés. Pour ce qui est des conférences, nous sommes plus heureux, et pour des ouvrages de controverse nous le sommes encore davantage. Ce n'est pas ici le lieu d'en donner une bibliographie ; il doit nous suffire de mentionner les conférences des PP. Daniel de Saint-Sever, Irénée d'Avallon, Angélique de Châtillon, Ange de Raconis, et de nombre d'autres ; puis les ouvrages de controverse de ce dernier et des PP. Marcellin de Beauvoisin, Angélique de l'Isle, Bernardin de Carpentras, etc. Nous regrettons que, lors des visites de M. Fagniez à la bibliothèque Barberini, on n'ait pas mis sous ses yeux un petit monument dont la vue lui eût infiniment agréé : c'est un manuscrit autographe du P. Ange

de Raconis, écrit spécialement pour tenter la conversion de Jacques I[er], roi d'Angleterre, qui l'a lu et, de sa royale main, a orné les marges de notes.

Mais, à une époque à peine postérieure au P. Joseph, la bibliographie des Capucins commence à présenter une multitude d'orateurs et de controversistes dont les ouvrages paraissent avoir été grandement appréciés en leur temps.

(*A suivre*) P. APOLLINAIRE

REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

LES DÉCADENTS DU CHRISTIANISME, par M. l'abbé Henri BOLO, vicaire-général de la Réunion, in-12, Haton, 35, rue Bonaparte, Paris.

Voici un nouveau volume de cette théologie pittoresque à laquelle voudrait nous habituer la verve de l'abbé Bolo. *Les Décadents du Christianisme* ne démentent pas l'allure de ces autres petits livres dont il a soin de nous apprendre lui-même que les libraires n'ont jamais assez. Ils sont cependant un progrès réel sur tel autre ouvrage dont nous avons entretenu nos lecteurs. L'émotion sincère de la préface, — le récit de la mort d'une mère —, est passée aux considérations subséquentes sur la *veulerie*, comme il dit, des *baptisés*, — c'est encore lui que nous citons.

La langue des *Décadents* est parfois légèrement décadente elle-même. Le néologisme et la recherche de l'effet, d'ordinaire, vont de pair. La page risquée, réaliste, brutale qu'on attendait, s'y trouve en effet comme naturellement.

A l'analyse, cependant, l'on découvre bien des traits d'une psychologie délicate, parfaitement rendue.

Il y a, nous dit-il, au sein du christianisme décadent, nombre de religions hétéroclites, qui sont de fausses religions : la religion d'éclectisme, que nous appellerions plus volontiers l'éclectisme de religion, la religion de circonstance, qui n'est qu'une forfaiture déguisée, la religion du bon ton, qui est une hypocrisie, la religion intéressée,sentimentale, fantaisiste, sensuelle.

Et à mesure que la loi d'amour : tu aimeras, est plus méconnue, certaines répugnances s'émoussent, des incompatibilités autrefois évidentes s'effacent dans l'ombre, et l'on tombe en des promiscuités dégradantes. C'est la décadence, c'est la disqualification des preux, « des gentilshommes, des princes du sang »,que l'ennui a gagnés d'être sans cesse du parti des bafoués, que ne hanta jamais la séduction du martyre, tristes avortons de la *gens sancta* ou *regale sacerdotium* rêvé par l'apôtre. A ces déca-

dents il faut que le christianisme, s'il veut rester lui-même, substitue de nouvelles recrues, une « conscription » généreuse, de vrais « belligérants » enfin, qui puissent vaincre les hostilités implacables et violentes du mal, ou, si le mal est invincible, qui sachent au moins mourir martyrs.

Nous aimons la gravité de ces conclusions, plus que « les amusantes batailles » dont se vante le spirituel écrivain contre je ne sais quelle sage modération d'allure qui reste, malgré tout, en de tels sujets, du goût du plus grand nombre, et à laquelle nous le féliciions lui-même de s'être enfin rangé.

HISTOIRE DE LA SAINTE-TUNIQUE D'ARGENTEUIL, manuscrit inédit d'un bénédictin de Saint-Maur, publié par M. l'abbé VANEL, in-12, 296 pages. Paris, Victor Havard, 168, boulevard Saint-Germain.

Au moment où l'ostension solennelle de la Sainte-Tunique attire les regards de la France entière vers Argenteuil, beaucoup de gens, émus d'ailleurs par le souvenir des grandes fêtes de l'Ostension de la Sainte-Robe, à Trèves, que vient de raviver encore une publication importante de Mgr Korum, se sont demandé sur quelles preuves positives, historiques, se basait la croyance française à l'authenticité de la Sainte-Tunique. Un tel trésor vaut la peine qu'on l'examine de près, et qu'on ne souffre pas qu'il soit discuté ou dédoublé.

Sans doute, il a paru, dernièrement, un ouvrage qui fait foi en la matière. L'*Essai critique et historique* de M. l'abbé Jacquemot est le fidèle et très-complet résumé de tout ce que la tradition nous a rapporté. D'autres, avant M. Jacquemot, avaient compilé ces documents : nul ne leur avait donné une aussi grande portée ni un relief aussi puissant.

Un vieux récit, composé, il y a deux cents ans, par un moine du prieuré d'Argenteuil, vient très opportunément tomber entre les mains de M. l'abbé Vanel, au cours de ses recherches dans l'ancien fonds de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, à la Bibliothèque Nationale. L'auteur de ce récit, Dom Robert Wyard, est un méconnu de l'histoire littéraire. D'autres, et nous pourrions les citer, se sont fait une réputation du produit de ses veilles. Ils ont été trop heureux de rencontrer ce témoignage

robuste et simple d'un moine instruit, sérieux, curieux de documents, et plein d'un entrain communicatif.

Wyard, ancien profès de Saint-Rémy de Reims, fut transféré à N.-D. de l'Humilité (Argenteuil) et investi des fonctions de sacriste. Parmi les trésors qui furent confiés à sa garde était la Sainte-Tunique, mais combien délaissée, mésestimée, au milieu de la négligence sceptique des Pères ! Or, Wyard était curieux d'histoire. Il aimait à en élucider les problèmes. Les ouvrages qu'on a de lui prouvent que, partout où il a vécu, à Saint-Quentin-en-l'Isle, à Saint-Josse-sur-Mer, à Saint-Vincent-de-Laon, à Saint-Valéry-sur-Mer, il se regarda toujours comme historiographe-né. En commençant son *Histoire de la Tunique inconsutile*, il savait que, pour secouer la négligence de ses confrères, il fallait d'abord combattre leur scepticisme, et rétablir leur foi à la sainte relique pour lui faire rendre des honneurs trop entamés par le temps.

Qu'il y ait des imperfections dans le récit de Dom Wyard, nous ne le nierons pas. Qu'on y puisse signaler quelques lacunes insignifiantes, nous en tombons d'accord. Mais on n'a, en somme, rien trouvé de plus, ni en fait de témoignages traditionnels, ni en fait de textes authentiques, que ceux que Wyard avait compulsés.

La tradition, la voici : Tirée au sort sur le Calvaire entre les soldats, la Sainte-Tunique fut vendue à Pilate, rachetée par les disciples et cachée pendant longtemps à Jaffa. Tombée dans l'oubli, elle fut découverte miraculeusement, transportée à Jérusalem d'abord, puis à Galata, offerte par l'impératrice Irène à Charlemagne, et par celui-ci à sa fille Théodrade, abbesse d'Argenteuil. De nouveau oubliée durant les troubles causés par les invasions normandes, elle fut miraculeusement découverte par Hugues, archevêque de Rouen, qui en fit, en 1156, la solennelle ostension.

Quant aux textes authentiques sur lesquels s'appuie ce récit, adopté aujourd'hui même, sinon comme probable, du moins comme le seul plausible, il n'y en a jamais eu d'autres que les 23e et 24e versets du XIXe chapitre de saint Jean, deux passages de Grégoire de Tours et de Frédégaire, la notice d'Hugues d'Amiens, cinq lignes d'un chroniqueur du XIIe siècle, Robert de Thorigny, abbé du Mont-Saint-Michel, et la prose de la Messe de la Sainte-Tunique.

De ces textes, quelques-uns manquent de clarté, d'autres lais-

sent deviner leur caractère légendaire ou même étalent naïvement leur doute. D'ailleurs, ils sont vraimeut trop rares ; ils présentent dans leur succession de trop grandes solutions de continuité. Des contradictions flagrantes jettent un discrédit à peu près complet sur tout le pretendu rôle joué par Charlemagne et sa fille Théodrade.

Ceci soit dit sans vouloir infirmer en rien une pieuse croyance, approuvée par la liturgie, consacrée par les imposantes manifestations que l'Eglise tolére, ou plutôt qu'elle provoque elle-mêm, recommandée aussi par de nombreux miracles accomplis, des conversions opérées, des guérisons obtenues. Comme le dit avec raison M. l'abbé Vanel, de tels faits sont comme le *visa* de la Providence. Dieu ne saurait associer sa puissance infinie à une superstition. La lecture de l'*Histoire de la tunique inconsutile* nous laisse, en somme, cette impression d'une foi qui n'a pas besoin de s'étayer sur des textes, et d'une confiance que de légéres obscurités ne sauraient déconcerter.

E. BOUISSON.

— Nous apprenons que la publication du récit de dom Wyard ayant paru inopportune à S. Em. le cardinal-archevêque de Paris, M. l'abbé Vanel a aussitôt arrêté la vente de son livre. BN.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME QUINZIÈME

1re Livraison, Janvier 1894

2me Livraison, Février 1894

3me Livraison, Mars 1894

4me Livraison, Avril 1894

5me Livraison, Mai 1894

6me Livraison, Juin 1894

Le Propriétaire-Gérant,
Gervais-Bedot.

Imp Gervais-Bedot, place de la Cathédrale

